

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE
L'INTEGRATION

Plan National de Développement
CONGO 2012 -2016

LIVRE 2 :

CONDENSE DES PAP/CDMT
MINISTERIELS

Projet

SIGLES ET ACRONYMES

CDMT :	Cadre de Dépenses à Moyen Termes
CPCMB :	Comité Permanent de Cadrage Macroéconomique et Budgétaire
DEP :	Direction des Etudes et de la Planification
DGB :	Direction Générale du Budget
DGPD :	Direction Générale du Plan et du Développement
DSCERP :	Document Stratégique pour la Croissance, l'Emploi et la Réduction de la Pauvreté
DSRP :	Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté
MAE :	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
MAEC :	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
MAFDP :	Ministère des Affaires Foncières et du Domaine Public
MASAHS :	Ministère des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité
MCA :	Ministère du Commerce et des Approvisionnements
MCA :	Ministère de la Culture et des Arts
MCRP :	Ministère de la Communication chargé des Relations avec le Parlement
MCUH :	Ministère de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat
MDDEFE :	Ministère du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement
MDIPSP :	Ministère du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé
MDN :	Ministère de la Défense Nationale
MECJ :	Ministère de l'Education Civique et de la Jeunesse
MEH :	Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique
MEPATI :	Ministère de l'Economie, du Plan, de l'Aménagement du Territoire et de l'Intégration
MEPSA :	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation
MES :	Ministère de l'Enseignement Supérieur
METP :	Ministère de l'Equipement et des Travaux Publics
METPFQE :	Ministère de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi
MFBPP :	Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public
MFPRE :	Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat
MH :	Ministère des Hydrocarbures
MID :	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
MITL :	Ministère de l'Industrie Touristique et des Loisirs
MJDH :	Ministère de la Justice et des Droits Humains
MMG :	Ministère des Mines et de la Géologie
MPA :	Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture
MPFIFD :	Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement
MPMEA :	Ministère des petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat
MPTNTC :	Ministère des Postes, des Télécommunications et des Nouvelles Technologies de la Communication
MPZES :	Ministère à la Présidence chargée des zones Economiques Spéciales
MRS :	Ministère de la Recherche Scientifique
MSEP :	Ministère des Sports et de l'Education Physique
MSP :	Ministère de la santé et de la Population
MTACMM :	Ministère des Transport, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande
MTSS :	Ministère du travail et de la Sécurité Sociale
PAP :	Programmes d'Actions Prioritaires
PND :	Plan National de Développement
PTF :	Partenaires Techniques et Financiers

PREMIERE PARTIE : SECTEUR GOUVERNANCE POLITIQUE ET JUDICIAIRE.....	7
<i>MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS.....</i>	8
<i>MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION.....</i>	19
<i>MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT.....</i>	30
<i>MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION.....</i>	42
<i>MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE.....</i>	55
DEUXIEME PARTIE : SECTEUR GOUVERNANCE ECONOMIQUE ET ADMINISTRATIVE	67
<i>MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'INTEGRATION.....</i>	68
<i>MINISTERE DELEGUE A LA PRESIDENCE CHARGE DES ZONES ECONOMIQUES SPECIALES.....</i>	81
<i>MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC.....</i>	90
<i>MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME DE L'ETAT ..</i>	104
<i>MINISTERE DES AFFAIRES FONCIERES ET DU DOMAINE PUBLIC.....</i>	117
TROISIEME PARTIE : SECTEUR PRODUCTION.....	129
<i>MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.....</i>	130
<i>MINISTERE DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE.....</i>	140
<i>MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DE L'ENVIRONNEMENT.....</i>	152
<i>MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE.....</i>	168
<i>MINISTERE DES HYDROCARBURES.....</i>	178
<i>MINISTERE DU COMMERCE ET DES APPROVISIONNEMENTS.....</i>	191
<i>MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT</i>	<i>201</i>
<i>MINISTERE DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE ET DES LOISIRS.....</i>	212
<i>MINISTERE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE.....</i>	224
QUATRIEME PARTIE : SECTEUR INFRASTRUCTURES.....	235
<i>MINISTERE DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE.....</i>	236
<i>MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS.....</i>	254
<i>MINISTERE DE LA CONSTRUCTION, DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT...</i>	<i>270</i>
<i>MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE.....</i>	279
<i>MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION.....</i>	291
CINQUIEME PARTIE: SECTEURS SOCIAUX.....	306
<i>MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION.....</i>	307
<i>MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI.....</i>	320
<i>MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.....</i>	333
<i>MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.....</i>	345

<i>MINISTERE DE L'EDUCATION CIVIQUE ET DE LA JEUNESSE</i>	361
<i>MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE</i>	371
<i>MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION</i>	381
<i>MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA SOLIDARITE</i>	394
<i>MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE L'INTEGRATION DE LA FEMME AU DEVELOPPEMENT</i>	408
<i>MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE</i>	421
<i>MINISTERE DE LA CULTURE ET DES ARTS</i>	430

Afin de mieux planifier son action et accélérer le développement du pays, le Gouvernement congolais a décidé de se doter d'un Plan National de Développement (PND) comportant :

Un Document de Stratégie pour la Croissance, l'Emploi et la Réduction de la Pauvreté, ***DSCERP 2012-2016 (Livre 1)***. Il offre un cadre intégré des stratégies macroéconomiques et sectorielles que le Congo entend conjuguer pour diversifier et accélérer la croissance, générer des emplois, et développer les secteurs sociaux à la mesure des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), des ambitions d'émergence du Congo, et des aspirations des Congolais.

Un *Condensé des Programmes des Actions Prioritaires* suivi des Cadres de Dépenses à Moyen Terme Sectoriel, ***Condensé PAP-CDMT Ministériels 2012-2016, (LIVRE 2)***, pour la mise en œuvre du DSCERP 2012-2016 ;

Un document d'orientation budgétaire, ***Cadre macroéconomique et budgétaire 2012-2016 (LIVRE 3)***. Il projette les perspectives macroéconomiques à moyen terme (cadre macroéconomique), profile l'allocation des ressources par objectifs stratégiques, domaines d'intervention, missions et institutions (Cadre budgétaire) et précise les modalités de financement

Un ***Cadre Institutionnel de mise en œuvre, de suivi et évaluation de l'Exécution et des Performances des Programmes d'Actions Prioritaires (LIVRE 4)***, qui décrit le dispositif institutionnel et les outils statistiques et informatiques à mettre en place pour assurer l'exécution effective des programmes, le suivi des réalisations et l'évaluation des impacts du développement économique et social du pays

Le présent document qui constitue le Livre 2 du PND, présente les synthèses des rapports PAP-CDMT 2012-2016 de tous les Ministères. Il est organisé par axes stratégiques définis dans le DSCERP et propose, pour chaque Ministère, les réponses aux cinq questions suivantes :

Où en est le Congo aujourd'hui ? : pour faire l'état des lieux du secteur ;

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : pour fixer les objectifs et stratégies appropriés ;

Que faire pour y parvenir ? : pour indiquer les actions à mener dans la période 2012-2016 ;

Comment financer les actions ? : pour préciser les coûts et les stratégies de financement des programmes retenus ;

Comment faire ? : pour préciser le dispositif organisationnel mis en place pour suivre l'exécution des actions et évaluer les performances enregistrées.

Aux propositions de réponses à ces cinq questions, sont annexés cinq tableaux de synthèse donnant :

Les Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016 ;

Les Indicateurs de réalisations et de résultats ;

Une Fiche de suivi des principaux projets ;

L'Exécution des 3 derniers exercices budgétaires ;

Les Projets de Budgets prévisionnels : Présentation classique, Base CDMT Central.

Le document présente aussi, pour l'ensemble des ministères, deux tableaux récapitulatifs mettant en évidence l'évolution des besoins exprimés et des prévisions budgétaires cadrées par axes,

missions, ministères et institutions pour l'économie nationale en termes de dépenses courantes et de dépenses d'investissement pour la période quinquennale 2012-2016.

C'est ainsi que le total des besoins est évalué à 15 099 668,5 millions de FCFA contre 14 022 476,2 millions de FCFA de prévisions budgétaires cadrées ; dégageant un gap de 1 053 487,1 millions de FCFA sur la période 2012-2016.

**PREMIERE PARTIE : SECTEUR
GOUVERNANCE POLITIQUE ET
JUDICIAIRE**

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

Préparé par la Cellule CDMT du Ministère de la Justice et des Droits Humains

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Les attributions du Ministère de la Justice et des Droits Humains sont définies par le décret n°2003-99 du 7 juillet 2003. Elles couvrent les secteurs des droits humains, de l'administration pénitentiaire et des juridictions. Le Ministère de la Justice et des Droits Humains a pour mission de rendre les institutions publiques plus performantes et de consolider l'Etat de droit, en régulant sur le plan juridique les rapports sociaux afin de faire régner la paix sociale, de garantir et protéger les libertés individuelles et collectives et de garantir les investissements tant nationaux qu'étrangers.

L'objet du présent rapport est d'une part, de présenter l'activité réalisée pendant les deux années de la mise en œuvre du PAP-CDMT du ministère, et d'autre part, de faire les projections budgétaires sur les programmes et projets envisagés au cours des cinq prochaines années, dans le cadre de l'élaboration du Plan National de Développement (PND 2012-2016). De ce fait, il permet de faire les réajustements nécessaires au planning DSRP1. Enfin, ce rapport est destiné à éclairer les plus hautes autorités du ministère sur les moyens d'accomplir leurs missions, les choix à opérer pour être plus efficace et performant. Il aidera également les partenaires techniques et financiers du Congo à saisir le fond des préoccupations et des orientations des autorités congolaises en matière de justice afin de mieux les accompagner dans la mise en œuvre des différents programmes et projets.

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

Longtemps régi par deux justices (l'une coutumière et l'autre dite de droit français), le Congo a, par son législateur, tenté d'unifier ce droit en élaborant des lois et des codes. Ce processus demeure cependant inachevé et la mise en place de la commission nationale chargée de la révision des codes en est la preuve.

Le secteur de la justice et des droits humains

On note une méconnaissance par la population des procédures et textes judiciaires et des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, une faiblesse des capacités opérationnelle et institutionnelle.

Indicateurs	Unité	Valeurs		
		2009	2010	Variation
Nombre de magistrats	U			
Nombre de greffiers	U			
Nombre d'avocats inscrits au barreau	U			
Nombre de maisons de justice	U			
Nombre de procès	U			
Nombre moyen d'affaires nouvelles par juges d'instruction	U			
Nombre moyen d'affaires terminées par juges d'instruction	U			

Le secteur de l'administration pénitentiaire

L'état de vétusté des établissements pénitentiaires est très avancé. On note une inexistence des locaux pour les tribunaux, ceux utilisés dans certains départements sont soit en location, soit donné provisoirement par les autorités administratives locales et qui sont pour la plupart inappropriés. Les prisons dans différents départements n'existent pratiquement pas. Celles qui existent ont été construites depuis l'époque coloniale et n'offrent plus des conditions meilleures de détention. On note aussi un surpeuplement des prisons, une irrégularité et une insuffisance de

la ration. A Impfondo, la maison d'arrêt et le palais de justice moderne d'un niveau, construits grâce à la municipalisation accélérée ne sont pas encore fonctionnels en raison des travaux de finition qui sont en cours.

Indicateurs	Unité	Valeurs		
		2009	2010	Variation
Effectif du personnel pénitentiaire	U			
Nombre de maisons d'arrêt	U			
Nombre de maisons d'arrêt réhabilitées	U		1	
Nombre de détenus par cellules	U			
Nombre de centres de détention pour mineur	U			

Le secteur des juridictions

La carte judiciaire du Congo dispose de cinq (5) cours d'appel (Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Owando et Ouesso). On note l'insuffisance des tribunaux dans les départements. Cette situation engendre la tenue des audiences foraines, le manque de moyens roulants pouvant permettre la couverture des tribunaux reculés, rendant ainsi aléatoire les audiences foraines. Le ratio juge/habitant est très faible (0.011%) et à l'insuffisance et à la vétusté des bâtiments s'ajoutent l'absence d'informatisation de l'appareil judiciaire, la complexité des textes et la lenteur dans les procédures administratives et judiciaires.

Indicateurs	Unité	Valeurs		
		2009	2010	Variation
Nombre de textes adoptés	U	-	2	
Le ratio juge/habitant				
Nombre de tribunaux	U			
Tribunal d'Instance (TI)	U			
Tribunal de Grande Instance (TGI)	U			
Nombre de Cour d'appel	U			
Nombre d'audiences foraines	U			

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégies

Les orientations stratégiques du ministère en termes d'objectifs stratégiques, généraux et spécifiques sont consignées dans le tableau ci-dessous :

Objectifs stratégiques	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Cible 2016
Renforcer les capacités d'offres et de services	Développer les infrastructures et les équipements de justice	Construire, réhabiliter et équiper les cours et tribunaux	84
	Développer les infrastructures et les équipements des maisons d'arrêt	Construire, réhabiliter et équiper les prisons	18
Promouvoir la justice	Gérer la réforme juridique et judiciaire	Réformer, vulgariser, publier les textes et procédures	20 textes reformés
	Renforcer les droits de l'homme	Promouvoir la connaissance des procédures et des textes juridiques	Plus de 20% de la population doit avoir des connaissances sur les procédures et textes juridiques
	Politique transversale de l'administration de la qualité	Harmoniser le droit national avec le droit OHADA	Elaboration d'un nouveau cadre juridique des droits des affaires

La principale action à mener en vue d'améliorer le fonctionnement du secteur de la justice et des droits humains serait la création d'un mécanisme efficace de mise à disposition des crédits alloués. Ce mécanisme intégrerait l'allocation d'un budget autonome au pouvoir judiciaire. Le ministère des finances, du budget et du portefeuille public faciliterait ainsi le rendement du secteur de la justice et des droits humains.

Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

Pour atteindre les objectifs stratégiques, les objectifs généraux et spécifiques, le ministère de la justice et des droits humains a entrepris plusieurs actions qui sont en cours de réalisation et a identifié de nouveaux programmes pour la période 2012-2016.

Renforcement des capacités institutionnelles

Il compte un seul programme : Gestion du ministère de la justice et des droits humains

Ce programme a trait au renforcement des capacités institutionnelles du ministère afin de permettre au secteur justice d'asseoir un fonctionnement harmonieux de ses structures. Son exécution physique est évaluée à 80%.

Renforcement des capacités d'offres de services

Cet axe compte deux programmes qui sont :

Développement des infrastructures et des équipements de justice

Développement des infrastructures et des équipements des maisons d'arrêt

Au niveau de ces deux programmes, le Ministère de la Justice et des Droits Humains entreprend d'importantes actions dans le but d'améliorer les capacités d'offres en infrastructures physiques à savoir : la réhabilitation de la maison d'arrêt de Ouesso, la construction des maisons d'arrêt d'Owando, de Pointe-Noire, de Brazzaville, de Mossaka et d'Impfondo, la poursuite de la construction et l'équipement du ministère, la poursuite de la construction du siège du ministère, la poursuite de la construction des tribunaux de grande instance de Kinkala, Kindamba, et d'Oyo, la poursuite de la construction des tribunaux d'instance d'Ignié, de Ngabé, de Ouenzé-Talangaï, la construction des greffes du tribunal de grande instance de Pointe-Noire et de Dolisie, la construction des logements des magistrats à Oyo, Owando et à Makoua. Le niveau d'exécution physique est estimé à 45%.

Promotion de la justice

Cet axe comprend trois programmes à savoir :

Gestion de la réforme juridique et judiciaire

Renforcement des droits de l'homme

Politique transversale de l'amélioration de la qualité

Ces programmes se caractérisent par l'adoption des lois sur les peuples autochtones, la loi sur la protection de l'enfant en République du Congo, les projets de lois en cours d'élaboration sur les personnes et groupes vulnérables ainsi que le projet de loi sur la modernisation de la justice. Le pourcentage d'exécution physique est estimé à 40%.

Période 2012 -2016 :

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

AXE : RENFORCEMENT DES CAPACITES D'OFFRES DE SERVICES

PROGRAMME : Développement des infrastructures et des équipements de justice

Sous-Programme: Gestion des infrastructures

- Projet : Construction des logements des magistrats à Oyo
- Projet : Construction des logements des magistrats à Owando
- Projet : Construction des logements des magistrats à Kinkala
- Projet : Construction de la direction départementale des droits de l'homme à Brazzaville
- Projet : Construction de la direction départementale des droits de l'homme à Pointe-Noire
- Projet : Construction de la direction départementale des droits de l'homme à Owando

Sous-Programme: Gestion des équipements

- Projet : Equipement de la direction départementale des droits de l'homme de Brazzaville
- Projet : Equipement de la direction départementale des droits de l'homme de Pointe-Noire
- Projet : Equipement de la direction départementale des droits de l'homme d'Owando

Sous-Programme: Gestion des tribunaux

- Projet : Construction du tribunal de grande instance de Kinkala
- Projet : Construction du tribunal de grande instance de Kindamba
- Projet : Construction du tribunal de grande instance de Djambala
- Projet : Construction du tribunal de grande instance de Mossendjo
- Projet : Construction du tribunal de grande instance de Madingou
- Projet : Construction du tribunal de grande instance de Sibiti
- Projet : Construction du tribunal de grande instance de Mossaka

Sous – Programme : Equipement des tribunaux

- Projet : Equipement du tribunal de grande instance de Kinkala
- Projet : Equipement du tribunal de grande instance de Kindamba
- Projet : Equipement du tribunal de grande instance de Djambala
- Projet : Equipement du tribunal de grande instance de Mossendjo
- Projet : Equipement du tribunal de grande instance de Madingou
- Projet : Equipement du tribunal de grande instance de Sibiti
- Projet : Equipement du tribunal de grande instance de Mossaka

Sous – Programme : Construction des cours

- Projet : Construction du palais de justice d'Owando
- Projet : Construction du palais de justice de Ouesso

Sous – Programme : Equipement des cours

- Projet : Equipement de la cour d'appel de Brazzaville
- Projet : Equipement de la cour d'appel de Pointe - Noire
- Projet : Equipement de la cour d'appel de Dolisie
- Projet : Equipement de la cour d'appel d'Owando
- Projet : Equipement de la cour d'appel de Ouesso

PROGRAMME : Développement des infrastructures et des équipements des maisons d'arrêt

Sous – Programme : Construction

- Projet : Construction de la maison d'arrêt de Brazzaville
- Projet : Construction de la maison d'arrêt de Pointe - Noire

Projet : Construction de la maison d'arrêt d'Owando

Sous – Programme : Réhabilitation des maisons d'arrêt

Projet : Réhabilitation de la maison d'arrêt de Sibiti
Projet : Réhabilitation de la maison d'arrêt de Madingou
Projet : Réhabilitation de la maison d'arrêt de Mossendjo
Projet : Réhabilitation de la maison d'arrêt de Djambala
Projet : Réhabilitation de la maison d'arrêt de Dolisie

Sous – Programme : Equipement des maisons d'arrêt

Projet : Equipement de la maison d'arrêt de Brazzaville
Projet : Equipement de la maison d'arrêt de Pointe-Noire
Projet : Equipement de la maison d'arrêt d'Owando

AXE : PROMOTION DE LA JUSTICE

PROGRAMME : Gestion de la Réforme Juridique et Judiciaire

Sous – Programme : Réforme – Vulgarisation – Publication des textes et procédures

Projet : Informatisation – éducation – communication des textes et procédures

Sous – Programme : Réforme

Projet : Réformes des codes et autres textes

PROGRAMME : Renforcement des droits de l'homme

Sous – Programme : Promotion de la connaissance des procédures et des textes juridiques

Projet : Appui à la construction d'un centre de ressources pour les ANE
Projet : Education aux droits humains
Projet : Information et sensibilisation aux droits humains

PROGRAMME : Politique transversale de l'amélioration de la qualité

Sous – Programme : OHADA

Projet : Harmonisation du code du commerce avec les textes de l'OHADA

Comment financer les actions ? : Coût des programmes et stratégies de financement

La revue des trois derniers exercices budgétaires met en évidence une évolution mesurée et croissante des budgets du ministère. En 2008, il a été décaissé 8 511 millions de francs CFA pour une prévision de 12 404 millions de FCFA, 13 687 millions de FCFA pour une prévision de 12 556 millions de FCFA en 2009 et 14 599,2 millions de FCFA pour une prévision de 16 409,5 millions de FCFA en 2010 avec des taux d'exécution satisfaisants dans l'ensemble (respectivement 68,6% en 2008, 109,0% en 2009 et 89% en 2010).

Le coût des programmes et stratégies de financement pour la période 2012-2016 est présenté dans le tableau ci-dessous :

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS	Besoins Exprimés	9 712,7	17 475,0	27 187,7	64 682,4	89 114,0	153 796,4
	Prévisions cadrées	10 172,2	7 764,0	17 936,2	55 458,1	75 212,4	130 670,5
	Ecart	-459,5	9 711,0	9 251,5	9 224,3	13 901,6	23 125,9

Source : CPCMB

Les besoins de financement quinquennal (2012-2016) du secteur de la justice sont chiffrés à 153 796,4 millions de francs CFA (dont 64 682,4 millions de francs CFA en fonctionnement et 89 114,0 millions de francs CFA en investissement) alors que les prévisions des allocations du PAP sont de 130 670,5 millions de francs CFA soit un gap de 23 125,9 millions de francs CFA.

Les dotations en 2012 sont fixées à **17 936,2** millions de francs CFA.

Dans le cadre du plan d'actions chiffré de la loi de programmation du secteur justice, le ministère a mis en place une stratégie de financement qui s'articule ainsi qu'il suit :

✓ contribution de l'Etat congolais :

La part des ressources propres à l'Etat dans le financement public du plan d'actions s'élève à la somme de 94 899,1 millions de francs CFA.

✓ appui des partenaires techniques et financiers :

La part des ressources extérieures sollicitées par l'Etat pour le financement public du plan d'actions est chiffrée à 15 139,0 millions de francs CFA.

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2012-2016

Pour améliorer les performances budgétaires du Ministère, des dispositions ont été prises afin que le plan de passage des marchés soit disponible à temps. Il faut noter également que la gestion de la plupart des gros projets du Ministère par la Délégation Générale des Grands Travaux est un gage de suivi rapproché, plus efficace, de nature à augmenter la consommation budgétaire du Ministère. Il est envisagé la mise en place des fiches et des tableaux de bord de suivi permanent de tous les projets du Ministère auprès des différents gestionnaires techniques et administratifs des projets. A cet effet, un tableau d'indicateurs de suivi des différents programmes a été conçu, et *l'annexe 2* ci-dessous en donne les principaux indicateurs.

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		Historiques		De base	Cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
<i>Sous-secteur de la justice et des droits humains</i>						
Nombre de magistrats	U					
Nombre de greffiers	U					
Nombre d'avocats inscrits au barreau	U					
Nombre de maisons de justice	U					
Nombre de procès	U					
Nombre moyen d'affaires nouvelles par juges d'instruction	U					
Nombre moyen d'affaires terminées par juges d'instruction	U					
Nombre de prisonniers amnistiés	U					
<i>Sous-secteur de l'administration pénitentiaire</i>						
Population carcérale	U					
Taux de détention	%					
Effectif des personnels pénitentiaires	U					
Nombre de détenus par cellule	U					
Nombre de maisons d'arrêt	U					
Nombre de maisons d'arrêt	U					
Nombre de centres de détention pour mineur	U					
<i>Sous-secteur des juridictions</i>						
Nombre de textes adoptés	U	-	2	-	3	05
Le ratio juge/habitant						
Nombre de tribunaux	U					
Tribunal d'Instance (TI)	U					
Tribunal de Grande Instance (TGI)	U					
Nombre de Cour d'appel	U					
Nombre d'audiences foraines	U					

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Programmes/Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			historiques		de base	cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Développement des infrastructures et des équipements de justice	nombre de tribunaux construits	U					
	nombre des tribunaux réhabilités	U					
	nombre de tribunaux équipés	U					
	nombre de cours construits	U					
	nombre de cours réhabilités	U					
	nombre de cours équipés	U					
Développement des ressources humaines de justice	Nombre de formations organisées	U					
	Nombre de magistrats formés	U					
	Nombre du personnel de justice formés	U					
	Nombre du personnel carcéral formés	U					
Développement des infrastructures et des équipements des maisons d'arrêt	Nombre des maisons d'arrêt construites	U					
	Nombre de maisons d'arrêts réhabilitées	U					
	Nombre de maisons d'arrêt équipées	U					
Gestion de la réforme juridique et judiciaire	Nombre de codes reformés	U					
	Nombre de séminaires de formation tenus	U					
Renforcement des droits de l'homme	Nombre de textes vulgarisés	U					
	Nombre de séminaires de sensibilisation	U					
Politique transversale de l'amélioration de la qualité							

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coût total (en millions de F CFA)		Niveau d'exécution (%)		Budget prévu en (en millions de F CFA)				Besoins futurs (en millions de F CFA)	Délais	
		Initial	Actualisé	financière	Physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
01	Construction de l'immeuble siège du ministère de la justice	10.000	10.500	85%	90%	10.500			10.500	500	Nov 2009	2012
02	Construction du tribunal de grande instance d'Oyo	999		75%	92%	999			999		2010	2012
03	Construction du tribunal d'instance de Ouenzé / Talangai	1.500	2.800	45%	63%	2.800			2.800		2004	2013
04	Construction du tribunal de grande instance de Kindamba	999	2.300	15%	40%	2.300			2.300		2009	2013
05	Construction du tribunal de grande instance de Mossaka	999	1.306	19,14 %	5%	1.306			1.306		2010	2013
06	Construction du tribunal de grande instance de Kinkala	999	1.188	23,5%	45%	1.188			1.188			
07	Construction du tribunal de grande instance d'Ewo	999	1.306	49,77 %	65%	1.306			1.306		2010	2013
08	Construction du tribunal d'instance d'Ignié	280		95%	95%	280			280		2006	2012
09	Construction du tribunal d'instance de Ngabé	280		95%	95%	280			280		2006	2012
10	Construction de la maison d'arrêt de Mossaka	999	1.800	19,44%	7%	1.800			1.800		2010	2013
11	Construction de la maison d'arrêt d'Impfondo	999	1.800	95%	95%	1.800			1.800		2005	2012
A démarrer en 2012												
12	Construction d'une salle d'audience de Brazzaville	200				200			200			

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	6781,5	6988	103,0	7455,7	7043	94,5	7 301,5	8 490,2	116,3
Salaires et rémunérations	5127,2	5145,2	100,4	5127,2	5554,2	108,3	5 127,2	5 897,4	115,0
Biens et services	1224,3	1373	112,1	1798,5	976,3	54,3	1 664,3	2 177,8	130,9
Transferts	430	469,8	109,3	530	512,5	96,7	510,0	415,0	81,4
INVESTISSEMENT	5 622,0	1 523,0	27,1	5 100,0	6 644,0	130,3	9108,0	6109,0	67,1
TOTAL	12 404	8 511	68,6	12 556	13 687	109,0	16409,5	14 599,2	89,0

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projet de Budget 2012 : Présentation classique, Base CDMT.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	17 936	20 995	25 347	30 716	35 678	130 671
DEPENSES COURANTES	10 172	10 307	10 754	11 577	12 647	55 458
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 764	10 688	14 593	19 137	23 031	75 212

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

**MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA
COOPERATION**

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

Préparé par la Cellule CDMT du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération est le département en charge de l'élaboration et de l'exécution de la politique extérieure du Congo. Il est structuré de la manière suivante :

Le Cabinet ;

Les structures rattachées au Cabinet (Direction des Etudes et de la Planification, Centre d'Analyse et de Prospective et la Cellule Diplomatique de Crise);

Le Secrétariat Général (Département des Services Généraux, Département du Protocole Diplomatique et des Affaires Consulaires, Département Afrique, Département Europe-Amérique-Asie et Océanie, et Département des Affaires Multilatérales) ;

L'Inspection Générale ;

Les Services Extérieurs ;

Les Directions Départementales (de la Sangha, du Kouilou et de la Likouala)

Les axes prioritaires du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération se présentent ainsi qu'il suit :

- ✓ élaboration et mise œuvre de la politique extérieure du Congo ;
- ✓ éco diplomatie et action partenariale ;
- ✓ modernisation de l'outil diplomatique et investissement humain.

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

Le Congo jouit d'un préjugé diplomatique favorable au plan international ; ce qui fait de lui un pays écouté et respecté dans le monde.

Elu à la tête de l'OUA (1986 et 2007 pour l'UA), deux fois Président du Conseil de Sécurité des Nations Unies, Membre de la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies, impliqué plusieurs fois dans le règlement des conflits, le Congo fait partie des pays dont la voix a un large écho à l'extérieur.

Le Congo est également membre de plusieurs Organisations Internationales à caractère universel, régional et sous-régional ; il entretient des relations partenariales tant sur le plan bilatéral que multilatéral.

Afin de marquer sa présence et d'entretenir des relations d'amitié et de coopération avec un certain nombre de pays, le Congo compte actuellement 33 Ambassades et 3 Consulats Généraux.

Tenant compte de la variation de l'environnement international, notamment les crises en Afrique et dans le Monde, la diplomatie d'urgence a été inscrite au centre de ses préoccupations ; celle-ci s'est traduite par l'institution d'une Cellule de Crise Diplomatique (CDC) au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

Le Congo entretient divers partenariats à travers les commissions mixtes, les consultations politiques et les réunions internationales.

En somme, la politique extérieure du Congo se caractérise par un activisme et une présence remarquables à travers le Monde.

Cependant, la diplomatie congolaise accuse un déficit de capacités dans les domaines ci-après :

- faiblesse dans la préparation et les négociations internationales ;
- éclatement de la coopération en plusieurs pôles ;
- manque de suivi des engagements internationaux ;
- manque de spécialisation des cadres ;
- manque d'un fonds de coopération et d'appui à l'action extérieure ;
- difficultés dans l'exécution du mouvement diplomatique.

<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeurs</i>		
		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Variation</i>
<i>Politique extérieure</i>				
	U			
	U			
<i>Eco-diplomatie</i>				
	U			
	U			
<i>Modernisation de l'outil diplomatique et investissement humain</i>				
	U			
	U			

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégies

Pour les 5 années à venir (2012-2016), la diplomatie congolaise s'articulera autour des objectifs stratégiques ci-après :

<i>Objectifs stratégiques</i>	<i>Objectif général</i>	<i>Objectifs spécifiques</i>	<i>Cibles 2016</i>
Elaborer et mettre en œuvre la politique extérieure	Faire du Congo un acteur écouté et respecté sur la scène internationale	Création d'une base de données sur l'état du monde	100%
		Création d'une base de données sur les partenariats	100%
		Création d'une base de données sur les Congolais de l'étranger (Diaspora)	100%
		Gérer la diplomatie d'urgence ou de crise	100%
		Optimiser la participation du Congo aux réunions internationales	100%
		Représenter le Congo sur la scène internationale et promouvoir l'image du Congo	100%
		Positionner les cadres congolais dans les Organisations Internationales	100%
Développer une coopération internationale diversifiée	Mobiliser les partenariats en faveur du développement	Coordonner la politique nationale de coopération	100%
		Négocier, signer, suivre et évaluer les accords de partenariat	100%
		Organiser les commissions mixtes et réunions internationales	35
		Mettre en place un fonds de coopération et d'appui à l'action extérieure	100%
		Renforcer les capacités de préparation et de négociation internationale	100%
		Mobiliser les ressources additionnelles	100%
		Gérer les contributions du Congo dans les institutions internationales	100%
Moderniser l'outil diplomatique	Renforcer les capacités	Equiper le département en TIC	100%
		Acquérir, réhabiliter et équiper les bâtiments diplomatiques	25
		Interconnecter le MAEC avec les services extérieurs	100%
		Former le personnel	100%
		Réviser le statut des personnels des services diplomatiques et consulaires	100%
		Equiper la bibliothèque	100%
		Assurer le fonctionnement du laboratoire de langues	100%
		Renouveler le parc auto	25
		Ouvrir les missions diplomatiques, économiques et consulaires	16
		Assurer la communication diplomatique	100%
		Effectuer le mouvement diplomatique	100%
		Restaurer la mémoire diplomatique	100%
		Gérer le contentieux extérieur de l'Etat	100%
		Renforcer les capacités en matière de prise de décision	100%

AXE 1 : ELABORATION ET MISE ŒUVRE DE LA POLITIQUE EXTERIEURE DU CONGO

PROGRAMME : Renforcement de l'action diplomatique du Congo sur la scène internationale

Sous-programme : Gestion de l'état du monde et de la diplomatie d'urgence

Projet : installation de la cellule diplomatique de crise

Projet : création d'une base de données des congolais de l'étranger

Projet : création d'une base de données sur les Etats et les Organisations Internationales

Sous-programme : Négociation et représentation internationale

Projet : renforcement des capacités et de négociations internationales

Projet : représentation du Congo sur la scène internationale

Projet : placement des cadres congolais dans les Organisations Internationales

AXE 2 : ECO DIPLOMATIE ET ACTION PARTENARIALE

PROGRAMME : Gestion de la coopération internationale

Sous-programme : Coordination de la politique de coopération

Projet : préparation des réunions internationales

Projet : suivi et évaluation des engagements internationaux

Projet : ouverture des missions économiques

Projet : mobilisation de la Diaspora congolaise

AXE 3: MODERNISER L'OUTIL DIPLOMATIQUE ET RENFORCER LES CAPACITES HUMAINES

PROGRAMME : Equipement du département en matériels techniques

Sous-programme : Communication diplomatique

Projet : interconnexion du MAEC avec les missions diplomatiques

Projet : équipement de la presse diplomatique

Projet : équipement du laboratoire de langues et du Centre de traduction et d'interprétariat

Projet : équipement en réseau informatique à l'Administration Centrale

Sous-programme : Construction bâtiments

Projet : construction du bâtiment annexe

Projet : transformation de l'auditorium en salle polyvalente

Projet : construction du siège du département du Kouilou à Pointe-Noire

Projet : construction du siège du département de la Likouala à Impfondo

Sous-programme : Restauration de la mémoire diplomatique

Projet : réhabilitation et gestion des archives diplomatiques

Projet : mise en place et équipement de la bibliothèque diplomatique

Sous-programme : Ouverture et équipement des missions diplomatiques, économiques et consulaires

Projet : ouverture des missions diplomatiques

Projet : ouverture des missions économiques

Projet : ouverture des missions consulaires

Projet : équipement des Ambassades en biens, meubles et immeubles
 Projet : équipement en automobiles

Sous-programme : Investissement humain

Projet : formation d'interprètes traducteurs
 Projet : formation des documentalistes
 Projet : formation des gestionnaires en ressources humaines
 Projet : formation des gestionnaires et planificateurs des projets
 Projet : recyclage des cadres des services diplomatiques et consulaires
 Projet : Assurer le fonctionnement du laboratoire de langues
 Projet : révision du statut des cadres des services diplomatiques et consulaires
 Projet : mise en œuvre du décret 2005-234 du 3 mai 2005 fixant le régime de rémunération applicable aux personnels diplomatique et assimilé

Comment financer les actions ? : Coût des programmes et stratégies de financement

En 2008, il a été décaissé 14 580,3 millions de francs CFA pour une prévision de 18 964,5 millions de FCFA, soit un taux d'exécution de 76,9%. En 2009, 15 879,5 millions de FCFA ont été décaissés pour une prévision de 23 358,2 millions de FCFA, soit un taux d'exécution de 68,0%. En 2010, 19 089,6 millions de FCFA ont été décaissés pour une prévision de 21 586,0 millions de FCFA en 2010, soit un taux d'exécution de 88,4%.

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION	Besoins Exprimés	47 773,0	20 214,0	67 987,0	250 283,0	142 804,0	393 087,0
	Prévisions cadrées	26 136,3	6 051,0	32 187,3	136 933,8	31 583,0	168 516,8
	Gap	21 636,7	14 163,0	35 799,7	113 349,2	111 221,0	224 570,2

Source : CPCMB

Le tableau ci-dessus montre que le **coût global du PAP pour la période 2012-2016 du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération est estimé à 393 087 millions de F CFA dont 250.283,0 millions de francs CFA en fonctionnement et 142 804,0 millions de francs CFA en investissement.** Cependant, les ressources budgétaires prévisionnelles du CDMT Central sont en deçà des besoins exprimés. Elles ne représentent que **168 516,8 millions de F CFA**, soit 42,87% du coût réel du PAP. La différence entre le besoin estimé et le coût réel cadré dégage un gap de 224 570,2 millions de F CFA. Les dotations **pour l'année 2012 se chiffrent à 32 187,3 millions de francs CFA.**

Pour permettre au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération d'atteindre ses objectifs décrits dans ses différents axes stratégiques, des ressources additionnelles sont nécessaires pour combler le gap.

Pour 2012, trois (3) projets méritent une attention particulière, compte tenu de leur portée stratégique pour la réussite de la mission du Ministère, notamment :

- Projet : Achat des bâtiments diplomatiques à Brasilia (Brésil) et à New-Delhi (Inde);
- Projet : Réhabilitation des bâtiments diplomatiques à Bruxelles (Belgique);
- Projet : Ouverture de la mission diplomatique à New-Delhi (Inde) et Caracas (Venezuela).

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2012-2016

Pour améliorer les performances dans l'exécution du budget du Ministère, il y a lieu de procéder:

- à la publication dans les délais du plan de passation des marchés publics ;
- au contrôle, suivi-évaluation des projets.

A cet effet, un tableau d'indicateurs de suivi des différents programmes a été élaboré (Cf. annexe 2).

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		Historiques		de base	cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
<i>Politique extérieure</i>						
	U					
<i>Eco-diplomatie</i>						
	U					
	U					
<i>Modernisation de l'outil diplomatique et investissement humain</i>						
nombre de chancellerie réhabilitation	U					

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Programme	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			2009	2010	2011	2012	2016
Gestion des représentations diplomatiques	Nombre de bâtiments achetés ou construits	U	1	0	0	1	5
	Nombre de bâtiments réfectionnés	U	1	0	2	2	10
Extension de la carte diplomatique	Nombre de représentations ouvertes	U	1	2	0	1	5
Développement de la coopération	Nombre de missions de prospection effectuées	U	2	0	0	1	5
	Nombre de commissions mixtes tenues	U	1	3	3	3	15

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coût total (en millions de FCFA)		Coût d'exécution (%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Construction et Équipement de la Direction Départementale de la Sangha à Ouesso	159	159	30%	30%	0	0	0	0	150	01/O1/2011	31/12/2013
2	Interconnexion du MAEC avec les services extérieurs	300	300	100%	80%	0	0	0	0	650	01/O1/2011	31/12/2016
3	Acquisition des bâtiments diplomatiques à Abuja (Nigeria)	300	300	100%	0%	0	0	0	0	0	01/O1/2012	31/12/2012
4	Acquisition des bâtiments du Consulat Général à Franceville (Gabon)	150	150	30%	30%	0	0	0	0	116	20/04/2011	31/12/2013
5	Réfection et réhabilitation des bâtiments diplomatiques à Bruxelles (Belgique)	200	200	30%	0%	300	0	0	300	200	01/O1/2011	31/12/2016
6	Réfection et réhabilitation des bâtiments diplomatiques à New-York (USA)	300	300	0%	0%	0	0	0	0	1000	Avril 2012	Avril 2013
A démarrer en 2012												
1	Construction et Équipement du bâtiment annexe du Ministère	0	0	0%	0%	0	0	2900	2900	0	01/O1/2012	31/12/2012
2	Transformation de l'auditorium en salle polyvalente	0	0	0%	0%	0	0	400	400	0	01/O1/2012	31/12/2012
3	Construction d'une chancellerie à Kinshasa (RDC)	0	0	0%	0%	200	0	0	200	200	01/O1/2012	31/12/2012
4	Acquisition des bâtiments diplomatiques à New Delhi (Inde)	0	0	0%	0%	600	0	0	600	600	01/O1/2012	31/12/2012

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	16764,5	10723,2	64	19817,2	13265,8	66,9	18942,0	16729,5	88,3
Salaires et rémunérations	11844	9734	82,2	11844	9572,1	80,8	11826,1	9582,9	81,0
Biens et services	4492,5	518,9	11,6	7545,2	3345,1	44,3	6687,9	6762,4	101,1
Transferts	428,0	470,3	109,9	428	348,6	81,4	428,0	384,2	89,8
INVESTISSEMENT	2200,0	3857,1	175,3	3541,0	2613,7	73,8	2644,0	2360,1	89,3
TOTAL	18964,5	14580,3	76,9	23358,2	15879,5	68,0	21586	19089,6	88,4

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projets de Budgets prévisionnels : Présentation classique, Base CDMT Central.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	32 187	32 190	32 852	34 593	36 695	168 517
DEPENSES COURANTES	26 136	26 092	26 572	28 059	30 074	136 934
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 051	6 097	6 280	6 534	6 621	31 583

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

**MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC
LE PARLEMENT**

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

Préparé par la Cellule CDMT du Ministère de la Communication et des Relation avec le Parlement

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Les attributions du Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement (MCRP) ont été définies par décret N°2003 – 225 du 21 août 2003 portant organisation du MCRP. Elles couvrent essentiellement les sous-secteurs d'activités liées à l'information : la radio diffusion et la télé diffusion. Le Ministère veille à l'information des citoyens, exécute la politique de la Nation telle que définie par le Président de la République dans les domaines de l'information, de la communication et des relations avec le Parlement, assure la coordination de la communication gouvernementale et explique l'action gouvernementale.

La place du secteur d'information est donc centrale dans les activités socio-économiques du pays.

L'objet du présent rapport est d'une part, de présenter les activités réalisées pendant les deux années de la mise en œuvre du PAP-CDMT du Ministère, et d'autre part, de faire les projections budgétaires sur les programmes et projets envisagés au cours des cinq prochaines années, dans le cadre de l'élaboration du Plan National de Développement (PND 2012-2016). Ce rapport est destiné à éclairer les plus hautes autorités du Ministère sur les moyens d'accomplir leurs missions, les choix à opérer pour être plus efficace et performant.

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

L'état des réseaux d'information reste préoccupant malgré les efforts entrepris dans le cadre de la réalisation d'un nouveau centre national de radio et de télévision du fait de la non maîtrise de la technologie de pointe des équipements. Toutefois, grâce aux efforts en cours dans la mise en œuvre du PND, du DSRP et du projet de société du Chef de l'Etat, la tendance va vers l'amélioration.

La communication se heurte à plusieurs problèmes de différents ordres à savoir :

- faible accès des populations à l'information en temps réel ;
- vétusté et de l'insuffisance des équipements techniques : faible développement de l'internet, sous équipement du centre de formation et de perfectionnement des professionnels de l'information et de la communication (CFPPIC), existence d'un centre de documentation pour les medias (CDM) sous équipé
- insuffisance en infrastructures : bâtiments pour les médias, couverture insuffisante du territoire national en radio et télévision
- faible qualification en ressources humaines : existence d'un personnel peu qualifié et non recyclé par rapport aux T.I.C, centre de formation et de perfectionnement des professionnels de l'information et de la communication (CFPPIC) non opérationnel
- mauvaise organisation des médias : CFPPIC non opérationnel depuis sa création en 1998, absence de véritables entreprises de presse, insuffisance des données statistiques de production et de publication des organes de presse et absence de textes d'application de lois.

Néanmoins, l'acquisition du centre national de radio et télévision le 5 février 2009, avec des équipements modernes, La dotation de certains chefs-lieux des départements (Ouessou, Owando, Dolisie, Oyo, Pointe - Noire) en équipements de réception du signal satellitaire n'est qu'un début de processus de la couverture médiatique du territoire national en Radio et Télévision.

La couverture médiatique nationale en radio et télévision est un défi majeur. Elle passe par l'installation des émetteurs TV/FM en milieu rural, le renforcement des capacités humaines, la numérisation des archives audiovisuelles et l'implantation de l'internet.

<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeurs</i>		
		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Variation</i>
Taux de couverture Nationale en Radio	%	60	60	0
Taux de couverture Nationale en télévision	%	44	44	0
Nombre d'émetteurs de Radio	U	0	1	1
Nombre d'émetteurs de télévision	U	0	1	1
Nombre de stations relais	U	6	7	1
Nombre de chaînes de télévisions privées	U	7	7	0
Nombre de station radio privées	U	10	10	0
Nombre de fréquences attribuées	U	17	17	0
Nombre de journaux de la presse écrite	U	51	51	0

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégies

Les orientations stratégiques du Ministère en termes d'objectifs stratégiques, généraux et spécifiques sont consignées dans le tableau ci-dessous

<i>Objectifs Stratégiques</i>	<i>Objectifs Généraux</i>	<i>Objectifs Spécifiques</i>	<i>Cibles 2016</i>
Améliorer la couverture médiatique	Développer les ressources humaines des organes de production et de diffusion	Gérer les journalistes et les techniciens de la communication	500 journalistes formés par objectif ;
			500 techniciens formés dans les domaines des TIC
	Gérer les ressources financières et matérielles	Gérer les ressources matérielles des organes de production et de diffusion	Les radios et TV : à Oyo ; à Boundji et la radio Brazzaville opérationnelles. .le CFPPIC opérationnel.
	Accompagner le secteur privé	Appuyer le secteur privé	200 journalistes et 100 techniciens formés
Promouvoir la communication	Améliorer la gouvernance du secteur de la communication	Améliorer le cadre juridique	La vulgarisation de la loi n° 8-2001 du 12/11/2001 sur la liberté de l'information et de la communication effective sur tout le territoire Les décrets d'application de la loi n° 8-2001 du 12/11/2001

<i>Objectifs Stratégiques</i>	<i>Objectifs Généraux</i>	<i>Objectifs Spécifiques</i>	<i>Cibles 2016</i>
			sur la liberté de l'information et de la communication élaborés et vulgarisés
		Gérer la communication gouvernementale	La communication Gouvernementale atteint 75%.
			Le journal « le courrier du Gouvernement » paraît mensuellement
			Les efforts de coordination des cellules de communication sectorielles portés à 80%
		Gérer les activités du Parlement	La liaison avec les services du Parlement assurée à 70%.
			Le suivi du déroulement de la procédure législative atteint 80%.

Les politiques transversales mises en œuvre pour atteindre les objectifs visés consiste à :

- Rationaliser et harmoniser la gestion du travail entre la direction des études et de la planification et la cellule de passation des marchés publics ;
- Renforcer la DEP dans son rôle d'interface et de conseil entre les opérateurs économiques bénéficiaires des marchés et les organes de contrôle et de régulation des marchés publics (ARMP et DGCMP) ;
- Mettre à contribution l'expertise extérieure pour la formation des journalistes et des techniciens du ministère ;
- Suivre et évaluer les différentes étapes des projets du début jusqu'à leur aboutissement.

Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

Suivant les différents axes, les actions ont été menées et plusieurs autres sont programmées pour les années prochaines. Néanmoins il sied de remarquer que les réalisations d'autres projets du ministère dont l'exécution et le suivi sont faits par la délégation des grands travaux échappent au contrôle dudit ministère.

L'axe 1 et 3, respectivement Renforcement des capacités institutionnelles et Promotion de la communication, ont connu un début de réalisation.

AXE : RENFORCEMENT DES ORGANES DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION

PROGRAMME : gestion des ressources financières et matérielles de la communication

Sous-Programme : Gestion des ressources matérielles

Projet : Acquisition des équipements techniques des centres de production/diffusion (radio, télévision, télédiffusion) ». Les équipements commandés ont été acquis et installés. Ce projet est entièrement réalisé

Projet : Acquisition des véhicules utilitaires des centres de production (Radio, TV) et de diffusion (TDC). Le projet a été réalisé à 100%.

Projet : Renforcement des capacités énergétiques des centres de production (Radio, TV) et de diffusion (TDC) a été réalisé. Le matériel électrique correspondant aux décaissements a été livré et réceptionné.

Projet : Révision des émetteurs ondes courtes (PK13, PK45, Djoué) a été réalisé à 100%. Les équipements ont été livrés et réceptionnés.

Tenant compte d'une part du projet de société du Chef de l'État « Le Chemin d'Avenir » et d'autre part de la lettre de cadrage du Président de la République aux membres du Gouvernement, plusieurs projets sont prévus pour démarrer au cours de l'année 2012. Ces projets visent entre autre la réhabilitation et l'équipement des structures du ministère, le développement des réseaux intranet et internet et les études sur la construction des bâtiments administratifs et techniques du Ministère.

Période 2012 -2016 :

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

AXE : RENFORCEMENT DES ORGANES DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION

PROGRAMME : Gestion des ressources financières et matérielles de la communication

Sous-Programme : Gestion des ressources financières

Projet : Réhabilitation du réseau national de l'ACI

Projet : Renforcement des capacités énergétiques des centres de production /diffusion (radio, télé, TDC)

Sous-Programme : Gestion des ressources matérielles

Projet : Construction de la maison de la radio et télévision à Pointe-Noire

Projet : Acquisition des équipements de réception du signal satellitaire dans les chefs-lieux de départements

Projet : Création des centres émetteurs TV/FM dans les chefs-lieux de départements et de districts

Projet : Maintenance des équipements techniques des organes de production et de diffusion

Projet : Renforcement des capacités techniques des organes de presse écrite

AXE : PROMOTION DE LA COMMUNICATION

PROGRAMME : Amélioration de la Gouvernance

Sous-Programme : Gestion de la communication gouvernementale

Projet : Elaboration des textes d'application des lois en vigueur

Projet : Contrôle de la légalité des entreprises d'information et de communication

Projet : Campagne de sensibilisation sur les activités du Gouvernement

Projet : Production des programmes audiovisuels

Comment financer les actions ? : Coût des programmes et stratégies de financement

En 2008, il a été décaissé 5 342,4 millions de francs CFA pour une prévision de 5 356,8 millions de FCFA, 5 475,5 millions de FCFA pour une prévision de 6 419,8 millions de FCFA en 2009 et 6 879,7 millions de FCFA pour une prévision de 11 431,8 millions de FCFA en 2010 avec des taux d'exécution satisfaisants dans l'ensemble (respectivement 99,7% en 2008, 85,3% en 2009 et 60,2% en 2010).

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT	Besoins Exprimés	10 256,5	13 202,1	23 458,6	49 781,4	47 754,6	97 536,0
	Prévisions cadrées	7 924,1	4 638,0	12 562,1	41 236,2	25 131,7	66 367,9
	Ecart	2 332,4	8 564,1	10 896,5	8 545,2	22 622,9	31 168,1

Source : CPCMB

Le tableau ci-dessus montre **les besoins exprimés par le Ministère de la communication pour la période allant de 2012 à 2016 s'élèvent à 97 536,0 millions de francs CFA** dont 49 781,4 millions de francs CFA en fonctionnement et 47 754,6 millions de francs CFA en investissement. Par contre, l'enveloppe du cadrage pour la même période est de 66 367,9 millions de francs CFA, soit un gap de 31 168,1 millions de francs CFA. Pour l'année 2012, les prévisions cadrées se chiffrent à 12 562,1 millions de francs CFA.

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2012-2016

Pour améliorer les performances budgétaires du Ministère, des dispositions ont été prises afin que le plan de passation des marchés soit disponible à temps. Il faut noter également que la gestion de la plupart des gros projets du Ministère par la Délégation Générale des Grands Travaux est un gage de suivi rapproché, plus efficace, de nature à augmenter la consommation budgétaire du Ministère. Il est envisagé la mise en place des fiches et des tableaux de bord de suivi permanent de tous les projets du Ministère auprès des différents gestionnaires techniques et administratifs des projets. A cet effet, un tableau d'indicateurs de suivi des différents programmes a été conçu, et *l'annexe 2* ci-dessous en donne les principaux indicateurs.

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		Historiques		de base	cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
Taux de couverture nationale en radio	%	60%	60%	70%	80%	100%
Taux de couverture nationale en télévision	%	44%	44%	48%	52%	100%
Nombre des émetteurs de radio	U	0	1	1	8	40
Nombre d'émetteurs de télévision	U	0	1	2	8	40
Nombre de stations relais installées	U	6	7	8	14	20
Nombre de chaines de télévisions privées	U	7	7	7	10	15
Nombre de station radio privées	U	10	10	11	13	20
Nombre de fréquences attribuées	U	17	17	18	23	35
Nombre de journaux de la presse écrite	U	51	51	51	53	55

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Programmes/Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			Historiques		de base	cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Gestion du ministère	nombre d'agents recrutés	U		150	150	155	2000
	études pour la construction du siège du ministère réalisées	U		1	-	-	1
	siège du ministère réhabilité et équipé	U		1	1	-	1
	nombre de matériel roulant acquis	U		3	6	6	9
	nombre de formateurs formés	U		2	2	2	6
	nombre d'agents formés et recyclés	U		20	20	20	60
	nombre d'ordinateurs acquis	U		150	150	150	300
	stratégie sectorielle élaborée	U		1	-	-	1
	CDMT révisé	U		1	1	1	5
	système de suivi et évaluation élaboré	U		1	1	1	5
	nombre de structures urbaines et départementales es interconnectées	U		15	6	5	20
	site web installé			1	1	1	1
Développement des ressources humaines	nombre de formateurs formés	U		10	10	10	40
	nombre d'agents formés	U		100	100	100	1460

Gestion des ressources financières et matérielles de la communication	études non réalisées pour la construction de : l'ACI, NR, CFPPIC, CDM, Radio-Télé Pointe-Noire, Centres émetteurs départementaux, Radios et Télévisions départementales	U		6	6	6	12
	sièges de l'ACI, NR, CFPPIC, CDM, Radio-Télé Pointe-Noire, Centres émetteurs départementaux, Radios et Télévisions départementales construits et équipés	U			6	6	12
	nombre d'organes équipés	U		7	7	7	14
	maison de la Radio et de la Télévision d'Oyo achevée,	U		1	1	1	1
	maison de la Radio et de la Télévision à Brazzaville ont été équipées	U		2	2	2	2
	Centre multimédias créé	U		1	1	1	2
	nombre de stations relais installée dans les chefs-lieux des départements	U		3	2	4	20
	taux de couverture en Radio et Télévision						
	Radio	%		60%	70%	80%	100%
	TV/FM	%		44%	48%	52%	100%
	nombre de véhicules utilitaires acquis	U		6	6	6	12
l'INC réhabilitée et équipée,	U		1	1	1	1	
maison de l'ACI réhabilitée mais non équipée	U		2	2	2	2	

Politiques d'accompagnement du secteur privé et des communautés	nombre de Radios et Télévisions locales créées	U		3	3	3	6
Amélioration de la Gouvernance	nombre de textes publiés	U		2	2	1	3
	nombre d'émissions réalisées sur le VIH/SIDA	U		48	48	48	80
	nombre de documentaires réalisés sur le VIH/SIDA	U		04	04	04	12

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution(%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Réhabilitation et équipement du siège du ministère	600		100	100	100			100		Juillet 2010	Décembre 2013
2	Elaboration d'une stratégie du secteur de la communication	390		100		130			130		Novembre 2011	Décembre 2013
3	Interconnexion des structures urbaines et départementales du ministère de la communication	500		30	100	120			120		Janvier 2010	Décembre 2016
4	Développement du site web du ministère de la communication	490		0	0	50			50		Janvier 2010	Décembre 2016
A démarrer en 2012												
5	Recherche et production des statistiques des organes de presse	300				26			26		Janvier 2012	Décembre 2016

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution(%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
6	Création d'une banque de données des projets d'investissement	150				20			20		Janvier 2012	Décembre 2015
7	Création d'un centre émetteur TV-FM à Kinkala	900				245			245		Janvier 2012	Décembre 2013
8	Création d'un centre émetteur TV-FM à ONGOGNI	245				245			245		Janvier 2012	Décembre 2013
9	Appui au processus de passage de l'analogie au numérique des organes de production et de diffusion	244				244			244		Janvier 2012	Décembre 2015
10	Création d'un centre émetteur TV-FM à Impfondo	245				245			245		Janvier 2012	Décembre 2013
11	Acquisition des équipements techniques pour le centre de documentation pour les médias (CDM)	300				35			35		Janvier 2012	Décembre 2015
12	Réhabilitation du nodal (TDC) au CNRTV	400				245			245		Janvier 2012	Décembre 2013

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	4897,8	4956,6	101,2	5969,8	5011,4	83,9	6 416,8	5 853,7	91,2
Salaires et rémunérations	3440,8	3332,3	96,8	3440,8	3581,6	104,1	3 940,8	3 497,9	88,8
Biens et services	800	948,4	118,6	1603	291,9	18,2	1 550,0	1 702,4	109,8
Transferts	657	675,9	102,9	926	673,8	72,8	926,0	653,4	70,6
INVESTISSEMENT	459	385,8	84,1	450	464,1	103,1	5015	1026	20,5
TOTAL	5356,8	5342,4	99,7	6419,8	5475,5	85,3	11 431,8	6879,7	60,2

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projets de Budgets prévisionnels : Présentation classique, Base CDMT Central.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	12 562,1	12 584,2	13 016,0	13 775,2	14 430,6	66 368
DEPENSES COURANTES	7 924,1	7 910,8	8 021,9	8 406,4	8 973,2	41 236,2
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 638,0	4 673,4	4 994,1	5 368,8	5 457,4	25 131,7

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

Préparé par la Cellule CDMT du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Créé par décret n°2009-394 du 13 octobre 2009, le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation exécute la politique de la nation dans les sous-secteurs de la sécurité et de l'ordre public, de l'administration du territoire et de la décentralisation. Il a vocation de garantir une paix durable, d'assurer l'équilibre des institutions de la République, de déployer harmonieusement l'administration sur l'ensemble du territoire, de créer les conditions d'émergence d'une administration orientée vers le développement socio-économique du pays. C'est ainsi que de nombreux acquis ont été constatés notamment avec la publication et la mise en application des textes de lois et décrets de référence pour une nouvelle structuration de l'administration nationale, le réaménagement du territoire et l'ordonnancement refondé des responsabilités des élus locaux et la mise en œuvre d'une organisation municipale au niveau de toutes les concentrations urbaines.

L'objet du présent rapport est d'une part, de présenter l'activité réalisée pendant les deux années de la mise en œuvre du PAP-CDMT du Ministère, et d'autre part, de faire les projections budgétaires sur les programmes et projets envisagés au cours des cinq prochaines années, dans le cadre de l'élaboration du Plan National de Développement (PND 2012-2016). De ce fait, il permet de faire les réajustements nécessaires au planning du DSRP1. Enfin, ce rapport est destiné à éclairer les plus hautes autorités du Ministère sur les moyens d'accomplir leurs missions, les choix à opérer pour être plus efficace et performant. Il aidera également les partenaires techniques et financiers du Congo à saisir le fond des préoccupations et des orientations des autorités congolaises en matière de sécurité, d'administration du territoire et de décentralisation afin de mieux les accompagner dans la mise en œuvre des différents programmes et projets

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

Le Congo a connu une décennie d'instabilité politique marquée par des conflits récurrents qui ont eu des effets néfastes sur les populations en milieu urbain et rural ainsi que sur les infrastructures socio-économiques. La paix et la sécurité ont été également fragilisées par la présence d'éléments insuffisamment formés de la force publique et l'insuffisance de la réinsertion socioprofessionnelle des ex-combattants.

Dans le sous-secteur sécurité et ordre public :

Le maintien et le rétablissement de l'ordre public acquièrent un caractère particulier du fait de l'augmentation des manifestations de masses. Avec l'urbanisation et la pauvreté galopante, le grand banditisme, la criminalité et le trafic des stupéfiants connaissent une hausse perceptible. Le développement du terrorisme et les phénomènes transfrontaliers (perméabilité des frontières, flux migratoires non maîtrisés, trafics de tous ordres, etc.) nécessitent un accroissement des moyens d'investigations pour prévenir les répercussions sur la gestion de la sécurité.

Il apparaît donc que le rôle du secteur a évolué au cours des dernières années au regard des changements intervenus au niveau de l'environnement national et international.

Dans le sous-secteur administration du territoire et décentralisation :

Le cadre institutionnel a été renforcé par plusieurs textes juridiques qui organisent les collectivités locales, la poursuite de la municipalisation accélérée a permis d'accroître le nombre de mairies, de préfectures et de sous-préfectures construites et équipées. Cependant, des résultats mitigés sont constatés, tels que des faibles capacités institutionnelles et humaines au niveau local, l'inefficacité des mécanismes de participation des citoyens à la gestion des affaires locales, l'insuffisance des ressources financières, l'absence de financement pérenne de la décentralisation, l'absence d'une politique sectorielle dans le domaine de la décentralisation, l'absence d'évaluation des ressources à transférer aux collectivités locales concomitamment au transfert de compétences.

D'une manière générale, les défis à relever pour les quatre prochaines années sera de rendre effective la décentralisation, d'achever les travaux des municipalisations antérieures, de construire et équiper les nouvelles entités (mairies d'arrondissements, hôtels et résidences des communautés urbaines) et d'élaborer un plan de développement local dans chaque département.

<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeurs</i>		
		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Variation</i>
Sous-secteur sécurité et ordre public				
Nombre de policiers	U	1 500	1000	-500
Nombre de Postes de Sécurité Publique (PSP)	U	15	10	-05
Taux de criminalité	%	ND	ND	ND
Taux de délinquance des mineurs	%	ND	ND	ND
Taux d'élucidation des faits	%	ND	ND	ND
Nombre d'accidents de la route	U	ND	ND	ND
Corporel				
Matériel				
Sous-secteur administration du territoire et décentralisation				
Taux de participation aux élections nationales	%	84	-	
Nombre de partis politiques enregistrés	U	ND	53	+53
Nombres d'associations enregistrées	U	80	75	-05
Pourcentage de femmes parlementaires	%			
Députées		19,7	19,7	00
sénatrices		16,7	16,7	00
Pourcentage des recettes publiques affectées aux collectivités locales	%	28	28	00
Taux des recettes perçues par les collectivités locales	%	30	80	+50
Nombre de plans de dot local élaborés	U	01	02	1
Nombre d'infrastructures administratives construites	U	10	12	2

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégies

Les orientations stratégiques du Ministère en termes d'objectifs stratégiques, généraux et spécifiques sont consignées dans le tableau ci-dessous.

<i>Objectifs stratégiques</i>	<i>Objectifs généraux</i>	<i>Objectifs spécifiques</i>	<i>Cibles 2016</i>
GERER LE TERRITOIRE	Assainir les grandes villes	Collecter et traiter les déchets liquides, solides et gazeux	06
		Construire des réseaux d'écoulement des eaux pluviales	18
		Construire des ouvrages d'assainissement des voies bitumées existantes et futures	18
	Gérer les municipalisations accélérées	Développer et équiper les infrastructures de l'administration du territoire hors municipalisation	11
		Développer & équiper le Kouilou	10
		Développer & équiper La Likouala	05
		Développer & équiper le Niari	06
		Développer & équiper Brazzaville	03
		Développer & équiper le Pool	33
		Développer & équiper les Plateaux	31
		Développer & équiper la Bouenza	20
Développer & équiper la Sangha		15	
Développer & équiper la Lékoumou	15		
GERER LA SECURITE INTERIEURE	Gérer les ressources financières et matérielles de la police	Développer et équiper les infrastructures de la police	100

Les activités de certains secteurs ont une incidence sur celles du secteur Défense et sécurité, revêtant ainsi un caractère transversal. Il s'agit particulièrement des activités se rapportant aux violences faites aux femmes, au VIH/SIDA, à la décentralisation, à la gestion des terres, à la gouvernance et à la corruption. Les stratégies transversales préconisées pour atténuer leurs effets sur l'activité du secteur sont les suivantes :

- Education du personnel de la force Publique ;
- Prise en charge des victimes et sanction des coupables;
- Conduite des campagnes d'information ;
- Dépistage précoce et prise en charge des malades
- Prise en compte de la composante sécuritaire ;
- Protection de la propriété foncière privée ;
- Participation à la lutte contre les ventes anarchiques de terrains ;
- Protection du domaine public
- Encadrement de l'expression des libertés publiques ;
- Participation au démantèlement des réseaux mafieux

Suivant les différents programmes, des actions ont été menées, et plusieurs autres sont programmées pour les prochaines années.

Dans le sous-secteur sécurité et ordre public :

On peut noter :

- Le renforcement des capacités d'investigation à travers la mise en œuvre de la police scientifique et technique, ainsi que la réalisation des différents stages de formation à tous les niveaux ;
- La construction des infrastructures administratives et de casernement (hôtel de police de Ouesso...)
- L'acquisition du matériel technique d'intervention ;
- L'identification de la population par la délivrance de la carte nationale d'identité informatisée et biométrique.

Les mesures prioritaires ci-après doivent sous-tendre l'action de la police au cours des prochaines années. Il s'agit de :

- La consolidation des acquis en matière de paix et de sécurité collective ;
- La poursuite de la construction des infrastructures administratives et de casernement ;
- La poursuite de la modernisation des équipements d'intervention et de communication ;
- L'intensification des actions de formation et de renouvellement des ressources humaines ;
- L'élaboration d'un projet de loi de programmation pour la modernisation de la police.

Dans le sous-secteur administration du territoire et décentralisation :

Il ressort ce qui suit :

La construction et l'équipement des infrastructures administratives tant à Brazzaville qu'à l'intérieur du pays ;

La mise en œuvre d'une organisation municipale au niveau de toutes les concentrations urbaines ;

La poursuite de la mise en œuvre de la politique de décentralisation ;

Le transfert aux collectivités locales d'une dotation globale appropriée ;

La mise en œuvre de la fonction publique territoriale.

Période 2012 -2016 :

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

AXE : GESTION DU TERRITOIRE

PROGRAMME : Gestion des ressources financières et matérielles de l'administration du territoire

Sous – Programme : Construction des infrastructures de l'administration du territoire

Projet : Construction de deux (02) mairies d'arrondissements à Nkayi

Projet : Construction & équipement siège du Ministère

Projet : Construction & équipement des directions départementales de la FP territoriale

Projet : Construction & équipement mairie arrondissement 6 Talangai
Projet : Construction & équipement mairie arrondissement 8 Madibou
Projet : Construction & équipement mairie arrondissement 9 Djiri
Projet : Construction & équipement hôtel S/préfecture Ile Mbamou
Projet : Construction & équipement hôtel S/préfecture Loango
Projet : Construction & équipement résidence S/Préfet Loango
Projet : Construction de deux (02) mairies d'arrondissements à Mossendjo
Projet : Construction de deux (02) mairies d'arrondissements à Ouesso

Sous – Programme : Réhabilitation des préfectures et sous-préfectures dans les départements

Projet : Réhabilitation & extension des morgues (CHU, Makélékélé et Talangai)

Sous – Programme : Equipement des préfectures, sous – préfectures et communautés urbaines

Projet : Acquisition des équipements des résidences des préfets & sous-préfets
Projet : Acquisition des équipements des sièges des préfectures & sous-préfectures
Projet : Acquisition des équipements des sièges des communautés urbaines
Projet : Acquisition des équipements des morgues (CHU, Makélékélé et Talangai)
Projet : Acquisition site nouveau cimetière MATARI Brazzaville

PROGRAMME : Assainissement des grandes villes

Sous – Programme : Assainissement ville de Brazzaville

Projet : Construction des routes en pavé
Projet : Aménagement du site du cimetière MATARI
Projet : Equipement des engins & autres véhicules de voiries
Projet : Construction des ouvrages d'assainissement des voiries bitumées existantes et futures dans les sept (07) arrondissements de Brazzaville

Sous – Programme : Assainissement ville de Pointe-Noire

Projet : Construction des réseaux d'écoulement des eaux pluviales
Projet : Construction des émissaires
Projet : Collecte & traitement des ordures ménagères
Projet : Construction des ouvrages d'assainissement des voiries bitumées existantes et futures dans les quatre (04) arrondissements de Pointe-Noire
Projet : Acquisition du site devant abriter la décharge
Projet : Aménagement du site de la décharge
Projet : Construction du mur de clôture de protection du site de la décharge
Projet : Acquisition du matériel de voiries

Sous – Programme : Assainissement ville de Dolisie

Projet : Construction des réseaux d'écoulement des eaux pluviales
Projet : Collecte et traitement des ordures

PROGRAMME : Municipalisation accélérée

Sous – Programme : Municipalisation du Pool

Projet : Construction & équipement hôtel de préfecture
Projet : Construction & équipement hôtel du conseil départemental
Projet : Construction & équipement des treize (13) hôtels de S/préfectures
Projet : Construction & équipement des sept (07) hôtels de ville
Projet : Construction & équipement résidence du président du conseil
Projet : Construction & équipement hôtel de police

Projet : Construction marché moderne de Kinkala

Sous – Programme : Municipalisation Plateaux

Projet : Construction & équipement hôtel de préfecture

Projet : Construction & équipement hôtel du conseil départemental

Projet : Construction & équipement des onze (11) hôtels de S/préfectures

Projet : Construction & équipement des sept (07) hôtels de ville

Projet : Construction & équipement résidence du président du conseil

Projet : Construction & équipement hôtel de police

Projet : Construction marché moderne de Djambala

Sous – Programme : Municipalisation Bouenza

Projet : Construction et équipement hôtel de préfecture

Projet : Construction et équipement hôtel du conseil départemental

Projet : Construction et équipement des dix (10) hôtels de S/préfectures

Projet : Construction et équipement des six (06) hôtels de ville

Projet : Construction et équipement résidence du président du conseil

Projet : Construction et équipement hôtel de police

Projet : Construction marché moderne de Madingou

Sous – Programme : Municipalisation Sangha

Projet : Construction et équipement hôtel de préfecture

Projet : Construction et équipement hôtel du conseil départemental

Projet : Construction et équipement des cinq (05) hôtels de S/préfectures

Projet : Construction et équipement des trois (03) hôtels de ville

Projet : Construction et équipement résidence du président du conseil

Projet : Construction et équipement hôtel de police

Projet : Construction marché moderne de Ouessou

Sous – Programme : Municipalisation Lékoumou

Projet : Construction & équipement hôtel de préfecture

Projet : Construction & équipement hôtel du conseil départemental

Projet : Construction & équipement des cinq (05) hôtels de S/préfectures

Projet : Construction & équipement des trois (03) hôtels de ville

Projet : Construction & équipement résidence du président du conseil

Projet : Construction & équipement hôtel de police

Projet : Construction marché moderne de Sibiti

AXE : GESTION DE LA SECURITE INTERIEURE

PROGRAMME : Gestion des ressources financières et matérielles de la police

Sous – Programme : Construction des infrastructures diverses de la police

Sous – Programme : Equipement de la police

AXE : PROMOTION DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE ET DE LA SECURITE INTERIEURE

PROGRAMME : Politiques transversales de la gouvernance

Sous – Programme : Amélioration de la gestion de l'administration du territoire et de la décentralisation

Projet : Elaboration des textes administratifs sur la décentralisation

Projet : Erection des nouveaux départements et de leurs chefs-lieux

Projet : Création des communautés rurales

Projet : Construction du marché central de Pointe-Noire

Projet : Création d'un fonds d'appui à la décentralisation et au développement local
 Projet : Appui à la mise en œuvre de la décentralisation

Sous – Programme : Amélioration de la gestion de l'administration de la police

Comment financer les actions ? : Coût des programmes et stratégies de financement

En 2008, il a été décaissé 46 879,8 millions de francs CFA pour une prévision de 94 637,4 millions de FCFA, soit un taux d'exécution de 49,5%. En 2009, 125 163,0 millions de FCFA ont été décaissés pour une prévision de 117 829,5 millions de FCFA, soit un taux d'exécution de 106,2%. En 2010, 86 504,3 millions de FCFA ont été décaissés pour une prévision de 90 468,8 millions de FCFA en 2010, soit un taux d'exécution de 95,6%.

Pour les investissements, l'analyse des enveloppes des prévisions budgétaires du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation sur la période 2008-2009 affiche une augmentation de **11,0%**, qui se traduit par la volonté du gouvernement d'achever les encours (travaux des municipalisations). Cependant, de 2009 à 2010 on observe une tendance à la baisse de 34,7% due à la non budgétisation des projets de municipalisation de Brazzaville dans leur intégralité.

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de FCFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
INTERIEUR ET DECENTRALISATION	Besoins Exprimés	150 298,7	198 717,0	349 015,7	584 949,0	1 195 212,0	1 780 161,0
	Prévisions cadrées	43 304,0	89 078,0	132 382,0	241 169,1	545 686,1	786 855,2
	Ecart	106 994,7	109 639,0	216 633,7	343 779,9	649 525,9	993 305,8

Source : CPCMB

En besoins, l'ensemble du programme d'actions prioritaires (PAP 2012-2016) du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation a été évalué à la somme de 1 780 161,0 millions de francs CFA dont 584 949,0 millions de francs CFA en fonctionnement et 1 195 212,0 millions de francs CFA en investissement.

Les ressources allouées au Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation par le cadrage du CDMT central se chiffrent à 786 855,2 millions de francs CFA, ce qui fait ressortir un gap de 993 305,8 millions de francs CFA.

Pour l'année 2012, l'enveloppe budgétaire du Ministère est passée de 87 578,0 millions de francs CFA à 89 078,0 millions de francs CFA dû à la municipalisation de l'Île Mbamou pour un montant de 1 500 millions de francs CFA en investissement.

Au regard des nombreux besoins exprimés pour l'année 2012, le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation souhaite financer certains projets dont le coût global est de 6 750,0 millions de francs CFA. Ces ressources additionnelles serviront à exécuter cinq (05) projets d'une importance certaine n'ayant pas eu suffisamment de crédits dans le projet de budget en cours.

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2012-2016

Pour améliorer les performances budgétaires du Ministère, des dispositions ont été prises afin que le plan de passage des marchés soit disponible à temps. Il faut noter également que la gestion de la plupart des gros projets du Ministère par la Délégation Générale des Grands Travaux est un gage de suivi rapproché, plus efficace, de nature à augmenter la consommation budgétaire du Ministère. Il est envisagé la mise en place des fiches et des tableaux de bord de suivi permanent de tous les projets du Ministère auprès des différents gestionnaires techniques et administratifs des projets. A cet effet, un tableau d'indicateurs de suivi des différents programmes a été conçu, et *l'annexe 2* ci-dessous en donne les principaux indicateurs.

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		historiques		de base	cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
Sous-secteur sécurité et ordre public						
Nombre de Policiers formés	U	1500	1000	200	2000	1000
Nombre d'agents de la force publique pour 1000 habitants recrutés	U	04	04	04	05	06
Sous-secteur administration du territoire et décentralisation						
Taux de participation aux élections nationales	%	84	ND	ND	ND	ND
Nombre de partis politiques enregistrés	U	ND	53	84	86	90
Nombres d'associations enregistrées	U					
Pourcentage de femmes parlementaires députées	%	19,7	19,7	19,7	21,8	21,8
sénatrices	%	16,7	16,7	16,7	27,8	27,8
Montant des recettes publiques affectées aux collectivités locales	u	28000	28000	28000	37000	50000
Taux des recettes perçues par les collectivités locales	%	30	80	80	85	90
Nombre de plans de dot local élaborés	U	01	02	02	02	04
Nombre d'infrastructures administratives construites	U	10	12	30	40	50

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Programmes/Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			historiques		de base	cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Assainissement des grandes villes	Nombre de villes assainies	u	ND	ND	02	04	10
Municipalisations accélérées	Nombre d'hôtels de préfectures construits	u	01	01	01	01	05
	Nombre d'hôtels de S /préfectures construits	u	35	40	06	13	05
	Nombre des mairies des C.U construites	u	06	07	04	07	03
	Nombre des sièges des de conseils départementaux construits	u	02	02	01	01	05
	Nombre des marchés modernes construits	u	01	01	01	01	07
Développement des ressources humaines de la police	Nombre des policiers formés	u	1500	1000	200	2000	1000
Gestion des ressources financières et matérielles de la police	Taux de cartes nationales d'identités délivrées	%	ND	ND	06	13	05
	Nombre de commissariats de police construits	u	20	30	06	13	05
	Nombre de résidences de la police construits	u	10	15	01	02	02
Politique transversale de la gouvernance	Nombre de textes réglementaires sur la police élaborés	u	ND	01	03	03	02
	Nombre d'études réalisées	u	ND	ND	12	12	12
	Nombre des textes réglementaires sur la décentralisation élaborés	u	50	50	18	20	25
	Nombre des textes relatifs aux normes de présentation des documents budgétaires et comptables publiés	U	01	01	04	02	03

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution (%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Construction et équipement hôtel ARR 6 Talangai	1500				300			300	400	2011	2014
2	Construction et équipement hôtel ARR 7 Mfilou	1500				100			100	400	2010	2013
3	Acquisition site cimetière Matari	1400				500			500	1000	2011	2014
4	Construction et équipement hôtel Sous-préfecture Impfondo	750	1.000			250			250	500	2005	2013
5	Construction et équipement hôtel conseil départemental Dolisie	2.500				150			150	600	2006	2013
A démarrer en 2012												
1	Acquisition de matériel conservation des corps (morgue, CHU, Hôpital de Makélékélé et de Talangai)	600				150			150	450	2012	2013
2	Acquisition des équipements de génie civil dans les départements	2000				500			500	1350	2012	2013
3	Construction et équipement ARR 1 Mouana NTO (Nkayi)	1500				300			300	400	2012	2014
4	Construction et équipement ARR2 Soulouka (Nkayi)	1500				300			300	400	2012	2014
5	Construction siège Ministère	8000				500			500	7500	2012	2014
6	Construction des directions départementales de la FP territoriale	2100				500			500	1500	2012	2016
7	Construction école nationale supérieure de la police	2500				500			500	1700	2012	2014
8	Construction Hôtel de police de Kinkala	900				350			350	350	2012	2014
9	Extension de la corniche et assainissement de Brazzaville							30.000	30.000		2012	2014

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	62295,4	30959,2	49,7	81931,5	58206,8	71	67 053,8	68 390,7	102,0
Salaires et rémunérations	16 244	18077,6	111,3	17354,6	18840,2	108,6	17 954,6	19 633,1	109,3
Biens et services	10598,8	11279,5	106,4	12269,2	9781	79,7	8 791,5	12 488,9	142,1
Transferts	35452,7	1602,1	4,5	52307,7	29585,6	56,6	40 307,7	36 268,7	90,0
INVESTISSEMENT	32342	15920,6	49,2	35898	66956,2	186,5	23415	18113,6	77,4
TOTAL	94637,4	46879,8	49,5	117829,5	125163	106,2	90468,8	86504,3	95,6

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projets de Budgets prévisionnels : Présentation classique, Base CDMT Central.

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	132 382	139 421	154 519	173 242	187 290	786 855
DEPENSES COURANTES	43 304	44 366	46 724	50 784	55 992	241 169
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	89 078	95 056	107 796	122 459	131 298	545 686

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

*Préparé par la Cellule CDMT du Ministère de la Défense Nationale
Brazzaville, Mai 2012*

Introduction

Les attributions du Ministère de la Défense Nationale (MDN), sont définies par le décret 2001-198 du 11 avril 2001. Selon ses dispositions, le ministère de la défense nationale est chargé d'élaborer la politique du Gouvernement en matière de défense nationale et veiller à son application, organiser et gérer les forces armées congolaises et la gendarmerie nationale, déterminer les moyens militaires de défense et participer aux négociations internationales en matière de défense.

Dans un contexte post-conflit, le ministère de la défense nationale a engagé quelques politiques sectorielles comme la réforme du ministère de la défense en 2002, l'équipement des forces et la réhabilitation et construction des casernes, le maillage du territoire en unités de gendarmerie et la participation active à l'édification d'un système de sécurité collective à l'échelle continentale et régionale.

Le présent document vise à présenter une analyse des budgets des deux années de mise en œuvre du PAP-CDMT et de faire des projections sur les programmes et projets envisagés au cours des cinq prochaines années dans le cadre de l'élaboration du plan national de développement (PND 2012-2016). Il prend en compte les indications de la loi de programmation de la force publique et du DSRP1.

Enfin, ce rapport est destiné à éclairer les plus hautes autorités du ministère sur les moyens d'accomplir leurs missions, les choix à opérer pour être plus efficace et performant. IL aidera également les partenaires techniques et financiers du Congo à saisir le fond des préoccupations et des orientations des autorités congolaises en matière de défense nationale afin de mieux les accompagner dans la mise en œuvre des différents programmes et projets.

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

La défense a pour objet de garantir l'indépendance de la nation, assurer la sécurité de l'intégrité du territoire national, la protection et la défense des institutions républicaines, la préservation de la paix et de la sécurité et le respect des engagements internationaux du Congo.

La longue période d'instabilité politique qu'a connu le pays a fortement touché les Forces Armées Congolaises et la gendarmerie nationale qui ont su se remodeler durant ces dernières années.

Force est de constater que plusieurs défis restent à relever pour prétendre posséder un outil de défense à la hauteur des ambitions du pays, notamment dans les domaines de la construction des casernes, l'équipement des forces terrestres aériennes, maritimes, de gendarmerie et des unités de l'arrière-pays, l'amélioration des capacités de soutien des unités, la prise en compte des aspects de la condition militaire, la formation du personnel, la promotion du dépistage volontaire et de la désintoxication dans les milieux militaires et le développement de la recherche.

Toutefois, le ministère de la défense a entrepris l'exécution d'un vaste plan de redéploiement de ses unités sur l'ensemble du territoire national consécutif aux réformes adoptées en 2002 sur sa restructuration. Ainsi, en relation avec la politique de municipalisation ou conformément à sa propre programmation, des constructions ou réhabilitations de casernes et autres infrastructures militaires ont été réalisées en Zones Militaires de Défense n° 2, 4, 5 et 7. D'autres réalisations dans ce chapitre sont survenues à Brazzaville, Pointe-Noire et ailleurs avec la construction et l'équipement de l'ENVR "Génie-travaux", le formatage de certaines unités, l'amélioration de la mobilité des troupes et des capacités de surveillance de la marine nationale. Cette période a connu également l'implication des Forces Armées Congolaises dans les opérations extérieures de

maintien de la paix avec à la clé des participations aux manœuvres conjointes de développement du concept de ‘‘sécurité collective’’.

Les efforts de renforcement des capacités des Armées peuvent être globalement appréciés dans le tableau d’indicateurs de performances ci-après :

<i>Indicateurs</i>	<i>Unités</i>	<i>Valeurs</i>		
		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Variations</i>
Infrastructure				
Nombre de casernes construites ou réhabilitées	U	NR	NR	-
Nombre de structures de formation construites ou réhabilitées	U	-	2	2
Equipement				
Niveau d’évolution des capacités de projection et mobilité	%	5	15	10
Niveau d’évolution des capacités de manœuvre et d’action	%	NR	NR	6
Niveau d’évolution des capacités de surveillance et protection maritime	%	5	25	20
Niveau d’évolution en équipement de formation	%	20	35	15
Personnel				
Nombre de formations d’officiers réalisé	U	4	7	3
Nombre de formations troupes réalisé	U	11	16	4
Nombre de manœuvres réalisé	U	-	1	1

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégies

Les orientations stratégiques du Ministère en termes d’objectifs stratégiques, généraux et spécifiques sont consignées dans le tableau ci-dessous.

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES	CIBLES 2016
Rationaliser et renforcer les ressources humaines	Adapter la formation des personnels aux exigences des nouvelles menaces	Restructurer les programmes et méthodes de formation	Programmes disponibles
		Organiser des formations ciblées	Méthodes réadaptés
	Optimiser les effectifs en fonction des missions à accomplir	Assurer les recrutements en fonction des besoins	Formations exécutées
		Gérer plus efficacement les effectifs	50% du format 2025
	Prendre en compte les aspects de la condition militaire dans la gestion du personnel	Dynamiser la prise en charge sociale des personnels	Gestion optimisée
		Mettre en place des mécanismes d’aide à la reconversion	Mesures prises et appliquées
	Tenir compte du mérite et de l’excellence ainsi que de la dimension genre dans la promotion et l’accès aux responsabilités	Améliorer la gestion des carrières des personnels	Mesures prises et appliquées
	Renforcer le civisme et la lutte contre les fléaux engendrés par les déviances comportementaux.	Réprimer de façon exemplaire les atteintes à la fortune publique	Gestion optimisée
		Intensifier le dépistage du VIH	% de cas de défaillance réduit
		Réprimer les violences sexuelles	% de dépistage augmenté
Adapter les infrastructures et les équipements au besoin de	Construire les infrastructures	% de cas réduit	
		Construire et réhabiliter les infrastructures	50% du format 2025

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES	CIBLES 2016
performance et d'appui au développement	administratives et de casernement en vue d'améliorer les conditions de vie et de travail	Assurer l'entretien des infrastructures existantes	Entretiens régulièrement réalisés
	Augmenter les capacités opérationnelles des armées et de soutien et appui au développement des services par l'acquisition des équipements adaptés et performants	Renforcer les capacités des Armées	50% du format 2025
		Renforcer les capacités de soutien et appui au développement des services	50% du format 2025
Optimiser la gestion administrative et stratégique	Améliorer la gouvernance administrative	Assurer la gestion matérielle et financière des structures	Gestion optimisée
		Gérer les charges du personnel	Charges actualisée et assurées
	Renforcer la gestion stratégique	Renforcer la planification et la programmation	Planification et programmation systématisés
		Améliorer le niveau de la coopération et des partenariats	Niveau amélioré
		Assurer la préparation, l'engagement et le soutien en opérations	Disponibilité opérationnelle assurée, soutien en opérations permanent

Dans la mise en œuvre des différents projets retenus pour atteindre ces objectifs, des stratégies transversales seront également adoptées notamment avec la mise en place d'hôpitaux de campagne et la sensibilisation sur le VIH-Sida au sein des Forces Armées Congolaises, la promotion et la formation sur le droit humanitaire...

Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

AXE : RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES DU MINISTERE **PROGRAMME : Gestion des ressources**

Sous-Programme : Gestion des ressources humaines

Sous-Programme : Gestion des ressources matérielles et financières

PROGRAMME : Gestion stratégique

Sous-Programme : Instruction et entraînement

Sous-Programme : Soutien des engagements

Sous-Programme : Planification et programmation

Sous-Programme : Partenariat et coopération

AXE : RENFORCEMENT DES CAPACITES DES FORCES DE DEFENSE **PROGRAMME : RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ARMEES (TERRE-AIR-MARINE) ET DE LA GENDARMERIE**

Sous-Programme : Mise en condition des forces armées (terre-air-marine-gendarmerie)

Sous-Programme : Construction et réhabilitation des infrastructures

Sous-Programme : Entretien des infrastructures
Sous-Programme : Acquisition et réhabilitation des équipements
Sous-Programme : Maintenance des équipements
Sous-Programme : Restructuration et implantation des unités

AXE : RENFORCEMENT DES CAPACITES DES SERVICES DE SOUTIEN
PROGRAMME : RENFORCEMENT DES CAPACITES DES DE SOUTIEN LOGISTIQUE-SANTE-TRANSMISSION-GENIE

Sous-Programme : Développement des ressources humaines
Sous-Programme : Constructions, acquisitions et réhabilitations
Sous-Programme : Gestion de la logistique (centres de santé-les transmissions-le génie)

Les programmes retenus au titre de la programmation des exercices budgétaires **2012 à 2016** sont groupés en 03 axes, conformément à la structure indiquée plus haut. Les sous programmes qui les sous-tendent portent chacun une série de projets dont certaines caractéristiques communes sont représentatives desdits sous-programmes. La présente description énonce de façon non exhaustive ces caractéristiques pour chaque sous-programme.

AXE : RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES DU MINISTERE
PROGRAMME : Gestion des ressources

Sous-Programme : Gestion des ressources humaines
Sous-Programme : Gestion des ressources matérielles et financières

PROGRAMME : Gestion stratégique

Sous-Programme : Instruction et entraînement
Sous-Programme : Soutien des engagements
Sous-Programme : Planification et programmation
Sous-Programme : Partenariat et coopération

AXE : RENFORCEMENT DES CAPACITES DES FORCES DE DEFENSE
PROGRAMME : Renforcement des capacités de l'Armée de terre

Sous-Programme : Gestion de l'Armée de terre
Sous-Programme : Construction et réhabilitation des infrastructures
Sous-Programme : Acquisition et réhabilitation des équipements
Sous-Programme : Maintenance des équipements
Sous-Programme : Restructuration et implantation des unités

PROGRAMME : Renforcement des capacités de l'Armée de l'air

Sous-Programme : Mise en condition de l'Armée de l'air
Sous-Programme : Construction et réhabilitation des infrastructures
Sous-Programme : Acquisition et rénovation des équipements
Sous-Programme : Maintenance des équipements
Sous-Programme : Restructuration et implantation des unités

PROGRAMME : Renforcement des capacités de la Marine nationale

Sous-Programme : Mise en condition de la Marine nationale
Sous-Programme : Construction et réhabilitation des infrastructures
Sous-Programme : Acquisition et rénovation des équipements
Sous-Programme : Maintenance des équipements
Sous-Programme : Restructuration et implantation des unités

PROGRAMME : Renforcement des capacités de l'Armée de l'air

Sous-Programme : Mise en condition de l'Armée de l'air

Sous-Programme : Construction et réhabilitation des infrastructures

Sous-Programme : Acquisition et rénovation des équipements

Sous-Programme : Maintenance des équipements

Sous-Programme : Restructuration et implantation des unités

PROGRAMME : Renforcement des capacités de la Gendarmerie Nationale

Sous-Programme : Mise en condition de la Gendarmerie nationale

Sous-Programme : Construction et réhabilitation des infrastructures

Sous-Programme : Acquisition et rénovation des équipements

Sous-Programme : Maintenance des équipements

Sous-Programme : Restructuration et implantation des unités

AXE : RENFORCEMENT DES CAPACITES DES SERVICES DE SOUTIEN

PROGRAMME : Renforcement des capacités de soutien logistique

Sous-Programme : Constructions et réhabilitations des infrastructures

Sous-Programme : Acquisition et rénovation des équipements

Sous-Programme : Gestion de la logistique

PROGRAMME : Renforcement des capacités d'assistance sanitaire

Sous-Programme : Constructions et réhabilitations des infrastructures

Sous-Programme : Acquisition et rénovation des équipements

Sous-Programme : Gestion des structures de santé

PROGRAMME : Renforcement des capacités de transmission

Sous-Programme : Constructions et réhabilitations des infrastructures

Sous-Programme : Acquisition et réhabilitation des équipements

Sous-Programme : Gestion des transmissions

PROGRAMME : Renforcement des capacités du génie militaire

Sous-Programme : Constructions et réhabilitations des infrastructures

Sous-Programme : Acquisition et réhabilitation des équipements

Sous-Programme : Gestion du génie militaire

Comment financer les actions ? : Coûts des programmes et stratégies de financement

REVUE DE L'EXECUTION DES BUDGETS 2008-2010

La revue des trois derniers exercices budgétaires met en évidence une évolution mesurée et croissante des budgets du ministère. En 2008, il a été décaissé 84 217,4 millions de francs CFA pour une prévision de 93 019,9 millions de FCFA, 66 195,7 millions de FCFA pour une prévision de 94 163,5 millions de FCFA en 2009 et 82 124,2 millions de FCFA pour une prévision de 96 547,5 millions de FCFA en 2010 avec des taux d'exécution satisfaisants dans l'ensemble (respectivement 90,5% en 2008, 70,3% en 2009 et 85,1% en 2010).

PROGRAMMATION FINANCIERE POUR LA PERIODE 2012-2016

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
DEFENSE NATIONALE	Besoins Exprimés	98 000,0	158 298,0	256 298,0	697 648,6	804 481,3	1 502 129,9
	Prévisions cadrées	95 117,8	155 387,0	250 504,8	501 006,2	609 401,0	1 110 407,2
	Ecart	2 882,3	2 911,0	5 793,3	196 642,4	195 080,3	391 722,7

Source : CPCMB

Le coût du programme d'actions prioritaires (PAP 2012 – 2016) du Ministère de la Défense nationale exprimés est évalué à **1 502 129,9** millions de francs CFA (697 648,6 millions de francs CFA en fonctionnement et 804 481,3 millions de francs CFA en investissement).

Globalement, pour toute la période concernée par le PAP (2012 – 2016), les dotations s'élèvent à 1 110 407,2 millions de francs CFA, soit un gap de 391 722,7 millions de francs CFA.

Le cadrage central du budget de l'Etat pour l'exercice 2012 a retenu pour le Ministère de la Défense Nationale un montant de 250 504,8 millions de francs CFA.

Initialement prévue en investissement à 70 387,0 millions de francs CFA, ce budget est passé à 155 387,0 millions de francs CFA suite au drame de M'pila avec la prise en compte des projets tels que : la délocalisation des casernes militaires, la réhabilitation des casernes existantes, le renforcement des capacités opérationnelles de la force publique,...

Toutefois, devant l'importance de certains projets, dont la réalisation a une forte incidence sur les activités prévues au niveau gouvernemental, Certains projets tirés des programmes d'infrastructure et d'équipement voire de la gestion stratégique, pourraient faire l'objet de sollicitation d'une enveloppe supplémentaire.

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2012-2016

Pour améliorer les performances budgétaires du Ministère, des dispositions ont été prises afin que le plan de passation des marchés soit disponible à temps. Il faut noter également que la gestion de la plupart des gros projets du Ministère par la Délégation Générale des Grands Travaux est un gage de suivi rapproché, plus efficace, de nature à augmenter la consommation budgétaire du Ministère. Il est envisagé la mise en place des fiches et des tableaux de bord de suivi permanent de tous les projets du Ministère auprès des différents gestionnaires techniques et administratifs des projets. A cet effet, un tableau d'indicateurs de suivi des différents programmes a été conçu, et l'annexe 2 ci-dessous en donne les principaux indicateurs.

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

<i>Indicateurs</i>	<i>Unités</i>	<i>Valeurs</i>				
		<i>Historiques</i>		<i>De base</i>	<i>cibles</i>	
		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2016</i>
<i>Infrastructure</i>						
Nombre de casernes construites ou réhabilitées	U	NR	NR	NR	23	-
Nombre de structures de formation construites ou réhabilitées	U	-	2	NR	-	-
<i>Equipement</i>						
Niveau d'évolution des capacités de projection et mobilité	%	5	15	NR	5	50
Niveau d'évolution des capacités de manœuvre et d'action	%	NR	NR	NR	5	50
Niveau d'évolution des capacités de surveillance et protection maritime	%	5	25	NR	5	50
Niveau d'évolution en équipement de formation	%	20	35	NR	5	50
<i>Personnel</i>						
Nombre de formations d'officiers réalisées	U	4	7	NR	8	40
Nombre de formations troupes et sous-officiers réalisées	U	7	11	NR	13	65
Nombre de manœuvres réalisées	U	-	1	NR	1	7

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

PROGRAMMES	INDICATEURS	UNITES	VALEURS				
			historiques		De base	cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Gestion des ressources	Formations réalisées	U	11	18	NR	23	85
	Rapports de Fonctionnement normal des structures	existence	oui	oui	NR	oui	oui
Gestion stratégique	Plans et programmes produits	Présence	oui	oui	NR	oui	oui
	Activités constatées	Effectivité	oui	oui	NR	oui	oui
Renforcement des capacités de l'Armée de terre	Rapports de Fonctionnement normal des structures	existence	oui	oui	NR	oui	oui
	Bâtiments et autres ouvrages construits/réhabilités	% évolut°	5	10	NR	10	50
	Equipements acquis/réhabilités	% évolut°	10	15	NR	5	50
Renforcement des capacités de l'Armée de l'air	Rapports de Fonctionnement normal des structures	existence	oui	oui	NR	oui	oui
	Bâtiments et autres ouvrages construits/réhabilités	% évolut°	5	5	NR	5	50
	Equipements acquis/réhabilités	% évolut°	5	5	NR	5	50
Renforcement des capacités de la Marine nationale	Rapports de Fonctionnement normal des structures	existence	oui	oui	NR	oui	oui
	Bâtiments et autres ouvrages construits/réhabilités	% évolut°	5	5	NR	5	50
	Equipements acquis/réhabilités	% évolut°	10	15	NR	5	50
Renforcement des capacités de la Gendarmerie nationale	Rapports de Fonctionnement normal des structures	existence	oui	oui	NR	oui	oui
	Bâtiments et autres ouvrages construits/réhabilités	% évolut°	5	10	NR	10	50
	Equipements suivi acquis/réhabilités	% évolut°	10	15	NR	5	50
Renforcement des capacités de soutien logistique	Rapports de Fonctionnement normal des structures	existence	oui	oui	NR	oui	oui
	Bâtiments et autres ouvrages construits/réhabilités	% évolut°	-	-	NR	5	50
	Equipements suivi acquis/réhabilités	% évolut°	5	10	NR	5	50

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution(%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Equipements divers											
2	Renforcement des capacités opérationnelles des FAC et de la Gendarmerie Nationale des départements Cuvette-Ouest et Pool											
3	Renforcement des capacités du service de santé des armées											
4	Poursuite et achèvement des différents projets en cours de réalisations											
5	Renforcement des capacités des structures du Ministère de la Défense Nationale											
A démarrer en 2012												
6	Cabinet					1 301,5					2012	
7	DGAF					459					2012	
8	Etat-Major Général					7 075,4					2012	
9	Armée de Terre					2 040					2012	
10	Marine					1 023					2012	
11	Armée de l'Air					308					2012	
12	Gendarmerie Nationale					5 589,36					2012	
13	Direction Générale de l'Equipement					49 712,24					2012	
14	Inspection Générale des Armées					102					2012	
15	Direction Générale des Affaires Stratégiques et de la Coopération Militaire					204					2012	

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution(%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
16	Contrôle Général des FAC et de la Gendarmerie Nationale					102					2012	
17	Direction centrale des Services de Santé des FAC					867					2012	
18	Direction Générale des Ressources Humaines					102					2012	
19	Direction des Relations Extérieures					127,5					2012	
20	Commandement des Ecoles					355					2012	
21	Commandement de la Logistique					1 019					2012	

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	63019,9	66884,4	106,1	64163,5	52882,4	82,4	66 168,5	61 450,6	92,9
Salaires et rémunérations	31894,4	30294,7	95	33938	2863	8,4	35 438,0	29 475,1	83,2
Biens et services	30870,5	33804	109,5	29320,5	49317,1	168,2	29 825,5	31 335,2	105,1
Transferts	255	2785,7	1092,4	905	702,3	77,6	905,0	640,3	70,8
INVESTISSEMENT	30000	17333	57,78	30000	13313,3	44,4	30 379,0	20 673,6	68,1
TOTAL	93019,9	84217,4	90,54	94163,5	66195,7	70,3	96 547,5	82 124,2	85,1

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projets de Budgets prévisionnels : Présentation classique, Base CDMT Central.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	250 505	233 592	219 130	208 113	199 068	1 110 407
DEPENSES COURANTES	95 118	94 958	97 250	102 986	110 695	501 006
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	155 387	138 634	121 880	105 127	88 373	609 401

Source : CPCMB

**DEUXIEME PARTIE : SECTEUR
GOUVERNANCE ECONOMIQUE ET
ADMINISTRATIVE**

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE ET DE L'INTEGRATION**

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

*Préparé par la Cellule CDMT du Ministère de l'Economie, du Plan, de l'Aménagement du Territoire
et de l'Intégration*

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Le développement de l'économie nationale, la planification du développement, l'aménagement du territoire, l'intégration économique, la statistique nationale et le partenariat avec le système des nations unies, l'Union Européenne et les institutions de BrettonWoods sont les principaux sous-secteurs couverts par le Ministère de l'Economie, du Plan, de l'Aménagement du Territoire et de l'Intégration. Il a donc la charge de : participer à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques économiques, de la législation relative aux activités économiques puis veiller à leur application ; concevoir et piloter les stratégies et les politiques de développement économique ; entreprendre des études prospectives tant au national que sectoriel en vue de définir les objectifs de développement ; élaborer les schémas national et sectoriel d'aménagement du territoire ; mettre en œuvre les politiques communautaires sous-régionales ; élaborer et contribuer à la mise en œuvre des stratégies et des politiques nationales d'intégration économique, sous-régionale et régionale.

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

En 2010, le Congo a enregistré un taux de croissance de deux chiffres (10%) ; mais sa base productive est faible et peu diversifiée. L'économie reste dominée par le pétrole et nécessite une diversification. Plus de la moitié de la population vivait en 2005, sous le seuil de pauvreté (50,7%) et les jeunes qui composent la majorité de la population, restent confrontés à l'épineux problème de chômage. C'est en janvier 2010, que le Congo a atteint le point d'achèvement de l'IPPTE lui permettant ainsi de réduire substantiellement sa dette extérieure. Pour ce faire, le Gouvernement doit réussir un programme ambitieux d'investissements structurants afin de diversifier l'économie, accélérer la croissance, créer des emplois, réduire la pauvreté et atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Afin donc de relever ces défis, Gouvernement s'est engagé dans un vaste chantier de prospective et de planification stratégique visant l'élaboration d'un plan national de développement 2012 – 2016. Ce dernier comprend trois composantes, à savoir : une étude prospective (Congo vision 2025) qui décrit le modèle de société auquel aspire le Congo à l'horizon 2025 ; un DSCERP (2012 – 2016) qui décline les orientations précédentes en objectifs spécifiques en termes de croissance, d'emploi, de développement social et de réduction de la pauvreté ; un programme d'investissement (2012-2016) qui s'appuie sur son PAP accompagné d'un cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) servant à programmer et budgétiser les projets d'investissement.

Indicateurs	Unité	Valeurs		
		2009	2010	Variation
Sous-secteur Economie				
Taux de croissance du PIB	%			
Pétrole	%			
Hors pétrole	%			
Taux de croissance du PIB réel par habitant	%			
Taux de chômage	%			
Taux d'inflation	%			
Seuil de pauvreté monétaire	%			
Taux d'Investissements	%			
Indice de production Industriel	U			
Nombre de rapports de contrôle d'exécution de projets du BI	U			
Sous-secteur Aménagement du Territoire				
Nombre de SNAT élaboré	U			
Nombre de contrats de plan Etat Département	U			
Sous-secteur Intégration et Coopération				
Nombre de stratégies et de politiques nationales d'intégrations économiques	U			

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégies

Afin de répondre efficacement aux défis qui se dressent sur le chemin de l'accomplissement de ses missions, le Ministère de l'Economie, du Plan, de l'Aménagement du Territoire et de l'Intégration a adopté plusieurs stratégies. Ces orientations stratégiques sont détaillées en termes d'objectifs stratégiques, généraux et spécifiques et consignés dans le tableau ci-après, comme suit :

Objectifs Stratégiques	Objectifs Généraux	Objectifs Spécifiques	Cibles 2016
Promouvoir un cadre macroéconomique stable propice à la croissance et au développement	Améliorer l'environnement des affaires au Congo	Proposer et mettre en œuvre des politiques d'incitation en vue de favoriser la promotion des investissements	
		Suivre les aspects de la concurrence	
		Suivre les questions liées à la réglementation économique	
	Moderniser les méthodes d'élaboration des comptes nationaux	Effectuer la reconversion des comptes nationaux du Congo au SCN93 et au SCN2008	
		Moderniser le système de confection de la balance des paiements	
	Formuler et coordonner les politiques économiques	Mettre en place un dispositif de publication et de diffusion des données macroéconomiques	
		Suivre la mise en œuvre des politiques économiques	
	Développer les méthodes de prévision et de modélisation macro-économique	Développer les outils d'analyse et de prévision macro-économique	
		Réaliser les enquêtes d'analyse conjoncturelle	

<i>Objectifs Stratégiques</i>	<i>Objectifs Généraux</i>	<i>Objectifs Spécifiques</i>	<i>Cibles 2016</i>
	<i>Développer la coopération économique et technique au service du développement</i>	Renforcer les capacités de coopération économique	
		Développer les stratégies de coopération économique et technique	
		Suivre les engagements économiques internationaux	
Améliorer l'efficacité de la planification et de la programmation du développement	<i>Elaborer et mettre en œuvre les stratégies de développement</i>	Assurer la coordination de l'élaboration des stratégies de développement	
		Coordonner la mise en œuvre des stratégies de développement	
		Assurer un meilleur suivi de la mise en œuvre des programmes de développement	
		Améliorer la préparation et la sélection des projets	
	<i>Développer la production statistique</i>	Développer le système statistique national	
		Actualiser la base nationale des données statistiques	

Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

Suivant les différents sous-secteurs couverts par le Ministère de l'Economie, du Plan, de l'Aménagement du Territoire et de l'Intégration, des actions ont été menées, et plusieurs autres sont programmées pour les prochaines années. Chaque programme a eu son niveau de réalisation. Les nouveaux grands projets qui sont envisagés sont les suivants :

AXE : RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES DU MINISTERE

PROGRAMME : Gestion et administration du Ministère

Sous-programme : Gestion de la coopération bilatérale et multilatérale

Projet : Contrepartie des projets ACBF, RESPEC et RECADIP

Projet : Contrepartie PAM

Projet : Contrepartie PAS-UE

Projet : Contrepartie du programme Concerté Pluri acteurs du Congo (PCPA/Congo)

Projet : Micro-réalisations

Projet : PAON (3)

Projet : Facilité de coopération technique

Projet : Antenne FED Bruxelles

Projet : Coordination des programmes avec l'U.E

Projet : Appui à la bonne gouvernance locale (PNUD)

Projet : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Projet : Fonds des Nations Unies pour la population

Projet : Comité National de lutte contre la pauvreté
Projet : Contrepartie projet ACBF
Projet : Développement socio-économique du Pool (contrepartie)
Projet : Contrepartie du programme RECADIP
Projet : Contrepartie partenariat département des Yvelines

AXE : DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NATIONALE

PROGRAMME : Amélioration de l'environnement des affaires au Congo

Sous-programme : Promotion des investissements

Projet : Contrôle des entreprises bénéficiaires des conventions d'établissement
Projet : Evaluation des performances des entreprises du secteur privé
Projet : Renforcement des capacités de la commission nationale des investissements

Sous-programme : Suivi des aspects de la concurrence

Sous-programme : Suivi de la réglementation économique

Projet : Mise en place d'un cadre de partenariat adéquat entre l'administration et le secteur privé

Sous-programme : Suivi et évaluation du portefeuille de l'Etat

PROGRAMME : Modernisation des méthodes d'élaboration des comptes nationaux

Sous-programme : Reconversion des comptes nationaux du Congo au SCN93 et SCN2008

Projet : Réalisation des enquêtes spécifiques pour certaines activités du secteur informel
Projet : Elaboration des comptes nationaux

Sous-programme : Modernisation du système de confection de la balance des paiements

PROGRAMME : Formulation et coordination des politiques économiques

Sous-programme : Mise en place d'un dispositif de publication et de diffusion des données macroéconomiques

Projet : Production du tableau de bord de l'économie congolaise
Projet : Réalisation des études économiques en vue de la mise à jour d'une banque de données économiques

Sous-programme : Suivi des politiques économiques

PROGRAMME : Maîtrise des méthodes de prévision et de modélisation macroéconomique

Sous-programme : Développement des outils d'analyses et de prévisions macroéconomiques

Projet : Fonds d'études des projets d'investissement public

Sous-programme : Enquêtes d'analyses conjoncturelles

Projet : Réalisation des enquêtes sur la conjoncture de l'économie congolaise

PROGRAMME : Coopération économique et technique au service du développement

Sous-programme : Renforcement des capacités de coopération économique

Sous-programme : Développement des stratégies de coopération économique et technique

Projet : Rapport annuel "état de la coopération économique en République du Congo"

AXE : PLANIFICATION ET PROGRAMMATION DU DEVELOPPEMENT

PROGRAMME : Elaboration et mise en œuvre des stratégies de développement

Sous-programme : Coordination de l'élaboration des stratégies de développement

Projet : Elaboration DSCERP

Projet : Poursuite des travaux prospectifs: Congo vision 2025

Projet : Finalisation Plan National de Développement (PND 2012 - 2016)

Projet : Elaboration de la première tranche triennale liée au PND

Projet : Etudes Ministère et Bilan Social du Congo (BISOC)

Sous-programme : Opérationnalisation et budgétisation des stratégies de développement

Projet : Travaux budgétaires

Projet : Renforcement des capacités en prévision et modélisation macro-économique

Projet : Appui à la révision des PAP et CDMT sectoriels

Révision du CDMT central

Projet : Elaboration du programme d'investissement public (PIP)

Projet : Contrepartie NTEC (PRCTG)

Projet : Confection du document "Investir au Congo"

Sous-programme : Appui au système de suivi et d'évaluation du DSRP

Projet : Suivi du plan actualisé d'atteinte des OMD

Projet : Réactualisation du Plan national d'atteinte des OMD

Projet : Contrôle physico - financier et suivi-évaluation des projets d'investissement public

Projet : Evaluation de l'impact des programmes d'investissement

Projet : Suivi des projets du portefeuille de la Banque Mondiale

Projet : Pilotage, Suivi et contrôle des municipalisations (Comité technique des municipalisations)

Sous-programme : Préparation et sélection des projets

Projet : Fonds d'études des projets d'investissement public

Projet : Constitution d'une banque de projets publics et privés

Projet : Etudes CEPI

PROGRAMME : Développement de la production statistique

Sous-programme : Développement du système statistique national

Projet : Exécution de la stratégie nationale de développement statistique (SNDS) 2012-2016

Sous-programme : Actualisation de la base nationale des données statistiques

Projet : Poursuite réalisation 2ème enquête nationale sur l'évaluation de la pauvreté auprès des ménages (ECOM-2)

Projet : Poursuite réalisation 2ème enquête démographique et de santé du Congo (EDSC 2)

Projet : Programme de développement statistique pays et travaux statistiques

Projet : Exploitation des résultats du RGPH

Projet : Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Projet : ECOM-3

Projet : EDSC-3

Projet : RGPH-2017

AXE : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DEVELOPPEMENT REGIONAL

PROGRAMME : Mise en place des outils de la politique d'aménagement du territoire

Sous-programme : Mise en place d'un cadre juridique et institutionnel

Projet : Elaboration de la loi d'orientation

Projet : Elaboration du code d'aménagement du territoire et d'urbanisme

Projet : Mise en place des organes de concertation

Projet : Elaboration d'un cadre juridique de coopération décentralisé

Sous-programme : Elaboration des documents d'aménagement du territoire

Projet : Elaboration des documents d'aménagement du territoire

Projet : Elaboration du plan national d'affectation des sols

Projet : Réactualisation du SNAT

Projet : Elaboration des schémas directeurs des villes

Projet : Production cartographique

Projet : Elaboration des schémas sectoriels et départementaux d'aménagement du territoire

Sous-programme : Mise en place des outils financiers

Projet : Suivi et contrôle des contrats-plans Etat-Départements

Projet : Etude de faisabilité du Fonds national d'aménagement du territoire

Projet : Etude de faisabilité de la création de la prime d'aménagement

PROGRAMME : Organisation et aménagement de l'espace national

Sous-programme : Développement des zones d'aménagement

Projet : Etude des zones d'aménagement

Projet : Développement des zones d'aménagement

Projet : Revitalisation du tissu villageois

Projet : Etude sur l'affectation des sols

Projet : Projet test villages du millénaire avec le PNUD

Projet : Organisation de l'espace national

Projet : Evaluation des opérations d'aménagement du territoire

Projet : Suivi du projet villages millénaire dans le District de Hinda avec ENI

Sous-programme : Développement des zones frontalières

Projet : Etude des bassins transfrontaliers de développement

AXE : PROMOTION DE L'INTEGRATION ECONOMIQUE

PROGRAMME : Appui à l'intégration économique sous régionale

Sous-programme : Mise en œuvre du programme économique régional de la CEMAC

Projet : Suivi des projets du programme économique régional de la CEMAC (PER)

Sous-programme : Application des textes communautaires

Sous-programme : Utilisation des instruments de la libre circulation des personnes

PROGRAMME : Appui au NEPAD

Sous-programme : Pilotage du NEPAD au niveau national

Projet : Suivi des projets du NEPAD

Sous-programme : Appui au Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP)

Projet : Appui au point focal national du MAEP

AXE : MUNICIPALISATION ACCELEREE DES DEPARTEMENTS

PROGRAMME : Gestion de la Municipalisation

Sous-programme : Développement des collectivités locales

Projet : Etudes des projets préfectoraux dans le cadre de la municipalisation des départements

Projet : Pilotage, suivi et contrôle des municipalisations.

Comment financer les actions ? : Coût des programmes et stratégies de financement

La revue des trois derniers exercices budgétaires met en évidence une évolution mesurée et croissante des budgets du ministère. En 2008, il a été décaissé 13 304,4 millions de francs CFA pour une prévision de 12 41,3 millions de FCFA, 15287,6 millions de FCFA pour une prévision de 90 391,8 millions de FCFA en 2009 et 10 810,8 millions de FCFA pour une prévision de 28 199,3 millions de FCFA en 2010 avec des taux d'exécution satisfaisants dans l'ensemble (respectivement 107,2% en 2008, 16,9% en 2009 et 38,3% en 2010).

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
ECONOMIE, PLAN, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET INTEGRATION	Besoins Exprimés	10 175,7	48 485,0	58 660,7	59 132,2	275 600,0	334 732,2
	Prévisions cadrées	10 167,0	41 248,1	51 415,1	56 484,0	254 543,1	311 027,1
	Ecart	8,7	7 236,9	7 245,6	2 648,2	21 056,9	23 705,1

Source : CPCMB

Le programme d'actions prioritaires du Ministère de l'Economie, du Plan, de l'Aménagement du Territoire et de l'Intégration pour la période 2012–2016 est évalué à 334 732,2 millions de Francs CFA (59 132,2 millions de francs CFA en fonctionnement et 275 600,0 millions de francs CFA en investissement). Les prévisions cadrées au cours de la période se chiffrent à 311 027,1 millions de francs CFA, soit un gap de 23 705,1 millions de francs CFA.

Pour l'année 2012, les dotations s'élèvent à 51 415,1 millions de francs CFA.

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2012-2016

Indicateurs de réalisations et de résultats pour le suivi des programmes

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		historiques		de base	cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
Sous-secteur Economie						
Taux de croissance du PIB	%					
Pétrole	%					
Hors pétrole	%					
PIB par habitant	%					
Taux de chômage	%					
Taux d'inflation	%					
Seuil de pauvreté monétaire	%					
Taux d'Investissements	%					
Indice de production Industriel	U					
Nombre de rapports de contrôle d'exécution de projets du BI	U					
Sous-secteur Aménagement du Territoire						
Nombre de SNAT élaboré	U					
Nombre de contrats de plan Etat Département	U					
Sous-secteur Intégration et Coopération						
Nombre de stratégies et de politiques nationales d'intégrations économiques	U					

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Programmes/Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			historiques		de base	cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Amélioration de l'environnement des affaires au Congo							
Promotion des investissements	Nombre de sessions de la commission nationale des investissements						
	Nombre de projets agréés au régime privilégié de la charte des investissements						
Modernisation des méthodes d'élaboration des comptes nationaux							
Reconversion des comptes nationaux du Congo au SCN93 et SCN2008							
Modernisation du système de confection de la balance de paiement							
Formulation et coordination des politiques économiques							
Mise en place d'un dispositif de publication et de diffusion des données macroéconomiques	Nombre de production réalisée						
Suivi des politiques économiques							
Maîtrise des méthodes de prévision et de modélisation macroéconomique							
Enquêtes d'analyses conjoncturelles	Nombre d'enquêtes de conjoncture réalisées						
	Notes de conjoncture sur l'économie congolaise produites						
Coopération économique et technique au service du développement							
Renforcement des capacités de coopération économique	Nombre de réunions organisées sur la coopération économique						
Développement de la production statistique							
Actualisation de la base nationale des données statistiques	Nombre de productions statistiques réalisées						
Organisation et aménagement de l'espace national							

Programmes/Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
Développement des zones d'aménagement	Nombre de zones d'aménagement étudiées						
Développement des zones d'aménagement	Nombre de villages ayant bénéficié d'une grille d'équipements (eau, électricité, école, infirmerie, etc.)						
	Rapport d'évaluation des opérations d'aménagement du territoire						
Développement des zones frontalières	Nombre de bassins transfrontaliers étudiés						
Appui à l'intégration économique sous-régionale							
Mise en œuvre du programme économique régional de la CEMAC	Nombre de séminaires ateliers et d'émissions télévisées relatifs à la vulgarisation du programme économique régional						
Appui au NEPAD							
Pilotage du NEPAD au niveau national	Nombre de séminaires ateliers et d'émissions télévisées relatifs à la vulgarisation du NEPAD						
Appui au Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP)	Nombre de séminaires ateliers et d'émissions télévisées relatifs à la vulgarisation du MAEP						

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution(%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Fonds d'études des PIP	2 000										
2	Travaux prospectifs	400										
3	Elaboration du DSRP	900										
4	Elaboration du	400										

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution(%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
	PIP											
5	Contrôle physique et suivi	400										
6	Suivi NEPAD	100										
A démarrer en 2012												
7	Contrepartie du Programme Concerté Pluri-acteurs du Congo (PCPA/Congo)											
8	Suivi et contrôle des contrats-plans Etat-Départements											
9	Projet test villages du millénaire avec le PNUD											
10	Suivi des projets du programme économique régional de la CEMAC (PER)											
11	Appui au système de suivi et d'évaluation du DSRP											

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	2997,3	3794,0	126,6	78502,8	4565,9	5,8	8220,3	6704,5	81,6
Salaires et rémunérations	1132,0	1569,5	138,6	10582,4	1456,9	13,8	2723,9	1496,9	55,0
Biens et services	821,3	1220,2	148,6	1017,8	1943,8	191,0	2821,4	3153,5	111,8
Transferts	1044,0	1004,3	96,2	66902,6	1165,2	1,7	2675,0	2054,1	76,8
INVESTISSEMENT	9417,0	9509,4	101,0	11889,0	10721,7	90,2	19979,0	4106,3	20,6
TOTAL	12414,3	13303,4	107,2	90391,8	15287,6	16,9	28199,3	10810,8	38,3

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projet de Budget 2012 : Présentation classique, Base CDMT.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	51 415	54 574	61 211	69 159	74 668	311 027
DEPENSES COURANTES	10 167	10 396	10 946	11 885	13 090	56 484
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	41 248	44 178	50 265	57 274	61 578	254 543

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

**MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE CHARGE DES ZONES
ECONOMIQUES SPECIALES**

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

*Préparé par la Cellule CDMT du Ministère Délégué à la Présidence chargé des Zones Economiques
Spéciales*

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Créé par le décret n° 2009-335 du 15 septembre 2009 portant nomination des membres du gouvernement, le ministère à la Présidence chargé des zones économiques spéciales est l'organe de conception et d'exécution de la politique du gouvernement dans les domaines des zones économiques spéciales. A ce titre il est chargé notamment de :

- Mettre en œuvre la politique de développement des zones économiques spéciales ;
- Identifier et sélectionner les sites potentiels pour l'établissement des zones économiques spéciales,
- Cibler, attirer et susciter l'intérêt des investisseurs potentiels pour les zones économiques spéciales ;
- Planifier, coordonner et réguler les activités des zones économiques spéciales ;
- Contribuer à la mise en œuvre de nouveaux instruments de développement économique et social dans les zones économiques spéciales.

La politique des zones économiques spéciales participe à la création d'une économie réelle à travers l'industrialisation du pays et à la création des emplois ainsi que de la valeur ajoutée qui, ipso facto, améliorent le niveau de vie des populations.

Cependant, il faut relever qu'aucun document fixant les grandes politiques sectorielles du ministère n'a encore été élaboré.

Le présent rapport vise à éclairer les décideurs du ministère sur les choix à opérer, les moyens et le temps nécessaire pour leur mise en œuvre dans le souci majeur d'efficacité et de hautes performances. En outre, il servira de tableau de bord à l'action des partenaires techniques et financiers (PTF) du Congo nécessaire pour accompagner la matérialisation de la vision du Congo en matière de mise en œuvre des zones économiques spéciales.

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

A ce jour, l'état des lieux qui a été fait, montre que le Ministère en charge des Zones Economiques Spéciales, qui est un nouveau département, tarde à prendre corps dans l'échiquier de l'économie nationale. Néanmoins, l'identification des sites potentiels devant abriter les différentes zones économiques a été faite, mais l'indemnisation des populations à exproprier prend du retard. Présentement, seule la zone économique de Pointe-Noire a été délimitée et cadastrée sur 1645 hectares (ha). Il y a entre autres problèmes : le manque d'un cadre juridique et réglementaire attractif capable d'attirer les investisseurs potentiels et la non maîtrise des données en matière zone économique dans notre pays.

Les défis à relever sont : la délimitation et le cadastrage de toutes les zones économiques déjà identifiées à l'horizon 2012 ; la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire propice aux investisseurs nationaux et étrangers pour favoriser le climat des affaires dans le pays et l'élaboration et l'adoption des documents de politiques sectorielles.

Les différents acquis récents suite à l'action du Ministère sont: la délimitation et le cadastrage de la zone économique de Pointe-Noire sur 1645 ha, le démarrage des études de faisabilité, la

signature des différents accords parmi lesquels figure l'accord triangulaire stratégique entre Singapour, Ile Maurice et le Congo et le mémorandum d'entente avec Singapour et l'Ile Maurice ; l'élaboration de l'avant-projet de loi amendé par la Banque Mondiale reçues.

A cela s'ajoute les accords signés entre l'Ile Maurice et la République du Congo sur la double imposition et la protection des investissements entre les deux pays.

Le tableau ci-dessous fait état de l'évolution de différents indicateurs

Indicateurs	Unité	Valeurs		
		2009	2010	Variation
Nombre de zones économiques identifiées	U	0	4	4
Espaces pour la création des zones économiques spéciales	U	0	1	1
Etudes de faisabilité pour l'implantation des zones économiques	U	0	0	0
Mise en place d'un cadre législatif et réglementaire attractif	U	0	0	0
Construction des infrastructures	U	0	0	0
Equipped des zones économiques spéciales	U	0	0	0

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégies

Les orientations stratégiques du Ministère en termes d'objectifs stratégiques, généraux et spécifiques sont consignées dans le tableau ci-dessous :

Objectifs stratégiques	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Cibles 2016
Renforcer l'offre des services	Viabiliser les zones économiques spéciales	Gérer les infrastructures	100% des infrastructures gérées
		Gérer les équipements	100% des équipements des quatre zones gérés.
		Elaborer une Politique d'accompagnement des communautés	100% des populations riveraines expropriées et indemnisées.
		Construire les routes, voies d'accès, canalisation et station d'épuration	100% des routes, voies d'accès, canalisation et station d'épuration construites dans les ZES
Promouvoir les zones économiques spéciales	Elaborer des politiques de développement économiques	Elaborer des textes législatifs et réglementaires	Tous les textes sont élaborés et adoptés
		Aider les PME dans le secteur du développement rural	100% des populations riveraines sensibilisées sur la création des ZES
		Encadrer les investisseurs, PME et PMI	100% des PME et PMI sensibilisées à investir dans les ZES
		Elaboration de la stratégie de communication.	10 colloques organisés, 01 activité de sponsoring organisé par an,

<i>Objectifs stratégiques</i>	<i>Objectifs généraux</i>	<i>Objectifs spécifiques</i>	<i>Cibles 2016</i>
			01 spot publicitaire conçu et diffusé au niveau national et international.
	Faire des études diverses	Construire une banque de données des ZES.	Banque des données construite et disponible

Pour ce qui est des stratégies transversales, le ministère entend :

Encadrer les PMI/PME qui œuvrent dans le secteur du développement rural ;

Attirer les investisseurs tant nationaux qu'internationaux dans les zones économiques spéciales

Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

Durant l'année 2010, quelques actions ont été menées, notamment, le lancement de l'avis à manifestation d'intérêt relatif aux études de faisabilité pour l'implantation des quatre zones économiques spéciales (la zone économique spéciale de Pointe – Noire, de Brazzaville, le bipole Oyo-Ollombo et Ouesso), la sensibilisation des populations riveraines et la délimitation et le cadastrage des zones économiques spéciales de Pointe – Noire et Oyo-Ollombo. L'unique projet qui a été réalisé est :

AXE : RENFORCEMENT D'OFFRE DE SERVICE

PROGRAMME : Viabilisation des zones économiques

Sous-programme : politique d'accompagnement des communautés

Projet : Sensibiliser les populations riveraines sur la création des Z.E.S projet réalisé à 100%.

Période 2012 -2016 :

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

AXE : RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES

PROGRAMME : Gestion du Ministère

Sous-programme : Renforcement de la planification et de la programmation

Projet : Suivi des opérations d'aménagement des ZES

AXE : RENFORCEMENT D'OFFRE DE SERVICE

PROGRAMME : Viabilisation des zones économiques spéciales

Sous-programme : Gestion des infrastructures

Projet : Etude de faisabilité pour la création de la première ZES

PROGRAMME : Viabilisation des zones économiques spéciales

Sous-programme : Gestion des infrastructures

Projet : Mise en valeur de la première zone économique spéciale

AXE : PROMOTION DES ZONES ECONOMIQUES SPECIALES

PROGRAMME : Elaboration des politiques de développement économique

Sous-programme : Elaboration des textes législatifs et réglementaires

Projet : Elaboration des textes législatifs et réglementaires des ZES

PROGRAMME : Elaboration des politiques de développement économique

Sous-programme : Encadrement des investisseurs PME et PMI

Projet : Elaboration d'une stratégie de communication nationale et internationale

PROGRAMME : Etudes diverses

Sous-programme : Construction d'une banque des données

Projet : Recherche et stockage des données

PROGRAMME : Elaboration des politiques de développement économique

Sous-programme : Politique d'accompagnement des communautés

Projet : Sensibilisation des populations rurales sur la création des ZES

Comment financer les actions ? : Coût des programmes et stratégies de financement

Nouvellement créé, le Ministère délégué à la Présidence chargé des Zones Economiques Spéciales a bénéficié des dotations budgétaires de l'Etat à partir de l'année 2010.

En 2010, 399,7 millions de FCFA ont été décaissés pour une prévision de 950,0 millions de FCFA en 2010, soit taux d'exécution 42,1%.

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
ZONES ECONOMIQUES SPECIALES	Besoins Exprimés	1 795,0	4 205,8	6 000,8	11 575,0	17 425,5	29 000,5
	Prévisions cadrées	687,5	1 133,0	1 820,5	3 575,0	72 378,2	75 953,3
	Ecart	1 107,5	3 072,8	4 180,3	8 000,0	-54 952,7	-46 952,8

Source : CPCMB

Les programmes envisagés pour la période 2012-2016 vont coûter 29 000,5 millions de francs CFA (11 575,0 millions de francs CFA en fonctionnement et 17 425,5 millions de francs CFA en investissement), soit un coût moyen annuel de 5 800,1 millions de francs CFA. Les dotations quinquennales sont de **75 953,3 millions de francs CFA**, soit un écart de **46 952,8 millions de francs CFA**. Pour l'année 2012, les dotations cadrées sont fixées à 1 820,5 millions de francs CFA.

La liste de projets clés nécessitant des ressources additionnelles pour l'année 2012 :

- La construction des infrastructures
- L'équipement des zones économiques
- Les études de faisabilités pour la construction des zones économiques spéciales

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2012-2016

Pour améliorer les performances budgétaires du Ministère, des dispositions ont été prises afin que le plan de passage des marchés soit disponible à temps. Il sera envisagé la mise en place des fiches et des tableaux de bord de suivi permanent de tous les projets du Ministère auprès des différents gestionnaires techniques et administratifs des projets. A cet effet, un tableau d'indicateurs de suivi des différents programmes devra être conçu.

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		Historiques		de base	cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
Nombre de zones économiques créés	U	0	0	0	02	04
Acquisition des espaces pour la création des zones économiques spéciales	U	0	0	01	02	04
Etudes de faisabilités pour l'implantation des zones économiques	U	0	0	0	04	04
Mise en place d'un cadre législatif et réglementaire attractif	U	0	0	0	01	01
Construction des infrastructures	U	0	0	0	02	04

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Programmes/Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			historiques		de base	Cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Gestion du ministère des zones économiques/développement des infrastructures et équipements.	Construction des infrastructures des zones économiques	U	0	0	0	01	04
Viabilisation des zones économique/gestion des équipements	Viabilisation des ZES : Equipement des zones économiques et construction des routes et voies d'accès	U	0	0	0	02	04
Elaboration des politiques de développement/ Elaboration des textes législatifs et réglementaires	Cadre législatifs et réglementaires attractif	U	0	0	0	01	01
Etudes divers/ constitution d'une banque de données	Banque de données	U	0	0	0	01	01

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution (%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		Initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Projet équipement des directions générales et inspections générales	152	152	0%	70%	152			152	152	01/01/2011	31/12/2012
2	Projet Etude de faisabilité pour la création des ZES	2,153	2,153	0%	40%	653		1,500	2,153	255	01/01/2011	31/12/2012
A démarrer en 2012												
1	Projet élaboration d'un cadre de suivi évaluation	47	47	0%	0%	47			47	70	01/01/2012	31/12/2012
2	Projet : révision du CDMT	40	40	0%	0%	40			40	50	01/01/2012	31/12/2012
3	Projet : délimitation et élaboration des plans cartographiques	25	25	0%	0%	25			25	25	01/01/2012	31/12/2012
4	Projet : Etude de faisabilité pour la création de la première ZES	1565	1153	0%	40%	1153			1153	7000	01/01/2012	31/07/2012
5	Projet suivi des opérations d'aménagement des ZES	98	98	0%	0%	98			98	90	01/01/2012	31/12/2012
6	Projet acquisition et maintenance du parc informatique	45	45	0%	0%	45			45	75	01/01/2012	31/07/2012
7	Projet sensibilisation des populations rurales sur la création des ZES	45	25	0%	0%	25			25	40	01/01/2012	31/04/2012
8	Projet élaboration des textes législatifs et réglementaires des ZES	90	70	0%	10%	70			70	70	01/01/2012	31/12/2012
9	Projet élaboration d'une stratégie de communication nationale et internationale.	75	75	0%	0%	75			75	75	01/01/2012	30/06/2012
10	Projet équipement des directions générales et inspection générale	150	45	0%	0%	45			45	45	01/01/2012	30/06/2012
11	Projet recherche et stockage des données des ZES	35	35	0%	10%	35			35	35	01/01/2012	31/12/2012

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	-	-	-	-	-	-	350,0	350,1	100,0
Salaires et rémunérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens et services	-	-	-	-	-	-	350,0	350,1	100,0
Transferts	-	-	-	-	-	-	-	-	-
INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-	600,0	49,6	8,3
TOTAL	-	-	-	-	-	-	950,0	399,7	42,1

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projet de Budget 2012 : Présentation classique, Base CDMT.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	1 821	7 582	14 367	22 317	29 868	75 953
DEPENSES COURANTES	688	686	696	728	777	3 575
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 133	6 895	13 671	21 588	29 091	72 378

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

**MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU
PORTEFEUILLE PUBLIC**

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

Préparé par la Cellule CDMT du Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

La République du Congo a amorcé depuis quelques années, des réformes dans la gestion des finances publiques visant la modernisation de l'économie et le renforcement de la bonne gouvernance. Ces efforts ont permis au pays d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE en janvier 2010, mettant ainsi à sa disposition des ressources budgétaires nécessaires pour engager des dépenses (secteurs sociaux) propices à la croissance et à la réduction de la pauvreté. Le Ministère des Finances du Budget et du Portefeuille Public est chargé de conduire la politique financière de l'Etat, de mener une politique budgétaire rigoureuse et prudente afin de renforcer la bonne gouvernance à travers les réformes structurelles nécessaires dans le cadre de la diversification économique et de la réduction de la pauvreté. La place du secteur des finances est donc centrale dans les activités socio-économiques du pays.

L'objet du présent rapport est d'une part, de présenter l'activité réalisée pendant les deux années de la mise en œuvre du PAP-CDMT du Ministère, et d'autre part, de faire les projections budgétaires sur les programmes et projets envisagés au cours des cinq prochaines années, dans le cadre de l'élaboration du Plan National de Développement (PND 2012-2016). Enfin, ce rapport est destiné à éclairer les plus hautes autorités du Ministère sur les moyens d'accomplir leurs missions, les choix à opérer pour être plus efficace et performant. Il donne par ailleurs, les orientations stratégiques du Ministère ainsi que les mesures définies pour atteindre les objectifs fixés.

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

L'état des lieux fait sur le secteur des finances et du budget ces dernières années, a révélé des disfonctionnements importants dans le domaine des finances publiques. Il a été remarqué :

- le manque des textes d'application de la loi organique relative au régime financier de l'Etat ;
- le non-respect du calendrier de la préparation du cadre macroéconomique ;
- la multiplicité des services chargés de l'élaboration du cadre macroéconomique et l'absence de modèle de prévision ;
- les difficultés dans l'élaboration des prévisions fiscales et douanières dues essentiellement à la faible maîtrise de l'assiette fiscale et des données douanières ;
- la faible prise en compte des objectifs dans les prévisions de dépenses de fonctionnement qui se basaient essentiellement sur les services votés de l'année antérieure ;
- le manque d'autorisation de programme pour les dépenses d'investissements et l'absence d'évaluation et la prise en compte des frais récurrents ;
- l'exécution des marchés publics en règle générale de gré à gré et l'importance des procédures dérogatoires dans l'exécution ;
- la multiplicité des intervenants dans l'exécution des investissements.

Afin de résoudre ces anomalies, quelques réformes ont été entreprises, à savoir :

- l'adoption d'un plan d'actions visant à assainir les secteurs pétrolier et forestier ;
- l'adoption d'un plan d'apurement de la dette intérieure ;
- l'adoption des mesures visant à améliorer la gestion des dépenses publiques et le niveau des recettes publiques.

Ces différentes réformes ont servi essentiellement à : améliorer la gestion budgétaire et comptable de l'Etat ; augmenter les recettes fiscales et douanières de l'Etat ; lutter contre la

fraude et l'évasion fiscales et douanières ; maîtriser la gestion de la dette publique ; éradiquer les marchés de gré à gré ; assainir le système bancaire ; créer les nouveaux instruments permettant le financement de l'économie.

Les acquis récents obtenus par l'action du Ministère, à ce jour sont les suivants : la mise en place des PAGGFP, SYDONIA, SYSTAF, SYGADE, la mise du nouveau code des marchés publics. Ceux-ci concourent tous à l'assainissement des finances publiques et la bonne exécution du budget de l'Etat.

Les indicateurs définis dans le tableau ci-dessous indiquent bien le niveau acquis dans les efforts d'amélioration du système des finances publiques.

<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeurs</i>		
		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Variation</i>
<i>Elaboration de la réglementation en matière de crédit</i>				
Nombre de texte communautaire sur la micro finance vulgarisé.	U	3	4	1
Nombre d'établissement de micro finance appuyé	U	10	10	0
Nombre d'établissement de micro finance créé	U			
Nombre d'établissement bancaire régulé	U	4	5	1
Nombre d'établissement bancaire implanté	U		2	
<i>Amélioration de la gestion des finances publiques</i>				
Taux de recettes fiscal-douanières	%	20	60	40
Nombre de reformes élaborées	U			
Nombre de réformes mises en œuvre	U			
Niveau de contrôle de la dépense	%			

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégies

Les orientations stratégiques du Ministère en termes d'objectifs stratégiques, généraux et spécifiques sont consignées dans le tableau ci-dessous :

<i>Objectifs stratégiques</i>	<i>Objectifs généraux</i>	<i>Objectifs spécifiques</i>	<i>Cibles 2016</i>
Elaboration de la réglementation en matière de crédit	<i>Développer la micro finance</i>	Vulgariser les textes communautaires sur la micro finance en vue de Promouvoir une politique de crédit aux personnes à faibles revenus	12 agréments délivrés
		Appuyer et contrôler l'activité des Etablissements de micro finance	12 EMF recensées
			11941 millions de FCFA de CA réalisés par les EMF aucune EMF sanctionnées.
	<i>Assainir et développer le secteur bancaire et financier</i>	Mettre en place un environnement favorable au développement du système bancaire et financier	Secteur bancaire totalement privatisé ; 10 banques et compagnies d'assurance recensées ;
		Réguler le système bancaire selon la réglementation de la COBAC	5 sociétés de transferts recensées et régulés.
	Amélioration de la gestion des finances publiques	<i>Promouvoir la transparence et la bonne gouvernance</i>	Améliorer les performances et la sécurisation du secteur fiscal et douanier par des systèmes d'informatisation
SYSTAF			
64 serveurs, 5 VSAT et 38 antennes acquis et renforcés			
4158 agents sont formés pour l'utilisation des nouveaux outils			
Améliorer la chaîne de la dépense			La chaîne de la dépense est améliorée avec le projet SIDERE
			1 Projet du budget fonct. de l'Etat est élaboré.
Améliorer les capacités de gestion des finances publiques par la mise en place des réformes.			1156 nombres de titres fonciers délivrés (élargissement de l'assiette fiscale)
			21 campagnes de vulgarisation de textes réglementaires organisés
Lutter contre la corruption et la fraude			Des logiciels, 24 serveurs, 1 VSAT, 2 antennes, 322 PC acquis
			4158 agents sont formés pour l'utilisation des nouveaux outils
Rationaliser la gestion budgétaire des finances publiques	La gestion budgétaire est rationalisée		
<i>Améliorer la gestion de la dette publique</i>	Maitriser le service de la dette publique	Le service de la dette est amélioré	

Dans l'ensemble, au cours de ces trois dernières années les actions menées au Ministère, ont été assez bien réalisées.

AXE : ELABORATION DE LA REGLEMENTATION EN MATIERE ET DE CREDIT

Le niveau d'exécution des projets est quasi-total dans cet axe soit **77,5%** en moyenne.

PROGRAMME : Développement de la micro finance

Sous-Programme : Vulgarisation des textes communautaires sur la micro finance

Ce sous – programme a été exécuté à hauteur de **100%**

Sous-Programme : Appui à la création des institutions de micro finances (IMF)

Ce sous – programme a été exécuté à hauteur de **70%**

Sous-Programme : Mise en œuvre des mesures spécifiques d'appui à l'activité des institutions de micro finance

Ce sous – programme a été exécuté à hauteur de **90%**

Programme : Assainissement et développement du secteur bancaire et financier

Globalement le système bancaire au Congo est assaini.

Sous-Programme : Privatisation des banques et assurances

Ce sous – programme a été exécuté à hauteur de **100%**

Sous-Programme : Appui et contrôle de l'activité des banques et des assurances

Ce sous – programme a été exécuté à hauteur de **90%**. Ce sous-programme a enregistré le lancement d'un nouveau projet portant sur la création de deux banques de dimension internationale.

Sous-Programme : Régulation des autres Etablissements financiers

Ce sous – programme a été exécuté à hauteur de **85%**

AXE : AMELIORATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES.

Les projets de cet axe sont exécutés à divers niveaux, c'est-à-dire que certains d'entre eux ont connu un début d'exécution et d'autres sont en cours.

PROGRAMME : Promotion de la transparence et de la bonne gouvernance

Sous-Programme : Mise en place des systèmes (Sydonia et SYSTAF...)

Ce sous – programme a été exécuté à hauteur de **85%**

Sous-Programme : Amélioration de la chaîne de la dépense

Ce sous – programme a été exécuté à hauteur de **60%**

Sous-Programme : Mise en œuvre des autres aspects de la réforme des finances publiques

Ce sous – programme a été exécuté à hauteur de **35%**

Sous-Programme : Lutte contre la corruption et la fraude

Ce sous – programme a été exécuté à hauteur de 50%

Sous-Programme : Connexion Solde - Fonction Publique

Ce sous – programme a été exécuté à hauteur de 95%

PROGRAMME : Amélioration de la gestion de la dette

Sous-Programme : Maîtrise du service de la

L'exécution de ce sous-programme est achevée

Période 2012 -2016 :

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

AXE : ELABORATION DE LA REGLEMENTATION EN MATIERE ET DE CREDIT

PROGRAMME : Développement de la micro finance

Sous-programme : Vulgarisation des textes communautaires sur la micro finance

Projet : Appui à la création des institutions de micro finances (IMF)

Sous-programmes : Appui et contrôle de l'activité des banques et des assurances

Projet : Mise en œuvre des mesures spécifiques d'appui à l'activité des institutions de microfinance

PROGRAMME : Assainissement et développement du secteur bancaire et financier

Sous-programme : Régulation des autres établissements financiers

Projet : Mise en œuvre de la réglementation COBAC

AXE : AMELIORATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Les projets de cet axe sont exécutés à divers niveaux, c'est-à-dire que certains d'entre eux ont connu un début d'exécution et d'autres sont en cours.

PROGRAMME : Promotion de la transparence et de la bonne gouvernance

Sous-programme : Mise en place des systèmes (SYDONIA, SYSTAF...)

Projet : HR/PAYROLL fichier unique(DSI)

Projet : Schéma directeur informatique

Projet : Data center(DSI)

Projet : SYSTAF(DSI)

Projet : SYDONIA(DSI)

Projet : Gestion électronique des documents (DGB)

Projet : NIU biométrique (DSI)

Projet : Fibre optique inter administration(DSI)

Projet : Réseau DGB-DGCB-DGT

Sous-programme : Amélioration de la chaîne de la dépense

Projet : Rationalisation du circuit de la dépense

Projet : Classification budgétaire

Projet : Rationalisation des mécanismes de gestion et suivi de l'exécution budgétaire

Projet : Stratégie de développement et de gestion des réformes des finances publiques

Projet : Renforcement des capacités en matière de planification stratégique et d'élaboration des programmes

Sous-programme : Mise en œuvre des autres aspects de la réforme des finances publiques

Projet : Réglementation du secteur des transferts des fonds

Projet : Modélisation du système des prévisions financières

Projet : Renforcement des capacités sur la gestion axées sur le résultat

Projet : Etude sur l'amélioration du service public (automatisation accueil et information des usagers).

Sous-programme : Lutte contre la corruption et la fraude

Projet : Migration des systèmes informatiques Budget-Trésor- Comptabilité

Projet : Application des méthodes rigoureuses de lutte la fraude contre la fraude douanière

Sous-programme : Connexion Solde - Fonction Publique

Sous-programme : Amélioration de la gestion de la dette

Projet : HR/PAYROLL

PROGRAMME : Maîtrise de la gestion de la dette

Sous-programme : Maîtrise du service de la dette

Projet : Mise en œuvre du SYGADE

Sous-programme : Gestion du portefeuille de l'Etat

PROGRAMME : Restructuration de la Gouvernance des entreprises et établissement en création

PROGRAMME : Financement des entreprises et établissements publics en création

PROGRAMME : Prise de participation dans les entreprises du secteur privé

Comment financer les actions ? : Coût des programmes et stratégies de financement

La revue des trois derniers exercices budgétaires met en évidence une évolution mesurée et croissante des budgets du ministère. En 2008, il a été décaissé 139 234,1 millions de francs CFA pour une prévision de 718 240 millions de FCFA, 49 341,1 millions de FCFA pour une prévision de 90 578,5 millions de FCFA en 2009 et 54 223,4 millions de FCFA pour une prévision de 72 819,8 millions de FCFA en 2010 avec des taux d'exécution satisfaisants dans l'ensemble (respectivement 19,4% en 2008, 54,5% en 2009 et 74,5% en 2010).

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
FINANCES, BUDGET ET PORTEFEUILLE PUBLIC	Besoins Exprimés	63 766,3	29 116,4	92 882,7	351 723,9	158 211,4	509 935,3
	Prévisions cadrées	92 537,2	38 495,0	131 032,2	419 702,2	320 653,6	740 355,8
	Ecart	-28 770,9	-9 378,6	-38 149,5	-67 978,3	-162 442,2	-230 420,5

Source : CPCMB

Les programmes envisagés pour la période 2012-2016 sont estimés à **509 935,3** millions de francs CFA (351 723,9 millions de francs CFA en fonctionnement et 158 211,4 millions de francs CFA en investissement), représentant en moyenne un coût annuel de 101 987,1 millions de francs CFA. Les dotations sont évaluées à la somme de **740 355,8** millions de francs CFA accusant un écart de **230 420,5** millions de francs CFA.

Pour l'année 2012, le budget d'investissement initialement prévu à 23 495 millions de francs CFA a été augmenté de 15 000 millions de francs CFA au titre des projets du portefeuille.

Les projets clés qui nécessitent les ressources additionnelles sont :

- la prise de participation de l'Etat congolais aux entreprises du secteur privé et la restructuration des entreprises publiques (portefeuille public) pour répondre aux orientations du Gouvernement au ministère dans sa lettre de cadrage ;
- la gestion des ressources matérielles et financières des Services départementaux et Centraux ;
- l'appui et contrôle de l'activité des banques et des assurances ;
- la mise en œuvre des autres aspects de la réforme des finances publiques ;
- la lutte contre la corruption et la fraude ; la maîtrise du service de la dette ; etc.

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2012-2016

Afin de pouvoir améliorer les performances budgétaires du Ministère, des dispositions ont été prises afin que le plan de passage des marchés soit disponible à temps. Par ailleurs, pour mieux suivre les actions plusieurs indicateurs de réalisation et des résultats ont été définis, d'où le tableau en annexe 2, fournit ceux-ci.

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		historiques		de base	cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
Nombre d'agents recyclés et formés	U		2000	2000	2050	4158
Nombre de fichiers informatisés	U		1	1	1	1
Nombre de Centre de perfectionnement construits	U		0	0	2	4
Taux de réalisation des activités du personnel	%		20	40	60	60
Niveau d'amélioration des conditions de travail	%		0	20	30	100
Taux d'amélioration de la gestion des finances publiques	%	30	70	85	95	100
Taux de lutte contre la fraude	%	30	70	85	95	100
Nombre de textes, lois et règlement, décret mis en place	U		1	4	3	2
Taux de mobilisation des ressources budgétaires	%		100	100	100	100
Nombre de texte communautaire sur la micro finance vulgarisé.	U		3	4	33	33
Nombre d'agents formés à l'utilisation des nouveaux outils	U		300	1200	2500	4500
Pourcentage d'attribution de projets suivant le mode de passation marché en vigueur	%		0	30	100	100
Niveau d'automatisation solde fonction publique	%	0	0	20	60	100
Niveau de connexion du ministère aux nouvelles technologies (TIC)	%	20	30	50	80	100
Nombre d'établissement de micro finance appuyé	U	10	10	15	20	25
Nombre d'établissement bancaire régulé	U	4	5	6	6	10

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Programmes/Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			historiques		de base	cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Gestion et administration du Ministère							
Gestion des ressources humaines	Fichier du personnel informatisé	U		1	1	1	1
	Centres de perfectionnement construits	U		0	0	2	4
	Délégués du CB installés	U		20	40	60	60
Gestion des ressources matérielles et financières des Services Centraux	1 Immeuble DGB construit et équipé	%		30	50	70	100
	1 Immeuble MFBPP Construit entièrement	%		50	60	70	100
	MFBPP Equipé	%		0	20	30	100
	Mise en œuvre du PURAC appuyé	%		100	100	100	100
	circuit de la dépense amélioré	%	30	40	60	80	100
	Infrastructures SYDONIA et SYSTAF achevés	%	30	40	60	80	100
	100% du système SYDONIA et SYSTAF nouvelles générations acquise	%	0	0	0	30	100
	1 Nomenclature budgétaire et comptable évaluée et actualisée	Nomenclature budgétaire		1	1	1	1
	Capacités pour la transparence et la gouvernance renforcées	%	50	70	90	100	100
	7 kits matériels informatiques PURAC acquis	Kit	0	7	7	7	7
	Electrification de la DGDDI réfectionnée	%	0	0	20	40	100
	5 Lois et règlements élaborés		0		3	2	5
	1 Immeuble DGI Construit	%	0	0	0	20	100
	1 bâtiment annexe DGDDI Construit	%	0	0	60	85	100
	1 terrain de construction de la Direction Générale du trésor public acquis	Terrain acquis	0	0	0	1	1
	1 Direction de la solde R+2 construite	%	30	70	85	95	100
Climatisation centrale de la DGDDI réhabilitée	%	0	20	30	60	100	
Ascenseurs du MFBPP réhabilité	%	20	30	45	100	100	
Imprimerie nationale réhabilitée	%	0	0	0	100	100	

	Imprimerie nationale équipée	%	0	0	0	100	100
	100% de mobilisation des ressources budgétaires	%	0	100	100	100	100
Gestion des ressources matérielles et financières des Services Départementaux	Direction départementale du Trésor Pool Construite	%	0	0	0	100	100
	Direction départementale des douanes et droits indirects Pool construite	%	0	0	0	100	100
	Direction départementale budget Pool construite	%	0	0	0	100	100
	Direction départementale des Impôts Pool construite	%	0	0	0	100	100
	Direction départementale contrôle budgétaire Pool construite	%	0	0	0	100	100
	Bâtiment douanes Mossaka construit	%	60	70	95	100	100
	Inspection divisionnaire de Pointe-Noire construite	%	0	0	0	25	100
Gestion des Structures sous-tutelle	Inspection divisionnaire des impôts construite et équipement	%		30	40	70	100
	Construction 2 magasins DGB	%	0	0	0	30	100
	Construction et équipement DGB	%	0	0	0	30	100
	Installation de 2 banques de dimensions internationales	%	0	0	0	20	100
	36.419.000 frs CFA dotées aux structures sous tutelle	10 ⁶ F CFA			28.782	29.934	31.131
Planification stratégique et programmation	100% de stratégies de développement élaborées	%	20	55	75	100	100
Gestion de la coopération internationale	100% de politiques et stratégies de coopération internationale élaborées	%	20	55	75	100	100
Développement de la micro finance	12 établissements de micro finances créés		0	10	10	11	12
Vulgarisation des textes communautaires sur la micro finance	Textes communautaires sur la micro finance vulgarisés	Textes vulgarisés					
	Nombre des institutions de micro finances créées	Institutions créées					
Appui et contrôle de l'activité des établissements de micro finance	Le contrôle des activités des IMF est appuyé	IMF contrôlées					
	Les mesures spécifiques d'appui à l'activité des IMF sont mises en œuvre	Mesures spécifiques					
Assainissement et développement du secteur bancaire et financier	10 entités créées dans le secteur bancaire et des assurances	Entités créées	0	6	8	8	10
	Réglementation COBAC mise en œuvre	Textes					
	HP/PAYROLL, 1 fichier unique réalisé	Fichier unique	0	0	1	1	1

	Solde-Fonction Publique 100% équipées sur HP/PAYROLL	%	0	0	0	30	100
	1 Schéma directeur informatique réalisé	Schéma directeur informatique	0	0	0	1	1
	1 Data center réalisé	Data center	0	0	0	0	1
	Gestion électronique des documents DGB réalisée	%	0	0	25	35	100
	NIU biométrique réalisé	%	0	0	25	35	100
	100% de connexion inter administration en fibre optique	%	0	0	0	20	100
	Réseau DGB-DGCB-DGT connecté	%	0	0	30	45	100
	1 logiciel TOMPRO nouvelle version acquis (PURAC)	logiciel TOMPRO	0	0	0	1	1
	Chaîne de la dépense est rationalisée	%	0	50	85	90	100
	secteur des transferts des fonds réglementé	%	50	80	100	100	100
	Bibliothèque numérique créée	%	0	0	0	40	100
	1 modèle de prévisions financières disponible		0	0	0	1	1
	la GAR est opérationnelle	Capacité sur la GAR	0	0	50	70	100
	Etude sur l'amélioration du service public (automatisation accueil et information des usagers) disponible	%	0	0	100	100	100
	Systèmes informatiques DGB-DGTCP connectés	%	0	40	60	90	100
	100% de projets du MFBPP Identifiés et appuyés	%		60	80	100	100
Promotion de la transparence et de la bonne gouvernance	Corruption et la fraude réduite	%	10	30	40	55	80
	procédures de gestion des administrations générales automatisées	%	0	20	40	70	100
	Solde - Fonction Publique connectées	%	0	0	45	90	100
Amélioration de la gestion de la dette	Service de la dette maîtrisée						

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution (%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Informatisation du fichier du ministère des finances	150		55	62	50			50	20	01/2011	2013
2	Construction et équipement des inspections divisionnaires des impôts de Talangai	640				200			200	50	01/2011	2013
3	Construction et équipement de la Direction Générale des Contrôle des marchés	2600			Voir DGGT	800			800	200	01/2011	2013
4	Acquisition des moyens logistiques (coffres forts, groupes électrogènes)	670		25		230			230	100	01/2011	2013
5	Achèvement équipements Direction départementale de la Monnaie et Crédit (DDMC), Pointe Noire et du CERDOC	350			90	200			200		01/2011	2012
6	Construction et équipement Direction douanes et droits indirects	480				235			235	100	01/2011	2012
7	Construction et équipement direction départementales du trésor	680				240			240	200	01/2011	2013
8	Construction et équipement bâtiment pour deux magasins DGB	350				100			100	100	01/2011	2012
9	Construction bâtiment douanes Obouya	100		50	100	50			50		01/2011	2011
10	Construction et équipement bâtiment douanes Mossaka	20		Visite En cours		20			20		01/2011	2011
11	Appui mise en œuvre PURAC	160					160		160		01/2011	2011
12	Projet d'appui à l'amélioration du circuit de la dépense (PACDIP)	50			97	50			50		01/2011	2011
13	Aménagement bureau du ministre	200			100	200			200		01/2011	2011
14	Achèvement des infrastructures SYDONIA et SYSTAF	100				100			100		01/2011	2011
15	Projet de renforcement des capacités pour la transparence et la gouvernance PRCTGT	80			90		80				01/2011	
A démarrer en 2012												
16	Réfection de la charge électrique des immeubles du MFBPP et de la DGT	675				200			200		01/2012	2016

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	710334	135863	19,1	83538	42854	51	57 377,8	45 378,2	79,1
Salaires et rémunérations	9658	11255	116,5	9556	12479	131	13 045,2	12 344,7	94,6
Biens et services	7614	7963	104,6	9485	9552	101	5 855,0	581,4	9,9
Transferts	693062	116645	16,8	64496	20823	32	38 477,6	32 452,1	84,3
INVESTISSEMENT	7906	3371	42,6	7041	6487,5	92,1	15 442,0	8 845,2	57,3
TOTAL	718240	139234,1	19,4	90578,5	49341,1	54,5	72 819,8	54 223,4	74,5

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projet de Budget 2012 : Présentation classique, Base CDMT.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	131 032	125 368	152 606	157 161	174 189	740 356
DEPENSES COURANTES	92 537	84 789	81 913	80 624	79 839	419 702
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	38 495	40 579	70 693	76 537	94 350	320 654

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

**MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA
REFORME DE L'ETAT**

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

Préparé par la Cellule CDMT du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Conformément au décret 2003-116 du 7 juillet 2003, relatif aux attributions du ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, couvrant le domaine de la gouvernance administrative dont l'objectif est de Poursuivre et achever la réforme de la fonction publique congolaise ; de Renforcer les capacités humaines et infrastructures administratives ; de Renforcer les capacités du système statistique national. Elles couvrent deux sous-secteurs d'activités que sont : le Sous-secteur modernisation de l'administration et le sous-secteur Réforme de l'Etat.

Dans le cadre de la modernisation de l'administration publique engagé par le gouvernement, le ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat s'emploie à mener des réformes institutionnelles en vue de doter le pays d'une administration performante.

La Réforme de l'Etat est l'un des piliers de la politique gouvernementale en matière de l'innovation de l'administration publique et de l'Etat. A ce titre il tient une place importante dans l'économie congolaise.

Le présent rapport est destiné aux décideurs du ministère sur les choix à opérer, les moyens et le temps nécessaire pour leurs mises en œuvre dans le souci majeur d'efficacité et de hautes performances. En outre, il sert de tableau de bord à l'action des partenaires techniques et financiers (PTF) du Congo nécessaire pour accompagner ce dernier dans la matérialisation de sa vision en matière de modernisation et de réforme de l'Etat.

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

L'état de l'administration publique congolaise reste préoccupant dans son ensemble. Celle-ci est aujourd'hui inapte à rendre des services de qualité aux citoyens, à la collectivité et aux entreprises. Son fonctionnement est handicapé notamment par :

- l'inadéquation missions/structures due aux chevauchements de services, d'activités et de responsabilités entre différents ministères ;
- le faible niveau de déconcentration administrative ;
- la non maîtrise des effectifs des agents civils de l'Etat ;
- la mauvaise gestion des ressources humaines.

Toutefois, grâce aux efforts en cours dans la mise en œuvre du Plan National de Développement(PND), du DSRP et des projets de société du Chef de l'Etat, la tendance va vers l'amélioration.

Sous-secteur modernisation de l'administration :

Les réformes administratives ont été initiées et mises en œuvre dans le circuit de la dépense et le processus de passation des marchés publics. C'est ainsi qu'au titre des deux dernières années, le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat a pu réaliser des avancées significatives en menant les actions dans le cadre du renforcement des capacités humaines et des infrastructures administratives, de la gestion des ressources humaines de l'administration publique ainsi que dans la réforme et la modernisation de l'Etat.

Le renforcement des capacités humaines et des infrastructures administratives comme axe majeur retenu par le DSRP, porte sur l'organisation des séminaires, des ateliers de formation des agents civils de l'Etat, leur recyclage régulier et leur formation ainsi que sur la réhabilitation, la construction et l'équipement des bâtiments administratifs. Le tableau synthétique ci-dessous illustre quelques indicateurs.

<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeurs</i>		
		<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>Variation</i>
<i>Modernisation administrative</i>				
Nombre de bâtiments réhabilités et équipés	U	2	3	1
Nombre de code déontologique	U	0	15	15
Nombre d'agents formés	U	600	1000	400
Nombre d'agents civils de l'Etat	U	63000	67000	4000
Durée de traitement d'un dossier	jour	20	15	5
Nombre de répertoires de métiers élaborés	U	0	1	1

Les principaux défis à relever sont à court et moyen termes :

- La modernisation de l'administration publique au travers de l'informatisation des services publics administratifs ;
- La maîtrise des effectifs des agents civils de l'Etat au travers du recensement biométrique et de mise en œuvre du fichier unique fonction publique/solde/force publique.

Sous-secteur Réforme de l'Etat

Dans le cadre de la réforme de l'administration publique, le DRSP a retenu comme axe majeur la poursuite et l'achèvement de la réforme de l'Etat. A cet effet, les actions suivantes ont été réalisées :

- La réalisation à 85% du Fichier Unique Fonction publique/Solde/Solde Militaire avec acquisition des nouveaux serveurs et la connexion du fichier par radio VSAT au fichier des finances ;
- les travaux sur la connexion interministérielle par fibre optique sont également en cours (ceux-ci permettront de gérer les archives et les ressources humaines de l'Etat en liaison avec le fichier central et d'automatiser les départs en retraite) ;
- l'élaboration et adoption du décret portant création de la Commission Nationale de la Réforme de l'Etat ;
- l'élaboration du projet de décret du nouveau code d'éthique du fonctionnaire ;
- l'élaboration et adoption du plan d'informatisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat.

<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeurs</i>		
		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Variation</i>
<i>Réforme Administrative</i>				
Nombre de textes élaborés	U	12	18	6
Nombre de textes adoptés	U	03	9	6
Plan de réforme national(Rapport)	U	1	3	2

Les principaux défis à relever sont à court et moyen termes :

- La redéfinition des missions des structures administratives
- La révision et l'application de la loi 021/89 du 14 novembre 1989, portant refonte du statut générale de la fonction publique ;
- L'élaboration d'un répertoire interministériel des métiers de la fonction publique ;

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégies

Les orientations stratégiques du Ministère en termes d'objectifs stratégiques, généraux et spécifiques sont consignées dans les tableaux ci-dessous.

<i>Objectifs Stratégiques</i>	<i>Objectifs Généraux</i>	<i>Objectifs Spécifiques</i>	<i>Cibles 2016</i>
Gérer rationnellement les ressources humaines de l'Etat	Maîtriser les effectifs gérer rationnellement les effectifs des agents civil de l'Etat	Mettre à jour le fichier central des agents civils de l'Etat	85000dossiers au fichier 100%de dossiers archivés
		Assurer la gestion prévisionnelle des effectifs	85 000agents civils de l'Etat
			10 000demandes d'emploi traitées
			10 000agents recrutés
	Valoriser les ressources humaines et rationaliser la gestion du personnel civil de l'Etat	Définir des politiques de formation pour la mise à niveau des agents civils de l'Etat et gérer rationnellement les compétences	6sessions de formation organisées
		Gérer les carrières administratives des agents civils de l'Etat	15 000textes initiés
			15 000textes saisis
			10 000textes publiés
			Durée de traitement d'un dossier 2 jours
	Promouvoir les valeurs d'éthique professionnelle et de probité	Nombre de code de déontologie 10	
Moderniser l'administration publique congolaise	Doter l'administration d'un cadre institutionnel et juridique approprié	Renforcer le dispositif réglementaire	5textes élaborés 5textes adoptés
		Promouvoir les réformes au sein de l'administration publique	Nombre de textes sur les réformes administratives 15
	Doter l'administration publique d'un système d'information	Développer le NTIC pour l'administration publique pour une meilleure gestion de la documentation et des archives	Nombre d'application de l'administration électronique 10

L'action du Ministère de la Fonction publique et de la Réforme de l'État s'est inscrite dans une vision à long terme de l'action publique pour promouvoir une société moderne et solidaire, avec une administration plus proche des citoyens et apte à remplir les services qu'ils sont en droit d'attendre d'elle.

Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

Suivant les différents secteurs, des actions ont été menées, et plusieurs autres sont programmées pour les prochaines années.

Dans le sous-secteur modernisation de l'administration

AXE : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

PROGRAMME : Gestion prévisionnelle des agents civils de l'Etat

Sous-programme : Gestion prévisionnelle des agents civils de l'Etat

Projet : Recensement et identification des agents civils de l'Etat : 100% de TDR rédigés et de Formulaire de recensement élaborés. En ce qui concerne la collecte et le traitement des informations le niveau d'exécution physique est de 0%

Dans le sous-secteur réforme de l'Etat

AXE : REFORME ET MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DE L'ETAT

PROGRAMME : Amélioration de la gouvernance et réforme de l'Etat

Sous-programme : Politique transversale de la réforme

Projet : plan national de réforme un Forum de la Réforme de l'Etat a été réalisé à 100% et la Validation du plan effectuée à 100%

Projet : Etablissement des cartes professionnelles biométriques des agents civils de l'Etat. Des études ont été réalisées à 100%, un marché a été signé et approuvé à 100% mais aucune livraison de fournitures.

L'analyse de ces résultats montre que le niveau d'exécution des programmes est satisfaisant au regard du niveau d'exécution des principaux projets du ministère en totalité. Le programme gestion des ressources a été exécuté à 40%, la gestion stratégique à 66,25%, gestion prévisionnelle des agents civils de l'Etat à 50% et l'amélioration de la gouvernance et réforme de l'Etat à 66,67%. Cependant les faiblesses constatées sur l'exécution de certains projets découlent de la non-approbation des contrats de marché.

Afin de résoudre les faiblesses décelées dans le diagnostic, le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat va exécuter, au cours de la période 2012-2016, les programmes et projets suivants :

AXE : RENFORCEMENT DES CAPACITES ADMINISTRATIVES DU MINISTERE

PROGRAMME : Renforcement des capacités matérielles et techniques

Sous-programme : Gestion des ressources matérielles et financières

Projet : Construction et équipement du siège du ministère de la Fonction Publique

Projet : Construction et équipement du bâtiment R+2 des directions départementales de la fonction publique du Kouilou et de Pointe-Noire

Projet : Construction et équipement du bâtiment de la direction départementale de la fonction publique de la Cuvette

Projet : Construction et équipement du bâtiment de la direction départementale de la fonction publique du Pool

Projet : Construction et équipement du bâtiment de la direction départementale de la fonction publique du Niari

Projet : Construction et équipement du bâtiment de la direction départementale de la fonction publique de la Cuvette-Ouest

Projet : Construction et équipement du bâtiment de la direction départementale de la fonction publique de la Lékoumou

Projet : Construction et équipement du bâtiment de la direction départementale de la fonction publique de la Bouenza

Projet : Construction et équipement du bâtiment de la direction départementale de la fonction publique des Plateaux

Projet : Construction et équipement du bâtiment de la direction départementale de la fonction publique de la Sangha

Projet : Construction et équipement du bâtiment de la direction départementale de la fonction publique de la Likouala

AXE : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DE L'ETAT

PROGRAMME : Maitrise et prévision des effectifs des agents civils de l'Etat

Sous-programme : Mis à jour du fichier central des agents civils de l'Etat

Projet : Recensement et identification des agents civils de l'Etat

Projet : Etablissement des cartes professionnelles biométriques des agents civils de l'Etat

AXE : REFORME ET MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DE L'ETAT

PROGRAMME : Amélioration de la gouvernance et réforme de l'Etat

Sous-Programme : Revue du cadre juridique et institutionnel

Projet : Elaboration d'une nouvelle loi portant statut général de la fonction publique d'Etat (Cette nouvelle loi prendra en compte toutes les modifications apportées à la loi 021/89 du 14 novembre 1989 en 2007 et 2010)

Projet : Mise en place d'un cadre juridique de gestion des ressources humaines dans l'administration publique

Projet : Mise en place d'un cadre juridique de gestion du centre de bilan de compétence et de formation continue des agents civils de l'Etat

Projet : Loi d'orientation de la formation professionnelle

Projet : Elaboration d'un projet de décret sur les normes de création des services publics

Projet : Elaboration des statuts particuliers et spéciaux des fonctionnaires

Projet : Identification, redéfinition et clarification des missions de l'Etat à conserver, à transférer ou à partager

Projet : Elaborer et mettre en œuvre les organigrammes-types et définir les attributions des ministères

Sous-Programme : Politique transversale de la réforme et de la modernisation de l'administration

Projet : Mise en œuvre du plan national de la réforme de l'Etat

Projet : Elaboration du répertoire interministériel des métiers de la fonction publique

Projet : Elaboration des codes de déontologie des agents civils de l'Etat

Projet : Concevoir et mettre en œuvre un programme de gestion axée sur les résultats dans l'administration publique

Projet : Elaboration des plans spécifiques de formation pour chaque corps et chaque secteur

Projet : Elaboration d'un guide de simplification des procédures

Projet : Mise en place d'un Comité d'Allégement des Formalités et de Simplification des procédures

Projet : Réalisation d'une étude sur la restructuration et la rationalisation des écoles nationales de formation

Projet : Prise des mesures tendant à favoriser la décentralisation administratives et déconcentration des services

Projet : Elaboration du code de la fonction publique, en vue de rassembler dans un corpus juridique unique tous les textes éparses en vigueur qui s'appliquent dans la gestion de la fonction publique

Projet : Création des centres de services dans les chefs-lieux de départements (ces centres de services seront des guichets uniques administratifs destinés à faciliter l'accomplissement des formalités administratives à l'intérieur du pays.

PROGRAMME : Informatisation de l'administration publique

Sous-Programme : Gouvernance électronique

Projet : Acquisition des équipements du projet connexion interministérielle pour la gestion électronique des archives et des ressources humaines de l'administration publique

Projet : Mise en œuvre du projet Fichier Unique/Solde/Fonction Publique/Force Publique

Projet : E-régulation Congo pour la transparence et la simplification des procédures administratives par l'installation d'un système de gouvernance électronique

Projet : Mise en réseaux des directions des ressources humaines de l'administration publique

Comment financer les actions ? : Coût des programmes et stratégies de financement

En 2008, il a été décaissé 5 012,2 millions de francs CFA pour une prévision de 4 409,6 millions de FCFA, soit un taux d'exécution de 114,0%. En 2009, 4 564,6 millions de FCFA ont été décaissés pour une prévision de 4 841,3 millions de FCFA, soit un taux d'exécution de 94,3,0%. En 2010, 5 007,0 millions de FCFA ont été décaissés pour une prévision de 5 018,8 millions de FCFA en 2010, soit taux d'exécution 99,8%.

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
FONCTION PUBLIQUE ET REFORME DE L'ETAT	Besoins Exprimés	4 611,5	3 085,0	7 696,5	25 773,1	20 675,7	46 448,8
	Prévisions cadrées	5 628,3	1 363,0	6 991,3	29 433,9	10 310,9	39 744,8
	Ecart	-1 016,8	1 722,0	705,2	-3 660,8	10 364,8	6 704,0

Source : CPCMB

Les besoins exprimés par le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat, pour la période 2012-2016, sont de 46 448,8 millions de francs CFA (25 773,1 millions de francs CFA en fonctionnement et 20 675,7 millions de francs CFA en investissement) pour financer l'ensemble des programmes et projets.

Par contre, les dotations pour la même période sont établies à **39 744,8 millions de francs CFA**, soit un gap de 6 704 millions de francs CFA.

Pour ce qui est de l'année 2012, les ressources des allocations se chiffrent à 6 991,3 millions de francs CFA.

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2012-2016

Pour améliorer les performances budgétaires du Ministère, des dispositions ont été prises afin que le plan de passage des marchés soit disponible à temps. Il faut noter également que la gestion de la plupart des gros projets du Ministère par la Délégation Générale des Grands Travaux est un gage de suivi rapproché, plus efficace, de nature à augmenter la consommation budgétaire du Ministère. Il est envisagé la mise en place des fiches et des tableaux de bord de suivi permanent de tous les projets du Ministère auprès des différents gestionnaires techniques et administratifs des projets.

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		historiques		de base	cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
Renforcement des capacités administratives du ministère						
Taux de satisfaction des agents et des usagers	%	-	45	60	75	100
Degré d'implantation du Système d'information	%	10	30	50	75	100
Le ratio dossiers traités sur dossiers enregistrés par trimestre	%	30	50	60	80	100
Pourcentage d'utilisation du matériel informatique	%	35	45	60	75	100
Gestion des ressources humaines de l'administration publique et de l'Etat						
Durée de traitement des dossiers des agents de l'Etat	jours	120	60	30	15	7
Pourcentage de dossiers traités	%	45	60	75	85	100
Réforme et modernisation de l'administration publique et de l'Etat						
Pourcentage de textes juridiques élaborés	Unité	12	5	11	10	15
Taux d'application des réformes administratives et financières entreprises	%	10	50	60	75	100
Degré d'application du statut général de la fonction publique	%	45	50	60	75	100
Proportion des textes réglementaires élaborés par rapport à ceux prévus par le statut général	%	25	30	40	60	100

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Programmes/Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			historiques		de base	cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Gestion des ressources							
Gestion des ressources humaines	Nombre d'agents formés	U	10	60	100	150	200
	Nombre d'agents affectés	U					
Gestion des ressources matérielles et financières	Nombre de bureaux construits	U	0	13	15	30	50
	Nombre de bâtiments réhabilités	U	0	1	3	4	6
Gestion stratégique							
Planification et Programmation	Nombre d'appareils informatiques acquis	U	20	30	45	60	80
	Nombre de marché approuvés	U	1	2	10	15	18
	Nombre de rapport de suivi et évaluation	U	0	2	4	4	4
	Nombre de réseaux et sites décentralisés	U	0	1	3	4	12
	Nombre de programmes développés	U	1	0	5	7	8
Planification et Programmation	Le nombre d'accords de partenariat signés	U	2	2	45	60	80
Maîtrise et prévisions des effectifs des agents civils de l'Etat							
Mise à jour du fichier central des agents civils de l'Etat	Nombre de dossiers au fichier	U	60 000	68 000	77 000	81400	85000
	Ratio de dossiers archivés	%	20	40	75%	85%	100%
	Nombre de cartes biométriques éditées	U	0	0	60000	77000	85000
	Nombre d'agents civils de l'Etat	U	58 000	60000	80000	81400	85000
Gestion prévisionnelle de la demande et d'offre d'emploi dans l'administration publique	Nombre de demandes d'emploi enregistrés	U	9 000	17000	20 000	10000	5000
	Nombre d'agents recrutés	U	5000	4378	4682	5000	5000
	Ratio agents recrutés /demandeur d'emploi	%	55,5	65	100	65%	75%
Valorisation des ressources humaines et rationalisation de la gestion du personnel civil de l'Etat							
Formation continue et gestion des compétences	Nombre de session de formation organisés	U	1	1	5	6	6
	Nombre d'agents formés	U	60	80	1000	1500	2000

Programmes/Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			historiques		de base	cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
	Nombre de postulants au concours	U	450	300	500	700	1000
	Nombre d'équivalences administratives accordées	U	25	30	45	60	70
	Nombre de dossiers soumis à l'homologation	U	120	75	85	100	150
Gestion des carrières administratives des agents civils de l'Etat	Nombre de demandes de textes de gestion de carrière	U	3500	3997	5000	9000	15000
	Nombre de textes initiés	U	4800	9298	5000	9000	15000
	Nombre de textes saisis	U	4800	9298	5000	5000	15000
	Nombre de textes rejetés	U	300	250	50	30	0
	Nombre de textes publiés	U	2859	3997	5000	7000	10000
	Durée de traitement d'un dossier	jour	7	5	3	3	2
Restauration des valeurs d'éthique et de probité au sein de l'administration publique	Nombre de sanction infligés	U	120	349	200	150	50
	Nombre de commission de discipline tenue	U	1	0	2	2	2
Amélioration de la gouvernance et réforme de l'Etat							
Revue du cadre juridique et institutionnel	Nombre de textes élaborés	U	10	12	18	10	5
	Nombre de textes adoptés	U	1	3	9	10	5
Politique transversale de la réforme et de la modernisation de l'administration	Plan de réforme national	rapport	0	1	1	1	1
	Nombre de code déontologie	U	0	0	15	10	10
	Nombre de répertoire de métier	U	0	1	1	1	0
	Nombre de textes sur les réformes administratives	U	0	0	5	10	15
Informatisation de l'administration publique							
Gouvernance électronique	Schémas directeur de l'informatisation de l'administration publique	Rapport	0	0	1	1	1
	Nombre d'application de l'administration électronique	U	0	0	3	5	10

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution (%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Construction et équipement du bâtiment de la direction départementale de la fonction publique de la Cuvette	50	452	0	30	150	0	0	150	402	Mar 2009	Décembre 2012
3	Construction et équipement du bâtiment de la direction départementale de la fonction publique du Pool	50	390	0	80	200	0	0	200	450	Avril 2009	Décembre 2012
5	Réhabilitation du bâtiment central de la fonction publique	200	140	0	75	50	0	0	50	100	Mars 2010	Décembre 2012
6	Informatisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat (programme informatique de mise en place d'un réseau internet et site décentralisé)	170	75	0	0	50	0	0	50	100	Avril 2009	Décembre 2013
7	Recensement et identification des agents civils de l'Etat	100	105	105	40	0	0	0	0	200	Février 2010	Décembre 2011
8	Etablissement des cartes professionnelles biométriques des agents civils de l'Etat	180	170	122	80	50	0	0	50	50	Février 2010	Décembre 2014
9	Elaboration et mise en œuvre du plan national de la réforme de l'Etat	330	35	0	50	0	0	0	0	100	Mars 2009	Juillet 2011
10	Mise en œuvre du projet Fichier Unique/Solde/Fonction Publique/Force Publique	0	100	0	95	50	0	0	50	75	Mars 2011	Décembre 2016
11	Informatisation des archives et de la documentation de la fonction publique	132	75	0	40	50	0	0	50	100	Février 2010	Décembre 2016
12	Acquisition des équipements du projet connexion interministérielle	0	150	0	20	50	0	0	50	200	Mars 2011	Décembre 2016

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution (%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
	pour électronique des archives et des ressources humaines de l'administration publique											
13	Révision CDMT sectoriel	20	20	20	100	30	0	0	30	50	Février 2011	Octobre 2016
14	Mise en place d'un système de gestion des statistiques des agents civils de l'Etat	30	30	30	100	40	0	0	40	75	Février 2010	Décembre 2016
A démarrer en 2012												
1	Projet E-regulation Congo pour la transparence et la simplification des procédures administratives par l'installation d'un système de gouvernance	0	0	0	0	100	0	0	100	100	Février 2012	Décembre 2014

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	3724,6	4430,2	118,9	3841,3	3989,8	103,9	3 901,8	4 742,0	121,5
Salaires et rémunérations	2829,6	3417,7	120,8	2829,6	3642,2	128,7	2 829,6	3 633,5	128,4
Biens et services	655	729,9	111,4	771,7	192,6	25	832,2	955,2	114,8
Transferts	240	282,6	117,8	240	155	64,6	240,0	153,3	63,9
INVESTISSEMENT	685	582	85	1000	574,8	57,5	1 117,0	265,0	23,7
TOTAL	4409,6	5012,2	114	4841,3	4564,6	94,3	5 018,8	5 007,0	99,8

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projet de Budget 2012 : Présentation classique, Base CDMT.

En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	6 991	7 244	7 729	8 499	9 282	39 745
DEPENSES COURANTES	5 628	5 619	5 711	6 025	6 451	29 434
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 363	1 625	2 018	2 474	2 831	10 311

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

MINISTERE DES AFFAIRES FONCIERES ET DU DOMAINE PUBLIC

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

Préparé par la Cellule CDMT du Ministère des Affaires Foncières et du Domaine Public

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Le Ministère des Affaires Foncières et du Domaine Public au terme du décret n°2010-285 du 1^{er} Avril 2010 portant organisation du ministère des affaires foncières et du domaine public, a sous sa tutelle deux sous-secteurs clés les affaires foncières, cadastre et Topographie ainsi que le domaine de l'Etat. Celui-ci a été créé en septembre 2009.

Le Ministère des Affaires Foncières et du Domaine Public est une niche fiscale porteuse pour l'avenir. Sur le plan social, il contribue à la facilitation de l'accès des populations à la terre et économiquement aménage des espaces de terres propices à la réalisation des projets d'intérêt général.

L'objet de ce rapport est de permettre d'une part, à tous les acteurs de la chaîne du foncier et aux décideurs (Gouvernement et partenaires au développement) d'avoir une vue d'ensemble sur l'importance que revêt ce secteur dans le développement socio-économique, grâce aux ressources additionnelles hors pétrole qu'il génère, et d'autre part, de faire les projections budgétaires sur les programmes et projets envisagés au cours des cinq prochaines années, dans le cadre de l'élaboration du Plan National de Développement (PND 2012-2016).

Ce rapport est destiné à éclairer les plus hautes autorités du Ministère sur les moyens d'accomplir leurs missions, les choix à opérer pour être plus efficace et performant.

Les grandes politiques adoptées concernent la sécurisation foncière, critère essentiel d'affirmation d'un Etat et de lutte contre la pauvreté, grâce à l'accès des populations à la terre, la constitution des réserves foncières de l'Etat et la viabilisation des terrains par l'Agence Foncière pour l'Aménagement des Terrains (AFAT), établissement public créé par le ministre en charge des affaires foncières et du domaine public.

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

L'état de lieux du secteur s'articule autour de trois axes essentiels: le cadre institutionnel et réglementaire qui établit les différentes réformes observées dans les deux secteurs d'interventions, la promotion de l'accès des populations à la terre et la reconstitution du domaine public.

Depuis la création du Ministère des Affaires Foncières et du Domaine Public, le foncier émerge comme un enjeu clé de développement. C'est un ministère transversal car tous les travaux exercés avec les autres ministères sont liés au foncier.

Le sous-secteur affaires foncières, cadastre et topographie

Le sous-secteur affaires foncières, cadastre et topographie élabore, conduit et évalue la politique nationale en matière des affaires foncières, du cadastre et de la topographie. Il met en œuvre, en liaison avec les autres ministères et les institutions concernées, la réforme foncière ainsi que la politique de gestion et de préservation du domaine public de l'Etat. Il acquiert, aménage et cède des espaces de terre nécessaires à la réalisation des projets d'intérêt général.

Sur le cadre institutionnel et réglementaire, les campagnes de vulgarisation des nouveaux textes d'application ont été organisées dans quatre départements et trois projets de loi ont été adoptés en avril 2011 par la Cour Suprême portant :

- création d'un établissement public dénommé « Agence Foncière pour l'Aménagement des Terrains (AFAT) ;
- création d'un établissement public administratif dénommé Fonds National du Cadastre (FNC) ;
- création d'un établissement public à caractère technique dénommé Bureau d'Etudes et de Contrôle des Travaux Topographiques et Cadastraux (BECTC).

Sur le plan de la promotion de l'accès des populations à la terre, des espaces de terre ont été cédés pour les projets d'utilité publique et d'intérêt général.

<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeurs</i>		
		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Variation</i>
Nombre de campagne de vulgarisations réalisées	U	-	5	0%
Taux d'adhésion et d'application de la nouvelle législation par la population	%	0	75	-
Nombre des textes et recueils des lois sur la réforme foncière disponibles dans les communes et départements	U	0	1000	-
Taux de réduction des conflits fonciers	%		60	
Nombre de bornage effectués	U		335	
Nombre de morcellements réalisés	U		39	
Nombre de plans de bornage effectués	U		30	
Volume des recettes du domaine atteint	FCFA		46.188.210	
Nombre de plans de section actualisés	U		5	
Nombre de titres de propriété actualisés et délivrés	U		100	
Nombre de mise à jour des plans effectués	U		38	
Nombre des plans cadastraux effectués	U		30	
Nombre de terrains délimités	U		10	
Nombre de terrains lotis	U		20	
Nombre de terrain remembrés ou regroupés	U		10	
Superficie des terrains acquis et cédés	HA		2000	

Sous-secteur domaine de l'Etat

Plusieurs recueil de loi sur la réforme foncière ont été élaborés notamment :

la loi n°09 du 26 mars 2004, portant code du domaine de l'Etat ;

la loi n°10-2004 du 26 mars 2004, fixant les principes généraux applicables au régime domanial et foncier ;

la loi n°11-2004 du 26 mars 2004, portant procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique ;

la loi n°13-2004 du 31 mars 2004, relative aux activités de promotion immobilière et de construction d'ouvrage de bâtiments.

La mise en application de ces différents textes par l'administration en charge du domaine de l'Etat s'est soldée par plusieurs déguerpissements et expropriation. La délicatesse et la grandeur de la tâche a conduit le ministère en charge des affaires foncières et du domaine public d'inscrire plusieurs projets pour résorber les problèmes liés au domaine de l'Etat.

Indicateurs	Unité	Valeurs		
		2009	2010	Variation
Nombre d'enquêtes parcellaires réalisées	U		6	
Nombre des documents cadastraux établis	U		42	
Nombre des propriétés immobilières identifiées	%		42	
Nombre des titres des biens du domaine privé de l'Etat établis	U		12	
Nombre de fichiers informatisés établis	U		01	

Plusieurs contraintes freinent encore le développement du secteur.

Les principaux problèmes qui minent le ministère sont entre autres : l'insécurité foncière, la survivance de l'ancienne législation, la spoliation avancée des biens du domaine de l'Etat et ceux des collectivités locales, l'archaïsme des plans des sections des villes, la vétusté des équipements et la dégradation des structures de travail. Ces problèmes provoquent un déficit des espaces publics, un bradage continu des biens du domaine privé et public de l'Etat, le blocage des investissements, la persistance de la pauvreté en milieu rural, l'amenuisement du domaine de l'Etat.

Il faut noter qu'en dépit de ces problèmes majeurs, des acquis ont été obtenus au cours des deux dernières années tels que : la mise en place dans tous les districts et arrondissements les circonscriptions foncières et domaniales pour le simple but de rapprocher l'administration du cadastre auprès des usagers et tous les acteurs du foncier.

A travers son action, le ministère des Affaires Foncières et du Domaine Public dispose actuellement de trois (03) établissements publics : l'Agence Foncière pour l'aménagement des Terrains (AFAT), le Bureau d'Etudes et de Contrôles des Travaux Topographiques et Cadastraux (BECTTC) et le Fonds National du Cadastre qui vont répondre aux exigences de la politique nationale de développement et de promotion des investissements par la facilitation de l'accès à la terre par tous.

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégies

Les orientations stratégiques du Ministère en termes d'objectifs stratégiques, généraux et spécifiques sont consignées dans le tableau ci-après :

Objectifs stratégiques	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Cible 2016
Vulgariser au mieux les nouvelles réformes	Maîtriser la gestion foncière	Réglementer définitivement le problème de la dualité foncière	10 recueils de lois, 11 textes d'application, 4 lois cadastrales et 1 loi portant procédure d'expropriation vulgarisés
		Renforcer les capacités institutionnelles du secteur par la promotion de la formation et de l'apprentissage des métiers du foncier	848 agents Recrutés 200 ingénieurs topographes formés
		Créer et protéger des ceintures vertes autour des grands centres urbains	150 panneaux de protection des ceintures vertes implantés
		constituer des réserves foncières au profit des promoteurs immobiliers	24 réserves foncières acquises

Objectifs stratégiques	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Cible 2016
		favoriser l'accès du plus grand nombre aux terrains viabilisés suivant des conditions souples	équipements de l'AFAT acquis
		Délimiter, procéder au bornage et assurer la domanialité publique des emprises et surfaces nécessaires aux ouvrages et installations publiques	Les emprises du domaine public de circulation protégées
		La non utilisation des terrains viabilisés à des fins autres que celles liées à leur destination	50 lotissements anarchiques des propriétaires terriens empêchés
	Maîtriser le domaine de l'Etat	Recenser et immatriculer tous les domaines privés de l'Etat	12 enquêtes d'identification et de localisation des biens du domaine privés effectuées
		Protéger physiquement et juridiquement les biens du domaine privé de l'Etat	200 biens du domaine de l'Etat sécurisés
		Améliorer les produits domaniaux	2 types de l'assiette foncière fixés
		Règlementer la gestion des biens du domaine de l'Etat	5 documents techniques et règlementaires

Dans la mise en œuvre des différents projets retenus pour atteindre ces objectifs, des stratégies transversales seront également adoptées. L'une des politiques transversales est la mise en œuvre des programmes intégrés de promotion de l'accès des populations à la terre ainsi que l'acquisition, l'aménagement et la cession des espaces de terre viabilisés au profit des investisseurs privés nationaux ou étrangers.

Ce qui permet au ministère de :

- dynamiser la recherche scientifique et technologique ;
- créer les emplois ;
- améliorer le cadre de vie ;
- améliorer la santé ;
- inciter et encourager les femmes aux professions et aux métiers du cadastre.

Dans ce sens, l'exécution de la politique nationale de développement et de promotion d'accès à la terre ou l'atteinte des objectifs fixés par le département n'est possible qu'à travers une action plurielle et concertée inter ministériel.

Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

Tous les projets sélectionnés par le Ministère s'articulent autour d'un grand projet fédérateur intitulé « Projet Cadastre National ». La réalisation de ces projets permettra d'atteindre l'objectif général qui est celui de la « Maîtrise de la gestion foncière » en République du Congo.

Parmi les programmes et projets retenus, des actions ont été menées et plusieurs autres sont programmées pour les prochaines années.

Dans le sous-secteur Affaires foncières, cadastre et topographie

AXE : PROMOTION DE L'ACCES DES POPULATIONS A LA TERRE

PROGRAMME : Amélioration de la réglementation institutionnelle et juridique

Sous-programme : Renforcement de la réglementation et de la législation foncière. Le projet vulgarisation de la réforme foncière l'exécution est estimé à 33%.

PROGRAMME : Renforcement de l'offre des terrains viabilisés.

Sous-programme : Maîtrise et facilitation de l'occupation du domaine foncier national.

Projet : identification et localisation des familles propriétaires fonciers est exécuté à 80%.

Projet : identification, localisation, délimitation et immatriculation des zones économiques spéciales (40%) ;

Projet : constitution des réserves foncières de l'Etat (40%);

Projet : acquisition et aménagement des espaces des terres nécessaires à la réalisation des projets d'intérêt général (40%);

Projet : installation des signaux relatifs à la préservation des emprises des domaines de circulation de l'Etat (routes, mer, fleuves, aéroports) estimé à un taux d'exécution de 40%.

Dans le Sous-secteur domaine de l'Etat

AXE : RECONSTITUTION DU DOMAINE DE L'ETAT

PROGRAMME : Reconstitution du domaine de l'Etat

Sous-programme : Reconstitution du domaine public de l'Etat :

Projet : localisation, délimitation des espaces réservés pour l'agriculture a été réalisé à 50%.

Projet : identification et l'immatriculation des propriétés immobilières du domaine de l'Etat, compte tenu de la complexité de la tâche a été réalisé à hauteur de 40%.

Projet : indemnisation des expropriés pour cause d'utilité publique, à cause de l'intervention de la Délégation des Grands Travaux est à 75% du niveau d'exécution.

En sus de ces projets, le Ministère vient de démarrer d'autres projets de grande envergure tels que :

- Création et équipement de l'Ecole Nationale du Cadastre et de la Topographie
- Signes conventionnels du cadastre et repères géodésiques
- Acquisition et aménagement des espaces des terres nécessaires à la réalisation des projets d'intérêt général
- Installation d'un réseau géodésique

Période 2012 -2016 :

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

AXE : PROMOTION DE L'ACCES DES POPULATIONS A LA TERRE

PROGRAMME : Amélioration du cadre institutionnel et juridique

Sous- programme : Renforcement de la réglementation et de la législation foncière

Projet : Vulgarisation de la réforme foncière et élaboration des textes législatifs et réglementaires en matière d'aménagement foncier ;

Projet : Gestion axée sur les résultats (GAR) et renforcement des capacités du personnel.

PROGRAMME : Renforcement de l'offre des terrains viabilisés

Sous- programme : Maîtrise de l'occupation du domaine foncier

- Projet : Identification, localisation, délimitation et immatriculation des zones économiques spéciales et industrielles ;
- Projet : Constitution des réserves foncières de l'Etat ;
- Projet : Acquisition et aménagement des espaces de terres nécessaires à la réalisation des projets d'intérêt général ;
- Projet : Installation, surveillance et protection des emprises des routes nationales, autoroutes et routes départementales ;
- Projet : Elaboration du plan cadastre national et du schéma d'aménagement foncier sur l'ensemble du territoire national ;
- Projet : Etablissement, densification et mise à jour des signes conventionnel du cadastre et repères géodésiques sur l'ensemble du territoire national ;
- Projet : Création de l'Agence Foncière d'Aménagement des Terrains (AFAT), du Bureau d'Etudes et de Contrôle des Travaux Cadastraux (BECTC) et du Fonds National du Cadastre (FNC) ;
- Projet : Identification et localisation des familles propriétaires fonciers et inventaire des systèmes coutumiers fonciers en vue de leur codification ;
- Projet : Régularisation et immatriculation d'office des propriétés immobilières des particuliers ;
- Projet : Création et équipement de l'école nationale du cadastre et de la topographie ;
- Projet : Constitution et mise en œuvre de la fiscalité foncière.

AXE : RECONSTITUTION DU DOMAINE DE L'ETAT

PROGRAMME : Reconstitution du Domaine de l'Etat

Sous –programme : Reconstitution du domaine public de l'Etat

- Projet : Localisation, délimitation et immatriculation des espaces préservés pour l'agriculture ;
- Projet : Localisation, identification et immatriculation des propriétés immobilières du domaine de l'Etat et lutte contre la spoliation des biens du domaine de l'Etat ;
- Projet : Indemnisation des expropriés de Tsimba, Matombi, 2ème sortie nord de Brazzaville, liaison Nkombo- Moukondo, la poudrière, Base aérienne de Pointe –Noire, RN1 Pointe-Noire – Dolisie, sites de Djiri, Mont-Boukiero, adduction d'eau de Mossaka ;
- Projet : Traitement des érosions de Brazzaville.

Comment financer les actions ? : Coût des programmes et stratégies de financement

En faisant le point sur l'exécution des budgets antérieurs, l'on constate que les taux de réalisation sont satisfaisants, au-delà des difficultés classiques rencontrées dans la gestion du budget (décaissement faible ou tardif).

La revue des trois derniers exercices budgétaires met en évidence une évolution mesurée et croissante des budgets du ministère. En 2008, il a été décaissé 4 905,7 millions de francs CFA pour une prévision de 5 016,2 millions de FCFA, 6 808,8 millions de FCFA pour une prévision de 14 011,2 millions de FCFA en 2009 et 24 497,8 millions de FCFA pour une prévision de 14 784,2 millions de FCFA en 2010 avec des taux d'exécution satisfaisants dans l'ensemble (respectivement 97,8% en 2008, 48,6% en 2009 et 165,7% en 2010).

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
AFFAIRES FONCIERES ET DOMAINE PUBLIC	Besoins Exprimés	0,0	16 691,0	16 691,0	0,0	93 230,0	93 230,0
	Prévisions cadrées	1 327,7	8 893,0	10 220,7	7 306,3	59 105,4	66 411,7
	Ecart	-1 327,7	7 798,0	6 470,3	-7 306,3	34 124,6	26 818,3

Source : CPCMB

Les besoins de financement du PAP 2012- 2016 sont estimés à **93 230,0 millions de francs CFA**, soit un coût moyen annuel de **18 646,0 millions de francs CFA**.

Les dotations sur la période 2012-2016 sont de **66 411,7 millions de francs CFA**, soit un gap de **26 818,3 millions de francs CFA**.

Pour l'année 2012, les dotations en investissement initialement prévues à 6 872 millions de francs CFA sont passées à 8 893,0 millions de francs CFA suite aux crédits complémentaires accordés aux projets « établissement du projet cadastre national » et « ingénieur conseil projet cadastre national ».

La mise en œuvre d'un plan national de développement dans le secteur du foncier nécessite la mobilisation de moyens financiers très importants à cause des équipements topographiques très coûteux.

Au vu des dotations reçues pendant cette période, six (6) projets majeurs et structurants retenus par le département nécessiteront des ressources additionnelles. Ce sont :

- 1- la construction et équipements du siège de l'Agence Foncière pour l'Aménagement des Terrains (AFAT) ;
- 2- Construction et équipement du Bureau d'Etudes et de Contrôle des Travaux Topographiques et Cadastraux (BECTTC) ;
- 3- Construction et équipement du siège du Fonds National du Cadastre ;
- 4- la constitution des réserves foncières de l'Etat ;
- 5- l'acquisition et aménagement des espaces des terres nécessaires à la réalisation des projets d'intérêt général ;
- 6- l'installation des signaux relatifs à la préservation des emprises des domaines de circulation de l'Etat

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2012-2016

Pour améliorer les performances budgétaires du Ministère, des dispositions ont été prises afin que le plan de passage des marchés soit disponible à temps. Il faut noter également que la gestion de la plupart des gros projets du Ministère par la Délégation Générale des Grands Travaux est un gage de suivi rapproché, plus efficace, de nature à augmenter la consommation budgétaire du Ministère. Il est envisagé la mise en place des fiches et des tableaux de bord de suivi permanent de tous les projets du Ministère auprès des différents gestionnaires techniques et administratifs des projets. A cet effet, un tableau d'indicateurs de suivi des différents programmes a été conçu, et l'annexe 2 ci-dessous en donne les principaux indicateurs.

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		Historiques		de base	Cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
Taux d'acquisition du matériel nécessaire	%		5	30	50	75
Nombre des services informatisés	u	-	2	4	5	10
Nombre d'enquêtes parcellaires réalisées	U	-	4	6	6	24
Nombre des documents cadastraux établis	U	-	42	500	1000	10.000
Superficie des réserves foncières	ha	-	191	300	350	1.000
Superficie des terrains viabilisés	ha	-	0	200	300	2.400
Nombre des propriétés immobilières identifiées	U	-	42	50	50	150
Nombre des titres des biens du domaine privé de l'Etat établis	U	-	12	15	21	50
Nombre de fichiers informatisés établis	U	-	04	08	15	30
Nombre des biens des collectivités locales identifiés	U	-	50	80	100	200
Nombre des titres des biens du domaine privé de l'Etat établis	u	-	62	62	80	100
Taux de réduction des conflits fonciers	%	-	40	70	60	40

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		historiques		de base	cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
1- Sous-secteur affaires foncières, cadastre et topographie						
Superficie de réserves foncières cédées	ha	-	191	2300	8350	10.000
Superficie des terrains viabilisés	ha	-	0	200	300	2.400
Nombre de bornage effectués	U	210	335	600	1.000	5.000
Nombre de parcelles délimitées			5000	7500	10.000	30.000
Nombre des espaces des terres acquis et cédés	U	-	12	10	15	48
Nombre de terrains de constructions acquis		-	2	3	5	12
Nombre de recueils de textes d'application publiés et vulgarisés	U	-	23	23	25	25
taux des conflits fonciers	%	25	60	70	60	40
Nombre de morcellements réalisés	U	22	39	60	100	1.000
Volume des recettes du domaine atteint	FCFA	33.603.460	46.188.210	2.10 ⁹	5.10 ⁹	50.10 ⁹
Nombre de titres de propriété actualisés et délivrés	U	32	48	60	1.000	5.000
Nombre de mise à jour des plans effectués	U	20	38	1.000	5.000	10.000
Nombre des plans cadastraux effectués	U	15	30	1.000	5.000	10.000
Nombre de déclarations d'utilité publiques	U					
Nombre de titres fonciers établis	U					
2- Sous-secteur domaine public						
Nombre d'enquêtes parcellaires réalisées	U	-	6			
Nombre de déclaration d'utilité publique élaborée	U	-	42	10	5	5
Nombre d'immeubles identifiées et immatriculées	U	-	42	50	60	100
Nombre des biens identifiés et immatriculés	U	-	50	80	100	200
Nombre de taxes établies sur les propriétés bâties	U					
Nombre de taxes établies sur les propriétés non bâties	U					
Nombre de taxes professionnelles établies	U					
3- Indicateurs communs						
Nombre de fichiers informatisés élaborés	U	04	08	15	30	60
Nombre d'enquêtes parcellaires réalisées	U	-	4	6	6	24
Nombre des textes réglementaires élaborés	U	-	2	4	4	5
Valeur annuelle des travaux cadastraux	F CFA					

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coûts total (en millions de F CFA)		Niveau d'exécution (%)		Budget prévu en 2012 (en millions de F CFA)				Besoin futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		Initial	actualisé	Financière	Physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Acquisition du matériel technique du cadastre	880		100%	100%	200			200	540	2011	2015
3	Equipement de la direction générale et des directions départementales du domaine de l'Etat	1075		100%	100%	150			150	725	2011	2015
4	Equipement de la direction générale et des directions départementales des affaires foncières, du cadastre et de la topographie	1100		100%	100%	150			150	750	2011	2015
5	Identification, localisation, délimitation et immatriculation des zones économiques spéciales	700		50%	50%	100			100	525	2010	2014
7	Installation des signaux relatifs à la préservation des emprises du domaine de circulation de l'Etat	1000		50%	50%	200			200	630	2011	2015
8	Acquisition et aménagement des espaces des terres nécessaires à la réalisation des projets d'intérêt général	799		100%	100%	100			100	449	2011	2015
A démarrer en 2012												
9	Traitement des érosions de Brazzaville	200				200			200		2012	2016
10	Création et équipement de l'Ecole Nationale du Cadastre et de la Topographie	200				200			200		2012	2016

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	766,2	855,7	111,7	631,2	216,6	34,3	816,2	856,2	104,9
Salaires et rémunérations	280,2	296,5	105,8	-	-	-	280,2	205,1	73,2
Biens et services	486	559,2	115,1	631,2	216,6	34,3	536,0	651,1	121,5
Transferts	-	-	-	-	-	-	-	-	-
INVESTISSEMENT	4250	4050	95,3	13380	6592,2	49,3	13968	23641,6	169,3
TOTAL	5016,2	4905,7	97,8	14011,2	6808,8	48,6	14784,2	24497,8	165,7

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projet de Budget 2012 : Présentation classique, Base CDMT.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	10 221	11 243	13 048	15 173	16 727	66 412
DEPENSES COURANTES	1 328	1 351	1 416	1 531	1 680	7 306
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 893	9 891	11 631,4	13 642,0	15 047,1	59 105,4

Source : CPCMB

**TROISIEME PARTIE : SECTEUR
PRODUCTION**

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

Préparé par la Cellule CDMT du Ministère de L'Agriculture et de l'Elevage

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Conformément au décret N°2007 - 306 du 14 Juin 2007 relatif aux attributions du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, le Gouvernement de la République a assigné au Ministère plusieurs missions, parmi lesquelles :(i) initier le cadre législatif et règlementaire favorable au développement de l'agriculture et à l'élevage,(ii) assurer la production nationale en couvrant les besoins alimentaires du pays. C'est en ce sens qu'ont été conçus le Programme National pour la Sécurité Alimentaire(PNSA), le schéma directeur de l'élevage et tous les autres documents de stratégie du développement.

Longtemps considérée comme moteur de développement économique, l'agriculture congolaise a contribué au développement économique du pays pendant et après la période de l'indépendance. Bien qu'occupant près de 40% de la population active du pays, sa contribution au PIB à ce jour n'est que de 6% et les exportations se situent entre 1 et 2%.

Le Ministère couvre deux sous-secteurs : le sous-secteur Agriculture et le sous-secteur Elevage.

L'objet du présent rapport est d'une part, de présenter l'activité réalisée pendant les années de la mise en œuvre du PAP-CDMT du ministère, et d'autre part, de faire les projections budgétaires sur les programmes, sous-programmes et projets envisagés au cours des six(6) prochaines années, dans le cadre de l'élaboration du Plan National de Développement (PND 2012-2016).

Ce rapport est conçu pour éclairer les plus hautes autorités du Département, il aidera également les partenaires techniques et financiers du Congo sur le fond des préoccupations et des orientations des autorités congolaises dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage et l'accompagner dans la mise en œuvre des différents programmes et projets.

1-Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

Le Congo connaît aujourd'hui une situation d'insécurité alimentaire et d'une pauvreté extrême, tant dans les villes que dans les campagnes. La production agricole reste encore faible et ne couvre pas les besoins alimentaires du pays.

Dans le sous-secteur de l'agriculture

La situation de l'agriculture congolaise s'est dégradée suite au désengagement brutal de l'Etat dans les activités de production (contrainte des institutions de Bretton Woods avec les programmes d'ajustement structurel), aux différents conflits armés récurrents et à la très faible implication de la recherche agronomique.

Cette situation est caractérisée par : (i) une agriculture archaïque et rudimentaire ; (ii) une insuffisance dans l'encadrement et l'appui aux agriculteurs; (iii) un mauvais état des voies de communication pour l'évacuation des produits vers les marchés; (iv) un manque des infrastructures de stockage et de transformation; (v) une déconnexion du système de recherche agronomique.

Dans le sous-secteur de l'élevage

Le sous-secteur de l'Elevage se caractérise par :(i) une lenteur dans la mise en œuvre du schéma directeur; (ii) un manque de promotion dans la création d'unités d'élevage; (iii) une insuffisance

des structures d'appui; (iv) une faiblesse des services vétérinaires; (v) une absence des infrastructures de conservation et de transformation; (vi) des faibles capacités humaine et institutionnelle.

Indicateurs	Unité	Valeurs		
		2009	2010	Variation
Sous-secteur Agriculture				
Maïs	Tonne	2,5	-	
Riz	Tonne	2,5	-	-
Pomme de terre	Tonne	20	-	-
Linéaire de pistes rurales entretenues	km	-	264	
Montant de crédits octroyés aux agriculteurs	Millions de FCFA	1537,9	2 354	816
Superficie de parc à bois ouverts	ha	-	297,57	
Superficie emblavées	ha	-	3 000	
Sous-secteur Elevage				
crédit bétail (bovins)	U	30	39	9
Groupements appuyés	U		462	
Nombre de tête de caprins	U	34 911	37 303	2 392
Nombre de tête ovins	U	40 207	47 909	7 702
Nombre de tête Bovins	U	13 000	23 123	10 123

Dans le domaine transversal

Le développement de l'agriculture congolaise est aussi enfreint par des contraintes liées aux questions foncières et genre. Il se pose des problèmes récurrents entre les producteurs et les propriétaires fonciers. Les femmes qui représentent environ 70% des actifs agricoles jouent un rôle primordial dans la production, la transformation et la commercialisation, sont malheureusement marginalisées et ont difficilement accès à la terre.

Face à cette situation, le Ministère a entamé le processus de mécanisation agricole par l'acquisition de 36 tracteurs et accessoires (projet de mécanisation agricole), le rechargement de 45 reproducteurs ovins (Inoni Falaise), la modernisation du milieu rural par la construction du nouveau village agricole de Nkouo, l'acquisition de 20 hectares de terres pour les maraîchers de la rive droite du Djoué, la distribution de semences.

2-Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégies

Les orientations stratégiques du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage sont déclinées en objectifs stratégiques, généraux et spécifiques comme présentés dans le tableau ci-dessous.

Objectifs stratégiques	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Valeur cible 2016
Appuyer institutionnellement les communautés villageoises et le secteur privé dans la mise en œuvre des stratégies opérationnelles du développement rural	Développer la production et la commercialisation des produits agropastoraux	Produire et distribuer les intrants	
		Développer la production végétale	
		Développer la production animale	65.000 bovins
			200.000 porcins
			160.000 caprins
	100.000 ovins		
Promouvoir la commercialisation			

<i>Objectifs stratégiques</i>	<i>Objectifs généraux</i>	<i>Objectifs spécifiques</i>	<i>Valeur cible 2016</i>
		des produits agropastoraux	
		Promouvoir la production industrielle	
	Mettre en place un plan de gestion des risques et lutter contre les maladies animales et végétales	Mettre en place un dispositif d'éveil et d'alerte	cible?
		Lutter contre l'insécurité alimentaire	Laboratoire de contrôle de qualité alimentaire crée
		Lutter contre les maladies animales et végétales	Cible ?
Régulation étatique de la production agropastorale (facilitation, impulsion, incitation)	Génie rural	Développer des infrastructures rurales	Emblavement de 18.000 ha
		Développer les équipements ruraux	
		Maitriser l'eau et gérer les sols	
	Vulgariser les techniques agricoles.	Assister et encadrer les producteurs	Mettre les cibles
	Soutenir la production et créer les emplois	Promouvoir le développement communautaire	
		Créer les emplois	
		Favoriser l'émergence des établissements de micro finances	

Afin de mettre en œuvre ses différents programmes, le Ministère élabore les stratégies transversales d'accompagnement des producteurs notamment en acquérant, en distribuant les terres et en soutenant les activités féminines.

3. Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'activités encadré par le PNSA, le Ministère a mis en chantier un certain nombre de projets:

Programme : Génie rural

Projet : La mécanisation agricole dans les départements de la Cuvette, des Plateaux, du Pool et de la Bouenza, réalisé physiquement à hauteur de%

Programme : Vulgarisation agricole

Projet : Programme de Développement Agricole et de Réhabilitation des pistes rurales (PDARP), réalisé physiquement à hauteur de%

Projet : Projet de Développement Rural (PRODER) Nord, réalisé physiquement à hauteur de%

Projet : Projet de Développement Rural (PRODER) Sud, réalisé physiquement à hauteur de%

Projet : Projet de Développement Rural (PRODER) III, réalisé physiquement à hauteur de%

Programme : Production et commercialisation des produits agro pastoraux

Projet : Commercialisation des produits agricoles,

Projet : Le redéploiement du personnel dans les zones rurales ; réalisé physiquement à hauteur de%

Projet : Repeuplement des cheptels, réalisé physiquement à hauteur de%

Projet : La production et la distribution des boutures saines de manioc, réalisé physiquement à hauteur de%

Projet : Construction des nouveaux villages agricoles, réalisé physiquement à hauteur de%

Programme : Politique transversale d'accompagnement

Projet : Fonds de soutien à l'agriculture, réalisé physiquement à hauteur de%

Période 2012 -2016 :

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

AXE : APPUI INSTITUTIONNEL AUX COMMUNAUTES VILLAGEOISES ET AU SECTEUR PRIVE DANS LA MISE EN ŒUVRE DES STRATEGIES OPERATIONNELLES DE DEVELOPPEMENT RURAL

PROGRAMME : Production Agropastorale

Sous-programme : Production Végétale

Projet : Filière Manioc (Acquisition du matériel végétal amélioré et distribution des boutures saines et performants)

Projet : Centre National de Lutte contre les maladies de Manioc

Projet : Appui à la Création des Unités de Transformation: Filière Banane, Filière pomme de

Projet : Terre, Filière Igname, Filière Légumineuses, Filière Maïs, Filière Riz,

Projet : Centre National des Semences Améliorées (CNSA), Centre National d'Etudes des Sols (CNES), Centre de Vulgarisation des Techniques Agricoles

Projet : Formation et Equipement des producteurs

Projet : Centre de Démonstration des Techniques Agricoles(CDTA)

Sous-programme : Production Animale

Projet : Repeuplement de Cheptels : Filière Porcine, Filière des Petits Ruminants, Filière Avicole

Projet : Lutte contre les Epizooties : Centre d'Appui Technique (CAT) de Boundji, Centre d'Appui Technique (CAT) de Dihessé, Centre d'Appui Technique (CAT) de Mpassa, Centre de

Vulgarisation des Techniques d'Elevage (CVTE)

AXE : REGULATION ETATIQUE DE LA PRODUCTION AGROPASTORALE (FACILITATION, IMPULSION ET INCITATION)

PROGRAMME : Développement des Infrastructures et Equipements Ruraux

Sous-programme : Promotion de la commercialisation

Projet : Appui à la Commercialisation des Produits Agropastoraux

Sous-programme : Génie Rural

Projet : Acquisition des Machines Agricoles(Mécanisation)

Projet : Construction des Centres d'Exploitation des Machines Agricoles(CEMA)

Projet : Construction des Hangars de Conservation des Produits Agropastoraux

Projet : Nouveaux Villages Agricoles

PROGRAMME : Financement et Coopération

Sous-programme : Financement des Activités Agropastorales

Projet : Fonds de Soutien à l'Agriculture(FSA)

Sous-programme : Coopération et Partenariat

Projet : Programme National pour la Sécurité Alimentaire (PNSA)

Projet : Projet de Développement Rural(PRODER) Nord

Projet : Projet de Développement Rural(PRODER) Sud

Projet : Projet de Développement Rural(PRODER) III

Projet : Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales(PDARP)

Projet : Songhaï

4. Comment financer les actions ? : Coût des programmes et stratégies de financement

L'analyse des prévisions et décaissements (2008 à 2010) fait ressortir l'évolution des exécutions budgétaires de cette période.

En 2008, il a été décaissé 18 981,6 millions de francs CFA pour une prévision de 25 796,6 millions de FCFA, soit un taux d'exécution de 73,6%. En 2009, 13 387,0 millions de FCFA ont été décaissés pour une prévision de 33 304,8 millions de FCFA, soit un taux d'exécution de 40,2%. En 2010, 21 641,4 millions de FCFA ont été décaissés pour une prévision de 30 557,5 millions de FCFA en 2010, soit un taux d'exécution de 70,8%.

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En million de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
AGRICULTURE ET ELEVAGE	Besoins Exprimés	5 646,5	64 880,0	70 526,5	32 836,5	325 700,0	358 536,5
	Prévisions cadrées	9 809,1	44 840,0	54 649,1	59 155,6	431 449,3	490 604,9
	Ecart	-4 162,6	20 040,0	15 877,4	-26 319,1	-105 749,3	-132 068,4

Source : CPCMB

Le coût du PAP 2012-2016 du Ministère présenté dans le tableau ci-dessus s'élève à **358 536,5 millions de francs CFA** (32 836,5 millions de francs CFA en fonctionnement et 325 700,0 millions de francs CFA en investissement). Les dotations pour la période sont établies à 490 604,9 millions de francs CFA, soit un écart de 132 068,4 millions de francs CFA. Pour l'année 2012, les dotations se chiffrent à 54 649,1 millions de francs CFA.

5 Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2011-2016

Bien que les prévisions soient croissantes, le faible taux des décaissements ne permet pas au département de réaliser toutes les activités programmées. Le non déblocage des crédits à temps, la non maîtrise de la chaîne de dépenses et des procédures de passation des marchés constituent un frein à l'amélioration de la qualité des appuis. Aussi, pour améliorer les performances budgétaires du Ministère, le déblocage à temps des ressources financières s'avère indispensable, en tenant compte du calendrier agricole et du renforcement de la formation du personnel. A cet effet, un tableau d'indicateurs de suivi des différents programmes a été conçu, et l'annexe 2 ci-dessous en donne les principaux indicateurs.

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		historiques		de base	cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
Sous-secteur Agriculture						
Quantité des semences distribuée						
Maïs	Tonne	2,5				
Riz	Tonne	2,5				
Pomme de terre	Tonne	20				
Linéaire des pistes rurales entretenues	Km		264	524	533	
Superficies emblavées			3.000	6.000	12.000	18.000
Superficies de parcs à bois ouverts	Ha		297,57			800
Montant des crédits octroyés aux agriculteurs	Million de FCFA		2.354	3.000	3.500	7.062
Sous-secteur Elevage						
Nombre de bêtes acquises par crédit-bail(Bovins)	U	30	39	150	250	400
Nombre des groupements appuyés	U	0	462	156	172	200
Nombre des têtes des reproducteurs :						
Bovins	U	13.000	23.123			
Ovins	U	40.207	47.909			
Caprins	U	34.911	37.303			
Porcins	U	30.682	35.749			
Volailles	U	290.850	365.522			

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Programmes	Indicateurs	Unité	valeurs				
			Historiques		De base	Cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
<i>Gestion stratégique</i>	Montant des contributions	FCFA			105 000 000	235 000 000	146 000 000
<i>Production et commercialisation des produits agropastoraux</i>	Semences distribuées	Tonne					
	Crédit bétail			39	150	210	300
	Reproducteurs acquis	U		45			
	Véhicules acquis	U					
	Plants de palmiers distribués	Ha					
<i>Génie Rural</i>	Pistes rurales	Km					
	Tracteurs acquis	U					
	Matériel de transformation acquis	U		36			
	Ouvrages de franchissement construit	U	311	23	17		
<i>Vulgarisation agricole</i>	Producteurs formés	U					
<i>Politiques transversales d'accompagnement</i>	Nouveaux villages créés	U		01	02		
	Crédits octroyés	FCFA	1 537 904 245	2 354 000 000			

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution (%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Projet Centre de lutte contre les maladies des cultures	1.000	1.000			250			250	5.250	2012	2016
2	Projet Appui à la création des unités de transformation	600	600			1.000			1.000	5.500	2012	2016
3	Projet Acquisition des kits de formation pour le CDTA	300	300			500			500	4.500	2012	2016
4	Projet Centre National des Semences Améliorées	1.017	1.017							4.300	2012	2016
5	Projet Centre National d'Etudes des Sols	1.042	1.042							5.000	2013	2016
6	Projet Relance Café-Cacao	400	400			500			500	3.500	2012	2016
7	Projet Repeuplement des Cheptels	4.000	4.000			4.500			4.500	34.000	2012	2016
8	Projet Appui à la Commercialisation des produits agropastoraux	1.000	1.000			1.500			1.500	15.500	2012	2016
9	Projet Construction des Centres d'Exploitation des Machines Agricoles	1.500	1.500			1.700			1.700	11.850	2012	2016
10	Projet Fonds de Soutien à l'Agriculture	4.000	4.000			5.000			5.000	25.000	2012	2016
A démarrer en 2012												
16	Projet Filière Manioc					600			600	11.400	2012	2016
17	Projet Filière maraîchère					600			600	5.400	2012	2016
18	Projet Lutte contre les Epizooties					1.000			1.000	3.150	2012	2016

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	7767,6	7852,1	101,1	8840,8	5822,6	65,9	8 733,5	7 894,1	90,4
Salaires et rémunérations	2679,5	2664,1	99,4	2679,5	2902,5	108,3	2 879,5	2 937,4	102,0
Biens et services	1150	1424,2	123,8	1775,3	593	33,4	1 468,0	1 898,8	129,3
Transferts	3938,1	3763,8	95,6	4386	2327,1	53,1	4 386,0	3 057,9	69,7
INVESTISSEMENT	18029	11129,5	61,7	24464	7564,4	30,9	21824	13747,3	63,0
TOTAL	25796,6	18981,6	73,6	33304,8	13387	40,2	30557,5	21641,4	70,8

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projets de Budgets prévisionnels : Présentation classique, Base CDMT Central.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	54 649,1	66 790,4	127 129,9	104 390,3	137 645,1	490 604,9
DEPENSES COURANTES	9 809,1	10 453,8	11 429,2	12 848,7	14 614,7	59 155,6
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	44 840,0	56 336,6	115 700,7	91 541,6	123 030,4	431 449,3

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

MINISTERE DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

Préparé par la Cellule CDMT du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture a pour missions de gérer, relancer et développer le secteur de la Pêche et de l'Aquaculture, secteur vital pour l'économie nationale et la sécurité alimentaire conformément au décret n° 2009-335 du 15 septembre 2009.

Cependant ce Ministère ne dispose de stratégie sectorielle (en cours de réalisation avec la FAO dans le cadre du programme de coopération technique) mais il s'appuie sur le Programme National pour la Sécurité Alimentaire (PNISA), adopté par le gouvernement.

Le présent rapport relatif au programme d'actions prioritaires (PAP) et au cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) 2012- 2016 est de faire l'évaluation de l'état d'exécution des budgets programmes du Ministère de la pêche dans la période de 2009 à 2011. Il est destiné à éclairer les autorités du Ministère sur les moyens d'accomplir leurs missions, les choix à opérer, et vise également à aider les partenaires techniques et financiers (PTFs) du Congo à saisir le fond des préoccupations et des orientations des autorités congolaises sur les politiques du ministère, afin de mieux les accompagner dans la mise en œuvre des différents programmes et projets. .

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

Le potentiel de capture de la pêche est de 180 000 tonnes par an dont plus de 80 000 tonnes par an pour la pêche maritime et il serait de l'ordre de 100 000 tonnes par an pour la pêche continentale.

Cependant, la production globale (Pêche maritime, continentale et aquaculture) est estimée à 60 000 tonnes en 2007.

La production de l'aquaculture était estimée à 25 tonnes par an en 2007 par la FAO, correspondant simplement à 0,16% de la production nationale de poisson. Sa contribution au PIB est mal connue.

La consommation moyenne par contre est estimée à près de 100 000 tonnes. Ce qui implique des importations de l'ordre de 40 000 tonnes par an.

Malgré des conditions naturelles favorables et un potentiel halieutique quasi inexploité, la pêche au Congo souffre de bon nombre de contraintes, notamment une connaissance insuffisante des ressources halieutiques disponibles et une absence de contrôle de leur exploitation au niveau continental précisément ; une absence de structures d'encadrement des pêcheurs en matière de formation en techniques et méthodes de pêche améliorées (techniques de traitement et de conservation souvent archaïques) ; des infrastructures routières défectueuses et des débarcadères de pêche inadéquats ; Insuffisance de structures de conservation et de transformation des produits halieutiques ; Obsolescence des engins, équipements des bateaux et embarcations de pêche.

L'aquaculture reste cependant limitée d'une part à la pisciculture en étangs de type familial et artisanal et d'autre part par le manque d'intrants aquacoles appropriés (alevins de bonne souche, aliments performants, fertilisants etc.). Cette situation expliquerait en partie les faibles rendements piscicoles observés. A cela s'ajoute l'absence presque totale d'agents d'encadrement (vulgarisateurs), ainsi que l'absence de moyens roulants pour les structures d'appui technique.

Outre ces problèmes qualifiés de majeurs, il y'a le rétrécissement des zones de pêche dû à l'exploitation pétrolière dans les eaux maritimes, l'invasion des plans d'eau par des herbes, l'ensablement du fleuve Congo et ses affluents, ainsi que la présence des troncs d'arbres faisant obstacle au passage des pirogues dans les zones forestières.

<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeurs</i>		
		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Variation</i>
Nombre d'infrastructures créées	U	5	-	-
Longueur de voies d'accès aménagés	Km	13	19	6
Quantité de poisson produit	Tonne	67 700	70 015	2 315
Nombre d'embarcations construites	U	-	-	-
Nombre d'unités de fumage	U	-	-	-
Nombre d'unités de salage	U	-	-	-
Nombre d'unités de séchage	U	-	-	-
Nombre de marchés modernes aménagés et équipés	U	-	-	-

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégiques

Le Ministère de la pêche et de l'aquaculture, s'est fixé des orientations stratégiques qui se déclinent en termes d'objectifs stratégiques, généraux et spécifiques comme l'indique le tableau ci-dessous

<i>OBJECTIFS STRATEGIQUES</i>	<i>OBJECTIFS GENERAUX</i>	<i>OBJECTIFS SPECIFIQUES</i>	<i>CIBLES 2016</i>
Renforcer la capacité de l'offre	Développer les infrastructures et les équipements de la pêche et l'aquaculture	Réhabiliter les infrastructures de débarquement, de traitement et de conservation des produits halieutiques	12 centres piscicoles réhabilités/construits 5 unités de fumage, de salage et de séchages améliorés implantées
		Construire les infrastructures de la pêche et de l'aquaculture.	4 débarcadères construits et équipés
		Développer l'aquaculture en cage flottantes /écloseries	250 Unités de cages flottantes/écloseries implantées
		Former les acteurs	5 000 acteurs formés
Promouvoir la pêche et l'aquaculture	Renforcer les capacités techniques des producteurs	Appuyer directement les communautés villageoises, (associations des producteurs)	4 000 Filets 1 000 000 Hameçons 2 000 Gilets de sauvetage 2 000 Paires de chaussures de sécurité 2 000 Paires de gangs 2 000 Brouettes 5 000 Pelles 5 000 Houes 5 000 Machettes 2 500 Fourches 2 500 Râteaux
			4 marchés modernes créés

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES	CIBLES 2016
	Faciliter l'approvisionnement en équipements, engins et intrants de pêche et d'aquaculture	Aménager et équiper les marchés modernes de la pêche et de l'aquaculture	4 marchés modernes aménagés et équipés
	Développer la pêche et les activités de production halieutique et aquacole	Garantir l'assurance qualité des produits de la pêche et de l'aquaculture	2 Laboratoires microbiologiques et chimiques aménagés et équipés

Le ministère de la pêche et de l'aquaculture a mis en place certains projets transversaux :

Projet de la mise en place du système ARGOS de surveillance des pêches et évaluation des ressources halieutiques ;

Projet identification et immatriculation des acteurs de la pêche et de l'aquaculture ;

Projet appui à la promotion de dépistage et prévention VIH/SIDA et des autres infections sexuellement transmissibles dans les communautés des pêcheurs et d'aquaculteurs.

Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

La revue d'exécution des programmes du ministère au cours de l'année 2010 se présente comme suit :

AXE : PECHE

PROGRAMME : Pêche maritime

Sous-programme : Développement des infrastructures et des équipements d'appui aux activités de la pêche maritime

Projet : Aménagement et équipement du laboratoire d'analyses microbiologiques et chimiques des produits de la pêche de Pointe-Noire : Exécuté physiquement à hauteur de 25% sur préfinancement de l'opérateur économique, le décaissement du montant prévu n'ayant pas été fait.

PROGRAMME : Pêche continentale

Sous-programme : Développement des infrastructures et des équipements d'appui aux activités de la pêche continentale

Projet : Ouverture des voies d'accès vers les bassins de production halieutique de la Cuvette, la Likouala et la Sangha : Exécuté à 100%, décaissement effectué ;

Sous-programme : Aménagement des pêcheries continentales

Projet : Assainissement des lacs et plans d'eau : Exécuté à 75%, décaissement effectué partiellement.

AXE: AQUACULTURE

PROGRAMME : Pisciculture

Sous-programme : Pisciculture en milieu naturel (continental et maritime)

Projet : Réhabilitation du centre piscicole d'appui technique de Dzoumouna : Exécuté à 75%, décaissement effectué partiellement ;

Projet : Construction et équipement du Centre d'Appui Technique en aquaculture maritime de Pointe-Noire : Exécuté à 25% sur préfinancement de l'opérateur économique, mais décaissement non effectué ;

Projet : Implantation de petites industries de fabrication d'aliment de poisson : Exécuté à 100%, décaissement effectué.

AXE : POLITIQUES TRANSVERSALES DES PECHEES ET D'AQUACULTURE

PROGRAMME : Amélioration des conditions de production halieutique

Sous-programme : Surveillance des pêches

Projet : Mise en place du système ARGOS de surveillance des navires de pêche et d'évaluation des ressources halieutiques : Exécuté à 75%, décaissement effectué partiellement ;

Sous-programme : Acquisition des infrastructures et des équipements spécifiques

Projet : Acquisition des équipements d'analyses de l'eau et de contrôle organoleptique des produits halieutiques. Exécuté à 50%, décaissement effectué partiellement.

PROGRAMME : Appui aux communautés de pêche et d'aquaculture

Sous-programme : Activités de pêche et d'aquaculture

Projet : Appui à la promotion du dépistage et prévention VIH/SIDA et des autres infections sexuellement transmissibles dans les communautés des pêcheurs et d'aquaculteurs : Exécuté à 100%, décaissement effectué.

Etat d'avancement des différents projets en cours:

Au niveau du sous-secteur pêche

Projet construction et équipement du débarcadère de pêche de Mpouya : Démarrage des travaux en 2008, mais exécution des activités suspendue faute du renouvellement du marché par la DGCMP au premier attributaire. Reprise des travaux en 2011 avec le renouvellement du marché ;

Projet Aménagement et équipement du laboratoire d'analyses microbiologiques et chimiques des produits de pêche de Pointe-Noire : Démarrage des travaux en 2010, mais exécution des activités suspendue faute du renouvellement du marché par la DGCMP au premier attributaire. Reprise des travaux en 2011 avec le renouvellement du marché. Les travaux étant arrivés à terme, la livraison est prévue pour fin décembre 2011 ;

Projet ouverture des voies d'accès vers les bassins de production halieutique de la Cuvette, la Likouala et la Sangha : Démarrage des travaux en 2010, l'exécution se poursuit normalement en changeant de localité d'année en année.

Au niveau de l'aquaculture

Projet Réhabilitation du Centre d'Appui technique de Dzoumouna : Vu la grandeur du centre et la diversité des activités à mener (Réhabilitation des étangs, de la canalisation d'eau, des bâtiments techniques, des logements et du château d'eau), l'exécution des travaux démarrée en 2009 se poursuit normalement ;

Projet construction et équipements du centre d'appui technique en aquaculture maritime de Pointe-Noire : Début d'exécution en 2010 sur préfinancement de l'opérateur économique, mais

exécution des activités suspendue faute du renouvellement du marché par la DGCMP au premier attributaire. Reprise des activités en 2011 avec un nouvel opérateur économique ;
Projet création des petites industries de fabrication d'aliment de poisson : Début d'exécution en 2010 par la construction des bâtiments techniques et administratifs, l'installation des premières machines de fabrication d'aliment de poisson, l'acquisition d'un véhicule du projet et l'installation d'un groupe électrogène de grande capacité. Poursuite du projet avec l'acquisition de nouvelles machines en 2011 ;
Projet élevage en milieu naturel des espèces aquacoles de mer et d'eau douce en cage flottantes ou en écloséries : Après la réalisation des études de faisabilité en 2010, le projet passe à la phase d'implantation des cages flottantes en 2011 avec le concours des Vietnamiens.

En ce qui concerne les politiques transversales des pêches et d'aquaculture :

Projet : Appui à la promotion du dépistage et prévention du VIH/SIDA et des autres infections sexuellement transmissibles (IST) dans les communautés de pêcheurs et d'aquaculteurs. Démarrage du projet en 2010 par la sensibilisation et la distribution des préservatifs aux communautés de pêcheurs et d'aquaculteurs de Brazzaville jusqu'à la zone nord du pays. Poursuite des mêmes activités en 2011 dans la partie sud du pays.
Projet renforcement des capacités techniques et opérationnelles de pêcheurs et des aquaculteurs : Démarrage de la formation en 2011 ;
Projet immatriculation et bornage des stations piscicoles domaniales : Identification des stations piscicoles domaniales effectuée depuis 2008 par l'administration de la pêche, mais le bornage des stations n'a commencé qu'en 2011 et se poursuivra.

Période 2012 -2016 :

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

AXE : PECHE

PROGRAMME : Développement des infrastructures et des équipements d'appui aux activités de la pêche maritime

Sous-programme : Construction et équipement du môle de pêche de Pointe-Noire

Projet : Aménagement et équipement du laboratoire d'analyses microbiologiques et chimiques des produits de la pêche de Pointe-Noire
Projet : Implantation des unités de fumage, de salage et de séchage améliorées à Pointe-Noire
Projet : Construction et équipement des débarcadères à Pointe-Noire
Projet : Acquisition de matériels et équipements de pêche maritime artisanale
Projet : Construction et équipement d'un centre de recherches halieutiques à Pointe-Noire

PROGRAMME : Pêche Continentale

Sous-programme : Développement des infrastructures et des équipements d'appui aux activités de la pêche continentale

Projet : Construction et équipement des débarcadères de pêche
Projet : Construction et équipement des marchés modernes de poisson
Projet : Renforcement des capacités de transformation de poisson par des techniques de fumage, salage et séchage améliorées
Projet : Implantation d'un chantier naval de construction des embarcations modernes de pêche continentale

AXE : AQUACULTURE

PROGRAMME : Pisciculture

Sous-programme : Pisciculture en milieu naturel (continentale et marine)

Projet : Construction et équipement du centre d'alevinage
Projet : Réhabilitation des stations piscicoles domaniales

Projet : Construction et équipement du Centre d'Appui technique en Aquaculture maritime de Pointe-Noire
 Projet : Construction du Centre piscicole d'Appui Technique de Makoua
 Projet : Implantation de petites industries de fabrication d'aliment de poisson
 Projet : Etude sur l'élevage en milieu naturel des espèces aquacoles de mer et d'eau douce en cages flottantes ou en éclosiers
 Projet : Elevage en milieu naturel des espèces aquacoles de mer et d'eau douce en cages flottantes ou en éclosiers

AXE : POLITIQUES TRANSVERSALES DES PECHEES ET D'AQUACULTURE

PROGRAMME : Développement des petites et moyennes entreprises (PME/PMI) de pêche et d'aquaculture

Sous-programme : Valorisation des produits halieutiques

Projet : Création des unités de transformation des produits de pêche et d'aquaculture
 Projet : Approvisionnement en intrants de pêche

PROGRAMME : Appui aux communautés des pêcheurs et des aquaculteurs

Sous-programme : Activités de pêche et d'aquaculture

Projet : Immatriculation et appui aux acteurs de la pêche et de l'aquaculture
 Projet : Renforcement des capacités techniques et opérationnelles des aquacultures
 Projet : Appui au Fonds d'Aménagement Halieutique (FAH)
 Projet : Renforcement des capacités techniques et opérationnelles des pêcheurs

PROGRAMME : Amélioration des conditions de production halieutique

Sous-programme : Acquisition des infrastructures et des équipements spécifiques

Projet : Immatriculation et bornage des stations piscicoles domaniales
 Projet : Construction des unités de fabrication des embarcations améliorées de pêches
 Projet : Construction et équipement des marchés modernes de poisson
 Projet : Acquisition du matériel et équipements de pêche

Sous-programme : Surveillance de pêches

Projet : Acquisition d'un bateau de surveillance
 Projet : Appui au système ARGOS de surveillance des pêches et d'évaluation des ressources halieutiques

Comment financer les actions ? : Coût des programmes et stratégies de financement

En 2008, le budget du ministère s'est élevé à 2 634,4 millions de francs CFA. Le niveau de décaissement était de 1749,6 millions de francs CFA, soit un pourcentage de 66,4%.
 En 2009, il a été évalué à 4 252,1 millions de francs CFA pour un décaissement de 1 368,6 millions de francs CFA, soit un pourcentage de 32,2%.
 Par contre en 2010, la dotation budgétaire était de 6 806,4 millions de francs CFA et le niveau de décaissement a été de 2 822,3 millions de francs CFA, soit un taux d'exécution de 41,5%.

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

		En millions de francs CFA					
MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
PECHE ET AQUACULTURE	Besoins Exprimés	2 143,0	14 475,0	16 618,0	12 153,4	53 435,0	65 588,4
	Prévisions cadrées	1 825,7	3 326,0	5 151,7	10 287,2	77 999,5	88 286,6
	Ecart	317,3	11 149,0	11 466,3	1 866,2	-24 564,5	-22 698,2

Source : CPCMB

Le tableau ci-dessus montre que le coût global du PAP 2012-2016 est estimé à 65 588,4 millions de francs CFA (12 153,4 millions de francs CFA en fonctionnement et 53 435,0 millions de francs CFA en investissement). Le total des dotations pour la même période est de 88 286,6 millions de francs CFA, soit un écart de 22 698,2 millions de francs CFA.

L'allocation budgétaire du Ministère pour l'année 2012 est fixée à 5 151,7 millions de francs CFA.

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2011-2016

Pour améliorer les performances budgétaires du Ministère, des dispositions ont été prises afin que le plan de passage des marchés soit disponible à temps. Il est envisagé la mise en place des fiches et des tableaux de bord de suivi permanent de tous les projets du Ministère auprès des différents gestionnaires techniques et administratifs des projets.

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateur	Unité	Valeurs				
		Historique		de base	cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
Nombre d'infrastructures créées	U	5	-		2	4
Longueur de voies d'accès aménagés	Km	13	19	20	20	25
Quantité de poisson produit	Tonne	67700	70015	2315	85000	100000
Nombre d'embarcations construites	U	-	-	-	5	50
Nombre d'unités de fumage	U	-	-	1	-	1
Nombre d'unités de salage	U	-	-	1	-	1
Nombre de marchés modernes aménagés et équipés	U	-	-	2	-	2

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Programmes/Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			historiques		de base	cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Renforcement de la capacité d'offre	Nombre de centres Piscicoles d'Appui Technique réhabilités	U		2	2	2	3
	Nombre d'industrie de fabrication d'aliment de poisson créée	U			1	-	2
	Nombre d'unités de fumage, de salage et de séchage améliorées implantées	U		-	1	-	2
	Nombre de débarcadères de pêche construits et équipés	U		-	1	-	1
	Nombre de centres d'Appui technique en aquaculture maritime de Pointe-Noire construits et équipés	U		-	1	-	-
	Nombre de centres piscicoles d'Appui Technique de Makoua construits	U		-	1	-	-
Promotion de la pêche et	Nombre de Laboratoires d'analyses microbiologiques et chimiques des produits de la pêche de Pointe-Noire aménagés et équipés	U		-	1	-	-
	Nombre de lacs et plan d'eau assainis	U		2	2	-	-

Programmes/Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			historiques		de base	cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
l'aquaculture	Nombre de stations piscicoles immatriculées et bornées	U			5	5	3

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projet	Coût total (En millions de FCFA)		Niveau d'exécution (%)		Budget prévu en 2012 (En millions de FCFA)				Besoins futurs (En millions de FCFA)	Délais	
		Initial	Actualisé	Financière	Physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Mise en place d'un système des statistiques de la pêche et de l'aquaculture	20	20	1,7	50	-	0	0	-	30	2011	2016
2	Réhabilitation du centre piscicole d'appui technique de Dzoumouna	100	150	55	50	250	0	0	250	50	2010	2016
3	Implantation de petites industries de fabrication d'aliment de poisson	150	150	75	75	-	0	0	-	150	2011	2016
4	Mise en place du système ARGOS de surveillance des pêches et évaluation des ressources halieutique	155	155	25	50	-	0	0	-	-	2010	2011
5	Réhabilitation des stations piscicoles domaniales	100	130	0	15	400	0	0	400	200	2010	2016
6	Assainissement des lacs et plans d'eau	80	80	40	50	-	0	0	-	80	2010	2016
7	Construction et équipement du centre d'Alevinage	80	80	0	0	100	0	0	100	80	2010	2016
8	Construction et équipement du centre d'appui technique en aquaculture maritime de Pointe-Noire	100	150	50	0	120	0	0	120	50	2010	2013
9	Elevage en milieu naturel des espèces aquacoles de mer et d'eau douce en cages flottantes ou en écloséries	230	230	0	0	200	0	0	200	230	2011	2016
A démarrer en 2012												
10	Construction et équipement des Centres d'Appui Techniques en aquaculture et des Directions Départementales de la pêche et de l'aquaculture	-	-	-	-	665	0	0	665	665	2011	2016
	Coordination du projet de construction de l'usine de fabrication d'aliment de poisson	-	-	-	-	214	0	0	214	214	2012	2016
11	Contribution du Congo au projet de construction	-	-	-	-	500	0	0	500	500	2012	2016

N°	Projet	Coût total (En millions de FCFA)		Niveau d'exécution (%)		Budget prévu en 2012 (En millions de FCFA)				Besoins futurs (En millions de FCFA)	Délais	
		Initial	Actualisé	Financière	Physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
	d'une usine de fabrication d'aliment de poisson en partenariat avec le Vietnam											
12	Appui au laboratoire microbiologique et chimique des produits de la pêche de Pointe-Noire	-	-	-	-	70	0	0	70	50	2012	2016
13	Implantation d'un chantier naval de construction des embarcations modernes de pêche continentale	-	-	-	-	63	0	0	63	63	2012	2016
14	Contribution du Congo au projet de modernisation de la pêche continentale en partenariat avec la France	-	-	-	-	300	0	0	300	-	2012	2012
15	Appui au système ARGOS de surveillance des pêches et d'évaluation des ressources halieutiques	-	-	-	-	150	0	0	150	150	2012	2016

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	994,4	752,2	75,6	1168,1	633,2	54,2	4 593,4	1 650,4	35,9
Salaires et rémunérations	305,1	-	-	-	-	-	305,1	401,0	131,4
Biens et services	534,3	608,1	113,8	833,1	368,2	44,2	938,3	961,9	102,5
Transferts	155	144,1	93	335	265	79,1	3 350,0	287,5	8,6
INVESTISSEMENT	1640	997,4	60,8	3084	735,4	23,8	2213	1171,9	53,0
TOTAL	2634,4	1749,6	66,4	4252,1	1368,6	32,2	6806,4	2822,3	41,5

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projets de Budgets prévisionnels : Présentation classique, Base CDMT Central.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	5 152	8 565	34 340	17 795	22 436	88 287
DEPENSES COURANTES	1 826	1 880	1 992	2 177	2 412	10 287
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 326	6 685	32 347	15 618	20 023	78 000

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

**MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DE
L'ECONOMIE FORESTIERE ET DE
L'ENVIRONNEMENT**

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

*Préparé par la Cellule CDMT du Ministère du Développement Durable de l'Economie Forestière et de
l'Environnement*

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Conformément au décret n°2009-396 du 13 octobre 2009 portant sur les missions assignées au Ministère du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement (MDDEFE) consistant entre autre à veiller à la protection et à la conservation du patrimoine naturel ; veiller à l'application de la politique nationale en matière d'environnement. Ce Ministère est subdivisé en trois secteurs : les secteurs Développement Durable, Economie Forestière et Environnement.

Le secteur forestier a été longtemps le moteur de l'économie congolaise. L'exploitation forestière a constitué la principale source de devise jusqu'en 1974, en contribuant jusqu'à 85% aux recettes d'exportation et environ 10 % au PIB (Etude de faisabilité du projet d'Appui à la gestion durable des forêts du Congo, Septembre 2007).

Aujourd'hui, deuxième secteur du pays, la forêt contribue à 5,6 % à la formation du PIB avec près de 11 000 emplois directs et environ 5 000 emplois induits. Ce secteur dégage un chiffre d'affaires d'environ 100 milliards de francs CFA par an et contribue pour 20 milliards de FCFA aux recettes fiscales de l'Etat.

La problématique du développement durable implique la mise en relief des corrélations entre développement et environnement qui, en réalité, sont des aspects complémentaires d'un même programme. L'intégration de l'axe environnement dans le DSCERP-2 s'articule autour de deux volets : d'une part l'analyse de la situation qui intègre les aspects de gestion et de protection de l'environnement et les aspects de changements climatiques et d'autre part les stratégies et programmes pour 2012-2016 qui indiquent les orientations et les programmes. L'approche retenue est celle du pôle d'actions tenant compte de la transversalité.

En attendant l'élaboration de politique sectorielle (Forêt, Environnement et Développement Durable), les repères du présent programme d'actions prioritaires 2012-2016, découlent principalement : du Plan de convergence pour la conservation et la gestion durable des forêts tropicales d'Afrique centrale de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) ; du plan national d'action pour l'environnement (1994)...

L'objet du présent rapport est d'une part, de présenter les activités réalisées par le Ministère au cours des trois dernières années, et d'autre part, de faire les projections budgétaires sur les programmes et projets envisagés au cours des cinq prochaines années, dans le cadre de l'élaboration du Plan National de Développement (PND 2012-2016).

Ce rapport est destiné à éclairer les plus hautes autorités du Ministère sur les moyens d'accomplir leurs missions, les choix à opérer pour être plus efficace et performant. Il aidera également les partenaires techniques et financiers du Congo à saisir le fond des préoccupations et des orientations des autorités congolaises afin de les accompagner dans la mise en œuvre des différents programmes et projets.

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

L'analyse de la situation de l'activité liée aux différents sous-secteurs du Ministère fait ressortir les évolutions ci-après dont les tableaux ci-dessous font état de quelques indicateurs de performance.

En 2010, le sous-secteur forestier a contribué à hauteur de 5,6% du PIB permettant au cours de la même année la création de 11 000 emplois directs ; 3 360 783 hectares ont été aménagés entre 2006 et 2010, la superficie protégée est demeurée stable pendant la période avec 3.680.424 ha.

Indicateurs	Unité	Valeurs		
		2009	2010	Variation
Sous-secteur Forestier				
Contribution du secteur au PIB	%	5,6	5,6	-
Emplois directs générés par le secteur	U	10.000	11.000	1.000
Superficies plantées	Ha	2.200	6.100	3900
Forêts aménagées	Ha	195.510	1.157.430	961920
Forêts certifiées	Ha	1.159.642	571.100	-588542
Superficie des aires protégées	Ha	3.680.424	3.680.424	-
Aires protégées	U	15	15	-
-Scierie	U	26	26	-
-Unité de déroulage	U	4	4	-
-Unité de tranchage	U	2	2	-
-Unité de contre plaqués	U	3	3	-
-Unité de copeau	U	1	1	-
-Taux de transformation	%	50	50	-
-Rendement matière	%	30	30	-
-Production contre plaqués	M3	22.101	25.060	2959

Malgré les performances enregistrés, le sous-secteur Forêt a été confronté à une série des contraintes, parmi lesquelles on note: la faiblesse dans l'application du code forestier; l'exploitation frauduleuse et le commerce illégal des produits forestiers et fauniques; la faible participation des nationaux à la filière bois; le développement insuffisant de la filière de transformation; les effets négatifs de la crise financière et économique sur le marché du bois; l'absence d'un plan de gestion des déchets municipaux, industriels et médicaux.

La mise en œuvre des politiques sectorielles basées sur la gestion durable des écosystèmes forestiers conformément aux principes et normes internationaux au cours de la période 2010-2011, a permis au Ministère de réaliser quelques acquis sur: l'amélioration des performances par l'aménagement durable des écosystèmes forestiers; la promotion de la traçabilité de bois et la poursuite de la certification de la production en vue d'améliorer la compétitivité de bois congolais sur le marché international; le développement des principes, critères et indicateurs (PCI) de gestion durable des forêts; la conservation des écosystème, notamment à travers la création et l'aménagement des aires protégées; le développement et la diversification de la transformation des ressources forestières; la promotion du boisement et du reboisement; le renforcement des capacités opérationnelles; le renforcement de la coopération sous régionale, régionale et internationale.

Indicateurs	Unité	Valeurs		
		2009	2010	Variation
Sous-secteur Environnement				
Proportion des zones forestières	Ha			
Superficies des écosystèmes protégés	Ha	3.680.424	3.680.424	-
Pourcentage de ménages utilisant des combustibles solides (bois, charbons de bois)	%			

L'état des lieux de l'environnement établi en 1992 avait mis en exergue les faiblesses liées à l'exploitation irrationnelle des ressources naturelles, la pollution accentuée de l'air, la destruction de la faune aquatique et des écosystèmes côtiers le dégagement des odeurs fétides et la prolifération d'insectes. L'intégration de la dimension Environnementale dans le DSCERP-2

répond au souci de mettre en œuvre une politique du Développement Durable qui s'appuie sur les corrélations positives entre développement et environnement.

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégies

Les objectifs poursuivis se déclinent en objectifs stratégiques, généraux et spécifiques et sont consignés dans le tableau ci-après.

<i>Objectifs stratégiques</i>	<i>Objectifs généraux</i>	<i>Objectifs spécifiques</i>	<i>Valeur cible 2016</i>
DEVELOPPEMENT DURABLE	Mettre en œuvre le cadre stratégique national du développement durable	Renforcer le cadre législatif	Loi définissant la stratégie du développement durable élaborée et promulguée
		Elaborer et suivre la mise en œuvre des normes et indicateurs ;	Normes et indicateurs disponibles
	Renforcer les capacités en matière de développement durable	Organiser les séminaires, conférences...	50 Cadres formés
		Créer un organe conseil du développement durable	Commission nationale de développement durable créée
ECONOMIE FORESTIERE (Gestion Durable et Valorisation des ressources forestières et fauniques)	Améliorer la gestion des services techniques	Elaborer le nouveau cadre juridique et institutionnel	Nouveau Code Forestier Promulgué et Vulgarisé
	Favoriser la gestion durable des ressources forestières	Aménager les forêts de production	9.519.690 ha aménagés
		Valoriser économiquement la filière bois	2ème et 3ème unités de transformation sont opérationnelles
		Valoriser économiquement les produits forestiers non ligneux ;	Résine et huile essentielle produites Gnetum domestiqué et vulgarisé au niveau national
		Reboiser et Régénérer les ressources forestières	600.000 ha de plantations forestières
	Conserver la biodiversité et valoriser la filière faune	Conserver la biodiversité ; Aménager la faune et les aires protégées ;	5 parcs aménagés et 4.500.000 ha d'aires protégées
	Appuyer les organismes sous tutelle et le secteur privé.	Appuyer les Organismes sous tutelle	Structures sous tutelles performantes et rentables
ENVIRONNEMENT	Gérer durablement l'environnement	Promouvoir l'éducation Environnementale	Population formée et informée
		Renforcer la législation	Nouvelle loi promulguée et vulgarisée, textes d'application publiés
		Gérer les zones humides	Sites reconnus par la convention RAMSAR
		Conserver les espèces fauniques et floristiques	Espèces en voie d'extinction protégées
		Lutter contre les pollutions.	Cadre de vie des populations amélioré, milieu naturel protégé
		Renforcer les capacités institutionnelles	Centre national des catastrophes et l'agence de protection de l'environnement construits et opérationnels

Les thèmes transversaux relatifs au Développement Durable, l'Economie Forestière et Environnement concernent :

le Genre : au niveau du secteur Développement Durable, Economie Forestière et Environnement, la femme excelle encore dans la commercialisation des débités (sciages, contre-plaqué) et des

produits forestiers non ligneux (gnetum, miel, liane rotin, charbon de bois, feuilles de marantacées, chenille, champignons, cola, asperges etc.)

L'objectif de la lutte de la femme reste focalisée à la formation dans les métiers du bois en vue d'une meilleure appréhension des questions liées au secteur ;

le VIH/SIDA : l'objectif de la cellule de lutte contre le sida consiste à intensifier les activités de prévention sur les lieux de travail.

Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

L'exécution des projets des secteurs du Développement durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement au cours de l'année 2011 a donné lieu à la réalisation d'activités variées dans un contexte marqué par une crise financière et économique sur le marché du bois.

La réalisation physique des projets en cours se présente comme suit

PROGRAMME : Gestion stratégique

Projet: Evaluation des ressources en arbres et forêts exécuté physiquement à 99% ;

Projet : Appui à la gestion durable des forêts du Congo, exécuté à 72% ;

Projet : Valorisation des produits forestiers non ligneux, exécuté à 30%.

PROGRAMME : Conservation de la biodiversité

Projet : Aménagement du parc d'Odzala-Kokoua ; exécuté à 60%

PROGRAMME : Politique d'accompagnement des Organismes sous tutelle et du secteur privé

Projet : Service National de reboisement (SNR), exécuté à 79,90%,

Projet : Agence congolaise de la faune et des aires protégées, réalisé à 79,90%,

PROGRAMME : Conservation de la biodiversité

Projet : REDD (Réduction de la déforestation et de la dégradation) réalisé à 39,92%

PROGRAMME : Lutte contre les pollutions

Projet : Lutte contre l'introduction volontaire des herbes et animaux envahissants, réalisé à 15%

Période 2012 -2016 :

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

AXE : DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DE L'INDUSTRIE DU BOIS

PROGRAMME : Amélioration du dispositif institutionnel et réglementaire

Sous-programme : Renforcement du dispositif institutionnel et réglementaire

Projet : Elaboration et adoption du schéma directeur d'industrialisation de la filière bois

Projet : Mise en place d'une politique de cogestion avec les populations riveraines et les partenaires privés

Projet : Renforcement d'un système de traçabilité de bois et des produits forestiers en République du Congo

Projet : Appui à la mise en place du corps paramilitaire des agents des eaux et forêts de la République du Congo

Projet : Cellule de la légalité forestière et de la traçabilité

Projet : Equipement et formation des écogardes
Projet : Construction/réhabilitation des DDEF des Brigades

Sous-programme : Développement des mécanismes institutionnels d'accès aux marchés du bois

Projet : Adhésion à l'initiative FLEGT
Projet : Accès aux grands marchés
Projet : Observatoire indépendant de la mise en œuvre de la loi forestière et de la gouvernance

PROGRAMME : Mise en place des infrastructures industrielles et logistiques de la filière bois

Sous-programme : Développement des infrastructures industrielles du bois

Projet : Création de cinq domaines industriels du bois

PROGRAMME : Renforcement de l'appui au secteur privé

Sous-programme : Accélération de la transformation du bois par l'organisation des entreprises du secteur

Projet : Mise à niveau de la filière de transformation du bois (projet pilote d'un plan global de mise à niveau des secteurs de diversification économique)
Projet : Appui au développement des PME/PMI dans la filière commerciale des bois artisanaux et des plantations
Projet : Renforcement des organisations professionnelles du bois et de la concertation public-privé
Projet : Appui à la mise en place de la cellule de coordination des activités de transformation du bois

Sous-programme : Mise à niveau des secteurs économiques de l'exploitation forestière

Projet : Valorisation des PFNL et des sous-produits de l'exploitation forestière
Projet : Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux

Sous-programme : Promotion du bois du Congo sur les marchés national et international

Projet : Promotion d'un marché national et régional pour le bois du Congo
Projet : Appui au développement de construction des maisons en bois
Projet : Etude sur l'approvisionnement des grands centres urbains en bois transformés
Projet : Carbonisation industrielle

PROGRAMME : Développement de la formation professionnelle

Sous-programme : Formation et insertion des nationaux dans la filière bois

Projet : Création des centres supérieurs des métiers de la forêt et du bois
Projet : Mise en place des centres secondaires de formation aux métiers de la forêt et du bois
Projet : Création des plateformes de service (PFS) pour l'insertion à des activités économiques génératrices d'emplois et de revenus dans la filière bois

PROGRAMME : Renforcement de l'appui au développement durable, au reboisement, et à l'aménagement des forêts de production

Sous-programme : Inventaire des ressources forestières

Projet : Evaluation des ressources en arbres et forêts
Projet : Imagerie aérienne numérique, multi spectrale et tridimensionnelle pour le suivi de la gestion et de la conservation des forêts
Projet : Programme sur les ressources génétiques forestières

Sous-programme : Aménagement des forêts de production

Projet : Appui à la gestion durable des forêts du Congo

Projet : Aménagement de la réserve forestière de la patte d'oie

Projet : Développement des critères et indicateurs nationaux pour l'aménagement durable des forêts du Congo

Projet : Projet forêt et diversification économique (PFDE)

Sous-programme : Programme National d'Afforestation et de Reboisement (PRONAR)

Projet : Programme National d'Afforestation et de Reboisement (PRONAR)

Sous-programme : Appui aux organismes sous-tutelle

Projet : Centre national d'inventaires et d'aménagement des ressources forestières et fauniques

Projet : Service national de reboisement

Projet : Agence congolaise de la faune et des aires protégées

Projet : Service de contrôle des produits forestiers à l'exportation

PROGRAMME : Conservation de la biodiversité et valorisation de la filière faune

Sous-programme : Conservation de la biodiversité

Projet : Renforcement des capacités opérationnelles des unités de surveillance et de lutte anti-braconnage (USLAB)

Projet : Projet Accord de Lusaka

Sous-programme : Aménagement de la faune et des aires protégées

Projet : Gestion durable de la faune, des aires protégées et création des zones d'intérêt cynégétique

Projet : Inventaire national de la faune du Congo

Projet : Appui au développement de l'écotourisme dans les aires protégées

Projet : Appui au développement du plan de gestion du cobe défassa

Projet : Inventaire de la faune marine du Congo

Projet : Implantation d'un ranch d'animaux sauvages (Game ranching) aux environs de la ville d'Oyo

Projet : Atténuation du conflit homme-éléphant

Projet : Restauration du complexe Mont Fouari et de la réserve de faune de la Tsoulou

Projet : Inventaire de l'avifaune du Congo

Sous-programme : Création des parcs zoologiques

Projet : Création d'un parc animalier dans la banlieue de Brazzaville

AXE : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

PROGRAMME : Protection de l'environnement

Sous-programme : Gestion durable des ressources naturelles

Projet : Identification et désignation des trois sites RAMSAR

Projet : Inventaire et évaluation des zones humides du Congo

Projet : Elaboration d'une politique et d'une stratégie en matière de zones humides

Projet : Gestion durable des écosystèmes des mangroves des zones humides et des forêts côtières associées de la République du Congo

Projet : Conservation de l'écosystème côtier par l'aménagement de l'anacardier

Projet : Mise en place d'un centre de recherche de gestion intégrée de la zone côtière

Projet : Elaboration de cartes des zones à risque

Sous-programme : Gestion durable de la biodiversité

Projet : Inventaire des plans d'eau intérieurs

Projet : Inventaire et élaboration d'un plan des zones dégradées sensibles et celles à haut risque

Sous-programme : Lutte contre les pollutions

Projet : Création d'un laboratoire d'analyse de la qualité de l'air, de l'eau et du sol

Projet : Création du centre national des préventions des catastrophes

Projet : Elaboration des normes de qualité

Projet : Création d'une installation pour la gestion des déchets des navires

Projet : Création d'un observatoire du milieu marin et côtier

Projet : Création d'une agence pour la protection de l'environnement

Projet : Elaboration des manuels des procédures et techniques de réalisation des études d'impact environnemental et social

Projet : Renforcement des capacités nationales pour la mise en œuvre de l'approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques

Projet : Inventaire des PCB

Projet : Elimination des pesticides

Projet : Elimination des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

PROGRAMME : Lutte contre le réchauffement climatique

Sous-programme : Mise en œuvre du programme REDD+

Projet : Projet REDD+

Sous-programme : Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie et d'un programme d'adaptation aux changements climatiques

Projet : Mise en œuvre d'une stratégie et d'un programme d'adaptation aux changements

Comment financer les actions ? : Coût des programmes et stratégies de financement.

La revue des trois derniers exercices budgétaires met en évidence une évolution mesurée et croissante des budgets du ministère. En 2008, il a été décaissé 6 224 millions de francs CFA pour une prévision de 8 136,9 millions de FCFA, 6800,0 millions de FCFA pour une prévision de 11 123,9 millions de FCFA en 2009 et 5 809,1 millions de FCFA pour une prévision de 12 567,7 millions de FCFA en 2010 avec des taux d'exécution respectifs de 76,5% en 2008, 61,1% en 2009 et 46,2% en 2010.

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
DEVELOPPEMENT DURABLE, ECONOMIE FORESTIERE ET ENVIRONNEMENT	Besoins Exprimés	7 753,2	21 005,5	28 758,7	42 629,9	112 761,5	155 391,4
	Prévisions cadrées	22 939,7	9 497,0	32 436,7	120 595,8	66 993,1	187 588,9
	Ecart	-15 186,5	11 508,5	-3 678,0	-77 965,9	45 768,4	-32 197,5

Source : CPCMB

Le coût du PAP sur la période 2012-2016 est évalué en terme de besoins à 155 391,4 millions de francs CFA (42 629,9 millions de francs CFA en fonctionnement et à 112 761,5 millions de francs CFA en investissement). S'agissant des dotations, elles se chiffrent sur la même période à

187 588,9 millions de francs CFA, soit un écart de 32 197.5 millions de francs CFA. Pour l'année 2012, les dotations sont établies à 32 436,7 millions de francs CFA.

Liste de quelques projets clés nécessitant des ressources additionnelles (année 2012) :

- Projet Equipement et formation des éco gardes ;
- Programme National d’Afforestation et de Reboisement ;
- Projet valorisation des produits forestiers non ligneux ;
- Projet création des centres des métiers de la forêt et du bois ;
- Projet Création d’un Parc Animalier dans la Banlieue Nord de Brazzaville ;
- Projet forêt et diversification économique.

Liste des nouveaux projets à financer pendant la période 2012 – 2016

- Elaboration et Adoption du schéma directeur de l’industrialisation du Bois ;
- Mise en place d’une politique de cogestion avec les populations riveraines et les partenaires privés ;
- Création des Domaines Industriels du Bois ;
- Création des Nouvelles Zones Economiques Spéciales (ZES) spécialisées pour le bois ;
- Aménagement des zones et facilités pour l’exportation des produits transformés du bois, dans le cadre du projet d’extension des ports de Brazzaville et de Pointe Noire ;
- Mise en place des plateformes d’exportations des produits transformés du bois, dans le cadre de l’aménagement du port en eaux profondes de Pointe Noire et des ports fluviaux de Brazzaville et autres ;
- Appui au développement des PMI et PME dans la filière commerciale des bois artisanaux ;
- Renforcement des organisations professionnelles du bois et de la concertation publique et privée ;
- Promotion d’un marché national et régional pour le bois au Congo ;
- Appui au développement de construction des maisons en bois ;
- Etude sur l’approvisionnement sur les grands centres urbains en bois transformés ;
- Carbonisation industriel ;
- Promotion Industrielle ;
- Installation d’une station relai de réception des images satellites pour le SIG et la télédétection (cout estimatif : 500 millions de Frs CFA) ;
- Installation d’un laboratoire de géomantique pour le SIG et la télédétection (cout estimatif : 35millions de Frs CFA) ;
- Elaboration d’une stratégie de financement de la transformation plus poussée du bois par la Banque Congolaise et la BAD ;
- Elaboration d’une stratégie d’appui à l’émergence d’un corpus d’opérateurs forestiers de la filière forêt-bois ;
- Amélioration du rendement matière de 30% à 60% ;
- Développement des activités de transformation de bois génératrice de valeur ajoutée
- Et d’emplois jeunes dans les zones économiques spéciales (ports de Pointe-Noire) ;
- Organisation du commerce et du marché intérieur et intra-Africain de bois (produits finis et semi fini) ;
- Stratégies de création d’un environnement des affaires en amont et en aval de la production forestière ;
- Développement de menuiseries industrielles intégrées autour des centres urbains ;

- Etude sur le secteur artisanal informel et son intégration au secteur formel de transformation des bois (PME/PMI à capitaux congolais) ;
- Etude sur le développement des stratégies de sous-traitance des produits dérivés de bois afin de rationaliser l'utilisation de la matière ligneuse ;
- Stratégie de commercialisation de produits transformés par la grande entreprise par le marché local et intra-Africain ;
- Etude sur la mise en place d'une société de construction et montage des maisons en bois.

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2011-2016

Sur la base des TDR et en vue d'améliorer la qualité et la gestion des projets, le suivi et l'évaluation devraient permettre de mesurer les progrès accomplis dans l'exécution physique et financière des projets et les perspectives de leur achèvement dans les délais.

Il va falloir approfondir le dialogue avec les bénéficiaires des projets, faire les projections des charges récurrentes des équipements et ouvrages en vue de leur prise en charge par le budget avenir.

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		Historiques		de base	Cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
Contribution du secteur au PIB	%	5,6	5,6	5,6	5,6	7
Emplois directs générés par le secteur	U	10 .000	11.000	11.000	12.000	25.000
Chiffre d'affaires	FCFA	79.868.611.507	72981143072	100.000.000.000	104.000.000.000	120.000.000.000
Forêts aménagées	Ha	195.510	1.157.430	3.504.159	6.015.531	12.762.926
Superficies plantées	Ha	2.200	6.100	72.625	100.000	500.000
Superficie des Aires Protégées	Ha	3.680.424	3.680.424	3.680.424	3.680.424	4.500.000
Aires Protégées	Ha	15	15	15	15	16
Scierie	U	26	26	26	26	30
Unité de déroulage	U	04	04	04	04	06
Unité de tranchage	U	02	02	02	02	04
Unité de Contre-plaqué	U	3	3	03	03	05
Unité de copeaux	U	1	1	01	01	01
Taux de transformation	%	50	50	50	85	85

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		Historiques		de base	Cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
Rendement matière	%	30	30	30	30	60
Production grumes	M ³	974.529	1.314.281	1.341.749	1.369.217	1.451.621
Production sciages	M ³	199.283	178.228	196.050	213.872	267.338
Production de Contre-plaqué	M ³	22.101	25.060	37.838	50.616	83.950
Production de placage déroulé	M ³	33.468	35.021	38.523	42.025	52.531
Placages tranchés	M ³		-		25.650	30.000
Production de Rondin	M ³	286.720	380.694	383.853	387.012	396.489
Production de copeaux	M ³	347.307	318.430	600.262	849.000	1.595.214
Exportation des grumes	M ³	546.005	798.954	934.137	1.069.320	1.474.869
Exportation des sciages	M ³	93.015	132.187	145.405	158.623	198.277
Exportation des contre –plaqué	M ³	113	167	183	199	247
Exportation des placages déroulés	M ³	19.153	18.038	19.504	20.970	25.368
Placages tranchés	M ³				15.390	15.000
Exportation des Rondins	M ³	1.162	62	68	74	92
Exportation des copeaux	M ³	347.307	318.430	568.843	819.256	1.570.495

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Programmes/sous programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			Historiques		De base	Cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Gestion des unités techniques							
Développement des ressources humaines	Cadres et Agents des services techniques formés et équipés						
	Eco-gardes	U	69	69	100	100	500
	SNR	U	-	18	5	20	20
	DEP	U	53	165	180	200	300
Développement des infrastructures et équipements	Infrastructures construits et équipés	U	1	2	3	3	6

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution(%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Programme National d'Afforestation et de Reboisement (PNAR)	3 000		25								
2	Renforcement d'un système de traçabilité de bois et des produits forestiers en République du Congo	969		37							2009	2012
3	Appui à la gestion durable des forêts du Congo (PAGEF)	600		53								
4	Equipements des Directions Départementales en matériel roulant et nautique	240		90							2011	2013
5	Projet ECOFAC	200		8								
6	Construction/réhabilitation des Directions Départementales	200		3								
7	Service National de Reboisement	200		78								
8	Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques (CNIAF)	200		36								
9	Réhabilitation de l'immeuble actuel de l'économie forestière	200		3								
10	Cellule de la légalité forestière et de la traçabilité	150		96							2011	2016
11	Agence Nationale pour la Protection de l'Environnement (ANPE)	100		2								

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution(%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
12	Valorisation des produits forestiers non ligneux	100		68								
13	Agence congolaise de la faune et des aires protégées	100		34								
14	Lutte contre les changements climatiques	75		42							2010	2013
15	Polluants organiques persistants (POP'S)	75		3								
A démarrer en 2012												
16	Création des centres des métiers de la forêt et du bois ;											
17	Création d'un Parc Animalier dans la Banlieue Nord de Brazzaville	2 000										
18	Projet forêt et diversification économique											

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	3628,9	3297,9	90,9	3776,9	3114,3	82,5	4 499,7	4 064,7	90,3
Salaires et rémunérations	1829,9	1576,5	86,2	1829,9	1695,1	92,6	2 070,8	1 720,4	83,1
Biens et services	633,3	706,4	111,5	671,3	286,9	42,7	992,2	1 080,9	108,9
Transferts	1165,7	1015	87,1	1275,7	1132,3	88,8	1 436,7	1 263,4	87,9
INVESTISSEMENT	4508,0	2924,5	64,9	7347,0	3685,7	50,2	8 068,0	1 744,4	21,6
TOTAL	8136,9	6222,4	76,5	11123,9	6800	61,1	12567,7	5809,1	46,2

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projets de Budgets prévisionnels : Présentation classique, Base CDMT Central.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	32 437	33 802	36 556	40 516	44 280	187 589
DEPENSES COURANTES	22 940	22 901	23 406	24 761	26 587	120 596
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	9 497	10 900	13 149	15 754	17 692	66 993

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

Préparé par la Cellule CDMT du Ministère des Mines et de la Géologie

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Le secteur des mines solides est actuellement considéré, en matière de politique économique nationale, comme étant l'un des secteurs susceptibles de générer la croissance. Cette orientation est présente dans le « Chemin d'Avenir », programme du Gouvernement pour le développement du Congo de 2009 à 2016, qui préconise que *« les ressources naturelles, étant présentes dans le pays, déjà en exploitation pour certaines, constitueront la base sur laquelle s'élèveront de nouvelles industries. Plutôt que d'exporter à l'état brut toutes nos matières premières, certaines, et dans un horizon de dix ans beaucoup d'autres, seront désormais transformées sur place pour accroître la valeur ajoutée produite au niveau national »*. L'objectif général, fixé dans le document de réduction de la pauvreté (DSRP), est de promouvoir l'activité minière.

Pour ce faire, un département spécifique en charge des mines solides a été créé par décret n°2009-395 du 13 octobre 2009. Il s'agit du ministère des mines et de la géologie. Il est l'organe technique de conception et d'exécution de la politique du Gouvernement dans le domaine des mines et de la géologie.

Le présent rapport PAP-CDMT est un document, à travers lequel le département des mines et de la géologie définit ses stratégies de développement sectoriel pour la période 2011-2016, en vue de contribuer à la croissance et à la réduction de la pauvreté au Congo.

Ce rapport est destiné particulièrement aux décideurs politiques et administratifs, collectivités locales, associations ou coopératives, organisations non gouvernementales, partenaires internationaux au développement, partenaires publics et privés ainsi qu'au secteur privé et à la société civile.

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

Le sol et le sous sol congolais regorgent d'importantes ressources minérales et minières, sur lesquelles une politique d'industrialisation peut se fonder. Des indices et gisements de minerais mis en évidence lors des explorations antérieures ou signalés ici et là par des paysans, révèlent l'existence des minerais d'or, de diamant, de magnésium, de potasse, de fer, de polymétaux, de grès bitumineux et d'autres substances minérales à usage agricole ou industriel.

Les activités de prospection, de recherche et d'exploitation de ces minerais sont menées par des opérateurs privés, l'Etat jouant le rôle de régulateur. Depuis près de six (6) ans, le secteur des mines solides connaît un essor remarquable. Plusieurs sociétés ont obtenu des titres de miniers.

Le secteur artisanal reste encore mal organisé, posant ainsi de sérieux problèmes de traçabilité, surtout pour les minerais précieux en circulation comme le diamant et l'or. Dans le domaine des géomatériaux de construction et des minéraux industriels, tous les sites des carrières ne sont pas identifiés. Les artisans miniers opèrent sans méthodes et sans outils adaptés, avec des niveaux de rentabilité très bas.

Le problème de ressources humaines n'est pas encore résolu. Le département souffre toujours d'un déficit en personnel technique, en dépit du recrutement de cent onze (111) agents, tout profil confondu par insuffisance de cadres recherchés. Cette situation a pour conséquence principale la baisse remarquable du niveau de fonctionnement des services. Les cadres

actuellement en activité sont vieillissants. Ils seront, pour la plupart, admis à la retraite sous peu. Les stages de formation, de recyclage et de perfectionnement ne sont pas réalisés. Ils s'imposent à eux aux fins de s'arrimer aux nouvelles techniques utilisées dans le domaine minier et d'assurer un meilleur rendement au travail.

En ce qui concerne les ressources matérielles et financières, le département ne dispose pas de bâtiment approprié pour abriter l'administration centrale. Dans les départements, il n'existe aucune structure propre devant contenir les agents.

Sur le plan socio-sanitaire, les populations affectées par l'activité minière ne sont pas toujours bénéficiaires, surtout pour les générations futures, du fait de manque de fonds de garantie. Les dispositions sanitaires des populations riveraines ne sont pas encore effectives. Il n'y a pas de politique de sensibilisation des populations locales sur le VIH/SIDA et les autres maladies comme les IST. Cette dimension peut avoir des retombées négatives sur la réussite des projets

Mais, des défis restent encore à relever. Il s'agit notamment de l'élaboration de la carte géologique et minière du Congo, la promotion de l'artisanat minier, l'opérationnalisation du Centre de Recherches Géologiques et Minières (CRGM), du Secrétariat du Processus de Kimberley et du Bureau d'Expertise, d'Evaluation et de Certification des substances minérales précieuses.

<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeurs</i>		
		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Variation</i>
Nombre de titres miniers attribués	U			
Nombre d'autorisations de prospection	U			
Nombre de permis d'exploitation	U	3	5	2
Nombre de permis de recherches attribués aux sociétés minières	U	42	49	7
Nombre d'autorisation de prospection attribuée aux sociétés	U	45	48	3

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégiques

Du diagnostic présenté ci-dessus, le ministère a dégagé les orientations stratégiques ci-après, en termes d'objectifs à atteindre :

<i>Objectifs Stratégiques</i>	<i>Objectifs Généraux</i>	<i>Objectifs Spécifiques</i>	<i>Cible 2016</i>
Coordonner le développement des exploitations minières	Promouvoir l'artisanat minier	Organiser la filière diamant	Les diamineurs organisés en association ou en coopérative et la production artisanale de diamant maîtrisée
		Organiser la filière or	Les orpailleurs organisés en association ou en coopérative et la production artisanale d'or maîtrisée
		Développer l'activité de production des carrières	Les carrières organisés en association ou en coopérative et la production artisanale de pierres maîtrisée

<i>Objectifs Stratégiques</i>	<i>Objectifs Généraux</i>	<i>Objectifs Spécifiques</i>	<i>Cible 2016</i>
		Promouvoir l'installation des unités de traitement et de transformation des substances minérales	Deux unités de traitement et de transformation d'or brut et de diamant brut installées
	Appuyer le processus d'industrialisation dans le secteur des mines	2201. Assurer le suivi et le contrôle des sociétés en phase d'exploitation	Quatre sociétés de production de fer, deux de potasse et deux de polymétaux opérationnelles ;
		2202. Assurer un appui aux sociétés en phase d'exploitation	Quatre sociétés de production de fer, deux de potasse et deux de polymétaux opérationnelles ;
Promouvoir les ressources minérales ou fossiles nationales	Disposer de l'information géologique et minière de détail pour tout le pays	Inventorier le potentiel minier national, en vue de l'élaboration d'une carte géologique et minière	La cartographie géologique et métallo génique disponible
		Assurer le suivi et le contrôle des sociétés en phase de recherche	Trois sociétés de plus sont en phase d'exploitation
Promouvoir le développement durable dans la gestion du secteur minier	Veiller à la protection de l'environnement.	Assurer la conformité des entreprises du secteur en matière environnementale	Toutes les sociétés en phase de recherche et d'exploitation minières sont conformes à la réglementation minière
		Assurer le suivi et le contrôle des activités minières en matière environnementale	Toutes les sociétés en phase de recherche et d'exploitation minières sont conformes à la réglementation minière
		Renforcement des capacités des exploitants miniers en matière environnementale	Quatre séminaires ou ateliers sont tenus à l'endroit des exploitants miniers.
	améliorer le volet socio-sanitaire des populations riveraines	Améliorer les conditions de vie des populations affectées par l'exploitation minière.	Amélioration de plus de 50 % des conditions de vie des populations riveraines.
		Lutter contre les pandémies dans les zones d'exploitation minière.	Diminution de plus de 50% des pandémies dans les zones d'exploitation minière

Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

Il s'agit ici de faire une revue de la plupart des encours qui ont connu un niveau d'exécution physique au 31 août 2011, tout en les rattachant à leurs programmes et sous programmes.

AXE : DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES MINIERES

PROGRAMME : Promotion de l'artisanat

Il sied de signaler que ce programme, suite au plan de travail signé avec le PNUD, est exécuté par un cabinet recruté à cet effet.

Sous-programme : organisation du diaminage

Projet : Recensement et identification des sites de diamant a connu une exécution physique de 20%

Sous-programme: organisation de l'orpaillage

Projet : Organisation des orpailleurs en association ou en coopérative a connu une exécution physique de 10% ;

PROGRAMME : Industrialisation dans le secteur des mines solides.

Sous-programme : appui au processus d'industrialisation

Projet : Appui à l'implantation des sociétés en phase d'exploitation a connu une exécution physique de 80%

AXE 3 : PROMOTION DES RESSOURCES MINERALES NATIONALES

PROGRAMME : Connaissance du sous-sol et du sol.

Sous-programme: prospection géologique et minière.

Projet : Identification et évaluation des ressources en tourbe a connu une exécution physique de 60% :

Projet : Constitution d'un fonds documentaire a connu une exécution physique de 5%.

Sous-programme: recherche minière.

Projet : Suivi et contrôle des activités des sociétés en phase de recherche a connu une exécution physique de 10%

Période 2012 -2016 :

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

AXE : PROMOTION DES RESSOURCES MINERALES NATIONALES

PROGRAMME : Connaissance du Sous-sol et du Sol

Sous-programme: Prospection Géologique et Minière

Projet : Elaboration de la Cartographie géologique Métalogénique

Sous-programme: Recherche Minière

Projet : Suivi et contrôle des activités des Sociétés en phase de Recherche

Projet : Construction et équipement du Centre National de Recherches Géologiques et Minières (C.N.R.G.M)

Projet : Construction et équipement du Bureau d'Expertise, d'Evaluation et de Certification des Substances Minières Précieuses (BEEC)

Projet : Suivi et Contrôle des activités des sociétés minières.

Projet : Programme national de l'artisanat minier.

Comment financer les actions ? : Coûts des programmes et stratégies de financement

En 2008, il a été décaissé 3 207,6 millions de francs CFA pour une prévision de 4 335,5 millions de FCFA, soit un taux d'exécution de 74,0%. En 2009, 2 229,2 millions de FCFA ont été décaissés pour une prévision de 5 095,8 millions de FCFA, soit un taux d'exécution de 43,7%. En 2010, 3 599,3 millions de FCFA ont été décaissés pour une prévision de 5 083,8 millions de FCFA en 2010, soit un taux d'exécution de 70,8%.

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs
CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
MINES ET GEOLOGIE	Besoins Exprimés	1 566,9	6 177,5	7 744,4	9 360,9	68 579,1	77 940,0
	Prévisions cadrées	2 094,6	105 550,0	107 644,6	10 966,7	212 217,7	223 184,4
	Ecart	-527,7	-99 372,5	-99 900,2	-1 605,8	-143 638,6	-145 244,4

Source : CPCMB

Le coût global du PAP du département pour la période 2012 – 2016 est estimé à 77 940,0 millions de francs CFA (9 360,9 millions de francs CFA en fonctionnement et 68 579,1 millions de francs CFA en investissement). Les dotations pour la même période se chiffrent à 223 184,4 millions de francs CFA, soit un écart de 145 244,4 millions de francs CFA. En ce qui concerne l'année 2012, les dotations sont de 107 644,6 millions de francs CFA.

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2012-2016

Pour améliorer les performances budgétaires du Ministère, des dispositions ont été prises afin que le plan de passage des marchés soit disponible à temps. Il faut noter également que la gestion de la plupart des gros projets du Ministère par la Délégation Générale des Grands Travaux est un gage de suivi rapproché, plus efficace, de nature à augmenter la consommation budgétaire du Ministère. Il est envisagé la mise en place des fiches et des tableaux de bord de suivi permanent de tous les projets du Ministère auprès des différents gestionnaires techniques et administratifs des projets. A cet effet, un tableau d'indicateurs de suivi des différents programmes a été conçu, et l'annexe 2 ci-dessous en donne les principaux indicateurs.

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		historiques		de base	cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
Nombre de permis d'exploitation attribués aux sociétés minières	U	3	3	5	5	10
Nombre de permis de recherches attribués aux sociétés minières	U	42	49	42	42	45
Nombre d'autorisation de prospection attribuée aux sociétés	U	45	48	32	32	55

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

PROGRAMMES/SOUS-PROGRAMMES			Indicateurs	Unité	Valeurs				
Total					Historique	De base	Cibles		
			2009	2010	2011	2012	2016		
1	RENFORCEMENT DES CAPACITES ADMINISTRATIVES DU MINISTERE								
11	GESTION ET ADMINISTRATION DU MINISTERE								
	1101	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Plan de formation	NOMBRE	0	0	1	1	1
	1102	GESTION DES RESSOURCES MATERIELLES ET FINANCIERES	Crédits alloués aux constructions	Millions de FCFA	1350	1550			
	1103	PLANIFICATION STRATEGIQUE ET PROGRAMMATION	Nombre de textes d'application élaborés	nombre					
	1104	GESTION DE LA COOPERATION	Nombre de mission de coopération	nombre					
2	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES MINIERES								
21	PROMOTION DE L'ARTISANAT MINIER								
	2101	ORGANISATION DU DIAMINAGE	Quantité de diamant déclarée	nombre					
	2102	ORGANISATION DE L'ORPAILLAGE	Quantité d'or déclarée	nombre					
	2103	DEVELOPPEMENT DES CARRIERES ARTISANALES	Nombre de carrières identifiés	nombre					
	2104	ENCADREMENT DES EXPLOITANTS ARTISANAUX	Nombre d'exploitants encadrés	nombre					
	2105	INSTALLATION DES UNITES DE TRAITEMENT ET DE TRANSFORMATION DES SUBSTANCES MINERALES	Nombre d'unités de traitement et transformation installées	nombre					

PROGRAMMES/SOUS-PROGRAMMES			Indicateurs	Unité	Valeurs				
					Historique		De base	Cibles	
22	INDUSTRIALISATION DANS LE SECTEUR DES MINES SOLIDES								
	2201	SUIVI ET CONTRÔLE DE L'ACTIVITE INDUSTRIELLE	Rapport de missions réalisées	nombre					
	2202	APPUI AU PROCESSUS D'INDUSTRIALISATION	Rapport de missions réalisées	nombre					
3	PROMOTION DES RESSOURCES MINERALES NATIONALES								
31	CONNAISSANCE DU SOUS-SOL ET DU SOL								
	3101	PROSPECTION GEOLOGIQUE ET MINIERE	Taux de réalisation de la Cartographie géologique et métalogénique	%					
	3102	RECHERCHE MINIERE	Rapport de suivi et contrôle des sociétés minières	nombre					
4	PROMOTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE DU SECTEUR MINIER								
41	GESTION VOLET ENVIRONNEMENT DANS LE SECTEUR MINIER								
	4101	MISE EN CONFORMITE DES ENTREPRISES DU SECTEUR EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE	Nombre d'entreprises mises en conformité	nombre					
	4102	RENFORCEMENT DES CAPACITES DES EXPLOITANTS MINIERES EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE	Nombre d'exploitants miniers formés	nombre					
42	GESTION VOLET SOCIO-SANITAIRE DES POPULATIONS RIVERAINES								
	4201	AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS AFFECTEES PAR L'EXPLOITATION MINIERE		%					
	4202	LUTTE CONTRE LES PANDEMIES DANS LES ZONES D'EXPLOITATION MINIERE	Taux de population ayant reçu des soins	%					

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coût total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution(%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		Initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Fin ext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Formation des cadres nouvellement formés	1250	1250	12	20	450			450	1100	2011	2016
2	Construction et équipement du BEEC	2500	4500	25	30	3500			3500		2008	2012
3	Construction et équipement du Centre de Recherche Géologique et Minière - CRGM	2500	5200	25	45	800			800	4400	2008	2016

4	Implantation et équipement des sièges des Directions départementales	2054	2054	12	25	200			200	1854	2010	2016
5	Etudes géologiques	6266	6266	16	25	756,2			756,2	5509,8	2010	2016
6	Inventaire des géomatériaux de construction	500	500	30	25	150			150	350	2010	2010
8	Elaboration de la Cartographie géologique et minière	30000	30000	0	0	4000			4000	26000	2011	2016
9	Programme national de développement de l'artisanat minier (14 projets inscrits)	2800	2800	16	25	600			600	2200	2010	2016
A démarrer en 2012												
10	Formation des artisans miniers aux mécanismes de développement propre	350	350	0	0	50			50	300	2012	2016

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	935,5	1040,4	111,2	1095,8	749,7	68,4	1 083,8	1 177,2	108,6
Salaires et rémunérations	393,8	428,6	108,8	393,8	446,3	113,3	393,8	471,9	119,8
Biens et services	486,7	560,7	92,9	598,7	246,8	41,2	586,7	651,1	111,0
Transferts	55	51,1	92,9	103,3	56,6	54,8	103,3	54,2	52,5
INVESTISSEMENT	3400	2167,2	63,7	4000	1479,5	37,0	4 000,0	2 422,1	60,6
TOTAL	4335,5	3207,6	74,0	5095,8	2229,2	43,7	5 083,8	3 599,3	70,8

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projets de Budgets prévisionnels : Présentation classique, Base CDMT Central.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	107 645	22 108	26 441	31 538	35 453	223 184
DEPENSES COURANTES	2 095	2 091	2 128	2 246	2 407	10 967
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	105 550	20 017	24 313	29 292	33 046	212 218

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

MINISTERE DES HYDROCARBURES

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

Préparé par la Cellule CDMT du Ministère Des Hydrocarbures

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) relève que la croissance est le facteur déterminant de lutte contre la pauvreté. Du fait de la prédominance du pétrole dans les comptes macroéconomiques, la gestion du secteur pétrolier demeure un défi d'envergure pour le Congo.

Le secteur des Hydrocarbures couvre les activités liées à l'Exploration-Production, au Raffinage, au Transport et au Stockage, à la distribution et à la commercialisation des produits pétroliers.

Le Congo tire l'essentiel de ses ressources budgétaires de l'exploitation des hydrocarbures. Après avoir franchi le seuil des 300.000 barils/jour en 2010, puis de 310 000 barils/jour en 2011, les perspectives en 2012 demeurent relativement bonnes, malgré une légère baisse prévisible de la production, conjuguée à un niveau de prix relativement élevé des bruts congolais.

L'Etat assure la gestion des activités pétrolières par l'intermédiaire du Ministère des Hydrocarbures dont l'outil opérationnel est la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC). Le secteur contribue à hauteur de 80% des recettes d'exportation, à 70% des recettes budgétaires.

Pour élaborer cette synthèse du PAP 2012- 2016, la cellule CDMT s'est appuyée sur les documents de politique sectorielle ci-après :

- Le DSRP,
- La loi cadre n° 24-94 du 23 août 1994 portant code des Hydrocarbures (amont),
- La loi du 19 octobre 2001 modifiée par l'Ordonnance du 1^{er} mars 2002 consacrant le régime juridique de l'aval pétrolier au Congo.

L'objet du présent rapport est d'une part, de présenter l'activité réalisée pendant les deux années de la mise en œuvre du PAP-CDMT du Ministère, et d'autre part, de faire les projections budgétaires sur les programmes et projets envisagés au cours des cinq prochaines années, dans le cadre de l'élaboration du Plan National de Développement (PND 2012-2016). De ce fait, il permet de faire les réajustements nécessaires au planning du PND et du DSRP1.

Ce rapport est conçu pour éclairer le gouvernement de la République, il aidera également les partenaires techniques et financiers du Congo à saisir le fond des préoccupations et des orientations des autorités congolaises dans le domaine des hydrocarbures afin de les accompagner dans la mise en œuvre des différents programmes et projets.

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

La mise en exploitation du champ de Moho-Bilondo, a permis au Congo de franchir les 300 000 barils de production le jour pour s'établir précisément à 313 706 barils (2010), soit une variation de 37 905 barils. Ce niveau de production aurait pu être plus important si plusieurs champs n'ont pas connu leur phase de maturité. La part de l'Etat a franchi les 50% du total de production, et pourrait atteindre même les 58%.

Quant aux recettes pétrolières, la progression a été de 70%, influencée essentiellement par la production et le prix du baril qui est resté élevé autour de 100 USD.

Par contre la contribution du pétrole au PIB reste toujours élevée malgré la volonté du gouvernement de diversifier la base productive de l'économie. Il faut remarquer quand même que cette contribution a baissé de 0,4% entre 2009 et 2010. En 2010, on note 36 champs en production et plusieurs sont en phase de développement.

<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeurs</i>		
		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Variation</i>
Volume de la production pétrolière réalisée	Bbl/j	275801	313706	37905
Part de l'Etat dans la production	%	55%	58,1%	3,1
Recettes pétrolières en valeur	Milliard de FCFA	1288,1	2188,1	70%
Contribution du pétrole dans le PIB	%	50	49,6	-04
Les champs en production	Nombre	34	36	2

Les problèmes identifiés dans le secteur des hydrocarbures s'articulent autour de :

- L'absence d'un plan stratégique de développement du secteur ;
- l'expertise nationale à renforcer ;
- la maturité de plusieurs champs en production ; d'où la nécessité de promouvoir les zones libres, afin de contrer le déclin inéluctable des vieux champs;
- le faible développement du secteur de la pétrochimie ;
- les problèmes d'approvisionnement régulier du pays en produits pétroliers liés essentiellement au transport massif entre Pointe Noire et Brazzaville assuré par le CFCO.

Parmi les grandes actions réalisées par le Ministère des Hydrocarbures, figurent en bonne place :

- l'étude en vue de l'évolution du cadre juridique et fiscal du secteur amont, en cours de finalisation.
- La mise à jour du cadre réglementaire en matière d'hygiène, de sécurité industrielle et d'environnement en vue d'une meilleure gestion et maîtrise des impacts liés aux activités pétrolières ;
- La valorisation du gaz par la poursuite du projet intégré Gaz- électricité, avec en point d'orgue la mise en service de 2 turbines alimentées par le gaz du champ de M'Boundi ;
- La restructuration de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC).

En aval, il faut signaler l'amélioration de la distribution des produits pétroliers due aux effets conjugués des marketeurs et des actions menées en matière d'infrastructures, ainsi que la mise en service de nouvelles stations.

2-Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs stratégiques généraux et spécifiques

Les orientations stratégiques du Ministère des Hydrocarbures en termes d'objectifs stratégiques, généraux et spécifiques, se déclinent de la manière suivante :

<i>Objectifs Stratégiques</i>	<i>Objectifs Généraux</i>	<i>Objectifs Spécifiques</i>	<i>Cible 2016</i>
Optimiser la gestion du secteur pétrolier	Améliorer la gestion de l'amont pétrolier pour augmenter la part du brut de l'Etat	Améliorer la gestion de l'exploration-production	Contribution du pétrole au PIB 40%
		Mettre en application le nouveau cadre juridique et fiscal du secteur Amont	
		Promouvoir la sous-traitance pétrolière et améliorer la part locale des activités (local content)	200 Entreprises agréées
		Optimiser les moyens de lutte contre la pollution causée par l'exploitation pétrolière	Equiper le Congo de moyens efficaces de lutte contre la pollution produite par l'exploitation pétrolière (Bateaux, Véhicule, Laboratoires fixes, Laboratoires mobiles, un radar de surveillance...)
	Améliorer la gestion de l'aval pétrolier pour augmenter et développer les capacités de transformation	Augmenter les capacités de raffinage	4Millions de tonnes / an
		Promouvoir le secteur de la pétrochimie, y compris par la valorisation du gaz	Unités de traitement pétrochimiques installées
		Assurer l'approvisionnement régulier en produits pétroliers sur l'ensemble du territoire national	Au moins 2 stations-services/sous-préfecture

Dans le domaine transversal

Le développement des activités pétrolières on-shore est aussi enfreint par des contraintes liées aux questions foncières et environnementales. La responsabilité sociétale des opérateurs pétroliers est une contrainte essentielle pour prendre en compte les conditions de vie des populations vivant proches des sites de production on-shore.

Dans le programme de valorisation du gaz, il a été préconisé de fournir le secteur minier en énergie. Dans le cadre de mise en œuvre de la politique de formation et du renforcement de l'expertise nationale, un partenariat devrait être mis en place avec le secteur de l'enseignement supérieur, de l'enseignement primaire, secondaire, chargé de l'alphabétisation, de l'enseignement technique et professionnel, chargé de la formation qualifiante. Aussi, les projets de la Centrale à gaz de N'Djéno et électrique du Congo de Côte Matève mettent ensemble les ministères des Hydrocarbures et de l'énergie et de l'Hydraulique. Ensuite, les projets sociaux mis en œuvre par les sociétés pétrolières dans le cadre de la responsabilité sociétale ou du « local content » touchent aussi bien le secteur de l'éducation que de la santé.

Ensuite, le secteur pétrolier est avant tout un secteur industriel avec des grandes sociétés multinationales et des PME-PMI.

En plus, le secteur de transport (aéroport, ports et chemin de fer) fait partie des infrastructures économiques de base de la grappe du secteur des hydrocarbures.

Enfin, la valorisation du gaz permet de fournir les engrais azotés (Urée) et le méthanol pour l'agriculture.

3- Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

La revue des programmes du secteur pétrolier s'est appuyée sur la réalisation des projets issus de ces programmes notamment sur la gestion stratégique du secteur pétrolier avec la constitution de la banque de données pétrolières. Sur le plan de la gestion administrative, les actions vont se focaliser sur la construction des bâtiments administratifs pendant que sur le plan de la gestion de l'amont pétrolier, l'accent sera mis sur l'étude portant sur la gestion du terminal de N'Djéno. L'aval pétrolier se concentrera sur la suite des études de faisabilité pour la construction des dépôts stratégiques et de sécurité d'une part et du pipeline des produits entre Pointe Noire et Brazzaville d'autre part.

AXE : AMELIORATION DE LA GESTION DU SECTEUR PETROLIER

PROGRAMME : Amélioration de la gestion de l'amont pétrolier

Sous-Programme : Gestion de l'exploration- Production

La promotion des zones libres n'a pas été réalisée ainsi que d'autres projets parce que leurs ressources ont été réaffectées pour le financement du conseil des ministres et de la réunion des experts de l'APPA qui s'est tenu en juin 2011 à Brazzaville, par autorisation expresse du Président de la République ;

L'étude pour l'harmonisation de la nomenclature stratégique des bassins sédimentaires intracratoniques n'a pas été réalisée faute de soumissionnaire ;

Sous-Programme : Gestion de la commercialisation et de valorisation du brut de l'Etat

La reconduite de l'étude sur la gestion du terminal de N'Djéno dont les ressources ont été insuffisantes en 2011 ;

Sous Programmes : Promotion de la sous-traitance pétrolière

Le forum pour la promotion de la sous-traitance pétrolière amont et aval a été renvoyé en février 2012 ;

L'étude pour le renforcement du contrôle HSE aux activités pétrolières est reconduite parce que les ressources ont été réaffectées à l'APPA ;

L'appui à l'amélioration de l'environnement des populations vivant proche des sites de production on shore a été réalisé jusqu'aujourd'hui à 100% ;

PROGRAMME : Amélioration de la gestion de l'aval pétrolier

Sous-Programme : Augmentation des capacités de raffinage

L'étude pour la modernisation de la CORAF et la mise en place d'une unité de bitume à la CORAF sont en cours de réalisation ;

Sous-Programme : Promotion du secteur congolais de la pétrochimie

L'étude de faisabilité pour la fabrication du méthanol et de l'urée a été reconduite pour insuffisance de ressources, tandis que l'étude pour la promotion de la pétrochimie est en cours de réalisation ;

Sous-Programme : Approvisionnement régulier en produits pétroliers

L'étude pour l'approvisionnement régulier des produits pétroliers sur toute l'étendue du territoire national est reconduite parce que les ressources ont été réaffectées à l'APPA ;

L'étude de faisabilité pour la construction des dépôts stratégiques et de sécurité est en cours de réalisation ;

L'étude de faisabilité pour la construction du pipeline des produits pétroliers entre Pointe Noire et Brazzaville est reconduite pour insuffisance de ressources.

Programmation 2012

Ces programmes se déclinent en quelques projets d'envergure. Il s'agit de l'élaboration de la carte minéralogique liée aux hydrocarbures et de la constitution de la banque des données pétrolières, priorité retenue par le gouvernement en 2012, avec notamment :

- La construction du siège de la Banque de données pétrolières ;
- L'étude pour la modélisation des données de la banque des données pétrolières ;
- La construction de la carothèque pétrolière nationale ;
- La construction d'un laboratoire d'analyse des déblais ;
- L'étude pour la constitution d'une base line pétrolière ;
- L'étude comparée sur le renforcement du cadre juridique et de la réglementation du secteur pétrolier en vue d'être en phase avec les autres pays producteurs de la sous-région ;
- L'étude pour la mise en ligne et en réseau des données pétrolières.
- Deux projets ont été retenus pour améliorer la gestion de l'exploration et de la production d'une part, et de la commercialisation en vue d'optimiser la valorisation de la part du brut de l'Etat, d'autre part. Ces projets sont :
 - La promotion des zones libres du domaine minier, nécessaire pour le renouvellement des réserves ;
 - La poursuite de l'étude sur la gestion du terminal de N'Djéno.

Deux projets permettront de faire face aux externalités négatives générées par les activités d'exploitation pétrolière, à savoir :

- L'Etude pour le renforcement du contrôle de l'HSE lié aux activités pétrolières ;
- L'appui à l'amélioration de l'environnement des populations vivant proches des sites de production on shore.

Parmi les études retenues en 2012, il faut aussi souligner :

- La poursuite de l'étude de faisabilité pour la fabrication du méthanol et de l'Urée ;
- L'Etude pour l'approvisionnement régulier en produits raffinés sur toute l'étendue du territoire national ;
- La poursuite de l'étude de faisabilité pour la construction du pipeline des produits PNR-BZV, étant encours d'attribution en 2011 (complément de l'étude de 2011)

Période 2012 -2016 :

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

AXE : RELANCE ET VALORISATION DE LA FILIERE PETROLE ET GAZ

PROGRAMME : Amélioration de la gestion de l'amont pétrolier

Sous-Programme : Relance de la production du brut et du gaz

- Projet : Promotion des zones libres
- Projet : Etude pour l'amélioration des rendements dans les champs matures
- Projet : Etude pour l'harmonisation de la nomenclature stratégique de bassin intracratonique
- Projet : Equipement pour le Contrôle technique et la surveillance des installations off offshore
- Projet : Etude pour le développement de l'industrie gazière
- Projet : Etude pour la certification des réserves
- Projet : Etude pour l'évaluation de la production gazière
- Projet : Etude pour la production et l'alimentation en gaz et électricité des zones minières
- Projet : Audit des coûts pétroliers
- Projet : Etude sur la gestion du terminal de Ndjéno
- Projet : Appui à l'amélioration de la certification de la production et de la commercialisation du brut
- Projet : Etude pour le renforcement du contrôle des opérations et des coûts pétroliers
- Projet : Etude d'impact environnemental aux nouveaux projets d'exploration-production pétrolière
- Projet : Organisation d'un atelier sur la transparence des recettes pétrolières

Sous-Programme : Appui aux prestataires de services et sous-traitants locaux

- Projet : Elaboration des textes d'application de la loi sur la sous-traitance
- Projet : Séminaires pour le renforcement des capacités techniques locales de la sous-traitance
- Projet : Forum pour la promotion de la sous-traitance dans le secteur amont et aval
- Projet : Appui à l'émergence des PME-PMI locales liées à l'industrie pétrolière

Sous-Programme : Protection des ressources naturelles et de l'environnement et lutte contre les pollutions causées par l'exploitation pétrolières et gazière

- Projet : Actualisation des textes d'application et de contrôle de la pollution
- Projet : Etude pour le renforcement du contrôle de l'HSE lié aux activités pétrolières
- Projet : Appui à l'amélioration de l'environnement des populations sur les sites de production on shore
- Projet : Equipement pour le suivi et contrôle de l'impact environnemental
- Projet : Equipement pour la prévention, l'intervention et la sécurité contre la pollution pétrolière
- Projet : Etude d'impact environnemental pour la production des sables bitumineux

PROGRAMME : Amélioration de la gestion de l'aval pétrolier

Sous-Programme : Accroissement des capacités de raffinage, de stockage et de distribution

- Projet : Etude sur la modernisation de la CORAF
- Projet : Promotion pour la transformation des produits pétroliers et gaziers pour les besoins d'autres secteurs
- Projet : Etude pour l'extension des unités de la CORAF
- Projet : Etude pour la mise en place d'une unité de bitume de 50 000 tonnes par an à la CORAF
- Projet : Etude pour la construction d'un terminal des produits pétroliers
- Projet : Etude de faisabilité pour la construction d'une nouvelle raffinerie à vocation sous régionale à Pointe Noire
- Projet : Etude pour la mise en place d'une unité d'extraction du GPL destinée à la pétrochimie et aux mines

Sous-Programme : Promotion du secteur de la pétrochimie

- Projet : Etude pour la promotion du secteur congolais de la pétrochimie
- Projet : Etude de faisabilité pour la fabrication du méthanol et de l'urée
- Etude de faisabilité pour l'installation d'un vapocraqueur
- Etude pour le développement du secteur biocarburant
- Etude de faisabilité pour la fabrication des polymères

Sous-Programme : Couverture nationale en produits pétroliers

- Projet : Etude pour l'approvisionnement régulier en produits raffinés sur toute l'étendue du territoire national
- Projet : Etude pour la construction des dépôts de stocks de sécurité et stratégiques de l'Etat
- Projet : Etude de faisabilité pour la construction du pipeline des produits Pointe Noire-Brazzaville
- Projet : Etude pour l'amélioration du réseau de transport, de stockage et de distribution
- Projet : Renforcement des capacités des ressources humaines de l'ARAP
- Projet : Etude pour la lutte contre la pollution de l'aval pétrolier
- Projet : Elaboration de la politique d'installation des stations-services ainsi que les capacités de stockage
- Projet : Etude de prospection du marché de la sous-région en produits pétroliers
- Projet : Etude pour la construction d'un gazoduc entre Pointe-Noire et Brazzaville
- Projet : Etude pour la construction des nouveaux centres emplisseurs à l'intérieur du pays
- Projet : Etude de marché pour l'extension de la distribution du butane en RDC
- Projet : Appui à l'offre d'énergie et d'eau à la filière pétrolière

PROGRAMME : Amélioration de gouvernance du secteur des hydrocarbures

Sous-Programme : Renforcement des capacités et formation qualifiante à grande échelle dans le secteur des hydrocarbures

- Projet : Etude sur le renforcement des capacités de l'expertise nationale dans le secteur pétrolier
- Projet : Elaboration de la politique d'emploi prioritaire des congolais dans les activités pétrolières
- Projet : Etude pour la création d'un institut congolais des métiers du pétrole
- Projet : Organisation d'un atelier de concertation entre le MHC et les autres ministères pour l'élaboration de la politique de formation liée aux hydrocarbures
- Projet : Organisation d'une conférence sur les opportunités d'emplois pétroliers pour la diaspora
- Projet : Appui au secteur privé dans la formation au métier des hydrocarbures

Sous-Programme : Constitution de la banque des données pétrolières

- Projet : Construction du siège de la Banque de données pétrolières
- Projet : Etude pour la modélisation des données de la banque des données pétrolières
- Projet : Construction de la carothèque pétrolière nationale
- Projet : Construction d'un laboratoire d'analyse des déblais
- Projet : Etude pour la mise en ligne et en réseau des données pétrolières
- Projet : Etude pour la constitution d'une base line pétrolière

Sous-Programme : Renforcement du cadre juridique et fiscal

- Projet : Elaboration des textes d'application pour la promotion du secteur gazier
- Projet : Elaboration des textes d'un manuel de procédures pour l'attribution de permis pétroliers
- Projet : Etude et contrôle des performances sociales et sociétales
- Projet : Etude pour le renforcement du cadre juridique et fiscal du secteur pétrolier
- Projet : Elaboration du manuel des procédures du ministère
- Projet : Vulgarisation du code des hydrocarbures
- Projet : Mise en œuvre d'un système de suivi et contrôle des contrats
- Projet : Elaboration des textes d'application du nouveau code pétrolier

4-Comment financer les actions ? : Coût des programmes et stratégies de financement

La revue des trois derniers exercices budgétaires met en évidence une évolution mesurée et croissante des prévisions budgétaires les deux premières années puis une légère baisse en 2010. En 2008, il a été décaissé 2 245,5 millions de francs CFA pour une prévision de 2 336,3 millions de FCFA, 2 336,2 millions de FCFA pour une prévision de 3 947,3 millions de FCFA en 2009 et 2 445,9 millions de FCFA pour une prévision de 3 741,3 millions de FCFA en 2010 avec des taux d'exécution satisfaisants dans l'ensemble (respectivement 96,0% en 2008, 59,2% en 2009 et 65,4% en 2010).

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
HYDROCARBURES	Besoins Exprimés	3 611,4	11 631,5	15 242,9	18 971,2	37 805,5	56 776,7
	Prévisions cadrées	1 999,6	2 275,0	4 274,6	10 284,3	30 183,6	40 467,9
	Ecart	1 611,8	9 356,5	10 968,3	8 686,9	7 621,9	16 308,8

Source : CPCMB

Les besoins du Ministère des Hydrocarbures pour la période 2012 – 2016 sont évalués à 56 776,7 millions de francs CFA, dont 18 971,2 millions de francs CFA en fonctionnement et 37 805,5 millions de francs CFA en investissement.

Les dotations au cours de cette période (40 467,9 millions de francs de CFA), sont inférieures aux besoins, il se dégage un gap de 16 308,8 millions de francs CFA. Pour ce qui est de l'année 2012, celles-ci se chiffrent à 4 274,6 millions de francs CFA.

5-Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2011-2016

Pour suivre et évaluer sa progression vers l'atteinte de ses objectifs, le Ministère des hydrocarbures s'est doté d'un tableau de bord d'indicateurs de réalisations et de résultats. Les indicateurs clés des valeurs de base aux valeurs cibles ont été présentées ainsi qu'il suit :

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		historiques		de base	cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
Volume de la production pétrolière réalisée	Bbl/j	275 801	313706	313706	400000	650000
Part de l'Etat dans la Production	%	55	58,1	59,1	60	65
Recettes Pétrolières	En milliards de FCFA	1288,1	2188,1	3289	3150	3500
Contribution du pétrole au PIB	%	50	49,6	49,6	50,9	45

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Programmes / Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			Historiques		de Base	Cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Gestion du secteur pétrolier							
<i>Gestion de l'amont pétrolier</i>							
Gestion de l'exploration - Production	Volume de la production réalisée	Bbl/j			350 000	370 000	
	Zone libres promues	Km2			228000	300000	
Gestion de la commercialisation et valorisation du part du brut de l'Etat	Volume du brut de la part de l'Etat	Barils					
	Recettes pétrolières de l'Etat sur la quantité produite	FCFA/Bbl			49,80	50,70	
	Part de l'Etat dans la production	%					

Programmes / Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			Historiques		de Base	Cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Promotion de la sous-traitance pétrolière	Opérateurs agréés	U			140	160	
Lutte contre la pollution causée par l'exploitation pétrolière	Nombre d'interventions de surveillance réalisées	U			20	30	
	Réduction des déchets sur mer et sur terre	V					
	Réduction des émissions des GES (co2, S, N)	V					
	Projets sociaux en faveur des pop sites on-shore	U			3	3	
<i>Gestion de l'aval pétrolier</i>							
Augmentation des capacités de raffinage	Volume des produits raffinés	T			600 000	700 000	
Promotion du secteur congolais de la pétrochimie	Activités réalisées pour la promotion de la pétrochimie	U			02	04	
Approvisionnement régulier en produits pétroliers	Pénurie en produits pétroliers constatés/an	Jours			2	0	

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution (%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		Initial	Actualisé	Financière	Physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Réhabilitation du Ministère	400	400	30	70	50	0	0	50	100	2012	2013
2	Equipelement siège Ministère (2è, 6è et 7è)	200	200	60	90	60	0	0	60	90	2012	2012
3	Réhabilitation siège Direction interdépartementale Pointe Noire	105	105	80	100	0	0	0	0			
4	Equipelement siège Direction interdépartementale Pointe Noire(Kouilou)	70	70	80	100	40	0	0	40	75	2012	2012
5	Equipelement siège Direction interdépartementale de Dolisie	50	50	60	100	30	0	0	30	50	2012	2012
6	Construction du siège DID d'Oyo	105	105	?	0	100	0	0	100	0		
7	Equipelement DID Oyo (Cuvette- Cuvette-Ouest - Plateau)	47	47	50	0	0	0	0	0			
8	Elaboration de la stratégie du secteur	75	75	33	33	0	0	0	0	100		
9	Promotion zones libres	93	93	100	0	60	0	0	60	100	2012	2013
10	Equipelement pour le contrôle technique et la surveillance des installations off-shore	100	100	60	0	0	0	0	0	100		
11	Etude sur la gestion du Terminal de Djéno	145	145	0	0	130	0	0	130		2012	2012
12	Forum pour la promotion de la sous-traitance dans les secteurs amont et aval	80	80	70	0	0	0	0	0			
13	Appui à l'amélioration de l'environnement des populations sur les sites de production on shore	100	100	80	80	100	0	0	100	250	2012	2013
14	Etude de faisabilité pour la construction du pipeline des produits PNR-BZV	100	100	0	0	100	0	0	100	250	2012	2013
A démarrer en 2012												
15	Constitution d'une banque des données pétrolières					0	0	1 285,4	1 285,4	1500	2012	2014
16	Construction DID Dolisie					100	0	0	100	400	2012	2013
17	Construction des locaux des services techniques du Ministère					100	0	0	100	200	2012	2013

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	1836,3	2060,8	112,2	1897,3	1402,1	73,9	1 915,3	1 940,9	101,3
Salaires et rémunérations	199,9	218	109,1	199,9	251,5	125,8	199,9	265,1	132,6
Biens et services	505,4	714,4	141,4	672,4	274,5	40,8	665,4	707,1	106,3
Transferts	1131	1128,4	99,8	1025	876,1	85,5	1 050,0	968,7	92,3
INVESTISSEMENT	500	184,7	37	2050	934,1	45,6	1 826,0	505,0	27,7
TOTAL	2336,3	2245,5	96	3947,3	2336,2	59,2	3 741,3	2 445,9	65,4

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projets de Budgets prévisionnels : Présentation classique, Base CDMT Central.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	4 275	5 836 400	7 831	10 186	12 341	40 468
DEPENSES COURANTES	2 000	1 996	2 024	2 085	2 179	10 284
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 275	3 840	5 807	8 101	10 162	30 184

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

**MINISTERE DU COMMERCE ET DES
APPROVISIONNEMENTS**

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

Préparé par la Cellule CDMT du Ministère du Commerce et des Approvisionnements

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Les orientations du Ministère du commerce et des approvisionnements (MCA) ont été définies par le décret n°2010-36 portant organisation du ministère du commerce et des approvisionnements (MCA). Par le passé, le secteur du commerce était dominé par les structures d'Etat et quelques comptoirs privés étrangers. Il est aujourd'hui caractérisé par la coexistence de deux catégories d'activités : le commerce informel et le commerce légal ou structuré.

Le secteur du commerce est caractérisé par un déficit entre l'offre locale et la demande sur les marchés, provoquant une fuite des capitaux vers l'extérieur par un recours systématique aux importations par des opérateurs étrangers. Cette situation a des répercussions sur le niveau des prix dont la tendance à la hausse diminue le pouvoir d'achat de l'écrasante majorité des populations déjà exposées à la pauvreté. Les principaux facteurs explicatifs demeurent la non maîtrise de la filière de distribution, l'absence des structures de stockage et de conservation des produits locaux, la non valorisation des produits paysans, la faiblesse du tissu industriel, etc. Comme partout au monde, le commerce au Congo est l'un des points de mire du développement. Cependant, nous ne devons pas perdre de vue que le secteur commerce devrait jouer un rôle prépondérant dans le développement socio-économique du pays sur la régulation du commerce et la maîtrise des prix.

L'objet du présent rapport est d'une part, de présenter l'activité réalisée pendant les deux années de la mise en œuvre du PAP-CDMT du Ministère, d'autre part, il va servir de tableau de bord pour une plus grande lisibilité du programme d'actions prioritaires du Ministère du Commerce et des Approvisionnements (projets et chiffrage) jusqu'à l'horizon 2016.

Enfin, ce rapport est destiné à éclairer les plus hautes autorités du Ministère du commerce sur les moyens d'accomplir leurs missions, les choix à opérer pour être plus efficace.

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

Le secteur commerce connaît un accroissement régulier depuis près d'une décennie et son taux moyen d'accroissement est de l'ordre de 9,75%. Par contre, bon nombre de contraintes obèrent la bonne marche du secteur : l'absence de politiques commerciales cohérentes susceptibles de prendre en compte les défis du commerce à savoir, l'inadéquation entre les demandes et les offres des biens et des services ainsi que les hausses de prix sur le marché intérieur.

Les importations, comme alternative aux déficits d'offres de production locales mais qui placent hélas, le secteur devant une autre contrainte : l'augmentation des cours mondiaux des produits de première nécessité exposant, de fait, le pays à l'inflation importée.

Le sous-secteur Commerce

L'état des lieux du personnel au Ministère, effectué en 2009, a révélé un pourcentage élevé d'agents de très bas niveau de formation (niveau collège). Ce personnel peu ou pas qualifié, n'est pas en mesure d'assumer efficacement les missions qui incombent au Ministère

notamment en matière de contrôle commercial et de répression des fraudes. Sur les 350 contrôleurs existants, seul 20% ont le niveau de qualification requis. Ce lourd déficit en matière de qualification devrait en principe être aplani par des séances régulières de formation, sinon que le Ministère en charge de la fonction publique à son niveau et pour l'avenir devrait affecter plus de cadres de conception.

Fin 2009 et début 2010, une session de formation et de recyclage de 225 contrôleurs sur le contrôle commercial et la répression des fraudes a été organisée. Cependant, les résultats enregistrés restent à ce jour mitigés dans la mesure où l'efficacité des contrôleurs de commerce sur le terrain reste à prouver. Afin de pallier les lacunes constatées, le ministère du commerce a été obligé de connivence avec le ministère de l'enseignement supérieur de voir comment ouvrir la filière commerce à l'école nationale de l'administration et de la magistrature. Ces enseignements théoriques et pratiques débiteront au cours de l'année académique 2011 – 2012 et ils auront pour mérite de rehausser qualitativement et efficacement les résultats du travail qui se fera sur le terrain.

<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeurs</i>		
		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Variation</i>
Le nombre de textes réglementaires élaborés et adoptés	U	-	10	-
Les équipements informatiques acquis	U	38	6	-32
Nombre d'enquêteurs et de contrôleurs formés et recyclés	U	-	225	-

Le sous-secteur Approvisionnement

Dans le cadre de la lutte contre l'importation des marchandises de mauvaise qualité et non conformes aux normes en vigueur, le Ministère du Commerce et des Approvisionnements a identifié un partenaire susceptible de renforcer les capacités de la République du Congo en la matière. Un Cabinet canadien (SOCOFEP) avait produit dans le passé un rapport d'étude de construction des laboratoires de contrôle de normes et qualité en République du Congo dont le document reste disponible.

Pour soutenir l'effort du gouvernement dans la réalisation du Programme du Contrôle de normes et de qualité des marchandises mises à la consommation, le Ministère a initié une convention de partenariat avec la SGS, en cours d'adoption par le Gouvernement. Le projet n'ayant pas abouti à ce jour, une étude en cours a permis de revisiter ce rapport et de produire la stratégie de sa mise en œuvre afin de pallier aux insuffisances de contrôle de qualité des marchandises au Congo ; qu'elles soient importées ou produites localement. L'impérieuse nécessité d'amorcer la construction d'un laboratoire dès 2011 justifie une allocation budgétaire sensiblement élevée.

<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeurs</i>		
		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Variation</i>
Nombre d'infrastructures de stockage créées	U	-	-	-
Nombre d'opérateurs économiques (commerçants) recensés	U	286 000	317 000	31 000
Nombre de matériel/instruments de poids et mesures acquis	U	-	60	60
Nombre de laboratoires de contrôle de qualité	U	-	-	-
Nombre de marchés modernes opérationnels	U	1	3	2
Taux de marchés modernes opérationnels	%	8%	25%	17

Les maux qui minent le bon fonctionnement du secteur du commerce et des approvisionnements :

- L'inadéquation ou l'insuffisance des formations du personnel du ministère ;
- L'absence de structures viables de stockage et de conservation susceptibles de garantir la bonne qualité des biens mis à la consommation ;
- Les fortes pressions de la parafiscalité, ajoutées à cela, les tracasseries administratives de toutes sortes qui sont des freins à l'émergence et/ou l'éclosion du secteur privé ;
- La lenteur et la lourdeur des formalités liées à la création ou l'implantation des entreprises ;
- L'obsolescence de lois sur la concurrence, la protection du consommateur, les prix et la distribution.

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégie

Les orientations stratégiques du Ministère en termes d'objectifs stratégiques, généraux et spécifiques sont consignées dans le tableau ci-dessous.

<i>Objectifs Stratégiques</i>	<i>Objectifs Généraux</i>	<i>Objectifs Spécifiques</i>	<i>Cibles 2016</i>
Renforcer les capacités d'offres de service de commerce	Assainir l'environnement des affaires	Améliorer les conditions d'accès à la profession de commerçant	100% des missions du CFE redéfinies
		Mettre en place une législation pour promouvoir la concurrence et protéger le consommateur	100% de textes
		Mettre en place une institution de médiation et d'arbitrage	Institution totalement créée
		Libéraliser les prix et lever les restrictions aux importations	70% des prix libéralisés des restrictions levées
		Réduire le poids de la parafiscalité	80% de réduction des textes supprimés
		Faciliter les échanges commerciaux	60% des barrières supprimées
Promouvoir le développement du commerce	Renforcer les instruments de politique commerciales et promouvoir les exportations du Congo	Mettre en œuvre la stratégie de développement des exportations et mieux appuyer l'entreprise dans sa conquête des marchés extérieurs	70% des services à l'exportation renforcés
		Mettre en place des instruments de défense commerciale	80% de mesures de protection
		Créer le laboratoire de contrôle de qualité	Laboratoire totalement construit
		Mettre en place des structures de certification des normes et de métrologie	60% structures créées
		Construire des structures de stockage et de conservation des produits	100% de structures construites
		Redynamiser les chambres de commerce	100% des élections des chambres consulaires tenues

<i>Objectifs Stratégiques</i>	<i>Objectifs Généraux</i>	<i>Objectifs Spécifiques</i>	<i>Cibles 2016</i>
		Construire des parcs d'expositions à Brazzaville et Pointe- Noire	50% des parcs construits
		Créer le centre de référence de l'Organisation Mondiale du Commerce	Centre totalement créé
		Redynamiser le commerce des services	60% de dynamisation
Promouvoir l'intégration régionale et la coopération internationale	Maximiser les avantages liés à l'intégration régionale et à la coopération commerciale internationale	Renforcer la coopération commerciale internationale	60% des accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux signés
		Renforcer l'intégration en zone CEMAC	60% de la part du commerce intra régionale au sein de la CEMAC
		Renforcer l'intégration en zone CEEAC et en Afrique Australe	60% de l'avancement de la création de la zone de libre-échange CEEAC et de l'intensification des rapports commerciaux avec l'Afrique Australe
		Organiser les marchés transfrontaliers	70% d'ouverture des marchés transfrontaliers

Dans la mise en œuvre des différents projets retenus pour atteindre ces objectifs, des stratégies suivantes sont définies:

Rationaliser et harmoniser la gestion du travail entre les services de la direction des études et de la planification et la cellule de gestion de passation des marchés ;

Jouer le rôle d'interface et de conseil entre les opérateurs économiques bénéficiaires des marchés et les organes de contrôle et de régulation des marchés publics (ARMP et DGCMP)

Suivre et évaluer les différentes étapes des projets du début jusqu'à leur aboutissement.

Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

Veiller à l'application de la réglementation sur l'exercice des activités commerciales ;

Proposer et mettre en œuvre la politique de l'Etat en matière de commerce intérieur des biens et services et des approvisionnements ;

Promouvoir les activités commerciales sur l'ensemble du territoire national et définir une politique d'appui au commerce de détail ;

Veiller à la qualité des biens et services mis à la consommation ;

Proposer et mettre en œuvre la politique de l'Etat en matière de commerce extérieure ;

Mettre en œuvre les accords d'intégration sous – régionale en matière de commerce ;

Proposer et mettre en œuvre la politique de l'Etat en matière de concurrence et de répression des fraudes commerciales ;

Veiller au respect du libre jeu de la concurrence ;

Prospecter les débouchés extérieurs et suivre les évolutions des marchés ;

Favoriser la participation des opérateurs économiques congolais aux manifestations commerciales nationales et internationales.

Dans le sous-secteur Commerce

Programme d'accompagnement du secteur privé et autres opérateurs économiques

Projet de Mise en œuvre du Décret règlementant l'exercice du commerce à l'étalage

Programme d'amélioration de l'environnement des affaires

Projet de Promotion de l'usage des instruments de poids et mesures sur les marchés

Dans le sous-secteur Approvisionnement

Programme d'amélioration de l'environnement des affaires

Mise en place du système de contrôle de qualité et de normes des marchandises aux frontières

Les actions menées par le ministère au cours des années 2008, 2009 et 2010 sont évaluées respectivement à : 11,129% ; 4,014% et 15,69%.

Les projets réalisés :

Construction de deux centres d'entreposage à Brazzaville et à Oyo.

Construction et équipement du laboratoire de contrôle de qualité et des normes.

Construction du siège de la direction départementale du commerce de la Bouenza.

Réhabilitation des bâtiments des directions générales.

Programmation 2012-2016:

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

AXE : RENFORCEMENT DES CAPACITES D'OFFRES DE SERVICES

PROGRAMME : Développement des infrastructures de stockage et de conservation

Sous-Programme : Développement des infrastructures de stockage et de conservation dans les chefs-lieux des départements

Projet : Construction et équipement des entrepôts de stockage et de conservation des produits

Projet : Construction du parc des expositions de Pointe noire

Projet : Construction et équipement du laboratoire de contrôle de qualité et des normes

AXE : PROMOTION DU COMMERCE

PROGRAMME : Amélioration de l'environnement des affaires

Sous-Programme : Elaboration des politiques commerciales du Congo

Projet : Acquisition matériels de Contrôle de qualité et instruments de poids et mesure

Comment financer les actions ? : Coût des programmes et stratégies de financement

En faisant le point sur l'exécution des budgets antérieurs entre 2008 et 2010, bon nombre de projets du Ministère du Commerce et des Approvisionnements souffrent de la lourdeur de la mise en application du nouveau Code des Marchés Publics et de la nouvelle chaîne de la dépense ; ce qui explique le nombre important des projets en cours de réalisation.

En 2008, il a été décaissé 3 382,5 millions de francs CFA pour une prévision de 6 157,4 millions de FCFA, soit un taux d'exécution de 54,9%. En 2009, 3 581,1 millions de FCFA ont

été décaissés pour une prévision de 8 422,4 millions de FCFA, soit un taux d'exécution de 42,5%. En 2010, 4 501,2 millions de FCFA ont été décaissés pour une prévision de 6 247,4 millions de FCFA en 2010, soit un taux d'exécution de 72,0%.

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
COMMERCE ET APPROVISIONNEMENT	Besoins Exprimés	1 831,0	23 561,0	25 392,0	16 876,4	168 397,4	185 273,8
	Prévisions cadrées	2 497,0	4 400,0	6 897,0	13 321,1	48 801,2	62 122,3
	Ecart	-666,0	19 161,0	18 495,0	3 555,3	119 596,2	123 151,5

Source : CPCMB

Les programmes envisagés pour la période 2012-2016 sont estimés à 185 273,8 millions de francs CFA (16 876,4 millions de francs CFA en fonctionnement et 168 397,4 millions de francs CFA en investissement). Les dotations de la période sont de 62 122,3 millions de francs CFA, soit un gap de 123 151,5 millions de francs CFA. Pour l'année 2012, les dotations s'élèvent à 6 897,0 millions de francs CFA.

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2012-2016

Pour améliorer les performances budgétaires du Ministère, des dispositions ont été prises afin que le plan de passage des marchés soit disponible à temps. Il faut noter également que la gestion de la plupart des gros projets du Ministère par la Délégation Générale des Grands Travaux est un gage de suivi rapproché, plus efficace, de nature à augmenter la consommation budgétaire du Ministère. Il est envisagé la mise en place des fiches et des tableaux de bord de suivi permanent de tous les projets du Ministère auprès des différents gestionnaires techniques et administratifs des projets.

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		historiques		de base	cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
Nombre de textes réglementaires élaborés et adoptés	U	-	10	10	12	25
Nombre de bâtiments administratifs réhabilités ou construits	U	4	-	2	8	20
Nombre d'ordinateurs de bureau acquis	U	38	6	40	55	120
Part du commerce extérieur sur le commerce intérieur	%					

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Programmes/Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			historiques		de base	cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Développement des infrastructures de stockage et de conservation	Nombre d'infrastructures de stockage créées	U	-	-	-	-	15
Amélioration de l'environnement des affaires	Taux d'amélioration du cadre des affaires (Doing Business)	%	12%	16%	24%	35%	60%
Régulation et promotion des affaires	Nombre de foires et expositions organisées	U	5	6	8	9	13

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution (%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		Initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Construction d'un laboratoire de contrôle de qualité et de norme	300	400	12,5	-						2012	2014
2	Construction d'entrepôts de stockage de sécurité a Brazzaville	400	4.000	2,5	-						2012	2014
3	Extension du site de la foire de Pointe-Noire	2.212	2.212	13,6	-						2012	2013
4	Acquisition de matériels de contrôle, instrument de poids et mesures	50	50	-	-						2012	2012
5	Gouvernance Economique	1.750	1.750		-						2012	2013
A démarrer en 2012												
6	Construction et équipement des entrepôts de stockage et conservation des produits de première nécessité	4.200	4.200								2012	2014
7	Travaux construction parc des expositions de Pointe-Noire	500	500								2012	2014
8	Organisation des élections des chambres consulaires	250.000.000	250.000.000								2012	2012
9	Etudes relatives à la construction de laboratoire de contrôle de qualité et des normes	473.643.295	473.643.295								2012	2012

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	1967,4	2170,5	110,3	2133,4	1711,1	80,2	2 017,4	2 241,4	111,1
Salaires et rémunérations	974,9	1105	113,3	974,9	1159	118,9	974,9	1 163,4	119,3
Biens et services	522,5	596,5	114,2	688,5	350,1	50,8	572,5	732,5	127,9
Transferts	470	469	99,8	470	202	43	470,0	345,5	73,5
INVESTISSEMENT	4190	1212	28,9	6289	1870	29,7	4 230,0	2 259,8	53,4
TOTAL	6157,4	3382,5	54,9	8422,4	3581,1	42,5	6 247,4	4 501,2	72,0

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projet de Budget 2012 : Présentation classique, Base CDMT.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	6 897	7 472	8 500	28 474	10 780	62 122
DEPENSES COURANTES	2 497	2 504	2 585	2 755	2 980	13 321
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 400	4 968	5 914	25 719	7 800	48 801

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

**MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT**

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

Préparé par la Cellule CDMT du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Les attributions du Ministère des Petites, Moyennes Entreprises et de l'Artisanat ont été définies par le décret n° 2005-182 du 10 mars 2005. Elles couvrent deux sous-secteurs clés de la vie économique du pays à savoir : le Sous-Secteur des petites et moyennes entreprises et le Sous-Secteur de l'Artisanat.

Les PME et l'artisanat revêtent une importance capitale dans le développement socioéconomique du pays, car ils constituent un gisement d'emplois, de création de richesse nationale et de lutte contre la pauvreté.

L'objet du présent rapport est d'une part, de présenter l'activité réalisée pendant les deux années de la mise en œuvre du PAP-CDMT du Ministère, et d'autre part, de faire les projections budgétaires sur les programmes et projets envisagés au cours des cinq prochaines années, dans le cadre de l'élaboration du Plan National de Développement (PND 2012-2016).

De ce fait, il permet de faire les réajustements nécessaires au planning du PND et du DSRP1.

Enfin, ce rapport est destiné à éclairer les plus hautes autorités du Ministère sur les moyens d'accomplir leurs missions, les choix à opérer pour être plus efficace et performant

Absence de grands documents d'orientations stratégiques

En 1986, les autorités congolaises avaient décidé de faire du secteur privé en général et des PME en particulier, une priorité dans la stratégie économique et sociale, en créant par loi 019/86 du 31 juillet 1986 un nouveau cadre institutionnel de promotion des PME.

Actuellement, les secteurs des PME et de l'artisanat sont régis par le document de Politique Nationale de Développement des PME et de l'Artisanat adopté par le Gouvernement depuis avril 2010.

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

Le secteur des PME et artisanat se trouve dans un environnement relativement peu favorable à son développement. Le contexte institutionnel, juridique, économique existant constitue un obstacle majeur et reste un défi majeur à relever. Toutefois, grâce aux efforts en cours dans la mise en œuvre de la Cyber Stratégie, du DSRP et des projets de société du Chef de l'Etat, la tendance va vers l'amélioration.

Le Sous-Secteur PME

L'expansion des entreprises dans le secteur privé en République du Congo a été dans une certaine mesure freinée par l'idéologie qui définissait il y a quelques décennies la politique économique de l'Etat. Celle-ci, d'une part décourageait l'initiative privée nationale et réglementait certaines activités économiques, accordant de fait le monopole aux entreprises publiques, et d'autre part, accordait peu d'intérêt à la mise en place des structures d'appui et de mesures incitatives au secteur privé notamment pour les PME.

En 1986, les autorités congolaises avaient décidé de faire du secteur privé en général et des PME en particulier, une priorité dans la stratégie économique et sociale, en créant par loi 019/86 du 31 juillet 1986 un nouveau cadre institutionnel de promotion des PME.

Le secteur des PME à un taux faible de réduction du temps requis pour les formalités administratives de création de nouvelles pépinières d'entreprises et d'un taux élevé de mortalité des jeunes entreprises.

Néanmoins l'on peut noter plusieurs progrès significatifs.

<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeurs</i>		
		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Variation</i>
Nombre de pépinières d'entreprises construites	U	0	0	
Délai de création d'entreprise	J			
Taux de survie des PME	%	0		
Nombre de centres de ressources professionnelles créés	U	0	0	
Nombre de textes législatives et réglementaires relatifs aux PME	U	0	1	1

Le sous-secteur Artisanat

En dehors de la loi sur l'exercice de la profession d'artisan qui venait d'être promulguée par le Président de la République, et dont les textes d'application sont en pleine finalisation, nombre de choses reste à faire.

Cependant, l'Agence Nationale de l'Artisanat a conduit une étude dont les conclusions révèlent une centaine de filières existant dans ce sous-secteur. L'artisanat quant à lui est constitué de l'ensemble d'activités d'extraction, de production, de transformation, d'entretien, de réparation ou de prestation de service essentiellement manuelles ou légèrement mécanisées n'occasionnant pas une production en série.

Il se subdivise en trois (03) secteurs de métiers à savoir :

- l'artisanat d'art,
- l'artisanat de production des biens et,
- l'artisanat de service.

<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeurs</i>		
		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Variation</i>
Nombre de village artisanaux construits	U	0	0	0
Nombre d'artisans formés	U	30	58	28
Nombre d'agents formés	U	46	5	-41
Nombre de maison d'artisans construits	U	0	0	0
Nombre de centres de ressources professionnelles créés	U	0	0	0
Nombre de projets suivis et évalués	U	17	9	-8

Plusieurs contraintes freinent encore le développement du secteur dont les principales sont les suivantes : inadaptation de la réglementation et de la fiscalité ; faiblesse des structures d'appui aux PME ; poids excessifs des taxes et multiplicité des tracasseries dans la procédure administrative ; difficultés d'approvisionnement en matières premières ; difficultés d'accès aux nouvelles technologies ; difficultés d'accès aux crédits ; faiblesse des infrastructures de développement des PME et de l'Artisanat ; insuffisance des capacités managériales ; insuffisance du personnel qualifié ; manque de locaux propres ; faiblesse de l'informatisation des structures du ministère ; manque d'infrastructures de promotion des PME et de l'Artisanat

Il faut noter qu'en dépit de ces contraintes, des acquis majeurs ont été obtenus au cours des deux dernières années tels que : la mise en place d'une base des données issues du recensement des

PME, artisans et entreprises artisanales ; la conception et l'adoption en avril 2010 de politique nationale de développement et de promotion des PME et de l'Artisanat; la réalisation et la publication des études de faisabilité relatives à la mise en place du Fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement des PME et de l'Artisanat (FIGA) et à la création des pépinières d'entreprises.

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégies

. Les orientations stratégiques du Ministère en termes d'objectifs stratégiques, généraux et spécifiques sont consignées dans le tableau ci-dessous

<i>Objectifs Stratégiques</i>	<i>Objectifs Généraux</i>	<i>Objectifs Spécifiques</i>	<i>Cible 2016</i>
Développer les espaces de production des PME et de l'Artisanat	Doter les PME et l'Artisanat d'infrastructures promotionnelles viables	Promouvoir des activités artisanales locales	02 villages artisanaux à construire et à équiper
		Améliorer la qualité des produits artisanaux	06 séminaires de formations organisés
		Rendre les artisans plus compétitifs	500 artisans à former
	Assurer un appui technique aux promoteurs d'entreprises et artisans	Renforcer les capacités managériales des promoteurs d'entreprises	10 séminaires de formations.
		Améliorer la qualité de service des entreprises	
		Améliorer la gestion des entreprises	
	Rendre opérationnel les structures de production des PME et de l'artisanat.	Améliorer le fonctionnement des structures de production	Au moins 10 corps des métiers sont créés
		Améliorer l'état du matériel et accroître les équipements des structures de production	20 machines et 30 outils de productions sont acquis
		Améliorer les conditions de travail	8 ateliers sont construits et équipés
		Améliorer les performances des PME et artisans	Au moins 05 emplois sont créés par entreprises créées
Susciter et encourager la création des entreprises	Promouvoir la création des entreprises	Raccourcir les délais de création des entreprises	Diminution de la durée des formalités administratives de 40%
		Garantir la protection des productions artisanales	Au moins 10 séminaires de formations à la protection des œuvres artisanales sont organisés
	Garantir le bon fonctionnement et la pérennité des entreprises	Garantir le bon fonctionnement des entreprises	Diminuer de 40% le taux de mortalité des entreprises créées
		Favoriser l'accès aux financements des PME et entreprises artisanales	60% des PME et entreprises artisanales accèdent au financement mis en place
		Faciliter l'accès aux matières premières	70% des entreprises accèdent aux matières premières
		Assurer le conseil de base aux promoteurs d'entreprises	50% des promoteurs d'entreprises sont formés et suivis
		Faciliter l'accès des PME aux marchés publics	40% des PME accèdent aux marchés publics

Dans la mise en œuvre des différents projets retenus pour atteindre ces objectifs, des stratégies transversales seront également adoptées : Dans ce sens, l'exécution de la politique nationale de

développement et de promotion des PME et de l'artisanat ou l'atteinte des objectifs fixés par le département n'est possible qu'à travers une action plurielle et concertée inter ministériel

Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

Parmi les programmes et projets retenus, des actions ont été menées et plusieurs autres sont programmées pour les prochaines années.

Dans le sous-secteur Artisanat

AXE : PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT NATIONAL

PROGRAMME : Réglementation, normalisation et protection des productions artisanales

Sous-programme Projet d'informatisation du fichier catégoriel des déclarants réalisé à **40 %**.

Sous-programme Réadaptation, élaboration et vulgarisation des textes juridiques. Son niveau de réalisation est estimé à 75%. La session sur la protection et la labellisation des produits artisanaux réalisée à 100%.

AXE : DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DES PME ET DE L'ARTISANAT

Projet de construction d'un village artisanal à Brazzaville ;
Projet de construction d'une maison d'artisans à Mindouli ;
Projet de construction des pépinières d'entreprises et d'un centre de ressources professionnelles à Brazzaville.

L'estimation du niveau de réalisation de ces projets est de **30%**

AXE : RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES DU MINISTERE

Projet de mise en place du schéma directeur de l'artisanat ;
Projet de construction des Directions Départementales et l'acquisition des moyens roulants.
Le niveau de réalisation de tous ces projets avoisine **50%**.

PROGRAMME : Appui technique et financier aux PME et artisans

Projet sur le recensement des PME, des artisans et des entreprises artisanales réalisé à **100%**

Projet de la mise en place d'une galerie virtuelle artisanale réalisée à **50%**.

Projet de création d'un Fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement des PME et de l'Artisanat réalisé à **20%**

Projet de mise en place d'une Bourse de Sous-traitance et de Partenariat d'Entreprises réalisé à **30%**.

Hormis ces projets, le Ministère envisage réaliser d'autres projets de grande envergure tels que :

- la Maison de l'entreprise du Congo qui sera une structure d'appui et d'accompagnement aux créateurs d'entreprises et aux porteurs de projets d'entreprises ;
- le e-gouvernement ou la mise en réseau de toutes les structures administratives du Ministère et ;
- l'appui à l'entrepreneuriat féminin pour prendre en compte la question de genre dans la densification du tissu d'entreprises dans l'économie nationale et donner à la femme plus d'opportunité dans la création de la richesse nationale.

Période 2012 -2016 :

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

AXE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT

PROGRAMME : Appui techniques et financier aux PME et Artisans

Sous-programme Création des maisons de l'entreprise du Congo

Projet : Construction et équipement de la maison de l'entreprise du Congo à Brazzaville qui sera une structure d'appui et d'accompagnement aux créateurs d'entreprises et aux porteurs de projets d'entreprises ;

Projet : Construction et équipement d'une antenne de la maison de l'entreprise du Congo à Pointe-Noire

Projet : Construction et équipement d'une antenne de la maison de l'entreprise du Congo à Dolisie

Projet : Construction et équipement d'une antenne de la maison de l'entreprise du Congo à Owando

Projet : Construction et équipement d'une antenne de la maison de l'entreprise du Congo à Ouesso

Projet : Renforcement de capacités technique et professionnelles des artisans

Projet : Recensement des PME, Artisans et entreprises Artisanales

Sous-programme Promotion des PME et de l'Artisanat

Projet : Implémentation de la BSTPE à Pointe-Noire et ses antennes à Brazzaville et à Ouesso

Projet : Appui à l'entrepreneuriat féminin

Projet : Mise en place d'un mécanisme d'intervention, de création et de développement des PME

Projet : Mise en place d'une galerie virtuelle artisanale à Brazzaville

Sous-programme Réforme de la réglementation projet

Projet : Réadaptation, élaboration et vulgarisation des textes juridiques ;

Projet : Mise en réseau des antennes CFE.

AXE : DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DES PME ET DE L'ARTISANAT

Programme Construction des infrastructures

Sous-programme Construction des villages Artisanaux

Projet : Construction d'un village artisanal à Brazzaville ;

Projet : Construction d'un village artisanal à Pointe-Noire

Sous-programme Construction des maisons d'artisans

Projet : Construction d'une maison d'artisans à Mindouli

Comment financer les actions ? : Coût des programmes et stratégies de financement

La revue des trois derniers exercices budgétaires met en évidence une évolution mesurée et croissante des budgets du ministère. En 2008, il a été décaissé 1 325,3 millions de francs CFA pour une prévision de 1 904,0 millions de FCFA, 1 660,2 millions de FCFA pour une prévision de 3 482,5 millions de FCFA en 2009 et 2 886,7 millions de FCFA pour une prévision de 6 325,0 millions de FCFA en 2010 avec des faibles taux d'exécution les deux dernières années (respectivement 69,6% en 2008, 47,7% en 2009 et 45,0% en 2010).

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
PETITES, MOYENNES ENTREPRISES ET ARTISANAT	Besoins Exprimés	1 981,7	18 328,0	20 309,7	17 049,1	95 044,0	112 093,1
	Prévisions cadrées	1 881,2	5 443,0	7 324,2	9 828,0	45 068,5	54 896,4
	Ecart	100,5	12 885,0	12 985,5	7 221,1	49 975,5	57 196,7

Source : CPCMB

Les besoins de financement du PAP 2012- 2016 sont évalués à **112 093,1 millions de francs CFA** (17 049,1 millions de francs CFA en fonctionnement et 95 044,0 millions de francs CFA en investissement), soit un coût moyen annuel de **22 418,6 millions de francs CFA**.

Les dotations quinquennales sont de **54 896,4 millions de francs CFA**, soit un gap de financement de **57 196,7 millions de francs CFA**. Quant à l'année 2012, les dotations sont chiffrées à **7 324,2 millions de francs CFA**.

Au vue des dotations reçues pendant cette période, quatre (04) projets majeurs et structurants retenus par le département nécessiteront des ressources additionnelles. Ce sont :

- 1- la construction des pépinières d'entreprises à Brazzaville ;
- 2- la construction d'un centre des ressources professionnelles à Brazzaville ;
- 3- la construction de la Maison de l'Entreprise du Congo ;
- 4- la construction d'un village artisanal moderne à Brazzaville ;
- 5- la construction d'une maison des artisans à Mindouli.

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2012-2016

Pour améliorer les performances budgétaires du Ministère, des dispositions ont été prises afin que le plan de passage des marchés soit disponible à temps. Il est envisagé la mise en place des fiches et des tableaux de bord de suivi permanent de tous les projets du Ministère auprès des différents gestionnaires techniques et administratifs des projets. A cet effet, un tableau d'indicateurs de suivi des différents programmes a été conçu, et l'annexe 2 ci-dessous en donne les principaux indicateurs

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		Historiques		de base	cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
Nombre des pépinières d'entreprises construites	U	0	0	1	2	3
Nombre de bourses de sous-traitance mise en place	U	0	0	1	2	2
Nombre de maisons de l'entreprise créées	U	0	0	0	1	12
Nombre de centre de ressources professionnelles créés	U	0	0	1	2	5
Nombre de villages artisanaux construits	U	0	0	1	2	4
Nombre de maisons d'artisans construites	U	0	0	1	2	5
Taux de réduction du temps de formalité administrative pour la création d'entreprise	U	0	10%	10%	20%	40%
Nombre de structures informatisées	U	0	0	1	5	12
Taux de natalité des PME	U	0	5%	10%	20%	30%

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Programmes/Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			historiques		de base	cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Développement des infrastructures de production des PME et de l'Artisanat							
Construction des infrastructures	Nombre de villages artisanaux construits	U	0	0	1	2	2
	Nombre de maisons d'artisans construites	U	0	0	1	2	5
	Nombre de pépinières d'entreprises construites	U	0	0	1	2	4
Appui technique et financier aux PME et artisans							
Appui technique et financier aux PME et artisans	Nombre d'artisans formés	U	30	63	100	150	500
	Nombre de sessions de formation tenues	U	0	1	2	5	10
	Nombre de centres de ressources professionnelles créés	U	0	0	1	2	5
	Nombre de journées de création d'entreprises organisées	U	0	0	1	2	5
	Nombre de maison de l'entreprise fonctionnelle	U	0	0	0	1	12
	Nombre de projets suivis et évalués	U	17	9	15	35	139
	3- Indicateurs communs						
	Nombre de textes parus	U	1	7	15	20	30
	Nombre de matériel acquis	U	10	33	100	150	300
	Nombre de conventions signées	U	2	1	3	6	18
	Taux de participation	%	10	30	50	65	100
	Nombre d'études réalisées	U	5	5	6	8	12
	Nombre de galerie virtuelle et de bourse de sous-traitance créée	U	0	0	1	2	2
	Nombre de crédits accordés	U	0	0	100	200	1000
	Nombre d'agents formés	U	46	5	50	60	100
	Nombre d'entreprises créées	U	852	1 251	1251	1500	2000
	Nombre de structures d'appui et d'encadrement mises en place	U	0	0	2	2	3
	Nombre d'entreprises artisanales transformées en PME	U	0	0	50	100	500
	Nombre d'artisans formés	U	0	130	130	200	500
	Nombre de structures d'appui et de formation construites	U	0	0	1	2	3

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coûts total (en millions de F CFA)		Niveau d'exécution (%)		Budget prévu en 2012 (en millions de F CFA)				Besoin futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		Initial	actualisé	Financière	Physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Construction d'un village artisanal à Brazzaville	1800	1850	8,40%	0%		700		700	3400	Fév. 2011	Mars 2013
2	Construction des pépinières d'entreprises à Brazzaville	750	750	10,42%	0%		750		750	3500	Fév. 2011	Mars 2013
3	Recensement des PME, artisans et entreprises artisanales	60	60	100%	95%	60			60	520		
4	Création des centres de ressources professionnelle des artisans à Brazzaville	400	400	10,42%	0%	400			400	2500	Fév. 2011	Mars 2013
A démarrer en 2012												
5	Création des maisons de l'entreprise du Congo	2 345	2500								2012	2014
6	Construction d'un village artisanal à Pointe-Noire	2500	2650			1030			1030	1620	2012	2014
7	Construction d'une maison d'artisans à Mindouli	2000	2000			450			450	1550	2012	2014

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	1004	930,3	92,7	1182,5	910,2	77	1 162,0	1 199,0	103,2
Salaires et rémunérations	143,7	0	0	143,7	93,6	65,1	143,7	103,2	71,8
Biens et services	485,3	559,8	115,4	623,8	456,5	73,2	603,3	731,0	121,2
Transferts	375	370,5	98,8	415	360,1	86,8	415,0	364,8	87,9
INVESTISSEMENT	900	395	43,9	2300	750	32,6	5 163,0	1 687,7	32,7
TOTAL	1904	1325,3	69,6	3482,5	1660,2	47,7	6 325,0	2 886,7	45,6

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projet de Budget 2012 : Présentation classique, Base CDMT.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	7 324	7 892	8 939	19 573	11 168	54 897
DEPENSES COURANTES	1 881	1 878	1 907	2 011	2 152	9 828
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 443	6 014	7 032	17 563	9 016	45 068

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

**MINISTERE DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE ET DES
LOISIRS**

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

Préparé par la Cellule CDMT du Ministère de l'Industrie Touristique et des Loisirs

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Le tourisme est reconnu comme la première industrie mondiale à connaître un taux de croissance de 4% sur la dernière décennie. Conscient de cette importance croissante du secteur, le Gouvernement congolais a érigé le Tourisme en un Département ministériel à part entière depuis 2009 et lui a assigné un objectif de 10% de contribution au PIB d'ici à 2016. Cependant, le développement du secteur du tourisme et des loisirs, au Congo, souffre encore du manque d'une politique stratégique pour son épanouissement. Par conséquent, il est difficile d'apprécier l'apport réel du secteur dans l'économie nationale.

Le présent rapport de programmation et de budgétisation des actions prioritaires du ministère dans le cadre de Dépenses à Moyen Terme de 2012 à 2016 est un cadre de référence des actions futures à mener au sein du département pour que ce secteur puisse à terme jouer pleinement son rôle dans le processus de développement du pays.

Il sert de guide aux autorités du Ministère sur les moyens d'accomplir leurs missions, les choix à opérer, et vise également à aider les partenaires techniques et financiers (PTFs) du Congo à saisir le fond des préoccupations et des orientations des autorités congolaises sur les politiques ministérielles, afin de mieux les accompagner dans la mise en œuvre des différents programmes et projets.

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

Le tourisme au Congo n'a pas encore fait l'objet d'une véritable politique. L'effort s'est limité à la construction au cours du plan quinquennal, 1982-1986, d'un parc hôtelier de classe internationale à Brazzaville et à Pointe-Noire qui a été par la suite détruit lors des événements douloureux que le pays a connus.

L'offre d'hébergement est encore très faible. Le pays tout entier enregistre 100 000 arrivées et environ 200 000 nuitées par an. Ce qui démontre suffisamment que le niveau de l'activité touristique est loin d'atteindre les objectifs fixés (10% du PIB).

Il ressort aussi que 63% des personnes séjournent au Congo pour des affaires ; 28% le font pour des raisons de séminaire ou de congrès ; 5% pour le tourisme de vacances et de loisirs et 4% pour des visites familiales.

Le tourisme intérieur se limite aux voyages familiaux, aux séjours professionnels dans les chefs-lieux de département et aux voyages d'agrément en week-end.

Les sites touristiques ne sont pas encore aménagés. Malgré leur attrait touristique indéniable ils sont inaccessibles du fait de leur enclavement. Ce qui explique l'absence sur le marché des produits ficelés, attractifs, diversifiés et compétitifs.

Les agences de voyages locales ne jouent pas leur rôle dans la commercialisation de la destination Congo, elles se limitent pour l'essentiel à la vente de billets.

Les structures de loisirs sont très peu diversifiées. Elles se résument en la présence des débits de boisson, des bars dancing, des night-clubs, des salles de jeux, des casinos et des vidéoclubs.

Les nombreux sites naturels, la diversité de la faune et de la flore, la beauté des plages, le fleuve Congo, la richesse du patrimoine culturel font du Congo un pays à fort potentiel touristique.

Tous ces atouts qui devraient permettre au Congo de disposer de réels produits attractifs et compétitifs n'ont jamais pu éclore à cause de nombreux problèmes/contraintes cités ci-dessus.

Dans la perspective de changer les choses dans le domaine du tourisme et des loisirs, des actions ambitieuses doivent être engagées notamment à :

- la participation effective de l'Etat à la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique comme opérateur en construisant les voies d'accès, les hôtels de classe internationale et en réalisant des aménagements significatifs au niveau des sites touristiques inventoriés
- la négociation des billets charters pour les touristes à destination du Congo et aussi la création d'un visa touriste.

Des efforts significatifs sont engagés par le département dans le but de reconquérir son statut de membre à part entière de l'Organisation Mondiale du Tourisme par le paiement des cotisations statutaires annuelles et par le règlement progressif des arriérés de cotisation. La participation à plusieurs salons, foires et autres manifestations touristiques organisés par l'O.M.T. depuis janvier 2010 amorce l'intégration du Congo dans les milieux touristiques.

<i>Indicateurs</i>	<i>Unités</i>	<i>Valeurs</i>		
		<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>Variations</i>
Durée moyenne de séjour	U	3,0	2,1	-0,9
Taux d'occupation	%	48,8	51,8	3
Nombre d'établissement	U	725	806	81
Nombre de chambre	U	7509	8313	804
Nombre de nuitées	U	260466	291448	30982
Nombre d'arrivée	U	87523	139615	52092
Nombre d'agence de voyages agréés	U	-	13	13
Nombre de touristes enregistrés	U	-	100 000	100 000
Nombre d'hôtels classés	U	-	15	15
Nombre de lits existant dans les hôtels	U	7509	8313	804
Nombre de participants aux colonies de vacances	U	-	-	-
Nombre de participations aux foires et salons internationaux	U	-	7	7
Nombre de restaurants agréés	U	-	50	50

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégiques

Pour répondre de façon pertinente aux défis identifiés, le Ministère s'est fixé un certain nombre de stratégies. L'ensemble des stratégies du Ministère, déclinées en termes d'objectifs stratégiques, généraux et spécifiques, est présenté dans le tableau ci-dessous :

<i>Objectifs stratégiques</i>	<i>Objectifs généraux</i>	<i>Objectifs spécifiques</i>	<i>Cibles 2016</i>
Renforcer les structures des offres touristiques et de loisirs	Développer les infrastructures et les équipements touristiques	Réhabiliter les sites touristiques et de loisirs	20 sites réhabilités
		Construire les infrastructures touristiques et de loisirs	25 sites construits
			2 parcs d'attraction construits
	Développer les ressources humaines	Renforcer les capacités des gestionnaires des infrastructures touristiques et de loisirs	L'institut de formation aux métiers du tourisme créé
		Aménager les sites touristiques et de loisirs	Tous les sites sont aménagés
	Améliorer l'environnement du secteur touristique et de loisir	Renforcer le dispositif législatif et réglementaire	Disposer d'un cadre réglementaire attractif à l'investissement privé
Améliorer la gestion des sites touristiques et de loisirs		Le personnel d'encadrement et d'exécution formé	
Promouvoir le tourisme et les loisirs	Vulgariser la destination Congo	Prospecter les potentialités touristiques nationales	Disposer d'un répertoire exhaustif des monographies des sites touristiques
		Editer et produire les supports de promotion touristique et de loisirs	Les supports de promotion des sites et des loisirs disponibles.
	Améliorer l'organisation des activités touristiques et de loisirs	Créer et gérer les organes de promotion du tourisme et des loisirs	Disposer de l'office national du tourisme et de l'agence de promotion du tourisme
		Renforcer le système de financement du tourisme	Réformer le Fonds de Développement Touristique

Politiques transversales

La réussite de la stratégie de développement du tourisme requiert l'implication de nombreux autres secteurs. Le caractère transversal de l'activité touristique a poussé le département à solliciter des commissions mixtes avec le Ministère de l'Economie Forestière, chargé de l'environnement dans le but de mieux coordonner les actions au niveau de la gestion des aires protégées et dans le cadre de l'écotourisme; avec le département en charge de la police afin que les touristes ne soient pas importunés au niveau des frontières et aussi avec la douane congolaise aux fins que les touristes aient la possibilité de ramener dans leur pays d'origine quelques

souvenirs de notre culture sans tracasserie administrative ; avec le ministère des travaux publics dans le cadre de l'aménagement des voies d'accès aux sites touristiques et avec le ministère de l'énergie et de l'hydraulique dans le transport et la fourniture de l'eau et de l'électricité aux sites touristiques et de loisirs.

Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

Au cours de l'année 2010, le ministère a mené un certain nombre d'actions qui ont donné les résultats suivants :

Programme : Développement des infrastructures et des équipements

Sous-programme : Aménagement des structures touristiques et loisirs

Projet : Construction et équipement du Grand Hôtel d'OYO, réalisé à 100% ;

Programme : Développement des infrastructures et des équipements

Sous-programme : Aménagement des structures touristiques et loisirs

Projet : Etudes sur la construction et l'équipement d'un hôtel de classe internationale, réalisé à 100% ;

Programme : Développement des infrastructures et des équipements

Sous-programme : Aménagement des structures touristiques et loisirs

Projet : Etudes sur la construction de l'hôtel le KOUYOU à OWANDO, réalisé à 100% ;

Programme : Développement des infrastructures et des équipements

Sous-programme : Aménagement des structures touristiques et loisirs

Projet : Elaboration des textes législatifs et réglementaires du tourisme et des loisirs, réalisé à 100%

Programme : Mise en place des mécanismes de promotion touristique et des loisirs

Sous-programme : Stimulation de la demande

Projet : Actions de promotion de la destination Congo, réalisé à 40%

Période 2012 -2016 :

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

AXE : GESTION DES STRUCTURES TOURISTIQUES ET DES LOISIRS

PROGRAMME : Développement des infrastructures et des équipements touristiques

Sous-programme : Aménagement des structures touristiques et de loisirs

Projet : Aménagement du site des cataractes du DJOUE

Projet : Aménagement du site des chutes de la LOUFOULAKARI

Projet : Aménagement du site du parc national d'ODZALA

Projet : Aménagement du site du parc national de NOUABALE-NDOKI

Projet : Aménagement du site du parc national de CONKOUATI

Projet : Aménagement du village MÂH (LESIO-LUNA)

Projet : Aménagement du Lac NANGA (LOUFOUALEBA)

Projet : Aménagement de la route des esclaves

Sous –Programme : Construction des structures touristiques et des loisirs

Projet : Construction d'un hôtel de classe internationale à Brazzaville et Pointe-Noire

Projet : Construction d'un parc d'attraction à Brazzaville et Pointe-Noire
Projet : Construction et équipement de l'hôtel LE KOUYOU
Projet : Construction et équipement du complexe touristique Châtelet BLEU

AXE : PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS

PROGRAMME : Mise en place des mécanismes de promotion touristique et des loisirs

Sous – Programme : Elaboration d'un cadre incitatif à l'investissement dans le tourisme et les loisirs

Projet : Création d'un institut de formation aux métiers du tourisme et de l'hôtellerie

Sous – Programme : Renforcement du dispositif législatif et réglementaire

Projet : Elaboration des textes législatifs et réglementaires du tourisme et des loisirs

PROGRAMME : Vulgarisation de la destination Congo

Sous – Programme : Prospection des potentialités touristiques nationales

Projet : Inventaires des sites touristiques et élaboration des monographies

Projet : Réalisation des études de promotion

Projet : Implantation des Bureaux d'Informations Touristiques à l'étranger

Sous – Programme : Edition et production des supports de promotion touristique et de loisirs en vue de vulgariser la destination Congo

Projet : Edition et production des supports de promotion touristique

Projet : Participation aux salons, foires et manifestations internationaux sur le tourisme

PROGRAMME : Amélioration de l'organisation des activités touristiques et de loisirs

Sous – Programme : Création et gestion des organes de promotion du tourisme et des loisirs

Projet : Création de l'Office National du Tourisme

Projet : Création de l'Agence de Promotion du Tourisme et des Loisirs

Sous – Programme : Renforcement du système de financement du tourisme et des loisirs

Projet : Création d'une structure de financement du tourisme et des loisirs

Comment financer les actions ? : Coût des programmes et stratégies de financement

Le désengagement de l'Etat dans le sous-secteur du tourisme a relativement baissé le volume des investissements. Les opérateurs privés du secteur sont les seuls à investir. Les inscriptions budgétaires au cours des trois dernières années ont évolué comme suit :

- en 2008, il a été décaissé 5 443,1 millions de francs CFA pour une prévision de 4 627,5 millions de FCFA, soit un taux d'exécution de 117,6% ;
- en 2009, 8 206,9 millions de FCFA ont été décaissés pour une prévision de 6 069,7 millions de FCFA, soit un taux d'exécution de 135,2% ;
- en 2010, 5 183,7 millions de FCFA ont été décaissés pour une prévision de 6 347,7 millions de FCFA en 2010, soit un taux d'exécution de 81,7%.

Cependant, des études seront engagées cette année en vue de procéder aux aménagements de quelques sites touristiques à partir de l'année 2012. Des études existent déjà au ministère pour la

construction d'un hôtel de classe internationale à Brazzaville et pour l'extension et l'équipement de l'hôtel Le KOUYOU à OWANDO.

S'agissant du sous-secteur des loisirs, il est envisagé la construction de deux parcs d'attraction : un parc à Pointe –Noire et un autre à Brazzaville.

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
INDUSTRIE TOURISTIQUE ET LOISIR	Besoins Exprimés	1 930,7	14 720,0	16 650,7	10 930,7	45 069,3	56 000,0
	Prévisions cadrées	1 583,5	4 000,0	5 583,5	9 700,8	67 446,7	77 147,5
	Ecart	347,2	10 720,0	11 067,2	1 229,9	-22 377,4	-21 147,5

Source : CPCMB

Les programmes envisagés pour la période 2012-2016 sont estimés à 56 000,0 millions de francs CFA (10 930,7 millions de francs CFA en fonctionnement et 45 069,3 millions de francs CFA en investissement). La dotation allouée par le CDMT central pour la même période est de 77 147,5 millions de francs CFA, soit un écart de 21 147,5 millions de francs CFA.

Pour l'année 2012, les dotations sont de 5 583,5 millions de francs CFA.

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2011-2016

Pour l'amélioration des performances, la cellule de passation des marchés du ministère a pris des dispositions afin que le plan de passation des marchés soit prêt dans les meilleurs délais. Des contacts viennent d'être pris avec la Délégation des Grands Travaux pour une bonne coordination dans la gestion des grands projets prévus au programme national de développement (PND) 2012-2016.

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		historiques		de base	cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
Sous-secteur Tourisme						
Durée moyenne de séjour	U	2,1	-	-	7	14
Taux d'occupation	%	51,8	-	-	40	95
Nombre d'établissements	U	806	ND	ND	900	2000
Nombre d'hôtels de classe internationale	U					
Nombre de chambres	U	8313	-	-	10000	15000
Nombre de nuitées	U	291448	-	-	500000	2 564 125
Nombre d'arrivées	U	139615	-	-	300000	1 000 000
Nombre d'agences de voyages	U					
Nombre d'offices du tourisme	U					
Sous-secteur Loisirs						
Nombre de parcs d'attraction	U					
Nombre de colonies de vacances organisées	U					

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Programmes / Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			historiques		de base	cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Développement des infrastructures et des équipements touristiques							
Réhabilitation des structures touristiques	Nombre de sites réhabilités	U		0	0	3	7
Aménagement des structures touristiques et de loisirs	Nombre de sites aménagés	U		0	0	7	15
	Fonds de soutien des activités touristiques	structure		0	0	1	1
Mise en place des mécanismes de promotion du tourisme et des loisirs							
Prospection des potentialités touristiques nationales	Nombre de sites existants recensés	U		130	130	130	150
Elaboration d'un cadre incitatif à l'investissement dans le tourisme et les loisirs	Texte réglementaire adopté	texte		0	0	1	2
Edition des supports de promotion touristique et des loisirs	Nombre de numéros de magazines spécialisés	U		2	2	2	5
	Nombre d'exemplaires de prospectus édités	U		2000	2000	1000000	2000000
Stimulation de la demande touristique	Nombre de colonies de vacances organisées	U		0	0	2	6
	Nombre de participants aux colonies de vacances	U		0	0	500	2000
	Nombre de participations aux foires et salons internationaux	U		7	7	10	12
	Nombre d'hôtels classés	U	15	15	15	200	Tous

Programmes / Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			historiques		de base	cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Développement des infrastructures et des équipements touristiques							
	Nombre de lits existants dans les hôtels	U	8313	ND	ND	12000	25000
	Nombre de restaurants agréés	U	ND	50	50	70	100
	Nombre d'agences de voyages agréées	U	13	13	13	14	20
	Nombre de touristes enregistrés	U	100 000	100 000	100 000	300000	000 000
	Nombre de nuitées	U	291 448	ND	ND	500 000	2 564 125
Développement des organes de promotion du tourisme et des loisirs	Texte de création de l'Office National du Tourisme signé et publié	texte	-	1	1	1	1
	Texte de création de l'Agence Nationale du Tourisme signé et publié	texte	-	1	1	1	1

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution (%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Elaboration du plan Directeur	100	100	0%	0%	100			100		2011	2013
2	Elaboration de la stratégie du secteur du tourisme	150	150	0%	0%	150						
3	Aménagement du site du parc national d'ODZALA	230	230	0%	0%	230			230		2011	2012
4	Etudes sur l'aménagement du site du parc national de NOUABALE-NDOKI	250	250	0%	0%	250			250		2011	2011
5	Construction de la DDIT Cuvette-Ouest à EWO	200	200	0%	0%				200		2011	2011
6	Construction et équipement du Grand Hôtel d'OYO	1 000	1 000	100%	100%				1 000		2011	2011
7	Construction et équipement des DDIT	200	200	0%	0%				200		2011	2012
8	Création de l'Office National du Tourisme	50	50	100%	0%				50		2011	2011
9	Actions de promotion de la destination Congo	255	255	39,2%	40%				255		2011	2011
A démarrer en 2012												
10	aménagement du site des cataractes du DJOUE	1 500	1 500						1 500			
11	Aménagement du site des chutes de la LOUFOULAKARI	1 000	1 000						1 000			
12	Acquisition bateau de croisière	500	500						500			

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	1077,5	1183	109,8	1379,7	644,5	46,7	994,7	1 260,9	126,8
Salaires et rémunérations	221,7	254,1	114,6	221,7	307,2	138,6	180,8	299,9	165,9
Biens et services	682,8	756,8	110,8	985	322,3	32,7	797,9	949,0	118,9
Transferts	173	172,1	99,5	173	15	8,7	16,0	12,0	75,0
INVESTISSEMENT	3550	4260,1	120,0	4690	7562,4	161,2	5 353,0	3 922,8	73,3
TOTAL	4627,5	5443,1	117,6	6069,7	8206,9	135,2	6 347,7	5 183,7	81,7

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projets de Budgets prévisionnels : Présentation classique, Base CDMT Central.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	5 584	6 942	8 816	44 719	11 087	77 148
DEPENSES COURANTES	1 584	1 701	1 873	2 119	2 424	9 701
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 000	5 241	6 943	42 600	8 663	67 447

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

**MINISTERE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET DE
LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE**

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

*Préparé par la Cellule CDMT du Ministère du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur
Privé*

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Les attributions du Ministère du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé ont été définies par 2003-113, 2005-186: elles couvrent les sous-secteurs d'activités liées au développement de l'industrie dite structurante et de la promotion du secteur privé.

La place du secteur de l'industrie et du secteur privé est capitale d'autant qu'ils sont considérés comme l'un des piliers dans le cadre de la diversification de l'économie car il est un élément moteur de croissance et de création d'emplois.

Il n'existe pas véritablement une politique et une stratégie sectorielle en vue de créer un cadre propice au développement du secteur privé. Celui-ci souffre encore des pratiques des modèles économiques centralisés (ou planifiés) aggravées par la lenteur du processus de privatisation entamé depuis 1994 et les conflits successifs.

Le secteur industriel est dominé par l'industrie extractive, constitué essentiellement de l'exploitation pétrolière. La production industrielle, très peu diversifiée mais en nette progression, est le fait de quelques grandes entreprises, ainsi que de micro, petites et moyennes entreprises relevant pour la plupart du secteur informel.

L'objet du présent rapport est d'une part, de présenter l'activité réalisée pendant les trois années de la mise en œuvre du PAP-CDMT du Ministère, et d'autre part, de faire les projections budgétaires sur les programmes et projets envisagés au cours des cinq prochaines années.

Ainsi, ce rapport est destiné aux décideurs du ministère sur les choix à opérer, les moyens et le temps nécessaire pour leurs mises en œuvre dans le souci majeur d'efficacité et de hautes performances. En outre, il sert de tableau de bord à l'action des partenaires techniques et financiers (PTF) du Congo nécessaire pour accompagner ce dernier dans la matérialisation de sa vision en matière de modernisation et d'industrialisation de l'économie congolaise.

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

L'état du secteur industriel est préoccupant avec un tissu industriel quasi inexistant et un secteur privé embryonnaire peu soutenu et manquant de culture d'entreprise. En effet, les problèmes sont multiples : un environnement peu favorable au climat des affaires, des infrastructures peu développées, les problèmes récurrents d'énergie et de l'eau...

L'industrie congolaise est largement tributaire de l'étranger en matières premières et en biens d'équipement : 70 à 90% des besoins sont satisfaits par des importations.

Pour le sous-secteur Industrie

Le Congo dispose de véritables atouts susceptibles de promouvoir son développement

- engagement politique au plus haut niveau qui s'est traduit d'une part par le choix de l'industrialisation comme 2ème axe de la vision de développement du chef de l'Etat et d'autre part la Lettre de politique d'industrialisation du Pays qui énonce les choix et principes directeurs de développement du secteur;

- volonté affirmée de prendre des mesures idoines pour réduire les couts de facteurs de production pour rendre les industries compétitives ;

- atouts naturels présentés dans le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT). A cela, s'ajoutent la loi sur la décentralisation, les fonds de développement locaux et les plans de développement locaux comme facteurs d'opportunités pour un développement industriel équilibré, cohérent et viable.

De cette lettre de politique d'industrialisation, découle le Programme National de Redéploiement Industriel (PNRI). Il concerne prioritairement les industries structurantes issues des domaines, minier, agroalimentaire, forestier et de matériaux de construction. Ces industries seront le creuset et le catalyseur de l'industrialisation du pays, puisqu'elles favorisent le développement en aval et/ou en amont d'autres industries.

Indicateurs	Unité	Valeurs		
		2009	2010	Variation
Volume de déchets industriels traités	t			
Nombre de sites industriels viabilisés	U	-	-	-
Nombre d'organes d'appui créés	U	-	-	-
Nombre des zones industrielles créées	U	-	-	
Nombre d'industries agro-alimentaires	U	-	-	
Nombre d'industries de la construction	U	-	-	
Nombre d'industries minières	U	-	-	
Nombre d'industries implantées	U	-	-	
Nombre d'emplois du secteur industriel	U	-	-	
Part du secteur industriel hors pétrole dans le PIB	%	8	5	

Notons que les indicateurs ci-dessus concernent les projets industriels qui ont été initiés à partir de l'année 2011. Ils découlent du PNRI. D'où l'indisponibilité des données avant l'année 2011.

Pour le sous-secteur de la promotion du secteur privé

Le Congo a vu son classement global dans le « Doing Business (2010) » chuter sur les trois dernières années passant du 175ème rang en 2008 au 179ème en 2010, sur 183 pays. Dans ce contexte, la part du secteur privé hors pétrole ne dépasse guère 5%. Ce manque de diversification économique constitue un risque socio-économique élevé face à la menace d'une baisse des ressources pétrolières à l'avenir.

Indicateurs	Unité	Valeurs		
		2009	2010	Variation
Promotion de l'entrepreneuriat national				
Création de l'agence de promotion des investissements	j			
Création du Haut Conseil de Dialogue Public-Privé				
Création de la bourse de sous-traitance				
Nombre de porteurs de projets assistés	U	-	-	
Nombre de foires de création d'entreprises (voir PME)	U	-	-	
Ratio grandes entreprises nationales / multinationales	U	-	-	
Renforcement des capacités productives				
Nombre d'entreprises restructurés	U	-	-	-
Nombre d'entreprises implantés	U	-	-	-
Taux de disparition des entreprises (pme)	%			

La plupart des indicateurs ci-dessus sont liés aux projets qui ont été initiés à partir de l'année 2011, période d'élaboration du PNRI, d'où la difficulté de disposer des données avant l'année 2011

Les contraintes heurtés par les sous-secteurs industrie et privé sont :

- la faible diversification du tissu industriel;

- la faible contribution du niveau des exportations des industries manufacturières qui se situe à moins de 2% des exportations du pays ;
- la faible décentralisation des infrastructures industrielles (l'essentiel des industries étant concentrées entre Pointe – Noire et Brazzaville) ;
- la parafiscalité.

Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

Des objectifs stratégiques déclinés en objectifs généraux et spécifiques. Cette matrice d'objectifs se présente comme l'indique le tableau ci-dessous :

<i>Objectifs Stratégiques</i>	<i>Objectifs Généraux</i>	<i>Objectifs Spécifiques</i>	<i>Cible 2016</i>
Développer le secteur industriel	<i>Renforcer les capacités d'appui, de gestion et de promotion industrielle</i>	Renforcer le cadre législatif et réglementaire	Mise en œuvre de la loi sur l'activité industrielle et ses textes d'application.
		Mettre en place les zones industrielles et zones franches dans les Départements	Création des zones industrielles afférentes aux industries structurantes
	<i>Renforcer les capacités productives dans les domaines prioritaires</i>	Renforcer le partenariat secteur public/secteur privé/société civile (soutien aux industries existantes)	Renforcement des capacités productives et commerciales des industries existantes
		Intégrer de manière ciblée les filières prioritaires (création des industries structurantes).	Création des industries structurantes
		Créer des centres d'appui	Création des centres agroalimentaires pilotes, de l'agence nationale de normalisation et de l'office de la propriété intellectuelle.
		Revaloriser ou reconvertir les friches industrielles	Revalorisation ou reconversion des friches industrielles telles que FERCO, FALCO, HUILKA et SOMPRECO
	<i>P Promouvoir les unités industrielles plus propres</i>	Gérer les mécanismes de protection de l'environnement	Sensibilisation pour la protection de l'environnement aux industriels
Accroître la participation du secteur privé dans la production des richesses	<i>Développer le potentiel d'attractivité des investissements directs étrangers</i>	Elaborer un cadre juridique institutionnel	Amélioration de l'offre des services financiers et non financiers aux entreprises
		Renforcer le dispositif d'appui au secteur privé	Création du Haut Conseil Dialogue Public-Privé, de l'agence de promotion des investissements et de la bourse de sous-traitance.
		Renforcer les capacités commerciales et d'accès aux marchés des produits industriels.	Renforcer les capacités d'exportation des industries
	<i>Promouvoir l'entrepreneuriat national</i>	Accompagner les PME/PMI, l'artisanat et l'entrepreneuriat coopératif	Mise à niveau des industriels
		Appuyer techniquement et financièrement les PME/PMI, l'artisanat et l'entrepreneuriat coopératif	Soutien à l'entrepreneuriat national
		Elaborer les programmes de formation pour la création des entreprises	formation des industriels

Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

Suivant les différents secteurs, des actions ont été menées, et plusieurs autres sont programmées pour les prochaines années.

Pour le sous-secteur industriel il est question pour :

Le programme. Renforcement des capacités d'appui, de gestion et de promotion industrielle d' aménager la zone franche d'Ollombo-Oyo : Ce projet a été partiellement exécuté, soit environ 25 % ; **de réhabiliter** les locaux existants Projet réalisé à 100% ; **déconsolider** la propriété industrielle projet partiellement réalisé à 50%.

Programme. Renforcement des capacités productives dans les domaines prioritaires d'agrandir les capacités de l'UBC de Madingou Ce projet a été partiellement exécuté, soit environ 75 %, **de redéployer** la filière ciment, Ce projet a été partiellement exécuté, soit environ 25 %, **de Reconvertir** le Site industriel de FERCO de Dolisie ; Actions partiellement exécutées, les études sont en cours

Pour le sous-secteur de la promotion du secteur privé il s'agit de :

Programme : Développement du potentiel d'attractivité des investissements directs étrangers de renforcer le dispositif d'appui au secteur privé projet de création d'une agence de promotion des investissements, Partiellement décaissé et les actions sont en cours, de créer un cadre de dialogue Public/Privé ; projet Partiellement décaissé.

Période 2012 -2016 :

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

AXE : DEVELOPPEMENT DU SECTEUR INDUSTRIEL

PROGRAMME : Renforcement des capacités productives dans les domaines prioritaires

Sous-programme : Intégration ciblée des secteurs prioritaires du secteur industriel

- Projet : Ecloserie industrielle de poissons (Boundji)
- Projet : Industrie des matériaux de construction à base d'argile (Makoua)
- Projet : Industrie des panneaux solaires (Edou)
- Projet : Unité de production d'huile de palme (Ewo et Abala)
- Projet : Unité de production et de transformation du manioc (Ngo)
- Projet : Installation d'une briqueterie et d'une tuilerie (Mpouya)
- Projet : Cimenterie (Mindouli et Dolisie)
- Projet : Usine de broyage de calcaire et de fabrication de la chaux (Madingou)
- Projet : Unité de production de clinker (Yamba)
- Projet : Unité de broyage du calcaire (Madingou)
- Projet : Maïserie (Nkayi)
- Projet : Industrie fruitière (Loudima)
- Projet : Industrie de verrerie (Pointe-Noire)
- Projet : Industrie de fabrication d'emballages biodégradables (Pointe-Noire)
- Projet : Industrie de fabrication des matériaux de construction à base d'argile (Tchitondi)
- Projet : Industrie de production de papaine (Sibiti)
- Projet : Unité d'appui à la mécanisation (Brazzaville)
- Projet : Industrie de séchage de bois (Ouessou)
- Projet : Fondecos (Dolisie)

AXE : PARTICIPATION ACCRUE DU SECTEUR PRIVE DANS LA PRODUCTION
PROGRAMME : Développement du potentiel d'attractivité des investissements directs étrangers

Sous-programme : Renforcement du dispositif d'appui au secteur privé

Projet : Création d'une Agence de Promotion des Investissements

Projet : Formulation et mise en œuvre d'un programme d'action pour l'attractivité du Congo

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2012-2016

La revue des trois derniers exercices budgétaires met en évidence une évolution mesurée et croissante des budgets du ministère. En 2008, il a été décaissé 3 074,1 millions de francs CFA pour une prévision de 2 984,2 millions de FCFA, 3 095,8 millions de FCFA pour une prévision de 6 465,5 millions de FCFA en 2009 et 3 963,8 millions de FCFA pour une prévision de 6 392,0 millions de FCFA en 2010 avec des taux d'exécution satisfaisants dans l'ensemble, à l'exception de l'année 2008 (respectivement 103,0% en 2008, 47,9% en 2009 et 62,0% en 2010).

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET PROMOTION DU SECTEUR PRIVE	Besoins Exprimés	3 682,8	43 518,0	47 200,8	26 953,8	244 346,2	271 300,0
	Prévisions cadrées	2 367,4	14 460,0	16 827,4	12 203,5	92 006,4	104 209,9
	Ecart	1 315,4	29 058,0	30 373,4	14 750,3	165 700,4	167 090,1

Source : CPCMB

Les programmes envisagés pour la période 2012-2016 vont coûter **271 300,0** millions de francs CFA **en termes de besoins** (26 953,8 millions de francs CFA en fonctionnement et 244 346,2 millions de francs CFA en investissement), soit un coût moyen annuel de 54 260,0 millions de francs CFA. Les dotations budgétaires de la même période sont de 104 209,9 millions de francs CFA, dégageant un gap de 167 090,1 millions de francs CFA. Pour ce qui concerne l'année 2012, les dotations s'élèvent à 16 827,4 millions de francs CFA.

5-Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2012-2016

Pour améliorer les performances budgétaires du Ministère, des dispositions ont été prises afin que le plan de passage des marchés soit disponible à temps. Il faut noter également que la gestion de la plupart des gros projets du Ministère par la Délégation Générale des Grands Travaux est un gage de suivi rapproché, plus efficace, de nature à augmenter la consommation budgétaire du Ministère. Il est envisagé la mise en place des fiches et des tableaux de bord de suivi permanent de tous les projets du Ministère auprès des différents gestionnaires techniques et administratifs des projets. A cet effet, un tableau d'indicateurs de suivi des différents programmes a été conçu, et *l'annexe 2* ci-dessous en donne les principaux indicateurs.

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		historiques		de base	cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
Sous-secteur Développement Industriel						
<i>Renforcement des capacités productives</i>						
Nombre des industries structurantes créés	U				2	6
Nombre des friches reconverties ou valorisées	U				2	5
<i>Renforcement des capacités d'appui</i>						
Nombre de sites industriels viabilisés	U				2	6
Nombre d'organe d'appui	U				2	3
Nombre de zones franches identifiées	U				2	6
Nombre des zones industrielles créés	U				2	6
Sous-secteur Promotion du Secteur Privé						
<i>Promotion de l'entrepreneuriat national</i>						
Nombre d'entreprises créées	U	-	-	-	10	50
Nombre de porteurs de projets assistés	U				3	15
Séminaires de sensibilisation au profit des entreprises	U				2	10
<i>Attractivité des investissements étrangers</i>						
Nombre d'accord de partenariat	U				3	8
Nombre d'organe de promotion du secteur privé créée	U				1	3

Tableau Annexe 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats

Programme/sous programmes	Indicateur	Unité	Valeurs				
			Historique		De base	cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Renforcement des capacités d'appui, de gestion et de promotion industrielle	Nombre de logiciels développés	U	00	01	00	01	04
	Nombre de sites industriels viabilisés	U	00	00	00	03	12
	Nombre d'organes d'appui créés	U	00	00	00	02	04
Renforcement des capacités productives dans les domaines prioritaires	Nombre de zones franches identifiées	U	06	06	06	06	16
	Nombre d'entreprises implantées	U	00	00	00	04	50
	Nombre d'études de filière réalisées	U	02	02	02	06	24
	Nombre d'entreprises restructurées	U	01	01	01	03	12
Promotion des unités industrielles plus propres	Domaines prioritaires identifiés	U	06	06	06	06	20
	Nombre d'entreprises possédant une étude d'impact sur l'environnement	U	01	01	01	02	08
	Séminaires de sensibilisation au profit des entreprises	U	00	00	00	01	08
	Demande d'agrément des entreprises écologiques	U	00	00	00	01	50
Développement du potentiel d'attractivité des investissements directs étrangers	Etudes d'impacts sur l'environnement réalisées	U	00	01	00	01	10
	Nombre d'investissements directs étrangers	taux	00	00	00	05	25
	Nombre des investisseurs potentiels identifiés	U	02	02	02	10	40
Promotion de l'entrepreneuriat national	Nombre d'entreprises créées à capitaux étrangers	U	00	00	00	03	20
	Nombre d'entreprises créées	U	00	00	00	06	30
	Nombre de porteur de projets assistés	U	02	02	02	06	36

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution (%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPT E	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Office de la propriété industrielle	250	250	00%	20%	250			250		Janvier 2011	Décembre 2011
2	Agence nationale de normalisation	350	350	00%	20%	350			350		Janvier 2011	Décembre 2011
3	Mise en œuvre d'un plan de communication de la politique industrielle	75	75	00%	40%	75			75		Janvier 2011	Décembre 2011
4	Programme intégré de la relance industrielle	200	200	00%	100%	200			200		Janvier 2011	Décembre 2011
5	Création et aménagement des zones industrielles	500	500	20%	20%	500			500		Janvier 2011	Décembre 2011
6	Appui à l'amélioration de la productivité des industries existantes	800	800	20%	43%	800			800		Janvier 2011	Décembre 2011
7	Restructuration de la filière sucre(en partenariat avec l'UE)	500	500	10%	Voir DGGT	500			500		Janvier 2011	Décembre 2011
8	Industrie de production des matériaux de construction à base d'argile	500	500	30%	60%	500			500		Janvier 2011	Décembre 2011
9	Industrie d'huile de palme	1.000	1.000	5%	9%	1.000			1.000		Janvier 2011	Décembre 2011
10	Maïserie	1.000	1.000	15%	10%	1.000			1.000		Janvier 2011	Décembre 2011
11	Industrie de farine de manioc	900	900	00%	30%	1.100			1.100		Janvier 2011	Décembre 2011
12	Ecloserie industrielle de poissons	1.000	1.000	00%	30%	1.000			1.000		Janvier 2011	Décembre 2011
13	Unité de briqueterie	350	350	20%	100%	1.000			1.000		Janvier 2011	Décembre 2011

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution (%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPT E	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
14	Centres agro-alimentaires pilotes avec l'ONUDI	150	150	00%	71%	150			1.000		Janvier 2011	Décembre 2011
15	Centres de ressources professionnelles des métiers de l'industrie	100	100	00%	50%	100			100		Janvier 2011	Décembre 2011
16	Appui au programme de la diversification de l'économie congolaise (BIRD)	1.250	1.250	100%	10%	1.250			1.250		Janvier 2011	Décembre 2011
17	Appui au programme de la diversification de l'économie congolaise FAD (BAD)	680	680	50%	00%	680			680		Janvier 2011	Décembre 2011
18	Appui à l'entrepreneuriat	100	100	40%	40%	200			200		Janvier 2011	Décembre 2011
19	Création d'une agence de promotion des investissements	400	400	20%	30%	400			400		Janvier 2011	Décembre 2011
A démarrer en 2012												
20	Pilotage du Programme National de Redéploiement Industriel	360	360						360		Janvier 2012	Décembre 2012
21	Appui à la mise en place d'un dispositif de protection des investissements	50	50						50		Janvier 2012	Décembre 2012

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	1334,2	1413,2	105,9	1595,5	1095,8	68,7	1 594,0	1 818,8	114,1
Salaires et rémunérations	589,5	600,4	101,8	589,5	653,1	110,8	589,5	648,1	109,9
Biens et services	537,2	611,4	113,8	694,7	302,3	43,5	693,2	948,8	136,9
Transferts	207,5	201,4	97,1	311,3	140,4	45,1	311,3	221,9	71,3
INVESTISSEMENT	1650	1660,9	100,7	4870	2000	41,1	4 798,0	2 145,0	44,7
TOTAL	2984,2	3074,1	103,0	6465,5	3095,8	47,9	6 392,0	3 963,8	62,0

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projets de Budgets prévisionnels : Présentation classique, Base CDMT Central.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	16 827	18 091	20 539	23 396	25 357	104 210
DEPENSES COURANTES	2 367	2 363	2 397	2 469	2 608	12 203
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	14 460	15 728	18 142	20 927	22 749	92 006

Source : CPCMB

**QUATRIEME PARTIE : SECTEUR
INFRASTRUCTURES**

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

**MINISTERE DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION
CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE**

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

*Préparé par la Cellule CDMT du Ministère des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine
Marchande*

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Les attributions du Ministère des transports de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande (MTACMM), ont été redéfinies par le décret n°2009-405 du 13 octobre 2009 portant organisation du MTACMM. Elles couvrent les sous-secteurs d'activités liées au développement des différents modes de transport : ferroviaire, routier, aérien, fluvial et maritime. Les carences du secteur des transports engendrent de nombreuses conséquences néfastes sur tous les autres secteurs de l'économie, en particulier les secteurs productifs. Ainsi, par exemple, avec les difficultés que connaît actuellement le système de transport congolais a fortement contribué à la baisse des exportations des grumes, et à l'augmentation des prix de revient des marchandises : le prix de la tonne de ciment a presque quadruplé, les paysans produisent de moins en moins du fait des difficultés de transport vers les centres de consommation, etc. La place du secteur de transport est donc centrale dans les activités socio-économiques du pays.

L'objet du présent rapport est d'une part, de présenter l'activité réalisée pendant les deux années de la mise en œuvre du PAP-CDMT du Ministère, et d'autre part, de faire les projections budgétaires sur les programmes et projets envisagés au cours des cinq prochaines années, dans le cadre de l'élaboration du Plan National de Développement (PND 2012-2016). De ce fait, il permet de faire les réajustements nécessaires au planning du PNT et du DSRP1. Enfin, ce rapport est destiné à éclairer les plus hautes autorités du Ministère sur les moyens d'accomplir leurs missions, les choix à opérer pour être plus efficace et performant. Il aidera également les partenaires techniques et financiers du Congo à saisir le fond des préoccupations et des orientations des autorités congolaises en matière de transport afin de mieux les accompagner dans la mise en œuvre des différents programmes et projets.

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

L'état des réseaux du système de transport congolais reste préoccupant malgré les efforts entrepris dans le cadre de la municipalisation accélérée, du fait de l'étendue des dégradations des infrastructures et équipements sur l'ensemble du territoire national. Toutefois, grâce aux efforts en cours dans la mise en œuvre du PNT, du DSRP et des projets de société du Chef de l'Etat, la tendance va vers l'amélioration.

Le sous-secteur du transport ferroviaire :

Le réseau ferroviaire compte 795 km de voies ferrées, de Pointe Noire à Brazzaville et de Mont Mbélo à la frontière Gabonaise. L'infrastructure du chemin de fer, déjà en mauvais état avant 1997, malgré les efforts de réhabilitation en cours, a encore de nombreuses sections dont les plateformes sont dégradées, le ballast en mauvais état. Certaines parties importantes de la voie doivent être remplacées et de nombreux ouvrages d'art (ponts ou viaducs) nécessitent une réhabilitation, tout comme la plupart des bâtiments commerciaux et ateliers du CFCO. Conséquence, le transport de passagers est délaissé au profit du transport de marchandises, non seulement parce que celui-ci est plus rentable, comme le montre les performances de ces dernières années consignées dans le tableau ci-dessous, mais surtout parce qu'il s'exerce avec moins de contraintes de sécurité qu'exige le transport de voyageurs.

Indicateurs	Unité	Valeurs		
		2009	2010	Variation
Voyageurs				
Nombre de voyageurs transportés	millier de personnes	591,60	576,02	-2,6%
Chiffre d'affaires transport voyageurs	millions de FCFA	3 476,00	3 069,40	-11,7%
Vitesse moyenne des trains voyageurs	km/h	29	34	17,2%
Taux de disponibilité des trains voyageurs	%	38	38	0
Nombre de gares opérationnelles	U	25	30	20,0%
Marchandises				
Volume de marchandises transportées	millier de tonnes	593,30	770,70	29,9%
Chiffre d'affaires transport marchandises	millions de FCFA	15 615,91	23 629,69	51,3%
Vitesse moyenne des trains marchandises	km/h	21	23	9,5%

La sécurisation du réseau ferroviaire pour le transport de passagers reste donc un défi important pour le gouvernement congolais au cours des prochaines années.

Transport ferroviaire urbain

La congestion des routes urbaines de Brazzaville et de Pointe-Noire, dont l'impact sur la productivité des secteurs économiques et administratifs est avéré, justifie la nécessité de diversifier les modes de transport dans ces deux villes. Il est prévu la mise en service des trains urbains qui nécessiteront la réhabilitation et l'extension des infrastructures existantes, l'acquisition du matériel remorqué et moteur.

Indicateurs	Unité	Valeurs		
		2009	2010	Variation
Nombre d'infrastructures ferroviaires urbains réhabilités	U	PM	PM	
Nombre matériel à voyageurs et de traction acquis	U	PM	PM	

Le sous-secteur du transport Routier :

Dans ce sous-secteur, les domaines de compétence du Ministère se limitent à la réglementation routière et à la formation aux activités de transporteurs routiers. On peut noter cependant que le réseau routier de 20.925 km est bitumé à moins de 10% (1976 km), y compris les voiries urbaines. Le fait d'avoir essentiellement un réseau routier en terre (plus de 90%) pose un problème de viabilité du réseau. Conséquence, plusieurs axes routiers sont impraticables en temps de pluie, entravant considérablement la circulation des biens et des personnes, et contribuant à l'augmentation du nombre d'accidents de circulation (1% entre 2009 et 2010) comme l'indique le tableau ci-dessous.

Indicateurs	Unité	Valeurs		
		2009	2010	Variation
Nombre d'accidents sur les routes	U	2 772	2 800	1,0%
Ration d'immatriculations neuves sur parc total de véhicules	%	ND	ND	ND
Nombre de certificats de contrôle technique délivrés	U	6 500	6 500	0%
Nombre de gares routières modernes opérationnelles	U	2	2	0%

Sur le plan réglementaire, le manque d'un fichier informatisé de titres de propriété de véhicules et de permis de conduire constitue un problème pour la sécurisation de ces documents. Tout comme la permissivité de la réglementation en matière de pollution automobile, laissant libre cours à l'importation de véhicules polluants "usagés". *Cette question de sécurisation des titres de propriété des véhicules et de formation des conducteurs, additionnée aux problèmes de maîtrise des statistiques routières et de contrôle technique des véhicules constituent actuellement des défis majeurs pour le ministère.*

Le sous-secteur du transport Aérien :

Le réseau aérien comprend trois aéroports internationaux (Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo) et six aérodromes secondaires (Nkayi, Sibiti, Mossendjo, Makoua, Dolisie et Ouesso). Les aéroports internationaux de Brazzaville et de Pointe-Noire ont été modernisés à coup d'investissements importants, notamment par la construction d'une nouvelle aérogare et d'une 2^e piste (en cours d'achèvement) à l'aéroport de Brazzaville. Pour parachever le processus de modernisation, ces aéroports ont été mis en concession aux fins de rehausser la qualité des services offerts, tant au niveau des pistes qu'au niveau des aérogares ou des zones de fret. Quant aux aérodromes secondaires, ils sont en très grande majorité, en mauvais état et posent d'énormes problèmes de sécurité dans certains cas : seules 3 de ces aérodromes, sur un total de 5, sont opérationnelles, comme l'indique les statistiques ci-après.

<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeurs</i>		
		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Variation</i>
Nombre d'aérogares internationales opérationnelles	U	3	3	0%
Nombre d'aérogares secondaires opérationnelles	U	2	3	50%
Nombre de pistes opérationnelles	U	12	12	0%
Nombre de tours de contrôle dans les aéroports congolais	U	5	6	20%
Nombre de stations météorologiques équipées	U	17	17	0%
Fréquence des bulletins météorologiques	bulletin/jour	1	1	0%

Dans ces aérogares, non seulement les pistes ne sont pas correctement équipées, mais il manque parfois de tours de contrôle, rendant les conditions de décollage et d'atterrissage très risquées. La très faible densité des stations météorologiques (moins de 0,05‰), ajoutée à la faible fréquence d'émission de bulletins météorologiques (une fois par jour) augmentent les risques de navigation aérienne dans le ciel congolais. *La sécurisation des vols sur l'ensemble du territoire et le maintien des installations nouvellement acquises constituent les principaux défis pour les années à venir.*

Le sous-secteur du transport Fluvial :

Le réseau fluvial navigable est de 7.276 km dont 5.200 km pour le réseau international et 2.076 km pour le réseau intérieur. Le réseau fluvial intérieur comprend les voies navigables suivants : la Léfini, la Likouala Mossaka, la Likouala aux herbes, l'Alima, le Kouyou, l'Ibenga et la Motaba. Le fleuve Congo constitue un des éléments essentiels du réseau de transport fluvial du pays et forme avec l'Oubangui l'axe trans-équatorial du réseau fluvial international. Entre Brazzaville et l'Océan Atlantique, le fleuve n'est pas navigable et une voie ferroviaire relie le port océanique de Pointe-Noire à celui, fluvial de Brazzaville.

Au cours de ces dernières années, des efforts importants ont été consentis par le gouvernement pour améliorer les conditions de navigation dans les eaux fluviales congolaises, comme le montre le tableau ci-dessous.

Indicateurs	Unité	Valeurs		
		2009	2010	Variation
Linéaire de voies fluviales balisées	km	1 050	1 200	14,3%
Volume de sable enlevé (dragué)	m ³	210 000	233 000	11,0%
Linéaire de quai réhabilité ou construit	km	0	0	0%
Nombre d'entrepôts opérationnels	U	7	9	28,6%
Durée de formalités arrivée de voyageurs	mn	45	45	0%
Nombre de voyageurs transportés	millier de personnes	159,650	150,641	-5,6%
Volume de marchandises transportées	millier de tonnes	348,833	317,122	-9,1%

Malgré ces efforts consentis pour l'entretien des voies (2250 km de balisage et 443000 m³ de dragage en 2009 et 2010), les trafics voyageurs et marchandises continuent de baisser (-5,6% et -9,1% respectivement entre 2009 et 2010). Ceci se justifie en partie par le faible investissement dans l'aménagement des quais et des entrepôts, mais aussi par le manque d'organisation du trafic au port de Brazzaville où la durée des formalités arrivée de voyageurs est restée très élevée, en moyenne 45 mn, au lieu de moins de 10 mn en standards internationaux. *La fluidification du trafic voyageur au Beach de Brazzaville constitue donc un défi important à relever par les autorités.*

Le transport fluvial urbain

L'exploitation des atouts naturels qu'offrent le Fleuve Congo et la configuration géographique de Brazzaville sont des opportunités qui seront exploitées pour créer et développer un transport fluvial urbain. Avec l'extension de la ville capitale (à Kintélé et à l'île Mbamou) et intégrant le faible développement du réseau routier, ce nouveau mode de transport contribuera à diversifier les modes de transport, mais surtout à fluidifier le trafic urbain.

Indicateurs	Unité	Valeurs		
		2009	2010	Variation
Nombre d'infrastructures fluviales urbaines réhabilitées	U	PM	PM	
Nombre d'unités fluviales légères acquises	U	PM	PM	

Le sous-secteur de transport Maritime :

De tous les sous-secteurs de transport, seul le port de Pointe-Noire dispose d'infrastructures de transport dans un état assez fonctionnel. Les chiffres du tableau ci-après montrent bien les performances croissantes de ce port. Les gros travaux de réhabilitation en cours (accès, réseaux...) permettront de renforcer davantage la fonctionnalité et la compétitivité de ce port d'éclatement en Afrique Centrale. Toutefois son organisation opérationnelle n'est pas encore optimale et nécessite d'être modernisée.

Indicateurs	Unité	Valeurs		
		2009	2010	Variation
Evolution du commerce internationale par voie maritime	%	28	30	2%
Volume de marchandises transportées	millier de tonnes	ND	ND	ND
Nombre d'entrepôts de stockage/entreposage de marchandises	U	3	5	66,7%
Taux de fréquentation du PAPN par les navires	%	30	35	5%
Taux de marchandises embarquées et débarquées au PAPN	%	35	40	5%

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégies

Les orientations stratégiques du Ministère en termes d'objectifs stratégiques, généraux et spécifiques sont consignées dans le tableau ci-dessous.

<i>Objectifs Stratégiques</i>	<i>Objectifs Généraux</i>	<i>Objectifs Spécifiques</i>	<i>Cibles 2016</i>
Garantir la sécurité et la sûreté de la circulation des personnes et des biens sur l'étendue du territoire national	<i>Garantir la sécurité et la sûreté de la circulation des personnes et des biens dans les transports ferroviaires</i>	Améliorer l'état et accroître les infrastructures ferroviaires	70 km/h de Vitesse moyenne de trains voyageurs
		Améliorer l'état et accroître le matériel et les équipements ferroviaires	80% de Taux de disponibilité de trains voyageurs
		Renforcer les conditions d'exercice du transport ferroviaire	71 Gares opérationnelles
	<i>Garantir la sécurité et la sûreté de la circulation des personnes et des biens dans les transports routiers</i>	Renforcer les conditions d'exercice du transport routier	8 Gares routières modernes sont opérationnelles
		Améliorer le fonctionnement du transport routier	20.000 Certificats de contrôle technique délivrés annuellement
	<i>Garantir la sécurité et la sûreté de la circulation des personnes et des biens dans les transports aériens</i>	Améliorer le fonctionnement des transports aériens	9 Aéroports opérationnelles
		Améliorer l'état et accroître le matériel et les équipements aéroportuaires	14 Pistes opérationnelles
		Améliorer les conditions de navigation aérienne	8 Tours de contrôle opérationnelles
		Améliorer l'état et accroître le matériel et les équipements de la météorologie	32 Stations météorologiques opérationnelles
	<i>Garantir la sécurité et la sûreté de la circulation des personnes et des biens dans les transports fluviaux</i>	Améliorer le fonctionnement du transport fluvial	10 mn de formalités arrivée au Beach de Brazzaville
		Améliorer l'état et accroître le matériel et les équipements portuaires	20 Entrepôts opérationnels 35 Quais opérationnels
		Améliorer les conditions de navigation fluviale	500 000 m ³ de sable enlevés
		Renforcer les conditions d'exercice du transport fluvial	165 000 voyageurs transportés annuellement
	<i>Garantir la sécurité et la sûreté de la circulation des personnes et des biens dans les transports maritimes</i>	Développer les infrastructures et les équipements de sécurité, de sûreté et de navigation maritime	360 000 Conteneurs traités annuellement
		Développer les infrastructures et les équipements d'appui aux transports maritimes	100% de Taux d'occupation des quais
Susciter et encourager la création des entreprises des auxiliaires de transports	<i>Promouvoir la création des entreprises des auxiliaires des transports</i>	Favoriser les conditions de création des entreprises des auxiliaires de transports	0% de Taux de disparition d'entreprises des auxiliaires de transport créées au cours de l'année
	<i>Garantir le bon fonctionnement des entreprises des auxiliaires de transports</i>	Garantir les bonnes conditions de fonctionnement des entreprises des auxiliaires de transports	100% d'entreprises des auxiliaires de transport recensés et suivis

Dans la mise en œuvre des différents projets retenus pour atteindre ces objectifs, des stratégies transversales seront également adoptées :

- contribuer à la viabilité de l'espace urbain en facilitant la fonctionnalité et la circulation dans les villes ;
- protéger l'environnement dans les travaux de construction des infrastructures de transport ;
- réduire la pollution et le réchauffement climatique issus des activités de transport.

Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

Suivant les différents modes de transport, des actions ont été menées, et plusieurs autres sont programmées pour les prochaines années.

Dans le sous-secteur du transport Ferroviaire :

Dans le réseau de transport ferroviaire, l'infrastructure du chemin de fer était déjà fortement endommagée avant les guerres de 1993 à 1999. Ces guerres ont accéléré la dégradation des infrastructures et des équipements. Ainsi, toutes les 32 gares situées entre Pointe Noire et Brazzaville étaient endommagées pendant les guerres. Mais depuis la fin de la guerre et avec la restauration progressive de la paix, le gouvernement s'est engagé dans de gros travaux de réfection, rendant opérationnelles la majorité des gares, et fonctionnelle la quasi-totalité de la voie ferrée par la suppression des points singuliers de certains tronçons de voie, notamment entre Loutété et Kibouendé : réhabilitation de plateformes et de ballastes, changement de traverses et rails, réhabilitation du système de télécommunications et de nombreux ouvrages d'art (ponts, viaducs, tunnels), etc. L'on peut citer en particulier les réalisations suivantes consacrant les efforts du Ministère :

- réhabilitation de tous les CC500 : 7 locomotives ;
- réhabilitation de BB700 : 6 locomotives sur un total de 8 ;
- acquisition de 4 nouvelles locomotives ;
- traitement de 27 km de points singuliers ;
- construction de la voie de contournement pour éviter la zone des inondations vers Kiéfé.

Mais des gros efforts restent encore à consentir, à l'instar de la suppression des points singuliers sur 10 km, et la réhabilitation de la partie encore défectueuse des télécommunications (30%).

Dans le sous-secteur du transport Routier :

L'état des routes reste préoccupant. Mais le Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics est en train d'exécuter un important programme de réhabilitation et de bitumage du réseau.

Pour le Ministère des Transports, la signalisation routière est en cours de renforcement, tout comme le maillage des gares routières dans les principaux centres urbains. De plus, la réglementation routière est en voie de mise à jour en vue de l'adapter aux nouveaux défis liés à la protection de l'environnement, la lutte contre le réchauffement climatique et la sécurité routière.

Dans le sous-secteur du transport Aérien :

Dans le réseau des transports Aériens, qu'il s'agisse du système météorologique, des aéroports internationaux de Brazzaville et de Pointe-Noire, que des aérodromes et aérogares secondaires de Nkayi, de Sibiti, de Mossendjo, de Makoua, de Ouessou, leur réhabilitation et/ou reconstruction nécessitent d'importants investissements afin de garantir un bon niveau de services offerts, tant au niveau des pistes qu'au niveau des aérogares ou des zones de fret.

- construction de 03 nouvelles pistes pouvant recevoir des gros porteurs type A380 ;
- construction de 05 nouvelles aérogares.

Grâce aux efforts financiers fournis pendant les programmations des opérations retenues dans les municipalisations accélérées, les départements du Niari, de la cuvette centrale et de la Likouala ont leurs aérodromes secondaires réhabilités. Les aéroports internationaux de Brazzaville, d'Ollombo et de Pointe-Noire ont été mis en concession.

Dans le sous-secteur du transport Fluvial :

L'état des ports fluviaux est préoccupant du fait de la baisse de trafic, qu'il s'agisse de Brazzaville ou des ports secondaires. L'état des voies fluviales principales et secondaires, notamment en ce qui concerne leur étiage reste déplorable.

Les voies d'eau fluviales nécessitent des grands travaux d'aménagement, notamment les opérations de dragages de baliser et procéder au dérochement. D'importantes études ont été réalisées, notamment celles relatives à la réhabilitation des ports secondaires, l'extension du Beach de Brazzaville, et réhabilitation du port de Brazzaville. D'autres projets majeurs sont en cours, à l'instar du dragage et remblaiement de Mossaka, et du dragage des chenaux d'accès au port de Brazzaville.

Dans le sous-secteur de transport Maritime :

De tous les sous-secteurs de transport, seul le port de Pointe-Noire dispose d'infrastructures de transport dans un état assez fonctionnel. Toutefois son organisation est à reprendre et de gros financements sont encore nécessaires pour la poursuite des travaux de réhabilitation en cours.

Période 2012 -2016 :

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

AXE : DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET DES SERVICES DE TRANSPORT

PROGRAMME : Développement des services du transport routier

Sous-programme : Renforcement de la réglementation routière

Projet : Etude sur les mécanismes de mise en application de la réglementation

Projet : Informatisation du service des permis de conduire et cartes grises

Projet : Contrôle des charges à l'essieu

Projet : Travaux de signalisation routière horizontale

Projet : Travaux de signalisation routière verticale

Sous-programme : Promotion des services de transport routier

Projet : Acquisition des terrains pour les sièges des DD de la DGTT

Projet : Construction des sièges des DD de la DGTT

- Projet : Construction et équipement des centres de formations professionnelles en transport terrestre
- Projet : Construction et équipement de la gare routière d'OYO
- Projet : Equipement de la gare routière de Dolisie
- Projet : Equipement de la gare routière d'Owando
- Projet : Construction et équipement des gares routières
- Projet : Création d'une banque de données informatisées en transport terrestre

PROGRAMME : Développement et sécurisation du transport ferroviaire

Sous-programme : Réhabilitation et renforcement du réseau ferroviaire

- Projet : Réhabilitation du tunnel long de Mvougouti
- Projet : Réhabilitation ligne haute tension et usine de ventilation du tunnel long
- Projet : Réhabilitation de la voie ferrée y compris acquisition de l'outillage
- Projet : Réhabilitation complète de la voie ex COMILOG
- Projet : Réhabilitation du tronçon Dolisie-Mantséndé
- Projet : Renouvellement des appareils de voie
- Projet : Modernisation de la signalisation lumineuse de Pointe Noire à Bilinga
- Projet : Acquisition des équipements de télécommunication et de signalisation
- Projet : Acquisition des engins mécaniques pour travaux de ligne (Draisines d'entretien des ponts, tunnels et chantiers) et une régaleuse;
- Projet : Réhabilitation des ateliers du KM4
- Projet : Réhabilitation de la voie par suppression des points singuliers entre P/N et BZV
- Projet : Modernisation de la gare de P/N
- Projet : Modernisation de la gare de BZV
- Projet : Construction d'un bâtiment à voyageur et d'un hall à marchandises à la gare de Mfilou
- Projet : Renouvellement complet de la voie et modification du tracé entre Mont Mbelo et Nkayi
- Projet : Construction d'un passage supérieur et aménagement de la gare de Tié-Tié
- Projet : Renouvellement du tronçon Bilala-Bilinga
- Projet : Construction des ateliers de MR dotés d'une station de lavage des voitures à voyageurs à BZV

Sous-programme : Remise en état du matériel et des équipements

- Projet : Acquisition de 11 locomotives neuves de ligne de type GM ou assimilé
- Projet : Acquisition des pièces de rechange pour la réhabilitation des wagons et voitures à voyageurs existant
- Projet : Acquisition d'une rame de voitures à voyageurs neuves
- Projet : Acquisition d'une grue
- Projet : Acquisition de 10 locomotives de manœuvre de réemploi de 1300CV
- Projet : Réhabilitation et révision générale des locomotives de ligne
- Projet : Acquisition des voitures à voyageurs de réemploi
- Projet : Acquisition de 200 Wg porte- conteneurs
- Projet : Modernisation de l'usine de régénération des traverses en bois
- Projet : Informatisation du réseau du CFCO
- Projet : Contrôle des travaux financés sur emprunt

PROGRAMME : Développement et modernisation du transport aérien

Sous-programme : Développement des infrastructures aéroportuaires

- Projet : Construction de la deuxième piste de l'aéroport de Maya-Maya
- Projet : Construction du siège de la nouvelle compagnie aérienne
- Projet : Construction du salon présidentiel de l'aéroport de Maya-Maya
- Projet : Réparation du mur de clôture de l'aéroport de Maya-Maya (PM)
- Projet : Construction de l'aérogare de Pointe Noire

Projet : Acquisition de l'aérodrome de Saris Yokangassi
Projet : Construction du mur de protection de l'aérogare de Pointe Noire
Projet : Chaussée aéronautique de Kindamba
Projet : Construction de l'aéroport de Kinkala
Projet : Modernisation de l'aéroport de Nkayi (Etude)
Projet : Construction du nouveau siège de l'ASECNA
Projet : Construction du salon présidentiel de l'aéroport d'EW0
Projet : Règlement du loyer siège Air CEMAC (règlement du contrat)
Projet : Construction des chaussées aéronautique de Ouesso (étude)
Projet : Réhabilitation de l'aéroport de MORALA (Mossendjo)

Sous-programme : Renforcement des équipements de sûreté et d'aide à la navigation

Projet : Acquisition des véhicules incendie VIMP pour Impfondo, Owando, Ouesso et Dolisie
Projet : Contribution du Congo à la création d'une compagnie transequatoriale
Projet : Equipement de navigation aérienne et balises pour la 2ème piste de Maya-Maya
Projet : Contribution du Congo au paiement de la dette de la Société Nouvelle air Congo
Projet : Acquisition d'un avion MA60 pour la Société Nouvelle Air Congo

Sous-programme : Densification du maillage des stations météorologiques

Projet : Etude de faisabilité et mise en place d'un observatoire intégré du temps, du climat et du développement durable
Projet : Etude et création du réseau congolais des utilisateurs des données satellitaires météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementales et appui au développement durable
Projet : Construction du centre météorologique secondaire de Ouesso
Projet : Construction du centre météorologique secondaire de Dolisie
Projet : Mise sur pieds d'un laboratoire de conception et d'élaboration des procédures labo PANS-OPS

PROGRAMME : Développement et modernisation du transport fluvial

Sous-programme : Développement des infrastructures des ports fluviaux

Projet : Extension et aménagement du Beach de BZV
Projet : Réhabilitation des entrepôts sous douane
Projet : Dragage des chenaux d'accès au port de Brazzaville
Projet : Travaux d'aménagement d'un terminal à conteneurs
Projet : Dragage de l'embouchure de l'Alima nouvelle passe
Projet : Dragage et remblaiement de Mossaka
Projet : Construction du port d'Etoumbi
Projet : Entretien de la rivière Motaba, de Linganga à Makao
Projet : Construction du port d'OYO
Projet : Dragage, remblaiement et aménagement des berges de Makotipoko (Etude)
Projet : Balisage et autres travaux fluviaux sur la Likouala aux Herbes et la Likouala Mossaka
Projet : Travaux de construction du mur de protection générale du Port Autonome
Projet : Electrification de la zone portuaire
Projet : Contrepartie du Congo aux projets FED à réaliser au PABPS
Projet : Réhabilitation des terres pleins et accès routiers
Projet : Réhabilitation des quais, perrés, voies de roulement des grues et embranchements ferroviaires
Projet : Construction du port de Ouesso (Etude)
Projet : Construction et ou réhabilitation du port de BZV
Projet : Construction du nouveau port de Lékéty
Projet : Construction d'une capitainerie

Projet : Construction du port de Makoua
Projet : Construction et équipement d'un port sec à Dolisie
Projet : Elaboration d'un schéma directeur informatisé du PABPS
Projet : Etude de création et démarrage des travaux d'aménagement d'un centre de formation du personnel navigant

Sous-programme : Renforcement des équipements et matériel portuaires et de navigation fluviale

Projet : Equipement en engins de manutention des ports réhabilités
Projet : Réhabilitation et acquisition des grues et engins de manutention
Projet : Acquisition d'un baliseur pour le port de BZV
Projet : Réhabilitation du pousseur présidentiel Marie Massamba-Débat
Projet : Acquisition d'une vedette de contrôle pour l'IGT
Projet : Mise en œuvre du schéma directeur du PABPS
Projet : Acquisition et installation du matériel de radio communication dans les départements (pour la DIGENAF)
Projet : Acquisition de 06 canots rapides pour la DIGENAF et ses départements
Projet : Réhabilitation du baliseur Bomassa (Audit technique)
Projet : Réhabilitation de la drague Pikounda (Audit technique)
Projet : Réhabilitation des unités fluviales (Luiset, Eboué et Liranga (Audit technique))
Projet : Acquisition d'un moteur Volvo pour réhabiliter une vedette de la DIGENAF
Projet : Contrepartie assistance technique française
Projet : Acquisition d'un remorqueur de port de 100CV pour le BABPS
Projet : Remotorisation des remorqueurs de port (Mpila et Mbamou)

PROGRAMME : Développement du transport maritime

Sous-programme : Appui au PAPN pour le développement des infrastructures et équipement du port

Projet : Extension des activités au Port Autonome de Pointe Noire
Projet : Travaux de dragage d'approfondissement à -16 m du chenal d'accès
Projet : Construction du siège du Port Autonome de Pointe Noire
Projet : Travaux de construction de la 2^e entrée du Port Autonome de Pointe Noire
Projet : Réhabilitation de la route bord de mer

Sous-programme : Appui au développement des infrastructures et équipements de sécurité, de sûreté et de navigation maritime

Projet : Construction et équipement d'un Centre de Recherche et de Sauvetage Maritime
Projet : Réhabilitation de l'annexe bâtiment de la DIGEMAR
Projet : Extension du Plateau continental
Projet : Construction du siège de la délégation maritime de Madingo-Kayes
Projet : Construction du siège du GUMAR
Projet : Aménagement et équipement du centre régional
Projet : Renforcement de l'Autorité de l'Etat
Projet : Construction du complexe immobilier de la cité de l'administration maritime
Projet : Informatisation des services de la DIGEMAR
Projet : Equipement du Ministère Délégué
Projet : Acquisition d'un canot de type zodiac
Projet : Acquisition d'une vedette de surveillance et d'intervention de la DIGEMAR
Projet : Acquisition des vedettes pour les délégations maritimes et le CESPEN
Projet : Installation et équipement du système de radiocommunication maritime
Projet : Mise en place du GUMAR
Projet : Contribution à la lutte contre le VIH/SIDA

Projet : Conception d'une base de données d'inspection et de contrôle
 Projet : Aménagement du centre National d'Information et de Documentation Maritimes
 Projet : Construction du siège de la délégation maritime de Pointe-Noire
 Projet : Equipement de l'IGAMP
 Projet : Acquisition des équipements de l'entrepôt de Dolisie
 Projet : Aménagement du Centre National d'Information et de Documentation Maritimes (CNIDM)
 Projet : Construction et équipement d'un entrepôt à Mayama
 Projet : Construction et équipement d'un entrepôt au PABPS
 Projet : Construction et équipement d'un entrepôt à Dolisie
 Projet : Construction et équipement d'un entrepôt à Bétou
 Projet : Construction et équipement d'un entrepôt à Tié-Tié
 Projet : Construction et équipement d'un centre intégré de marchandises à Oyo

Sous-programme : Renforcement de la lutte contre la pollution maritime

Projet : Installation de réception et de recyclage des résidus pétroliers et de rejet d'hydrocarbures

Comment financer les actions ? : Coûts des programmes et stratégies de financement

En 2008, il a été décaissé 14 580,3 millions de FCFA pour une prévision de 18 964,5 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 76,9%. En 2009, il a été exécuté 15 879,5 millions de FCFA pour une prévision de 23 358,2 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 68%. En 2010, il a été décaissé 19 089,6 millions de FCFA pour une prévision de 21 586 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 88,4%.

Au-delà des difficultés classiques rencontrées dans la gestion du budget (décaissement faible ou tardif), à partir de 2010 s'est ajoutée la lourdeur due à l'appropriation des dispositions du nouveau code de marchés publics. On constate également que les allocations budgétaires ne sont pas à la hauteur du niveau des engagements de l'Etat pour financer le PNT.

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
AVIATION CIVILE ET MARINE MARCHANDE	Besoins Exprimés	6 545,4	286 455,1	293 000,5	24 346,4	719 528,6	743 875,0
	Prévisions cadrées	4 361,2	135 410,0	139 771,2	24 530,1	753 200,7	777 730,8
	Ecart	2 184,2	151 045,1	153 229,3	-183,7	-33 672,1	-33 855,8

Source : CPCMB

Le coût du programme correspondant à la période 2012-2016 est de 743 875,0 millions de francs CFA (24 346,4 millions de francs CFA en fonctionnement et 719 528,6 millions de francs CFA en investissement), soit un coût moyen annuel de 148 775,0 millions de francs CFA.

Les dotations pour la même période se chiffrent à 777 730,8 millions de francs CFA, soit un écart de 33 855,8 millions de francs CFA. S'agissant de l'année 2012, les dotations sont évaluées à 139 771,2 millions de francs CFA.

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2012-2016

Pour améliorer les performances budgétaires du Ministère, des dispositions ont été prises afin que le plan de passation des marchés soit disponible à temps. Il faut noter également que la gestion de la plupart des gros projets du Ministère par la Délégation Générale des Grands Travaux est un gage de suivi rapproché, plus efficace, de nature à augmenter la consommation budgétaire du Ministère. Il est envisagé la mise en place des fiches et des tableaux de bord de suivi permanent de tous les projets du Ministère auprès des différents gestionnaires techniques et administratifs des projets. A cet effet, un tableau d'indicateurs de suivi des différents programmes a été conçu, et *l'annexe 2* ci-dessous en donne les principaux indicateurs.

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		historiques		de base	cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
TRANSPORT FERROVIAIRE						
Taux de disponibilité des locomotives	%	44	53	75	80	90
Taux de disponibilité des wagons	%	69	76	80	85	90
Taux de disponibilité des voitures à voyageurs	%	38	38	60	70	80
Linéaire de voie ferrée opérationnelle	km	652	673	691	691	691
Nombre de gares opérationnelles	U	25	30	40	60	71
TRANSPORT ROUTIER						
Distance totale de routes balisées	km	150	314	1000	1000	1000
Nombre de textes réglementaires élaborés et promulgués	U	1	2	4	5	5
Nombre de certificats de contrôle technique délivrés	U	6 500	6 500	10 000	12 000	20 000
Nombre de gares routières modernes opérationnelles	U	2	2	3	5	8
Ration d'immatriculations neuves sur parc total de véhicules	%	ND	ND	ND	ND	ND
TRANSPORT AERIEN						
Nombre d'aérogares opérationnels	U	5	6	7	8	9
Nombre de tours de contrôle dans les aéroports congolais	U	5	6	7	8	9
Nombre des pistes opérationnelles	U	12	12	13	14	14
Nombre de stations météo opérationnelles	U	17	17	19	24	32
TRANSPORT FLUVIAL						
Taux de disponibilité des grues	%	60	65	80	90	90
Durée de séjours à quai pour chargement et/ou déchargement	jour	5	4	4	3	2
Linéaire du réseau fluvial navigable opérationnel	km	7 276	8 176	7 276	7 276	7 276
Volume de sable enlevé (dragué)	m ³	210 000	233 000	233 000	300 000	500 000
Nombre d'entrepôts opérationnels	U	7	9	10	18	20
Nombre de ports secondaires opérationnels	U	4	5	6	7	7
TRANSPORT MARITIME						
Evolution du commerce international par voie maritime	%	28	30	29	30	34
Cadence de déchargement et chargement des conteneurs	cont./h	25	26	30	30	30
Taux moyen d'occupation des quais	%	91,93	95	100	100	100
Séjours moyens des navires	jour	3	2	2	2	2
Durée total des escales au poste	jour	2 018,642	2 100	2 300	2 500	2 500
Nombre annuel de conteneurs traités	U	322 000	356 000	360 000	360 000	360 000

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			historiques		de base	cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Développement du CFCO	Durée moyenne de rotation des trains (PN-BZV)	h	70	60	40	30	30
	Tonnage transporté	tonne	629700	770000	900000	1000000	1300000
	% de disponibilité des locomotives de Lignes	%	44	53	75	80	90
	% de disponibilité des wagons	%	69	76	80	85	90
	Nombre d'accidents sur la voie	U					
Développement du transport routier	Nombre de gares routières construites	U	03	05	07	09	11
	Nombre d'accidents sur la route	U	2192	1809	1300	1000	700
	Nombre de véhicule de contrôle et comptage routier acquis	U	00	00	03	08	12
	Nombre de certificats de contrôle techniques délivrés par an	U	6500	7000	7500	8000	9.000
Développement du transport aérien	Nombre d'aérogares construits	U	05	06	08	10	12
	Nombre de pistes équipées	U	05	06	08	10	12
	Nombre des véhicules incendie acquis par an	U	04	04	04	20	24
	Nombre de tours de contrôle construites	U	04	04	04	10	12
	Nombre des stations météorologiques équipées	U	12	12	04	10	12
Développement du transport Fluvial	Nombre de ports aménagés	U	05	06	08	09	10
	Tonnage transporté	tonne	360000	500000	700000	900000	1000000
	Nombre de grues fonctionnelles	U	05	07	09	10	12
	Nombre d'accidents de navigation	U	05	04	03	02	01
	Nombre de bateaux fonctionnels	U	34	36	38	40	45
Développement du transport Maritime	Cadence de déchargement et chargement des conteneurs	cont./h	25	26	30	30	30
	Taux moyen d'occupation des quais	%	91,93	95	100	100	100
	Séjours moyens des navires	jour	3	2	2	2	2
	Durée total des escales au poste	jour	2 019	2 100	2 300	2 500	2 500
	Nombre annuel de conteneurs traités	U	322 000	356 000	360 000	360 000	360 000
Création des entreprises d'auxiliaires de transport	Nombre de campagnes organisées et tenues	U	0	0	2	3	03
	Nombre d'entreprises créées	U	0	2	2	4	10
Réglementation des entreprises d'auxiliaires de transports	Nombre des textes réglementaires distribués aux opérateurs	U	0	3	3	4	10

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution(%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Fin ext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Informatisation de la gestion du MTACMM	700	500	00	20	50 étude	00	00	50	450	2012	2014
2	Réhabilitation du tunnel long	15.000	11.000		55	2.000	00	00	2.000	9.000	2009	2015
3	Réhabilitation des locomotives	15.000	17.000	8.100	50	2.000	00	00	2.000	7.000	2008	2013
4	Acquisition des nouvelles locomotives	22.000	239.000	4.500	45,45	3.000	00	00	3.000	19.000	2010	2016
5	Acquisition des nouvelles voitures à voyageurs	8.800	9.100	6.500	45	2.500	00	00	2.500	3.000	2010	2013
6	Signalisation routière verticale	350	650	00	25	150	00	00	150	1000	2012	2015
7	Signalisation routière Horizontale	400	500	00	25	100	00	00	100	1000	2012	2015
8	Informatisation des services de permis de conduire et des cartes grises	200	150	00	25	70	00	00	70	300	2012	2013
9	Construction de la 2 ^{ème} piste de l'aéroport de Maya-Maya				80	5.433	00	00	5.433	5000	2009	2013
10	Construction de l'aérogare de Maya-Maya				95	2.000	00	00	2.000	9000	2009	2014
11	Dragages et Remblaiement de Mossaka	18.000	18700		65	3.000	00	00	3.000	10.000	2008	2014
12	Dragage des chenaux d'accès au port de BZV	9.000	11.000		55	1.000	00	00	1.000	4000	2009	2014
13	Réhabilitation du bateau de ville de BZV	1.100	1.450	1.000	75	450	00	00	450	450	2010	2012
14	Réhabilitation des entrepôts au PABPS	1.200	1.500		48	00	200	00	200	1.000	2011	2013
A démarrer en 2012												
15	Réhabilitation de la voie par suppression des points singuliers entre P/N et BZV					1.000	00	00	1.000	5.000	2012	2016
16	Construction des installations MR à BZV					1.000	00	00	1.000	1.500	2012	2014

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution(%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Fin ext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
17	Modernisation et équipement des gares ferroviaires					500	00	00	500	2.500	2012	2016
18	Construction et équipement d'un centre de recherche et de sauvetage maritime					225	00	00	255	1.500	2012	2014
19	Installation de réception et de recyclage des résidus pétroliers et de rejets d'hydrocarbures					200	00	00	200	1.000	2012	2014
20	Travaux de construction de la deuxième entrée du PAPN					650	00	00	650	2.400	2012	2015
21	Acquisition d'un avion MA 60 pour la SN Air Congo					2.100	00	00	2100		2012	2016
22	Construction du mur de protection de l'aéroport de P/N					700	00	00	700	2.100	2012	2016
23	Chaussées aéronautiques de Kindamba					2.000	00	00	2.000	1.100	2012	2016
24	Travaux de dragage d'approfondissement à -16 mètres du chenal d'accès et du cercle d'évitage					4.000	00	00	4.000	8.000	2012	2016

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	1671	1851,5	110,8	2548,4	21600,7	847,6	3 894,9	3 028,3	77,8
Salaires et rémunérations	410,9	509,6	124	551,8	656,1	118,9	551,8	719,9	130,5
Biens et services	487,7	561,7	115,2	1133,2	20519,1	1810,7	1 573,2	1 635,7	104,0
Transferts	772,4	780,2	101	863,4	425,5	49,3	1 769,9	672,7	38,0
INVESTISSEMENT	55384	33083,1	59,7	46615	27953,9	60,0	95 306,0	76 493,5	80,3
TOTAL	57055	34934,6	61,2	49163,4	49554,6	100,8	99 200,9	79 521,8	80,2

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projets de Budgets prévisionnels : Présentation classique, Base CDMT Central.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	139 771,2	142 352,6	154 270,9	167 980,6	173 355,4	777 730,8
DEPENSES COURANTES	4 361, 2	4 487, 2	4 751, 3	5 187,1	5 743,2	24 530,1
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	135 410,0	137 865,4	149 519,7	162 793,5	167612,2	753 200,8

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

**MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRAVAUX
PUBLICS**

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

Préparé par la Cellule CDMT du Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Le Congo dispose de cinq (5) modes de transports (routier, ferroviaire, fluvial, aérien et maritime) dont la gestion relève de deux (2) ministères (le ministère de l'équipement et des travaux publics pour le transport routier et le ministère des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande pour les autres modes de transport).

Le décret n° 2010-282 du 1^{er} avril 2010 précise les attributions du ministère de l'équipement et des travaux publics (METP) appelé à concevoir et exécuter la politique en matière des travaux lourds impliquant le génie civil et des travaux d'entretien et de réhabilitation du réseau routier national.

Dans une dynamique de complémentarité multimodale, le sous-secteur routier qui représente (70%) du transport des marchandises a pour vocations principales affichées : l'intégration territoriale, la lutte contre la pauvreté, la réponse aux demandes diffuses de transport en faveur de l'approvisionnement des centres urbains et de l'intégration sous régionale.

La Déclaration de Politique Sectorielle des Transports (DPST), adoptée en novembre 1998 oriente le développement du sous-secteur routier. Le Plan National des Transports (PNT), qui découle de la DPST a été adopté par la loi n° 11-2007 du 3 juillet 2007, est le cadre général réglementant les actions à engager en matière de construction, réhabilitation et entretien des routes et sert de base de référence pour négocier les aides et appuis techniques et financiers auprès des partenaires bi et multilatéraux. Les principales composantes de l'appui du PNT sont : (i) le désenclavement économique et social du territoire national ; (ii) l'établissement d'un cadre pour le développement des activités économiques ; (iii) l'intégration sous régionale.

Ce rapport a pour objet de présenter dans un premier temps, les activités réalisées lors de la mise en œuvre du PAP-CDMT du Ministère, et dans un deuxième temps, de faire les projections budgétaires sur les programmes et projets envisagés au cours des cinq prochaines années, dans le cadre de l'élaboration du Plan National de Développement (PND 2012-2016). Il est appelé à faire certains ajustements nécessaires au Plan National des Transports. De ce fait, il va éclairer les autorités du Ministère sur les moyens d'accomplir leurs missions et les choix à opérer pour être plus efficace et performant.

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

L'effondrement du secteur des transports au Congo résulte, d'une part, de l'inadéquation entre les objectifs visés et les moyens alloués et, d'autre part, du manque de cohérence dans la construction et la préservation des infrastructures, des équipements et des moyens de transport.

Ces problèmes cumulés ont engendré des conséquences néfastes sur les secteurs productifs de l'économie qui pour la plupart se sont décomposés graduellement.

Aujourd'hui, le Congo dispose d'un réseau routier de 20 925 km, avec 18 949 km de routes non bitumées et 1 976 km de routes bitumées. Ce réseau est constitué de routes nationales (27%) pour une longueur totale de 5 569 km ; de routes urbaines (17%) pour une longueur totale de 3 575 km ; de routes départementales (21%) longueur totale de 4 401 km et enfin de pistes agricoles pour une longueur de totale de 7 380 km.

Dans le sous-secteur des transports routiers, les réseaux prioritaire, secondaire et urbain ont été déterminés pour une gestion rationnelle du sous-secteur.

Le réseau routier prioritaire a été intégré de manière à définir une programmation qui ne laisse aucune catégorie de routes de côté. A cette hiérarchisation correspond une classification de caractère administratif qui permet de mener, de façon coordonnée, toutes les actions d'aménagement et toute la régulation dont a besoin le réseau routier.

Au sens de l'application des directives du PNT, des mesures d'atténuation des impacts négatifs sont prévues. Il s'agit entre autres de :

- La sensibilisation des populations et l'accompagnement social sur les activités du projet ;
- L'implication des ONG avant le début des travaux ;
- La participation au suivi des travaux ;
- L'entretien et la maintenance des infrastructures.

Indicateurs	Unité	Valeurs		
		2009	2010	Variation
Linéaire des routes bitumées	Km	3 180	3 513,43	3 34,43
Linéaire des routes en terre classées	Km	19565	14 031,57	-5 533
Nombre de pont de plus de 50 ml	U	-	44	-
Nombre de bacs	U	-	18	-

L'analyse de l'évolution annuelle du linéaire bitumé révèle que le réseau bitumé augmente d'environ 25 km alors qu'il se dégrade d'environ 90 km pour la même période. Ce qui ne favorise pas un effet cumulatif des investissements. Seulement 5% de la population congolaise utilise le réseau bitumé. A Brazzaville par exemple, le réseau routier est d'environ 1200 km dont 172 km sont bitumés pour une population 1.200.000 habitants. Le taux d'occupation du linéaire bitumé est très élevé, ce qui explique des encombrements de trafic.

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégies

Les objectifs sectoriels poursuivis par le sous-secteur routier se déclinent-ils en trois objectifs stratégiques, onze objectifs généraux et trente-six objectifs spécifiques. Ils sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Objectifs Stratégiques	Objectifs Généraux	Objectifs Spécifiques	Cibles 2016
Améliorer l'état et accroître le linéaire du réseau interurbain	<i>Assurer un entretien correct et régulier du réseau routier</i>	Assurer un entretien correct et régulier du réseau interurbain bitumé	1000 Km de routes
		Assurer un entretien correct et régulier du réseau interurbain en terre	1500 Km de routes
		Assurer un entretien correct et régulier des routes rurales	2 000 Km de routes
		Assurer un entretien correct et régulier des ouvrages de franchissement et ouvrages spéciaux	100 ouvrages
		Assurer le nettoyage correct et régulier des abords des routes	1000 Km des abords des routes
	<i>Assurer la protection efficace du patrimoine routier interurbain</i>	Assurer la protection efficace du patrimoine routier interurbain bitumé	2000 Km des routes bitumées
		Assurer la protection efficace du patrimoine routier interurbain en terre	1200 Km de routes en terre
	<i>Reconstituer le patrimoine routier fortement dégradé</i>	Reconstituer le patrimoine routier bitumé fortement dégradé	2000 Km de routes dégradées
		Reconstituer le patrimoine routier en terre fortement dégradé	4000 Km de routes en terre
		Reconstituer le patrimoine routier rural	3000 Km de routes

<i>Objectifs Stratégiques</i>	<i>Objectifs Généraux</i>	<i>Objectifs Spécifiques</i>	<i>Cibles 2016</i>	
		fortement dégradé	de desserte	
		Reconstituer les ouvrages de franchissement et ouvrages spéciaux	2500 MI des ouvrages	
	<i>Développer le réseau routier interurbain</i>	Promouvoir l'intégration sous-régionale	1272 Km des routes d'intégration sous régionale	
		Relier la capitale à l'ensemble des chefs-lieux de départements et les chefs-lieux de départements aux chefs-lieux des districts	3000 Km de routes	
		Désenclaver l'arrière-pays	4500 Km de routes	
		Accroître le réseau routier national	25000 Km de routes	
	<i>Assurer la continuité du réseau routier par les ouvrages de franchissement et ouvrages spéciaux</i>	Assurer la continuité du réseau routier par les ponts et dalots	3000 MI de ponts et dalots	
		Assurer la continuité du réseau routier par les bacs	Plus de bacs à l'horizon à 2016	
	<i>Assurer la mobilisation des ressources pour le Fonds routier</i>	Assurer la rétrocession des ressources collectées au titre du fonds routier	100% des ressources collectées au titre du fonds routier	
		Assurer la mobilisation des fonds de subvention au fonds routier	100% la mobilisation des fonds de subvention au fonds routier	
	Améliorer l'état et densifier les infrastructures de base en milieu urbain	<i>Assurer un entretien correct et régulier des voiries urbaines</i>	Assurer un entretien correct et régulier des voiries bitumées	80 % d'entretien
			Assurer un entretien correct et régulier des voiries en terre	70% d'entretien
		<i>Reconstituer les voiries urbaines fortement dégradées</i>	Reconstituer les voiries bitumées fortement dégradées	70% de reconstitution
Reconstituer les voiries en terre fortement dégradées			70% de reconstitution des voiries en terre	
<i>Densifier le réseau de voiries urbaines</i>		Densifier le réseau de voiries structurantes	50% de voiries structurantes	
		Densifier le réseau de voiries secondaires et de desserte	60% de voiries secondaire	
		Densifier le réseau de voiries en terre	50% de voiries en terre	
<i>Améliorer les conditions de salubrité en milieu</i>		Reconstituer le patrimoine d'évacuation des eaux pluviales fortement dégradé	90% de patrimoine reconstitué	

<i>Objectifs Stratégiques</i>	<i>Objectifs Généraux</i>	<i>Objectifs Spécifiques</i>	<i>Cibles 2016</i>
	<i>urbain</i>	Densifier le réseau des canalisations d'évacuation des eaux pluviales	80% de canalisation d'évacuation des eaux pluviales
	<i>Améliorer les conditions de vie des populations en milieu urbain</i>	Améliorer l'accès des populations aux infrastructures et services sociaux de base	60 % aux infrastructures et services sociaux
		Améliorer la performance des administrations concernées en matière de gestion des infrastructures	80 % d'amélioration
		Améliorer la gouvernance du secteur de l'eau et réduire le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable	100 % d'amélioration
		Améliorer la performance des structures techniques chargées de la gestion de l'eau potable au ministère de l'énergie et de l'hydraulique	100 % d'amélioration de techniques de gestion à l'eau potable
		Améliorer la gouvernance du secteur de l'énergie électrique	100 % du secteur de l'énergie électrique
		Améliorer la performance des structures techniques chargées de la gestion de l'énergie électrique au ministère de l'énergie et de l'hydraulique	100 % d'amélioration de techniques de gestion électrique de l'énergie et de l'hydraulique
		Assurer la gestion technique et financière du projet eau et développement urbain	100 %

Pour atteindre les trois (3) objectifs stratégiques déclinés dans « les orientations stratégiques dans le sous-secteur » que dessus, le ministère de l'équipement et des travaux publics a identifié 135 projets d'investissement (y compris le PEEDU et le financement fonds routier). Ces projets sont regroupés en 35 sous programmes ; 11 programmes ; et 3 axes stratégiques.

Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

Suivant les différents réseaux routiers, plusieurs actions sont engagées à travers l'ensemble du territoire national. Il s'agit de deux principaux projets repartis en plusieurs sous-projets à savoir l'amélioration et le développement du réseau routier interurbain et l'amélioration et le développement des infrastructures urbaines.

Dans l'amélioration et le développement du réseau routier interurbain

Plusieurs projets ici sont en cours de réalisation. Il s'agit entre autres de :

- la réhabilitation de la route Ngo-Djambala dont le débroussaillage, le renforcement ainsi que le revêtement ont été réalisés respectivement sur 40, 39 et 29 km;
- la construction de la route Pointe-Noire Dolisie dont les travaux préparatoires et de terrassement ont été réalisés sur 142 km;

- le bitumage de route Owando-Boundji-Okoyo avec des travaux de débroussaillage, de décapage et de terrassement terminés ainsi que les travaux préparatoire sur le tronçon Okoyo-Boundji;
- le bitumage de la route Makoua-Etoundi-Kellé et de la route Sibiti-Mapati-Zanaga dont le débroussaillage, le déforestation, le décapage de terre végétale et le terrassement sont en cours de réalisation;
- le bitumage de la route Boundji-Ewo avec l'installation du chantier et l'assainissement de la traversée de la ville d'Ewo.

Cependant, quelques projets n'ont pas encore connu un début de réalisation. Il s'agit entre autres de l'expertise et de la remise en l'état du pont sur le Kouilou et du bitumage de la route Ketta-Sembé-Souanké.

Dans l'amélioration et le développement des infrastructures urbains

Dans l'amélioration et le développement des infrastructures urbains, les voies urbaines de Brazzaville occupent une place de premier rang. Plusieurs projets sont en cours de réalisation, parmi lesquels on note :

- la réhabilitation de l'avenue des trois martyrs dont les travaux sont terminés et reste l'aménagement des rues Mayama et Sibiti ;
- la réhabilitation de l'avenue du port où l'assainissement, la couche de chaussée et le revêtement sont terminés ;
- le bitumage de la deuxième sortie nord de Brazzaville dont les travaux de terrassement, de couche de chaussée de revêtement et d'assainissement sont terminés ;
- le bitumage du carrefour Itoundi-Loutassi-Boulevard de l'aéroport est terminé ;
- l'aménagement des voies urbaines de Makoua avec la mise en œuvre des enrobés sur la route du lycée, du bordure et trottoir sur la route du marché, de l'avenue de l'équateur et la boucle du marché ;
- l'aménagement des voiries urbaines d'Owando avec les travaux la fin des travaux de l'avenue de la gendarmerie et les bretelles.

Il faut relever qu'il y'a quelques projets dont les travaux n'ont pas connu un début de réalisation. Il s'agit par exemple du bitumage de la liaison Kinsoundi-Sangolo, de l'aménagement des avenues Reine Ngalifourou, Monseigneur Gassongo et Ngamaba et enfin le lot des avenues Marien Ngouabi à Poto-Poto et Makoua et la rue Mbochi.

Période 2012 -2016 :

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

AXE : DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET DES SERVICES DE TRANSPORT

PROGRAMME : Amélioration et développement du réseau routier interurbain

Sous-programme : Bitumage et aménagement du réseau routier

Routes interdépartementales :

Départements Niari- Bouenza-Pool : Route Dolisie –Mindouli - Nkoué - Yié

Départements Lékoumou- Plateaux : Zanaga – Kébara – Lékana

Départements Lékoumou- Niari : Sibiti –Komono – Yaya – Mossendjo

Départements Lékoumou- Bouenza : Sibiti – Kimandou - Madingou

Départements Sangha-Likouala : Ouesso – Enyellé – Bétou – Bétoukoumba -Frontière RCA

Routes départementales

Département du Kouilou : Tandou-Youmbi – Nzambi – Frontière Gabon

Département du Niari : Dolisie – Kimongo - Londela Kayes -Frt RDC

Dolisie – Kibangou – Nyanga - Ngongo Frontière Gabon

Mila-Mila – Makabana – Mossendjo – Mayoko - Mbinda - Frontière Gabon

Département de la Lékoumou : Sibiti - Ibé – Zanaga

Zanaga – Bambama- Frontière Gabon

Département de la Bouenza : Mouyondzi - Moukoulou

Département du Pool : Kinkala – Mindouli

Mindouli – Kindamba - Mayama

Odziba – Mbé - Ngabé

Nganga lingolo – Linzolo -Kimpandzou - Voka

Boko- Tombo Manianga – Frontière RDC

Département des Plateaux : Ngo – Mpouya

Gamboma – Osselé-Okoyo

Ollombo – Abala – Osselé

Djambala- Akou-Mbon-Okoyo

Département de la Cuvette : Oyo –Tchikapika – Tongo - Boniala

Boundji – Kemvouomo

Owando - Ngoko – Kemvouomo

Makoua-Etoundi

Département de la cuvette Ouest : Okoyo – Lékéty Frt Gabon

Kenvouomo – Ewo

Etoundi-Mbomo-Olloba - Frontière Gabon

Département de la Sangha : Yengo (Mambili) –Liouesso - Ouesso

Ketta – Sembé – Souanké – Ntam – Frontière Gabon

Département de la Likouala :Dongou –Boyelé –Enyellé

Liranga – Ndjoundou – Impfondo

Sous-programmes : Réhabilitation du réseau routier

Routes Bitumées

Routes interdépartementales :

Départements Bouenza- Lékoumou : Route Loudima –Sibiti

Départements Bouenza- Pool : Accès de cinq (5) ponts métalliques sur la RN1

Départements Brazzaville- Pool : Brazzaville – Ingha

Routes départementales

Département du Kouilou : Pointe Noire – Nzassi

Pointe Noire – Madingo kayes – Tandou Youmbi

Département de la Bouenza : Mfouati - Loutété

Département du Pool : Kinkala – Matoumbou

Kinkala – Boko

Département des Plateaux : Ngo – Djambala - Lékana

Etsouali – Ngo

Gamboma – Ollombo

Département de la Likouala : Epena-Imfondo - Dongou

Routes en terre

Routes interdépartementales :

Départements Lékoumou-Niari : Mapati – Komono – Yaya - Mossendjo

Départements Lékoumou-Plateaux : Ingoumina – Kebara - Ngoulonkila

Départements Pool- Lékoumou : Kindamba – Vindza – Kimba – Kintémbé - Ingoumina

Départements Pool-Plateaux : Vindza - Pangala - Djambala

Départements Bouenza – Pool : Mouyondzi – Kingoué – Inkala – Matiba - kindamba

Départements Bouenza- Lékoumou : Madingou –kimandou –Sibiti

Départements Kouilou-Niari : Kakamoêka – Nkola – Tsembo - Pont du Niari

Départements Bouenza – Niari : - Loudima – Kimongo

Nkayi – Kikongo – Diambala – Londéla Kayes

Départements Cuvette Ouest –Sangha : Olloba - Mazingo

Routes départementales

Département du Kouilou : Malélé - Manzi –Kakamoeka - Ikalou- Tchizalamou

Kayes - Banda - Kakamoéka

Pistes de desserte des bassins de production

Pistes d'accès aux sites touristiques

Département du Niari : Dolisie – Kimongo - Londéla kayes frontière RDC

Mila Mila – Makabana – Mossendjo - Mbinda Frontière Gabon

Dolisie - Mila Mila - Nyanga-Ngongo - frontière Gabon

Kayes - Banda

Nyanga - Divénié – Moukondo-Moungoundou Sud

Paysanat – Dimany – Ngoua 2 – Moutamba

Mayoko – Moungoundou Nord – Frontière Gabon

Kibangou – Léboulou – Titi

RN1 - Mont Belo – Makabana

Divénié - Moungoundou Sud

Londela Mpoukou - Banda Kayes - Mabombo - Kikongo

Pistes de desserte des bassins de production

Pistes d'accès aux sites touristiques

Département de la Lékoumou : Sibiti – Mayéyé – Bac Makaka

Lissiengué – Léfoutou – Liweme

Mbaya – Ngonaka – Placongo – Léfoutou

Komono – Placongo - Mbaya

Pistes de desserte des bassins de production

Pistes d'accès aux sites touristiques

Département de la Bouenza : Madingou – Boko Songho – Hidi – Kitiri Tounga

Mouyondzi – Kengué - Bac Makaka

Mouyondzi – Ntsiaki

Mayalama – Yamba – Loulombo Loubolo

Nkayi – Soukoubouadi – Hidi - Boko Songho

Missala –Mabombo – Moussanda

Makaka – Tsiaki – Tsomono

Moukoulou – Moussanda – Kimandou

Loutété -Yamba

Pistes de desserte des bassins de production

Pistes d'accès aux sites touristiques

Département du Pool : Inoni –Mbé -Ngabé

Louingui–Loumo –Mankoussou – Tombo manianga- Frt RDC

Mindouli – Mpassa mine

Mayitoukou – Ngoma Tsé Tsé

Matoumbou– Ngamadzambala – Kindamba

Nkama mbangala – Nkoukampi – Matombé

Pistes de desserte des bassins de production

Pistes d'accès aux sites touristiques

Département des Plateaux : Gamboma –Osselé

Akou – Mbon - Okoyo

Impini – Abala - Okoyo

Ollombo – Abala – Allembé

Ngouéné – Ngania – Okassa - Molomo

Inkouélé – Ongogni – Lessanga

Ngo – Mpouya

Mbaya – Tsampoko – Makotipoko

Boucle de Lékana

Lékana – Akou – Ampaka – Lékety

Ntsou – Etoro - Lebou

Okiené – Nkoumou – Otoui – Akana (Gamboma)

Ingoumina - Kébara

Pistes de desserte des bassins de production

Pistes d'accès aux sites touristiques

Département de la cuvette : Linengue-Ombonio-Boua-Bokouélé-Edou

Pouerret – Mboma – Katsoko – Okona

Issabi – Aboundji – Angwala - Illembé

Pikounda - Ekouamou - Ntokou

Pistes de desserte des bassins de production

Pistes d'accès aux sites touristiques

Département de la cuvette Ouest : Ewo – Tchama – Tcheret

Ewo – Kebili – Frontière Gabon

Baya – Mbama

Kellé – Ngoyiboma

Pistes de desserte des bassins de production

Pistes d'accès aux sites touristiques

Département de la Sangha : Sembé –Ngbala – Bolozo

Sembé – Medjong – Mazingo

Pikounda – Ekouamou

Souanké – Ndama

Souanké – Garabizam

Sembé – Souanké – Ntam - Alatti

Pistes de desserte des bassins de production

Pistes d'accès aux sites touristiques

Département de la Likouala : Dongou – Boyelé – Enyéélé – Frontière RCA

Bétou – Landza – Boyellé

Botala – Ibanga - Liouesso

Enyéélé – Bétou – Bétoukoumba– Frontière RCA

Botanga – Niangué - Malala

Impfondo – Mohito – Vendza – Djemba/brousse

Boyéélé – Ngobagoyi

Pistes de desserte des bassins de production

Pistes d'accès aux sites touristiques

Entretien des routes en terre

Département du Niari : Dolisie – Kimongo - Londéla kayes frontière RDC

Mila Mila – Makabana – Mossendjo – Mbinda

Dolisie – Kibangou – Nyanga – Ngongo- frt Gabon

Pistes de desserte des bassins de production

Pistes d'accès aux sites touristiques

Département de la Lékoumou : Lissengué – Léfoutou – Lewemé

Ibé – Zanaga

Mbaya – Ngonaka – Placongo – Léfoutou

Pistes de desserte des bassins de production

Pistes d'accès aux sites touristiques

Département de la Bouenza : Madingou – Boko Songho – Hidi - Kitiritounga

Mouyondzi – Kengué - Bac Makaka

Mouyondzi – Ntsiaki

Mayalama – Yamba – Loulombo Loubolo

Missala –Mabombo – Moussanda

Pistes de desserte des bassins de production

Pistes d'accès aux sites touristiques

Département des Plateaux : Akou – Mbon – Okoyo

Gamboma – Osselé - Allembé

Ngo – Mpouya

Mbaya – Tsampoko – Makotipoko

Boucle de Lékana

Lékana – Akou – Ampaka – Lékety

Ntsou – Etoro – Lebou

Ollombo – Osselé – Okoyo

Okiené – Nkoumou – Otoui – Akana (Gamboma)

Pistes de desserte des bassins de production

Pistes d'accès aux sites touristiques

Département de la Cuvette Ouest :Ewo – Okoyo

Ewo – Talas - Palabaka et Talas - Mbama

Etoumbi – Mbomo

Etoumbi – kélé

Pistes de desserte des bassins de production

Pistes d'accès aux sites touristiques

Département de la Cuvette : Owando – Ngoko- Kemvouomo

Owando – Manga

Linnengué – Ombonio – Boua – Bokouélé – Edou

Pouerre – mboma – Katsoko – Okona

Makoua - Boya

Issabi – Aboundji – Engwala - Illembé

Pistes de desserte des bassins de production

Pistes d'accès aux sites touristiques

Entretien des routes bitumées.

Routes interdépartementales :

Départements Kouilou - Niari : Pointe Noire - Dolisie

Départements Brazzaville- Pool : Brazzaville – Kinkala – Gambari

Départements Cuvette – Cuvette Ouest : Obouya – Boundji – Okoyo

Départements Pool - Plateaux: Ingha – Etsouali

Routes départementales

Département de la Bouenza : Bouansa - Mouyondzi

Département des Plateaux : Ollombo – Pont Alima

Ngo – Gamboma

Département de la Cuvette : Oyo – Obouya – Owando

Owando – Makoua – Mambili

PROGRAMME : Construction des ouvrages de franchissement et des ouvrages spéciaux

Sous-programme : Construction des ponts et dalots'

Projet sous régional Congo-RDC

Pont route rail Brazzaville – Kinshasa

Routes interdépartementales :

Départements Lékoumou- Niari : Sibiti –Komono – Yaya – Mossendjo

Départements Niari- Bouenza-Pool : Route Dolisie – Nkoué - Yié

Départements Lékoumou- Plateaux : Zanaga - Kébara - Lékana

Départements Sangha-Likouala : Ouessou – Enyellé – Bétou – Bétoukoumba - Frontière RCA

Départements Lékoumou-Bouenza : Sibiti-Kimandou-Madingou

Routes départementales

Département du Kouilou : Tandou-youmbi-Nzambi – Frontière Gabon

Département du Niari : Dolisie – Kimongo - Londela Kayes- Frontière RDC

Dolisie - Kibango u- Nyanga – Ngongo - Frt Gabon

Mila-Mila – Makabana – Mossendjo – Mayoko - Mbinda Frontière Gabon

Département de la Lékoumou : Sibiti - Ibé – Zanaga

Zanaga - Bambama - Frontière Gabon

Département de la Bouenza : Mouyondzi – Moukouloulou

Loutété - Yamba

Département du Pool : Kinkala – Mindouli

Mindouli – Kindamba-Mayama

Odziba –Mbé - Ngabé

Nganga lingolo – Linzolo -Kimpandzou - Voka

Département des Plateaux : Ngo – Mpouya

Gamboma – Osselé-Okoyo

Ollombo – Abala –Osselé – Allembé – Boundji

Djambala- Akou-Mbon-Okoyo

Département de la Cuvette : Oyo –Tchikapika – Tongo -Boniala

Boundji – Kemvouomo

Owando - Ngoko – Kemvouomo

Makoua – Etoumbi

Département de la Cuvette Ouest : Okoyo – Lékéty - Frontière Gabon

Kemvouomo – Ewo

Etoumbi-Mbomo-Olloba - Frontière Gabon

Département de la Sangha : Yengo (Mambili)- Liouesso - Ouesso

Ketta –Sembé – Souanké-Ntam – Frt Cameroun

Département de la Likouala : Dongou –Boyélé –Enyellé

Liranga – Ndjoundo – Impfondo

AXE : AMELIORATION ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES URBAINES

Les voiries urbaines (Municipalisation accélérée)

Département de la Lékoumou : Voiries de Sibiti, Zanaga, Komono, Bambama, Mayéyé

Département de la Bouenza : Voiries de Madingou Mouyondzi, Nkayi,

Département du Pool : Voiries de Kinkala, Mindouli, Kindamba, Boko

Département des Plateaux : Voiries de Djambala, Gamboma, Abala, Lékana, Ollombo

Département de la Sangha : Voiries de Ouesso, Sembé, Souanké, Pokola.

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)

Aménagement des canalisations d'évacuations des eaux usées

Projet : Réhabilitation des canalisations des eaux usées de Brazzaville

Projet : Réhabilitation des canalisations des eaux usées de Pointe-Noire

Comment financer les actions ? : Coût des programmes et stratégies de financement

En 2008, il a été décaissé 110 414,8 millions de FCFA pour une prévision de 100 373 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 110%. En 2009, il a été exécuté 109 385,4 millions de FCFA pour une prévision de 106 503 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 102,7%. En 2010, il a été décaissé 176 995,5 millions de FCFA pour une prévision de 196 303 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 90,2%.

Malgré le taux d'exécution assez élevé lié essentiellement à la poursuite des projets en cours, le budget 2010 a montré des faiblesses concernant la mise en œuvre des nouveaux projets (12,71%). Cette faiblesse est imputable entre autres à l'assimilation progressive des procédures d'exécution de la nouvelle chaîne des dépenses publiques ; à l'installation tardive des Cellules de Gestion des Marchés Publics (CGMP) dans les ministères et au caractère contraignant de la passation des marchés par appel d'offres.

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
EQUIPEMENT ET TRAVAUX PUBLICS	Besoins Exprimés	3 555,8	811 339,7	814 895,5	23 067,3	2 444 267,0	2 467 334,3
	Prévisions cadrées	2 462,5	547 805,0	550 267,5	13 375,1	2 945 162,8	2 958 537,9
	Ecart	1 093,3	263 534,7	264 628,0	9 692,2	-500 895,8	-491 203,6

Dans l'ensemble, les besoins exprimés pour financer les PAP 2012 – 2016 du Ministère de l'Équipement et Travaux Publics se chiffrent à 2 467 334,3 millions de francs CFA (23 067,3 millions de francs CFA en fonctionnement et 2 444 267,0 millions de francs CFA en investissement), avec un coût moyen annuel de 493 466,9 millions de francs CFA. Cependant, les ressources allouées à ces besoins (2 958 537,9 millions de francs CFA), font apparaître un écart de financement de 491 203,6 millions de francs CFA. Les dotations de l'année 2012 sont de 550 267,5 millions de francs CFA.

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2012-2016

Pour améliorer les performances budgétaires du Ministère, des dispositions ont été prises afin que le plan de passage des marchés soit disponible à temps. Il faut noter également que la gestion de la plupart des gros projets du Ministère par la Délégation Générale des Grands Travaux est un gage de suivi rapproché, plus efficace, de nature à augmenter la consommation budgétaire du Ministère. Il est envisagé la mise en place des fiches et des tableaux de bord de suivi permanent de tous les projets du Ministère auprès des différents gestionnaires techniques et administratifs des projets. A cet effet, un tableau d'indicateurs de suivi des différents programmes a été conçu, et l'annexe 2 ci-dessous en donne les principaux indicateurs.

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		historiques		de base	cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
Sous-secteur Equipement						
Nombre de ponts construits	U	PM	5	4	13	18
Nombres de bacs construits	U	PM	3	0	4	0
Sous-secteur Travaux Publics						
Linéaire des routes bitumées réhabilitées	Km	3180	3514	473	200	0
Linéaire des routes en terre entretenues	Km	19 565	19 232	1 560	715	3 264
Linéaire des routes bitumées entretenues	Km	3 180	703	545	845	1 745
Linéaire des routes en terre entretenues	Km	19 565	3 846	1 560	2 260	4 360

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Programmes/Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			historiques		de base	cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Amélioration et développement du réseau routier interurbain	linéaire du réseau routier inter urbain réhabilité	Km	3 180	703	131	200	0
	Bitumage des routes en terre du réseau non structurant	Km	-	-	52	300	300
	Création de route d'intégration régionale	Km	-	-	-	87	75
	Création de routes nouvelles en terre	Km	-	-	400	-	-
Amélioration des infrastructures urbaines	Nombre d'ouvrages de franchissement construits	U	-	-	263	-	-
	Nombres de bacs construits	U	-	-	6	6	0

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution(%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		Initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Fin ext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Projet PEEDU	24 000 000 000		20%	25%	36 269 000000		3 661 255 766	39 930 255 766		Janvier 2010	Déc 2015
2	Route Pointe-Noire BZV (tronçon PN- Dolisie)	172 450 276 747	126990682458	178122857312	39,2%	-	-	16 125 000 000	16 125 000 000	-	2008	
3	Owando-Makoua- Mambili	121436690302	1214 36690302	86508975655	31%	-	-	3 600 000 000	3 600 000 000	-	2008	-
4	Pont sur le Kouyou à Mbama et accès	1200000000	1 200 000000	800000000	95%	-	-	-	-	-	2008	2012
5	Pont sur la Lembessi	758605067	75860567	75860567	98%	-	-	-	-	-	2008	2012
6	Route Semba-Ketta	1401000000	1744052825	1744052825	80%	100000000	-	-	-	-	2009	2012
A démarrer en 2012												
7	Route Ngambari- Mindouli					6000000000	-	400000000	6400000000	-	2012	-
8	RN1 Mont BeloMakabana					1032000000	-	1032000000	1032000000	-	2012	-
9	Route Mindouli- Kindamba-Mayama					600000000	-	600000000	600000000	-	2012	-
10	Route Dolisie-Mila Mila-Makabana- Mossendjio					1 000 000 000	-	-	-	-	2012	-
11	Route Mila Mila- Kimbangou-Nianga- Ngo-Ngo-Fr Gabon et bretelles					1 000 000 000	-	-	-	-	2012	-
12	Route Dongou- Boyellé-Enyellé					1 320 000 000	-	-	-	-	2012	-

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	2046	1973,2	96,4	2296	1573,7	68,5	2 168,0	2 171,2	100,1
Salaires et rémunérations	995,4	855,1	85,9	995,4	937,5	94,2	995,4	915,0	91,9
Biens et services	764	837,6	109,6	989	350,7	35,5	861,0	1 043,9	121,2
Transferts	286,6	280,5	97,9	311,6	285,5	91,6	311,6	212,3	68,1
INVESTISSEMENT	98327	108441,6	110,3	104207	107811,7	103,5	194 135,0	174 824,3	90,1
TOTAL	100373	110414,8	110,0	106503	109385,4	102,7	196 303,0	176 995,5	90,2

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projets de Budgets prévisionnels : Présentation classique, Base CDMT Central.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	550 268	554 476	587 502	628 838	637 455	2 958 538
DEPENSES COURANTES	2 463	2 491	2 594	2 788	3 040	13 375
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	547 805	551 986	584 908	626 050	634 414	2 945 163

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

**MINISTERE DE LA CONSTRUCTION, DE L'URBANISME
ET DE L'HABITAT**

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

Préparé par la Cellule CDMT du Ministère de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Le décret n°2010-35 du 28 janvier 2010 définit les attributions du Ministère de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat. Il couvre les sous-secteurs d'activités liés au développement urbain, à la construction, à l'habitat.

Dans le but d'améliorer l'accès des populations à des services sociaux de base de qualité, un nouveau partenariat en faveur du développement du secteur de la construction et de l'habitat a été mis en place, d'une part entre le Gouvernement congolais et la Société chinoise WIETC, et d'autre part entre les Gouvernements congolais et chinois.

L'objet de ce rapport est de présenter d'une part, les activités réalisées pendant les deux années de la mise en œuvre du PAP-CDMT du Ministère, et d'autre part, de faire les projections budgétaires sur les programmes et projets envisagés au cours des cinq prochaines années, dans le cadre de l'élaboration du Plan National de Développement (PND 2012-2016). Il est destiné aux décideurs de la République du Congo, aux partenaires sociaux et internationaux.

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

Depuis la fin des années 1970, la ville est devenue l'habitat de la majorité des congolais. Cependant, les autorités politiques ont été prises de court par l'ampleur de l'urbanisation. La croissance très rapide des villes n'a pu être suivie par des infrastructures et des équipements publics susceptibles de répondre aux impératifs du développement urbain, par incapacité technique et financière des services responsables. Les tableaux ci-après présentent les différents indicateurs clés et leurs valeurs cibles en 2009 et 2010 par sous-secteur.

Sous-secteur de la construction :

Le secteur de la construction qui fait partie intégrante du BTP, connaît un essor relativement important ces cinq (5) dernières années avec la mise en œuvre d'une grande politique immobilière à travers le pays. Mais, il ne contribue encore que très faiblement dans le produit intérieur brut (PIB). L'Etat n'a toujours pas réussi à combler le déficit en logements que connaît le pays. Il n'a construit que près de deux mille (2.000) logements en près de quarante (40) ans dont les bénéficiaires sont à 80% des fonctionnaires.

<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeurs</i>		
		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Variation</i>
Nombre de logements construits	U	325	653	328
Nombre de ménages logés	U	80	80	80
Nombre de terrain acquis (Surface acquise)	U	0	2	2
Taux d'accès aux matériaux locaux de construction	%	50	55	5

Sous-secteur urbanisme, habitat et architecture :

Le sous-secteur urbanisme, habitat et architecture se cherche encore au vu de la faiblesse de ses activités et des problèmes dont sont sujettes nos villes.

<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeurs</i>		
		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Variation</i>
Nombre de textes sur la promotion du secteur privé dans le secteur de l'immobilier élaborés	<i>Textes</i>	4	4	0

Plusieurs contraintes sont à l'origine des contre-performances de ces deux (2) sous-secteurs, parmi lesquelles on peut relever :

Au plan interne :

- l'offre de construction d'ouvrages insuffisante ;
- la spéculation foncière ;
- la non viabilisation préalable des terrains sur lesquels sont réalisés des lotissements massifs et irréguliers ;
- la qualité des constructions peu sûre ;
- le coût prohibitif des matériaux de construction ;
- l'absence d'un cadre de bordereaux de prix de construction.

En somme, tout ceci résulte du dysfonctionnement de toute la chaîne de production du logement.

Au plan externe :

- l'explosion démographique urbaine;
- l'absence des mécanismes de financement adapté.

Pour résorber le déficit en logements, le Ministère a entrepris de nombreux programmes immobiliers qui sont en cours d'exécution, à savoir : « les Jardins de Baongo », « la Cité du Clairon », « le Camp 15 août » et « le Camp Mpila » à Brazzaville, « Le clos de l'Alima » à Oyo dans la Cuvette, « Kindamba » dans le Pool et tout récemment « Kintélé » dans la zone péri-urbaine de Brazzaville.

Les travaux de construction de logements sociaux ont démarré à Owando et très bientôt 25 logements seront construits à Makoua dans la Cuvette, puis 154 logements à Dioso dans le Kouilou.

Toutefois, les besoins en logements sont loin d'être satisfaits. Ils sont estimés à 13.550 logements par an pour les deux principaux centres urbains du pays

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégies

Les orientations stratégiques du Ministère en termes d'objectifs stratégiques, généraux et spécifiques sont consignées dans le tableau ci-dessous :

<i>Objectifs Stratégiques</i>	<i>Objectifs Généraux</i>	<i>Objectifs Spécifiques</i>	<i>Cibles 2016</i>
Faire la promotion de l'habitat et du logement	<i>Acquérir des terrains et construire des logements</i>	Acquérir des terrains de construction	6 terrains acquis
		Construire des logements sociaux	20 000 logements construits
		Loger des ménages	20 000 ménages logés
	<i>Faire la promotion des matériaux de construction</i>	Promouvoir les matériaux locaux de construction	Bois, calcaire et argile valorisés
	<i>Appuyer les opérateurs privés du secteur immobilier</i>	Inciter le secteur privé dans la construction de logements	Textes sur la promotion du secteur privé de l'immobilier promulgués et vulgarisés
		Appuyer le financement de l'habitat	Textes sur le financement de l'habitat promulgués et vulgarisés
	<i>Assurer la réglementation et la normalisation de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat</i>	Renforcer le cadre institutionnel	- Tous les logements sont construits selon les normes de l'art ;

<i>Objectifs Stratégiques</i>	<i>Objectifs Généraux</i>	<i>Objectifs Spécifiques</i>	<i>Cibles 2016</i>
			- le cadre de bordereau des prix de construction élaboré et appliqué
Renforcer le cadre institutionnel	<i>Appliquer les politiques d'aménagement urbain</i>	Améliorer l'environnement l'égal et réglementaire	18 plans d'aménagement urbain élaborés

L'une des politiques transversales est la mise en œuvre des programmes intégrés de promotion de logement qui permet l'intervention des activités des autres secteurs tels que l'industrie, la santé, l'énergie, l'hydraulique, etc. La réalisation des différents projets nécessite ainsi la mise en œuvre des stratégies transversales qui permettront de :

- mettre en valeur le massif forestier, la roche argileuse et calcaire ;
- favoriser le développement des activités qui encouragent la promotion des matériaux locaux de construction ;
- réduire l'utilisation des matériaux de construction importés ;
- construire et réhabiliter les logements sociaux ;
- améliorer le système de formation ;
- renforcer la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage ;
- renforcer les règles de construction et d'urbanisme ;
- promouvoir les activités d'intermédiation immobilière ;

Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

Des actions ont été menées et plusieurs autres sont programmées pour les prochaines années plus particulièrement dans le sous-secteur de la construction.

Sous-secteur construction :

AXE : PROMOTION DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT

PROGRAMME : Acquisition des terrains et construction des logements sociaux

Sous-programme : Acquisition des terrains de construction

Projet : Acquisition de terrain à Bacongo (Les fonds sont totalement décaissés mais l'opération a été suspendue pour désagrément) ;

Projet : Acquisition de terrain à Diosso (Expropriations réalisées à 100%) ;

Projet : Acquisition de terrain à Owando (Expropriations réalisées à 100%).

Sous-programme : Construction de 10 000 logements sociaux en partenariat public-privé

Projet : Construction des logements sociaux au Camp Clairon (Travaux réalisés à 62%) ;

Projet : Construction de logements sociaux à Oyo (Travaux réalisés à 75%) ;

Projet : Construction de logements sociaux à Bacongo (Travaux réalisés à 75%) ;

Projet : Construction de logements sociaux à Kindamba (Travaux réalisés à 80%) ;

Projet: Restructuration de la SOPROGI et études pour la création d'une société des HLM (Etudes réalisées à 100%) ;

Projet : Finalisation des études (à Diosso et Makoua : réalisées à 50%) ;

Sous-programme : Construction de 10.000 logements en partenariat stratégique (DGGT)

Projet : Construction de 400 logements sociaux au Camp Mpila et camp 15 Août (Travaux réalisés à 75%) ;

Projet : Construction de 1000 logements sociaux à Kintélé (Travaux réalisés à 16% ;

Projet : Réhabilitation de l'immeuble du 5 février (Travaux réalisés à 100%).

Période 2012 -2016 :

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

AXE : PROMOTION DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

PROGRAMME : Promotion du logement

Sous-programme : Acquisition de terrains pour construction de logements

Projet : Acquisition de terrain à Baongo

Projet : Acquisition de terrain à Pointe-Noire

Projet : Acquisition de terrain à Dolisie

Projet : Acquisition de terrain à Ouessou

Projet : Acquisition de terrain à Nkayi

Projet : Acquisition de terrain à Ewo

Projet : Acquisition de terrain à Boko

Projet : Acquisition de terrain à Impfondo

Sous-programme : Construction de logements sociaux

Projet : Construction des logements sociaux à Brazzaville : Camp Clairon 1er et 2ème programmes; Baongo; Kintélé; Sangolo

Projet : Construction des logements sociaux dans la Cuvette: Oyo; Owando; Makoua

Projet : Construction des logements sociaux au Kouilou: Diosso

Projet : Construction des logements sociaux dans le Pool: Kindamba; Kinkala; Boko

Projet : Construction des voiries urbaines et réseaux divers dans les chantiers immobiliers

Projet : Construction du siège du Ministère de la Construction

Projet : Construction des logements sociaux à Pointe-Noire: La Loya

Projet : Construction des logements sociaux dans la Cuvette-Ouest: Ewo

Projet : Construction des logements sociaux dans la Bouenza: Nkayi; Madingou

Projet : Construction des logements sociaux dans le Niari: Dolisie; Mossendjo

Projet : Construction des logements sociaux dans la Sangha: Ouessou

Projet : Construction des logements sociaux dans la Lékoumou: Sibiti

Projet : Construction des logements sociaux dans la Likouala: Impfondo

PROGRAMME : Gestion du développement urbain

Sous-programme : Amélioration de l'environnement légal et réglementaire

Projet : Plans d'urbanisme des nouvelles communautés urbaines

Projet : Informatisation du permis de construire

Projet : Actualisation du plan directeur de Brazzaville

Projet : Actualisation du plan directeur de Pointe-Noire

Projet : Actualisation du plan directeur de Dolisie

Projet : Actualisation du plan directeur de Nkayi

Projet : Actualisation du plan directeur de Ouessou

Projet : Elaboration du plan directeur d'Impfondo

Comment financer les actions ? : Coûts des programmes et stratégies de financement

En 2008, il a été décaissé 16 485,9 millions de FCFA pour une prévision de 48 024,9 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 34,3%. En 2009, il a été exécuté 22 687,9 millions de FCFA pour une prévision de 20 344,4 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 111,5%. En 2010, il a été décaissé 16 359,8 millions de FCFA pour une prévision de 17 348,6 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 94,3%.

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
CONSTRUCTION, URBANISME ET HABITAT	Besoins Exprimés	1 557,0	52 447,0	54 004,0	9 063,0	296 065,0	305 128,0
	Prévisions cadrées	2 551,7	229 000,0	231 551,7	13 344,0	645 477,3	658 821,4
	Ecart	-994,7	-176 553,0	-177 547,7	-4 281,0	-349 412,3	-353 693,4

L'ensemble du Programme d'Actions Prioritaires (PAP) 2012-2016 du Ministère de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat est estimé à **305 128,0** millions de francs CFA (9 063,0 millions de francs CFA en fonctionnement et 296 065,0 millions de francs CFA en investissement). Cependant, les ressources budgétaires du CDMT central pour la même période sont établies à 658 821,4 millions de francs CFA, soit un écart de 353 693,4 millions de francs CFA.

Pour ce qui est de l'année 2012, les dotations se chiffrent à 231 551,7 millions de francs CFA. Concernant les dépenses d'investissement, initialement prévues à 32 500,0 millions de francs CFA sont passées à 229 000,0 millions de francs CFA, suite à la tragédie du 4 mars 2012 avec la prise en compte des projets consécutifs (construction de 5.000 logements sociaux à Kintélé, réparation des maisons des sinistrés,...).

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2012-2016

Afin d'améliorer les performances budgétaires, certaines des dispositions ont été prises tant sur le plan de l'organisation, d'exécution et de suivi-évaluation des programmes. Il est envisagé la mise en place des fiches et des tableaux de bord de suivi permanent de tous les projets du Ministère auprès des différents gestionnaires techniques et administratifs des projets. A cet effet, des indicateurs de suivi des différents programmes ont été identifiés qui sont contenus dans le tableau ci-après.

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		historiques		de base	cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
Sous-secteur : Construction						
Surface de terrain de construction acquise	<i>U</i>	ND	ND	ND	ND	ND
Nombre de logements construits	<i>U</i>	325	653	714	2 000	20 000
Taux d'accès au logement	<i>U</i>	-	-	-	-	> 60
Taux d'accès aux matériaux locaux de construction	<i>U</i>	50	55	56	58	> 60
Nombre de km de voiries et réseaux divers construits	<i>U</i>	-	-	316	DGGT	DGGT
Sous-secteur : Urbanisme, Habitat et Architecture						
Nombre de plans directeurs d'urbanisme (PDU) élaborés	<i>U</i>	-	-	-	2	18
Nombre de textes sur le cadre de bordereau des prix élaborés	<i>rapport</i>	-	-	-	1	1

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Programmes/Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			historiques		de base	cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Acquisition des terrains et construction des logements	Nombre de terrains acquis	<i>U</i>	0	2	2	2	6
	20.000 logements sociaux construits	<i>U</i>	325	653	714	2 000	20 000
	20.000 ménages logés	<i>U</i>	< 80	< 80	80	> 80	20 000
Promotion des matériaux de construction	Taux de matériaux locaux valorisés	<i>U</i>	-	-	-	-	75
Règlementation et normalisation de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat	Nombre de textes sur le cadre de bordereau des prix élaborés	<i>rapport</i>	-	-	-	1	1
Application des politiques d'aménagement urbain	Nombre de plans directeurs d'urbanisme (PDU) réalisés	<i>U</i>	-	-	-	2	18

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coûts total (en millions de F CFA)		Niveau d'exécution (%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Fin ext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Construction de logements sociaux au Camp Clairon : 1 ^{er} programme	4500		100%	45,5%	5 500			5 500		Sept. 2007	Fin probable 12/2013
2	Construction de logements sociaux au Camp Clairon : 2 ^e programme	500		100%	00%	1 000			1 000		Déc. 2011	A déterminer
3	Construction de logements sociaux à Oyo	1000		100%	60%	1 500			1 500		05/2005	Fin probable 12/2014
4	Construction de logements sociaux à Bacongo	1000		100%	60%	1 500			1 500		05/2005	Fin probable 12/2014
5	Construction de logements sociaux à Kindamba	550		100%	65%	500			500		29/09/2008	Fin probable 12/2014
6	Construction de logements sociaux à Owando : Travaux	800		100%	00%	2 000			2 000		Janv. 2011	A déterminer
7	Construction de 154 logements sociaux à Diosso : Travaux (DGGT)	200		Géré par la DGGT	Géré par la DGGT	2 000			2 000		2011	A déterminer par la DGGT
8	Construction de 25 logements sociaux à Makoua : Travaux (DGGT)	400		Géré par la DGGT	Géré par la DGGT	2 000			2 000		2011	A déterminer par la DGGT
9	Construction de 1000 logements sociaux à Kintélé (DGGT)	2150		Géré par la DGGT	Géré par la DGGT	5 000			5 000		A déterminer par la DGGT	A déterminer par la DGGT
10	Construction siège du Ministère de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat (DGGT)	3000		Géré par la DGGT	00%	PM			PM		A déterminer par la DGGT	A déterminer par la DGGT
11	Construction sièges des Ministères A et B (DGGT)	6000		Géré par la DGGT	00%	PM			PM		A déterminer par la DGGT	A déterminer par la DGGT
A démarrer en 2012												
12	Logements sociaux à Kinkala					1 899			1899	4 000	31/01/2012	A déterminer

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	38491,9	1463,5	3,8	1589,4	1262,9	79,5	1 252,6	1 494,7	119,3
Salaires et rémunérations	37786,6	685,7	1,8	786,6	816	103,7	506,3	667,5	131,8
Biens et services	505,3	579,7	99,1	602,8	246,9	41	546,3	627,2	114,8
Transferts	200	198,1	99,1	200	200	100	200,0	200,0	100,0
INVESTISSEMENT	9533	15022,4	157,6	18755	21425	114,2	16 096,0	14 865,1	92,4
TOTAL	48024,9	16485,9	34,3	20344,4	22687,9	111,5	17 348,6	16 359,8	94,3

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projets de Budgets prévisionnels : Présentation classique, Base CDMT Central.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	231 552	168 485	105 465	83 883	69 436	658 821
DEPENSES COURANTES	2 552	2 547	2 589	2 731	2 924	13 344
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	229 000	165 938	102 876	81 152	66 512	645 477

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

Préparé par la Cellule CDMT du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Le Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique est le Ministère en charge des politiques de production et de distribution d'électricité et de l'eau en République du Congo.

L'objectif global de ce département est d'amener le plus grand nombre possible des populations à accéder à l'énergie, à l'eau potable et aux services d'assainissement de façon pérenne et au moindre coût, dans un environnement assaini, en tenant compte des couches les plus démunies.

Les ressources en eau douce totales disponibles sont estimées à 1588 milliards de m³/an. Les prélèvements d'eau sont effectués pour satisfaire les besoins domestiques (69%), industriels (22%) et agricoles (9%).

En milieu urbain, l'alimentation en eau potable est assurée pour un taux de couverture de 40%. En zone périurbaine l'occupation anarchique de l'espace pose les problèmes de l'implantation des infrastructures de services sociaux de base ;

En milieu rural, l'alimentation en eau potable est assurée soit par l'Etat, les ONG et les partenaires au développement

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

La capacité des sites déjà identifiés pour la production de l'électricité est estimée à près de 14 000 MW.

Le Congo dispose de trois (3) centrales hydroélectriques :

Djoué (15 MW) sur le cours d'eau Djoué ;

Moukoulou (74MW) sur la rivière Bouenza ;

Imboulou (120 MW) sur la rivière Léfini

Groupes électrogènes, utilisés par des localités comme réseau public d'électricité ;

La centrale thermique de Brazzaville (CTB : 32,5MW) ;

En milieu urbain, le taux d'accès à l'électricité est de 45%. La puissance totale installée est de 89MW en hydroélectricité, 50MW en thermique gaz et 32,5 MW en thermique diesel. Le réseau de transport est composé de 354km de lignes à 225 KV, 125 km de lignes à 110 KV, 7 postes THT/HT/MT et de 5 postes HT/MT. Le réseau de distribution est composé de 125 km de réseau 35 KV, 5 km de réseau 30 KV, 640 km de réseau MT et de 548 postes MT/BT.

En milieu rural, le taux de desserte en électricité est de 5,6%.

Le Congo dispose d'abondantes ressources en eau constituées des eaux de surface et des eaux souterraines, avec un potentiel de 88 196m³/an et par habitant qui le classent dans les pays dits (à ressources en eau pléthorique).

Les eaux de surface sont drainées par deux grands bassins fluviaux : le bassin du Congo et le bassin du Kouilo-Niari. Le bassin du Congo couvre une superficie de 3,5 millions de Km² dont 6,57% soit 230 000 Km² situé sur le territoire congolais, sont constitués par les affluents de la rive droite du fleuve Congo. Le principal collecteur est le fleuve Congo qui borde le pays sur plus de 600 Km avec son module inter annuel de 41 700 m³/s qui lui confère le rang de

deuxième fleuve du monde après l'amazone. Les sous bassins les plus importants sont ceux de la Sangha (24000 Km²), de la Likouala-Mossaka (60000 Km²), de l'Alima (20 300 Km²) et de la Nkeni (6200 Km²). Le bassin du Kouilou-Niari (56000 Km²) avec un module de 930 M3/s couvre la partie sud-ouest. Le collecteur le plus important est le fleuve Kouilou. Les bassins importants sont ceux de la Louesse (15 630 Km²) et de la Bouenza (4920 Km²). Les bassins côtiers sont ceux de la Nyanga (5 800 Km²) et de la Loueme (3 060 Km²). La principale source d'alimentation des cours d'eau est constituée par les eaux de ruissellement des précipitations.

Les principaux problèmes auxquels le secteur eau (et assainissement) électricité sont confrontés sont les suivants :

Pour l'eau :

- l'alimentation en eau des populations est insuffisante par rapport aux potentialités du pays ;
- l'insuffisance des moyens de contrôle de la qualité de l'eau
- des équipements insuffisants ; vétustes et dégradés ;
- la faible couverture du réseau urbain et des coupures fréquentes ;
- l'insuffisance des points d'eau en milieu rural.

Pour l'électricité :

- Les délestages intempestifs à BZV et PNR à cause de l'insuffisance de la production ;
- Les fréquents arrêts de production à Mossendjo et Ouesso dues aux pénuries de carburant ;
- Le long délai pour le raccordement des usagers au réseau ;
- La saturation des transformations et des câbles de distribution ;
- L'insuffisance des postes de distribution
- Les pannes répétitives sur les équipements ;
- l'insuffisance et la vétusté des équipements de production ;
- l'insuffisance et la vétusté du réseau ;
- la faible électrification des campagnes
- la faible performance de l'opérateur public
- La faible utilisation des énergies renouvelable.

<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeurs</i>		
		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Variation</i>
Energie				
-Energie produite	MWh	955 304,7	1054195,52	10,4%
-Energie fournie à la distribution	MWh	859 912,57	965840,30	12,3%
-Energie vendue	MWh	481 235,59	500248,55	4,0%
Hydraulique				
-Capacités de production installée	u	43 882	55 983	
-Nombre de forages	u	497	513	
-Nombre de puits modernes réhabilités	u	295	314	
-Taux d'accès à l'eau potable	%	45	49,8	
Assainissement				
-Nombre de latrines	u			
-Taux d'accès à l'assainissement	%			

Les informations contenues dans ce tableau montrent que, entre 2009 et 2010, avec toutes les sources d'énergie que le Congo possède actuellement, la production de l'énergie est encore faible (10%) malgré les efforts consentis par le Gouvernement dans ce secteur. En effet, courant

les dix (10) dernières années (2001-2011), le gouvernement a investi près de 2 milliards de dollars pour le développement du secteur de l'électricité. L'énergie fournie à la distribution a progressé timidement (12%).

D'importants investissements devront se poursuivre pour réhabiliter et étendre les réseaux de distributions en zone urbaine et rurale dont les taux d'accès des populations demeurent faibles.

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégies

Les orientations stratégiques du Ministère de l'Énergie et de l'hydraulique se résument en termes d'objectifs stratégiques, généraux, spécifiques.

<i>Objectifs stratégiques</i>	<i>Objectifs généraux</i>	<i>Objectifs Spécifiques</i>	<i>Cible 2016</i>
Approvisionner le pays en électricité en quantité et qualité suffisantes à des coûts accessibles pour tous.	Renforcer les capacités de production de transport et de distribution d'énergie électrique	Atteindre un taux de la desserte de 90% en milieu urbain en 2015	1 765 700 MWh (énergie produite), 1 500 000 MWh (énergie fournie), 1 300 000 MWh (énergie vendue)
	Intensifier le niveau de l'électrification rurale	Atteindre un taux de desserte de 50% en milieu rural d'ici à 2015	Les populations rurales ont accès à l'électricité de façon permanente
Répondre à la demande du secteur minier et des processus d'industrialisation du pays	Renforcer les capacités de production et de transport de l'électricité du pays	Fournir l'électricité aux principales zones d'exploitation minière et des zones d'industrialisation	Au moins 50% des zones d'exploitation minière sont couvertes
Contribuer à la réalisation du boulevard énergétique national et sous régional	Promouvoir l'intégration sous régional à partir du réseau national	Réaliser l'interconnexion des réseaux électriques nationaux et sous régionaux	Interconnexion des différents points de production de l'électricité
Améliorer la gouvernance des secteurs eau, électricité, assainissement	Renforcer les capacités managériales des secteurs	Achever la réforme sectorielle Adopter un schéma directeur national des secteurs Doter le pays d'un cadre de gouvernance favorable au partenariat public-privé	Au moins 80% du personnel d'exécution et d'encadrement formé ou recyclé Le schéma directeur est adopté Le partenariat public-privé est favorable
Améliorer l'accès des populations à l'eau potables	Améliorer de la gouvernance de l'eau	Doter le pays d'un cadre de gouvernance favorable au partenariat public-privé	Le partenariat public-privé est favorable
	Renforcement des capacités de contrôle quantitatif et qualitatif de l'eau	Mettre en place un système de gouvernance du secteur	Le système gouvernance du secteur est mis en place
	Améliorer de l'accès à l'eau potable en milieu rural et urbain	Faciliter l'accès aux populations de l'eau et l'électricité à de faibles coûts	Les populations ont accès à l'eau et l'électricité à de faibles coûts

Assainir durablement les centres urbains principaux et secondaires	Améliorer les conditions d'hygiène et d'environnement des centres urbains principaux et secondaires	Construire des latrines publiques modernes	Au moins 1000 latrines dans les centres urbains et secondaires sont construites ;
		Construire et étendre les réseaux d'évacuation et des centres de traitement des déchets solides et liquides des centres urbains principaux et secondaires	Au moins une station de traitement de déchets solides et liquides est construite par centre et par an des stations de traitement des déchets solides et liquides sont construites
		Vulgariser les techniques de gestion des excréta	Des décharges publiques contrôlées sont contrôlées
		Renforcer les capacités opérationnelles des services d'hygiène publique et des collectivités locales dans la gestion des excréta, des eaux usées et des eaux de pluie.	Les techniques de gestions de s excréta sont connus par les populations au niveau rural et urbain

Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

Exécution physique des projets inscrits au budget au titre des années 2008, 2009,2010.

Les principaux projets les plus significatifs ont connu une réalisation à divers degrés.

Amélioration de la desserte électrique de Brazzaville, Pointe-Noire et d'autres villes (78%) ;

Renforcement des infrastructures énergétiques et achèvement des travaux de la CTB (95%) ;

Fiabilisation de la Centrale de Ndjéno (70%) ;

Centrale thermique de Brazzaville(95) ;

Electrification des chefs-lieux de départements et districts (25%) ;

Renforcement AEP (Potablocs de Brazzaville) (65%);

Réhabilitation de l'usine de Djiri et construction de la deuxième usine de l'eau de Djiri (60%) ;

Construction et équipement d'un forage avec château d'eau et rampe de distribution fontaine Bouaniella (80%) ;

Renforcement réseau MT/BT Pointe-Noire (60%) ;

Contrôle lignes de transport THT associées à Imboulou (76%) ;

Electrification Cuvette (lot 2 SOGECO) (79%) ;

Réhabilitation de l'usine de traitement d'eau du Djoué (15%).

Travaux d'électricité rurale par panneaux solaires à Yanga-Mapata-Moutamba (35%) ;

Potablocs Brazzaville (65%) ;

Adduction d'eau potable ville de Dolisie (55%) ;

Eclairage public cinquantenaire ;

Eclairage public, cinquantenaire de Brazzaville (55%) ;

Prestation de surveillance et de contrôle des travaux de constructions du réseau de transport d'énergie (centrale hydroélectrique d'Imboulou) (65%)

Pose des Potablocs à BZV

Période 2012 -2016 :

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

AXE: RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES DU MINISTERE

PROGRAMME: Gestion et Administration du Ministère

Sous-programme: Gestion des ressources humaines

Projet : Renforcement des capacités et plan de formation du personnel

Sous-programme : Gestion des ressources matérielles et financières

Projet: Plan d'action Energie CEMAC

Projet : Acquisition du matériel informatique et autre pour le cabinet

Projet: Prise en charge des centres ruraux électriques et hydrauliques

Projet: Plan directeur d'électrification rurale

Projet : Etudes technico-économiques du centre secondaire

Sous-programme : Gestion stratégique et programmation

Projet : Révision PAP-CDMT du Ministère

Projet : Mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur

Projet : Etude tarifaire des secteurs et constitution des bases de données

AXE : DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES ENERGETIQUES

PROGRAMME: Gouvernance et Réformes institutionnelles du secteur

Sous-programme : Lancement et gestion des agences sectorielles

Projet: Installation des directions départementales de l'énergie

Projet: Opérationnalisation des agences

Sous-programme : Restructuration du secteur de l'énergie

Projet: Appui à la réforme du secteur de l'électricité

Sous-programme : Transfert de compétences aux collectivités locales

PROGRAMME: Développement des Infrastructures

Sous-programme : Amélioration de l'approvisionnement en électricité

Projet : Réhabilitation ligne 110 KV Moukoulou-Mindouli

Projet : Extension du réseau interconnecté pour électrification rurale

Projet : Intégration de la centrale hydroélectrique d'Imboulou

Projet : Etudes des lignes Makoua-Ouessou et Loudima-Sibiti-Zanaga

Projet : Ingénieur conseil centrale Imboulou

Projet : Ingénieur conseil lignes associées Imboulou

Projet : Réhabilitation, densification et modernisation réseau Brazzaville

Projet : Réhabilitation, densification et modernisation réseau Pointe-Noire

Projet : Réhabilitation et extension du réseau MT/BT de Ouessou

Projet : Electrification de la Cuvette-ouest

Projet : Réhabilitation et extension des réseaux BT des centres ruraux

Projet : Etudes et réalisation de l'extension de la centrale à gaz (CEC)

Projet : Electrification dans le département du Pool (Municipalisation)

Sous-programme: Renforcement des capacités de production

Projet : Réhabilitation et modernisation de la centrale de Djoué (phase 1)

Projet : Etude de dragage du barrage de Moukoulou

Projet : Construction des micros et mini centrales hydroélectriques

Projet : Appui aux études de faisabilité des centrales Sounda et kouembali

Projet : Renforcement des capacités de production des centrales thermiques

Projet : Finalisation des travaux de queux de municipalisation

Projet : Etudes de faisabilité de la ligne Boundji-Okoyo-Lekoni

Projet : Etude en vue de la construction de la centrale de Chollet

Projet : Construction de la centrale hydroélectrique de Liouesso

Sous-programme : Développement des Infrastructures des Energies Renouvelables

Projet : Electrification rurale par panneaux solaires de 100 localités

Projet : Réhabilitation des installations photovoltaïques dans le Niari

Projet : Construction d'une centrale solaire à Impfondo

AXE: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES EN EAU ET ASSAINISSEMENT

PROGRAMME: Gestion des ressources en eau et assainissement

Sous-programme : Amélioration de la Gouvernance de l'eau

Projet : Etude tarifaire de l'eau

Projet : Contrôle et suivi de la qualité de l'eau

Projet : Constitution d'une base de données du secteur de l'eau

Projet : Acquisition du terrain pour les directions de l'hydraulique

Projet : Etude et conception du modèle régulateur de l'eau

Sous-programme: Appui aux services d'assainissement des villes

Projet : Assainissement des villes de Brazzaville et Pointe-Noire

Projet : Assainissement des chefs-lieux de départements

Projet : Assainissement en milieu rural (UNICEF)

Projet : Construction de cent (100) latrines publiques en milieu rural

PROGRAMME: Amélioration de l'offre et de l'accès des populations à l'eau potable

Sous-programme: Poursuite des réformes institutionnelles

Projet : Restructuration de la SNDE

Sous-programme: Développement des Infrastructures de production d'eau potable

Projet : Réhabilitation de l'usine de traitement d'eau du Djoué

Projet : Acquisition et installation unités compactes de potabilisation P/N

Projet : Réhabilitation des infrastructures d'eau potable des départements

Projet : Réhabilitation des infrastructures d'eau de Nkayi

Projet : Réhabilitation des infrastructures d'eau des Plateaux

Projet : Extension de l'usine d'eau potable de Djiri

Projet : Finalisation des travaux hydrauliques des Municipalisation

Projet : Etude d'un SAEP sur la rivière Loemé à Pointe-Noire

Projet : Réhabilitations des stations de reprise de de Mikalou et Moukondo

Projet : Hydraulique rurale sur les dix départements

Projet : Construction de l'usine de Djiri (Ingénieur conseil)

Projet : Construction d'une usine de traitement d'eau à Madingou

Sous-programme: Développement des Infrastructures de distribution d'eau potable

Projet : Pose des compteurs d'eau à la production et à la distribution

Projet : Construction d'un SAEP dans le Pool

Projet : Finalisation du SAEP dans le Niari

Projet : Construction et approvisionnement d'eau à Impfondo

Projet : Réhabilitation du SAEP de Djambala et Gamboma

Projet : Adduction d'eau potable de la ville de P/N (prêt BADEA)

Projet : Réhabilitation et modernisation du réseau de Brazzaville

Projet : Réhabilitation et modernisation du réseau de Pointe/Noire

Comment financer les actions ? : Coûts des programmes et stratégies de financement

En 2008, il a été décaissé 115 765,4 millions de FCFA pour une prévision de 53 511 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 216,3%. En 2009, il a été exécuté 52 649,6 millions de FCFA pour une prévision de 52 148 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 101,0%. En 2010, il a été décaissé 136 236,6 millions de FCFA pour une prévision de 59 334 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 229,6%.

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
ENERGIE ET HYDRAULIQUE	Besoins Exprimés	12 004,8	280 471,0	292 475,8	80 991,3	2 177 828,7	2 258 820,0
	Prévisions cadrées	15 156,3	209 867,0	225 023,3	78 997,4	1 265 959,4	1 344 956,8
	Ecart	-3 151,5	70 604,0	67 452,5	1 993,9	911 869,3	913 863,2

Le coût du PAP pour la période 2012-2016 est estimé en besoins pour le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique à **2 258 820,0** millions de francs CFA (80 991,3 millions de francs CFA en fonctionnement et **2 177 828,7** millions de francs CFA en investissement). Cependant, les ressources budgétaires du CDMT central sont évaluées à 1 344 956,8 millions de francs CFA, soit un gap de 913 863,2 millions de francs CFA. En 2012, les dotations s'élèvent à 225 023,3 millions de francs CFA.

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2012-2016

Afin d'améliorer les performances budgétaires, certaines des dispositions ont été prises tant sur le plan de l'organisation, d'exécution et de suivi-évaluation des programmes. Il est envisagé la mise en place des fiches et des tableaux de bord de suivi permanent de tous les projets du Ministère auprès des différents gestionnaires techniques et administratifs des projets.

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		2009	2010	2011	2012	2016
Sous-secteur Energie						
Energie produite	MWh	955 304,7	1 054 195,52	-	1 359 945	1765 500
Energie fournie à la distribution	MWh	859 912,57	965 840,30	-	1 200 000	1 500 000
Energie vendue	MWh	481 235,59	500 248,55	-	1 100 000	1 300 000
Sous-secteur Hydraulique						
Capacité de production installée	10 ³ xm ³	43 882	55 983	-	70 000	100 000
Nombre de forages (en milieu rural)	u	497	513	-	600	1 000
Nombre de puits modernes réhabilités (en milieu rural)	u	295	314	-	400	600
Taux d'accès à l'eau potable	%	45	49,8	52	65	95
Sous-secteur Assainissement						
Nombre de latrines	u	-	-	-	2 500	8 000
Taux d'accès à l'assainissement	%	-	-	27	30	45

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Programmes/Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			historiques		de base	cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Réhabilitation des infrastructures	Nombre d'infrastructures réhabilités		-	-	-	04	08
	Nombre d'infrastructures entretenues		02	02	-	05	10
	Nombre d'infrastructures construites		03	-	01	04	03
	Nombre de Km de lignes de transport installées		5 210 ,918	6 185,5	-	10.215	30 000
Accès des populations aux réseaux	Nombre de branchements réalisés		81 620	83 715	-	90 000	200 000
Installation des Agences	Nombre d'Agences fonctionnelles		04	06	06	06	06
Politique sectorielle	Stratégie et politiques sectorielles définies et appliquées		Non	-	-	Oui	Oui
	La réforme achevée, textes publiés		Non	-	-	Oui	Oui
	Nombre d'ouvrages délégués		-	-	-	75%	75%
Electrification rurale	Programme national élaboré		Non	Non	Non	Oui	Oui
	Programme national opérationnel		Non	Non	Non	Oui	Oui
	Nombre de branchements ruraux effectués		-	-	-		
	Taux de desserte des centres ruraux		15%	20%	22%	35%	65%
	Nombre d'ouvrages transférés aux collectivités		0	0	0	75%	100%
Etude sur les foyers améliorés	Temps consacré aux travaux domestiques		-	-	-	-	-
	Nombre de points de vente de gaz disponibles		-	-	-	-	-
	Nombre d'ateliers de fabrication de foyer améliorés		-	-	-	-	-
Séminaires de vulgarisation dans les milieux féminins	Nombre de femmes spécialistes dans les filières de l'énergie		-	-	-	-	-
	Taux de représentativité des femmes dans la prise de décision dans le secteur de l'énergie		-	-	-	-	-
	Taux de femmes opératrices économiques des activités de l'énergie		-	-	-	-	-
Population utilisant l'un quelconque des moyens pour se procurer l'eau	Proportion de la population ayant accès à une source d'eau		18%	21%	21%	32%	65%
Population ayant accès à un système d'assainissement	Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement		5%	7%	13%	25%	75%

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution(%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Fin.ext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Projet Eau potable Djiri	162 113	162 113	15	20	4446		134017	138463	138463	2008	2013
2	Alimentation eau potable de Brazzaville	15 750	15 750	97	65	250			250	250	2002	2014
3	Réhabilitation du réseau électrique de Brazzaville	35 200	35 200	72	52	17 000		17 000	17 000	17 000	1999	2015
4	Adduction d'eau Cuvette ouest	9 594	9 594	100	65	0			0	0	2009	-
A démarrer en 2012												
5	Réhabilitation, densification, modernisation de l'énergie électrique de Pointe-Noire	10 000	10 000	-	-	10 000			10 000	10 000	2012	2015
6	Construction d'une centrale solaire de 3 MW à Impfondo	8 000	8 000	-	-	8 000			8 000	4 000	2012	2014
7	Adduction d'eau potable de la ville de Pointe-Noire	2 000	2 000	-	-	800		1 200	2 000	2 000	2012	2015
8	Projet hydraulique rurale	3 582	3 582	-	-	1 500		2 082	3 582	1500	2012	2014
9	Construction d'un SAEP dans le Pool	5 000	5 000	-	-	5 000		-	5 000	5 000	2012	1014

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	2361	2521,7	106,8	2731	3929	143,9	6 435,0	6 086,2	94,6
Salaires et rémunérations	125,9	138,5	110	125,9	156,8	124,5	125,9	151,0	119,9
Biens et services	409,9	564,5	137,7	569,9	221	38,8	589,9	669,2	113,4
Transferts	1825,2	1818,7	99,6	2035,2	3551,2	174,5	5 719,2	5 266,0	92,1
INVESTISSEMENT	51150	113243,7	221,4	49417	48720,6	98,6	52 899,0	130 150,4	246,0
TOTAL	53511	115765,4	216,3	52148	52649,6	101,0	59 334,0	136 236,6	229,6

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projets de Budgets prévisionnels : Présentation classique, Base CDMT Central.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	225 023	237 372	265 611	298 620	318 331	1 344 957
DEPENSES COURANTES	15 156	15 131	15 343	16 130	17 237	78 998
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	209 867	222 241	250 268	282 490	301 094	1 265 959

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

**MINISTÈRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS
ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE LA
COMMUNICATION**

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

*Préparé par la Cellule CDMT du Ministère des Postes, des Télécommunications et des Nouvelles
Technologies de la Communication*

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Les attributions et l'organisation du Ministère des Postes, des Télécommunications et des Nouvelles Technologies de la Communication sont définies dans deux décrets portant respectivement les numéros 2009-473 du 24 décembre 2009 et 2009-478 du 24 décembre 2009. Elles couvrent trois sous-secteurs d'activités que sont : la poste, les télécommunications et les TIC. Ces secteurs sont des éléments capitaux pour le développement de l'innovation, de la compétitivité, de l'emploi et une force attractive pour l'ensemble de l'économie et, au-delà, un catalyseur avéré du développement intégral. En effet, La convergence technologique, le large bande et la e-stratégie font aujourd'hui partie de toute stratégie de développement. Le déploiement des TIC sur l'étendue du territoire national facilitera le renforcement et l'optimisation des performances dans tous les secteurs se rapportant à la vie humaine, générant ainsi une économie prospère et compétitive.

L'objet du présent rapport est d'une part, de présenter l'activité réalisée pendant les deux années de la mise en œuvre du PAP-CDMT du Ministère, et d'autre part, de faire les projections budgétaires sur les programmes et projets envisagés au cours des cinq prochaines années, dans le cadre de l'élaboration du Plan National de Développement (PND 2012-2016). De ce fait, il permet de faire les réajustements nécessaires au planning de la Cyber Stratégie et du DSRP1. Enfin, ce rapport est destiné à éclairer les plus hautes autorités du Ministère sur les moyens d'accomplir leurs missions, les choix à opérer pour être plus efficace et performant. Il aidera également les partenaires techniques et financiers du Congo à saisir le fond des préoccupations et des orientations des autorités congolaises en matière des TIC afin de mieux les accompagner dans la mise en œuvre des différents programmes et projets.

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

Le dispositif postal et des télécommunications restent préoccupants malgré les efforts entrepris par le Gouvernement, du fait de l'étendue des dégradations des infrastructures et équipements sur l'ensemble du territoire national. Toutefois, grâce aux efforts en cours dans la mise en œuvre de la Cyber Stratégie, du DSRP et des projets de société du Chef de l'Etat, la tendance va vers l'amélioration.

Le sous-secteur de la poste :

Le secteur postal congolais, a connu une concurrence effrénée avec la venue des opérateurs privés notamment dans les segments postaux à valeur ajoutée. Dans ce nouvel environnement, l'opérateur public n'a pas pu s'adapter et a accumulé, de ce fait, de nombreux motifs d'insatisfaction dus essentiellement à la perte des parts de marchés du courrier accéléré et du transfert de fonds, à la suspension des relations mandats internationaux et à la suspension du fonctionnement du service des chèques postaux.

En juin 2001 l'ONPT est dissout et laisse place à deux entités distinctes : la Société des Postes et de l'Epargne du Congo (SOPECO) et la Société des Télécommunications du Congo (SOTELCO). Le 14 mars 2003, la séparation est intervenue de façon effective.

Dans le cadre de la réhabilitation et de la modernisation des bureaux de poste, plus de 45 bureaux de poste ont été remis en service et près d'une douzaine disposent de quelques micro-ordinaires. Les deux centres de chèques postaux (CCP) existant à Brazzaville et à Pointe Noire ont été partiellement réhabilités et informatisés.

<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeurs</i>		
		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Variation</i>
<i>Redéployer la poste à travers le pays</i>				
Pourcentage des facteurs postaux	%	8,20	8,20	0
Pourcentage des employés cadres de sexe féminin	%	22,00	22,00	0
Nombre de bureaux réhabilités	u	0	2	2
Nombre de vélos et de cyclomoteurs acquis	u	25	0	-25
Nombre moyen d'habitants desservis par un bureau	u	83 635	79 167	-4 468
Superficie moyenne couverte par un bureau sédentaire (km ²)	km ²	7 435	7 125	-310
<i>Moderniser la poste et promouvoir les nouveaux produits</i>				
Nombre de CCP créés dans les Bureaux de Poste	u	0	0	0
<i>Renforcer le cadre juridique et institutionnel de l'activité postale</i>				
Pourcentage d'opérateurs autorisés à exercer	%	0	24	24

Le sous-secteur des télécommunications :

La volonté politique a permis de restructurer le secteur grâce à la mise en place d'institutions (l'ARPCE, la DGPT et l'IPT) afin d'encadrer le développement du secteur et de doter le Congo d'un environnement technologique et juridique propice à l'investissement et à la croissance économique. Les télécommunications font partie d'un domaine dont la technologie avance à grands pas ; ainsi la réalisation de la couverture nationale en télécommunications ne saurait être possible et suivre l'évolution de cette technologie que si l'Etat prend résolument l'engagement d'en faire une priorité en y mettant les moyens financiers nécessaires à la réalisation de sa politique.

Aussi, le Département s'est attelé au cours de ces dernières années à rechercher auprès des partenaires, les financements nécessaires à la mise en œuvre de sa politique de couverture nationale en télécommunications, notamment avec la technologie filaire moderne (fibre optique) et la téléphonie mobile.

<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeurs</i>		
		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Variation</i>
<i>Développement des infrastructures de télécommunications</i>				
La proportion des ménages ayant une ligne de téléphone fixe	%	0,1	0,125	0,025
La proportion des ménages ayant un accès internet fixe	%	0,06	0,07	0,01
Télé-densité du téléphone mobile pour 1000 habitants	‰	60	65	5
La proportion des ménages ayant un téléphone mobile	%	58	60	2
La proportion des ménages ayant un accès internet mobile	%	1,89	2	0,11
Capacité de la bande passante Internationale	Mbps	4	4	0
Capacité de la bande passante résidentielle	Kbps	64	256	-192

Le sous-secteur des TIC :

La modernisation de l'ETAT implique la mise en œuvre des dispositions importantes qui conduiront le pays à se mettre au niveau des pays qui font partie du village planétaire comme l'a recommandé le Sommet Mondial sur la Société de l'Information dans ses deux phases à Genève, en 2003 et à Tunis, en 2005.

Aussi s'avère-t-elle très importante, l'intégration dans notre pays de nouveaux concepts technologiques qui sont :

- La convergence, ce terme est utilisé pour désigner deux phénomènes distincts ; la convergence entre les secteurs de l'audiovisuel et des Télécommunications, il s'agit de la possibilité offerte par les progrès des technologies d'utiliser des supports différents. Cette convergence pourrait conduire les opérateurs à proposer à l'ensemble des utilisateurs les mêmes services quelque soient la technologie et les réseaux utilisés ;
- L'interopérabilité ou interfonctionnement est la capacité que possède un système informatique à fonctionner avec d'autres produits ou systèmes informatiques existants ou futurs ; sans restriction d'accès ou de mise en œuvre. Cette notion est absolument cruciale pour le réseau téléphonique mondial et Internet, et aussi pour l'ensemble de l'Economie ;
- Le serveur national, pour l'hébergement de tous les contenus du pays ;
- Le portail national, pour la présentation de l'image du pays (sites WEB).

La mise en œuvre de ces concepts nécessite la contribution de tous les secteurs, d'où la nécessité de mettre en place un Comité Interministériel de Pilotage de la politique nationale des TIC qui aura entre autres missions la coordination et l'orientation du devenir numérique du Congo.

A cet effet toutes les initiatives liées à la gouvernance électronique (e-gouvernement) aussi bien dans l'acquisition des infrastructures que dans les politiques sectorielles des TIC devront faire l'objet d'une concertation nationale sous la coordination dudit Comité Interministériel pour leur mise en œuvre en conformité avec le schéma directeur en cours d'établissement.

Les programmes et projets présentés ci-dessous sont conçus pour tenir compte de cette donne.

La réalisation en cours des projets structurants est une réponse à la réduction de la fracture numérique. Cependant, l'accès aux TIC est encore limité à une catégorie de la population du fait des coûts excessifs des fournitures et des prestations. C'est pourquoi l'Etat préconise de mener des actions qui permettraient de doubler chaque année le nombre de ménages qui disposeraient d'un ordinateur pour atteindre d'ici à 2016 le nombre de 50 000 ménages.

<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeurs</i>		
		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Variation</i>
<i>Vulgarisation de l'utilisation des nouvelles technologies</i>				
Le nombre de ménages ayant un ordinateur	u	3500	5 000	1 500
Le nombre de ménages ayant un accès Internet à domicile	u	1500	2000	500
Le nombre d'utilisateurs de l'Internet sur 100 habitants	u	5	7	2
Le nombre d'écoles disposant d'un accès à Internet	u	20	50	30
<i>Promotion de la gouvernance électronique</i>				
Le nombre de portails d'information publics	u	10	12	2
<i>Développement de l'économie numérique</i>				
Le nombre d'emplois du secteur TIC	u	350	500	150
Le chiffre d'affaires du secteur TIC rapporté au PIB	%	1,6	1,3	-0,3

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégies

Les orientations stratégiques du Ministère en termes d'objectifs stratégiques, généraux et spécifiques sont consignées dans le tableau ci-dessous.

<i>Objectifs Stratégiques</i>	<i>Objectifs Généraux</i>	<i>Objectifs Spécifiques</i>	<i>Cibles 2016</i>
Rétablir et moderniser le secteur postal	Redéployer la poste à travers le pays	Réhabiliter les bureaux de poste existants et construire de nouvelles infrastructures	20 bureaux de poste réhabilités (Owando, Makoua, Oyo, Boundji, Mossaka, Ngoko...)
		Réhabiliter les services postaux de proximité	15 CCP créés dans les bureaux de poste
	Moderniser la poste et promouvoir les nouveaux produits	Adapter l'offre postale aux besoins de la population	- Un réseau d'informations postales est créé - L'épargne postale est créée - Le réseau cyber poste est étendu
		Diversifier les produits postaux	Les CCP sont transformés en banque postale 6 nouveaux produits sont créés
	Renforcer le cadre juridique et institutionnel de l'activité postale	Règlementer et normaliser l'activité postale	90% d'opérateurs autorisés à exercer
Développer et moderniser le secteur des télécommunications	Réaliser la couverture nationale en télécommunications	Développer les infrastructures de télécommunications	- Dorsale (Back bone) Pointe Noire-Brazzaville-Ouesso réalisée - Liaisons (CAB) avec les pays voisins réalisées. - Boucles locales réalisées
		Réhabiliter et moderniser les infrastructures de télécommunications	15 pour 1000 habitants au téléphone fixe, 85 pour 1000 habitants au téléphone mobile
Promouvoir les technologies de l'information et de la communication	Vulgariser l'usage des nouvelles technologies	Vulgariser l'usage de l'outil informatique	- 2000 écoles disposant d'un accès à Internet - 50000 ménages ayant un ordinateur
		Créer les technopôles et les centres d'innovation	10 Télé-centres polyvalents communautaires créés
	Développer une économie numérique	Appuyer l'activité des nouvelles technologies	La gouvernance et l'administration électronique sont développées
		Organiser l'Observatoire des TIC	un observatoire des TIC est mis en place et fonctionnel
	Promouvoir la gouvernance électronique	Valoriser le patrimoine national	Mise en place de l'organe de gestion du .cg
		Renforcer le cadre juridique et institutionnel des TIC	La réglementation pour la large bande est renforcée

Dans la mise en œuvre des différents projets retenus pour atteindre ces objectifs, des stratégies transversales seront également adoptées :

Introduire et généraliser les enseignements des télécommunications/TIC, avec des contenus pédagogiques appropriés, tout au long du cycle de formation, du primaire à l'universitaire, et disposer dans le système éducatif de solutions adaptées à la formation et à l'utilisation des TIC afin de déceler et de susciter des « vocations en herbe »;

Développer des filières d'apprentissages théoriques et opérationnels des télécommunications/TIC pour disposer d'un capital humain adapté au «support technique» et à la société de l'information;

Favoriser l'accès au « large bande » à tous les acteurs afin de permettre la création des PMI/PME et sociétés de services, réduisant significativement le phénomène de chômage.

Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

Suivant les différents secteurs, plusieurs actions ont été menées à ce jour, et plusieurs autres sont programmées pour la période 2012 – 2016.

En 2011:

Dans le sous-secteur de la poste :

Du fait des nombreuses guerres qu'a connues notre pays, le réseau postal a payé un lourd tribut. De 111 établissements postaux en 1986, il avait été réduit à 64 établissements ouverts au public au sortir de ces guerres. Après la séparation de la poste des télécommunications en 2003, du fait de la réduction des effectifs et de la vétusté des installations, la couverture du territoire national est actuellement assurée par 49 bureaux de poste qui constituent les points de contact avec la clientèle. Le taux de couverture postale correspondant est actuellement faible avec un bureau de poste pour 79.167habitants. Mais, depuis la fin de la guerre et avec la restauration progressive de la paix, le gouvernement s'est engagé dans de gros travaux de réfection. L'on peut citer, en particulier, les réalisations suivantes consacrant les efforts du Ministère:

AXE : DEVELOPPEMENT DES SERVICES POSTAUX

PROGRAMME : Redéploiement du réseau postal national

Sous-Programme : Réhabilitation et construction des installations postales

Projet : Réhabilitation des bureaux de postes d'Owando de Makoua, d'Oyo, de Boundji, de Mossaka et de Ngoko (Travaux de Boundji, Oyo et Ngoko réalisés à 90%) ;

Projet : Réhabilitation des bureaux de poste de Brazzaville, Pointe Noire, Kinkala et Sibiti ;

Projet : Réhabilitation des bureaux de poste de Nkayi, Mossendjo et Dolisie.

Sous-Programme : Réhabilitation des services postaux de proximité

Projet : Extension du réseau CCP dans les bureaux de postes de Ouesso, Owando et Sibiti (taux d'exécution physique de 10%) ;

Projet : Réhabilitation du réseau d'acheminement et de distribution du courrier.

PROGRAMME : Modernisation de la poste et promotion de nouveaux produits

Sous-Programme : Adaptation de l'offre postale aux besoins de la population

Projet : Elaboration avec l'appui de l'Union Postale Universelle (UPU) et début de la mise en œuvre du Plan intégral de Développement de la Poste (PIDEP) qui consiste en la remise en état et à la modernisation des installations postales, la modernisation de la gestion et au renforcement des capacités; Ce plan devra faire l'objet de l'adoption par le gouvernement.

Projet : Etudes de transformation des CCP en banque postale (taux de réalisation de 20%), les études sont en cours de finalisation avant réception définitive, (déblocage de budget attendu pour la réalisation de la deuxième phase) ;

Projet : Création d'un réseau d'informations postales (études en cours);

Projet : Adaptation des services postaux aux nouvelles technologies de la communication (études en cours);

Projet : Mise en service de nouveaux produits tels que mandats flash, poste expresse etc...

Cependant, de gros efforts restent encore à consentir, dans le cadre de la réhabilitation des infrastructures postales, de la réhabilitation du réseau d'acheminement et de distribution du courrier, de la création d'un réseau d'informations postales, de la création de l'épargne postale et de l'extension du réseau cyber poste etc...

Dans le sous-secteur des télécommunications :

L'infrastructure en matière de communications électroniques est à un très bas niveau de développement, à l'exception de la téléphonie mobile. Les infrastructures actuelles ne permettent pas la mise en place des télécommunications d'urgence pouvant faire face ou prévenir les catastrophes naturelles. De même, il n'existe pas d'infrastructures de radiocommunications maritime et fluviale permettant de répondre aux exigences des accords internationaux (OMI, UIT). Néanmoins, le gouvernement s'est engagé dans de gros travaux de réfection.

AXE : DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES TELECOMMUNICATIONS

PROGRAMME : Développement d'un réseau national interconnecté des télécommunications

Sous-programme : Développement des infrastructures de télécommunications

L'Etat a consenti de gros efforts pour la réalisation des projets ci-après :

Projet : Connexion du Congo au câble sous-marin à fibres optiques (WACS) ; Travaux en cours, déblocage du budget attendu pour suivi, contrôle et réception des travaux sur site ; véhicule HILUX double cabine, matériel et valise pour testeur à fibres optiques ont été acquis pour le suivi et contrôle du projet; station terminale de Matombi en cours de réalisation, (taux d'exécution à 90%).

Projet : Couverture nationale en télécommunications ; Etudes réalisées, travaux préliminaires en cours dans les centraux et le long de la ligne à haute tension entre Pointe Noire, Brazzaville et Oyo.

Projet : Central African Backbone (CAB) : projet cofinancé par le Congo (50%) et la Banque Mondiale (50%) pour un coût total de 30 millions de dollars US (15 milliards de francs CFA) ;

Sous-programme : Réhabilitation des infrastructures

Dans la téléphonie fixe, de 23.000 lignes avant la guerre, on est passé à 6.200 au sortir de celle-ci en 1997, puis à 15.000 lignes actuellement, une remontée largement influencée par les deux arrêts des centraux de Brazzaville et Pointe Noire.

Les travaux de réhabilitation des réseaux ci-après ont été engagés et se poursuivent

Réseau téléphonique de Brazzaville, (Acquisition des équipements en cours) ;

Réseau téléphonique de Pointe-Noire, (Acquisition des équipements en cours) ;

Réseau téléphonique de Dolisie, (Acquisition des équipements en cours) ;

Réseau téléphonique d'Owando et Oyo, (Acquisition des équipements en cours) ;

Au niveau de la téléphonie mobile, quatre (4) opérateurs (**AIRTEL Congo, MTN Congo, WARID Congo et EQUATEUR TELECOM Congo**) se partagent ce segment en déployant divers supports de transmission, notamment des FH, des stations terriennes et des VSAT. Ces opérateurs disposent de sorties propres vers l'international. Au 31/12/2008, plus de la moitié de la population est abonnée au mobile. La couverture totale est de 90 % de la population, soit 100% de la population urbaine couverte et 72% de la population rurale couverte.

Dans le sous-secteur des TIC :

La réalisation en cours des projets structurants est une réponse à la réduction de la fracture numérique. L'on peut citer en particulier :

AXE : PROMOTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

PROGRAMME : Vulgarisation de l'utilisation des nouvelles technologies

Sous-programme: Vulgarisation de l'utilisation de l'outil informatique

Projet : Construction de classes internet pilotes, taux d'exécution de 80% (travaux réalisés, en attente d'être livrés) ;

Projet : Développement de la gouvernance et de l'administration électronique (études en cours);

Projet : Déploiement des logiciels dans les administrations et structures annexes (2200 logiciels Microsoft ont été acquis);

Sous-programme : Création des technopôles et des centres d'innovation

Projet : Création de technopôles, taux d'exécution de 40% (études terminées, attente de déblocage du budget pour l'exécution de la deuxième phase) ;

Projet : Construction des médiathèques, taux d'exécution de 40% (études terminées, attente de déblocage du budget pour la phase de réalisation).

PROGRAMME : Développement d'une économie numérique

Sous-programme : Appui à l'activité des nouvelles technologies

Projet panafricain des réseaux en ligne (télé-médecine, télé-éducation et communications diplomatiques).

PROGRAMME : Promotion de la gouvernance électronique

Sous-programme : Valorisation du patrimoine national

Projet : Numérisation du fonds archivistique de l'administration, taux de 40% (études réalisées, attente de réception des études) ;

Projet : Création d'un centre de sécurité des systèmes d'informations de l'administration ;

Projet : Création du site web du Ministère (matériel acquis);

Sous-programme : Renforcement du cadre juridique et institutionnel

Le marché d'internet haut débit est naissant. La majorité des offres d'accès internet se fait sur Boucle Locale Radio (BLR). La bande passante proposée est inférieure à 100 kb/s (Kilobits/seconde). Pour y remédier, le département a initié les projets ci-après :

Projet : Schéma directeur de la politique nationale de développement (contrat d'études en attente d'approbation par le Ministre des Finances) ;

Projet : Elaboration de la loi-cadre de la société de l'information.

Période 2012 -2016 :

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

AXE : DEVELOPPEMENT DES SERVICES POSTAUX

PROGRAMME : Redéploiement du réseau postal national

Sous-Programme : Réhabilitation et construction des installations postales

Projet : Réhabilitation d'une vingtaine de bureaux de poste ;

Projet : Réhabilitation de l'école des postes, télécommunications et des TIC ;

Sous-Programme : Réhabilitation des services postaux de proximité

Projet : Poursuite de la réalisation du réseau d'acheminement et de distribution du courrier.

Projet : Poursuite de la transformation des CCP en banque postale;

PROGRAMME : Modernisation de la poste et promotion de nouveaux produits

Sous-programme : Adaptation de l'offre postale aux besoins de la population

Projet : Mise en œuvre du Plan Intégral de Développement de la Poste (PIDEP) ;

Projet : Adaptation des produits postaux aux nouvelles technologies

AXE : DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES TELECOMMUNICATIONS

PROGRAMME : Développement d'un réseau national interconnecté des télécommunications

Sous-programme : Développement des infrastructures de télécommunications

Projet : Poursuite des travaux de couverture nationale en télécommunications ; réalisation du backbone terrestre entre Pointe Noire, Brazzaville et Ouesso ;

Projet : Poursuite de la mise en œuvre du projet Central African Backbone (CAB) ; réalisation des connexions avec les pays voisins (Cameroun, Centrafrique, Gabon et RDC) ; mise en œuvre du partenariat public privé dans le cadre de la gestion des capacités du réseau national des télécommunications à fibres optiques ;

Projet : Création du centre de contrôle et d'homologation des équipements des télécommunications ;

Projet : Acquisition des équipements et matériels de contrôle et de surveillance de l'Inspection des Postes et Télécommunications (IPT)

Sous-programme : Réhabilitation des infrastructures

Projet : Poursuite de la réhabilitation et de la modernisation des réseaux urbains (boucles locales) de Brazzaville Pointe Noire et des chefs-lieux de préfectures, districts et autres grandes agglomérations.

AXE : PROMOTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

PROGRAMME : Vulgarisation de l'utilisation des nouvelles technologies

Sous-programme : Vulgarisation de l'outil informatique

- Projet : Poursuite de la construction et équipement des classes internet pilotes ;
- Projet : Développement de la gouvernance et de l'administration électronique ;
- Projet : Déploiement des logiciels acquis dans les administrations et structures annexes ;
- Projet : Réalisation du réseau intra/internet (e-gouvernement) ;

Sous-programme : Création des technopôles et des centres d'innovation

- Projet : Création des technopôles et centres d'innovation ;
- Projet : Construction d'une dizaine télé-centres polyvalents communautaires.

PROGRAMME : Développement d'une économie numérique

Sous-programme : Appui à l'activité des nouvelles technologies

- Projet : Finalisation de la mise en œuvre du projet panafricain de réseau en ligne (développement de la télémédecine, télé-éducation et des communications électroniques) ;
- Projet : Mise en œuvre de la transition numérique ;

PROGRAMME : Promotion de la gouvernance électronique

Sous-programme : Valorisation du patrimoine national

- Projet : Mise en œuvre de la numérisation du fonds archivistique ;
- Projet : Poursuite de la mise en œuvre du centre de sécurité des systèmes d'informations de l'administration ;

Sous-programme : Renforcement du cadre juridique et institutionnel

- Projet : Mise en œuvre du schéma directeur de la politique nationale de développement;
- Projet : Renforcement des capacités et adaptation à l'usage des TIC

Comment financer les actions ? : Coûts des programmes et stratégies de financement

En faisant le point sur l'exécution des budgets des 3 années antérieures, on constate que les taux de réalisation sont généralement au-dessus de 60% (tableau 4), avec une particularité pour celui de 2009 qui s'était établi à 261,5% ;(74,63% en 2008 et 63,98% en 2010), grâce au déblocage de la quote-part du Congo au projet d'interconnexion au câble sous-marin à fibre optique (WACS).

Ainsi, en 2008, il a été décaissé 7 337,4 millions de FCFA pour une prévision de 9 369,7 millions de FCFA. En 2009, il a été exécuté 24 945,7 millions de FCFA pour une prévision de 9 539,7 millions de FCFA. En 2010, il a été décaissé 12 684,7 millions de FCFA pour une prévision de 20 113,7 millions de FCFA.

Au-delà des difficultés classiques rencontrées dans la gestion du budget (décaissement faible ou tardif, à partir de 2010), s'est ajoutée la lourdeur due à l'apprentissage de la mise en application des dispositions du nouveau code de marchés publics.

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
POSTES, TELECOMMUNICATIONS ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION	Besoins Exprimés	8 851,5	30 020,0	38 871,5	43 712,2	150 300,0	194 012,2
	Prévisions cadrées	5 591,2	20 200,0	25 791,2	33 301,2	126 376,3	159 677,5
	Ecart	3 260,3	9 820,0	13 080,3	10 411,0	23 923,7	34 334,7

Le coût global du PAP 2012-2016 du Ministère des Postes, des Télécommunications et des Nouvelles Technologies de la Communication est estimé à **194.012,2 millions de francs CFA** (43 712,2 millions de francs CFA en fonctionnement et 150 300,0 millions de francs CFA en investissement). Cependant, les ressources budgétaires du CDMT central sont fixées à 159 677,5 millions de francs CFA, **soit un écart de 34 334,7 millions de francs CFA**. Pour l'année 2012, les allocations sont chiffrées à **25 791,2 millions de francs CFA**.

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2012-2016

Pour améliorer les performances budgétaires du Ministère, des dispositions ont été prises afin que le plan de passage des marchés soit disponible à temps. Il faut noter également que la gestion de la plupart des gros projets du Ministère par la Délégation Générale des Grands Travaux est un gage de suivi rapproché, plus efficace, de nature à augmenter la consommation budgétaire du Ministère. Il est envisagé la mise en place des fiches et des tableaux de bord de suivi permanent de tous les projets du Ministère auprès des différents gestionnaires techniques et administratifs des projets. A cet effet, un tableau d'indicateurs de suivi des différents programmes a été conçu, et *l'annexe 2* ci-dessous en donne les principaux indicateurs.

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		historiques		de base	cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
La Poste						
Pourcentage des facteurs postaux	%	8,20	8,20	8,20	20	35
Pourcentage des employés cadres de sexe féminin	%	22,00	22,00	22,00	25	50
Nombre de bureaux réhabilités	u	-	2	5	5	20
Nombre de vélos et de cyclomoteurs acquis	u	25	-	80	70	150
Nombre de CCP créés dans les Bureaux de Poste	u	-	-	4	4	15
Nombre moyen d'habitants desservis par un bureau	u	83 634,59	79 167	79 167	73 585	50 000
Superficie moyenne couverte par un bureau sédentaire (km ²)	km ²	7 434,78	7 125	7 125	6 452,83	4 684,93
Les Télécommunications						
Télédensité du téléphone fixe pour 1000 habitants	‰	3	3	4	5	15
La proportion des ménages ayant une ligne de téléphone fixe	%	0,1	0,125	0,125	0,3	1,1
La proportion des ménages ayant un accès internet fixe	%	0,06	0,07	0,08	0,2	0,7
Télédensité du téléphone mobile pour 1000 habitants	‰	60	65	65	70	85
La proportion des ménages ayant un téléphone mobile	%	58	60	65	70	79
La proportion des ménages ayant un accès internet mobile	%	1,89	2	2,8	6	15
Capacité de la bande passante Internationale	Mbps	4	4	4	155	155
Capacité de la bande passante résidentielle	Kbps	64	256	256	512	1024
Les TIC						
Le nombre de ménages ayant un ordinateur	u	3500	5 000	7500	10 000	50 000
Le nombre de ménages ayant un accès Internet à domicile	u	1500	2000	3500	5000	40 000
Le nombre d'utilisateurs de l'Internet sur 100 habitants	u	5	7	8	10	26
Le nombre d'écoles disposant d'un accès à Internet	u	20	50	75	100	2000
Le nombre de portails d'information publics (portails qui renseignent sur les services publics)	u	10	12	15	50	200
Le nombre d'emplois du secteur TIC (ou proportion de la main d'œuvre totale du secteur commercial présente dans le secteur TIC)	u	350	500	750	1000	5000
Le chiffre d'affaires du secteur TIC rapporté au PIB	%	1,6	1,3	1,3	1,4	2,2

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Programmes/Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			historiques		de base	cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Redéploiement du réseau postal national	Nombre total d'employés	u	329	310	310	325	650
	Pourcentage des facteurs postaux	%	8,20	8,20	8,20	20	35
	Pourcentage des employés cadres de sexe féminin	%	22,00	22,00	22,00	25	50
	Nombre de bureaux réhabilités	u	-	2	5	5	20
	Nombre de vélos et de cyclomoteurs acquis	u	25	-	80	70	150
	Nombre de CCP créés dans les Bureaux de Poste	u	-	-	4	4	15
	Superficie moyenne couverte par un bureau sédentaire (km ²)	km ²	7 434,78	7 125	7 125	6 452,83	4684,93
	Nombre moyen d'habitants desservis par un bureau	u	83 634,59	79 167	79 167	73 585	50 000
Renforcement du cadre juridique et institutionnel de l'activité postale	Pourcentage d'opérateurs autorisés à exercer	%	-	24	25	30	90
Développement des infrastructures de télécommunications	Télédensité du téléphone fixe pour 1000 habitants	‰	3	3	4	5	15
	La proportion des ménages ayant une ligne de téléphone fixe	%	0,1	0,125	0,125	0,3	1,1
	La proportion des ménages ayant un accès internet fixe	%	0,06	0,07	0,08	0,2	0,7
	Télé-densité du téléphone mobile pour 1000 habitants	‰	60	65	65	70	85
	La proportion des ménages ayant un téléphone mobile	%	58	60	65	70	79
	La proportion des ménages ayant un accès internet mobile	%	1,89	2	2,8	6	15
	Capacité de la bande passante Internationale	Mbps	4	4	4	155	155
	Capacité de la bande passante résidentielle	Kbps	64	256	256	512	1024
Vulgarisation de l'utilisation des nouvelles technologies	Le nombre de ménages ayant un ordinateur	u	3500	5 000	7500	10 000	50 000
	Le nombre de ménages ayant un accès Internet à domicile	u	1500	2000	3500	5000	40 000
	Le nombre d'utilisateurs de l'Internet sur 100 habitants	u	5	7	8	10	26
	Le nombre d'écoles disposant d'un accès à Internet	u	20	50	75	100	2000
Promotion de la gouvernance électronique	Le nombre de portails d'information publics (portails qui renseignent sur les services publics)	u	10	12	15	50	200
Développement de l'économie numérique	Le nombre d'emplois du secteur TIC (ou proportion de la main d'œuvre totale du secteur commercial présente dans le secteur TIC)	u	350	500	750	1000	5000
	Le chiffre d'affaires du secteur TIC rapporté au PIB	%	1,6	1,3	1,3	1,4	2,2

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution (%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Couverture nationale en télécom. (partie Alcatel)	31050		28		2257		3700	5957	22467	2009	
2	Couverture nationale en télécom. (HUAWEI)	78300		21		3900		5300	9200	61508	2009	
3	Projet panafricain de réseau en ligne	500		30	75	200			200	350	2011	2013
4	Transformation des chèques postaux en banque postale	850		12	5	275			275	850	2011	2016
5	Pylône des télécommunications de Maya Maya	626			95	326			326	626	2011	2012
6	Station terminale de Matombi	3950		30	90	500			500	2780	2011	2012
A démarrer en 2012												
7	Projet Central African Backbone (CAB)	15000		3	5	1000		1000	2000	14000	2012	2016

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	2029,7	2151,9	106	2129,7	5402,4	253,7	5 375,7	5 210,3	96,9
Salaires et rémunérations	33,7	49,4	146,6	33,7	52,1	154,6	33,7	42,3	125,5
Biens et services	486	595,9	99,8	586	4165	710,8	700,0	682,4	97,5
Transferts	1510	1506,6	99,8	1510	1185,3	78,5	4 642,0	4 485,6	96,6
INVESTISSEMENT	7340	5185,5	70,6	7410	19543,3	263,7	14 738,0	7 474,4	50,7
TOTAL	9369,7	7337,4	78,3	9539,7	24945,7	261,5	20 113,7	12 684,7	63,1

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projet de Budget 2012 : Présentation classique, Base CDMT.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	25 791,2	27 705,1	31 376,1	35 775,3	39 029,8	159 677,5
DEPENSES COURANTES	5 591,2	5 920,8	6 436,8	7 199,9	8 152,5	33 301,2
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	20 200,0	21 784,3	24 939,3	28 575,4	30 877,3	126 376,3

Source : CPCMB

CINQUIEME PARTIE: SECTEURS SOCIAUX

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE,
SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION**

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

*Préparé par la Cellule CDMT du Ministère de L'Enseignement Primaire, Secondaire
Et de l'Alphabétisation*
Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Les questions de l'éducation et de la formation occupent dans nos sociétés en développement, une place centrale dans la transformation qualitative et quantitative des ressources humaines indispensables au développement des pays.

Ce ministère est subdivisé en trois domaines : l'éducation préscolaire, l'éducation primaire ainsi que l'éducation secondaire premier et deuxième cycle.

Après le ralentissement de la scolarisation intervenu à la fin des années 90, des progrès substantiels ont été enregistrés notamment après l'adoption des objectifs de l'éducation pour tous en 2000. Dans cette optique, le Décret n° 2010-41 du 28 janvier 2010, a réorganisé le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation.

La stratégie sectorielle adoptée en 2010 pour le développement du secteur de l'éducation est fondée entre autres sur :

-l'Atelier National de Concertation Sectorielle pour la Refondation du Système Educatif Congolais (ANREC) tenu en 2006 ;

-le Rapport d'Etat sur le Système Educatif National(RESEN) adopté en 2007 ;

Le présent rapport a pour but d'éclairer les plus hautes autorités du Ministère sur les moyens d'accomplir leurs missions et aussi servir de base dans les différentes discussions concernant le sous-secteur, les choix à opérer pour être plus efficace et performant. Il fournit également des arguments pour solliciter l'appui budgétaire des Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) qui accompagnent le gouvernement dans la mise en œuvre des différents projets.

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

Depuis le début des années 2000, le Gouvernement a engagé des actions concrètes dans le secteur pour redynamiser le système éducatif congolais et pour garantir l'éducation primaire pour tous les enfants.

L'enseignement préscolaire :

Le niveau de couverture de l'enseignement préscolaire a atteint 13,53% en 2010 contre 12,32 en 2009. Pour un système dont on reconnaît l'importance pour avoir des effets positifs sur les acquisitions au primaire, le taux de couverture observé au préscolaire demeure préoccupant. Au niveau du genre, à l'exception des années 2005 et 2008 où les taux sont identiques, le préscolaire a la particularité d'avoir une scolarisation dont l'indice de parité sur la couverture scolaire est en faveur des filles.

Indicateurs	Unité	Valeurs		
		2009	2010	Variation
Degré de couverture	%	12,32	13,53	1,21
Nombre d'élèves	U	39 652	43 472	3 820

L'enseignement primaire :

L'analyse des statistiques scolaires disponibles montre une croissance soutenue des effectifs d'élèves au primaire qui sont passés de 597 304 en 2005 à 705 093 en 2010. Une hausse plus importante est observée entre 2008 et 2009. Cette dernière période marque le début de la mesure de la gratuité scolaire lancée par le gouvernement en 2007, mesure qui s'est traduite par la suppression des frais scolaires et la dotation des manuels scolaires dans les écoles publiques. En termes de couverture, le niveau observé entre 2005 et 2010 traduit (théoriquement) la capacité du système à accueillir tous les enfants en âge de fréquenter l'école, avec des taux dépassant 100% ce, depuis 2005. En effet, de 106,40% en 2005, ce taux est passé à 122,16% en 2010.

Selon l'analyse du profil de scolarisation, le développement quantitatif du primaire se ressent depuis l'entrée au CP1 devenue quasi universelle en 2010, avec un taux brut d'admission de 112% contre 78% en 2005. Cependant, le système d'enseignement primaire éprouve de plus en plus des difficultés au niveau de la rétention car sur 100 élèves entrant au primaire, 69 seulement arrivent à terminer un cycle primaire complet en 2010 contre 87 en 2005, en faisant le rapport entre le taux d'achèvement au primaire (77,39% en 2010 contre 67,65% en 2005) et le taux brut d'admission, en 2005 et 2010.

Les enfants les plus susceptibles à ne pas être scolarisés sont les enfants des populations autochtones. Pour autant, les progrès ne sont pas suffisamment rapides et l'accès à l'éducation reste un défi qui appelle une action urgente et soutenue.

L'indice de parité calculé sur la base des taux de couverture selon le genre fait apparaître une légère prédominance des garçons sur les filles au primaire et l'écart a tendance à se maintenir dans le temps.

Indicateurs	Unité	Valeurs		
		2009	2010	Variation
Degré de couverture	%	120,12	122,16	2,04
Taux brut d'admission	%	106,12	112,29	6,17
Taux d'achèvement	%	76,23	77,39	1,16
Nombre d'établissement		3224	3281	57
Nombre d'enseignants recrutés	U	1 200	1 200	0
Nombre d'élèves	U	671 683	705 093	33410

L'enseignement secondaire 1^{er} et 2^{ème} degré :

Le nombre total d'élèves scolarisés au secondaire 1er degré a enregistré une hausse très significative pendant la période 2005-2010. Les effectifs sont passés de 190 708 élèves à 206 237 de 2005 à 2010, soit une augmentation de 8,14%. Malgré cette progression, la couverture scolaire obtenue en 2010, au collège (TBS : 64,86%) se trouve encore à un niveau qui soulève un important problème de sous-scolarisation dans le secondaire. Au lycée, les effectifs scolaires ont également accru de façons considérable entre 2005 (40 154 élèves), et 2010 (67 685 élèves), cependant, le taux de couverture est resté faible (TBS : 28,82% en 2010). Au niveau du genre, on observe une sous-représentation des filles qui augmente avec le niveau d'étude au lycée. Ce rapport a été de 0,53 contre 0,87 pour le collège en 2010.

Indicateurs	Unité	Valeurs		
		2009	2010	Variation
COLLEGE				
Degré de couverture	%	62,64	64,86	2,22
Taux brut d'admission	%	52,03	57,92	5,89
Taux de transition du collège au lycée	%	70,4	69,4	-
Nombre d'élèves	U	206 135	216 060	9 925
Nombre d'établissement	U	705	960	155
LYCEE				
Degré de couverture	%	26,14	28,82	2,68
Taux brut d'admission	%	23,71	28,52	4,81
Nombre d'élèves	U	60 615	67 685	7 070
Nombre d'établissement	U	84	89	5
Nombre d'enseignants recrutés	U	2 196	3 456	1 260

Les acquis récents obtenus par l'action du ministère depuis les années 2000 sont :

- la gratuité effective d'accès à l'éducation primaire ;
- la gratuité des manuels scolaires ;
- le recrutement de plus de 6000 enseignants dans le primaire entre 2002 et 2008, avec un pic de 1800 recrutements pour la seule année 2008 ;
- la mise en œuvre du programme de construction de plus de 581 nouvelles salles de classe et de dotations de plus de 11000 tables-bancs depuis 2005 ;
- la relance des activités d'alphabétisation des adultes et de l'éducation de base non formelle au niveau national, (vi) le recensement du personnel enseignant émargeant au budget du MEPSA, évoluant dans d'autres départements.

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégies

Le Plan d'Action Prioritaire du Ministère vise l'amélioration des conditions d'apprentissage, l'augmentation de l'offre d'éducation, l'amélioration de la gouvernance scolaire pour donner au secteur de l'éducation les moyens de jouer un rôle clé dans le développement socioculturel du pays.

Les orientations stratégiques du Ministère en termes d'objectifs stratégiques, généraux, spécifiques ainsi que leurs cibles sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectifs Stratégiques	Objectifs Généraux	Objectifs Spécifiques	Cible 2016
Renforcement des capacités d'offre d'éducation dans le préscolaire, l'enseignement primaire,	<i>Développer les ressources humaines</i>	Gérer les ressources humaines Gérer les établissements scolaires	Pourcentage d'enseignants qualifiés dans le primaire, 100 ; Rapport personnel d'encadrement/ enseignants dans le primaire, (1/6) Nombre d'enseignants recrutés au primaire 12000, au secondaire 800 ;

Objectifs Stratégiques	Objectifs Généraux	Objectifs Spécifiques	Cible 2016
secondaire et l'alphabétisation	<i>Développer les infrastructures et les équipements de l'éducation préscolaire</i>	Réhabiliter les infrastructures de l'éducation préscolaire Construire les infrastructures de l'éducation préscolaire Equiper les centres du préscolaire	100 salles de classe dans le préscolaire réhabilitées; 380 salles de classe construites
	<i>Développer les infrastructures et les équipements de l'enseignement primaire</i>	Réhabiliter les infrastructures de l'enseignement primaire Construire les infrastructures de l'enseignement primaire Equiper les établissements scolaires du primaire	2500salles de classe réhabilitées dans le primaire ; 1800 salles de classe construites dans le primaire.
	<i>Développer les infrastructures et les équipements de l'enseignement secondaire</i>	Réhabiliter les infrastructures de l'enseignement secondaire Construire les infrastructures de l'enseignement secondaire Equiper les établissements de l'enseignement secondaire	900 salles de classe réhabilitées dans le secondaire ; 1200 salles de classe construites dans le secondaire.
	<i>Développer les infrastructures et les équipements de l'alphabétisation</i>	Construire et équiper les centres d'alphabétisation et de rescolarisation Equiper les centres de rescolarisation	48 centres.
	<i>Elaborer des politiques d'accompagnement du secteur privé</i>	Appuyer le secteur privé agréé	
	<i>Gérer les établissements scolaires et les centres d'alphabétisation</i>	Gérer les centres d'éducation préscolaires Gérer les établissements du primaire Gérer les établissements du secondaire 1er cycle Gérer les établissements du secondaire 2ème cycle	Rapport élèves/maitre, 40 ; Rapport élèves/salle de classe, 40 ; Pourcentage d'admission au primaire 100, au collège 84,5 et au lycée 21,7 ;
Renforcement de l'accès et de la qualité de l'éducation	<i>Améliorer l'accès à l'éducation préscolaire, primaire et secondaire : EPT</i>	Motiver les enseignants des zones rurales Créer les cantines scolaires	1000 cantines scolaires.
	<i>Promouvoir la qualité de l'éducation préscolaire, le primaire et l'alphabétisation</i>	Renforcer la qualité de l'éducation préscolaire, le primaire et l'alphabétisation Renforcer la qualité de l'éducation dans le secondaire	Taux d'achèvement du primaire 100%, du collège 70 et du lycée 75,7 ; Indice de parité F/G au primaire et au secondaire 1 ; Taux de rétention au primaire, au collège et au lycée 100 Un livre par élève
	<i>Elaborer des politiques transversales d'amélioration de l'accès et de la qualité au primaire et au secondaire</i>	Sensibiliser sur les IST et le VIH/SIDA Organiser des émulations dans le sport Organiser des émulations culturelles Organiser des émulations dans	977956 élèves dépistés ; 3800 compétitions sportives ; 1900 manifestations culturelles.

<i>Objectifs Stratégiques</i>	<i>Objectifs Généraux</i>	<i>Objectifs Spécifiques</i>	<i>Cible 2016</i>
		la production	

Dans la mise en œuvre des différents projets retenus pour atteindre ces objectifs, des stratégies transversales seront également adoptées :

- prévenir contre le SIDA et limiter la propagation de cette pandémie ;
- assurer l'amélioration des capacités sportives des élèves ;
- améliorer les compétences artistiques des apprenants.

Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

L'action menée par le ministère a permis la réalisation des projets suivants :

PROGRAMME : Développement des infrastructures et des équipements de l'éducation préscolaire

Sous-programme : Réhabilitation des infrastructures de l'éducation préscolaire

Projet : Réhabilitation des salles de classe dans les centres préscolaires, réalisé à 33,33%.

Sous-programme : Construction des infrastructures et des équipements de l'éducation préscolaire

Projet : construction des salles de classe dans l'éducation préscolaires, entièrement réalisé.

Sous-programme : Equipement des centres préscolaires, réalisé

Projet : Acquisition du matériel ludique au préscolaire (balançoires, tourniquets), totalement réalisé.

PROGRAMME : Développement des infrastructures et des équipements de l'Enseignement Primaire

Sous-programme : Réhabilitation des infrastructures de l'Enseignement Primaire

Projet : Réhabilitation des salles de classe au primaire, Totalement réalisé.

Projet : construction des salles de classe au primaire, réalisé 30%.

Sous-programme : Equipement des établissements du primaire

Projet : Dotation des établissements scolaires en matériels didactiques, exécuté à 100%

En dehors des projets ci-dessus soulignés, il y a aussi des projets qui couvrent tout le sous-secteur, en voici quelques-uns qui ont connu un niveau d'exécution physique, en 2010 et 2011 :

Projet : Siège d'inspection, niveau d'exécution 50%

Projet : Logements administratifs, niveau d'exécution 100%

Projet : Blocs administratifs, niveau d'exécution 100%

Projet : Murs de clôture, niveau d'exécution 100%

Projet : Blocs de latrines, niveau d'exécution 100%

Projet : Appui aux activités culturelles, réalisé à 100%

Projet : Equipement du matériel de laboratoire, réalisé à 100%

Projet : Acquisition des pirogues motorisées, réalisé à 100%

Projet : Acquisition des motos, réalisé à 100%

Période 2012 -2016 :

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

Renforcement des capacités d'offre d'éducation dans le préscolaire, le primaire, le secondaire et l'alphabétisation

Il s'agit essentiellement de développer les infrastructures afin d'améliorer les conditions d'accueil et de travail des structures concernées. Or, en 2010, aucun dossier financier (réalisation des constructions, réhabilitations, des équipements) n'a obtenu un paiement aussi ces projets n'ont pas été réalisés.

Dans l'éducation préscolaire :

Réhabilitation de 100 salles de classes dans tous les départements ;

Construction de 380 salles de classe dans tous les départements ;

Acquisition du mobilier de bureau (chaisettes, tablettes, etc.)

Equipement en matériel ludique dans tous les départements

Au niveau de l'enseignement primaire :

Réhabilitation de 2 500 salles de classe,

Construction de 1 800 salles de classe,

Construction des murs de clôture dans les écoles,

Equipement en table bancs,

Concernant l'enseignement secondaire premier et deuxième cycle, Il s'agit de :

Réhabilitation et construction des bibliothèques,

Construction des laboratoires,

Construction et ouverture des internats de l'intérieur.

Dans le domaine de l'alphabétisation, Il s'agit de :

Construire centres d'alphabétisation et de rescolarisation,

Dotation des centres d'alphabétisation et de rescolarisation en matériels didactiques.

En outre, élaborer des politiques d'accompagnement du secteur privé. Il est question de subventionner le secteur privé conventionné en formant les enseignants dudit secteur.

Renforcement de l'accès et de la qualité de l'éducation

Ce programme consiste essentiellement en l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation offerte. Il s'agit essentiellement d'encourager et d'inciter les enseignants à travailler dans les zones rurales.

Comment financer les actions ? : Coûts des programmes et stratégies de financement

Le taux d'exécution du budget est passé de 85,3% en 2008 à 87,9% en 2009 et 89,4% en 2010. Si les prévisions budgétaires en matière d'investissement ont marqué une tendance à la hausse sur la période, les décaissements par contre ont évolué en dents de scie, passant de 5 501,0 millions de francs CFA (contre 18 977 millions de francs CFA en prévision) en 2008 à 22 340 millions de francs CFA (contre 20 883 millions de francs CFA en prévision) en 2009 et 10 618 millions de francs CFA (contre 21 458 millions de francs CFA en prévision) en 2010.

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION	Besoins Exprimés	37 330,9	209 808,5	247 139,4	256 324,5	1 270 113,0	1 526 437,5
	Prévisions cadrées	81 582,2	52 420,0	134 002,2	476 410,9	483 961,9	960 372,8
	Ecart	-44 251,3	157 388,5	113 137,2	-220 086,4	786 151,1	566 064,7

Les programmes envisagés pour la période 2012-2016 sont estimés à **1 526 437,5 millions de francs CFA** (256 324,5 millions de francs CFA en fonctionnement et 1 270 113,0 millions de francs CFA en investissement). Les dotations pour la même période se chiffrent à 960 372,8 millions de francs CFA, soit un gap de 566 064,7 millions de francs CFA.

Les dotations budgétaires de l'année 2012 se chiffrent 134 002,2 millions de francs CFA. Cependant, en investissement initialement prévues à 38 000,0 millions de francs CFA, les dépenses d'investissement sont passées à 52 420,0 millions de francs CFA, suite aux événements douloureux du 4 mars 2012 (construction des infrastructures scolaires dans la zone sinistrée).

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2012-2016

Pour améliorer les performances budgétaires du Ministère et surtout pour atteindre un taux d'exécution de son budget de fonctionnement, des dispositions ont été prises. Elles consistent en grande partie en la recherche d'une solution définitive et durable au financement des écoles parmi lesquelles la facilité d'accès au crédit, l'étude sur les mécanismes de financement des écoles, la promotion d'un dispositif pertinent de suivi et évaluation.

Il est envisagé la mise en place des fiches et des tableaux de bord de suivi permanent de tous les projets du Ministère auprès des différents gestionnaires techniques et administratifs des projets. A cet effet, un tableau d'indicateurs de suivi des différents programmes a été conçu, et en donne les principaux indicateurs.

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		historiques		de base	cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
Le taux brut d'admission au primaire	%	106,2	112,29	113	113	113
Le taux d'achèvement au primaire	%	76,23	77,39	88	91	100
Pourcentage des élèves du privé au primaire	%	35,36	29,52	24,65	22	20
Indice de parité Fille/Garçon au primaire	%	0,92	0,92	0,92	0,92	1,00
Le ratio personnel enseignant actif/personnel administratif au primaire	U	2,52	2,5	2,49	2,47	2,00
Taux de transition du primaire au collège	%	62,4	65,6	69	72,4	84,5
Taux de transition du collège au lycée	%	62,8	63,83	64,88	65,95	70,4

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Programmes/Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			historiques		de base	Cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Amélioration de l'accès à tous les niveaux	Taux d'accès en première année du primaire	%	106,20	112,29	113	113	113
	Taux d'abandon	%	10	9	8	7	5
	Taux Brut de scolarisation au préscolaire	%	12,32	13,53	14,6	16,1%	18,6%
	Taux Brut de scolarisation au primaire	%	120,12	122,16	114	115	115
	Taux Brut de scolarisation au collège	%	62,64	64,86	75	83	94
	Taux Brut de scolarisation au lycée	%	26,14	28,82	29,2	30,1	32,2
	Taux net de scolarisation	%	ND	ND	ND	ND	ND
	Taux d'achèvement du primaire	%	76,23	77,39	88,00	91,00	100
	Taux d'achèvement du collège	%	44,54	46,38	56,2	59,5	62
	Taux d'achèvement du lycée	%	19,15	24,42	25	26	27
	Indice de parité F/G au primaire		0,92	0,94	0,97	1	1
	Indice de parité F/G au secondaire		0,85	0,87	0,90	0,95	1
	Taux de rétention au primaire	%	71,78	68,92	78,00	81,00	100
	Taux de rétention au collège	%	85,6	80,08	82,17	85,00	90,00
Taux de rétention au lycée	%	80,3	82,86	85,49	88,22	100	
Renforcement des capacités d'offre d'éducation	Nombre de salles de classe réhabilitées au préscolaire	U	13	17	23	31	100
	Nombre de salles de classe réhabilitées au primaire	U	207	295	421	602	2500
	Nombre de salles de classe réhabilitées au secondaire premier et deuxième cycle	U	54	81	121	180	900
	Nombre de salles de classe construites au préscolaire	U	0	12	28	10	380
	Nombre de salles de classe construites au primaire	U	38	52	71	97	1800
	Nombre de salles de classe construites au secondaire premier et deuxième cycle	U	12	16	23	32	120
	Nombre des centres d'alphabétisation construits	U	0	0	12	24	48
	Nombre de terrains acquis	U	0	0	5	15	20
Gestion des établissements scolaires	Pourcentage d'admission au primaire	%	113	106,5	100	100	100
	Pourcentage d'admission au collège	%	48	58,50	69	72,4	84,5
	Pourcentage d'admission au lycée	%	21,7	22,11	22,53	22,96	24,75

Programmes/Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			historiques		de base	Cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
	Pourcentage des redoublants au primaire	%	22	19,70	17,4	16,5	13,3
	Rapport élèves/maître		82	76	71	66	40
	Rapport élèves/salle de classe		63,95	61,74	59,61	57,55	40
	Heures d'instruction par an pour les élèves	H	1080	1080	1080	1080	1080
	Nombre de manuels scolaires distribués	U	434 170 Existants	463351 Prévision	494495 Prévision	527731 Prévision	684569 Prévision
	Nombre de cantines scolaires	U	886	837	879	902	1000
	Nombre de salles de TIC créées	U	0	0	13	26	45
	Nombre de bibliothèques construites au secondaire 1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle	U	0	0	12	36	50
	Nombre de laboratoires construits et équipés au secondaire 2 ^{ème} cycle	U	0	0	14	38	52
	Nombres d'internats réhabilités au secondaire 2 ^{ème} cycle	U	1	1	2	3	8
Développement des ressources humaines	Pourcentage d'enseignants qualifiés (primaire)	%	97,30	97,68	98,06	98,45	100
	Nombre d'enseignants recrutés au primaire	U	1200	1200	2000	2000	12000
	Nombre d'enseignants recrutés au secondaire	U	600	600	800	800	800
	Rapport Personnel d'encadrement/Enseignant (primaire)		0,15	0,25	0,43	0,73	6
Politiques transversales de l'amélioration de l'accès et de la qualité	Nombre d'élèves dépistés	U	ND	ND	784344	830512	977956
	Nombre de manifestations culturelles organisées	U	23	265	450	900	1900
	Nombre de compétitions sportives organisées	U	10	30	58	156	3800
	Nombre de champs ou jardins scolaires réalisés	U	20	56	343	600	1397
Renforcement de la planification et de la programmation	Nombre de moyens roulants acquis	U	0	0	41	50	60
	Part de l'enseignement primaire et secondaire dans le total des dépenses courantes	%	55,85	56,32	56,30	56,35	70
	Pourcentage des dépenses de fonctionnement des administrations scolaires	%	29,69	29,22	26,81	27,58	50
	Part des administrations scolaire dans le budget	%	2,24	2,24	2,24	2,24	2,25

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution (%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPT E	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Réhabilitation du CEG de MANSIMOU (Brazzaville)	48	42,493 78		60%							
2	Construction de l'inspection primaire d'EWO (Cuvette-Ouest)	60			80%							
3	Appui aux activités culturelles	50	40,434 323		100%							
4	Construction et équipement de l'école primaire de KIMBA (Pool)	50			90%							
5	Construction du centre préscolaire d'ABALA (Plateaux)	13	13		90%							
6	Equipement du CEG Marcel IBALICO (Brazzaville)	48	46,085 64		40%							
A démarrer en 2012												
7	Réhabilitation de 2 salles de classe et 1 bloc administratif 31 juillet 68 d'Ewo (primaire)	490										
8	Réhabilitation de 3 salles de classe MVOUARA (primaire) (Lékoumou)	495										
9	Réhabilitation de 17 salles de classe CEG D ^f MOE POATY Pointe-Noire	204										
10	Réhabilitation de 3 salles de classe CEG Ngamaba	49 7										
11	Réhabilitation de 3 salles de classe CEG Liberté	49 7										
12	Réhabilitation de 3 salles de classe CEG Dominique BATEKOLO	49 7										
13	Réhabilitation de 17 salles de classe CEG Angola Libre	204										
14	Réhabilitation de 4 salles de classe CEG HAMMAR de Dolisie	49 5										
15	Réhabilitation du CEG François OYABI de Kéllé (Toitures)	49 5										
16	Réhabilitation de 4 salles de classe au CEG de Kakamoueka	201										
17	Réhabilitation de 16 salles de classe au Lycée 5 Février 1979	232										
18	Acquisition des bureaux, armoires, chaises pour les centres d'alphabétisation	233										
19	Réhabilitation et équipement de cinq centres d'alphabétisation	248										
20	Construction et équipement de 24 centres d'alphabétisation dans les communes et les chefs-lieux de départements	1685,5										

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	60008,2	61847,5	103,1	63351	51670,9	81,6	65 313,6	66 997,7	102,6
Salaires et rémunérations	43488,9	42600,2	98	45872,8	46237,4	100,8	48 072,8	46 544,3	96,8
Biens et services	15526,5	18363,4	118,3	16985,4	4965,5	29,2	16 748,0	20 007,9	119,5
Transferts	992,8	883,9	89	492,8	468	95	492,8	445,5	90,4
INVESTISSEMENT	18977	5501	29,0	20883	22340	107,0	21 458,0	10 618,0	49,5
TOTAL	78985,2	67348,5	85,3	84234	74010,9	87,9	86 771,6	77 615,7	89,4

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projet de Budget 2012 : Présentation classique, Base CDMT Central.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	134 002	195 075	192 769	211 473	227 054	960 373
DEPENSES COURANTES	81 582	85 531	92 150	102 238	114 910	476 411
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	52 420	109 544	100 619	109 235	112 144	483 962

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE,
PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION
QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI**

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

*Préparé par la Cellule CDMT du Ministère de l'Enseignement Technique Professionnel, de la
Formation Qualifiante et de l'Emploi*

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Le système éducatif congolais se caractérise par une domination de l'enseignement général avec 87% d'élèves, contre seulement 13% pour l'enseignement technique. Ce dernier s'est vu élargir son champ d'action et assure aujourd'hui la qualification technique et professionnelle des jeunes en vue d'améliorer leur employabilité et leur capacité d'insertion socioprofessionnelle. Dans ses attributions, le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METFQE) a pour missions de :

Renforcer les capacités institutionnelles ; renforcer les capacités d'offre dans l'enseignement technique et professionnel ; renforcer les capacités d'offre de la formation qualifiante et de l'emploi ; améliorer l'accès et la qualité de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi.

Pour assurer les différentes missions qui lui sont assignées, le METFQE s'appuie sur les différents documents d'orientation stratégique suivants : les recommandations du séminaire nationale de la refondation de l'ETP tenu du 19 au 23 octobre 1998 avec l'appui de l'UNESCO, le document stratégique de politique générale (loi d'orientation, loi de programmation), le plan d'action prioritaire rédigé en faveur du système éducatif au Congo en collaboration technique avec l'UNESCO sur financement du PNUD, le document de stratégie sectorielle de l'éducation validé en décembre 2010, le projet d'appui à la formation et à la réinsertion socioprofessionnelle dans le domaine de la construction en République du Congo dont l'objectif pour le gouvernement congolais est de contribuer à la consolidation de la paix et la réduction de la pauvreté des populations vulnérables et des groupes minoritaires (peuples autochtones, femmes victimes de violence et ex-combattants). A ces politiques sectorielles s'ajoutent pour le compte de l'emploi, le programme emploi diplômé (PED), le programme d'appui au développement des emplois ruraux (PADER), le programme d'appui à la micro-entreprise (PAME) et le programme d'appui à l'insertion des personnes handicapées (PAIPH), le dispositif d'occupation des jeunes aux travaux d'intérêt public(DOJETIP).

Le présent rapport vise à éclairer les décideurs du ministère sur les choix à opérer, les moyens et le temps nécessaire pour leur mise en œuvre dans le souci majeur d'efficacité et de hautes performances. En outre, il servira de tableau de bord à l'action des partenaires techniques et financiers (PTF) du Congo nécessaire pour accompagner la matérialisation de la vision du Congo en matière d'enseignement technique , professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

Le METFQE comprend quatre domaines d'intervention: l'enseignement technique, l'enseignement professionnel, la formation qualifiante et l'emploi. Son budget représente 1,5% du budget national en 2009 et augmente de 1% chaque année (Source : DEP/METPFQE).

DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

L'enseignement technique est dispensé à deux niveaux (1^{er} et 2nd degré). Le premier niveau assure les enseignements dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire. En 2010, il compte quarante (40) collèges commerciaux et industriels confondus. Le deuxième niveau dispense des enseignements commerciaux et industriels. Il compte 15 lycées. Ces deux niveaux réunis comptent en 2010, 2222 enseignants, 34 350 élèves, 494 salles de classes, 794 classes pédagogiques et 9371 tables bancs, soient les ratios suivants : un(1) enseignant pour 18 élèves, une (1) salle de classe pour 68 élèves et un (1) table blanc pour trois (3) élèves. En 2010, les taux

de promotion aux différents examens d'Etats sont : 29% au Brevet d'Etude Technique (BET) ; 19% au Brevet d'Etude Professionnel (BEP) et 19% au Bac.

Le domaine de l'enseignement technique est confronté aux problèmes suivants : programmes d'enseignement inadaptés aux besoins socioéconomiques et souvent non respectés ; absence d'une politique de formation des formateurs ; offre de formation peu diversifiée ; insuffisance des structures d'accueil ; obsolescence des équipements d'atelier ; sous équipement en matériel didactique ; faible partenariat avec le secteur productif ; faible niveau scolaire des élèves ; manque d'un dispositif fiable de production et de publication des statistiques.

A côté de ces problèmes, les aspects transversaux comme le VIH/SIDA, la question du genre et le transport en commun restent encore préoccupants. Les mesures de prévention contre le fléau du VIH/SIDA et le dépistage volontaire sont encore peu intériorisées par les enseignants et les élèves; les garçons sont toujours plus nombreux que les filles dans la plupart des séries et filières de formation. Les difficultés du transport en commun occasionne l'absentéisme, le manque d'assiduité, le non achèvement des programmes d'enseignement et l'abandon des apprenants issus des familles à faible capital économique.

Le tableau ci-dessous fait état des évolutions de quelques indicateurs du sous-secteur

<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeurs</i>		
		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Variation</i>
Taux d'accès	%	37,46	32,46	- 5,00
Taux d'achèvement	%	25,00	63,65	49,65
Ratio élèves/poste de travail	U	45	39	- 6
Taux de réussite aux examens d'Etat	%	62,00	33,00	- 29,00
Nombre d'élèves	U		34 350	
Nombre d'enseignants	U		2 222	
Ratio enseignant/élèves	%		18	
Nombre d'établissements	U		55	

DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

L'enseignement professionnel prépare les apprenants à acquérir un métier, une qualification, une formation professionnelle afin d'exercer dans les secteurs de la santé, l'enseignement, l'administration générale, la culture arts, le secteur forestier et autres. Il comprend 27 centres de métiers et 11 écoles professionnelles. En 2010, il compte 571 enseignants (des vacataires pour la plupart) pour un effectif de 3805 élèves, soit un ratio d'un (1) enseignant pour 7 élèves.

Les problèmes rencontrés dans le domaine de l'enseignement professionnel sont les mêmes que ceux énumérés plus haut. Cependant, ici le manque des enseignants spécialisés, les relations quasi inexistantes avec le secteur productif, l'absence de recyclage du personnel, l'inadéquation formation emploi et la vétusté du matériel sont plus préoccupants.

<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeurs</i>		
		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Variation</i>
Taux d'accès	%	31	36	05
Taux d'achèvement	%	26	64	38
Taux de réussite aux examens d'Etat	%	74	79	05
Nombre d'élèves	U		3 805	
Nombre d'enseignants	U		571	
Ratio enseignant/élèves	%		18	
Nombre d'établissements	U		38	

DE LA FORMATION QUALIFIANTE

Le domaine de la formation qualifiante est encore à la phase embryonnaire avec la création récente de deux Centres d'Education, de Formation et d'Apprentissage (CEFA) à Brazzaville et à Pointe-Noire, spécialisés dans la mécanique auto et froid et climatisation. Les CEFA ont pour but de former pour une qualification formelle et s'inscrivent dans la promotion des formations continues, qualifiantes dans les domaines de l'agriculture, la mécanique, le bâtiment, l'hôtellerie et dans les métiers d'art.

Les différents indicateurs y relatifs sont consignés dans le tableau ci-dessous

Indicateurs	Unité	Valeurs		
		2009	2010	Variation
Nombre de postulants	U	0	3000	3000
Nombre de qualifiés	U	0	1582	1582
Nombre de CEFA	U	0	2	2

DE L'EMPLOI

Quant au domaine de l'emploi, il est sous la tutelle de l'Office National de l'Emploi et de la Main d'œuvre (ONEMO). Sa politique consiste à gérer la demande d'emploi. Grâce aux programmes spécifiques suivants :

- 1 dispositif d'occupation des jeunes aux travaux d'intérêt public (DOJETIP), 1150 emplois, dont 88 femmes ont été créés.
- 2 programmes auto emploi et micro entreprise (PAME), 2660 emplois dont 2200 emplois directs et 460 emplois indirects
- 3 programme emploi diplômé (PED), 934 stagiaires placés dans les entreprises dont 460 ont été recrutés ;
- 4 programmes d'appui au développement des emplois ruraux (PADER), 2729 emplois créés dont 746 emplois directs et 1983 emplois indirects.

Soit un total de 8473 emplois.

Indicateurs	Unité	Valeurs		
		2009	2010	Variation
Taux d'emplois directs créés par le DOJETIP	%	39		
Taux d'emplois directs créés par le PAME	%	20,3		
Taux d'emplois directs créés par le PED	%	7,8		
Taux d'emplois directs créés par le PADER	%	32,9		
Taux de chômage	%			

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégies

Au cours des cinq prochaines années, les efforts du ministère en charge de l'ETPFQE seront concentrés dans le renforcement des capacités, la construction, la réhabilitation, l'équipement des structures et infrastructures scolaires, l'achat des manuels scolaires, le développement des ressources humaines ; la refondation des programmes d'enseignement et la mise en place d'un partenariat dynamique avec le secteur productif et sa diversification.

Pour atteindre ces objectifs, les stratégies suivantes doivent être mise en œuvre :

- procéder à la Formation qualitative du personnel et des apprenants ;
- développer la formation qualifiante dans les filières porteuses Dans cette perspective, il est programmé la création progressive de 12 CEFA, 130 centres d'apprentissage, 13 maisons écoles, 14 fermes-écoles, 51 garages-écoles et 52 ateliers-écoles;
- créer et équiper les centres d'éducation, de formation, et d'apprentissage ;

- identifier les entreprises partenaires et signer des accords de partenariat avec elles ;
- augmenter de manière substantielle les allocations budgétaires du ministère.

Les objectifs stratégiques, généraux et spécifiques sont consignés dans le tableau ci-dessous

<i>Objectifs stratégiques</i>	<i>Objectifs Généraux</i>	<i>Objectifs Spécifiques</i>	<i>Cibles 2016</i>
Renforcer les capacités d'offre dans l'enseignement technique et professionnel	Développer les infrastructures et les équipements de l'enseignement technique	Construire les établissements de l'enseignement technique	7 Lycées Techniques (LT) 46 Collèges d'enseignement technique (CET)
		Réhabiliter les établissements de l'enseignement technique	40 collèges et 15 lycées réhabilités
		Equiper les établissements de l'enseignement technique	22 Lycées Techniques
			20 Centre de Métiers (CM)
			46 CET
		Développer les infrastructures et les équipements de l'enseignement professionnel et normal	Construire les établissements de l'enseignement professionnel et normal
	Réhabiliter les établissements de l'enseignement professionnel et normal		11 écoles professionnelles 27 centres des métiers
	Equiper les établissements de l'enseignement professionnel et normal		3 ateliers des EPMS
			5 Laboratoires
			Tous les lycées
			Toutes écoles professionnelles
	Développer les infrastructures et les équipements de la formation qualifiante et de l'emploi	Construire et réhabiliter les établissements de la formation qualifiante	5 centres d'apprentissage et de certification
			5 centres de formation des formateurs
5 centres polyvalents de FQ			
8 CEFA			
11 Maison-écoles			
Equiper les établissements de la formation qualifiante	Tous les établissements équipés		
Améliorer l'accès et la qualité de l'enseignement technique, de la formation qualifiante et de l'emploi	Améliorer l'accès et la qualité de l'enseignement technique	Renforcer les programmes de formation	Programmes améliorés
		Renforcer la formation des formateurs	Tous les formateurs
		Améliorer la gestion des établissements	Tous les établissements
		Créer et gérer les internats, les bibliothèques et les cantines scolaires	Conditions d'apprentissage améliorées
		Renforcer le système d'octroi de bourses scolaires	Apprenants méritants encouragés
	Améliorer l'accès à l'emploi et à la formation qualifiante	Améliorer l'accès à l'emploi	Taux de chômage diminué
		Améliorer l'accès à la formation qualifiante	80% des jeunes accèdent à la formation qualifiante
	Améliorer l'accès et la qualité de l'enseignement technique	Renforcer les programmes de formation	Programmes améliorés
		Renforcer la formation des formateurs	Tous les formateurs

Suivant les différents domaines, des actions ont été menées, et plusieurs autres sont programmés pour les prochaines années.

AXE : RENFORCEMENT DES CAPACITES D'OFFRE DE L'ETP

PROGRAMME : Développement des infrastructures et des équipements de l'ET

Sous-programme : Construction des infrastructures de l'ET

Projet : Construction des établissements scolaires, exécuté physiquement à 20% en 2009 et 2010 et à 60% en 2011.

Projet : Réhabilitation des infrastructures de l'ET, exécution physique de 60% en 2009 et 2010, de 70% en 2011

Sous-programme : Equipement des infrastructures de l'ET

Dans le sous-programme équipement des infrastructures de l'enseignement technique l'ensemble des projets a atteint un taux d'exécution de 40% en 2009 et 2010 et de 75% en 2011. Les ateliers et laboratoires ont été équipés à hauteur de 60% au cours de la période 2009 - 2011.

PROGRAMME : Politique d'accompagnement du secteur privé

Sous-programme : Subvention des établissements privés

Le projet subvention des établissements de l'enseignement technique et professionnel conventionnés privés accorde une subvention annuelle à trois établissements de 2009-2010.

AXE : RENFORCEMENT DES CAPACITES D'OFFRE DE L'ETP

PROGRAMME : Développement des infrastructures et des équipements de l'EP et Normal

Sous-programme : Construction des infrastructures de l'EP et Normal

Dans le sous-programme construction des infrastructures de l'enseignement professionnel et normal, les projets ont été exécutés physiquement à 30% en 2009 et 2010 et en 2011 ; ont atteint un taux de création de 20% au cours de la même période.

Sous-programme : Réhabilitation des infrastructures de l'EP et Normal

Les projets de réhabilitation des structures scolaires ont atteint une exécution physique de 30% en 2009 et 2010, de 40% en 2011

Sous-programme : Equipement des infrastructures de l'EP et Normal

Le sous-programme équipement des infrastructures de l'enseignement professionnel et normal, l'ensemble des projets a atteint un taux d'exécution physique de 40% en 2009 et 2010 et de 50% en 2011. Les ateliers et laboratoires ont été équipés à hauteur de 60% au cours de la période 2009 à 2011.

AXE : RENFORCEMENT DES CAPACITES D'OFFRE DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI

PROGRAMME : Développement des infrastructures et des équipements de la FQE

Sous-programme : Construction, et réhabilitation des infrastructures de la FQE

Ce sous-programme compte douze (12) projets qui ont atteint un taux d'exécution physique de 40% en 2009, 2010 et 2011. Le domaine de la formation qualifiante est encore à la phase embryonnaire avec la création récente de deux Centres d'Education, de Formation et d'Apprentissage (CEFA) à Brazzaville et à Pointe-Noire, spécialisés dans la mécanique auto et

froid et climatisation. Les CEFA ont pour but de former pour une qualification formelle et s'inscrivent dans la promotion des formations continues, qualifiantes dans les domaines de l'agriculture, la mécanique, le bâtiment, l'hôtellerie et dans les métiers d'art. Dans cette perspective, il est programmé la création progressive de 12 CEFA, 130 centres d'apprentissage, 13 maisons écoles, 14 fermes-écoles, 51 garages-écoles et 52 ateliers-écoles ont été programmés.

AXE : AMMELIORATION DE L'ACCES ET DE LA QUALITE DE L'ETPFQE

PROGRAMME : Amélioration de l'accès à l'emploi et à la formation qualifiante

Sous-programme : Amélioration de l'accès à l'emploi

Quant au domaine de l'emploi, il est sous la tutelle de l'Office National de l'Emploi et de la Main d'œuvre (ONEMO). Sa politique consiste à gérer la demande d'emploi. Grâce au dispositif d'occupation des jeunes aux travaux d'intérêt collectif (DOJETIC), 1150 emplois, dont 88 femmes ont été créés. L'ETPFQE vise à transmettre aux jeunes les compétences et les connaissances dont ils ont besoin pour franchir la passerelle entre l'école et le travail. Avec un marché de travail caractérisé par un taux de chômage élevé, une faible productivité, les diplômés de l'ETPFQE sont confrontés à une longue période d'inactivité avant d'être recruté. Ceci traduit l'inefficacité externe du système scolaire de l'ETPFQE, qu'il faille mettre un terme par des mesures audacieuses, appropriées et efficaces.

Dans le but d'assurer pleinement ses missions le METPFQE a mis en place un système de programmation des actions 2012-2016 qui vise l'amélioration de l'accès, la qualité et l'équité de l'offre de l'enseignement technique, professionnel, par l'accroissement de la capacité d'accueil dans les établissements scolaires et les centres de formation.

Il s'agira aussi de mettre en place de nouveaux dispositifs de formation qualifiante (LEP), Instituts de Formation Technique et Professionnel (IFTP), Ecoles de Métiers (EM) et des centres d'apprentissage (Centre d'Education, de Formation et d'Apprentissage, maisons écoles, garages, écoles, ateliers-écoles) réorientés vers les besoins du secteur conformément à la carte scolaire et au schéma national d'aménagement du territoire .

Enfin un partenariat dynamique avec le secteur productif est nécessaire.

Période 2012 -2016 :

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

AXE : RENFORCER LES CAPACITES D'OFFRE DANS L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

PROGRAMME : Développer les infrastructures et les équipements de l'enseignement technique

Sous-Programme : Construire les infrastructures de l'enseignement technique

Projet : Construire deux lycées techniques

Projet : Construire trois collèges de l'enseignement technique

Sous-Programme : Réhabiliter les infrastructures de l'enseignement technique

Projet : Réhabilitation de 40 collèges de l'enseignement technique

Projet : Réhabilitation de 15 lycées de l'enseignement technique

Sous-Programme : Equiper les infrastructures de l'enseignement technique

Projet : Equipement de 13 lycées de l'enseignement technique

Projet : Equipement de 20 Centres de Métier de l'enseignement technique

Projet : Equipement de six(6) internats de l'enseignement technique

PROGRAMME : Développer les infrastructures et les équipements de l'enseignement professionnel et normal

Sous-Programme : Construire les infrastructures de l'enseignement professionnel et normal

Projet : Construction de deux lycées professionnels

Sous-Programme : Réhabiliter les infrastructures de l'enseignement professionnel et normal

Projet : Réhabilitation de 11 écoles professionnelles

Projet : Réhabilitation de 27 centres de métiers

Sous-Programme : Equiper les infrastructures de l'enseignement professionnel et normal

Projet : Equipement de 3 ateliers des EPMS

Projet : Equipement de 5 laboratoires

PROGRAMME : Développer les infrastructures et les équipements de la formation qualifiante et de l'emploi

Sous-Programme : Construire et équiper les infrastructures de l'emploi

Projet : Construction et réhabilitation de deux(2) Centres d'apprentissage et de certification

Projet : Construction d'un Centre de formation des formateurs

Projet : Equipement de cinq(5) ateliers de la Formation Qualifiante

Projet : Construction et équipement de deux(2) ateliers

AXE : AMELIORER L'ACCES ET LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLPOI

PROGRAMME : Améliorer l'accès à l'emploi et à la formation qualifiante

Sous-Programme : Améliorer l'accès à l'emploi

Projet : DOJETIP

Projet : PAME

Projet : PED

Projet : PADER

Projet : PAIPH

Sous-Programme : Améliorer l'accès à l'emploi et à la formation qualifiante

Projet : Construction de la Maison Ecole

Projet : AFRICA

Projet : PISJD

Comment financer les actions ? : Coûts des programmes et stratégies de financement

En 2008, il a été décaissé 18 151,6 millions de FCFA pour une prévision de 16 042,3 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 113,1%. En 2009, il a été exécuté 12 639,7 millions de FCFA pour une prévision de 21 263,2 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 59,4%. En 2010, il a été décaissé 21 431,5 millions de FCFA pour une prévision de 24 716,5 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 86,7%.

Le budget 2011 est financé sur ressources internes. Il se chiffre à 36 500,0 millions de francs CFA. Le taux d'exécution de ce budget est de 40% pour le fonctionnement. Le budget d'investissement 2011 s'est élevé à 17 918 millions de francs CFA dont 15 418 millions de

francs CFA en ressources internes et 2 500 millions de francs CFA en dons. Le taux d'exécution du budget a été de 42,2% au 31 décembre 2011. Les difficultés inhérentes aux procédures de passation des marchés ont contribué à la faiblesse du taux d'exécution.

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, PROFESSIONNEL DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET EMPLOI	Besoins Exprimés	21 356,3	32 412,0	53 768,3	123 383,6	204 130,0	327 513,6
	Prévisions cadrées	20 062,8	16 200,0	36 262,8	110 047,7	205 656,5	315 704,3
	Ecart	1 293,5	16 212,0	17 505,5	13 335,9	-1 526,5	11 809,4

A la lumière des besoins croissants du ministère de 2012-2016, les programmes envisagés auront un coût de **327 513,6 millions de francs CFA** (123 383,6 millions de francs CFA en fonctionnement et 204 130,0 millions de francs CFA en investissement). Ces besoins portent essentiellement sur la construction, la réhabilitation et l'équipement des structures et infrastructures scolaires qui représentent une enveloppe de près de 96,39%. Les dotations de la même période s'élèvent à 315 704,3 millions de francs CFA, ce qui fait ressortir un gap de 11 809,4 millions de francs CFA. Les allocations budgétaires de l'année 2012 sont de **36 262,8 millions de francs CFA**.

Conformément aux objectifs du DSCERP, le CDMT 2012-2016 du Ministère de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE) s'inscrit dans un contexte de mise en œuvre du Plan d'Action Stratégique.

Comment financer les actions ? : Coûts des programmes et stratégies de financement

L'atteinte d'un taux d'exécution à la hauteur des attentes du METPFQE passe par :

- la réhabilitation, la construction et l'équipement des structures et infrastructures scolaires ;
- l'allocation des ressources financières adéquates pour le fonctionnement de ces structures et infrastructures ;
- la mise en place d'un dispositif efficace de suivi et évaluation.

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeur				
		Historiques		De base	Cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
Taux d'accès dans les établissements de l'enseignement technique et professionnel	%	67,54	58,9	60	65	70
Taux d'achèvement dans les établissements de l'enseignement technique et	%	51	39	50	54	59
Ratio élèves/poste de travail	ratio	45	39	35	35	30
Taux de réussite aux examens d'Etat	%	49	37	40	40	40
Pourcentage du budget alloué à l'enseignement technique et professionnel	%	1,7	1,9	1,9	2	2

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			Historiques		de base	cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Gestion des établissements scolaires	Taux d'établissements équipés en laboratoires	%	75	75	75	75	100
Développement des infrastructures et des équipements de l'enseignement technique	Taux d'établissements scolaires construits	%	30	30	30	50	75
	Taux des ateliers et laboratoires équipés	%	40	40	40	60	80
	Taux d'établissements scolaires réhabilités	%	60	60	70	80	100
	Taux des infrastructures scolaires équipées	%	40	40	75	80	100
Développement des infrastructures et des équipements de l'enseignement professionnel et normal	Taux d'établissements scolaires construits	%	40	40	50	60	100
	Taux d'établissements scolaires réhabilités	%	40	40	40	60	100
	Taux des ateliers et laboratoires équipés	%	40	50	50	70	100
	Taux des infrastructures scolaires équipées	%	40	40	50	80	100
Politiques d'accompagnement du secteur privé	Taux d'établissements d'enseignement technique et professionnel conventionnés	1	3	3	3	4	5
	Taux des contrats signés avec le secteur productif	%	75	75	75	100	100
Développement des infrastructures et équipements de la formation qualifiante et de l'emploi	Taux des centres de formation créés	%	40	40	40	60	70
	Taux des projets réalisés	%	40	40	40	60	90
Amélioration de l'accès à l'éducation et réduction des disparités régionales	Taux de campagnes d'information et d'orientation	1	11	11	11	11	11
	Taux des concours organisés	1	5	5	5	5	5
	Taux des bourses et aides scolaires octroyées	%	80	80	60	60	60

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coût total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution(%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		Initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Fin ext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
En cours												
1	Construction de la maison école mère d'Owando	600				250			250	350	Octobre 2010	Octobre 2012
2	Construction des infrastructures de l'enseignement professionnel	3250				250			250	3000	Octobre 2011	Janvier 2012
3	Construction des infrastructures de la formation qualifiante	2930				800			800	2130	Octobre 2011	Janvier 2012
4	Construction des infrastructures de l'enseignement technique 1 ^{er} cycle	2330				1530			1530	700	Octobre 2011	Janvier 2012
5	Construction des infrastructures de l'enseignement technique 2 ^{em} cycle	3700				1310			1310	2390	Octobre 2011	Janvier 2012
6	Construction de l'institut polytechnique de Loudima	4583				3900			3900	683	Octobre 2011	Janvier 2012
7	Construction de l'école de pêche et d'économie fluviale de Mossaka	2300				1329			1329	1171	Octobre 2011	Janvier 2012
8	Programme Emploi diplômé (PED)	1800				400			400	1%400	Juin 2011	Janvier 2012
A démarrer en 2012												
9	Construction des infrastructures de la formation qualifiante	2550				1050			1050	1500	Octobre 2012	Décembre 2012
10	Réhabilitation des infrastructures de l'enseignement professionnel	700				300			300	400	Octobre 2012	Décembre 2012
11	Réhabilitation des infrastructures de l'enseignement technique 1 ^{er} cycle	4105				1905			1905	2200	Octobre 2012	Décembre 2012
12	Equipped des infrastructures de l'enseignement technique 2 ^{em} cycle	1790				790			790	1000	Octobre 2012	Décembre 2012
13	Equipped des infrastructures de la formation qualifiante	2000								2000	Octobre 2012	Décembre 2012
14	Equipped des infrastructures de l'enseignement technique 1 ^{er} cycle	2570				1070			1070	1500	Octobre 2012	Décembre 2012
15	Equipped des infrastructures de l'enseignement technique 1 ^{er} cycle					1400			1400	2000	Octobre 2012	Décembre 2012
16	Construction d'un centre polyvalent de formation qualifiante	4200					1200		1200	3000	Octobre 2012	Décembre 2012

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	11012,3	13741,4	124,8	12517,2	7583	60,6	14 282,5	13 125,7	91,9
Salaires et rémunérations	4991,1	7406,1	148,4	5644,7	4881,2	86,5	6 951,4	5 150,8	74,1
Biens et services	4225,6	4625,3	109,5	4820,3	937,2	19,4	5 265,5	6 038,4	114,7
Transferts	1795,6	1710	95,2	2052,2	1764,6	86	2 065,6	1 936,5	93,8
INVESTISSEMENT	5030	4410,2	87,7	8746	5056,7	57,8	10 434,0	8 305,8	79,6
TOTAL	16042,3	18151,6	113,1	21263,2	12639,7	59,4	24 716,5	21 431,5	86,7

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projets de Budgets prévisionnels : Présentation classique, Base CDMT Central.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	36 263	72 173	64 318	69 735	73 216	315 704
DEPENSES COURANTES	20 063	20 389	21 335	23 032	25 229	110 048
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	16 200	51 785	42 983	46 703	47 989	205 657

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

Préparé par la Cellule CDMT du Ministère de l'Enseignement Supérieur

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Dans un monde qui se construit aujourd'hui de plus en plus sur le savoir, la maîtrise des techniques et des technologies, l'éducation constitue un des piliers sinon le pilier essentiel de la prospérité économique d'un pays, un des maillons déterminants dans le processus de lutte contre la pauvreté. Le sous-secteur enseignement supérieur en ce qu'il constitue l'étage supérieur du système éducatif congolais occupe une place centrale dans la transformation qualitative et quantitative des ressources humaines, indispensables dans le développement économique et social de notre pays.

Pour permettre au ministère d'assumer pleinement ses missions, plusieurs documents d'orientation et de politique en liaison avec la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) et la stratégie nationale d'aménagement de territoire (SNAT) ont été élaborés. Il s'agit notamment du :

Schéma de Développement de l'Enseignement Supérieur (SDES) en 2009 ;

Document de la Stratégie Sectorielle de l'Education (DSSE) approuvé par décret n°2010-823 du 31 décembre 2010 ;

Décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement des commissions d'agrément des établissements privés d'enseignement en 2011.

Ce rapport est destiné à éclairer les décideurs du Ministère sur les choix à opérer sur les moyens d'accomplir leurs missions avec plus d'efficacité. Il aidera également les partenaires techniques et financiers du Congo à saisir le fond des préoccupations et des orientations des autorités congolaises afin de mieux les accompagner dans la mise en œuvre des différents programmes et projets.

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

Jusqu'en 1990, en l'absence du secteur privé, l'université Marien NGOUABI avec ses onze (11) établissements, est demeurée la seule institution d'enseignement supérieur au Congo. Au-delà de la difficulté pour l'université Marien NGOUABI d'offrir un éventail important des formations adaptées aux besoins de la société, cette unique institution publique d'enseignement supérieur est confrontée à une série de problèmes qui peuvent se résumer comme suit :

- le faible niveau des étudiants à l'accès à l'enseignement supérieur ;
- l'insuffisance, le sous-équipement et le délabrement des infrastructures ;
- le fort taux de redoublement, d'échec et d'abandon des étudiants, conséquence de la pléthore des effectifs ;
- la faible visibilité institutionnelle des dispositifs d'enseignement supérieur et de recherche ;
- la faible efficacité institutionnelle due au manque d'équipements et outils modernes de gestion ;
- l'inadaptation des programmes de formation parce que essentiellement axés sur des enseignements de type académique ;
- le système de formation ne favorisant pas le rapprochement avec l'appareil productif et la demande sociale tant au niveau local qu'au niveau national et sous-régional ;

- le faible niveau d'allocation des ressources financières en investissement dont l'essentiel est affecté aux travaux de réhabilitation des édifices ;
- la faible compétitivité des formateurs dont les grades plafonnent quantitativement à celui de Maître-assistant.

L'enseignement supérieur privé prend naissance en 1991. Mais c'est en 2010 que l'Etat commence à régler le secteur. Ainsi, il a accordé depuis cette année les agréments à 39 établissements privés d'enseignement supérieur.

Les contraintes dans ce secteur privé sont entre autres:

- le paiement des taxes et impôts injustifiés pour des établissements assurant une mission de service public ;
- l'absence de partenariat avec les entreprises locales en matière de stage ;
- la frilosité du secteur bancaire en matière de financement des projets des diplômés ;
- l'absence de partenariat avec l'université Marien NGOUABI ;
- l'absence d'un partenariat entre l'Etat et les établissements privés d'enseignement supérieur.

Les acquis récents obtenus par l'action du ministère depuis les années 2000 sont :

- Construction d'une grande bibliothèque universitaire ;
- Réhabilitation et équipement des établissements et des restaurants universitaires ;
- Recrutement de 61 enseignants et de 13 non enseignants en 2008 ;
- Tenue de la table ronde « ministère de l'enseignement supérieur-monde du travail » en décembre 2010 ;
- Signature d'un accord-cadre ministère de l'enseignement supérieur-ministère des hydrocarbures et Total E&P Congo ;
- Introduction du système LMD depuis la rentrée 2007-2008 à l'Université Marien NGOUABI (5 établissements y sont déjà et 5 autres vont faire leur entrée en 2012).

Malgré ces quelques acquis obtenus par l'action du ministère, nombre de défis sont encore à relever pour pallier les problèmes auxquels est confronté le sous-secteur Enseignement Supérieur, notamment :

- la mise œuvre de la stratégie sectorielle de l'éducation (document approuvé par décret n°2010-823 du 31 décembre 2010).
- l'adéquation offres de formation et besoins du monde du travail.
- l'élaboration d'une politique de formation/recyclage des personnels enseignants et non enseignants de l'enseignement supérieur.
- le développement des filières professionnelles dans l'enseignement supérieur.
- la réduction des disparités entre les sexes à l'université Marien NGOUABI et les établissements privés de l'enseignement supérieur.
- la généralisation de l'usage des nouvelles technologies de l'information et la communication (NTIC).

Le tableau des indicateurs ci-dessous illustre quelques évolutions récentes enregistrées dans le sous-secteur :

Indicateurs	Unité	Valeurs		
		2009	2010	Variation
Nombre d'établissements de l'UMNG réhabilités	u	2	2	0
Nombre de restaurants universitaires réhabilités	u	0	1	1
Nombre de campus réhabilités	u	2	0	-2
Nombre de pôles universitaires départementaux créés	u	0	0	0
Nombre d'établissements agréés	u	0	12	12
Rapport fille/garçon à l'UMNG	%	0,67	0,69	0,02
Budget alloué à la recherche	Millions	10	10	0
Nombre d'établissements privés de l'enseignement supérieur ayant bénéficié de l'appui du ministère	u	0	1	1
Pourcentage de la mise en œuvre du LMD à l'UMNG	%	27,27	45,45	18,18
Nombre de filles bénéficiant d'une bourse	u	3 366	4 194	+828
Nombre de filles inscrites dans les filières scientifiques	u	808	1 064	+256
Nombre de femmes enseignantes à l'université	u	47	56	+9
Taux d'exécution du budget	%			

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégies

Le Plan d'Action Prioritaire, au vu du diagnostic posé sur ce sous-secteur et des défis identifiés, le ministère de l'enseignement supérieur s'est doté d'une vision qui se traduit par les objectifs indiqués dans le tableau ci-après :

Objectifs stratégiques	Objectif général	Objectifs spécifiques	Cibles 2016
RENFORCEMENT DES CAPACITES D'OFFRE DE SERVICE	Développement des infrastructures et des équipements universitaires	Construction des infrastructures universitaires	3 pôles universitaires départementaux créés ;
		Réhabilitation des infrastructures universitaires	1 nouvelle résidence universitaire construite et équipée à l'UMNG.
		Équipement des infrastructures universitaires	100% des établissements de l'UMNG réhabilités et équipés
	Politique d'accompagnement dans l'enseignement supérieur	Accompagnement du secteur public de l'enseignement supérieur	100% des transferts réalisés
		Accompagnement du secteur privé de l'enseignement supérieur	50% des établissements privés agréés équipés
PROMOTION DE L'ACCES ET DE LA QUALITE DE L'EDUCATION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Amélioration de l'accès à l'éducation dans l'enseignement supérieur	Amélioration des conditions d'accès à l'enseignement universitaire	Annuaire statistique élaboré et diffusé ;
			Normes et standards élaborés.
	Politiques transversales d'amélioration de l'accès et de la qualité dans l'enseignement supérieur	Amélioration de la santé dans l'enseignement supérieur	Taux de prévalence du VIH/SIDA et des IST en milieu universitaire réduit ;
		Accompagnement des étudiants	100 % des bourses et des aides sociales versées

Dans la mise en œuvre des différents projets retenus pour atteindre ces objectifs, des stratégies transversales seront également adoptées :

Amélioration de la santé dans l'enseignement supérieur ;

Accompagnement des étudiants ;

Développement et amélioration de la pratique du sport dans l'enseignement supérieur.

Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

Au titre de l'année 2010, le ministère de l'enseignement supérieur a bénéficié d'un montant de 2.9562.000.000 FCFA pour le financement de 10 projets qui ont constitué son programme d'actions. De tous ces projets, trois seulement ont connu une réalisation plus ou moins totale. Le niveau de réalisation de ces projets se présente comme suit :

AXE : RENFORCEMENT DES OFFRES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

PROGRAMME : Développement des infrastructures et des équipements universitaires

Sous-programme : construction des infrastructures universitaires

Projet : Construction et équipement du complexe de l'université Marien NGOUABI. Niveau de réalisation : 5,15%

Projet : Construction du mur de protection de l'université Marien NGOUABI. Niveau de réalisation : 80%

PROGRAMME : Politique d'accompagnement dans l'enseignement supérieur

Sous-programme : Accompagnement du secteur privé de l'enseignement supérieur

Projet : Appui à l'institut supérieur de technologie d'Afrique centrale. Niveau de réalisation : 100%

Période 2012 -2016 :

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

AXE : RENFORCEMENT DES CAPACITES D'OFFRE DE SERVICE

PROGRAMME : Développement des infrastructures et des équipements universitaires

Sous-Programme : Construction des infrastructures universitaires

Projet : Construction du mur de protection du domaine reconfiguré de l'Université Marien NGOUABI

Projet : Construction de l'Institut Supérieur d'Agro-industrie d'Oyo (SUP'AGRO)

Projet : Construction de l'Ecole Supérieure des Télécommunications et NT

Projet : Construction du Business School de Brazzaville

Projet : Construction des résidences universitaires

Projet : Construction de l'Université de Kintélé

Projet : Construction du Centre Médico-Social de l'Université Marien NGOUABI

Projet : Construction de deux amphithéâtres de 1600 places: FD et FSE

Projet : Construction des structures de formation universitaire des sages-femmes et des infirmières dans le cadre Projet NEPAD

Projet : Construction de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers de Dolisie
 Projet : Construction de l'Ecole d'Architecture de Nkayi
 Projet : Construction de l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Djambala
 Projet : Construction de l'Ecole Supérieure de Pêcheries Continentales de Mossaka
 Projet : Construction de l'Institut Supérieur de l'Environnement et du Tourisme d'Impfondo
 Projet : Construction de l'Ecole Polytechnique de Pointe-Noire
 Projet : Construction de l'Ecole Supérieure d'Agronomie Tropicale de Sibiti
 Projet : Construction de l'Institut Supérieur du Bois de Ouessou
 Projet : Construction de l'Ecole Nationale Supérieure des Auxiliaires de Santé d'Owando
 Projet : Construction de l'Institut du Travail et des Affaires Sociales d'Igné
 Projet : Construction de l'Institut Supérieur des Télécommunications de Ouessou
 Projet : Construction de l'Université Inter-Etats de Ouessou

Sous-Programme : Réhabilitation des infrastructures universitaires

Projet : Réhabilitation des résidences universitaires
 Projet : Réhabilitation de l'Institut de Développement Rural à Nganga-Lingolo
 Projet : Réhabilitation des restaurants universitaires
 Projet : Réhabilitation et équipement des établissements de l'Université Marien NGOUABI

Sous-Programme : Equipement des infrastructures universitaires

Projet : Acquisition des équipements pour la Grande Bibliothèque Universitaire (GBU)
 Projet : Equipement de l'Institut Supérieur d'Agro-industrie d'Oyo (SUP'AGRO)
 Projet : Equipement de l'Ecole Supérieure des Télécommunications et NT
 Projet : Renforcement des capacités de l'Université Marien NGOUABI
 Projet : Equipement du Business School de Brazzaville
 Projet : Equipement de deux amphithéâtres de 1600 places: FD et FSE
 Projet : Equipement des résidences universitaires
 Projet : Equipement de l'Université de Kintélé
 Projet : Equipement du Centre Médico-Social de l'Université Marien NGOUABI
 Projet : Equipement de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers de Dolisie
 Projet : Equipement de l'Ecole d'Architecture de Nkayi
 Projet : Equipement des structures de formation universitaire des sages-femmes et des infirmières dans le cadre Projet NEPAD
 Projet : Equipement de l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Djambala
 Projet : Equipement de l'Ecole Supérieure de Pêcheries Continentales de Mossaka
 Projet : Equipement de l'Institut Supérieur de l'Environnement et du Tourisme d'Impfondo
 Projet : Equipement de l'Ecole Polytechnique de Pointe-Noire
 Projet : Equipement de l'Ecole Supérieure d'Agronomie Tropicale de Sibiti
 Projet : Equipement de l'Institut Supérieur du Bois de Ouessou
 Projet : Equipement de l'Ecole Nationale Supérieure des Auxiliaires d'Owando
 Projet : Equipement de l'Institut du Travail et des Affaires Sociales d'Igné
 Projet : Equipement de l'Institut Supérieur des Télécommunications de Ouessou
 Projet : Equipement de l'Université Inter-Etats de Ouessou
 Projet : Equipement des restaurants universitaires

Projet : Equipement de l'Institut de Développement Rural à Nganga-Lingolo
 Projet : Equipement des établissements de l'Université Marien NGOUABI
 Projet : Acquisition des équipements pour l'enseignement à distance
 Projet : Gouvernance en technologie de l'information et de la communication dans l'enseignement supérieur

PROGRAMME : Politique d'accompagnement dans l'enseignement supérieur

Sous-Programme : Politique d'accompagnement du secteur public de l'enseignement supérieur

Projet : Organisation des campagnes d'information et d'orientation dans l'enseignement
 Projet : Appui à la recherche et à la mise en œuvre du système LMD

Sous-Programme : Politique d'accompagnement du secteur privé de l'enseignement supérieur

Projet : Appui aux établissements d'enseignement privés, agréés et conventionnés

AXE : PROMOTION DE L'ACCES DE LA QUALITE DE L'EDUCATION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

PROGRAMME : Amélioration de l'accès à l'éducation dans l'enseignement supérieur

Sous-Programme : Amélioration des conditions d'accès à l'enseignement universitaire

Projet : Elaboration des normes et standards universitaires dans l'enseignement supérieur
 Projet : Elaboration d'un annuaire statistique de l'enseignement supérieur
 Projet : Etude de faisabilité des pôles universitaires départementaux

PROGRAMME : Politiques transversales d'amélioration de l'accès et de la qualité dans l'enseignement universitaire

Sous-Programme : Amélioration de la santé dans l'enseignement supérieur

Projet : Renforcement des capacités d'animation socio-culturelle

Comment financer les actions ? : Coûts des programmes et stratégies de financement

En 2008, il a été décaissé 23 393,4 millions de FCFA pour une prévision de 24 291,4 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 96,3%. En 2009, il a été exécuté 24 274,8 millions de FCFA pour une prévision de 29 021,8 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 83,6%. En 2010, il a été décaissé 26 405,9 millions de FCFA pour une prévision de 27 494,8 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 96%.

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Besoins Exprimés	42 621,7	23 301,5	65 923,2	277 909,7	186 471,5	464 381,2
	Prévisions cadrées	34 177,2	6 856,0	41 033,2	180 875,5	77 688,0	258 563,4
	Ecart	8 444,5	16 445,5	24 890,0	97 034,2	108 783,5	205 817,8

Source : CPCMB

Le coût global des actions programmées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, en termes de besoins, pour la période 2012-2016 s'élève à **464 381,2 millions de francs CFA** (277 909,7 millions de francs CFA en fonctionnement et 186 471,5 millions de francs CFA en investissement). Cependant, les enveloppes stratégiques du CDMT central allouées au Ministère de l'Enseignement Supérieur sont fixées à 258 563,4 millions de francs CFA. Il apparaît donc un gap de 205 817,8 millions de francs CFA. Les actions programmées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, en termes de dotations, pour l'année 2012 se chiffrent à **41 033,2 millions de francs CFA**.

Tenant compte des crédits qui s'avèrent insuffisants, le ministère de l'enseignement supérieur espère obtenir quelques ressources additionnelles pour financer d'autres projets prioritaires, inscrits au CDMT-besoins et considérés comme projets clés pour le développement des infrastructures universitaires.

Entre autres projets clés du PAP 2012-2016 nécessitant des ressources additionnelles :

- acquisition des équipements techniques et de laboratoire de l'université Marien NGOUABI ;
- construction du mur de protection du site de l'Institut de développement ;
- construction et équipement d'une résidence universitaire ;
- construction de l'Ecole Polytechnique de Pointe-Noire.

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2012-2016

Pour améliorer les performances budgétaires du Ministère et surtout pour atteindre un taux d'exécution dépassant 50% de son budget, pour assurer le suivi et l'évaluation des différents programmes, il est envisagé la mise en place des fiches et des tableaux de bord de suivi permanents de tous les projets du Ministère auprès des différents gestionnaires techniques et administratifs des projets. A cet effet, un tableau d'indicateurs de suivi des différents programmes a été conçu, et en donne les principaux indicateurs.

Dans le cadre du projet PRAEBASE 2 en coordination avec la Banque Mondiale, deux agents du ministère ont bénéficié d'une formation pour la mise en œuvre du système d'informations pour la gestion de l'éducation (SIGE). Dans cette perspective, une cellule sera mise en place en vue de coordonner les activités de collecte des données statistiques du sous-secteur aussi bien au niveau de l'université Marien NGOUABI qu'au niveau des établissements privés de l'enseignement supérieur agréés.

Il nous est fait obligation par l'Institut des Statistiques de l'Unesco (ISU) de fournir les données statistiques du sous-secteur en début de chaque année universitaire selon la classification internationale de type éducation (CITE). De ce fait, il revient à la DEP de centraliser toutes les informations utiles et de les disséminer.

Parmi les missions dévolues à la direction des études et de la planification (cf. Décret n°**2009-233 du 14 août 2009**), il y a le suivi, le contrôle et l'évaluation des projets du ministère qui doivent s'effectuer chaque trimestre afin de donner une évaluation du taux d'exécution physique. Ce contrôle sert également de boussole pour l'action du ministère exigée au niveau du comité de suivi et d'évaluation des politiques et des programmes publics.

Pour s'insérer dans la dynamique de la performance, de la quête des résultats et de la responsabilité, il est possible d'apporter une réponse globale en optant pour la gestion axée sur les résultats (GAR). Dans cette optique, une campagne de sensibilisation au sein du ministère a eu lieu les 14 et 21 mai 2011 sur la gestion axée sur les résultats. Il est donc prévu au sein du

ministère de l'enseignement supérieur, la formation des facilitateurs qui auront pour mission d'implanter le mécanisme de la GAR. Ces facilitateurs formeront à leur tour les cadres du ministère en vue entre autres (i) de créer les conditions favorables à la mise en œuvre et à la consolidation de la GAR, (ii) d'implanter le mécanisme de la GAR et d'en assurer le monitoring de la programmation des projets au sein du ministère.

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		historiques		de base	cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
Nombre d'établissements de l'UMNG réhabilités	u	2	2	1	5	11
Nombre de restaurants universitaires réhabilités	u	0	1	1	1	3
Nombre de campus réhabilités	u	2	0	1	1	7
Nombre de pôles universitaires départementaux créés	u	0	0	1	1	5
Nombre d'établissements agréés	%	0	50	70	100	100
Rapport fille/garçon à l'UMNG	%	0,67	0,69	0,71	0,73	0,82
Budget alloué à la recherche	Millions	10	10	10	10	100
Nombre d'établissements privés de l'enseignement supérieur ayant bénéficié de l'appui du ministère	u	0	0	1	14	25
Pourcentage de la mise en œuvre du LMD à l'UMNG	%	27,27	45,45	45,45	100	100

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Programmes/Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			historiques		de base	cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Gestion du Ministère	Pourcentage des salaires et traitements payés	%	100	100	100	100	100
	Nombre de véhicules acquis et fonctionnels	u	0	0	3	3	10
Développement des infrastructures et des équipements universitaires	Pourcentage des projets réalisés	%	37	58,45	0	100	100
	Pourcentage des infrastructures réhabilitées	%	19,05	14,29	14,29	33,33	100
	Pourcentage des transferts réalisés	%	100	100	100	100	100
Politiques d'accompagnement dans l'enseignement supérieur	Pourcentage de la mise en œuvre du LMD à l'UMNG	%	27,27	45,45	45,45	100	100
	Pourcentage des lycées couverts par la campagne d'information et d'orientation universitaire	u	37,50	37,50	37,50	100	100
	Pourcentage des crédits décaissés	%	70,00	80,00	95,00	100	100
	L'annuaire statistique diffusé	u	0	0	1	1	1

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution(%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	Actualisé	financière	physique	MLA	Dons	Emprunts	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
	Construction et équipements de la résidence universitaire (Université Marien NGOUABI)	460		0%	0%	0			0			
	Construction et équipement de l'Université de Kintélé	1 000		0%	0%			50 000	50 000			
	Construction et équipement du complexe de l'Université Marien NGOUABI	2 915		5,15%	50%	0			0		2012	
	Construction et équipement de Business School de Brazzaville	500		0%	0%	200			200		2012	
	Acquisition des équipements pour la Grande Bibliothèque Universitaire (GBU)	500		0%	0%	200			200	500	2011	2014
	Gouvernance en technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement supérieur	50			50%	0			0		2011	
	Appui à la recherche et à la mise en œuvre du système LMD	400		0%	0%	575			575		2009	2012
	Elaboration des normes et standards universitaires dans l'enseignement supérieur	150		0%	0%	0			0		2011	2012
	Etude de faisabilité des PUD Kouilou/ Pointe-Noire					200			200		2012	
	Renforcement des capacités d'animations socioculturelles et sportives	64		19,38%	50%	64			64	100	2011	2013
A démarrer en 2012												
	Construction et équipement de l'Institut Supérieur d'Agro-Industrie (SUP'AGRO d'Oyo)					200			200	25 000		2015
	Projet NEPAD de formation universitaire des sages et des infirmières					500			500		2012	
	Appui à la cellule de gestion des marchés publics					25			25	225	2012	2016
	Etudes de l'Ecole de Télécommunication et NT					200			200		2012	
	Renforcement des capacités (Rectorat, IDR, ENSP, DES, ENS, FLSH et GBU)					200			200		2012	
	Construction et équipement des amphithéâtres de l'Université Marien NGOUABI					2 386			2 386		2012	

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	21131,4	22717,4	107,5	23921,8	22368,3	93,5	24 532,8	24 811,9	101,1
Salaires et rémunérations	436,5	0	0	436,5	454,6	104,1	436,5	428,8	98,2
Biens et services	2076,9	2089,6	100,6	2176,9	1502	69	2 287,9	2 287,5	100,0
Transferts	18618	20627,8	110,8	21308,4	20411,7	95,8	21 808,4	22 095,6	101,3
INVESTISSEMENT	3160	676	21,4	5100	1906,5	37,4	2 962,0	1 594,0	53,8
TOTAL	24291,4	23393,4	96,3	29021,8	24274,8	83,6	27 494,8	26 405,9	96,0

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projets de Budgets prévisionnels : Présentation classique, Base CDMT Central.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	41 033	53 645	48 249	54 580	61 056	258 564
DEPENSES COURANTES	34 177	34 135	35 116	37 279	40 169	180 876
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 856	19 511	13 133	17 301	20 888	77 688

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

Préparé par la Cellule CDMT du Ministère de La Recherche Scientifique

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

La loi 15-95 du 7 septembre 1995 fait du Ministère de la Recherche Scientifique, l'organe qui a en charge la conception et l'exécution de la politique du Gouvernement dans le domaine de la recherche scientifique et technologique. A ce titre, il a pour missions essentielles :

- la production et l'accroissement des connaissances ;
- la contribution, par les résultats des découvertes scientifiques, à la résolution multidimensionnelle des problèmes vitaux de la communauté nationale ;
- le renforcement des capacités et de l'expertise nationale en matière de science et de technologie ;
- la formation à la recherche par la recherche ;
- la valorisation et la diffusion de l'information et de la culture scientifiques ;
- la promotion, sur des bases scientifiques et éthiques, des savoirs endogènes et des acquis de l'innovation technologique ;
- la contribution à l'intégration sous régionale et régionale ;
- la vulgarisation et la diffusion de la science dans les langues nationales.

Depuis plus de deux décennies, le Congo œuvre pour bâtir son système scientifique et technique, avec pour objectif d'ériger le secteur de la science et de la technologie en priorité nationale, en le reconnaissant comme moteur du développement socio-économique, et de lutte contre la pauvreté au Congo, au regard de la valeur ajoutée qu'elle fournit en terme de service à la communauté. Dans cette perspective, un Plan National de Développement Scientifique et Technique (PNDST) 2009 – 2013, adossé à une Politique Nationale pour le Développement de la Science et la Technologie (2008), a été récemment adopté. Il a pour objectif principal de mettre en place un système national de recherche scientifique et de développement technologique au service du développement socio-économique national, et d'orienter ainsi la science et l'innovation technologique vers la résolution de nombreux problèmes lancinants de développement de la société congolaise.

Conçu comme un cadre de référence pour la préparation du budget, le présent CDMT du secteur de la recherche scientifique s'est attaché à arrimer les engagements financiers aux objectifs stratégiques de développement de la recherche scientifique et de développement technologique au Congo.

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

Les activités de recherche publique remontent à l'après deuxième guerre mondiale, avec la création des instituts de recherche (IRCT, IRHO, ORSTOM, CGOT, CTFT, IGN, etc.) et d'enseignement supérieur (Fondation de l'Enseignement Supérieur en Afrique Centrale - FESAC), dont les institutions – mères étaient des établissements français de recherche¹.

¹En effet, après la seconde guerre mondiale, notamment à la fin des années 50 et au cours des années 60, des efforts remarquables en termes de réponses scientifiques et techniques aux problèmes de développement sociaux et économiques des pays ont permis de placer la recherche scientifique et technologique au cœur des politiques des gouvernements des pays industrialisés, sous la forme de grands programmes, accompagnés d'un financement à *guichet ouvert* à la science non orientée. Dans les pays sous-développés, cette prise de conscience a été plus lente. Les premiers éléments qui témoignent de l'existence du système congolais de recherche scientifique et technologique datent des années 40.

Aujourd'hui, la recherche est réalisée à la fois sous l'égide d'un organisme spécifique, la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technologique (DGRST) et l'Université Marien NGOUABI par son personnel enseignant.

Depuis l'accession du Congo à l'indépendance, diverses mesures destinées à restructurer la recherche et à lui permettre de se développer dans un sens favorable au développement global du pays, ont permis d'intégrer la recherche dans le processus de développement national. Les dates suivantes font référence :

1980 : Signature du Plan de Lagos par le Gouvernement du Congo ;

1982 : Signature et promulgation du décret n° 82/842 du 16 septembre 1982, portant statut particulier du personnel de la recherche scientifique ;

1987 : Organisation, à Brazzaville, du 1^{er} Congrès des Hommes de sciences en Afrique ;

1991 : révision du statut particulier des personnels de l'Université Marien NGOUABI ;

1992 : Colloque national sur la science et la technologie ;

1995 : Signature et promulgation de la loi n° 15-95 du 7 septembre 1995, portant orientation et programmation du développement scientifique et technologique en République du Congo.

2008 : Colloque national sur la Science et la Technologie

La gestion de la science et de la technologie est actuellement confiée à quatre institutions :

le Conseil Supérieur de la Science et de la Technologie, qui est un organe consultatif et de concertation entre les acteurs de la recherche scientifique et les partenaires (secteur productif) ;

la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technologique (DGRST), organe directeur de la recherche scientifique et technologique, qui fédère les activités des 18 centres et groupes de recherche². Elle est assistée par une Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche (ANVAR) et par un Fonds National de la Science et de la Technologie (FNDST) ;

le Comité Interministériel de la Science et de la Technologie, qui est un organe de concertation des représentants des différents départements ministériels en matière de science et technologie.

la Direction Générale de l'Innovation Technique (DGIT), organe directeur du développement technologique et de l'innovation technique

Le deuxième pôle de développement de la recherche scientifique et technologique est l'Université Marien NGOUABI, qui compte 11 établissements (dont 5 Facultés, 3 instituts et 3 Ecoles).

Les différents diagnostics posés, tous chargés d'interpellations dramatiques et urgentes, ont relevé de nombreux problèmes qui sont autant des goulots d'étranglement pour le développement de l'activité de recherche scientifique et technologique. Il s'agit, principalement :

- de l'absence d'une démarche stratégique à l'horizon 2025 ;
- des difficultés à mettre en œuvre les dispositions de la loi n°15-95 du 7 septembre 1995 ;
- des difficultés de fonctionnement du Conseil Supérieur de la Science et de la Technologie (CSST), de la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technologique (DGRST), de la Direction Générale de l'Innovation Technique (DGIT), du Comité Interministériel de la Science et de la Technologie (CIST) ;

²**CERGENC** : Centre de Recherche Géographique et de Production cartographique ; **CERVE** : Centre d'Etudes sur les Ressources Végétales ; **CRAL** : Centre de Recherche Agronomique de Loudima ; **CRIP** : Centre de Recherche et d'Initiation des Projets de Technologie ; **CRVZ** : Centre de Recherches Vétérinaires et Zootechniques ; **CERAG** : Centre de Recherche sur l'Amélioration Génétique des Plantes ; **CRESSH** : centre d'Etudes et de Recherche en Sciences Sociales et Humaines ; **CRFL** : Centre de Recherche Forestière du Littoral ; **CRFO** : Centre de Recherche Forestière de Ouesso ; **GERDIB** : Groupe d'Etude et de Recherche sur Diversité Biologique ; **CRCRT** : Centre de Recherche sur la Conservation et la Restauration des Terres ; **CRHM** : Centre de Recherche Hydrobiologique de Mossaka ; **CNDIST** : Centre National de Documentation et d'Information Scientifique ; **CRDPI (ex-UR2PI)** : Centre de Recherche sur la Durabilité des Plantations Industrielles ; **ANVAR** : Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche ; **CRRAFO** : Centre Régional de Recherche Agronomique et Forestière d'Oyo ; **GRBM** : Groupe de Recherche Biomédicale ; **GRSEN** : Groupe de Recherche en Sciences Exactes et Naturelles ; **URDG** : Unité de Recherche (Délégation Générale).

- du manque de visibilité institutionnelle des activités de recherche ;
- du manque de coordination de l'action de recherche de tous les ministères ;
- de la mauvaise structuration de la recherche au niveau des établissements placés sous la tutelle de la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technologique, facteur de la dispersion des activités de recherche et de l'isolement des chercheurs, préjudiciables au développement de ce secteur ;
- de l'insuffisance des ressources financières consacrées à la recherche scientifique pouvant soutenir et promouvoir la science et la technologie (environ 0,22 % du PIB³) ;
- de l'absence d'un statut attrayant du chercheur qui justifie le transfuge du personnel vers les secteurs plus rémunérateurs comme l'Université ;
- des infrastructures et des équipements dégradés et désuets ;
- du vieillissement prononcé du corps des chercheurs (environ 44,14 % des personnels de la recherche feront valoir leurs droits à la retraite d'ici à 2015) ;
- du déficit des relations de coopération scientifique internationale ;
- du déficit en chercheurs de haut niveau : on ne compte aujourd'hui que 16 Maîtres de recherche, 24 Chargés de recherche et 49 Attachés de recherche ;
- l'inefficacité de la coopération et la rupture des liens avec les entreprises et industries locales ;
- de l'absence d'articulation entre la recherche et le monde productif ;
- de l'absence dans la recherche publique de la recherche militaire ;
- de l'absence de laboratoires dans les entreprises d'Etat.

<i>Indicateurs</i>	<i>Valeurs</i>			
	<i>Unité</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Variation</i>
Nombre de chercheurs pour 100 000 hab.	Ratio	4,2	4,2	0
		15MR	15MR ;	0
Nombre de chercheurs par niveau de qualification	U	26CR	26CR	0
		43AR	43AR	0
Nombre de brevets déposés	U	17	17	0
Dépenses d'investissement dans la R-D	millions FCFA	2908,7	3923 ,0	1014,3
Dépenses courantes globales dans la R-D	millions FCFA	2733,1	3219,8	486,7

³ Aujourd'hui, les États-Unis consacrent 2,68 p. 100 de leur P.I.B. à la R&D, le Japon 3,15 p. 100.

- Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégies

Les orientations stratégiques du Ministère en termes d'objectifs stratégiques, généraux et spécifiques sont consignées dans le tableau ci-dessous :

Objectifs stratégiques	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Cibles 2016
Améliorer la gouvernance du secteur	Réaliser les conditions de modernisation de la recherche et du développement de l'innovation	Elaborer le document de stratégie et de politiques sectorielles	Réalisé au moins 3 ans avant
		Elaborer le plan national de la recherche scientifique et de l'innovation technologique	Plan disponible avant 2016
		Assurer l'appui institutionnel du Conseil Supérieur de la Science et de la Technologie, du Comité Interministériel de la science et de la technologie et de la Commission Nationale d'Ethique	Appui institutionnel assuré par la tenue de toutes les sessions et réunions techniques des organes
		Assurer la restructuration du Fonds National de Développement de la Science et de la Technologie	Restructuration achevée au moins 2 ans avant 2016 et financement des actions de recherche assuré
Réformer le schéma institutionnel	Mettre en application les dispositions de la loi n°15-95 portant orientation et programmation du développement scientifique et technologique	Adapter les dispositions de la loi aux nouveaux textes créant les instituts	Textes d'application pris et appliqués à 100%
		Prendre et appliquer les textes réglementaires	Textes d'application pris et appliqués à 100%
		Augmenter l'allocation budgétaire de la recherche scientifique et technologique à au moins 1% du PIB	Budget de la recherche augmenté
	Mettre en adéquation les objectifs de la recherche avec ceux du pays	S'approprier du projet de société du Président de la République "le Chemin d'Avenir" et de la vision "Congo horizon 2025"	Appropriation réalisée au moins 4 ans avant
Améliorer le statut de chercheur	Assurer la reconnaissance personnelle du chercheur en vue de la réalisation de soi	Réviser le statut particulier des personnels de la recherche	Statut particulier révisé au moins 3 ans avant
		Moderniser les modes d'accès aux grades de la recherche scientifique	Chercheurs évalués et reconnus par les pairs
		Renforcer la mobilité des chercheurs	Echanges de savoir-faire et de connaissances favorisés
Améliorer les infrastructures et installations de recherche	Améliorer les infrastructures de recherche	Réhabiliter les centres et instituts de recherche	Centres et instituts de recherche réhabilités
		Construire les bâtiments des nouveaux instituts	Bâtiments des nouveaux instituts de recherche construits à 70%
		Construire les centres d'appui à l'innovation technique	Bâtiments des centres d'appui à l'innovation technique construits à 60%
		Construire des centres d'analyse pédologiques	Bâtiments construits à 60%
		Construire les observatoires	Trois (3) observatoires construits à 60%
	Améliorer les installations de recherche	Equiper les centres et instituts de recherche	Centres et instituts de recherche équipés à 70%
		Equiper les centres d'appui à l'innovation technologique	Centres d'appui à l'innovation technologie équipés à 60%
Renforcer l'offre des connaissances techniques et scientifique d'utilité	Contribuer à l'amélioration de la santé humaine	Valoriser les savoirs endogènes et l'exploitation durable des plantes médicinales	Plantes médicinales ciblées, domestiquées et transformées
		Prévenir et mener une lutte intégrée contre les maladies émergentes et ré-émérgentes	Connaissances développées et prise en charge médicale améliorée

Objectifs stratégiques	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Cibles 2016	
	Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire	Développer la production durable des plantes à racines et tubercules	Itinéraires techniques des plantes ciblées développés à 60%	
		Appuyer la caractérisation des fruitiers locaux en vue de l'industrialisation	Les fruits locaux caractérisés à 50%	
		Développer la recherche intégrée sur les céréales, les légumineuses et les cultures maraîchères	Itinéraires techniques des plantes ciblées développés à 60%	
		Développer la production animale et halieutique	Itinéraires techniques des spéculations ciblées développés à 60%	
		Appuyer le développement technologique des petites entreprises agro-alimentaires	Chaînes de 1 ^{ère} et 2 ^{ème} transformation des spéculations ciblées développées à 60%	
	Développer la recherche sur les sciences humaines	Réaliser des études sur le chômage des jeunes et émergence des comportements inciviques dans les principaux centres	Etudes réalisées à 50%	
		Réaliser des études sur les stratégies des populations face aux défis de la pauvreté	Etudes réalisées à 50%	
		Réaliser des études sur les résistances comportementales des populations face au péril et de l'impact socio-économique du VIH/SIDA	Etudes réalisées à 50%	
	Développer les domaines de l'ingénierie, de la minéralogie et des matériaux	Valoriser les mines solides et matériaux	Matériaux locaux ciblés caractérisés et transformés à 50%	
		Appuyer à la mise au point des prototypes de séchoirs solaires et chaudières	La mise au point des prototypes réalisée	
		Appuyer la recherche sur les énergies renouvelables	Energies renouvelables maîtrisées et vulgarisées	
	Protéger et préserver l'environnement et la biodiversité	Développer la gestion rationnelle de l'espace et préserver les équilibres écologiques (eaux, sol et atmosphère)	Fonctionnements des écosystèmes connus	
		Elaborer des atlas de fertilité des sols cultivés	Les atlas sur la fertilité des sols élaborés à 30%	
		Développer les connaissances sur la diversité floristique et faunique et des moyens de leur conservation	Inventaires floristique et faunique développés	
		Moderniser le système de cartographie nationale	Cartographie nationale modernisée	
	Renforcer les capacités humaines	Développer les capacités humaines de la recherche	Assurer la formation des personnels de la recherche	Formation des personnels de la recherche assurée
			Procéder au recrutement des personnels de la recherche	Besoins en personnels couverts à 50%
	Renforcer la visibilité institutionnelle des activités de recherche et des chercheurs à l'échelle nationale et internationale	Développer la communication scientifique et technologique	Mettre en place un système d'information moderne (site web, etc...)	Système d'information moderne et performant implanté
			Assurer la publication des revues scientifiques et technologiques	Articles scientifiques publiés
			Organiser des journées portes ouvertes	Journées portes organisées
Développer le partenariat avec la presse et les médias			Partenariats avec la presse et les médias développés	
Développer l'innovation technologique	Promouvoir la créativité de l'invention et de l'innovation	Inciter les acteurs économiques congolais à utiliser les produits innovants de la recherche	Promotion des produits de la recherche réalisée	
		Motiver les jeunes talents	Jeunes talents organisés et encadrés	

Objectifs stratégiques	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Cibles 2016
		Assurer le transfert de technologie par la coopération	Transfert de technologie assuré
		Constituer et exploiter la base de données des inventions et brevets tombés dans le domaine public	Base de données constituée et utilisée

-Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

En cohérence avec les inscriptions sectorielles du DSCERP et en réponse aux principaux problèmes identifiés dans le secteur de la recherche scientifique, les principaux projets structurants du ministère inscrits au titre de l'année 2010, avaient porté principalement sur deux axes :

AXE : RENFORCEMENT DES CAPACITES D'OFFRE (19 projets) parmi lesquels :

- Réhabilitation des logements de la Cité scientifique de Brazzaville (ex-ORSTOM)
- Achèvement du mur de sécurité de la Cité scientifique de Brazzaville
- Achèvement du bâtiment du Ministère de la Recherche Scientifique
- Equipements des laboratoires du CRHM
- Acquisition des moyens roulants pour les centres de recherche et le Cabinet
- Etudes de faisabilité des Instituts de recherche
- Implantation d'un laboratoire de production locale de l'artésunate

AXE : RENFORCEMENT DE L'OFFRE DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES D'UTILITE ET DE HAUT NIVEAU (5 projets), dont :

- Caractérisation des plantes psychotropes et des recettes de désintoxication attenantes au Congo
- Appui à la caractérisation et à la conservation des races domestiques et fauniques locales
- Appui à la production et à la valorisation des sous-produits agricoles et agro-industriels pour l'alimentation du bétail
- Appui à l'exploration des savoirs endogènes en vue de leur valorisation
- Sauvegarde et valorisation de la biodiversité génétique des bananes et plantains au Congo.

En ligne avec l'objectif général, les objectifs spécifiques et stratégiques du ministère, *d'une part*, et au regard des spécificités sectorielles (inscription des projets de recherche pluriannuels) et de la faiblesse des crédits alloués annuellement au ministère, *d'autre part*, les programmes **2012 – 2016** se déclinent en principaux projets suivants :

AXE : AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR

PROGRAMME : REALISATION DES CONDITIONS DE MODERNISATION DE LA RECHERCHE ET DU DEVELOPPEMENT DE L'INNOVATION

- Projet : Elaboration du document de stratégie et de politiques sectorielles
- Projet : Elaboration du plan national de la recherche scientifique et de l'innovation technologique
- Projet : Appui institutionnel au Conseil Supérieur de la Science et de la Technologie, au Comité Interministériel de la Science et de la Technologie et à la Commission Nationale d'Ethique
- Projet : Restructuration du Fonds National de Développement de la Science et de la Technologie

AXE : REFORME DU SCHEMA INSTITUTIONNEL

PROGRAMME : Application des dispositions de la loi n°15-95 du 7 septembre 1995 portant orientation et programmation du développement scientifique et technologique

- Projet : Adaptation des dispositions de la loi aux nouveaux textes créant les instituts
- Projet : Elaboration et application des textes réglementaires
- Projet : Augmentation de l'allocation budgétaire de la recherche scientifique et technologique à au moins 1% du PIB
- Projet : Appropriation du projet de société du Président de la République "le Chemin d'Avenir" et de la vision "Congo horizon 2025"

AXE : AMELIORATION DU STATUT DE CHERCHEUR

PROGRAMME : La reconnaissance personnelle du chercheur en vue de la réalisation de soi

- Projet : Révision du statut particulier des personnels de la recherche
- Projet : Modernisation du mode d'accès aux grades de la recherche scientifique
- Projet : Renforcement de la mobilité des chercheurs

AXE : AMELIORATION DES INFRASTRUCTURES ET INSTALLATIONS DE RECHERCHE

PROGRAMME : Amélioration des infrastructures de recherche

Sous-Programme : Réhabilitation des centres et instituts de recherche

- Projet : Réhabilitation des logements de la cité scientifique de Brazzaville (Ex. ORSTOM) et de Pointe-Noire
- Projet : Achèvement du mur de sécurité de la cité scientifique de Brazzaville
- Projet : Achèvement du bâtiment du Ministère de la Recherche Scientifique (DGRST)

Sous-programme : Construction des bâtiments des nouveaux instituts

- Projet : Etudes techniques (architecture, ingénierie, impacts environnementaux et socio-économiques) des nouveaux instituts de recherche, des sièges sociaux, des directions départementales et des structures d'appui régionales
- Projet : Construction des nouveaux instituts de recherche, des sièges sociaux, des directions départementales et des structures d'appui régionales

Sous-programme : Construction des centres d'appui à l'innovation technologique

- Projet : Construction des technopoles (Pointe-Noire, Brazzaville, Oyo et Ouesso)
- Projet : Construction d'un parc technologique à Brazzaville
- Projet : Construction d'un centre de calcul
- Projet : Construction de l'agence de développement technologique
- Projet : Implantation d'un laboratoire d'artéamoquine et autres produits pharmaceutiques de première nécessité, dans le cadre de la coopération
- Projet : Construction d'un laboratoire d'extraction de la substance active à partir des plantes médicinales
- Projet : Construction d'un Centre de démonstration et de production de semences agricoles
- Projet : Construction des laboratoires d'analyse de la qualité
- Projet : Implantation de laboratoires de fabrication des médicaments à partir des plantes médicinales, dans le cadre de la coopération
- Projet : Implantation de centre de recherche clinique et de formation médicale, dans le cadre de la coopération
- Projet : Construction de centres d'analyses pédologiques dans diverses zones agro-écologiques

Sous-programme : Construction des observatoires

Projet : Construction d'un observatoire sur le climat

Projet : Construction d'un observatoire de l'énergie atomique et nucléaire

Projet : Construction d'un observatoire de veille phytosanitaire (cellule d'alerte sur les maladies et ravageurs des plantes) et de santé animale

PROGRAMME : Amélioration des installations de recherche

Sous-programme : Equipement des centres et instituts de recherche

Projet : Equipement scientifiques et techniques des laboratoires des instituts, des centres et stations de recherche

Projet : Acquisition de moyens roulants pour le Ministère, les centres et des nouveaux instituts

Projet : Acquisition de moyens nautiques pour les centres (CRHM et GRSEN) et instituts de recherche

Projet : Renforcement des capacités du CNDIST et de l'ANVAR

Sous-programme : Equipement des centres d'appui à l'innovation technologique

Projet : Equipements scientifiques et techniques des centres d'appui à l'innovation technologique

Projet : Acquisition de moyens roulants

Projet : Acquisition de moyens nautiques

Projet : Acquisition des terres de culture des plantes médicinales

Projet : Acquisition des terrains pour l'implantation des différents projets

AXE : RENFORCEMENT DE L'OFFRE DES CONNAISSANCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

PROGRAMME : Contribution à l'amélioration de la santé humaine

Sous-programme : Valorisation des savoirs endogènes et exploitation durable des plantes médicinales

Projet : Appui à la caractérisation et à la domestication des plantes médicinales pour traiter des pathologies ciblées

Projet : Caractérisation des plantes psychotropes et des recettes de désintoxication attenantes au Congo

Sous-programme : Prévention et lutte intégrée contre les maladies émergentes et ré-émergentes et du VIH/SIDA

Projet : Etudes des indices entomologiques de surveillance des épidémies de certaines arboriviroses dans quelques départements du Congo

Projet : Etude de la morbidité palustre et évaluation de l'efficacité des médicaments antipaludiques

Projet : Etudes sur les maladies infectieuses émergentes et ré-émergentes, les maladies infectieuses et parasitaires

PROGRAMME : Contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire

Sous-programme : Développement de la production durable des plantes à racines et tubercules

Projet : Valorisation des variétés des plantes à racines et tubercules

Sous-programme : Caractérisation des fruitiers locaux

Projet : Caractérisation des fruitiers locaux en vue de leur industrialisation

Projet : Appui à l'étude sur la régulation du charançon

Sous-programme : Recherche intégrée sur les céréales, les légumineuses et les cultures maraîchères

Projet : Amélioration de la productivité des céréales au Congo

Projet : Amélioration de la productivité des légumineuses dans diverses zones agroécologiques du Congo

Projet : Amélioration de la productivité des cultures maraîchères dans diverses zones agroécologiques du Congo

Sous-programme : Productions animales et halieutiques

Projet : Développement des systèmes avicoles (pondeuses et poulets de chair)

Projet : Développement des systèmes aquacoles par la disponibilité des alevins et la valorisation des sous-produits agricoles

Projet : Développement de l'élevage des porcs en milieu urbain et périurbain

Sous-programme : Appui technologique au développement des petites entreprises agro-alimentaires pour l'approvisionnement des marchés urbains

Projet : Caractérisation et transformation des oléagineux pour la consommation courante

Projet : Valorisation technologique, nutritionnelle et fonctionnelle des farines d'amylacés locaux pour les marchés urbains

Projet : Amélioration des procédés artisanaux de conservation des fruits (bananes, safous et mangues)

PROGRAMME : DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE SUR LES SCIENCES HUMAINES

Projet : Etudes sur le chômage des jeunes et émergence des comportements inciviques dans les principaux centres

Projet : Etudes sur les stratégies des populations face aux défis de la pauvreté

Projet : Etudes sur les résistances comportementales des populations face au péril et de l'impact socio-économique du VIH/SIDA

PROGRAMME : INGENIERIE, MINERALOGIE ET MATERIAUX

Sous-programme : Valorisation des mines solides et matériaux

Projet : Caractérisation et valorisation des argiles du Congo

Projet : Caractérisation et valorisation des roches locales situées le long du fleuve Congo

Projet : Technologie des bois congolais

Projet : Appui à l'optimisation de la production des huiles essentielles

Projet : Projet de craquage catalytique des polluants Nox produits par des moteurs à combustion

Projet : Appui à la mise au point des prototypes de séchoirs solaires et chaudières

Sous-programme : Modernisation du système de cartographie nationale

Projet : Modernisation du système de cartographie nationale

Projet : Appui à l'étude de cartographie

Projet : Elaboration d'un atlas des villes

Sous-programme : Energies renouvelables

Projet : Etude sur l'énergie solaire, éolienne et biomasse

PROGRAMME : ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITE

Sous-programme : Sol, eaux et atmosphère, gestion rationnelle de l'espace et préservation des équilibres écologiques

Projet : Gestion et conservation des sols en vue d'une amélioration de leur productivité

Projet : Evaluation des risques de la vulnérabilité et mesures d'adaptation des secteurs socioéconomiques et des écosystèmes physiques face aux changements climatiques
Projet : Caractérisation et modélisation des changements climatiques
Projet : Analyse des activités anthropiques sur l'environnement (eau, sol, air et végétation)
Projet : Système intégré d'observations météorologiques à partir de stations automatiques départementales et des zones écologiques
Projet : Elaboration des atlas de fertilité des sols cultivés
Projet : Appui à la valorisation des déchets ménagers par la lombriculture
Projet : Appui à la cartographie de l'érosion hydrique à Brazzaville

Sous-programme : Connaissance de la diversité floristique et faunique et des moyens de leur conservation

Projet : Amélioration des connaissances sur la biodiversité des ressources herpétologiques (reptiles et amphibiens) du Congo
Projet : Amélioration des connaissances sur la biodiversité des ressources halieutiques des eaux continentales du Congo

PROGRAMME : FORETS

Projet : Amélioration des connaissances sur la biodiversité des ressources végétales du Congo.
Projet : Dynamique des formations forestières ligneuses et optimisation de l'exploitation forestière
Projet : Développement des stratégies de production et de gestion des forêts de plantations
Projet : Caractérisation et valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) : inventaire, domestication et mise en marché
Projet : Inventaire et caractérisation du bois
Projet : Mise au point des procédés de conditionnement et d'utilisation du bois
Projet : Transfert de technologie auprès des secteurs cibles

AXE : RENFORCEMENT DES CAPACITES HUMAINES

PROGRAMME : Développer les capacités humaines de la recherche

Projet : Formation des personnels de la recherche
Projet : Recrutement des personnels de la recherche

AXE : RENFORCEMENT DE LA VISIBILITE INSTITUTIONNELLE DES ACTIVITES DE RECHERCHE ET DES CHERCHEURS A L'ECHELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE

PROGRAMME : Développement de la communication scientifique et technologique

Projet : Mise en place un système d'information moderne (site web, etc...)
Projet : Publication des revues scientifiques et technologiques
Projet : Organisation des journées portes ouvertes
Projet : Développement du partenariat avec la presse et les médias

AXE : DEVELOPPEMENT DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

PROGRAMME : Promotion de la créativité de l'invention et de l'innovation

Projet : Incitation des acteurs économiques congolais à utiliser les produits innovants de la recherche
Projet : Appui des jeunes talents à l'innovation technologique
Projet : Acquisition de nouvelles technologies tombées dans le domaine public
Projet : Acquisition d'une base de données des inventions et brevets tombés dans le domaine public

Comment financer les actions ? : Coût des programmes et stratégies de financement

En 2008, il a été décaissé 3 021,9 millions de FCFA pour une prévision de 3 202,6 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 94,4%. En 2009, il a été exécuté 3 506 millions de FCFA pour une prévision de 6 465,4 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 54,2%. En 2010, il a été décaissé 4 120,2 millions de FCFA pour une prévision de 6 913,4 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 59,6%.

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
RECHERCHE SCIENTIFIQUE	Besoins	5 934,5	25 051,0	30 985,5	141 909,5	398 446,5	540 356,0
	Prévisions	3 403,0	4 946,0	8 349,0	17 448,4	65 556,9	83 005,3
	Ecart	2 531,5	20 105,0	22 636,5	124 461,1	332 889,6	457 350,7

Source : CPCMB

Le coût du programme correspondant à la période 2012-2016 est évalué à **540 356,0 millions de francs CFA** (141 909,5 millions de francs CFA en fonctionnement et 398 446,5 millions de francs CFA en investissement), soit un coût moyen annuel de 108 071,2 millions de francs CFA. Les dotations pour la même période se chiffrent à 83 005,3 millions de francs CFA. Il ressort un gap très important de 457 350,7 millions de francs CFA. Pour l'année 2012, les dotations sont de **8 349,0 millions de francs CFA**.

5- Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2012-2016

Pour l'organisation, l'exécution et le suivi évaluation de ce programme, les indicateurs de réalisations et de résultats, ont été mis en place dans le cadre du DSCERP. On distinguera deux types d'indicateurs :

Les indicateurs budgétaires (suivi/exécution du Budget et des dépenses du CDMT).

Les indicateurs spécifiques retenus dans le DSCERP/OMD (ex : pourcentage du Budget de l'Etat alloué à la Recherche...)

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		historiques		de base	Cibles*	
		2009	2010	2011	2012	2016
Personnel de la R-D						
Nombre de personnes impliquées dans la R-D	U	154	154	118	230	360
Nombre moyen de personnes affectées à des travaux de R-D / an	U	10,4	10,4	11,3	17	23
Nombre de chercheurs pour 100 000 hab.	Ratio	4,2	4,2	3,2	6,2	9,7
Nombre de chercheurs par qualification	U	15MR ; 26CR ; 43AR	15MR ; 26CR ; 43AR	16 MR ; 24 CR ; 49 AR	40MR ; 70CR ; 120AR	105MR ; 90CR ; 165AR
Nombre de chercheurs par sexe	U	13 H 02 F	13 H 02 F	98 H 20 F	-	-
Nombre de techniciens et personnel assimilé par chercheur	U	0,45	0,45	0,72	2	7
Nombre d'agents de services généraux actifs par chercheur	U	0,4	0,4	0,6	0,8	3
Financements de la R-D						
Dépenses courantes globales de la R-D	Millions FCFA	2733,1	3219,8	2902,9	3151,2	5026,8
Dépenses d'investissement dans la R-D	Millions FCFA	2908,7	3923,0	4636,0	5583,3	13076,7
Sources de financement de la R-D	Source	Envir. 100% Public	Envir. 100% Public	Envir. 100% Public	Envir. 100% Public	Envir. 85% Public
Résultats de la R-D						
Nombre de brevets d'invention	U	17	17	17	20	25
Nombre de licences (modèles d'utilités, dessins et modèles industriels)	U	5	5	5	7	10
Nombre publications (par institution de recherche)	U	Nd	Nd	Nd	-	-
Nombre moyen de nouveaux produits et services	U	46	46	46	48	70
Noms commerciaux	U	43	43	43	45	50
Nombre de médailles remportées par les inventeurs par année	U	6	6	6	8	15

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Programmes/Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			historiques		de base	cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Gestion du ministère	Rémunération du personnel assurée;	% Salaire	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	Performance des services centraux améliorés ;	% Services	55%	70%	80%	95%	100%
	Personnels de la recherche sensibilisés sur le VIH/SIDA	% Individus	25%	55%	60%	90%	100%
Gestion des chercheurs	Infrastructures de recherche réhabilitées	% Bâtiment	25%	25%	35%	55%	100%
	Centres de recherche équipés	% Laboratoire	40%	40%	45%	50%	100%
Construction des infrastructures	Nouvelles infrastructures construites	Institut de recherche	0	0	0	04	06
Santé humaine et animale	Etudes réalisées	Etudes	2%	2%	40%	50%	75%
Sécurité alimentaire	Etudes réalisées	Etudes	10%	10%	25%	50%	75%
Environnement et biodiversité	Etudes réalisées	Etudes	15%	15%	25%	50%	75%
Ingénierie, minéralogie et matériaux	Etudes réalisées	Etudes	10%	10%	30%	50%	75%
L'Homme et son environnement socio-économique	Etudes réalisées	Etudes	5%	5%	10%	35%	50%
Renforcement de l'offre scientifique et technique des chercheurs	Séminaires – ateliers réalisés	Séminaires	0%	0%	5%	10%	50%
	Nombre de publications réalisées	Publications scientifiques	15%	15%	30%	50%	65%
Innovation technologique	Nombre de nouveaux brevets d'invention obtenus	Brevets d'invention	0%	0%	10%	25%	50%
	Nombre de licences accordées	Licences	0%	0%	10%	25%	50%
	Nombre de nouveaux produits réalisés	Produits	0%	0%	10%	25%	50%

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coût total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution (%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		Initial	Actualisé	Financière	Physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Achèvement du mur de sécurité de la Cité scientifique de Brazzaville	750	1500	27%	31,2%	400	-	-	400	1100	2009	2013
2	Réhabilitation et équipement des logements de la cité scientifique de Brazzaville	1150	1800	0%	7,14%	400	-	-	400	1400	2010	2014
3	Implantation du laboratoire de production locale de l'Artésunate	1800	2000	32,9%	25%	160	-	-	160	1840	2010	2016
4	Construction et équipements des bâtiments des nouveaux Instituts de recherche	11078,4	36520	1,2%	0%	11078,4	-	-	11078,4	25441,6	2010	2016
5	Equipements techniques et scientifiques des laboratoires des centres de recherche	1595	2872,4	20,4%	20%	1595	-	-	1595	2546,4	2010	2016
A démarrer en 2012												
1	Construction et équipements des stations de recherche agronomiques régionales (Abala, Hinda, etc.)	1141,5	1620	0%	0%	1141,5	-	-	1141,5	1620	2012	2016
2	Réhabilitation et équipement du CRAL (Loudima)	300	555	0%	0%	300	-	-	300	555	2012	2014
3	Réhabilitation et équipement de la STARDI (Dimonika)	580	680	0%	0%	580	-	-	580	680	2012	2014
4	Construction et équipement des incubateurs d'entreprises innovantes	3760	2600	0%	0%	2600	-	-	2600	2600	2012	2015

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	2522,6	2609,1	103,4	2776,4	2546,1	91,7	2 940,4	3 047,7	103,6
Salaires et rémunérations	529	583	110,2	529	607,3	114,8	549,0	625,9	114,0
Biens et services	487,6	523,4	107,3	567,6	283,7	50	711,6	790,4	111,1
Transferts	1506	1502,7	99,8	1679,8	1655,1	98,5	1 679,8	1 631,4	97,1
INVESTISSEMENT	680	412,8	60,7	3689	959,9	26,0	3 973,0	1 072,5	27,0
TOTAL	3202,6	3021,9	94,4	6465,4	3506	54,2	6 913,4	4 120,2	59,6

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projets de Budgets prévisionnels : Présentation classique, Base CDMT Central.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	8 349	19 564	17 904	18 441	18 747	83 005
DEPENSES COURANTES	3 403	3 397	3 445	3 548	3 655	17 448
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 946	16 167	14 459	14 893	15 092	65 557

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

**MINISTERE DE L'EDUCATION CIVIQUE ET DE LA
JEUNESSE**

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

Préparé par la Cellule CDMT du Ministère de l'Education Civique et de la Jeunesse

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Le décret n° 2009-404 du 13 octobre 2009, portant attributions du Ministère de l'Education Civique et de la Jeunesse, lui confère entre autres la mission d'élaborer et de mettre en œuvre les programmes d'éducation civique et de la jeunesse, de promouvoir et diffuser la culture de la citoyenneté et de la paix et de promouvoir les actions susceptibles de favoriser l'épanouissement de la jeunesse. A cet effet, en 2010, après une année d'existence, le Ministère de l'Education Civique et de la Jeunesse a fondé son action sur la loi portant orientation de la jeunesse (loi 9-2000) et a élaboré la politique Nationale de l'Education Civique. Tout cela pour favoriser l'essor d'une jeunesse équilibrée, modérée et ouverte attachée à son identité nationale, enracinée dans sa fidélité à son pays. Le Ministère couvre les sous-secteurs de l'éducation civique et de la jeunesse.

L'objet du présent rapport est d'une part, de présenter l'activité réalisée pendant les deux années de la mise en œuvre du PAP-CDMT du Ministère, et d'autre part, de faire les projections budgétaires sur les programmes et projets envisagés au cours des cinq prochaines années, dans le cadre de l'élaboration du Plan National de Développement (PND 2012-2016). De ce fait, il permet de faire les réajustements nécessaires au planning du PND et du DSRP1. Enfin, ce rapport est destiné à éclairer les autorités du Ministère sur les moyens d'accomplir leurs missions, les choix à opérer pour être plus efficace et performant

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

Près de 80% de la population congolaise est constituée des jeunes. La majorité d'entre eux manque de l'essentiel pour vivre et connaissent une situation sociale précaire. Elle constitue en effet la couche sociale la plus frappée par le chômage et ne représente que 19% de la population active

Sous-secteur scolarisation et emploi :

Les taux brut de scolarisation au collège et au lycée sont respectivement de l'ordre de 61% et 19%. Toutefois, ces jeunes sortis de l'école viennent gonfler le taux de chômage sur un segment du marché du travail, qui, faute d'un dispositif organisé et cohérent de récupération des jeunes sortis du milieu scolaire et de politique réelle de planification d'emplois, ne parvient pas à récupérer cette force de travail disponible.

Indicateurs	Unité	Valeurs		
		2009	2010	Variation
Nombre d'emplois de jeunes promus	U	0	0	
Nombre de supports pédagogiques édités	U	0	11	-
Nombre de séminaires de formation en éducation civique	U	0	1	-
Nombre de centres d'appui technique construits	U	0	0	

Sous-secteur offre des loisirs :

La situation est caractérisée par un manque criard des structures socio-éducatives et socio-culturelles telles que les cinémas, les parcs, les aires de jeux, les espaces de sport, les bibliothèques et autres activités artistiques.

<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeurs</i>		
		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Variation</i>
Nombre de centres de loisirs construits	U	0	0	
Nombre de maisons de jeunes construites	U	0	0	-
Nombre de centres multimédias construits	U	0	0	-
Nombre de jeux sportifs et culturels organisés	U	0	0	

Sous-secteur de protection, d'insertion et de réinsertion :

Les tendances de ces dernières années montrent que l'exclusion sociale des jeunes commence par la discrimination sur le marché du travail. Les jeunes sont particulièrement touchés par le chômage même s'ils représentent la majorité de la population congolaise. Parallèlement, l'assistance publique ou privée auprès des jeunes est faible. Enfin, faute d'emplois, la jeunesse, l'une des principales victimes de la pauvreté monétaire, voit son accès aux services sociaux de base se limiter.

<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeurs</i>		
		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Variation</i>
Nombre de campagnes de sensibilisation sur les comportements déviants	U	0	0	
Nombre de séminaires de formation en éducation civique	U	0	0	-
Nombre de programme de l'éducation civique élaborés	U	0	1	-
Nombre de journées de vulgarisation à l'éthique morale	U	0	0	

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégies

L'objectif du Ministère est de promouvoir l'éducation civique notamment en développant l'esprit patriotique et civique et Réduire la vulnérabilité des jeunes en Favorisant leur insertion sociale. Pour cela, les actions suivantes seront menées :

<i>Objectifs stratégiques</i>	<i>objectifs généraux</i>	<i>objectifs spécifiques</i>	<i>cibles 2016</i>
Renforcer les capacités d'offre de service	<i>Développer les ressources matérielles</i>	Réhabiliter les infrastructures de jeunesse	Les jeunes disposent de 12 infrastructures
		Construire les infrastructures de l'éducation civique	Les jeunes bénéficient de 36 infrastructures construites
	Construire les infrastructures de jeunesse		
	<i>Développer les ressources humaines</i>	Renforcer les capacités des gestionnaires des infrastructures de jeunesse et de l'éducation civique	50 animateurs de jeunesse formés

Objectifs stratégiques	objectifs généraux	objectifs spécifiques	cibles 2016
Amélioration de l'encadrement de la jeunesse	<i>Elaborer une politique nationale de la jeunesse</i>	Elaborer et mettre en œuvre la politique nationale de la jeunesse	81 focus et séminaires organisés à l'endroit des jeunes
	<i>Promouvoir l'éducation civique</i>	Renforcer l'éthique morale	36 journées de vulgarisations organisées
	<i>Politique transversale de l'amélioration de l'encadrement de la jeunesse</i>	promouvoir les loisirs sains	24 maisons et centres de loisirs promus
		renforcer les activités sportives et culturelles	12 jeux sportifs et culturels organisés
		appuyer les activités productives des jeunes promoteurs	200 jeunes promoteurs assistés
	promouvoir la charte africaine de la jeunesse	12 journées organisées	

Dans la mise en œuvre des différents projets retenus pour atteindre ces objectifs, le Ministère de l'Education Civique et de la Jeunesse entend mener une action plurielle et concertée inter ministérielle par l'adoption des stratégies transversales. Il procèdera par :

- prendre les textes d'application à la loi 9-2000 du 31 juillet 2000 portant orientation de la Jeunesse ;
- former les responsables des organisations non gouvernementales à l'animation et à l'encadrement en éducation civique ;
- former des formateurs et animateurs en éducation civique, à la paix et à la citoyenneté ;
- mener des campagnes de sensibilisation, d'information et de communication en matière d'éducation civique ;
- élaborer et mettre en œuvre des programmes d'éducation civique dans les cycles préscolaire, primaire, secondaire ainsi qu'en milieu professionnel ;
- adopter la politique nationale de la jeunesse ;
- former des responsables des ONG ;
- mener des campagnes d'éducation à la citoyenneté en milieu formel et informel ;
- produire des supports pédagogiques de l'éducation pour la paix du secteur formel ;
- construire et réhabiliter les centres d'appui technique ;
- construire et réhabiliter les infrastructures de loisirs des jeunes ;
- améliorer la santé en milieu jeune et renforcer la sensibilisation sur la prévention du VIH /SIDA.

Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

Dans le sous-secteur éducation civique :

AXE : RENFORCEMENT DES CAPACITES D'OFFRE DE SERVICE

Il convient de noter que cet axe n'a connu aucune réalisation faute de financement

AXE : AMELIORATION DE L'ENCADREMENT DE LA JEUNESSE

PROGRAMME : Elaboration d'une politique de la jeunesse

Sous-programme : Elaboration et mise en œuvre de la politique de la jeunesse a connu une exécution de l'ordre de 50%, les actions pour la lutte contre les comportements déviants peuvent être évaluées à un taux de 10% tandis que les actions de promotion de l'emploi des jeunes n'ont jusque-là pas connu un début de réalisation faute de financements.

Période 2012 -2016 :

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

AXE : RENFORCEMENT DES CAPACITES D'OFFRE DES SERVICES

PROGRAMME : Développement des ressources humaines, matérielles et financières

Sous-Programme : Construction et réhabilitation des infrastructures socio-éducatives

Projet : Construction du centre d'appui technique d'Otsendé

Projet : Construction du centre d'appui technique de Kindamba

Projet : Construction du centre de loisirs d'Ewo

Projet : Réhabilitation du centre d'accueil et de loisirs Auguste BITSINDOU

AXE : AMELIORATION DE L'ENCADREMENT DE LA JEUNESSE

PROGRAMME : Elaboration d'une politique de la jeunesse

Sous-Programme : Elaboration et mise en œuvre de la politique de la jeunesse

Projet : Lutte contre les comportements déviants

Projet : Campagnes de sensibilisation – Focus

PROGRAMME : Promotion de l'éducation morale

Sous-Programme : Renforcement de l'éthique morale

Projet : Elaboration des programmes d'éducation civique

Projet : Production des supports pédagogiques

Projet : Campagnes de sensibilisation et d'information

PROGRAMME : Politiques transversales de l'amélioration de l'encadrement des jeunes

Sous-Programme : Promotion des loisirs sains

Projet : Organisation des activités culturelles

Sous-Programme : Promotion de la charte africaine de la jeunesse

Projet : Vulgarisation de la charte africaine de la jeunesse

Sous-Programme : Amélioration de la santé en milieu jeunes

Projet : Campagnes de sensibilisation sur la lutte contre le SIDA

Projet : Campagnes de dépistage volontaire du VIH/SIDA

Projet : Elaboration des programmes sur l'éducation sexuelle

Sous-Programme : Appui aux activités productives des jeunes promoteurs

Projet : Renforcement des mécanismes d'accès des jeunes aux micros crédits

Comment financer les actions ? : Coût des programmes et stratégies de financement

Le Ministère étant créé au mois de septembre 2009, l'année 2008 fait difficilement l'objet d'un commentaire. En 2009, il a été exécuté 1 699,6 millions de FCFA pour une prévision de 1 618,6 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 105%. En 2010, il a été décaissé 2 295,4 millions de FCFA pour une prévision de 1 916,6 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 119,8%.

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
EDUCATION CIVIQUE ET JEUNESSE	Besoins	4 278,0	5 540,0	9 818,0	25 907,7	26 304,0	52 211,7
	Prévisions	2 538,9	1 210,0	3 748,9	13 174,8	7 530,3	20 705,2
	Ecart	1 739,1	4 330,0	6 069,1	12 732,9	18 773,7	31 506,6

Source : CPCMB

Les programmes envisagés pour la période 2012-2016 vont coûter **52 211,7 millions de francs CFA** (25 907,7 millions de francs CFA en fonctionnement et 26 304,0 millions de francs CFA en investissement). Ces besoins exprimés dépassent fortement ce qui est envisagé comme allocation budgétaire pour la même période (20 705,2 millions de francs CFA). Le gap de financement sera donc important (il atteint 31 506,6 millions de francs CFA). Pour l'année 2012, les dotations prévues sont de **3 748,9 millions de francs CFA**.

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2012-2016

Le budget de l'Etat constitue la principale source de financement du Ministère. Il conviendra de réfléchir à d'autres sources de financement et notamment renforcer la coopération avec les partenaires au développement. Enfin, une meilleure implication et intérêt du ministère des finances, du Budget et du Portefeuille Public dans la question de l'éducation civique et de la jeunesse est requise, il lui est demandé plus de souplesse dans le déblocage des fonds.

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		Historiques		de base	Cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
Sous-secteur : EDUCATION CIVIQUE						
Nombre de campagnes de sensibilisation sur les comportements déviants	U	0	11	11	10	30
Nombre d'emplois des jeunes promus	U	0		5	10	20
Nombre de supports pédagogiques édités	U	0	0			
Nombre de campagnes de vulgarisation de la charte africaine de la jeunesse	U	0	0	1	1	12
Nombre d'Animateurs de jeunesse formés	U	0	0	20	40	100
Taux de textes d'application de la politique nationale de la jeunesse	%	0%	32,5%	50%	100%	100%
Nombre de focus sur les comportements déviants réalisés	U	0	0	0	18	36
Nombre de campagnes sportives et culturelles organisées	U	0	0	0	2	12
Nombre de journées de vulgarisation à l'éthique morale	U	0	0	0	9	36
Sous-secteur : JEUNESSE						
Nombre de centre de loisirs construits	U	0	0	0	2	12
Nombre de centres d'appui technique construits	U	0	0	0	4	12
Nombre de maisons de jeunes construites	U	0	0	0	2	12
Nombre de centres multimédias construits	U	0	0	0	1	12
Quantité du matériel de loisirs des jeunes acquis	U	0	0	0	1	12
Nombre de centres de loisirs construits ou réhabilités	U	0	0	0	3	12

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Programmes/Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			Historiques		de base	cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Développement des ressources humaines financières et matérielles							
Développement des ressources humaines	Nombre de cadres formés	U	5	30	35	40	50
Développement des ressources financières	Taux du montant engagé	%	52,25%	58,76%	100%	100%	100%
Développement des ressources matérielles	Nombre de bâtiments construits ou réhabilités	U	0	0	0	12	100
Elaboration d'une politique de la jeunesse							
Elaboration et mise en œuvre d'une politique nationale de la jeunesse	Taux de textes signés	%	0%	100%	100%	100%	100%
Lutte contre les comportements déviants	Nombre de journées de vulgarisation	U	0	5	15	20	40
Promotion de l'emploi des jeunes	Nombre de séminaires tenus	U	0	4	10	12	20
Promotion de l'éducation Civique							
Renforcement de l'éthique	Nombre de journées de vulgarisation	U	0	0	4	6	40
Politiques transversales de l'amélioration de l'encadrement de la jeunesse							
Promotion des loisirs sains	Nombre de jeux réalisés	U	0	20	30	40	95
Renforcement des activités sportives et culturelles	Montant des subventions allouées aux associations	U	0	0	0	50%	100%
Promotion de la charte africaine de la jeunesse	Nombre de journées de vulgarisation	U	0	1	1	1	4
Amélioration de la santé en milieu jeune	Nombre de campagnes réalisées	U	0	30	45	50	90
Appui aux activités productives des jeunes promoteurs	Plans de financement adoptés	U	0	1	5	10	20

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution (%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		Initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Construction du centre d'appui technique des jeunes d'Aubeville (Bouenza)	760	760	0%	0%	160	0	0	160	600	2012	2016
2	Réhabilitation de l'hôtel du Djoué (Brazzaville)	977	977	0%	0%	150	0	0	150	828	2012	2016
3	Réhabilitation du centre d'accueil et de loisirs Auguste BITSINDOU (Brazzaville)	750	750	0%	0%	150	0	0	150	600	2012	2016
4	Réhabilitation du centre d'appui technique d'Odziba (Pool)	600	600	16%	20%	100	0	0	100	500	2012	2016
5	Construction du centre d'appui technique d'Otsendé (Cuvette)	700	700	0%	0%	100	0	0	100	600	2012	2016
6	Construction du centre d'appui technique de Kindamba (Pool)	900	900	0%	0%	100	0	0	100	800	2012	2015
A démarrer en 2012												
7	Construction et équipement d'un centre de documentation et d'information des jeunes à Pointe Noire	780	780	0%	0%	130	0	0	130	650	2012	2015
8	Enquête sur le chômage des jeunes	250	250	0%	0%	50	0	0	50	200	2012	2014
9	Construction et équipement d'un centre de documentation et d'information des jeunes à Brazzaville	780	780	0%	0%	130	0	0	130	650	2012	2015
10	Equipement du ministère	870	870	0	0	120	0	0	120	750	2012	2016

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	-	-	-	1 019	1 700	166,9	1 316,6	2 285,4	173,6
Salaires et rémunérations	-	-	-	177	1 306	738,2	276,9	1 358,6	490,6
Biens et services	-	-	-	230	74	32,3	428,0	522,9	122,2
Transferts	-	-	-	612	319	52,2	611,7	403,9	66,0
INVESTISSEMENT	220	0	0,0	600	0	0	600,0	10,0	1,7
TOTAL	220	0	0,0	1618,6	1699,6	105,0	1 916,6	2 295,4	119,8

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projet de Budget 2012 : Présentation classique, Base CDMT.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	3 749	3 836	4 057	4 378	4 686	20 705
DEPENSES COURANTES	2 539	2 535	2 570	2 678	2 853	13 175
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 210	1 301	1 486	1 700	1 833	7 530

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

Préparé par la Cellule CDMT du Ministère des Sports et de l'Education Physique

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Les activités physiques et sportives en général sont un facteur important d'équilibre, de santé, d'épanouissement moral et physique. Le sport et l'éducation physique, pratiqués dans les normes reconnues, sont sources de développement harmonieux des citoyens, de cohésion sociale et contribuent à l'amélioration de la qualité de la vie. Au Congo, les attributions du Ministère des Sports et de l'Education Physique ont été définies par le décret n° 2009-399 du 13 octobre 2009 et couvre deux sous-secteurs : le sous- secteur Sports et le sous-secteur Education Physique.

L'objet de ce rapport est d'une part, de présenter l'activité réalisée pendant les deux (2) années de la mise en œuvre du PAP-CDMT du Ministère, et d'autre part, de faire les projections budgétaires sur les programmes et projets envisagés pour les cinq (5) prochaines années, dans le cadre de l'élaboration du Plan National de Développement (PND 2012-2016).

Ce rapport est destiné à éclairer les autorités du Ministère sur les moyens d'accomplir leurs missions, les choix à opérer, et vise également à aider les partenaires techniques et financiers(PTFs) du Congo à saisir le fond des préoccupations et des orientations des autorités congolaises sur les politiques de sport et de l'éducation physique, afin de mieux les accompagner dans la mise en œuvre des différents programmes et projets.

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

Longtemps considéré comme l'un des meilleurs ambassadeurs de la société congolaise, le sport congolais est aujourd'hui à l'agonie en raison de plusieurs maux et facteurs négatifs qui empêchent son redécollage.

Le sous-secteur sport

Malgré les réalisations infrastructurelles des municipalisations accélérées, telles que la réhabilitation du stade MASSAMBA DEBAT, le stade omnisport de Pointe-Noire, le stade Marien NGOUABI d'Owando, le stade Denis SASSOU NGUESSO de Dolisie, etc. ce sous-secteur souffre de maux qui minent son développement, parmi lesquels:

- le faible niveau d'organisation des associations et fédérations sportives ;
- l'insuffisance des équipements sportifs modernes ;
- le manque d'un cadre de concertation entre les fédérations sportives nationales, les écoles de sports, les centres de formations des sportifs et les instituts de formation des cadres sportifs ;
- l'insuffisance de cadres qualifiés en matière de sport (cadres administratifs, techniciens des équipements sportifs, juges, arbitres et officiels) ;
- l'inexistence des politiques sportives au niveau des collectivités locales.

Le sous-secteur éducation physique

Facteur d'émancipation et d'épanouissement de la jeunesse, l'éducation physique et sportive semble être reléguée au second plan par les ministères en charge de l'enseignement. Par ailleurs, l'ONSSU qui était la vitrine de ce sous-secteur est tombé en désuétude. Cette situation a pour origine plusieurs faits négatifs notamment :

- l'absence d'un minimum d'équipements sportifs dans les établissements scolaires ;
- l'inadaptation de la plupart des écoles (surtout privées) à la pratique de l'EPS ;
- l'absence de la pratique de l'éducation physique et sportive à l'école primaire ;
- le non-respect des textes fixant l'articulation des relations entre les Ministères chargés des enseignements et celui en charge de l'Education Physique et Sportive ;
- la dévalorisation de la fonction d'enseignant d'EPS.

<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeurs</i>		<i>Variation</i>
		2009	2010	
<i>Sous-secteur Sport</i>				
Nombre de stades de compétition construits	U	1	3	0
Nombre de centres d'entraînement sportif construits	U	0	0	0
Nombre de centres de formations sportives construits	U	0	0	0
Nombre de piscines olympiques construites ou réhabilitées	U	0	0	0
Nombre de gymnases construits	U	0	0	0
Nombre de centres médico-sportifs construits	U	0	0	0
Nombre de salle de musculation construits	U	0	0	0
Nombre d'athlètes de haut niveau	U	0	0	0
Nombre de fédérations sportives	U	23	23	0
<i>Sous-secteur Education physique et sportive</i>				
Nombre d'établissements scolaires équipés	U	6	6	0
Nombre d'enseignants d'EPS recrutés	U	0	117	117
Nombre de plates-formes sportives scolaires construites	U	0	0	0

A cela s'ajoute les problèmes liés à la faiblesse des fonds alloués et de leur gestion.

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégies

Pour répondre de façon pertinente aux défis identifiés, le Ministère s'est fixé un certain nombre de stratégies. L'ensemble des stratégies du Ministère, déclinées en termes d'objectifs stratégiques, généraux et spécifiques, est présenté dans le tableau ci-dessous :

<i>Objectifs stratégiques</i>	<i>Objectifs généraux</i>	<i>Objectifs spécifiques</i>	<i>Cibles 2016</i>
Renforcer les capacités d'offre de service	Améliorer la compétitivité du sport congolais	Organiser et participer à des compétitions de haut niveau	Des évènements sportifs internationaux organisés annuellement au Congo Participation à des évènements sportifs internationaux
		Financer la gestion administrative des fédérations et associations sportives	Système de financement des fédérations et associations sportives rendu opérationnel à 50%
		Améliorer la formation des sportifs	2 centres d'entraînement de haut niveau (athlétisme et handball) créés
			Les programmes de sport-études développés

<i>Objectifs stratégiques</i>	<i>Objectifs généraux</i>	<i>Objectifs spécifiques</i>	<i>Cibles 2016</i>
	<i>Développer et moderniser les infrastructures et équipements sportifs</i>	Aménager et construire des infrastructures sportives	Complexes sportifs construits ou réhabilités dans tous les Chefs-lieux des Départements
		Equiper les infrastructures sportives	Gymnase d'Oyo opérationnel et fonctionnel Infrastructures sportives de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Owando équipées aux normes internationales
	<i>Accompagner le mouvement sportif national</i>	Renforcer les capacités techniques des fédérations sportives	Encadreurs recyclés ou formés dans 100% des fédérations sportives nationales
		Renforcer la coopération et le partenariat avec les associations sportives et les organismes internationaux	Contrats de partenariat signés (Chine, Cuba...)
			Missions de partage et d'échanges effectuées
	Promouvoir le développement du sport et de l'éducation physique	<i>Développer la pratique de l'éducation physique et du sport</i>	Vulgariser la pratique du sport de masse
Développer la pratique de l'éducation physique et sportive			Plates-formes sportives créées dans tous les lycées des chefs-lieux des Départements Les jeux de l'ONSSU développés
Développer la pratique du sport de haut niveau			4 centres de formation sportive construits
<i>Développer les politiques transversales de promotion du sport</i>		Elaborer le cadre juridique et institutionnel de la pratique du sport et de l'éducation physique	Document de politique nationale du sport et textes d'accompagnement élaborés et mis en œuvre à 100%
		Financer la pratique de l'éducation physique et du sport scolaire et universitaire	Système de financement des associations sportives scolaires mis en place et rendu opérationnels à 100%

Dans la mise en œuvre des différents projets retenus pour atteindre ces objectifs, des stratégies transversales seront également adoptées : améliorer la santé en milieu jeune dans l'objectif de réduire leur vulnérabilité et renforcer la prévention du VIH/SIDA.

Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

Depuis quelques années, plusieurs projets ont été engagés dans les différents axes d'intervention du ministère. Ces réalisations ont permis d'obtenir des résultats satisfaisants pour certains programmes. La situation des principaux projets en cours d'exécution se présente comme suit :

Programmes	Projets	Taux de réalisation	Observations
Développement et modernisation des infrastructures et équipements sportifs	Equiper Salle de musculation du Stade A.MASSAMBA-DEBAT	100%	Equipements acquis
	Construction du Stade Marien NGOUABI d'Owando	90%	Travaux supplémentaires en cours
	Construction du Stade de Nkayi	25%	Financement interrompu

Programmes	Projets	Taux de réalisation	Observations
	Construction du Complexe Omnisport de Sibiti	10%	Etudes réalisées
	Construction du Complexe Omnisport d'Ewo	10%	Etudes réalisées
	Equipement Centre Médico Sportif de Brazzaville	0%	Défaut de décaissement

Période 2012 -2016 :

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

AXE : PROMOTION DE LA CULTURE, DE L'ART ET DES ACTIVITES SPORTIVES ET EDUCATIVES POUR LA JEUNESSE

PROGRAMME : Dynamisation des activités sportives

Sous-Programme : Renforcement des capacités d'offre d'activités sportives

- Projet : Construction du complexe sportif de Kintélé
- Projet : Construction du village olympique de Kintélé
- Projet : Construction du palais du sport de Brazzaville
- Projet : Modernisation de la piscine olympique de Brazzaville
- Projet : Réhabilitation du stade Alphonse MASSAMBA-DEBAT
- Projet : Réhabilitation du Centre sportif universitaire de Makélékélé
- Projet : Réhabilitation du Stade Félix EBOUE
- Projet : Réhabilitation du Stade MBONGUI
- Projet : Aménagement des installations sportives du Stade Michel D'ORNANO
- Projet : Réhabilitation du Hall des Sapeurs-pompiers de Brazzaville
- Projet : Réhabilitation du Tennis Club de Brazzaville
- Projet : Construction du complexe omnisport d'Ewo
- Projet : Construction du complexe omnisport d'Impfondo
- Projet : Construction des écoles spécialisées de sport
- Projet : Construction des plates-formes sportives des Communes et Chefs-lieux des districts
- Projet : Construction du complexe omnisport d'Owando
- Projet : Construction du complexe omnisport de Nkayi
- Projet : Construction du complexe omnisport de Sibiti
- Projet : Equipement du Gymnase d'Oyo
- Projet : Entretien des complexes sportifs

Sous-Programme : Promotion du sport et de l'éducation physique

- Projet : Aménagement des plates sportives des lycées de Brazzaville
- Projet : Aménagement des installations sportives de l'INJS
- Projet : Aménagement des installations sportives du CEG A.A NETO de Brazzaville

Comment financer les actions ? : Coût des programmes et stratégies de financement

En 2008, il a été décaissé 14 991,8 millions de FCFA pour une prévision de 9 209,5 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 162,8%. En 2009, il a été exécuté 14 444 millions de FCFA pour une prévision de 10 309,8 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 140,1%. En 2010, il a été décaissé 17 735,8 millions de FCFA pour une prévision de 10 487 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 169,1%.

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE	Besoins	9 244,7	7 168,8	16 413,5	50 610,9	98 053,1	148 664,0
	Prévisions	11 457,2	35 169,0	46 626,2	60 256,4	240 636,0	300 892,4
	Ecart	-2 212,5	-28 000,2	-30 212,7	-9 645,5	-142 582,9	-152 228,4

Source : CPCMB

Les programmes envisagés pour la période 2012-2016 vont coûter **148 664,0 millions de francs CFA** (50 610,9 millions de francs CFA en fonctionnement et 98 053,1 millions de francs CFA en investissement). Les ressources allouées pour la période sont chiffrées à 300 892,4 millions de francs CFA en faisant apparaître un écart important de 152 228,4 millions de francs CFA. Pour l'année 2012, les dotations prévues sont de **46 626,2 millions de francs CFA**.

Par ailleurs, le gouvernement congolais a obtenu l'organisation à Brazzaville de la 11^e édition des Jeux Africains en 2015 pour marquer le cinquantenaire des jeux. Ainsi, des projets de grande importance y relatifs s'ajoutent à ceux déjà engagés. Il s'agit de :

- La construction d'un complexe sportif olympique à Brazzaville
- La construction d'un village olympique à Brazzaville
- La construction d'un palais des sports à Brazzaville
- La réhabilitation de la piscine olympique de Brazzaville
- La réhabilitation du stade Alphonse MASSAMBA-DEBAT

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2012-2016

Pour améliorer les performances budgétaires du Ministère, des dispositions ont été prises afin que le plan de passage des marchés soit disponible à temps. Il est envisagé la mise en place des fiches et des tableaux de bord de suivi permanent de tous les projets du Ministère auprès des différents gestionnaires techniques et administratifs des projets. A cet effet, un tableau d'indicateurs de suivi des différents programmes a été conçu, et l'*annexe 2* ci-dessous en donne les principaux indicateurs

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		historiques		de base	cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
Sous-secteur Sport						
Nombre de stades de compétition construits	U	1	3	3	3	7
Nombre de centres d'entraînement sportif construits	U	0	0	0	0	3
Nombre de centres de formations sportives construits	U	0	0	0	0	3
Nombre de piscines olympiques construites ou réhabilitées	U	0	0	0	0	3
Nombre de gymnases construits	U	0	0	0	0	3
Nombre de centres médico-sportifs construits	U	0	0	0	0	4
Nombre de salle de musculation construits	U	0	0	0	0	12
Nombre d'athlètes de haut niveau	U	0	0	0	2	10
Nombre de fédérations sportives	U	23	23	25	25	25
Sous-secteur Education Physique et Sportive						
Nombre d'établissements scolaires équipés	U	6	6	6	10	12
Nombre d'enseignants d'EPS recrutés	U	0	117	56	334	1 175
Nombre de plates-formes sportives scolaires construites	U	0	0	0	8	40

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Programmes/Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			historiques		de base	cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Amélioration de la compétitivité du sport congolais							
Améliorer la compétitivité du sport congolais	Nombre de compétitions de haut niveau organisées	U	1	1	1	1	10
	Nombre de fédérations sportives nationales subventionnées	U	15	12	14	18	25
	Nombre d'athlètes placés dans les centres de formation	U	60	60	60	120	180
	Nombre de centres de formation sportive construits	U	1	1	1	0	6
	Nombre de centres d'entraînement sportif de haut niveau construits	U	0	0	0	1	3
Développement et modernisation des infrastructures et équipements sportifs							
Construction ou réhabilitation des infrastructures sportives	Nombre de complexes sportifs construits	U	0	1	1	1	12
	Nombre de plates-formes sportives construites	U	0	0	0	2	12
Equiper des infrastructures sportives	Nombre de structures sportives scolaires équipées	U	0	0	3	6	12
Développement de la pratique du sport et de l'éducation physique							
Vulgarisation de la pratique du sport de masse	Nombre d'établissements scolaires et universitaires équipés	U	0	0	0	6	12
	Nombre d'espaces sportifs aménagés dans les communes urbaines et rurales	U	15	15	15	23	40
Développement de la pratique de l'éducation physique et sportive	Nombre de participants aux jeux nationaux de l'ONSSU	U	662	465	0	800	1 200
Développement de la pratique du sport de haut niveau	Nombre de centres de formations sportives construites	U	4	4	4	5	10

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution (%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Réhabilitation Stade A. MASSAMBA-DEBAT	500	2 000	412	95%	1 000	0	0	1 000	1 000	2011	2013
2	Construction du Stade Marien NGOUABI d'Owando	13 000		11 700	90%	600	0	0	600	700	2012	2014
3	Réhabilitation du Stade Municipal de Pointe-Noire	13 000		11 700	90%	0	0	0	0	1 300	2012	2014
4	Achat bus Transport Equipe nationale Diabes Rouges	300		300	100%	-	0	0	0	-	2012	-
5	Mises aux normes FIFA du Stade A. MASSAMBA- DEBAT	300		225	75%	-	0	0	0	75	2012	2015
6	Rénovation du Stade Pont de Dolisie	6 000		4 800	80%	-	0	0	-	1 200	2012	2014
7	Construction du Stade de Nkayi	1 200		84	7%	150	0	0	150	966	2012	2014
8	Construction du Complexe Omnisport de Sibiti	500		84	16%	160	0	0	340	7 000	2012	2014
10	Construction du Complexe Omnisport d'Ewo	7 000		2 000 000	10%	1 700	0	0	1 700	5 300	2012	2015
A démarrer en 2012												
11	Construction du palais des sports	15 000				6 000	0	0	6 000	9 000		2015
12	Construction des plates-formes sportives	6 000				900	0	0	900	5 100		2016
13	Construction d'un Complexe sportif olympique à Brazzaville	30 000				10 000	0	0	10 000	20 000		2015
14	Construction d'un village olympique à Brazzaville	20 000				6 000	0	0	6 000	14 000		2015
15	Réhabilitation de la piscine olympique de Brazzaville	3 000				2 000	0	0	2 000	1 000		2015

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	5029,5	5152	102,4	5759,8	7439	129,2	5 258,0	7 573,8	144,0
Salaires et rémunérations	770,5	547,3	71	1327,6	3704,3	279	1 650,7	3 546,0	214,8
Biens et services	582	681,2	117	765,2	268,8	35,1	552,0	639,7	115,9
Transferts	3677	3923,5	106,7	3667	3465,9	94,5	3 055,3	3 388,1	110,9
INVESTISSEMENT	4180	9839,8	235,4	4550	7005	154,0	5 229,0	10 162,0	194,3
TOTAL	9209,5	14991,8	162,8	10309,8	14444	140,1	10 487,0	17 735,8	169,1

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projet de Budget 2012 : Présentation classique, Base CDMT.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	46 626	51 156	58 989	68 435	75 686	300 892
DEPENSES COURANTES	11 457	11 438	11 695	12 375	13 291	60 256
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	35 169	39 718	47 294	56 060	62 395	240 636

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

Préparé par la Cellule CDMT du Ministère de la Santé et de la Population

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Le secteur de la santé, placé sous l'autorité du Ministère de la Santé et de la Population, vise l'amélioration de l'état de santé des populations en général, celui de la femme et de l'enfant en particulier (atteinte des OMD), afin de promouvoir leur participation au développement socio-économique du pays.

Pour ce faire certaines grandes politiques sectorielles ont été déjà adoptées notamment :

Le **Plan National de Développement Sanitaire (PNDS)**, institué par la loi 014/92 du 29 Avril 1992 qui s'appuie désormais sur le DSRP avec une orientation particulière sur la décentralisation du système de santé (renforcement de la performance des structures sanitaires à tous les niveaux et l'élaboration des programmes sanitaires intégrés pour fournir un Paquet de Services Essentiels (PSE) dont la révision est prévue en 2011, reste le document d'orientation stratégique du secteur de la santé.

Le **Programme de Développement des Services Santé (PDSS)** institué par décret n° 2008-225 du 31 Décembre 2008, lancé en mars 2009 pour cinq ans et qui a reçu l'appui de la plupart des partenaires au développement accompagne la mise en œuvre du PNDS.

L'objet du présent rapport est d'une part, de présenter l'activité réalisée pendant les deux dernières années de la mise en œuvre du PAP-CDMT du Ministère, et d'autre part, de faire les projections budgétaires sur les programmes et projets envisagés au cours des cinq prochaines années, dans le cadre de l'élaboration du Plan National de Développement (PND 2012-2016). De ce fait, il permet de faire les réajustements nécessaires au planning du PNDS, PDSS et du DSRP.

Enfin, ce rapport est destiné à éclairer les autorités du Ministère sur les moyens d'accomplir leurs missions, les choix à opérer, et vise également à aider les partenaires techniques et financiers (PTFs) du Congo à saisir le fond des préoccupations et des orientations des autorités congolaises sur les politiques de santé et de la population, afin de mieux les accompagner dans la mise en œuvre des différents programmes et projets.

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

De 1992 à 2007, le Congo a élaboré trois (3) Plans Nationaux de Développement Sanitaire qui visaient tous à l'amélioration de l'état de santé de la population par le renforcement du système de santé. L'analyse de la situation sanitaire nationale a permis d'identifier et de regrouper les problèmes auxquels le Congo fait face actuellement dans le secteur de la santé. Il s'agit de :

- du taux mortalité élevé de la mère et de l'enfant attribuée essentiellement aux maladies transmissibles et aux problèmes de la santé de la reproduction (voir Indicateurs);
- du taux de morbidité assez important résultant entre autres aux maladies telles: le paludisme, le VIH/SIDA, la tuberculose, les maladies diarrhéiques, les maladies émergentes et diverses maladies non transmissibles (voir Indicateurs),
- le faible accès des populations aux soins et services de santé de qualité,

- la faible performance du système de santé : qualité et disponibilité médiocres des services et des soins, incapacité de répondre efficacement et en temps utile aux situations d'urgence et faible capacité de coordination et de mobilisation des ressources ;
- la faible capacité de gestion des ressources humaines, financières, équipements, médicaments et dispositifs médicaux ;
- la précarité de la santé environnementale ;
- la malnutrition importante chez les enfants en milieu urbain et rural ;
- la forte morbidité et mortalité infantile due aux maladies infectieuses et parasitaires ;
- la sexualité précoce exposant les enfants à des multiples risques;
- un taux élevé de prévalence des IST et VIH /SIDA chez les jeunes.

Parmi les défis majeurs à relever par le gouvernement de la république dans son vaste programme d'amélioration des conditions de vie des populations, figure en bonne place la modernisation de la santé au Congo. Afin d'atteindre ces objectifs globaux, de grandes orientations sectorielles ont été adoptées et sont en vigueur au sein du ministère.

Indicateurs	Unité	Valeurs		
		2008	2009	Variation
Améliorer la couverture sanitaire				
Nombre de structures construites et équipées	U	12	10	-2
Nombre de structures réhabilitées et équipées	U	23	17	-6
Nombre d'hôpitaux spécialisés construits	U	-	-	-
Nombre de personnels recrutés et déployés	U			
Nombre de personnels formés et déployés	U			
Nombre d'hôpitaux disposant d'un laboratoire et d'une banque de sang	U	24	25	1
Lutter contre les maladies transmissibles et non transmissibles				
Taux de mortalité	1/1000	14		
Taux de mortalité infantile	1/1000	75		
Taux de mortalité maternelle	1/10000 0	781	740	41
Taux de mortalité infanto-juvénile	1/1000	117		
Nombre de vaccinations BCG pratiqué	U	158 893	141 012	17 881
Nombre de vaccinations VAT2 pratiqué	U	279 732	240 872	35 860
Nombre de vaccinations Polio pratiqué	U	516 328	539 229	22 908
Nombre de vaccinations rougeoleuses pratiqué	U	128 834	118 424	10 410
Améliorer la gouvernance du secteur de santé				
Nombre de structures privées autorisées à exercer dans le secteur de la santé	U		298	
Nombre de structures sanitaires ayant un organe de gestion	U	24	25	1
Nombre de PTF intervenant dans le secteur de la santé	U	8	8	0

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégies

Les orientations stratégiques du Ministère en termes d'objectifs stratégiques, généraux, spécifiques pour les 5 années à venir, sont consignées dans le tableau ci-dessous.

<i>Objectif Stratégique</i>	<i>Objectif Général</i>	<i>Objectif spécifique</i>	<i>Cibles 2016</i>
RENFORCER LE FONCTIONNEMENT ET DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR DE LA SANTE	Renforcer les capacités administratives du Ministère	Renforcer le fonctionnement des structures à tous les niveaux du système de santé	100% des structures sanitaires disposent d'un budget de fonctionnement 80% des plans d'action sont exécutés
		Améliorer la gouvernance et le pilotage du secteur de la santé	le cadre juridique des structures sanitaires est disponible les organes de gestion des structures sanitaires fonctionnent régulièrement
		Rationaliser et développer les normes et standards, protocoles de prise en charge et des guides thérapeutiques	les normes et standards des structures sanitaires sont mis en œuvre (protocoles, guides, bonnes pratiques, ...)
AMELIORER L'ACCES AUX SERVICES DE SOINS	Renforcer les capacités d'offre et la qualité des services de santé	Améliorer la couverture sanitaire	tous les chefs-lieux de département sont dotés d'hôpitaux généraux tous les chefs-lieux de districts et de communes disposent d'un hôpital de référence doté d'un dépôt de sang le Congo dispose d'au moins 5 structures sanitaires spécialisées
		Développer les ressources humaines de santé	les structures sanitaires construites/réhabilitées/équipées disposent de personnel qualitativement et quantitativement
		Réduire les exclusions et les inégalités à l'accès aux services de soins	Toute la population congolaise bénéficie d'un accès égal aux soins : Assurance maladie couverte Prise en charge des populations vulnérables garantie (PVVIH, enfants, peuples autochtones)
RENFORCER L'OFFRE DES SOINS DE QUALITE	Promouvoir l'offre de services de santé à tous les niveaux	Promouvoir les services de santé	La communauté, les ONG sont impliquées dans la gestion des problèmes de santé
		Améliorer la qualité des prestations	Les structures sanitaires sont construites, réhabilitées et équipées conformément aux normes
			l'accueil dans les structures sanitaires est amélioré
			80% de la population est satisfaite des prestations sanitaires
			le nombre d'évacuations sanitaires vers l'extérieur est réduit de plus de 50%
			le système d'assistance médicale d'urgence (SAMU) est rendu disponible au Congo dans les principales villes
		Renforcer le système de gestion des médicaments	Les médicaments essentiels de qualité et à moindre coût sont disponibles dans toutes les structures sanitaires le Congo dispose des centrales d'achat performantes

<i>Objectif Stratégique</i>	<i>Objectif Général</i>	<i>Objectif spécifique</i>	<i>Cibles 2016</i>
		Redynamiser les services d'appui au système de santé (LNSP, CNTS)	<p>les structures d'appui au système de santé sont performantes et capables de répondre aux besoins des autres formations sanitaires</p> <p>le Congo dispose d'un laboratoire central de contrôle de qualité</p>
		Renforcer la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles	<p>La morbidité due aux principales maladies transmissibles est réduite de plus de 50%</p> <p>Le VIH, le paludisme et la tuberculose sont sous contrôle</p> <p>les maladies tropicales négligées sont réduites de 50%</p> <p>la morbidité et la mortalité par maladies non transmissibles sont fortement réduites :</p> <p>AVC 50%</p> <p>Diabète moins de 5%</p> <p>HTA moins de 30% pour adultes</p>
		Renforcer le système de gestion des urgences, catastrophes et de ripostes aux épidémies	<p>le Congo dispose d'un cadre logique et d'un plan permanent de ripostes contre les catastrophes et épidémies</p> <p>le plan stratégique des ripostes est mis en œuvre</p>

Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

Les actions menées par le Ministère au cours de l'année 2010 ont permis d'atteindre les niveaux de réalisation suivants :

PROGRAMME : Amélioration continue de la qualité des soins et des services de santé

Sous-programme : Renforcement des unités cliniques spécialisées

Projet : Construction de l'hôpital spécialisé d'Oyo, exécuté à 50%

PROGRAMME : Accroissement de la couverture sanitaire nationale en soins de santé de base

Sous-programme : Construction /Réhabilitation des infrastructures sanitaires

Projet : Construction d'un centre de traitement de la drépanocytose, exécuté à 25%,

PROGRAMME : Amélioration continue de la qualité des soins et des services de santé

Sous-programme : Renforcement des unités cliniques spécialisées

Projet : Réhabilitation du CHU de Brazzaville, exécuté à 50%,

PROGRAMME : Amélioration continue de la qualité des soins et des services de santé

Sous-programme : Renforcement des unités cliniques spécialisées

Projet : Réhabilitation de l'hôpital général 31 juillet d'Owando, exécuté à 20%,

PROGRAMME : Amélioration continue de la qualité des soins et des services de santé

Sous-programme : Renforcement des unités cliniques spécialisées

Projet : Réhabilitation et équipement de l'hôpital Mère et Enfant Blanche Gomes, exécuté à 60%

Il sied de signaler que l'exécution du budget du Ministère de la Santé et de la Population exercice 2010, a connu plusieurs difficultés liées à la mise en œuvre de la nouvelle chaîne de dépenses et des nouvelles procédures d'attribution des marchés. La plus grande partie des projets de construction, de réhabilitation et d'équipement n'a pu connaître un début d'exécution par manque d'études. Les dépenses exécutées en 2010 sont celles relatives aux budgets antérieurs.

Période 2012 -2016 :

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

AXE : AMELIORATION DE L'OFFRE DE SANTE

Sous-programme : Renforcement de la couverture sanitaire nationale

Projet : Construction et équipement du nouveau CHU à Brazzaville

Projet : Construction et équipement des H1R

Projet : Construction et équipement de 5 H2R

Projet : Construction et équipement du centre national de Dialyse

Projet : Construction et équipement des CSI

Projet : Construction et équipement H1R de Mvouti

Projet : Construction et équipement des dispensaires dans les communautés rurales

Projet : Construction et équipement d'un centre national de traitement de la Drépanocytose au CHU de Brazzaville

Projet : Réhabilitation et équipement des H1R

Projet : Réhabilitation et équipement des CSI

Projet : Réhabilitation et équipement des unités cliniques spécialisées de l'hôpital général Adolphe SICE

Projet : Réhabilitation et équipement des unités cliniques spécialisées de l'hôpital général de LOANDJILI

Projet : Réhabilitation et équipement de l'hôpital général 31 juillet d'Owando

Projet : Réhabilitation et équipement des CSI dans le département du Pool

Sous-programme : Développement des ressources humaines

Projet : Mise en œuvre du plan de développement des Ressources humaines de santé

AXE : AMELIORATION DE L'ACCES AUX SERVICES ET SOINS DE SANTE

Sous-programme : Renforcement de la qualité des soins et des services

Projet : Rationalisation des formations sanitaires et élaboration des plans directeurs et des projets d'Etablissements

Projet : Construction et équipement de l'hôpital général d'Oyo

Projet : Réhabilitation et équipement de l'hôpital mère et enfant Blanche Gomès

Projet : Réhabilitation et équipement du LNSP

Projet : Réhabilitation et équipement du CNTS

Projet : Organisation des services des urgences dans les hôpitaux

Projet : Réhabilitation et équipement du laboratoire de bromatologie

Projet : Organisation de la télémédecine

Sous-programme : Amélioration de l'accessibilité des personnes vulnérables aux soins et services de qualité

Projet : Gratuité aux soins et aux services de santé des personnes démunies

Sous-programme : Amélioration de la gestion des médicaments

Projet : Appui au secteur pharmaceutique et à la COMEG

Projet : Création d'un laboratoire de contrôle de qualité

Sous-programme : Renforcement de la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles

Projet : Renforcement des capacités opérationnelles du programme élargi de vaccination PEV

Projet : Renforcement des capacités opérationnelles du programme de lutte contre le paludisme

Projet : Renforcement des capacités opérationnelles du programme de lutte contre la tuberculose

Projet : Appui au PNLIS

Sous-programme : Renforcement de la gestion des urgences, des catastrophes et des ripostes aux épidémies

Projet : Riposte aux catastrophes et aux épidémies

Projet : Acquisition des médicaments essentiels et autres intrants pour les catastrophes et les épidémies

AXE : AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR DE SANTE

Sous-programme : Amélioration du pilotage du secteur de santé

Projet : Organisation des supervisions à tous les niveaux du système

Projet : Elaboration et mise en œuvre du plan stratégique de gestion des statistiques sanitaires

Sous-programme : Renforcement de la gestion des structures de santé

Projet : Renforcement des capacités de planification et de programmation

Projet : Elaboration des comptes nationaux de santé

Comment financer les actions ? : Coût des programmes et stratégies de financement

En 2008, il a été décaissé 99 216,6 millions de FCFA pour une prévision de 95 074,6 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 104,4%. En 2009, il a été exécuté 70 533,8 millions de FCFA pour une prévision de 103 401,4 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 68,2%. En 2010, il a été décaissé 72 654,8 millions de FCFA pour une prévision de 92 439,4 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 78,6%.

Le budget d'investissement exercice 2011 du MSP était de 47 957 millions FCFA, financé à 35,5% par des ressources extérieures. Le constat est le même pour le budget de fonctionnement estimé à environ 35 000,0 millions de francs CFA dont 2% de ressources extérieures.

L'intérêt des partenaires d'investir dans le secteur de la Santé a été exprimé mais pas assez suffisant pour combler le gap de financement. Il faut donc un apport plus significatif des bailleurs pour permettre au MSP d'atteindre les objectifs fixés dans le DSRP et intégrant les OMD.

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
SANTÉ ET POPULATION	Besoins	69 021	78 314	147 335	360 292,7	503 318	863 610,7
	Prévisions	97 737,5	98 821	196 558,5	516 661,8	625 841,6	1 142 503,4
	Ecart	-28 716,5	-20 507	-49 223,5	-156 369,1	-122 523,6	-278 892,7

Source : CPCMB

Le coût global du PAP pour la période 2012-2016 est estimé à 863 610,7 millions de francs CFA (360 292,7 millions de francs CFA en fonctionnement et 503 318,0 millions de francs CFA en investissement). Les ressources allouées pour la période sont chiffrées à 1 142 503,4 millions de francs CFA, faisant apparaître un écart de 278 892,7 millions de francs CFA. Pour l'année 2012, les dotations prévues sont de **196 558,5 millions de francs CFA**.

Initialement prévue à 94 134 millions de francs CFA, les dépenses d'investissement sont passées à 98 821 millions de francs CFA suite au drame du 4 mars 2012 avec la prise en compte de la réhabilitation et du rééquipement de l'hôpital de base de Talangaï.

Comment financer les actions ? : Coût des programmes et stratégies de financement

Pour améliorer les performances budgétaires du Ministère, des dispositions ont été prises afin que le plan de passation des marchés soit disponible à temps. Il faut noter également que la gestion de la plupart des gros projets du Ministère par la Délégation Générale des Grands Travaux est un gage de suivi rapproché, plus efficace, de nature à augmenter la consommation budgétaire du Ministère. Il est envisagé la mise en place des fiches et des tableaux de bord de suivi permanent de tous les projets du Ministère auprès des différents gestionnaires techniques et administratifs des projets. A cet effet, un tableau d'indicateurs de suivi des différents programmes a été conçu, et l'annexe 2 ci-dessous en donne les principaux indicateurs.

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		Historiques		De base	Cibles	
		2008	2009	2011	2012	2016
Améliorer la couverture sanitaire						
Nombre de structures construites et équipées	U	12	10	10	37	73
Nombre de structures réhabilitées et équipées	U	23	17	20	50	130
Nombre d'hôpitaux spécialisés construits	U	1	1	1	2	5
Nombre de personnels recrutés et déployés	U					
Nombre de personnels formés et déployés	U					
Nombre d'hôpitaux disposant d'un laboratoire et d'une banque de sang	U	24	25	25	30	40
Lutter contre les maladies transmissibles et non transmissibles						
Taux de mortalité	1/1000	14				
Taux de mortalité infantile	1/1000	75				
Taux de mortalité maternelle	1/100000	781				
Taux de mortalité infanto-juvénile	1/1000	117				
Nombre de vaccinations BCG pratiqué	U	158 893	141 012			
Nombre de vaccinations VAT2 pratiqué	U	279 732	240 872			
Nombre de vaccinations Polio pratiqué	U	516 328	539 229			
Nombre de vaccinations rougeoleuses pratiqué	U	128 834	118 424			
Améliorer la gouvernance du secteur de santé						
Nombre de structures privées autorisées à exercer dans le secteur de la santé	U		298	300	400	600
Nombre de structures sanitaires ayant un organe de gestion	U	24	25	30	40	
Nombre de PTF intervenant dans le secteur de la santé	U	8	8	8	10	16

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Programmes/Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			historiques		de base	cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Fonctionnement des structures	Nombre de formations sanitaires disposant d'un budget	U					100%
Amélioration de la gouvernance et pilotage du secteur Rationalisation et développement des normes et standards, des protocoles de prises en charge et des guides thérapeutiques	Nombre de plans d'action exécutés	U	1	1	1	1	1
	Existence du cadre juridique des structures sanitaires	U				1	1
	Nombre d'organes de gestion des structures sanitaires fonctionnant régulièrement	U	25	25	25	30	40
	Nombre de structures sanitaires qui fonctionnent suivant les normes	U				37	50
Amélioration de la couverture sanitaire	Nombre de chefs-lieux de département dotés d'un hôpital général	U	5	5	5	10	12
	Nombre de chefs-lieux de districts et de communes disposant d'un hôpital de référence doté d'un dépôt de sang	U	25	25	25	30	40
	Nombre de structures sanitaires spécialisées construites	U	1	1	1	2	5
Développement des ressources humaines de santé	Nombre de structures sanitaires construites/réhabilitées/équipées disposant de personnel qualitativement et quantitativement	U	27	27	31	89	208
Réduction des inégalités à l'accès aux services de soins	Taux de couverture sanitaire	%					
Promotion des services de santé	Nombre d'ONG impliquées dans la gestion des problèmes de santé	U	8	8	8	10	12

Programmes/Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			historiques		de base	cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Amélioration de la qualité des prestations	Nombre de structures sanitaires construites/réhabilitées et équipées suivant les normes	U				37	50
Gestion des médicaments	Existence des centrales d'achat performantes	U	1	1	1	1	2
Gestion des services auxiliaires	Existence d'un laboratoire central de contrôle de qualité	U				1	1
Lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles	Taux de morbidité due aux principales maladies transmissibles	%					
	Taux de morbidité due aux maladies tropicales négligées	%					
	Taux de morbidité et de mortalité par AVC	%					
	Taux de morbidité et de mortalité par le Diabète	%					
	Taux de morbidité et de mortalité par HTA	%					
Gestion des urgences, catastrophes et ripostes aux épidémies	Existence d'un plan stratégique des ripostes	U				1	1

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution(%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Fin ext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Construction de l'hôpital spécialisé d'Oyo	3 469			50%	2 433			2 433	4 000	En cours	Dé c .2012 (1 ^{ère} phase)
2	Construction d'un centre de traitement de la drépanocytose	195	1 000		25%	1 000			1 000	1 000	Mars 2012	Dé c .2012
3	Réhabilitation du CHU de Brazzaville	3 000	15 000		50%	7 000			7 000	8 000	Mars 2012	Août 2013
4	Réhabilitation de l'hôpital général 31 juillet d'Owando	1 500	7 500		20%	2 500			2 500	5 000	Mars 2012	Juin 2013
5	Réhabilitation et équipement de l'hôpital Mère et Enfant Blanche Gomes	1 765			60%	1 500		4 000	5 500	1 500	En cours (2 ^{ème} phase)	Dé c .2012 (2 ^{ème} phase)
A démarrer en 2012												
1	Construction et équipement du centre national de Dialyse					5 000	-	-	5 000		Mars 2012 (Etudes), Sept.2012 (Travaux)	Dé c .2013
2	Construction et équipement du nouveau CHU à Brazzaville					800	-	-	800		Mars 2012 (Etudes)	Dé c .2012
3	Réhabilitation et équipement des CSI dans le département du Pool					2 500	-	-	2 500		Mars 2012	Dé c .2012
4	Construction et équipement du siège du Ministère de la Santé					500	‘	‘	500		Mars 2012 (Etudes)	Dé c .2012

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	57610,6	68367,7	118,7	67873,4	42300,7	62,3	62 628,4	62 198,8	99,3
Salaires et rémunérations	18848,5	16787,6	89,1	19937,6	15534	77,9	18 596,8	15 680,9	84,3
Biens et services	17062,5	29808,4	174,7	25378	9150	36,1	21 938,4	25 528,2	116,4
Transferts	21699,6	21771,7	100,3	22557,8	17616,7	78,1	22 093,2	20 989,7	95,0
INVESTISSEMENT	37464	30848,9	82,3	35528	28233,1	79,5	29 811,0	10 456,0	35,1
TOTAL	95074,6	99216,6	104,4	103401,4	70533,8	68,2	92 439,4	72 654,8	78,6

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projets de Budgets prévisionnels : Présentation classique, Base CDMT Central.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	196 558,5	204 848,7	223 733,3	248 532,6	268 830,3	1 142 503,4
DEPENSES COURANTES	97 737,5	97 617,5	100 300	106 413,8	114 593,1	516 661,8
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	98 821	107 231,2	123 433,3	142 118,8	154 237,2	625 841,6

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

**MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE L'ACTION
HUMANITAIRE ET DE LA SOLIDARITE**

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

*Préparé par la Cellule CDMT du Ministère des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la
Solidarité*

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Les attributions du Ministère des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité sont définies par le décret n° 2009-400 du 13 octobre 2009. Elles couvrent deux sous-secteurs : les affaires sociales et l'action humanitaire et la solidarité.

Le ministère en charge des affaires sociales a toujours joué un rôle important dans sa participation au processus du développement socioéconomique de notre pays. Aussi, après s'être occupé entre autre de la charge des mutilés de guerre, en passant par l'action humanitaire et l'aide sociale autonomisante, qui ont du reste fortement contribué à l'amélioration de l'environnement social et à l'intégration des personnes et groupes vulnérables, le Ministère des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité demeure dans le contexte actuel un secteur clé dans le processus du développement économique et de lutte contre la pauvreté.

En attendant la politique globale du ministère en cours d'élaboration, une seule stratégie a été adoptée à l'Assemblée Nationale : le Plan d'Action National pour les Personnes Handicapées. Avec l'appui de l'UNICEF et de la Banque Africaine de Développement, le Ministère a élaboré la Lettre de Politique Nationale d'Action Sociale et le Document de Stratégie de Prise en Charge des Groupes Sociaux Défavorisés.

L'objet du présent rapport est d'une part, de présenter l'activité réalisée pendant les années de la mise en œuvre du PAP-CDMT du Ministère, et d'autre part, de faire les projections budgétaires sur les programmes et projets envisagés au cours des cinq (5) prochaines années, dans le cadre de l'élaboration du Plan National de Développement (PND 2012-2016). Ce rapport est destiné à éclairer les plus hautes autorités du Ministère, il aide également les partenaires techniques et financiers du Congo à saisir le fond des préoccupations et des orientations des autorités congolaises dans le domaine des affaires sociales, d'action humanitaire et de solidarité afin de mieux les accompagner dans la mise en œuvre des différents programmes et projets.

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

Sous-secteur affaires sociales.

Le domaine protection sociale :

La faiblesse de la protection sociale au Congo est illustrée par les mécanismes existants qui ne couvrent pas tous les risques de vulnérabilité et de fragilité et ne prend en compte qu'une infime partie de la population, en l'occurrence les travailleurs du secteur formel. Toutefois, pendant les trois dernières années, le ministère en charge des affaires sociales a pu exercer un leadership sur l'action sociale (octroi des aides sociales aux populations démunies, victimes de catastrophes naturelles...) et pour ainsi soulager leur détresse. Afin de renforcer les capacités humaines de prise en charge des personnes et groupes cibles, le Ministère met en œuvre un important Programme de Formation en Travail Social ; ainsi, 850 cadres et agents de terrain du Ministère ont été formés, 250 par le PARSEGD.

Il convient de mentionner quelques actions à caractère transversal réalisées par le Ministère, notamment la validation de la Stratégie Nationale HIMO par le gouvernement et la création du Fonds de Réinsertion Socio-économique des Groupes Défavorisés (FORSEGD) qui finance des

PME et TPE. Ces actions sont menées dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui à la réinsertion socioéconomique des groupes défavorisés (PARSEGD).

Le domaine famille et enfance :

Il n'y a pas encore une politique ciblée en faveur de la famille congolaise qui reste confrontée à de nombreux problèmes notamment en matière de logement, d'alimentation, de santé et de transport. Cependant on peut noter quelques acquis avec le vaste programme de constructions de logements sociaux et de nouveaux quartiers (à Kintélé, à Mpila, à Bacongo, au Camp Clairon, à Oyo...), des mesures de gratuité (frais de scolarité, traitement du paludisme pour les enfants de 0 à 15 ans, identification des femmes présumées atteintes de fistule obstétricale et la réintégration socio-économique des femmes guéries de cette fistule, opérations de la césarienne...), prime de transport de 10 000FCFA pour les fonctionnaires et augmentation des allocations familiales à 2000FCFA.

Le Congo a ratifié en 1993 la Convention relative aux Droits de l'Enfant et est Etat partie de ses protocoles additionnels, ainsi que de la Charte Africaine des Droits et du bien-être de l'Enfant. Le ministère a pu prendre en charge environ 22.106 orphelins et autres enfants vulnérables, réinsérer 300 enfants de la rue entre 2009 et 2010 et scolariser 411 enfants pendant la même période. Il a élaboré le rapport sur l'application de la Convention des Droits de l'Enfant (CDE) au Congo pour la période 2000-2010, et transmis au Comité des Droits de l'Enfant à Genève.

D'autres actions non moins importantes ont été menées au bénéfice des enfants ; parmi elles figurent : la mise en place des parlements départementaux des enfants avec tenue régulière des sessions annuelles, la formation de 370 enfants dont 120 députés juniors et 250 scouts sur la CDE dans 09 départements, l'adoption de la loi n°4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo, l'adoption du décret n°2011-341 du 12 mai 2011 fixant les conditions et les modalités de création et d'ouverture des structures privées d'accueil et d'hébergement des enfants, et la signature d'un accord Congo-Benin sur la traite des enfants. Le Ministère a construit dans l'arrondissement 2 Bacongo un Centre de Promotion Social (CPS) pour la prise en charge autonomisant des filles mères et des enfants en difficulté. Dans ce même cadre une crèche pouponnière et garderie est en cours de construction à Dolisie, département du Niari.

Le domaine personnes handicapées :

En novembre 2005, le gouvernement a élaboré un plan d'action national pour la décennie des personnes handicapées pour soulager cette population cible. . Cependant, le ministère n'a pu prendre en charge qu'environ 1600 personnes entre 2009 et 2010 sur une population estimée à près de 10% de la population totale.

Le domaine peuples autochtones et autres minorités :

Estimés à 300 000 individus, les populations autochtones, sont l'une des couches sociales les plus vulnérables et les plus pauvres ; ils représentent environ 8 % de la population totale de la République du Congo. Depuis 2001, l'UNICEF a lancé, en partenariat avec le gouvernement, un processus stratégique de plaidoyer, de mise en place d'un paquet d'interventions pour l'accès des autochtones aux services sociaux de base, de mobilisation sociale et de renforcement des

capacités et d'élaboration d'un cadre législatif protégeant les droits des peuples autochtones. Il reste à renforcer la concertation sous régionale autour de la question des peuples autochtones, étant entendu que ces derniers vivent pratiquement le même problème dans la sous-région d'Afrique centrale. Le ministère en charge des affaires sociales a pu scolariser plus de **4011** enfants autochtones entre 2009 et 2010, et **4864** ont bénéficié d'autres programmes dans la même période.

Pour les sans mélanine, victimes de stigmatisation et de nombreux préjugés, il n'existe, à ce jour, ni statistiques ni études. Par ailleurs, ils ont des problèmes de santé spécifiques pour lesquels il n'existe pas de mécanisme de prise en charge.

<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeurs</i>		
		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Variation</i>
Nombre de personnes autochtones ayant bénéficié de la promotion des AGR	U	ND	ND	
Nombre d'orphelins et autres enfants vulnérables (OEV) pris en charge	U	8994	13112	4118
Matériel acquis/rampes construites dans les écoles	U	ND	ND	
Nombre de structures publiques et/ou privées de prise en charge de filles mères créées	U	0	1	1
Nombre d'enfants autochtones scolarisés	U	1872	2139	267
Nombre d'enfants autochtones bénéficiant des différents programmes (vaccination, vitamine A, traitement pian et lèpre, déparasitage)	U	2090	2774	684
Nombre d'enfants de la rue réinsérés	U	100	200	100
Nombre de personnes handicapées formées dans les institutions spécialisées	U	700	900	200
Nombre d'enfants autochtones scolarisés	U	1872	2139	267
Nombre d'enfants autochtones bénéficiant des différents programmes (vaccination, vitamine A, traitement pian et lèpre...)	U	2090	2774	684

Le sous-secteur action humanitaire et solidarité :

Le département dans la gestion des catastrophes est confronté aux problèmes liés au manque de répondants humanitaires, de politiques nationales de l'humanitaire, d'entrepôts humanitaires, de moyens de transports, de fonds de réponse aux situations d'urgence et de l'insuffisance de personnel qualifié. Malgré les problèmes susmentionnés, quelques acquis ont été enregistrés suite à l'action du Ministère : organisation des retours des populations du Pool victimes des déplacements à l'intérieur même du pays ; appui en intrants agricoles aux populations qui ont accueilli les déplacés ; réinstallation des populations d'INTSINI à Mbouambé-Léfini ; appui à la reconstruction des édifices publics et maisons d'habitation des sinistrés des Départements de Brazzaville, Cuvette, Bouenza, Niari, Plateaux, Pool ; élaboration des plans de contingence ; participation aux grandes réunions tripartites en vue des rapatriements volontaires aussi bien des réfugiés congolais que des réfugiés d'autres nationalités ; assistance humanitaire multiforme aux populations sinistrées ; organisation à Impfondo du premier et du deuxième FIPAC (Forum International des Populations Autochtones de l'Afrique Centrale)...

Indicateurs	Unité	Valeurs		
		2009	2010	Variation
Nombre de document de politique de gestion des catastrophes validé	U	ND	ND	
Nombre de camps de réfugiés	U	ND	ND	
Nombre de réfugiés pris en charge	U	ND	ND	
Nombre de réfugiés rapatriés	U	ND	ND	

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégies

Le Ministère des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité s'est fixé des orientations stratégiques qui se déclinent en termes d'objectifs stratégiques, généraux et spécifiques comme le montre le tableau ci-dessous.

Objectifs stratégiques	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Cible 2016
Renforcer l'offre et la qualité des services d'action sociale	Renforcer les infrastructures	Assurer la construction des infrastructures	15 infrastructures construites
		Réhabilitation et équiper les infrastructures	15 réhabilités et équipés
	Développer les ressources humaines	Appuyer la formation du personnel Evaluer le personnel	1000 agents sociaux formés. 500 agents évalués
Améliorer l'environnement social et intégrer les groupes vulnérables	Assurer la protection sociale et l'autonomisation des personnes et groupes vulnérables	Assurer la protection sociale des groupes vulnérables	4 filets sociaux de sécurité sont mis en place (assurance maladie, alimentaire, logement, scolaire)
		Assurer la promotion de l'autonomisation des personnes et groupes vulnérables	10 000 bénéficiaires des filets sociaux de sécurité
	Assurer la valorisation de la famille et le développement de l'enfance	Assurer la protection et la promotion de la famille	3 textes en faveur de la famille
		Assurer la protection des droits de l'enfant	12 000 personnes sensibilisées sur le code de protection de l'enfant.
		Assurer la prise en charge des enfants en difficulté	1000 enfants pris en charge
	Assurer la réadaptation et l'appui aux peuples autochtones et autres minorités	Protéger les droits des personnes handicapées	1000 personnes formées dans les institutions spécialisées ;
		Prendre en charge les personnes handicapées	24 unités de dépistage précoce des handicaps créés d'ici à 2016 ;
		Assurer la prévention des handicaps autochtones et autres minorités	10 campagnes de détection précoce des handicaps réalisées
		Assurer la promotion et la prise en charge des peuples autochtones et autres minorités	70% des familles autochtones touchées par la promotion 70% des peuples autochtones pris en charge à travers les AGR 100% des sans mélanines pris en charge

<i>Objectifs stratégiques</i>	<i>Objectifs généraux</i>	<i>Objectifs spécifiques</i>	<i>Cible 2016</i>
	<i>Assurer la prévention et la gestion des catastrophes</i>	Prévenir les catastrophes	Une stratégie élaborée 3 structures de préventions créées
		Assurer la prise en charge des victimes des catastrophes	100% des victimes prises en charge
	<i>Assurer la promotion de la Solidarité</i>	Renforcer le cadre juridique de promotion de la solidarité	32 lois révisées, soumis et textes élaborés en matière d'affaires sociales, action humanitaire et solidarité
		Appuyer le développement de l'entreprenariat communautaire	Une stratégie élaborée 500 entreprises communautaires créées

Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

La revue d'exécution des programmes du ministère au cours de l'année 2010 se présente comme suit :

AXE : RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES DU MINISTERE. **PROGRAMME : Renforcement des capacités techniques et matérielles.**

Sous-programme : Renforcement des capacités des ressources humaines

Il s'agit ici de renforcer le capital humain, à travers la mise en œuvre des projets prioritaires tels que :

- la construction d'un institut supérieur du travail social ;
- la formation en appareillage orthopédique et rééducation fonctionnelle et;
- la mise en place d'un système de gestion des ressources humaines.

Sous-programme : Renforcement des capacités techniques et opérationnelles.

Ce sous-programme consiste en :

- la mise en place d'un centre de documentation social ;
- la construction des structures administratives déconcentrées pour la mise en œuvre de la politique d'action dans les départements et ;
- l'appui à la sectorisation dans les circonscriptions d'action sociale.

PROGRAMME : Renforcement des outils stratégiques.

Sous-programme : Planification et programmation.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie sectorielle à moyen terme, il s'agit de renforcer les capacités du ministère dans la gestion axée sur les résultats, notamment par:

- l'appui aux cellules Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) et de Gestion des Marchés Publics (CGMP) ;
- la mise en place d'un Système d'Information de l'Action Sociale (SNIAS) et ;
- la finalisation du Plan national de Développement Social (PDS).

AXE : RENFORCEMENT DES CAPACITES D'OFFRES ET DE QUALITE DES SERVICES

PROGRAMME : Renforcement des infrastructures et équipements d'accueil

Pour la période 2012-2016, il est prévu de rendre plus opérationnels les infrastructures d'offre des services et leurs équipements, à travers :

- la construction et la réhabilitation des infrastructures de protection sociale et de la réadaptation ;
- la création et l'appui des structures publiques et privées de prise en charge des enfants en difficulté ;
- la construction d'un internat pour les jeunes sourds à Brazzaville et
- la construction des entrepôts humanitaires à Brazzaville, P/Noire et Bétou.

AXE : AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL ET INTEGRATION DES GROUPES VULNERABLES.

PROGRAMME : Protection sociale et autonomisation des personnes et groupes vulnérables

Sous-programme : Protection sociale des groupes vulnérables.

Ce sous-programme vise à améliorer l'accès des populations à une alimentation de qualité, à travers le projet de mise en place des filets sociaux de sécurité alimentaire et de réduction de la faim à BZV et P/Noire.

Sous-programme : Promotion de l'autonomisation des personnes et groupes vulnérables.

Ce sous-programme a pour objectif de promouvoir l'autonomisation des personnes et groupes vulnérables, par le Programme d'Appui à la Réinsertion Socioéconomique des Groupes Défavorisés (PARSEGD) réalisé à 67%. Ce projet a bénéficié d'une prorogation du financement de la BAD et de la contrepartie gouvernementale pour 2012.

Période 2012 -2016 :

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

AXE : RENFORCEMENT DE L'OFFRE ET DE LA QUALITE DES SERVICES D'ACTIONS SOCIALE ET HUMANITAIRE

PROGRAMME : Renforcement des infrastructures et Equipement d'Accueil

Sous-Programme : Construction et réhabilitation des infrastructures des services sociaux

Projet : Construction et réhabilitation des infrastructures de protection sociale et de la réadaptation

Projet : Construction des centres d'écoute de proximité de Brazzaville

Projet : Construction du siège de la Circonscription d'Action Sociale de Ouenzé

Projet : Construction Institut des Déficients Auditifs de Pointe-Noire

Projet : Création et appui des structures publiques et privées de prise en charge des enfants en difficulté

Projet : Construction d'un entrepôt humanitaire à Bzv, Pointe-Noire et Bétou

Sous-Programme : Equipements des services sociaux

Projet : Equipement des structures de protection sociale et de réadaptation

Projet : Dotation des structures des Affaires Sociales, Action Humanitaire et Solidarité en moyens roulants et nautiques

PROGRAMME : Renforcement des Capacités Opérationnelles des Services Sociaux

Sous-Programme : Appui à la formation du personnel des services sociaux
Projet : Formation des agents sociaux des départements de Brazzaville et de Pointe-Noire

Sous-Programme : Evaluation du personnel des services sociaux
Projet : Evaluation des agents sociaux des services sociaux déconcentrés
Projet : Evaluation des agents sociaux de de Brazzaville et Pointe-Noire

AXE : AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL ET INTEGRATION DES GROUPES VULNERABLES

PROGRAMME : Protection Sociale et Autonomisation des Personnes et Groupes Vulnérables

Sous-Programme : Protection sociale des groupes vulnérables
Projet : filets de sécurité visant à réduire la faim à BZV et P/Noire

Sous-Programme : Promotion de l'autonomisation des personnes et groupes vulnérables
Projet : Elaboration et mise en œuvre de la stratégie nationale d'autonomisation des personnes et groupes défavorisés
Projet : Réinsertion et Assainissement (Programme d'Appui à la réinsertion Socioéconomique des Groupes Défavorisés, PARSEGD)

PROGRAMME : Valorisation de la famille et Développement de l'enfance

Sous-Programme : Protection et promotion de la famille
Projet : Elaboration du Plan d'Action de la Famille Congolaise
Projet : Etude sur le statut de la veuve et de l'orphelin
Projet : Promotion de l'éducation à la vie familiale et à la parentalité responsable

Sous-Programme : Protection des droits de l'enfant
Projet : Appui à la lutte contre les comportements déviants chez les enfants et adolescents
Projet : Appui à la lutte contre la traite des enfants

Sous-Programme : Prise en charge des enfants en difficultés
Projet : Réinsertion des enfants de la rue
Projet : Appui au projet OEV

PROGRAMME : Réadaptation et Appui aux Peuples Autochtones et autres Minorités

Sous-Programme : Protection des droits des personnes handicapées
Projet : Campagne de vulgarisation et sensibilisation des instruments juridiques nationaux et internationaux relatifs aux personnes handicapées
Projet : Production des supports de la langue de signes et du braille
Projet : Scolarisation des enfants handicapés
Projet : Appui au dépistage et intervention précoces des handicaps
Projet : Campagne de vulgarisation et sensibilisation des instruments juridiques nationaux et internationaux relatifs aux Peuples Autochtones (PA)
Projet : Appui à l'autonomisation des peuples autochtones
Projet : Appui à la prise en charge des sans mélanine (albinos)

Sous-Programme : Prise en charge des personnes handicapées

Projet : Production des supports de la langue de signes et du braille

Projet : Scolarisation des enfants handicapés

Sous-Programme : Prévention des handicaps

Projet : Appui au dépistage et intervention précoces des handicaps

Sous-Programme : Protection des droits des peuples autochtones et autres minorités

Projet : Campagne de vulgarisation et sensibilisation des instruments juridiques nationaux et internationaux relatifs aux Peuples Autochtones (PA)

Sous-Programme : Promotion et prise en charge des peuples autochtones et autres minorités

Projet : Appui à l'autonomisation des peuples autochtones

Projet : Appui à la prise en charge des sans mélanine (albinos)

PROGRAMME : Prévention et Gestion des Catastrophes

Sous-Programme : Prévention des catastrophes

Projet : Elaboration de la politique nationale de l'humanitaire

Sous-Programme : Prise en charge des victimes de catastrophes

Projet : Appui à la prise en charge multiforme des victimes de catastrophes

PROGRAMME : Promotion de la Solidarité

Sous-Programme : Renforcement du cadre juridique de promotion de la solidarité

Projet : Elaboration et mise en œuvre de la politique nationale de la solidarité

Sous-Programme : Appui au développement de l'entreprenariat communautaire

Projet : Campagne de promotion de l'entreprenariat communautaire

Projet : Renforcement des capacités opérationnelles des mutuelles de solidarité

Comment financer les actions ? : Coûts des programmes et stratégies de financement

Les exercices budgétaires 2008 et 2009 se sont exécutés dans un contexte où le Ministère des Affaires Sociales ne formait qu'un seul ministère avec celui de la Santé. En 2009, il a été exécuté 4 565,6 millions de FCFA pour une prévision de 6 155,9 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 74%. En 2010, il a été décaissé 9 303,6 millions de FCFA pour une prévision de 12 209,9 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 76,2%.

En 2009, le Ministère n'a pas bénéficié des dotations au titre du budget d'investissement suite à sa scission avec le Ministère de la santé. En 2010, le taux d'exécution du budget d'investissement a été de 56,0%.

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
AFFAIRES SOCIALE, ACTION HUMANITAIRE ET SOLIDARITE	Besoins	7 796,1	9 788,7	17 584,8	41 699,7	70 300,3	112 000,0
	Prévisions	8 627,6	8 048,0	16 675,6	45 269,8	48 614,7	93 884,5
	Ecart	-831,5	1 740,7	909,2	-3 570,1	21 685,6	18 115,5

Source : CPCMB

Les programmes envisagés pour la période 2012-2016 sont évalués à **112 000,0 millions de francs CFA** (41 699,7 millions de francs CFA en fonctionnement et 70 300,3 millions de francs CFA en investissement), soit un coût moyen annuel de 22 400,0 millions de francs CFA. En comparant le coût global des besoins et celui des dotations (93 884,5 millions de francs CFA), nous remarquons un gap de financement de 18 115,5 millions de francs CFA pour la période. Ce gap contraint le Ministère à différer la mise en œuvre de certains projets comme le PADEC, ce qui retardera l'atteinte de certains objectifs d'ici 2016. Aussi, pour éviter l'abandon de bon nombre de projets, le Ministère envisage d'une part, un plaidoyer au niveau gouvernemental et d'autre part, un plaidoyer auprès des PTFs qui vont soutenir entre autre projet celui de création de l'Institut National du Travail Social. De plus, le ministère envisage de renforcer son partenariat avec les acteurs non étatiques (secteur privé, ONG...). Pour 2012, les dotations s'élèvent à **16 675,6 millions de francs CFA**.

Le projet d'appui au développement communautaire (PADEC) qui va favoriser une autonomisation complète et durable des personnes et groupes vulnérables nécessitera des ressources additionnelles de l'ordre de 1 000,0 millions de francs CFA pour sa mise en œuvre.

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2012-2016

Pour améliorer les performances budgétaires du Ministère, le ministère entend clarifier et surtout respecter les délais d'étapes au niveau de la chaîne de la dépense qui induit d'énormes retards de décaissement. Il entend également multiplier des séminaires de renforcement des capacités aussi bien pour les sectoriels que pour les acteurs centraux de la mise en œuvre des réformes, notamment sur la passation des marchés publics et la nouvelle chaîne de la dépense afin de former le personnel des DEP sur la gestion des projets d'investissement. Enfin, pour pallier aux questions financières qui entravent le bon fonctionnement de la cellule de gestion des marchés publics (CGMP), à l'absence de texte fixant l'indemnité de sujétion aux membres des cellules de gestion des marchés publics tel que prévu dans le code des marchés publics, le ministère demande au ministère des finances de publier l'arrêté fixant l'indemnité de sujétion des membres desdites cellules afin de renforcer la dynamique du dispositif de mise en œuvre du budget d'investissement.

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		historiques		de base	cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
Accompagnement et suivi des personnes défavorisées en vue de leur autonomisation.	%	-	18	55	65	100
Promotion des emplois HIMO.	%	-	15,5	30	50	100
Renforcement des capacités opérationnelles des collectivités locales et des communautés.	%	-	14	29	35	100
Équipement des structures sociales.	%	-	6	18	25	100
Appui à la lutte contre la traite des enfants	%	-	32	45	60	100
Nombre de personnes autochtones ayant bénéficié de la promotion des AGR	U	-	-			
Nombre d'orphelins et autres enfants vulnérables (OEV) pris en charge	U	8994	13112			
Matériel acquis/rampes construites dans les écoles	U	ND	ND			
Nombre d'enfants autochtones scolarisés	U	1872	2139			
Nombre d'enfants autochtones bénéficiant des différents programmes (vaccination, vitamine A, traitement pian et lèpre, déparasitage	U	2090	2774			
Nombre d'enfants de la rue réinsérés	U	100	200			
Nombre de personnes handicapées formées dans les institutions spécialisées	U	700	900			
Nombre d'enfants autochtones scolarisés	U	1872	2139			
Nombre d'enfants autochtones bénéficiant des différents programmes (vaccination, vitamine A, traitement pian et lèpre, déparasitage	U	2090	2774			

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Programmes/sous programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs						
			Historiques	de base	Cibles				
			2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Affaires Sociales									
Protection sociale et autonomisation des personnes et groupes vulnérables	Nombre de groupements d'intérêts économiques créés	U	-	4	50	60	70	80	90
	Nombre de filets sociaux de sécurité mis en place (assurance maladie, alimentaire, logement, etc.)	U			2	2	2	2	2
	Nombre de personnes sensibilisées sur la vie familiale	U				25000	25000	25000	25000
	Nombre de familles identifiées ayant reçues un appui d'AGR	U			10000	10000	10000	10000	10000
Réadaptation et appui aux peuples autochtones et autres minorités	Nombre de kits de protection distribués aux sans mélanines	U			1000	1200	1300	1400	1500
	% d'enfants autochtones scolarisés	%	10	10	10	10	10	10	10
	% des autochtones ayant accès aux services de prévention et de prise en charge de qualité du VIH/SIDA	%	12	12	12	12	12	12	12
	% des ménages autochtones ayant accès à l'eau potable et aux services d'hygiène et d'assainissement	%	10	10	10	10	10	10	10
	% des enfants autochtones ayant des actes de naissances	%	18	18	18	18	9		
	% des autochtones bénéficiant des AGR	%	10	10	10	10	10	10	10
	Nombre d'unité de dépistage précoce des handicaps créée		1		3	3	3	1	1
	Nombre de campagnes de détection précoce des handicaps réalisées	U			1	1	1	1	1
	Nombre de personnes formés dans les institutions spécialisées	U	700	900	1000	1000	1000	1000	1000
	Nombre d'auto emplois créés par les personnes handicapées	U			1000	1000	1000	1000	1000
	Nombre d'enfants handicapés scolarisés	U			2000	2000	2000	2000	2000
Valorisation de la famille et développement de l'enfance	Existence d'un observatoire de l'enfance	U			1				
	Nombre d'enfants identifiés pris en charge	U			1000	1000	1000	1000	1000
	Nombres d'enfants réintégrés dans les familles	U			1000	500	300	200	100
	Nombre d'enfants ayant reçus des kits scolaires	U			2000	2000	2000	2000	2000
	Nombre d'institution de l'enfance subventionnée	U			40	40	40	40	40

Programmes/sous programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs							
			Historiques	de base	Cibles					
			2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
	Nombre de textes sur l'enfance vulgarisés	U			20					
Action Humanitaire et Solidarité										
Prévention et gestion des catastrophes	Nombre de campagnes nationales réalisées	U			1	1	1	1	1	
	Nombre de personnes victimes prises en charge	U			4000	4000	4000	4000	4000	
	Nombre de personnes victimes réhabilitées	U			4000	4000	4000	4000	4000	
	Nombre de personnes victimes prises en charge psychologiquement	U			1000	1000	1000	1000	1000	
	Nombre de réfugiés rapatriés	U			2000	2000	2000	2000	2000	
Promotion de la Solidarité	Existence d'une étude sur les mécanismes communautaires d'entraide	U			1					
	Nombre de bénéficiaires des actions de solidarité	U			500000	500000	500000	500000	500000	

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution (%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	PARSEG	15.185	21.963	65	67	1.891	-	3.944	5.835	16.128	2007	2012
A démarrer en 2012												
2	Construction des entrepôts humanitaire à BZV, PN et Bétou	800	-	-	-	200	-	-	200	580	2012	2016
3	PADEC	15.655				1.000				14.655	2012	2016

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	-	-	-	6 156	4 566	74	7 107,9	6 446,8	90,7
Salaires et rémunérations	-	-	-	3 159	2 928	93	3 658,8	3 082,3	84,2
Biens et services	-	-	-	1 413	609	43	1 814,5	2 196,3	121,0
Transferts	-	-	-	1 585	1 029	65	1 634,6	1 168,2	71,5
INVESTISSEMENT	-	-	-	0	0	0,0	5 102,0	2 856,8	56,0
TOTAL	-	-	-	6155,9	4565,6	0,0	12 209,9	9 303,6	76,2

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projet de Budget 2012 : Présentation classique, Base CDMT Central.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	16 676	17 142	18 395	20 138	21 534	93 885
DEPENSES COURANTES	8 628	8 613	8 785	9 285	9 959	45 270
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 048	8 528	9 610	10 854	11 575	48 615

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

**MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE
L'INTEGRATION DE LA FEMME AU
DEVELOPPEMENT**

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

*Préparé par la Cellule CDMT du Ministère de la Promotion de la Femme et de L'intégration de la
Femme au Développement*

Brazzaville, Mai 2012

Introduction

Conformément aux dispositions du décret n ° 2005-179 du 10 mai 2005 portant création du Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement. Il couvre deux sous-secteurs d'activités: le sous-secteur de la promotion des droits fondamentaux de la femme et le sous-secteur de l'intégration de la femme au développement.

Ce Ministère est chargé de coordonner et d'impulser des actions en faveur de la femme et ce, en relation avec les autres départements ministériels. Il œuvre principalement à l'amélioration du statut de la femme ; assure l'égalité entre les hommes et les femmes ; favorise la participation de la femme à la vie politique, économique, sociale et culturelle ; élabore les textes juridiques qui garantissent les droits et libertés de la femme.

Pour accomplir ses différentes missions, le ministère s'appuie sur les grandes politiques sectorielles suivantes : la politique d'égalité entre les sexes au Congo, la Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), le Programme d'Action de Beijing, la Politique Nationale de la Promotion de la Femme (en révision) et la Politique Nationale Genre.

L'objet du présent rapport est d'une part, de présenter les activités réalisées par le Ministère au cours des trois dernières années, et d'autre part, de faire les projections budgétaires sur les programmes et projets envisagés au cours des cinq prochaines années, dans le cadre de l'élaboration du Plan National de Développement (PND 2012-2016).

Ce rapport est destiné à éclairer les plus hautes autorités du Ministère sur les moyens d'accomplir leurs missions, les choix à opérer pour être plus efficace et performant. Il aidera également les partenaires techniques et financiers du Congo à saisir le fond des préoccupations et des orientations des autorités congolaises afin de les accompagner dans la mise en œuvre des différents programmes et projets.

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

Les récentes analyses qui ont été menées au sein des différents secteurs de la vie nationale, montrent que la condition de la femme se caractérise encore par de nombreuses inégalités.

Cette situation s'explique par le nombre élevé des femmes pauvres, la faible représentativité des femmes dans les sphères de décisions, le faible taux d'accès aux services sociaux de base, la surcharge de travail de la femme, l'insuffisance de pouvoirs de décisions, la persistance des actes de violences impunis à l'égard des femmes, le poids des us et coutumes rétrogrades liés à la méconnaissance par les femmes de leurs droits, le faible niveau d'instruction et le faible développement de la santé maternelle, l'accès limité aux ressources et moyens de production, l'absence d'une politique sociale des minorités et peuples autochtones, le fort taux de mortalité maternelle et infantile, la forte prévalence du VIH /sida chez les femmes.

La politique d'égalité entre les sexes au Congo est consacrée dans la constitution du 20 janvier 2002 de la république et par la ratification des conventions internationales qui confirment les droits de la femme. Ainsi, la Constitution de la République, la Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), le Programme d'Action de Beijing, la Politique Nationale de la Promotion de la Femme (en révision) et la Politique Nationale Genre restent des acquis du Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de le Femme au Développement.

Le ministère s'engage de ce fait, à mettre en œuvre l'égalité des chances des filles et des femmes en faveur de la parité dans le contexte socioculturel actuel où, les hommes prédominent ; à promouvoir la représentation équitable et la participation égale des femmes et des hommes, des filles et des garçons dans la prise de décisions à tous les niveaux ; à lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes ; à améliorer l'autonomisation économique des femmes ; à renforcer la lutte contre le VIH/sida en faveur des filles et des femmes ; à inciter l'élaboration et l'application de la politique de protection sociale des groupes minoritaires et peuples autochtones.

Indicateurs	Unité	valeurs		
		2009	2010	Variation
Nombre de femmes pauvres				
Taux d'accès aux services sociaux de base				
Taux de mortalité maternelle				
Taux de prévalence du VIH /sida chez les femmes				
Nombre de femmes et filles affectées et infectées par le VIH/SIDA assistées	U	126	158	32
Nombre de femmes fistuleuses guéries et réinsérées	U	4	6	2
Nombre de femmes autochtones ayant bénéficié d'un kit d'accouchement	U	10	16	6
Nombre de femmes et filles sensibilisées en santé de la reproduction	U	5000	6800	1800
Nombre de Ministres	U	5	5	0
Nombre de Sénatrices	U	8	8	0
Nombre de Députées	U	10	10	0
Nombre de Directrices de cabinet	U	3	3	0
Nombre de Directrice générale	U	3	3	0
Taux des femmes ayant accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication	%	20%	25%	5%
Nombre de femmes et filles violentées assistées	U	12	8	-4
Taux de femmes ayant accès aux équipements modernes et adaptés	U	0	0	0
Nombre de caisses féminines créées et appuyées	U	10	12	2

Malgré les problèmes susmentionnés, quelques acquis ont tout de même été enregistrés suite à l'action du Ministère, ce sont entre autre :

- la mise en œuvre d'un plan d'action de la politique nationale de la promotion de la femme
- (1999 – 2007)
- l'évaluation périodique des progrès réalisés par rapport au programme d'action mondiale
- (Beijing + 5, +10, +15)
- la restructuration du Ministère ;

- le développement et la mise en œuvre de la politique nationale genre à tous les niveaux ;
- le renforcement du partenariat ;
- la nomination des points focaux genre dans les Ministères sectoriels, les entreprises para-étatiques et privées ;
- l'élaboration de l'avant-projet de loi portant parité homme / femme aux fonctions politiques électives et administratives

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégies

Conformément aux missions du Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration au Développement de la Femme, les objectifs ci-après ont été fixés :

<i>Objectifs Stratégiques</i>	<i>Objectifs Généraux</i>	<i>Objectifs Spécifiques</i>	<i>Cibles 2016</i>
Renforcer les capacités d'offre de service	Développer les infrastructures	Construire les infrastructures	10 centres de recherche, d'information et de la documentation sur la femme construits
		Réhabiliter et équiper les infrastructures	10 centres de recherche, d'information et de la communication sur la femme équipés en mobiliers de bureau, en ordinateurs, et connectés à internet
	Développer les ressources humaines	Renforcer des capacités des gestionnaires des maisons de la femme	12 gestionnaires formés
Promouvoir la Femme	Intégrer la femme au développement	Mettre en œuvre le politique national Genre	La politique nationale genre vulgarisée
		Accompagner les femmes à l'autonomisation	100.000 femmes formées aux petits métiers 100 centres de formation appuyés
	<i>Promouvoir les droits fondamentaux de la femme</i>	vulgariser les textes juridiques	Campagnes de vulgarisation de tous les textes législatifs et réglementaires au niveau national et international et garantissant les droits et liberté de la femme et la jeune fille organisées
		promouvoir la parité	Promouvoir des mesures d'actions affirmatives en faveur d'une représentation accrue des femmes dans les instances de prise de décisions

Dans la mise en œuvre des différents projets retenus pour atteindre ces objectifs, des stratégies transversales seront également adoptées

-contribuer à l'amélioration de la santé de la reproduction, à la réduction de la mortalité maternelle et néonatale ;

-accroître le niveau d'information et de protection des femmes et des adolescentes contre les IST/SIDA et combattre la stigmatisation des PVVIH,

- réinsertion socio-économique de femmes autochtones et celles vivant avec handicap.

Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

AXE : RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES

PROGRAMME : Gestion du Ministère

Sous-programme : Gestion des ressources humaines

Projet : la formation du personnel

Sur 80 agents programmés dans les différentes formations tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, 47agents ont bénéficié des dites formations. Ainsi le taux de réalisation s'élève à 58%.

Sous-programme : Gestion des ressources financières et matérielles

Il a pour but de renforcer les capacités techniques des structures du Ministère

Projet : Equipement des Directions Départementales de l'Intégration de la femme au Développement a été exécuté à un taux de 80%

AXE : RENFORCEMENT DES CAPACITES D'OFFRE DE SERVICE

PROGRAMME : Gestion des ressources financières et matérielles

Sous-programme : Gestion des ressources financières

Il s'agit de renforcer les capacités techniques et opérationnelles des maisons de la femme

Projet : Gestion de la maison de la femme de Brazzaville

Projet : Gestion de la maison de la femme de Djambala

Sous-programme : Gestion des ressources matérielles

Le taux de réalisation des projets prévus dans ce sous-programme est évalué à 100%

Projet : Réhabilitation de la maison de la femme de Brazzaville :Il s'agit ici de rendre opérationnel en matériel de sonorisation, audio-visuel et matériel de bureau.

Projet : Equipement de la maison de la femme de Djambala : Il s'agit ici d'équiper en matériel de sonorisation, audio-visuel et matériel de bureau, matériel de coiffure et de couture.

AXE : PROMOTION DE LA FEMME

PROGRAMME : Intégration de la femme au développement

Sous-Programme : Mise en œuvre de la politique nationale genre

Projets: campagne de vulgarisation de la politique nationale genre dont le taux de réalisation a été de 80%

Sous-Programme : Accompagnement des femmes à l'autonomisation économique

Projet : Formation des femmes aux petits métiers a été réalisée à un taux de 75%

Projet : Renforcement des capacités économiques des femmes réalisé à un taux de 68%

PROGRAMME : Promotion des droits fondamentaux de la femme :

Sous-programme : Promotion de la parité

Projet : campagne de sensibilisation de l'égalité entre les sexes exécuté à un taux de 60%

Période 2012 -2016 :

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

AXE : RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES

PROGRAMME : Gestion du Ministère

Sous-Programme : Gestion humaine et matérielle

Projet: Renforcement des capacités institutionnelles

AXE : PROMOTION DE LA FEMME ET DE L'EGALITE DES SEXES

PROGRAMME : Intégration de la femme au développement

Sous-Programme : Accompagnement de la femme à l'autonomisation économique

Projet : Accroissement du pouvoir économique de la femme

Projet : Accroissement du pouvoir socioculturel de la femme

PROGRAMME : Promotion des droits fondamentaux de la femme

Sous-Programme : Promotion de la parité

Projet : Accroissement du pouvoir Politique de la femme

Comment financer les actions ? : Coût des programmes et stratégies de financement

En 2008, il a été décaissé 1 422,3 millions de FCFA pour une prévision de 1 933,7 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 73,6%. En 2009, il a été exécuté 1 775 millions de FCFA pour une prévision de 2 607,2 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 68,1%. En 2010, il a été décaissé 2 450,2 millions de FCFA pour une prévision de 2 673,7 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 91,6%.

Au-delà des difficultés classiques rencontrées dans la gestion du budget (décaissement tardif) s'est ajoutée la lourdeur administrative.

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
PROMOTION DE LA FEMME ET INTEGRATION DE LA FEMME AU DEVELOPPEMENT	Besoins	2 568,8	5 248,3	7 817,1	14 740,0	23 208,3	37 948,3
	Prévisions	1 470,8	2 216,0	3 686,8	7 750,2	16 701,4	24 451,7
	Ecart	1 098,0	3 032,3	4 130,3	6 989,8	6 506,9	13 496,7

Source : CPCMB

Les programmes envisagés pour la période 2012-2016 du Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la femme au Développement ont été évalués à 37 948,3 millions de francs CFA (14 740,0 millions de francs CFA en fonctionnement et 23 208,3 millions de francs CFA en investissement). Les ressources allouées comme budget du Ministère dans le CDMT Central ne représentent que 64,4% des besoins exprimés. Le gap se chiffre globalement à 13 496,7 millions de francs CFA. Pour l'année 2012, les dotations du Ministère se chiffrent à 3 686,8 millions de francs CFA.

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2012-2016

La lourdeur du traitement des dossiers d'investissement dans les services du Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public constitue un handicap sérieux pour le décaissement des fonds alloués aux projets inscrits au budget. Une des solutions à ce problème, serait de maîtriser la nouvelle réglementation des marchés publics. Toutefois, il faudrait une certaine rigueur à chaque niveau du processus de passation des marchés publics.

En outre, il est envisagé la mise en place des fiches et des tableaux de bord de suivi permanent de tous les projets du Ministère auprès des différents gestionnaires techniques et administratifs des projets. A cet effet, un tableau d'indicateurs de suivi des différents programmes a été conçu, et en donne les principaux indicateurs

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		historiques		de base	cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
Renforcement des capacités institutionnelles						
Nombre d'agents recrutés	u	230	18	6	40	60
Nombre d'agents formés	u	12	20	25	30	40
Taux de décaissement des transferts	%	63%	65%	65%	68%	68%
Nombre de locaux construits pour les Directions Départementales	u	2	0	0	2	6
Renforcement des capacités d'offre de service						
Nombre des maisons de la femme construites dans les Départements	u	0	0	0	2	6
Nombre des maisons de la femme équipées dans les Départements	u	0	0		2	4
Promotion de la femme						
Taux des femmes ayant accès aux NTIC	%	20%	25%	30%	35%	40%
Nombre de caisses féminines créées et appuyées	u	10	12	12	14	16
Nombre de femmes (bantoues, autochtones, handicapées) assistées	u	30	40	45	50	60
Nombre de femmes autochtones ayant bénéficié d'un kit d'accouchement	u	10	16	18	20	48
Nombre de campagne d'IEC/ CC organisées	u	8	12	18	24	26
Nombre de femmes Ministres	u	5	5	5	5	5
Nombre de Sénatrices	u	8	8	8	8	8
Nombre de Députées	u	10	10	10	10	10
Nombre de femmes Directrice de cabinet	u	3	3	3	3	3
Nombre de femmes Directrice générale	u	3	3	3	3	3
Nombre de femmes et filles sensibilisées en santé de la reproduction	u	5000	6800	6800	7000	7500
Nombre de femmes et filles violentées assistées	u	12	18	20	22	28
Nombre de structures de prises en charge des victimes de violences renforcées	u	3	5	8	10	12
Nombre de femmes fistuleuses assistées	u	6	9	10	12	18
Nombre de femmes fistuleuses guéries et réinsérées	u	4	6	8	12	18
Nombre de femmes et filles affectées et infectées par le VIH/SIDA assistées	u	126	158	160	168	180

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Programmes/Sous-programmes		Indicateurs	Unité	Valeurs				
				historiques		de base	cibles	
				2009	2010	2011	2012	2016
Gestion du Ministère	Gestion de ressources humaines	Nombre d'agents rémunérés	u	343	343	343	360	380
		Nombre d'agents recrutés	u	230	18	0	60	120
		Nombre d'agents formés	u	12	20	32	40	60
		Nombre d'agents Recyclés	u	46	72	80	86	98
	Gestion de ressources Financières et matérielles	Nombre de terrains acquis	u	0	0	5	4	2
		Nombre de textes administratifs élaborés	u	20	38	40	42	48
		Taux de décaissement des transferts	%	63%	65%	70%	75%	80%
		Nombre de locaux construits pour les Directions Départementales	u	2	0	0	4	6
		Montant de crédits décaissé	u					
Gestion de ressources financières et matérielles	Gestion de ressources matérielles	Taux d'exécution de la réhabilitation de la maison de la femme de Brazzaville	u	70%	80%	85%	90%	95%
		Taux d'exécution de la réhabilitation de la maison de la femme de Mayama	%	0	0	30%	60%	65%
		Taux d'exécution pour équiper la maison de la femme de Djambala	%	65%	70%	750%	80%	85%
		Nombre des maisons de la femme construites dans les Départements	u	0	0	0	2	12
		Nombre des maisons de la femme équipées dans les Départements	u	0	0	0	2	10
Intégration de la femme au développement	Mise en œuvre de la politique nationale genre	Nombre de conventions communautaires tenues	u	4	6	8	10	12
		Nombre de focus groupes réalisés	u	6	8	12	16	20
		Nombre de documents de la politique nationale genre distribués	u	2000	4000	4500	5000	6000
		Nombre de documents de la politique nationale genre reprographiés	u	4000	5000	5600	6000	6500
		Nombre de brochures produites	u	3000	3500	4000	4500	5000
		Nombre de dépliants et affiches produites	u	1200	1600	1800	2000	2400
		Nombre d'émissions radio - télévisées	u	12	18	20	22	24

Programmes/Sous-programmes		Indicateurs	Unité	Valeurs				
				historiques		de base	cibles	
				2009	2010	2011	2012	2016
Intégration de la femme au développement	Accompagnement des femmes à l'autonomisation économique	Nombre des femmes et filles mère formées aux petits métiers	u	280	350	400	420	600
		Nombre des femmes et filles mère formées et appuyées aux petits métiers	u	120	140	160	170	180
		Nombre de centres de formation appuyés	u	8	12	16	18	20
	Promotion de la parité	Nombre de femmes occupant des postes de responsabilités (gouvernement)	u	5	5	5	5	5
		Nombre de femmes occupant des postes de responsabilités (directrices de cabinet)	u	3	3	3	3	3
		Nombre de femmes occupant des postes de responsabilités (Senat)	u	8	8	8	8	8
Politique transversales de la promotion de la femme	Amélioration de la santé de la femme	Nombre de femmes fistuleuses assistées	u	6	9	12	16	18
		Nombre de femmes et filles affectées par le VIH/SIDA assistées	u	126	158	160	168	180
		Nombre de femmes sensibilisées en santé de la reproduction	u	5000	6800	7000	7200	7500
	Accompagnement de groupes défavorisés	u	30	34	36	38	40	
	Lutte contre les violences	Nombre de structures de prise en charge de victimes de violence renforcées	u	3	5	8	12	18
		Nombre de femmes violentées assistées	u	6	8	10	16	20

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution (%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	actualisé	financière	physique	MLA	PP TE	Fin ext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Réhabilitation de la maison de la femme de Brazzaville	150.000.000		100%	100%	150.000.000	0	0	150.000.000	200.000.000	1/01/2009	31/12/ 2011
2	Campagne de vulgarisation de la politique nationale genre	100.000.000		100%	80%	100.000.000	0	0	100.000.000	100.000.000	1/01/2006	31/12/ 2011
3	Formation des femmes et filles aux petits métiers	230.000.000			80%	230.000.000	0	0	230.000.000	230.000.000	1/01/ 2006	31/12/ 2016
4	Campagne de sensibilisation de l'égalité entre les sexes	100.000.000		100%	80%	100.000.000	0	0	100.000.000	180.000.000	1/01/ 2006	31/12/ 2011
5	Renforcement de la lutte contre le VIH/SIDA	100.000.000			80%	100.000.000	0	0	100.000.000	120.000.000	1/01/2006	31/12/ 2016
6	Lutte contre toutes les formes de violences à l'égard de la Femme	103.000.000			60%	103.000.000	0	0	103.000.000	120.000.000	01/01/2011	31/12/2016
7	Equipement de la maison de la femme Djambala	50.000.000		100%	80%	50.000.000	0	0	50.000.000	60.000.000	01/01/2011	31/12/2016
8	Réhabilitation de la maison de la femme du pool (Mayama)	60.000.000		100%	0%	60.000.000	0	0	60.000.000	80.000.000	01/01/2011	31/12/2011
9	Renforcement des capacités	150.000.000				150.000.000	0	0	150.000.000	160.000.000	01/01/2011	31/12/2011

	économiques des femmes et filles											
A démarrer en 2012												
10	Renforcement des capacités institutionnelles	576.000.000				576.000.000	0	0	576.000.000	800.000.000	01/01/2012	31/12/2016
11	Accroissement du pouvoir politique de la femme	78.000.000				78.000.000	0	0	78.000.000	100.000.000	01/01/2012	31/12/2016
12	Accroissement du pouvoir socio culturel de la femme	110.000.000				110.000.000	0	0	110.000.000	120.000.000	01/01/2012	31/12/2016
13	Accroissement du pouvoir économique de la femme	1.452.000.000				1.452.000.000	0	0	1.452.000.000	1.800.000	01/01/2012	31/12/2016

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	953,7	1111,7	116,6	1487,2	1215,9	81,8	1 410,7	1 835,2	130,1
Salaires et rémunérations	193,7	237,9	122,8	193,7	512,5	264,6	193,7	517,0	266,9
Biens et services	610	684,7	112,2	1043,5	490,9	47	967,0	1 114,4	115,2
Transferts	150	189,1	126,1	250	212,5	85	250,0	203,8	81,5
INVESTISSEMENT	980	310,6	31,7	1120	559,1	49,9	1 263,0	615,0	48,7
TOTAL	1933,7	1422,3	73,6	2607,2	1775	68,1	2 673,7	2 450,2	91,6

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projet de Budget 2012 : Présentation classique, Base CDMT.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	3 687	4 105	4 774	5 597	6 290	24 452
DEPENSES COURANTES	1 471	1 468	1 504	1 594	1 713	7 750
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 216	2 636	3 269	4 003	4 576	16 702

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

**MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE
SOCIALE**

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

*Préparé par la Cellule CDMT du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
Brazzaville, Mai 2012*

Introduction

Les missions du ministère du travail et de la sécurité sociale ont été définies par le décret n° 2009- 469 du 24 décembre 2009. Elles consistent essentiellement à assurer l'organisation et le fonctionnement des services du travail et de la sécurité sociale et à élaborer la législation et la réglementation dans le domaine du travail et de la sécurité sociale.

L'objet du présent rapport est d'une part, de présenter l'activité réalisée par le Ministère, et d'autre part, de faire les projections budgétaires sur les programmes et projets envisagés au cours des cinq prochaines années, dans le cadre de l'élaboration du Plan National de Développement (PND 2012-2016). Ce rapport est destiné à éclairer les plus hautes autorités du Ministère sur les moyens d'accomplir leurs missions, les choix à opérer pour être plus efficace et performant. Il aidera également les partenaires techniques et financiers du Congo à saisir le fond des préoccupations et des orientations des autorités congolaises en matière de travail et de sécurité sociale afin de mieux les accompagner dans la mise en œuvre des différents programmes et projets.

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

Le diagnostic du secteur d'activités du ministère fait ressortir un certain nombre d'insuffisances dans l'action publique en faveur du travail et de la sécurité sociale.

Dans le domaine du travail :

La loi n° 45 75 du 15 mars 1975 instituant un code du travail de la République Populaire du Congo, ainsi que la loi 006 -96 du 6 mars 1996 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi 45-75 du 15 mars 1975 Constitue le cadre légal dans le domaine du travail. Cependant une refonte et une appropriation des déficits actuels sont nécessaires. En exemple, la médecine du travail qui devrait aider à la réduction des risques professionnels, des accidents du travail et des maladies professionnelles n'est pas organisée. En ce qui concerne le dialogue social, il y a à déplorer la floraison de plusieurs structures de négociation entre les employeurs y compris l'Etat et leur personnel. Ce qui pose bien souvent le problème de la légitimité des interlocuteurs dont la représentativité peut être contestée. Toutefois, des avancées significatives peuvent être observées avec notamment l'élaboration d'un projet de réforme du code du travail en vue de le rendre plus souple et attractif de manière à encourage davantage les investissements tant privés que publics tout en garantissant une juste protection des travailleurs

Dans le domaine de la sécurité sociale :

La faiblesse de la couverture sociale témoigne de l'absence d'un système cohérent de sécurité sociale dans le pays. En effet, le domaine d'application des mesures de protection sociale est limité aux seuls fonctionnaires et aux agents du secteur privé malgré l'élaboration et l'adoption d'une loi-cadre de refondation de la sécurité sociale qui institue une sécurité sociale qui doit

couvrir, dans ses différentes composantes, la grande majorité de la population. Enfin, les caisses de sécurité sociale connaissent un déséquilibre financier dû à l'inadéquation entre le nombre insuffisant des emplois et des revenus et le niveau élevé de prestations à prendre en charge. Ce déséquilibre risquera à terme de compromettre la viabilité desdits régimes et par conséquent, celle des organismes de sécurité sociale.

Indicateurs	Unité	Valeurs		
		2009	2010	Variation
Travail				
Taux de la population active	%			
Taux de chômage	%			
Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG)	FCFA	50 400	50 400	0
Nombre des conventions collectives révisées	U	5	10	5
Sécurité Sociale				
Nombre de pensionnés affiliés à la CNSS	U	34.594	35.205	611
Nombre de pensionnés affiliés à la CRF	U		18.950	
Pension revalorisée	U	40320	40320	0

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégies

Conformément aux missions du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, les objectifs ci-après ont été fixés :

Objectifs stratégiques	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Valeur cible 2016
Renforcement des capacités institutionnelles	Gestion des ressources financières et matérielles	Achever le bâtiment annexe de la DGTSS	Un (1) bâtiment achevé
		construire et équiper les directions départementales	8 bâtiments construits et équipés
		construire et équiper le siège du service public de santé au travail	1 bâtiment construit et équipé
	Gestion des systèmes informatiques et de communication	Appuyer l'informatisation des structures du ministère	DGCNSS, DGCRF, DGT, DGSS dotées en équipement informatique
automatiser la CNSS et la CRF		connexion des sites du circuit traitement CNSS et CRF réalisée	
Promouvoir la législation et la réglementation du travail et de la sécurité sociale	Améliorer le cadre législatif et juridique du travail et de la sécurité sociale	élaborer les textes législatifs et juridiques du travail et de la sécurité sociale	8 textes élaborés
		éditer les codes de travail et de sécurité sociale	2 codes élaborés et édités
		édition de l'annuaire statistique	3 annuaires édités et publiés
	Amélioration de la gouvernance des structures de protection sociale	Recenser les pensionnés	2 recensements réalisés
	Améliorer de la prise en compte des risques professionnels des travailleurs	Renforcement de la prévention	1 monographie réalisée
Etude sur la prise en charge des maladies professionnelles		1 étude réalisée	

Dans la mise en œuvre des différents projets retenus pour atteindre ces objectifs, des stratégies transversales seront également adoptées :

- prévenir et résoudre les conflits pouvant naître dans les relations de travail et lutter contre le VIH sida, en améliorant le pouvoir d'achat des travailleurs et en luttant contre les IST ;
- étendre la couverture sociale à l'ensemble de la population.

Que faire pour y parvenir ? : Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

Pour atteindre les objectifs fixés, le ministère du travail et de la sécurité sociale entend élaborer toute une législation afin d'améliorer les relations et de garantir les droits des travailleurs.

Dans le domaine du travail :

Il s'agira d'élaborer des textes législatifs et juridiques du travail en vue de rendre plus souple les relations contractuelles de façon à encourager les investissements privés tout en garantissant une juste protection des travailleurs.

Dans le domaine de la sécurité sociale :

En vue d'améliorer et garantir la protection sociale des travailleurs, des pensionnés et des autres couches de la population, il est notamment question d'améliorer la gouvernance des structures de protection sociale en réduisant notamment le déséquilibre dans la gestion des deux caisses que sont la CNSS et le CRF.

Période 2012 -2016 :

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

AXE : PROMOTION DE LA SECURITE SOCIALE ET DU TRAVAIL

PROGRAMME : Amélioration du cadre législatif et judiciaire du travail et de la sécurité sociale

Sous-Programme : Elaboration des textes législatifs et réglementaires du travail

Projet : Etude de faisabilité des régimes catégoriels de sécurité sociale

Projet : Edition du code de travail

Projet : Etude de faisabilité de la mise en place des structures non gouvernementales dans le cadre de l'action et de la protection sociales

Sous-Programme : Elaboration des textes législatifs et réglementaires de la sécurité sociale

Projet : Edition du code de sécurité sociale

Projet : Evaluation actuarielle de la caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS)

Projet : Evaluation actuarielle de la caisse de retraite des fonctionnaires (CRF)

PROGRAMME : Politique transversale de promotion du travail et de la sécurité sociale

Sous-Programme : Promotion du travail

Projet : Amélioration du pouvoir d'achat (mise en place du comité national du dialogue social)

Projet : Promotion du dialogue social

Projet : Lutte contre les IST et le VIH/SIDA

Sous-Programme : Promotion de la sécurité sociale

Projet : Etude sur la couverture maladie

Projet : Mise en place de l'assurance maladie

Comment financer les actions ? : Coûts des programmes et stratégies de financement

En 2008, il a été décaissé 5 901,2 millions de FCFA pour une prévision de 5 067,8 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 116,4%. En 2009, il a été exécuté 3 811 millions de FCFA pour une prévision de 6 632,8 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 57,5%. En 2010, il a été décaissé 5 187,4 millions de FCFA pour une prévision de 5 474,2 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 94,8%

Il convient de noter malgré tout qu'en 2010, les difficultés liées aux contraintes de la nouvelle procédure de passation et de gestion des marchés publics ont été évidentes.

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	Besoins	3 595,0	7 091,0	10 686,0	18 258,0	22 907,0	41 165,0
	Prévisions	3 634,5	3 269,0	6 903,5	19 237,8	24 647,4	43 885,2
	Ecart	-39,5	3 822,0	3 782,5	-979,8	-1 740,4	-2 720,2

Source : CPCMB

Le coût global du PAP du Ministère pour la période 2012-2016 est de **41 165,0 millions de francs CFA** (18 258,0 millions de francs CFA en fonctionnement et 22 907,0 millions de francs CFA en investissement). Les ressources allouées au Ministère par le gouvernement pour la période 2012-2016 couvrent tous les besoins, faisant apparaître un écart de 2 720,2 millions de francs CFA. Pour l'année 2012, les dotations sont fixées à **6 903,5 millions de francs CFA**.

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2012-2016

Pour améliorer les performances budgétaires du Ministère, des dispositions ont été prises. Le Ministère a notamment été obligé de faiblement doter certains projets importants tels que les projets d'informatisation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et de la Caisse de Retraite des Fonctionnaires (CRF). Il est envisagé, en outre, la mise en place des fiches et des tableaux de bord de suivi permanent de tous les projets du Ministère auprès des différents gestionnaires techniques et administratifs des projets. A cet effet, un tableau d'indicateurs de suivi des différents programmes a été conçu, et en donne les principaux indicateurs.

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016.

Indicateurs	Unité	Valeurs				
		historiques		de base	cibles	
		2009	2010	2011	2012	2016
Nombre de pensionnés affiliés à la CNSS	U	34.594	35.205	36.500	38.500	
Nombre de pensionnés affiliés à la CRF	U		18.950			
Le Salaire Minimum Interprofessionnel Garantie (SMIG)	FCFA	50.400	50.400	60.400	60.400	
Le Salaire Minimum Agricole Garanti (SMAG)	FCFA					
Nombre des conventions collectives révisées	U		5	10	15	

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

Axes / Programmes / Sous-programmes	Indicateurs	Unité	Valeurs				
			Historiques		De base	Cibles	
			2009	2010	2011	2012	2016
Amélioration du cadre législatif et juridique du travail et de la sécurité sociale							
Elaboration des textes législatifs et juridiques du travail	Nombre de textes élaborés	U	5	15	15	30	20
Elaboration des textes législatifs et juridiques de sécurité sociale	Nombre de textes élaborés	U			6	35	20
Politiques transversales de promotion du travail et de la sécurité sociale							
	Nombre de conventions collectives négociées	U			5	10	25
	Nombre de campagnes de lutte contre les IST et le VIH sida	U			0	6	15
Accompagnement des structures sous tutelle							
Amélioration de la gouvernance des structures de protection sociale	Nombre de pensionnés recensés (CRF)	U			18 588	22 000	
	Nombre de pensionnés recensés (CNSS)	U			36.500	38.500	
Amélioration de la prise en compte des risques professionnels des travailleurs							
Renforcement de la prévention	Nombre de textes élaborés	U			0	5	

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution(%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	Automatisation (interconnexion des sites de circuit de traitement CNSS, CRF)	110.000.000		0%	0%	245.000.000			245.000.000		2011	2016
2	Etude sur la mise en place des régimes de la couverture maladie de la famille et de l'enfance en difficulté	25.000.000		0%	0%	100.000.000			100.000.000		2011	2013
3	Etude de faisabilité sur les régimes catégoriels de sécurité sociale	48.000.000		0%	0%	100.000.000			100.000.000		2011	2013
4	Etude de faisabilité de la mise en place des structures non gouvernementales dans le cadre de l'action et de la protection sociale	10.000.000		0%	0%	50.000.000			50.000.000		2011	2012
5	Etudes actuarielles de la CNSS	50.000.000		0%	0%	75.000.000			75.000.000		2011	2013
6	Etudes actuarielles de la CRF	50.000.000		0%	0%	75.000.000			75.000.000		2011	2013
A démarrer en 2012												
7	Mise en place de l'assurance maladie					825.000.000			825.000.000		2012	2016

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires.

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	2067,8	2311,7	111,8	3332,8	1455,2	43,7	2974,2	3532,8	118,8
Salaires et rémunérations	1222,8	1396,7	114,2	1222,9	1249,4	102,2	769,2	1232,8	160,3
Biens et services	601,0	672,4	111,9	766,0	100,8	13,2	981,1	1146,0	116,8
Transferts	244,0	242,6	99,4	1343,9	105,0	7,8	1223,9	1154,0	94,3
INVESTISSEMENT	3000,0	3589,5	119,7	3300,0	2355,8	71,4	2500,0	1654,6	66,2
TOTAL	5067,8	5901,2	116,4	6632,8	3811,0	57,5	5474,2	5187,4	94,8

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projet de Budget 2012 : Présentation classique, Base CDMT Central.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	6 904	7 520	8 560	9 874	11 028	43 885
DEPENSES COURANTES	3 635	3 630	3 735	3 965	4 273	19 238
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 269	3 890	4 825	5 909	6 755	24 647

Source : CPCMB

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

MINISTERE DE LA CULTURE ET DES ARTS

**Programme National de Développement :
PND 2012-2016**

**Programme d'Actions Prioritaires
et Cadre de Dépenses à Moyen Terme :
PAP-CDMT 2012-2016**

Synthèse

*Préparé par la Cellule CDMT du Ministère de la Culture et des Arts
Brazzaville, Mai 2012*

Introduction

Le Ministère de la Culture et des Arts n'a cessé, depuis son institution, de promouvoir la sauvegarde de l'identité nationale et de formuler des politiques susceptibles de faire de la culture et des Arts un secteur générateur de revenus dans l'économie nationale. La prise en compte du secteur de la Culture dans les plans de développement commence par la mise en place d'un cadre juridique approprié. Cet engagement s'est confirmé avec la promulgation de la loi n°9-2010 du 26 juillet 2010 portant orientation de la politique culturelle et le décret n°2010-43 du 28 janvier 2010 portant attribution et organisation de la direction générale des arts et des lettres, chargée d'apprécier l'apport de la culture dans l'environnement socio-économique du pays.

A ce jour, le Ministère a déjà adopté un document de politique sectorielle intitulé « *Dessein culturel pour le septennat* ». Ce document reprend toutes les missions assignées au ministère dans le décret 2007-304 du 4 juin 2007. Ces missions s'appuient sur les axes prioritaires contenus dans le DSRP et le projet de société du Président de la République « *Chemin d'Avenir* ».

Le présent rapport a pour but de faire l'évaluation de l'état d'exécution des budgets programmes du Ministère de la Culture et des Arts réalisés dans la période de deux années de mise en œuvre du PAP-CDMT du ministère et, d'autre part, de faire les projections budgétaires sur les programmes et projets envisagés au cours des cinq prochaines années, dans le cadre de l'élaboration du Plan National de Développement et du Document de Stratégie pour la Croissance, l'Emploi et la Réduction de la Pauvreté 2012-2016. Il est destiné à éclairer les autorités du Ministère sur les moyens d'accomplir leurs missions, les choix à opérer, et vise également à aider les partenaires techniques et financiers (PTFs) du Congo à saisir le fond des préoccupations et des orientations des autorités congolaises sur les politiques de culture et des arts, afin de mieux les accompagner dans la mise en œuvre des différents programmes et projets.

Où en est le Congo aujourd'hui ? : Etat des lieux du secteur

Durant les trois dernières années, dans le but de renforcer l'offre des services culturels, le ministère de la Culture et des Arts a particulièrement axé ses actions sur la revalorisation du patrimoine culturel national en :

- soutenant les initiatives culturelles et artistiques, la littérature et les arts plastiques ;
- construisant et réhabilitant les infrastructures culturelles et artistiques sur l'ensemble du territoire national (réhabilitation de la basilique Sainte Anne du Congo; réhabilitation de la manufacture d'art et d'artisanat congolais (MAAC) ; érection de monuments).
- ratifiant les conventions internationales de l'UNESCO.

Le Ministère fait à ce jour face aux problèmes liés à l'emploi, à la formation, à la représentativité effective du Ministère dans les autres départements et à la mise en œuvre de l'approche genre en son sein.

A cet effet, certains indicateurs de performance ont été retenus pour mieux apprécier les efforts des cadres du ministère pour l'exécution du projet de société du Président de la République « *Chemin d'Avenir* ».

<i>Indicateurs</i>	<i>unité</i>	<i>Valeurs</i>		
		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>variation</i>
Nombre de galeries	U	0	0	0
Nombre de bibliothèques	U	12	12	0
Nombre de musées	U	12	12	0
Nombre de salles de cinéma fonctionnelles	U	2	2	0
Nombre de maisons de la culture	U	0	8	8

L'état des lieux du secteur reste préoccupant malgré les efforts entrepris, car sur l'ensemble du territoire les infrastructures et équipements sont dans un état de dégradation avancée. On peut citer entre autres le faible nombre de musées et de bibliothèques fonctionnels, le manque de salles de cinéma.

Où voudrait-on être dans 5 ans ? : Objectifs et Stratégies

Les orientations stratégiques du Ministère en termes d'objectifs stratégiques, généraux et spécifiques sont consignées dans le tableau ci-dessous :

<i>Objectifs Stratégiques</i>	<i>Objectifs Généraux</i>	<i>Objectifs Spécifiques</i>	<i>Cibles 2016</i>
Renforcer l'offre des services culturels et artistiques	Développer les ressources matérielles	Réhabiliter les infrastructures culturelles et artistiques	100% des bâtiments réhabilités
		Construire les infrastructures culturelles et artistiques	20 maisons de la culture construites
		Développer les équipements	100% des bâtiments équipés
	Développer les ressources humaines	Renforcer les capacités des gestionnaires des infrastructures culturelles et artistiques	100% des gestionnaires formés
	Protéger le patrimoine culturel et artistique	Renforcer le dispositif législatif et réglementaire	Signature de 10 conventions portant protection du patrimoine
		Améliorer la gestion des sites et des œuvres culturelles	100% des sites sont opérationnels
Promouvoir la culture et les arts	Vulgariser la culture et les arts	Renforcer l'organisation des manifestations culturelles dans les établissements scolaires	100% des manifestations culturelles réalisées
		Sensibiliser à la consommation des œuvres culturelles et artistiques nationales	100% des œuvres culturelles et artistiques nationales consommées.
	Promouvoir l'organisation des manifestations culturelles et artistiques	Promouvoir l'organisation de manifestations culturelles et artistiques au niveau national	20 manifestations culturelles et artistiques réalisées
		Promouvoir la participation du Congo aux manifestations culturelles et artistiques au niveau international	12 Participations annuelle aux foires, expositions, forums à l'extérieur

Dans la mise en œuvre des différents projets retenus pour atteindre ces objectifs, les stratégies transversales seront également adoptées :

- Education : organisation de manifestations pour faire découvrir la culture à l'école ;
- Commerce : exposition d'œuvres d'art lors des foires, promotion les produits culturels des peuples bantous et des peuples autochtones ;

- Santé : promotion de la médecine traditionnelle qui fait partie intégrante de notre patrimoine national ;
- Instruction civique : promouvoir la commémoration des journées nationales, des personnalités historiques ;
- Tourisme culturel : promouvoir la culture du Congo, promouvoir les journées du patrimoine, les journées portes ouvertes au niveau des institutions ;
- PME et artisanat : promouvoir les œuvres artisanales, développer des galeries d'art ou les artisans et les artistes nationaux pourront se produire.

Que faire pour y parvenir ? Revue des programmes et programmation des actions 2012-2016

Au titre de l'année 2011, vingt (20) projets ont été inscrits au budget d'investissement.

AXE : PROMOTION DE LA CULTURE ET DES ARTS

PROGRAMME : Promotion de la culture, des arts et protection du patrimoine culturel

Sous-programme: Promotion de la culture et des arts au niveau national

Projet Organisation des manifestations culturelles et artistiques : niveau d'exécution 100%

Projet Relance de l'activité cinématographique au Congo : niveau d'exécution 100%

Sous-programme : Protection du patrimoine naturel, culturel et artistique

Projet Lutte contre la contrefaçon et la piraterie : niveau d'exécution 100%

Projet Inventaire du patrimoine culturel immobilier et immatériel : niveau d'exécution 100%

AXE : RENFORCEMENT DE L'OFFRE DES SERVICES CULTURELS ET ARTISTIQUES

PROGRAMME : Renforcement des ressources matérielles

Sous-programme : Réhabilitation des infrastructures culturelles et artistiques

Projet : Réhabilitation de la MAAC : niveau d'exécution 100%

Projet : Réhabilitation de la Basilique Sainte Anne du Congo : niveau d'exécution 100%

Sous-programme : Construction des infrastructures culturelles et artistiques

Projet : Erection des monuments: niveau d'exécution 100%

Projet : Construction et équipement du centre culturel LETEMBET AMBILY : niveau d'exécution 100%

Projet : Construction et équipement du musée Ngala d'Oyo : niveau d'exécution 100%

Projet : Construction du palais royal de Mbé (études) : niveau d'exécution 100%

Projet : Construction, clôture et équipement annexe bibliothèque nationale : niveau d'exécution 100%

Projet : Construction d'un hangar de musique (achat terrain) : niveau d'exécution 100%

Pour l'année 2012, il y a quatre projets nouveaux retenus par le ministère qui demanderont des ressources additionnelles de 450 millions de FCFA (Organisation du 1er salon des industries culturelles du Congo, Appui aux industries culturelles endogènes, Réhabilitation et équipement du musée de Mossaka et Acquisition matériel fouilles archéologiques)

Période 2012 -2016 :

Au cours de cette période, le département envisage de réaliser les projets prioritaires ci-après :

AXE : PROMOTION DE LA CULTURE ET DES ARTS

PROGRAMME : Promotion de la culture, des arts et protection du patrimoine culturel

Sous-programme: Promotion de la culture et des arts au niveau national

Projet : Organisation du 1^{er} salon des industries culturelles du Congo

PROGRAMME : Accompagnement des industries culturelles et artistiques

Sous-programme : promotion des industries culturelles et artistiques

Projet : Appui aux industries culturelles endogènes

AXE : RENFORCEMENT DE L'OFFRE DES SERVICES CULTURELS ET ARTISTIQUES

PROGRAMME : Renforcement des ressources matérielles

Sous-programme : Réhabilitation des infrastructures culturelles et artistiques

Projet : Réhabilitation et équipement du musée de Mossaka

PROGRAMME : Renforcement des ressources matérielles

Sous-programme : développement des équipements

Projet : Acquisition matériel fouilles archéologiques

Projet : Réhabilitation et équipement du musée et du mausolée Marien NGOUABI

Projet : Réhabilitation et équipement du musée de Mossaka et sa stèle du centenaire

Projet : Réhabilitation et équipement du musée de Kinkala

Projet : Réhabilitation et équipement de la bibliothèque centrale et du réseau de la lecture publique

Sous-programme : Réhabilitation des infrastructures culturelles et artistiques

Projet : Réhabilitation de la direction départementale de la culture et des arts de Brazzaville

Sous-programme : Constructions des infrastructures culturelles et artistiques

Projet : Construction et équipement de la Cité de la Culture

Projet : Erection des monuments

Projet : Erection des bustes pour l'histoire du Congo

Projet : Construction et équipement du Musée National

Projet : Construction et équipement du Palais Royal de Mbé

Projet : Construction et équipement de la direction des archives et de la documentation

Projet : Construction et équipement du Centre Culturel Letembet Ambily

Projet : Construction et équipement du Musée Ngala d'Oyo

Projet : Achèvement du point de passage de l'équateur

Projet : Construction et équipement de la maison de la culture à Pointe-Noire

Projet : Construction et équipement de la maison de la culture à Oyo

Comment financer les actions ? : Coût des programmes et stratégies de financement

En 2008, il a été décaissé 3 533,4 millions de FCFA pour une prévision de 5 320,6 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 66,4%. En 2009, il a été exécuté 7 469 millions de FCFA pour une prévision de 9 636,9 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 77,5%. En 2010, il a été décaissé 5 071,9 millions de FCFA pour une prévision de 6 029 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 84,1%

A la base, les allocations n'ont jamais été à la hauteur du financement des différents projets liés à la culture et aux arts. Partant donc d'une enveloppe d'environ 5 320,0 millions de francs CFA en 2008, celle-ci a connu un pic en 2009 avec 9 636,0 millions de francs CFA (soit 45% du total des trois années) dû au montant important des transferts (4 616,0 millions de francs CFA relatifs surtout à l'organisation du FESPAM). Cette enveloppe a connu de nouveau un répit en 2010, avec une allocation de 6 029,6 millions de francs CFA, soit 30% du total.

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

En millions de francs CFA

MINISTERE	LIBELLES	2012			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
CULTURE ET ARTS	Besoins	7 902,7	10 473,0	18 375,7	40 579,5	24 613,5	65 193,0
	Prévisions	3 684,5	5 801,0	9 485,5	19 400,2	34 564,8	53 965,0
	Ecart	4 218,2	4 672,0	8 890,2	21 179,3	-9 951,3	11 228,0

Source : CPCMB

Durant la période 2012-2016, l'ensemble des programmes à mener par le Ministère de la Culture et des Arts ont été évalués à **65 193,0 millions de francs CFA** (40 579,5 millions de francs CFA en fonctionnement et 24 613,5 millions de francs CFA en investissement), soit en moyenne annuelle 13 038, 6 millions de francs CFA.

Au niveau des dotations pour la même période, elles sont fixées à 53 965,0 millions de francs CFA, dégageant un gap de 11 228,0 millions de francs CFA. Pour l'année 2012, les dotations se situent à **9 485,5 millions de francs CFA**.

Les projets clés qui nécessitent des ressources additionnelles pour l'année prochaine sont donc : la construction et l'équipement de la cité de la culture, l'érection des monuments et la construction et l'équipement des maisons de la culture, mais aussi l'augmentation de la dotation au niveau des biens et services car le ministère compte désormais trois directions générales et qui compte chacune douze (12) directions départementales.

Comment faire ? : Organisation, exécution, suivi-évaluation des programmes 2012-2016

Afin d'améliorer ses performances budgétaires le Ministère de la Culture et des Arts va mettre en place des fiches et des tableaux de bord de suivi permanent de tous les projets du Ministère auprès des différents gestionnaires techniques et administratifs des projets. A cet effet, un tableau d'indicateurs de suivi des différents programmes a été conçu, et l'annexe 2 ci-dessous en donne les principaux indicateurs de réalisations et de résultats.

Tableaux Annexes

Tableau 1 : Indicateurs de performances et cibles à l'horizon 2016

<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeurs</i>				
		<i>historiques</i>		<i>de base</i>	<i>cibles</i>	
		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2016</i>
Nombre de galeries	U	0	0	0	1	5
Nombre de bibliothèques construites et équipées	U	0	0	1	6	12
Nombre de musées construits et équipés	U	0	0	0	6	12
Nombre de salles de cinéma fonctionnelles	U	2	2	2	6	12
Nombre de maisons de la culture	U	0	8		6	12

Tableau 2 : Indicateurs de réalisations et de résultats.

<i>Programmes/Sous-programmes</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeurs</i>				
			<i>historiques</i>		<i>de base</i>	<i>cibles</i>	
			<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2016</i>
Promotion de la culture, des arts et protection du patrimoine	Nombre de spectacles	U	51	60	100	200	250
	Nombre de visiteurs	U	150	200	300	400	450
	Nombre d'emplois saisonniers	U	75	100	200	300	350
	Nombre de nouveaux talents artistiques	U	35	60	100	150	200
Gestion des ressources matérielles	Nombre de galeries	U	0	0	3	6	10
	Nombre de bibliothèques	U	55	60	70	80	85
	Nombre de monuments	U	30	40	45	50	100
	Nombre de musées	U	3	6	8	10	15
	Nombre de maisons de cultures construites	U	0	1	3	5	12

Tableau 3 : Fiche de suivi des principaux projets.

N°	Projets	Coûts total (en millions de FCFA)		Niveau d'exécution (%)		Budget prévu en 2012 (en millions de FCFA)				Besoins futurs (en millions de FCFA)	Délais	
		initial	actualisé	financière	physique	MLA	PPTE	Finext	Total		Date de démarrage	Date d'achèvement
Encours												
1	<i>Construction et équipement de la cité de la culture</i>	2 000	2 000	-	0	1 800	0	0	1 800	2 700	2011	2016
2	<i>Réhabilitation et équipement du Musée et mausolée Marien NGOUABI</i>	80	80	0	0	100	0	0	100	100	2012	2013
3	<i>Erection des monuments</i>	900	900	-	100	700	0	0	700	900	2010	2016
4	<i>Erection des bustes pour l'histoire du Congo</i>	120	120	0	0	200	0	0	200	300	2010	2015
5	<i>Construction et équipement du centre culturel LETEMBET AMBILY</i>	100	100	44,5	100	200	0	0	200	75	2011	2015
6	<i>Construction et équipement du musée NGALA d'Oyo</i>	200	200	178	100	200	0	0	200	100	2011	2014
7	<i>Construction et équipement du palais Royal de Mbé</i>	175	175	0	100	200	0	0	200	250	2011	2015
8	<i>Construction et équipement du musée national</i>	245	245	0	0	245	0	0	245	250	2011	2014
9	<i>Construction et équipement de la direction des archives et de la documentation</i>	240	240	0	0	240	0	0	240	250	2011	2014
10	<i>Renforcement des capacités du personnel administratif</i>	100	100	0	0	100	0	0	100	150	2010	2014
11	<i>Construction et équipement des maisons de la culture à Oyo et à Pointe-Noire</i>	0	0	0	20	500	0	0	500	550	2011	2016
A démarrer en 2012												
12	<i>Organisation du 1^{er} salon des industries culturelles du Congo</i>	-	-	0	0	50	0	0	50	250	2012	2013
13	<i>Appui aux industries culturelles endogènes</i>	-	-	0	0	50	0	0	50	1 200	2012	2013
14	<i>Réhabilitation et équipement du musée de Mossaka</i>	-	-	0	0	200	0	0	200	250	2012	2013
15	<i>Relance de l'activité cinématographique au Congo</i>	-	-	0	0	75	0	0	75	250	2012	2014
16	<i>Acquisition matériel fouilles archéologiques</i>			0	0	100	0	0	100	150	2012	2013

Tableau 4 : Exécution des 3 derniers exercices budgétaires

(En millions de francs CFA)

RUBRIQUE	2008			2009			2010		
	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%	Prévisions	Exécution	%
FONCTIONNEMENT	2050,6	2195,4	107,1	5688,9	5415,7	95,2	2 738,6	2 801,9	102,3
Salaires et rémunérations	470,1	511,5	108,8	470,1	484,8	103,1	470,1	483,6	102,9
Biens et services	487,5	593,4	121,7	602,8	296,6	49,2	652,5	762,6	116,9
Transferts	1093	1090,5	99,8	4616	4634,3	100,4	1 616,0	1 555,7	96,3
INVESTISSEMENT	3270	1338	40,9	3948	2053,3	52,0	3 291,0	2 270,0	69,0
TOTAL	5320,6	3533,4	66,4	9636,9	7469	77,5	6 029,6	5 071,9	84,1

Source : MFBPP-DGB et MEPATI-DGPD

Tableau 5 : Projet de Budget 2012 : Présentation classique, Base CDMT.

(En millions de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Total	9 486	9 784	10 603	11 664	12 428	53 965
DEPENSES COURANTES	3 685	3 678	3 766	3 987	4 285	19 400
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 801	6 106	6 837	7 677	8 143	34 565

Source : CPCMB

SYNTHESE DES ENVELOPPES PAR AXES

SYNTHESE DES ENVELOPPES PAR AXE/MISSION/SECTION/GRANDES NATURES (En millions de francs CFA)

Libellé : Axe/Mission/Section	2012	2013	2014	2015	2016	Total quinquennal
Axe Stratégique 1 : Promotion de la Démocratie et de la Gouvernance	492781,3259	483258,5223	485152,9039	498778,553	514063,755	2474035,06
Dépenses courantes	269522,4893	270379,1149	277786,1516	294972,272	318103,7746	1430763,803
Salaires et Traitements	102611,7549	103205,2809	106413,0464	113460,8475	122806,1297	548497,0594
Biens et Services	107705,8755	108009,6562	110966,6177	117953,5986	127266,3073	571902,0554
Transferts et Subventions	59204,85885	59164,17779	60406,48748	63557,82597	68031,33761	310364,6877
Dépenses d'Investissement	223258,8366	212879,4074	207366,7523	203806,2809	195959,9804	1043271,258
Mission 1.1 : Promotion de la Gouvernance Politique et Renforcement de la Démocratie	165692,8665	165873,517	170969,0578	180927,2179	190960,7763	874423,4356
Dépenses courantes	120967,8665	120764,795	123090,1293	129698,152	138888,3305	633409,2734
Salaires et Traitements	24975,66854	24933,74132	25378,80405	26764,71005	28668,29391	130721,2179
Biens et Services	44164,43255	44090,29271	44943,25913	47472,97528	50902,25892	231573,2186
Transferts et Subventions	51827,76541	51740,76096	52768,06617	55460,46671	59317,77772	271114,837
Dépenses d'Investissement	44725	45108,72201	47878,92849	51229,06586	52072,4458	241014,1622
Présidence de la République	82085,27214	82226,77455	85285,77751	90688,84581	95300,38277	435587,0528
Dépenses courantes	52085,27214	51997,83541	53028,67921	56037,10921	60103,18062	273252,0766
Salaires et Traitements	3480,132675	3474,290497	3543,167418	3744,178858	4015,85773	18257,62718
Biens et Services	34028,21958	33971,09563	34644,56392	36610,02388	39266,45947	178520,3625
Transferts et Subventions	14576,91989	14552,44928	14840,94787	15682,90647	16820,86342	76474,08693
Dépenses d'Investissement	30000	30228,93914	32257,0983	34651,7366	35197,20215	162334,9762
Sénat	11530,30275	11534,78176	11738,84957	12175,86076	12942,59766	59922,3925
Dépenses courantes	11230,30275	11211,45018	11368,89039	11752,16761	12484,97491	58047,78584
Salaires et Traitements	22,490285	22,45253005	22,76782656	23,53539391	25,00294519	116,2489807

Transferts et Subventions	11207,81246	11188,99765	11346,12257	11728,63221	12459,97197	57931,53686
Dépenses d'Investissement	300	323,3315767	369,9591794	423,6931489	457,6227487	1874,606654
Assemblée Nationale	22785,60793	22767,76479	23351,84756	24730,4935	26437,60212	120073,3159
Dépenses courantes	20593,60793	20559,03697	21063,39768	22310,11393	23984,88431	108511,0408
Salaires et Traitements	330,297535	329,743057	337,8324165	357,8282961	384,6896663	1740,390971
Biens et Services	0	0	0	0	0	0
Transferts et Subventions	20263,3104	20229,29391	20725,56526	21952,28563	23600,19464	106770,6498
Dépenses d'Investissement	2192	2208,72782	2288,449885	2420,379575	2452,717815	11562,27509
Médiateur de la République	765,707791	785,0904429	830,1529691	890,0596378	948,7490867	4219,759927
Dépenses courantes	555,707791	554,7749117	562,5655078	579,4424731	609,2039394	2861,694623
Salaires et Traitements	0	0	0	0	0	0
Biens et Services	0	0	0	0	0	0
Transferts et Subventions	555,707791	554,7749117	562,5655078	579,4424731	609,2039394	2861,694623
Dépenses d'Investissement	210	230,3155312	267,5874613	310,6171648	339,5451473	1358,065305
Conseil économique et social	2546,119446	2549,64702	2608,677979	2713,886299	2782,498733	13200,82948
Dépenses courantes	1708,119446	1705,251987	1729,198509	1781,074464	1837,223773	8760,868179
Salaires et Traitements	0	0	0	0	0	0
Biens et Services	0	0	0	0	0	0
Transferts et Subventions	1708,119446	1705,251987	1729,198509	1781,074464	1837,223773	8760,868179
Dépenses d'Investissement	838	844,3950334	879,4794697	932,8118345	945,2749595	4439,961297
Communication, Chargé des relations avec le Parlement	12562,07068	12584,16235	13015,95645	13775,17875	14430,58285	66367,95107
Dépenses courantes	7924,070677	7910,768359	8021,85774	8406,37374	8973,151743	41236,22226
Salaires et Traitements	4656,480047	4648,663108	4713,943379	4939,89935	5272,959285	24231,94517
Biens et Services	1498,531527	1496,015908	1517,024168	1589,7405	1696,92464	7798,236743
Transferts et Subventions	1769,059103	1766,089343	1790,890192	1876,73389	2003,267818	9206,040346
Dépenses d'Investissement	4638	4673,393991	4994,098706	5368,805006	5457,431108	25131,72881
Affaires Etrangères et de la Coopération	32187,34271	32189,64406	32852,12618	34593,06825	36694,56413	168516,7453
Dépenses courantes	26136,34271	26092,46703	26572,03384	28059,36057	30073,5608	136933,765
Salaires et Traitements	16486,268	16458,59212	16761,09301	17699,26816	18969,78428	86375,00557
Biens et Services	8637,681448	8623,181175	8781,671036	9273,210906	9938,874812	45254,61938
Transferts et Subventions	1012,393263	1010,693735	1029,269793	1086,881509	1164,901711	5304,140012

Dépenses d'Investissement	6051	6097,177025	6280,092336	6533,707674	6621,003324	31582,98036
Conseil national de la liberté de la communication	1230,443067	1235,652032	1285,669623	1359,824915	1423,798996	6535,388634
Dépenses courantes	734,443067	733,2101407	743,506468	772,5100574	822,1504512	3805,820184
Salaires et Traitements	0	0	0	0	0	0
Biens et Services	0	0	0	0	0	0
Transferts et Subventions	734,443067	733,2101407	743,506468	772,5100574	822,1504512	3805,820184
Dépenses d'Investissement	496	502,4418915	542,1631552	587,3148579	601,6485447	2729,568449
Mission 1.2 : Renforcement de la Défense Nationale	250504,7536	233591,674	219129,9648	208112,5124	199068,2923	1110407,197
Dépenses courantes	95117,75358	94958,07724	97249,7712	102985,722	110694,9051	501006,2291
Salaires et Traitements	47572,45907	47492,5981	48638,77232	51507,56678	55363,25915	250574,6554
Biens et Services	45912,77798	45835,70315	46941,89029	49710,59987	53431,77702	241832,7483
Transferts et Subventions	1632,516532	1629,775989	1669,108586	1767,555345	1899,868907	8598,82536
Dépenses d'Investissement	155387	138633,5968	121880,1936	105126,7904	88373,3872	609400,968
Defense Nationale	250504,7536	233591,674	219129,9648	208112,5124	199068,2923	1110407,197
Dépenses courantes	95117,75358	94958,07724	97249,7712	102985,722	110694,9051	501006,2291
Salaires et Traitements	47572,45907	47492,5981	48638,77232	51507,56678	55363,25915	250574,6554
Biens et Services	45912,77798	45835,70315	46941,89029	49710,59987	53431,77702	241832,7483
Transferts et Subventions	1632,516532	1629,775989	1669,108586	1767,555345	1899,868907	8598,82536
Dépenses d'Investissement	155387	138633,5968	121880,1936	105126,7904	88373,3872	609400,968
Mission 1.3: Promotion de la Gouvernance Judiciaire et de la Sécurité Nationale	69592,35789	76549,54388	87324,79548	101239,9423	114753,003	449459,6426
Dépenses courantes	47808,52131	49037,34322	51735,18737	56263,61417	62069,70928	266914,3754
Salaires et Traitements	26588,74127	27309,8888	28869,51607	31468,92898	34791,89853	149028,9737
Biens et Services	16619,65966	17076,3489	18057,63436	19689,94827	21775,81804	93219,40923
Transferts et Subventions	4600,120373	4651,105528	4808,036932	5104,736923	5501,992713	24665,99247
Dépenses d'Investissement	21783,83658	27512,20065	35589,60812	44976,32809	52683,29376	182545,2672
Intérieur et de la Décentralisation - volet sécurité intérieur	47220,91413	50670,97164	56433,96153	64139,91252	71883,78681	290349,5466
Dépenses courantes	34404,07755	35480,89466	37651,05231	41189,89671	45695,23068	194421,1519
Salaires et Traitements	20455,29195	21095,52444	22385,8136	24489,8693	27168,56113	115595,0604

Biens et Services	13104,65223	13514,81622	14341,43804	15689,39818	17405,49811	74055,80279
Transferts et Subventions	844,1333727	870,5539984	923,8006664	1010,629231	1121,171441	4770,288709
Dépenses d'Investissement	12816,83658	15190,07699	18782,90922	22950,0158	26188,55613	95928,39472
Garde des sceaux, justice et droits humains	17936,17035	20994,58033	25346,91879	30714,6872	35678,10947	130670,4661
Dépenses courantes	10172,17035	10306,81094	10754,39603	11577,2947	12647,38118	55458,0532
Salaires et Traitements	6115,457098	6196,402338	6465,488215	6960,210712	7603,541268	33341,09963
Biens et Services	3515,007433	3561,532675	3716,196315	4000,550081	4370,319936	19163,60644
Transferts et Subventions	541,705818	548,8759292	572,7114958	616,5339036	673,5199799	2953,347127
Dépenses d'Investissement	7764	10687,76939	14592,52276	19137,39251	23030,72829	75212,41295
Commission Nationale des Droits de l'Homme	1346,155704	1448,150551	1613,261467	1833,068778	2033,92838	8274,56488
Dépenses courantes	836,155704	834,7520304	846,4742907	888,2790562	948,6221373	4354,283219
Salaires et Traitements	4,498057	4,490506009	4,553565311	4,778451917	5,103064447	23,42364468
Biens et Services	0	0	0	0	0	0
Transferts et Subventions	831,657647	830,2615244	841,9207254	883,5006043	943,5190728	4330,859574
Dépenses d'Investissement	510	613,3985207	766,7871763	944,7897217	1085,306243	3920,281662
Cour suprême	741,260051	795,4845437	889,4739015	1013,019703	1128,753378	4567,991577
Dépenses courantes	484,260051	487,1608631	504,7627236	539,6711489	585,6106676	2601,465454
Salaires et Traitements	0	0	0	0	0	0
Biens et Services	0	0	0	0	0	0
Transferts et Subventions	484,260051	487,1608631	504,7627236	539,6711489	585,6106676	2601,465454
Dépenses d'Investissement	257	308,3236805	384,7111779	473,3485538	543,1427101	1966,526122
Cour constitutionnelle	1571,29867	1649,080371	1774,925785	1940,537294	2109,927262	9045,769383
Dépenses courantes	1361,29867	1359,013427	1378,097788	1419,440722	1482,243768	7000,094375
Salaires et Traitements	13,494171	13,47151803	13,66069593	14,07051681	14,69306576	69,38996753
Biens et Services	0	0	0	0	0	0
Transferts et Subventions	1347,804499	1345,541909	1364,437092	1405,370205	1467,550702	6930,704407
Dépenses d'Investissement	210	290,066944	396,827997	521,0965728	627,6834942	2045,675008
Conseil supérieur de la magistrature	507,643782	584,2332856	692,4881246	822,399108	937,0907508	3543,855051
Dépenses courantes	281,643782	281,1709802	285,1194095	293,6729918	305,490548	1447,097711
Transferts et Subventions	281,643782	281,1709802	285,1194095	293,6729918	305,490548	1447,097711
Dépenses d'Investissement	226	303,0623054	407,3687151	528,7261161	631,6002028	2096,757339

Haute cour de justice	268,915203	407,0431496	573,7658906	776,3176541	981,4069958	3007,448893
Dépenses courantes	268,915203	287,540324	315,2848192	355,3588382	405,1303019	1632,229486
Salaires et Traitements	0	0	0	0	0	0
Biens et Services	0	0	0	0	0	0
Transferts et Subventions	268,915203	287,540324	315,2848192	355,3588382	405,1303019	1632,229486
Dépenses d'Investissement	0	119,5028256	258,4810714	420,958816	576,2766939	1375,219407
Mission 1.4 : Promotion de la Gouvernance Administrative	6991,347898	7243,787389	7729,0858	8498,880421	9281,683342	39744,78485
Dépenses courantes	5628,347898	5618,899462	5711,063731	6024,783825	6450,829722	29433,92464
Salaires et Traitements	3474,886039	3469,052669	3525,953972	3719,641639	3982,67814	18172,21246
Biens et Services	1009,005325	1007,311485	1023,83396	1080,075196	1156,453307	5276,679273
Transferts et Subventions	1144,456534	1142,535309	1161,275799	1225,066989	1311,698274	5985,032905
Dépenses d'Investissement	1363	1624,887927	2018,022069	2474,096595	2830,85362	10310,86021
Fonction Publique & de la Réforme de l'Etat	6991,347898	7243,787389	7729,0858	8498,880421	9281,683342	39744,78485
Dépenses courantes	5628,347898	5618,899462	5711,063731	6024,783825	6450,829722	29433,92464
Salaires et Traitements	3474,886039	3469,052669	3525,953972	3719,641639	3982,67814	18172,21246
Biens et Services	1009,005325	1007,311485	1023,83396	1080,075196	1156,453307	5276,679273
Transferts et Subventions	1144,456534	1142,535309	1161,275799	1225,066989	1311,698274	5985,032905
Dépenses d'Investissement	1363	1624,887927	2018,022069	2474,096595	2830,85362	10310,86021
Axe Stratégique 2 : Développement économique et Promotion de la Croissance	405128,4519	344250,8424	484959,0487	544517,7378	562031,3966	2340887,477
Dépenses courantes	133019,4519	126296,8024	125595,8305	127993,8131	131988,0556	644893,9535
Salaires et Traitements	26987,16143	29282,17807	23889,82374	11076,93695	3039,313416	94275,4136
Biens et Services	35212,22096	38170,05451	42713,08133	46040,40251	47624,63909	209760,3984
Transferts et Subventions	70820,06953	58844,56987	58992,92539	70876,47363	81324,10309	340858,1415
Dépenses d'Investissement	272109	217954,0399	359363,2182	416523,9247	430043,341	1695993,524
Mission 2.1 : Promotion de la Gouvernance économique et financière	183373,0111	180295,2445	213544,1841	225327,5819	247140,2209	1049680,243
Dépenses courantes	102930,0879	95402,95986	93072,9467	92725,96054	93154,02812	477285,9831
Salaires et Traitements	18687,68364	20725,09217	14836,00663	1211,575428	-7873,660218	47586,69765
Biens et Services	24177,54451	26910,96149	30941,36811	33362,16129	33749,24869	149141,2841

Transferts et Subventions	60064,85976	47766,9062	47295,57195	58152,22383	67278,43965	280558,0014
Dépenses d'Investissement	80442,92322	84892,28462	120471,2374	132601,6213	153986,1928	572394,2594
Finances, du Budget et portefeuille public	131032,2451	125367,9265	152606,1437	157160,4746	174189,0408	740355,8307
Dépenses courantes	92537,2451	84788,87956	81913,19529	80623,71051	79839,16338	419702,1938
Salaires et Traitements	15455,0245	17418,25859	11353,78359	-2570,325409	-12040,3826	29616,35866
Biens et Services	21269,29409	23935,11694	27806,8232	29956,96249	29996,61547	132964,8122
Transferts et Subventions	55812,92651	43435,50402	42752,5885	53237,07343	61882,93051	257121,023
Dépenses d'Investissement	38495	40579,04698	70692,94844	76536,76405	94349,87742	320653,6369
Economie, du Plan, de l'Amenagement du territoire et de l'Intégration - volet économie et Plan	50018,83246	52594,43078	58483,33272	65541,767	70226,11478	296864,4777
Dépenses courantes	9524,90924	9746,289054	10266,054	11152,48169	12290,37589	52980,10988
Salaires et Traitements	3191,658823	3265,839985	3440,005674	3737,034727	4118,326553	17752,86576
Biens et Services	2908,250417	2975,844545	3134,544915	3405,198802	3752,633217	16176,4719
Transferts et Subventions	3425	3504,604523	3691,503411	4010,248165	4419,416118	19050,77222
Dépenses d'Investissement	40493,92322	42848,14172	48217,27872	54389,28531	57935,73889	243884,3679
Cour des Comptes	2321,933568	2332,887167	2454,707675	2625,34033	2725,065368	12459,93411
Dépenses courantes	867,933568	867,79125	893,6974137	949,768338	1024,488855	4603,679425
Salaires et Traitements	41,000317	40,99359404	42,2173754	44,86611	48,39583279	217,4732292
Biens et Services	0	0	0	0	0	0
Transferts et Subventions	826,933251	826,797656	851,4800383	904,902228	976,0930226	4386,206196
Dépenses d'Investissement	1454	1465,095917	1561,010261	1675,571991	1700,576513	7856,254682
Mission 2.2 : Développement des industries extractives	111919,1684	27943,51047	34272,44224	41723,86706	47793,35715	263652,3454
Dépenses courantes	4094,168442	4087,295468	4152,290249	4331,343483	4585,971918	21251,06956
Salaires et Traitements	779,736485	778,4275236	791,1826377	827,9970089	879,5509449	4056,8946
Biens et Services	1535,310247	1532,732887	1557,769909	1629,696532	1730,573913	7986,083489
Transferts et Subventions	1779,12171	1776,135058	1803,337701	1873,649942	1975,84706	9208,091471
Dépenses d'Investissement	107825	23856,215	30120,15199	37392,52357	43207,38523	242401,2758
Hydrocarbures	4274,593454	5835,7284	7831,045671	10185,8035	12340,74572	40467,91675
Dépenses courantes	1999,593454	1996,236691	2024,269454	2084,997538	2179,227154	10284,32429
Salaires et Traitements	276,938319	276,4734163	280,3558787	288,7665551	301,8171036	1424,351273

Biens et Services	566,783371	565,8318988	573,7777661	590,9910991	617,7004181	2915,084553
Transferts et Subventions	1155,871764	1153,931376	1170,13581	1205,239884	1259,709632	5944,888465
Dépenses d'Investissement	2275	3839,491709	5806,776217	8100,805965	10161,51857	30183,59246
Mines et de la Géologie	107644,575	22107,78207	26441,39657	31538,06356	35452,61143	223184,4286
Dépenses courantes	2094,574988	2091,058777	2128,020794	2246,345945	2406,744764	10966,74527
Salaires et Traitements	502,798166	501,9541073	510,826759	539,2304538	577,7338413	2632,543327
Biens et Services	968,526876	966,9009879	983,9921434	1038,705433	1112,873495	5070,998936
Transferts et Subventions	623,249946	622,2036821	633,2018919	668,4100578	716,1374279	3263,203006
Dépenses d'Investissement	105550	20016,72329	24313,37577	29291,71761	33045,86667	212217,6833
Mission 2.3 : Développement des autres industries	18647,92742	25673,15974	34905,30469	45712,14507	55224,62126	180163,1582
Dépenses courantes	3054,927424	3049,799048	3092,626782	3196,776873	3384,486116	15778,61624
Salaires et Traitements	798,149154	796,8092828	807,9987206	832,9829712	880,3959807	4116,336109
Biens et Services	1826,343438	1823,277514	1848,881445	1913,223138	2026,961999	9438,687534
Transferts et Subventions	430,434832	429,7122512	435,7466168	450,570763	477,1281366	2223,5926
Dépenses d'Investissement	15593	22623,3607	31812,6779	42515,3682	51840,13515	164384,5419
Développement industriel et promotion du secteur privé	16827,41505	18091,4262	20538,83988	23395,68942	25356,49561	104209,8662
Dépenses courantes	2367,415047	2363,440813	2396,630153	2468,529058	2607,547087	12203,56216
Salaires et Traitements	753,149154	751,8848254	762,4433977	785,3166996	829,5427052	3882,336782
Biens et Services	1289,742402	1287,577282	1305,658479	1344,828234	1420,563769	6648,370166
Transferts et Subventions	324,523491	323,978706	328,528276	338,3841242	357,4406121	1672,855209
Dépenses d'Investissement	14460	15727,98539	18142,20973	20927,16036	22748,94852	92006,304
Présidence, chargé des Zones Economiques Spéciales	1820,512377	7581,733544	14366,4648	22316,45565	29868,12565	75953,29203
Dépenses courantes	687,512377	686,3582343	695,9966295	728,2478151	776,9390295	3575,054085
Salaires et Traitements	45	44,92445747	45,55532289	47,66627158	50,85327551	233,9993275
Biens et Services	536,601036	535,7002316	543,2229657	568,3949047	606,3982294	2790,317368
Transferts et Subventions	105,911341	105,7335452	107,2183408	112,1866388	119,6875245	550,7373903
Dépenses d'Investissement	1133	6895,375309	13670,46817	21588,20784	29091,18662	72378,23794
Mission 2.4 : Promotion de la Production agricole	59800,79265	75355,37782	161469,5682	122185,1822	160080,6425	578891,5635

Dépenses courantes	11634,79265	12333,90162	13421,57174	15025,63241	17026,85617	69442,75459
Salaires et Traitements	3885,021467	4126,007781	4497,163904	5041,95569	5720,949521	23271,09836
Biens et Services	2614,7697	2753,810586	2979,1603	3317,673657	3741,649907	15407,06415
Transferts et Subventions	5135,001486	5454,08325	5945,247538	6666,00306	7564,256745	30764,59208
Dépenses d'Investissement	48166	63021,4762	148047,9965	107159,5498	143053,7864	509448,8089
Agriculture, élevage	54649,12391	66790,43781	127129,8902	104390,3326	137645,1206	490604,9052
Dépenses courantes	9809,123908	10453,79988	11429,17054	12848,73461	14614,7432	59155,57214
Salaires et Traitements	3485,503962	3714,578513	4061,159749	4565,577497	5193,098366	21019,91809
Biens et Services	1701,090653	1812,88986	1982,037882	2228,217581	2534,47742	10258,7134
Transferts et Subventions	4622,529293	4926,331508	5385,972907	6054,93953	6887,167417	27876,94065
Dépenses d'Investissement	44840	56336,63793	115700,7197	91541,59797	123030,3774	431449,333
Pêche et de l'Aquaculture	5151,668745	8564,940007	34339,67798	17794,84966	22435,5219	88286,65829
Dépenses courantes	1825,668745	1880,101735	1992,401204	2176,8978	2412,112969	10287,18245
Salaires et Traitements	399,517505	411,4292675	436,0041548	476,3781929	527,8511548	2251,180275
Biens et Services	913,679047	940,9207265	997,122418	1089,456076	1207,172487	5148,350754
Transferts et Subventions	512,472193	527,7517414	559,2746314	611,0635308	677,0893277	2887,651424
Dépenses d'Investissement	3326	6684,838271	32347,27678	15617,95186	20023,40893	77999,47584
Mission 2.5 : Développement des services	19804,69992	22305,57575	26255,19673	92766,27653	33034,5225	194166,2714
Dépenses courantes	5961,699924	6082,867107	6365,454509	6884,713968	7555,228583	32849,96409
Salaires et Traitements	1664,930143	1685,709067	1754,782092	1886,250664	2057,621911	9049,293876
Biens et Services	2620,889085	2712,037249	2879,087536	3155,088935	3505,824378	14872,92718
Transferts et Subventions	1675,880696	1685,120791	1731,584882	1843,374369	1991,782294	8927,743032
Dépenses d'Investissement	13843	16222,70864	19889,74222	85881,56256	25479,29392	161316,3073
Industrie touristique et des loisirs	5583,475599	6941,82877	8816,425991	44719,15366	11086,61074	77147,49476
Dépenses courantes	1583,475599	1701,274659	1873,2286	2119,082275	2423,744338	9700,805471
Salaires et Traitements	242,050714	260,0575255	286,3424737	323,923765	370,4945298	1482,869008
Biens et Services	1210,889085	1300,97042	1432,464174	1620,469301	1853,445399	7418,238379
Transferts et Subventions	130,5358	140,2467135	154,4219526	174,6892091	199,8044089	799,6980841
Dépenses d'Investissement	4000	5240,55411	6943,197391	42600,07139	8662,866401	67446,68929
Commerce et des Approvisionnements	6897,026194	7471,476345	8499,718949	28473,74864	10780,33906	62122,30919
Dépenses courantes	2497,026194	2503,552327	2585,408961	2755,157312	2980,016105	13321,1609

Salaires et Traitements	1202,32752	1205,469878	1244,884155	1326,618626	1434,888982	6414,189161
Biens et Services	800	802,0908497	828,3161683	882,7003318	954,7408393	4267,848189
Transferts et Subventions	494,698674	495,9915997	512,2086376	545,8383546	590,386284	2639,12355
Dépenses d'Investissement	4400	4967,924018	5914,309988	25718,59132	7800,322959	48801,14829
Petites et moyennes entreprises, chargé de l'artisanat	7324,198131	7892,270636	8939,051786	19573,37423	11167,5727	54896,46748
Dépenses courantes	1881,198131	1878,040121	1906,816948	2010,47438	2151,46814	9827,997721
Salaires et Traitements	220,551909	220,1816635	223,5554624	235,708273	252,2383994	1152,235707
Biens et Services	610	608,9759791	618,3071944	651,9193018	697,6381403	3186,840615
Transferts et Subventions	1050,646222	1048,882478	1064,954291	1122,846806	1201,591601	5488,921398
Dépenses d'Investissement	5443	6014,230515	7032,234837	17562,89985	9016,104557	45068,46976
Mission 2.6 : Promotion de l'intégration régionale	992,5595444	1053,036392	1179,216654	1331,806747	1440,425843	5997,045181
Dépenses courantes	238,4827619	241,3962464	251,6329425	270,6298752	295,3709983	1297,512824
Salaires et Traitements	0	0	0	0	0	0
Biens et Services	238,4827619	241,3962464	251,6329425	270,6298752	295,3709983	1297,512824
Transferts et Subventions	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'Investissement	754,0767824	811,6401455	927,5837119	1061,176872	1145,054845	4699,532356
Délégué chargé de l'aménagement et de l'Intégration - volet intégration	992,5595444	1053,036392	1179,216654	1331,806747	1440,425843	5997,045181
Dépenses courantes	238,4827619	241,3962464	251,6329425	270,6298752	295,3709983	1297,512824
Salaires et Traitements	0	0	0	0	0	0
Biens et Services	238,4827619	241,3962464	251,6329425	270,6298752	295,3709983	1297,512824
Transferts et Subventions	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'Investissement	754,0767824	811,6401455	927,5837119	1061,176872	1145,054845	4699,532356
Mission 2.7 : Promotion de l'emploi	10590,29281	11624,93774	13333,13604	15470,87826	17317,60638	68336,85123
Dépenses courantes	5105,292811	5098,583099	5239,307535	5558,755944	5986,113683	26988,05307
Salaires et Traitements	1171,640545	1170,132243	1202,689748	1276,175191	1374,455277	6195,093005
Biens et Services	2198,881221	2195,838543	2255,181087	2391,929081	2575,009204	11616,83914
Transferts et Subventions	1734,771045	1732,612313	1781,4367	1890,651671	2036,649203	9176,120931
Dépenses d'Investissement	5485	6526,354641	8093,828508	9912,122315	11331,49269	41348,79816
Travail et de la sécurité sociale	6903,491804	7520,228467	8559,455951	9873,969682	11028,03945	43885,18535

Dépenses courantes	3634,491804	3630,251159	3734,884405	3965,250837	4272,947751	19237,82596
Salaires et Traitements	895,717819	894,6727153	920,4595013	977,2331381	1053,064815	4741,147989
Biens et Services	1267	1265,521692	1301,997307	1382,304069	1489,568582	6706,39165
Transferts et Subventions	1471,773985	1470,056752	1512,427597	1605,713629	1730,314354	7790,286317
Dépenses d'Investissement	3269	3889,977308	4824,571546	5908,718846	6755,091695	24647,35939
Promotion de la femme et intégration de la femme au développement	3686,801007	4104,709273	4773,680092	5596,908576	6289,56693	24451,66588
Dépenses courantes	1470,801007	1468,33194	1504,42313	1593,505107	1713,165932	7750,227116
Salaires et Traitements	275,922726	275,4595282	282,2302467	298,9420533	321,3904612	1453,945015
Biens et Services	931,881221	930,3168508	953,1837798	1009,625012	1085,440622	4910,447486
Transferts et Subventions	262,99706	262,5555608	269,0091034	284,9380414	306,3348483	1385,834614
Dépenses d'Investissement	2216	2636,377333	3269,256962	4003,403469	4576,400998	16701,43876
Axe Stratégique 3 : Développement des infrastructures	1172404,904	1130390,553	1144225,29	1215096,445	1237607,197	5899724,389
Dépenses courantes	30122,90368	30576,83678	31714,55847	34036,31938	37097,28147	163547,8998
Salaires et Traitements	2738,345975	2773,07107	2882,122777	3095,54094	3374,428838	14863,5096
Biens et Services	4332,525745	4406,029922	4592,317172	4947,213269	5410,051145	23688,13725
Transferts et Subventions	23052,03196	23397,73579	24240,11852	25993,56517	28312,80149	124996,2529
Dépenses d'Investissement	1142282	1099813,716	1112510,732	1181060,126	1200509,915	5736176,489
Mission 3.1 : Développement des infrastructures de transport et travaux publics	690038,7135	696828,5977	741773,062	796818,2102	810810,1187	3736268,702
Dépenses courantes	6823,713534	6977,770149	7345,336921	7974,857767	8783,577646	37905,25602
Salaires et Traitements	1899,873181	1933,082802	2025,19447	2188,692532	2400,050824	10446,89381
Biens et Services	2192,821568	2236,662264	2348,796853	2544,205756	2796,011405	12118,49785
Transferts et Subventions	2731,018785	2808,025084	2971,345598	3241,959479	3587,515416	15339,86436
Dépenses d'Investissement	683215	689850,8275	734427,725	788843,3524	802026,541	3698363,446
Equipement et travaux publics	550267,4712	554475,9899	587502,1369	628837,6103	637454,7151	2958537,923
Dépenses courantes	2462,471207	2490,523027	2594,077088	2787,760954	3040,330397	13375,16267
Salaires et Traitements	1168,161899	1181,46929	1230,593888	1322,474805	1442,290216	6344,990099
Biens et Services	971,973792	983,0462602	1023,920579	1100,370464	1200,063358	5279,374453
Transferts et Subventions	322,335516	326,0074769	339,5626208	364,9156843	397,9768229	1750,798121

Dépenses d'Investissement	547805	551985,4669	584908,0598	626049,8494	634414,3847	2945162,761
Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande	139176,9791	141747,0284	153635,5535	167292,9587	172600,3278	774452,8475
Dépenses courantes	3766,979061	3881,667829	4115,888334	4499,455729	4988,171442	21252,16239
Salaires et Traitements	523,417574	539,3534514	571,8981316	625,1943968	693,1009046	2952,964458
Biens et Services	834,878218	860,2967702	912,2072255	997,2175369	1105,531944	4710,131695
Transferts et Subventions	2408,683269	2482,017607	2631,782977	2877,043795	3189,538593	13589,06624
Dépenses d'Investissement	135410	137865,3606	149519,6652	162793,503	167612,1563	753200,6851
Délégué chargé de la Marine Marchande	594,263266	605,5792931	635,3714986	687,6410841	755,0758065	3277,930948
Dépenses courantes	594,263266	605,5792931	635,3714986	687,6410841	755,0758065	3277,930948
Salaires et Traitements	208,293708	212,2600599	222,7024502	241,0233298	264,6597031	1148,939251
Biens et Services	385,969558	393,3192332	412,6690484	446,6177542	490,4161034	2128,991697
Transferts et Subventions	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'Investissement	0	0	0	0	0	0
Mission 3.2 : Développement des infrastructures de Télécommunication et des TICs	25791,19632	27705,07054	31376,07687	35775,32914	39029,81667	159677,4895
Dépenses courantes	5591,196316	5920,79962	6436,77201	7199,883906	8152,520839	33301,17269
Salaires et Traitements	48,211774	51,05387775	55,50300506	62,08316719	70,29756603	287,14939
Biens et Services	548,506161	580,840823	631,458619	706,3212339	799,7765872	3266,903424
Transferts et Subventions	4994,478381	5288,90492	5749,810386	6431,479505	7282,446686	29747,11988
Dépenses d'Investissement	20200	21784,27092	24939,30486	28575,44523	30877,29583	126376,3168
Postes et télécommunications, chargé des nouvelles technologies	25791,19632	27705,07054	31376,07687	35775,32914	39029,81667	159677,4895
Dépenses courantes	5591,196316	5920,79962	6436,77201	7199,883906	8152,520839	33301,17269
Salaires et Traitements	48,211774	51,05387775	55,50300506	62,08316719	70,29756603	287,14939
Biens et Services	548,506161	580,840823	631,458619	706,3212339	799,7765872	3266,903424
Transferts et Subventions	4994,478381	5288,90492	5749,810386	6431,479505	7282,446686	29747,11988
Dépenses d'Investissement	20200	21784,27092	24939,30486	28575,44523	30877,29583	126376,3168
Mission 3.3 : Développement des infrastructures énergétiques et hydrauliques	225023,2725	237371,4816	265611,0788	298620,0768	318330,9025	1344956,812
Dépenses courantes	15156,27251	15130,82933	15343,30863	16130,25371	17236,75911	78997,42329

Salaires et Traitements	182,648082	182,3414665	184,9020522	194,3855192	207,7200042	951,9971242
Biens et Services	1063,005111	1061,22062	1076,123135	1131,316563	1208,922775	5540,588204
Transferts et Subventions	13910,61932	13887,26725	14082,28344	14804,55163	15820,11633	72504,83796
Dépenses d'Investissement	209867	222240,6522	250267,7701	282489,8231	301094,1434	1265959,389
Energie et hydraulique	225023,2725	237371,4816	265611,0788	298620,0768	318330,9025	1344956,812
Dépenses courantes	15156,27251	15130,82933	15343,30863	16130,25371	17236,75911	78997,42329
Salaires et Traitements	182,648082	182,3414665	184,9020522	194,3855192	207,7200042	951,9971242
Biens et Services	1063,005111	1061,22062	1076,123135	1131,316563	1208,922775	5540,588204
Transferts et Subventions	13910,61932	13887,26725	14082,28344	14804,55163	15820,11633	72504,83796
Dépenses d'Investissement	209867	222240,6522	250267,7701	282489,8231	301094,1434	1265959,389
Mission 3.4 : Promotion de l'habitat et assainissement du cadre de vie	231551,7213	168485,4035	105465,0726	83882,82907	69436,35897	658821,3854
Dépenses courantes	2551,721312	2547,437679	2589,140911	2731,323994	2924,423876	13344,04777
Salaires et Traitements	607,612938	606,5929243	616,5232499	650,3797217	696,3604431	3177,469277
Biens et Services	528,192905	527,3062155	535,9385654	565,3697166	605,3403776	2762,14778
Transferts et Subventions	1415,915469	1413,538539	1436,679096	1515,574556	1622,723056	7404,430716
Dépenses d'Investissement	229000	165937,9658	102875,9317	81151,50508	66511,93509	645477,3377
Construction, urbanisme et habitat	231551,7213	168485,4035	105465,0726	83882,82907	69436,35897	658821,3854
Dépenses courantes	2551,721312	2547,437679	2589,140911	2731,323994	2924,423876	13344,04777
Salaires et Traitements	607,612938	606,5929243	616,5232499	650,3797217	696,3604431	3177,469277
Biens et Services	528,192905	527,3062155	535,9385654	565,3697166	605,3403776	2762,14778
Transferts et Subventions	1415,915469	1413,538539	1436,679096	1515,574556	1622,723056	7404,430716
Dépenses d'Investissement	229000	165937,9658	102875,9317	81151,50508	66511,93509	645477,3377
	0	0	0	0	0	0
Axe Stratégique 4 : Développement social	492741,8899	627224,0097	639017,5298	707376,43	763236,5318	3229596,391
Dépenses courantes	263270,8899	267332,9511	279162,8241	300835,7044	328943,2023	1439545,572
Salaires et Traitements	110893,2041	113958,6782	120452,1361	131297,9529	145157,4016	621759,3729
Biens et Services	63480,56315	64468,20394	67253,12568	72438,63431	79172,08809	346812,6152
Transferts et Subventions	88897,12265	88906,06895	91457,56235	97099,11718	104613,7126	470973,5838
Dépenses d'Investissement	229471	359891,0586	359854,7057	406540,7256	434293,3294	1790050,819

Mission 4.1 : Renforcement du système éducatif	219647,1797	340457,3517	323239,887	354228,7645	380072,7209	1617645,904
Dépenses courantes	139225,1797	143451,3835	152046,2749	166097,1127	183962,578	784782,5288
Salaires et Traitements	71475,18133	74589,91831	80015,34513	88411,676	98985,8449	413477,9657
Biens et Services	28563,01899	29600,77486	31542,43758	34628,2197	38529,66255	162864,1137
Transferts et Subventions	39186,97939	39260,69029	40488,49218	43057,21696	46447,07058	208440,4494
Dépenses d'Investissement	80422	197005,9683	171193,6121	188131,6519	196110,1429	832863,3751
Enseignement primaire, secondaire, chargé de l'alphabétisation	134002,2386	195074,8648	192768,987	211472,6281	227054,0984	960372,8169
Dépenses courantes	81582,23863	85530,60802	92149,96529	102237,8002	114910,2983	476410,9104
Salaires et Traitements	61429,96652	64403,01805	69387,27568	76983,23496	86525,39933	358728,8946
Biens et Services	19527,45172	20472,52989	22056,93333	24471,54848	27504,82629	114033,2897
Transferts et Subventions	624,820385	655,0600759	705,7562744	783,0167788	880,0726483	3648,726162
Dépenses d'Investissement	52420	109544,2568	100619,0217	109234,8279	112143,8001	483961,9065
Enseig. Technique, Professionnel, de la format^o qualifiante et de l'Emploi	36262,78019	72173,35533	64318,04911	69734,56044	73215,55137	315704,2964
Dépenses courantes	20062,78019	20388,79757	21335,43807	23031,97963	25228,74758	110047,743
Salaires et Traitements	8830,978522	8974,480692	9391,160825	10137,92283	11104,86811	48439,41099
Biens et Services	5960,833547	6057,696262	6338,95172	6843,009568	7495,689206	32696,1803
Transferts et Subventions	5270,968123	5356,62062	5605,325528	6051,047226	6628,190261	28912,15176
Dépenses d'Investissement	16200	51784,55776	42982,61104	46702,58081	47986,80379	205656,5534
Enseignement supérieur	41033,1669	53645,20523	48248,6163	54580,21437	61056,27647	258563,4793
Dépenses courantes	34177,1669	34134,69655	35115,88286	37278,9945	40168,7437	180875,4845
Salaires et Traitements	508,277881	507,6462682	522,238329	554,4078123	597,3837443	2689,954035
Biens et Services	2239,573039	2236,790028	2301,085539	2442,830655	2632,191126	11852,47039
Transferts et Subventions	31429,31598	31390,26026	32292,55899	34281,75603	36939,16883	166333,0601
Dépenses d'Investissement	6856	19510,50868	13132,73344	17301,21987	20887,53276	77687,99475
Recherche scientifique et innovation technique	8348,993993	19563,92634	17904,23459	18441,36163	18746,79469	83005,31124
Dépenses courantes	3402,993993	3397,281309	3444,98867	3548,33833	3654,78848	17448,39078
Salaires et Traitements	705,958405	704,7732965	714,6702908	736,1103996	758,1937115	3619,706103
Biens et Services	835,160684	833,7586807	845,4669917	870,8310014	896,9559315	4282,173289
Transferts et Subventions	1861,874904	1858,749332	1884,851387	1941,396929	1999,638837	9546,51139

Dépenses d'Investissement	4946	16166,64503	14459,24592	14893,0233	15092,00621	65556,92045
Mission 4.2 : Promotion de la santé et de la nutrition	196558,4646	204848,7037	223733,3096	248532,5859	268830,3516	1142503,415
Dépenses courantes	97737,46457	97617,48634	100299,9787	106413,769	114593,0948	516661,7933
Salaires et Traitements	31214,06427	31178,57363	32078,17558	34057,7589	36701,6738	165230,2462
Biens et Services	30209,50905	30167,29746	30918,58674	32759,22383	35229,8234	159284,4405
Transferts et Subventions	36313,89126	36271,61525	37303,21635	39596,78623	42661,59759	192147,1067
Dépenses d'Investissement	98821	107231,2174	123433,331	142118,8169	154237,2568	625841,6221
Santé et de la Population	176100,2868	182921,3236	199461,1063	220971,7551	237990,3388	1017444,811
Dépenses courantes	81400,52044	81307,96741	83653,9633	88816,35137	95711,1936	430889,9961
Salaires et Traitements	31214,06427	31178,57363	32078,17558	34057,7589	36701,6738	165230,2462
Biens et Services	15694,24436	15676,39989	16128,71435	17124,03698	18453,38154	83076,77711
Transferts et Subventions	34492,21181	34452,99389	35447,07338	37634,55549	40556,13827	182582,9728
Dépenses d'Investissement	94699,76639	101613,3562	115807,143	132155,4038	142279,1452	586554,8146
Conseil National de Lutte contre le Sida	20458,17773	21927,38012	24272,20333	27560,83076	30840,01282	125058,6048
Dépenses courantes	16336,94413	16309,51893	16646,01536	17597,4176	18881,90119	85771,79721
Salaires et Traitements	0	0	0	0	0	0
Biens et Services	14515,26468	14490,89758	14789,87239	15635,18686	16776,44186	76207,66336
Transferts et Subventions	1821,679449	1818,621354	1856,142976	1962,230741	2105,459324	9564,133844
Dépenses d'Investissement	4121,233605	5617,861194	7626,18797	9963,413163	11958,11163	39286,80756
Mission 4.3 : Renforcement de la protection sociale et inclusion des groupes vulnérables	16675,62648	17141,52363	18395,36324	20138,20188	21533,81651	93884,53174
Dépenses courantes	8627,626477	8613,143084	8785,364158	9284,561301	9959,100523	45269,79554
Salaires et Traitements	4504,044933	4496,48389	4586,391753	4846,997189	5199,139806	23633,05757
Biens et Services	2429,43397	2425,355624	2473,85097	2614,418772	2804,360757	12747,42009
Transferts et Subventions	1694,147574	1691,30357	1725,121436	1823,14534	1955,59996	8889,317879
Dépenses d'Investissement	8048	8528,380545	9609,999081	10853,64058	11574,71599	48614,7362
Affaires Sociales, de l'Action humanitaires et de la Solidarité	16675,62648	17141,52363	18395,36324	20138,20188	21533,81651	93884,53174
Dépenses courantes	8627,626477	8613,143084	8785,364158	9284,561301	9959,100523	45269,79554
Salaires et Traitements	4504,044933	4496,48389	4586,391753	4846,997189	5199,139806	23633,05757

Biens et Services	2429,43397	2425,355624	2473,85097	2614,418772	2804,360757	12747,42009
Transferts et Subventions	1694,147574	1691,30357	1725,121436	1823,14534	1955,59996	8889,317879
Dépenses d'Investissement	8048	8528,380545	9609,999081	10853,64058	11574,71599	48614,7362
Mission 4.4 : Promotion du sport et de la culture	59860,61911	64776,43064	73648,96995	84476,87774	92799,64271	375562,5401
Dépenses courantes	17680,61911	17650,93825	18031,2064	19040,2615	20428,42897	92831,45422
Salaires et Traitements	3699,913534	3693,702405	3772,223622	3981,520852	4270,743078	19418,10349
Biens et Services	2278,60114	2274,776	2318,250397	2436,771999	2608,241382	11916,64092
Transferts et Subventions	11702,10444	11682,45985	11940,73238	12621,96865	13549,44451	61496,70982
Dépenses d'Investissement	42180	47125,49239	55617,76355	65436,61624	72371,21374	282731,0859
Sports et de l'Education Sportive	46626,22494	51156,20506	58989,36493	68434,84942	75685,75097	300892,3953
Dépenses courantes	11457,22494	11437,99143	11695,30767	12375,14675	13290,75592	60256,42671
Salaires et Traitements	2432,912064	2428,827879	2483,468316	2627,830385	2822,257623	12795,29627
Biens et Services	512,45092	511,590657	523,0997215	553,5070988	594,4598397	2695,108237
Transferts et Subventions	8511,861955	8497,572898	8688,739632	9193,809265	9874,03846	44766,02221
Dépenses d'Investissement	35169	39718,21363	47294,05726	56059,70268	62394,99505	240635,9686
Culture et arts	9485,501599	9784,146692	10602,95655	11664,40086	12427,95282	53964,95853
Dépenses courantes	3684,501599	3678,316342	3765,674934	3987,028356	4284,673067	19400,1943
Salaires et Traitements	631,379774	630,3198624	645,2897156	683,221053	734,22574	3324,436145
Biens et Services	743,53782	742,2896261	759,9187179	804,5881627	864,6533015	3914,987628
Transferts et Subventions	2309,584005	2305,706854	2360,466501	2499,21914	2685,794026	12160,77053
Dépenses d'Investissement	5801	6105,83035	6837,28162	7677,372506	8143,279755	34564,76423
Education Civique et de la Jeunesse	3748,892571	3836,078882	4056,648463	4377,627454	4685,938915	20705,18628
Dépenses courantes	2538,892571	2534,630474	2570,223797	2678,086393	2852,999977	13174,83321
Salaires et Traitements	635,621696	634,5546634	643,4655911	670,4694145	714,2597149	3298,37108
Biens et Services	1022,6124	1020,895717	1035,231957	1078,676737	1149,128241	5306,545052
Transferts et Subventions	880,658475	879,1800936	891,5262486	928,940242	989,6120212	4569,91708
Dépenses d'Investissement	1210	1301,448408	1486,424666	1699,54106	1832,938938	7530,353072
	0	0	0	0	0	0
Axe Stratégique 5 : Développement équilibré et durable	128221,0343	134721,933	149236,2909	167076,454	179414,8571	758670,5692
Dépenses courantes	33569,87089	33546,39535	34322,7708	36347,42245	39068,5319	176854,9914

Salaires et Traitements	5267,399331	5267,593544	5394,079958	5716,817953	6149,708451	27795,59924
Biens et Services	6944,71316	6948,900014	7120,107121	7550,567782	8127,112096	36691,40017
Transferts et Subventions	21357,7584	21329,90179	21808,58373	23080,03671	24791,71135	112367,992
Dépenses d'Investissement	94651,16342	101175,5376	114913,5201	130729,0315	140346,3252	581815,5778
Mission 5.1 : Aménagement du territoire et développement local	95784,31314	100920,42	112680,7127	126560,9765	135135,2303	571081,6525
Dépenses courantes	10630,14972	10645,18361	10916,59619	11586,12419	12481,09493	56259,14864
Salaires et Traitements	2611,368235	2616,021188	2684,041455	2849,879088	3071,333661	13832,64363
Biens et Services	4910,043385	4917,645885	5044,064622	5354,330749	5768,903207	25994,98785
Transferts et Subventions	3108,738098	3111,516541	3188,490109	3381,914352	3640,858067	16431,51717
Dépenses d'Investissement	85154,16342	90275,23639	101764,1165	114974,8523	122654,1353	514822,5039
Délégué chargé de l'aménagement et de l'Intégration - volet Aménagement	402,528281	926,6377539	1547,576979	2285,348668	3002,072351	8164,164033
Dépenses courantes	402,528281	408,7921763	427,492336	461,193799	504,873344	2204,879936
Salaires et Traitements	76,506237	77,69677957	81,25101147	87,65645485	95,95837494	419,0688578
Biens et Services	326,022044	331,0953967	346,2413246	373,5373441	408,9149691	1785,811078
Transferts et Subventions	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'Investissement	0	517,8455776	1120,084643	1824,154869	2497,199007	5959,284096
Affaires Foncières et du Domaine Public	10220,71259	11243,30382	13047,73185	15173,20423	16726,75246	66411,70495
Dépenses courantes	1327,712588	1351,423069	1416,325026	1531,195098	1679,617365	7306,273146
Salaires et Traitements	395,034747	402,0893338	421,3996338	455,5769627	499,7370869	2173,837764
Biens et Services	523,341315	532,6872188	558,2694691	603,5475323	662,0507846	2879,89632
Transferts et Subventions	409,336526	416,646516	436,6559232	472,070603	517,8294938	2252,539062
Dépenses d'Investissement	8893	9891,880748	11631,40683	13642,00913	15047,13509	59105,4318
Intérieur et de la Décentralisation - volet décentralisation	85161,07227	88750,47843	98085,40382	109102,4236	115406,4054	496505,7835
Dépenses courantes	8899,908849	8884,968369	9072,778824	9593,735292	10296,60423	46747,99556
Salaires et Traitements	2139,827251	2136,235074	2181,39081	2306,645671	2475,638199	11239,737
Biens et Services	4060,680026	4053,86327	4139,553829	4377,245872	4697,937453	21329,28045
Transferts et Subventions	2699,401572	2694,870025	2751,834186	2909,843749	3123,028573	14178,9781
Dépenses d'Investissement	76261,16342	79865,51006	89012,625	99508,68828	105109,8012	449757,788

Mission 5.2 : Développement durable, Protection de l'environnement et changement climatique	32436,72117	33801,51295	36555,5782	40515,47753	44279,62681	187588,9167
Dépenses courantes	22939,72117	22901,21174	23406,17462	24761,29826	26587,43696	120595,8427
Salaires et Traitements	2656,031096	2651,572356	2710,038504	2866,938864	3078,37479	13962,95561
Biens et Services	2034,669775	2031,254128	2076,042498	2196,237033	2358,20889	10696,41232
Transferts et Subventions	18249,0203	18218,38525	18620,09362	19698,12236	21150,85328	95936,47481
Dépenses d'Investissement	9497	10900,30122	13149,40358	15754,17927	17692,18985	66993,07391
Developpement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement	32436,72117	33801,51295	36555,5782	40515,47753	44279,62681	187588,9167
Dépenses courantes	22939,72117	22901,21174	23406,17462	24761,29826	26587,43696	120595,8427
Salaires et Traitements	2656,031096	2651,572356	2710,038504	2866,938864	3078,37479	13962,95561
Biens et Services	2034,669775	2031,254128	2076,042498	2196,237033	2358,20889	10696,41232
Transferts et Subventions	18249,0203	18218,38525	18620,09362	19698,12236	21150,85328	95936,47481
Dépenses d'Investissement	9497	10900,30122	13149,40358	15754,17927	17692,18985	66993,07391
TOTAL GENERAL	2691277,606	2719845,861	2902591,063	3132845,62	3256353,737	14702913,89
Dépenses courantes	729505,6056	728132,1006	748582,1355	794185,5314	855200,8459	3855606,219
Salaires et Traitements	248497,8657	254486,8018	259031,209	264648,0962	280526,982	1307190,955
Biens et Services	217675,8985	222002,8446	232645,249	248930,4165	267600,1977	1188854,606
Transferts et Subventions	263331,8414	251642,4542	256905,6775	280607,0187	307073,6662	1359560,658
Dépenses d'Investissement	1961772	1991713,76	2154008,928	2338660,089	2401152,891	10847307,67

**RECAPITULATIF DES BESOINS EXPRIMES ET PREVISIONS
BUDGETAIRES CADREES 2012-2016**

Tableau récapitulatif des besoins exprimés et prévisions budgétaires cadrées 2012-2016

MINISTERE	LIBELLES	2012			2013			2014			2015			2016			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
JUSTICE ET DROITS HUMAINS	Besoins Exprimés	9 712,7	17 475,0	27 187,7	11 203,3	16 935,0	28 138,3	12 619,1	16 722,0	29 341,1	14 688,8	18 363,0	33 051,8	16 458,5	19 619,0	36 077,5	64 682,4	89 114,0	153 796,4
	Prévisions cadrées	10 172,2	7 764,0	17 936,2	10 306,8	10 687,8	20 994,6	10 754,4	14 592,5	25 346,9	11 577,3	19 137,4	30 714,7	12 647,4	23 030,7	35 678,1	55 458,1	75 212,4	130 670,5
	Ecart	-459,5	9 711,0	9 251,5	896,5	6 247,2	7 143,7	1 864,7	2 129,5	3 994,2	3 111,5	-774,4	2 337,1	3 811,1	-3 411,7	399,4	9 224,3	13 901,6	23 125,9
AFFAIRES ETRANGERES ET COOPERATION	Besoins Exprimés	47 773,0	20 214,0	67 987,0	44 372,0	23 969,0	68 341,0	48 815,0	28 824,0	77 639,0	53 728,0	32 726,0	86 454,0	55 595,0	37 071,0	92 666,0	250 283,0	142 804,0	393 087,0
	Prévisions cadrées	26 136,3	6 051,0	32 187,3	26 092,5	6 097,2	32 189,7	26 572,0	6 280,1	32 852,1	28 059,4	6 533,7	34 593,1	30 073,6	6 621,0	36 694,6	136 933,8	31 583,0	168 516,8
	Ecart	21 636,7	14 163,0	35 799,7	18 279,5	17 871,8	36 151,3	22 243,0	22 543,9	44 786,9	25 668,6	26 192,3	51 860,9	25 521,4	30 450,0	55 971,4	113 349,2	111 221,0	224 570,2
COMMUNICATION ET RELATIONS AVEC LE PARLEMENT	Besoins Exprimés	10 256,5	13 202,1	23 458,6	9 524,9	9 935,0	19 459,9	9 500,0	10 405,8	19 905,8	10 000,0	7 281,7	17 281,7	10 500,0	6 930,0	17 430,0	49 781,4	47 754,6	97 536,0
	Prévisions cadrées	7 924,1	4 638,0	12 562,1	7 910,8	4 673,4	12 584,2	8 021,9	4 994,1	13 016,0	8 406,4	5 368,8	13 775,2	8 973,2	5 457,4	14 430,6	41 236,4	25 131,7	66 368,1
	Ecart	2 332,4	8 564,1	10 896,5	1 614,1	5 261,6	6 875,7	1 478,1	5 411,7	6 889,8	1 593,6	1 912,9	3 506,5	1 526,8	1 472,6	2 999,4	8 545,0	22 622,9	31 167,9
INTERIEUR ET DECENTRALISATION	Besoins Exprimés	150 298,7	198 717,0	349 015,7	100 650,3	200 000,0	300 650,3	105 000,0	205 078,0	310 078,0	109 000,0	295 549,0	404 549,0	120 000,0	295 868,0	415 868,0	584 949,0	1 195 212,0	1 780 161,0
	Prévisions cadrées	43 304,0	89 078,0	132 382,0	44 365,8	95 055,6	139 421,4	46 723,8	107 795,5	154 519,3	50 783,6	122 458,7	173 242,3	55 991,8	131 298,4	187 290,2	241 169,1	545 686,1	786 855,2
	Ecart	106 994,7	109 639,0	216 633,7	56 284,5	104 944,4	161 228,9	58 276,2	97 282,5	155 558,7	58 216,4	173 090,3	231 306,7	64 008,2	164 569,7	228 577,8	343 779,9	649 525,9	993 305,8
DEFENSE NATIONALE	Besoins Exprimés	98 000,0	158 298,0	256 298,0	100 647,6	160 000,0	260 647,6	165 000,5	162 000,0	327 000,5	166 000,0	163 480,6	329 480,6	168 000,5	160 702,7	328 703,2	697 648,6	804 481,3	1 502 129,9
	Prévisions cadrées	95 117,8	155 387,0	250 504,8	94 958,1	138 633,6	233 591,7	97 249,8	121 880,2	219 130,0	102 985,7	105 126,8	208 112,5	110 694,9	88 373,4	199 068,3	501 006,2	609 401,0	1 110 407,2
	Ecart	2 882,3	2 911,0	5 793,3	5 689,5	21 366,4	27 055,9	67 750,7	40 119,8	107 870,5	63 014,3	58 353,8	121 368,1	57 305,6	72 329,3	129 634,9	196 642,4	195 080,3	391 722,7
ECONOMIE, PLANNING, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET INTEGRATION	Besoins Exprimés	10 175,7	48 485,0	58 660,7	11 046,1	50 885,0	61 931,1	11 330,6	52 610,0	63 940,6	11 931,8	59 260,0	71 191,8	14 648,0	64 360,0	79 008,0	59 132,2	275 600,0	334 732,2
	Prévisions cadrées	10 167,0	41 248,1	51 415,1	10 396,0	44 178,0	54 574,0	10 946,0	50 265,0	61 211,0	11 885,0	57 274,0	69 159,0	13 090,0	61 578,0	74 668,0	56 484,0	254 543,1	311 027,1
	Ecart	8,7	7 236,9	7 245,6	650,1	6 707,0	7 357,1	384,6	2 345,0	2 729,6	46,8	1 986,0	2 032,8	1 558,0	2 782,0	4 340,0	2 648,2	21 056,9	23 705,1
ZONES ECONOMIQUES	Besoins Exprimés	1 795,0	4 205,8	6 000,8	1 677,0	4 269,7	5 946,7	2 511,0	3 200,0	5 711,0	2 662,0	3 000,0	5 662,0	2 930,0	2 750,0	5 680,0	11 575,0	17 425,5	29 000,5

SPECIALES	Prévisions cadrées	687,5	1 133,0	1 820,5	686,4	6 895,4	7 581,7	696,0	13 670,5	14 366,5	728,2	21 588,2	22 316,4	776,9	29 091,2	29 868,1	3 575,0	72 378,2	75 953,3
	Ecart	1 107,5	3 072,8	4 180,3	990,6	-2 625,7	-1 635,0	1 815,0	-10 470,5	-8 655,5	1 933,8	-18 588,2	-16 654,4	2 153,1	-26 341,2	-24 188,1	8 000,0	-54 952,7	-46 952,8
FINANCES, BUDGET ET PORTEFEUILLE PUBLIC	Besoins Exprimés	63 766,3	29 116,4	92 882,7	66 865,3	29 506,1	96 371,4	70 450,8	30 569,6	101 020,4	73 479,4	32 148,9	105 628,3	77 162,1	36 870,4	114 032,5	351 723,9	158 211,4	509 935,3
	Prévisions cadrées	92 537,2	38 495,0	131 032,2	84 788,9	40 579,0	125 367,9	81 913,2	70 692,9	152 606,1	80 623,7	76 536,8	157 160,5	79 839,2	94 349,9	174 189,0	419 702,2	320 653,6	740 355,8
	Ecart	-28 770,9	-9 378,6	-38 149,5	-17 923,6	-11 072,9	-28 996,5	-11 462,4	-40 123,3	-51 585,7	-7 144,3	-44 387,9	-51 532,2	-2 677,1	-57 479,5	-60 156,5	-67 978,3	-162 442,2	-230 420,5
FONCTION PUBLIQUE ET REFORME DE L'ETAT	Besoins Exprimés	4 611,5	3 085,0	7 696,5	4 972,8	3 338,0	8 310,8	5 184,5	4 620,0	9 804,5	5 354,7	4 632,7	9 987,4	5 649,6	5 000,0	10 649,6	25 773,1	20 675,7	46 448,8
	Prévisions cadrées	5 628,3	1 363,0	6 991,3	5 618,9	1 624,9	7 243,8	5 711,1	2 018,0	7 729,1	6 024,8	2 474,1	8 498,9	6 450,8	2 830,9	9 281,7	29 433,9	10 310,9	39 744,8
	Ecart	-1 016,8	1 722,0	705,2	-646,1	1 713,1	1 067,0	-526,6	2 602,0	2 075,4	-670,1	2 158,6	1 488,5	-801,2	2 169,2	1 367,9	-3 660,8	10 364,8	6 704,0
AFFAIRES FONCIERES ET DOMAINE PUBLIC	Besoins Exprimés	0,0	16 691,0	16 691,0	0,0	15 308,0	15 308,0	0,0	17 609,0	17 609,0	0,0	20 250,0	20 250,0	0,0	23 372,0	23 372,0	0,0	93 230,0	93 230,0
	Prévisions cadrées	1 327,7	8 893,0	10 220,7	1 351,4	9 891,9	11 243,3	1 416,3	11 631,4	13 047,7	1 531,2	13 642,0	15 173,2	1 679,6	15 047,1	16 726,8	7 306,3	59 105,4	66 411,7
	Ecart	-1 327,7	7 798,0	6 470,3	-1 351,4	5 416,1	4 064,7	-1 416,3	5 977,6	4 561,3	-1 531,2	6 608,0	5 076,8	-1 679,6	8 324,9	6 645,2	-7 306,3	34 124,6	26 818,3
AGRICULTURE ET ELEVAGE	Besoins Exprimés	5 646,5	64 880,0	70 526,5	5 990,0	64 230,0	70 220,0	6 650,0	67 280,0	73 930,0	7 050,0	67 730,0	74 780,0	7 500,0	61 580,0	69 080,0	32 836,5	325 700,0	358 536,5
	Prévisions cadrées	9 809,1	44 840,0	54 649,1	1 453,8	56 336,6	57 790,4	11 429,2	115 700,7	127 129,9	12 848,7	91 541,6	104 390,3	14 614,7	123 030,4	137 645,1	50 155,6	431 449,3	481 604,9
	Ecart	-4 162,6	20 040,0	15 877,4	4 536,2	7 893,4	12 429,6	-4 779,2	-48 420,7	-53 199,9	-5 798,7	-23 811,6	-29 610,3	-7 114,7	-61 450,4	-68 565,1	-17 319,1	-105 749,3	-123 068,4
PECHE ET AQUACULTURE	Besoins Exprimés	2 143,0	14 475,0	16 618,0	2 180,1	14 730,0	16 910,1	2 610,1	8 410,0	11 020,1	2 610,1	7 610,0	10 220,1	2 610,1	8 210,0	10 820,1	12 153,4	53 435,0	65 588,4
	Prévisions cadrées	1 825,7	3 326,0	5 151,7	1 880,1	6 684,8	8 564,9	1 992,4	32 347,3	34 339,7	2 176,9	15 618,0	17 794,8	2 412,1	20 023,4	22 435,5	10 287,2	77 999,5	88 286,6
	Ecart	317,3	11 149,0	11 466,3	300,0	8 045,2	8 345,2	617,7	-23 937,3	-23 319,6	433,2	-8 008,0	-7 574,7	198,0	-11 813,4	-11 615,4	1 866,2	-24 564,5	-22 698,2
DEVELOPPEMENT DURABLE ECONOMIE FORESTIERE ET ENVIRONNEMENT	Besoins Exprimés	7 753,2	21 005,5	28 758,7	7 591,1	21 381,5	28 972,6	7 883,5	21 526,0	29 409,5	9 405,6	23 341,0	32 746,6	9 996,5	25 507,5	35 504,0	42 629,9	112 761,5	155 391,4
	Prévisions cadrées	22 939,7	9 497,0	32 436,7	22 901,2	10 900,3	33 801,5	23 406,2	13 149,4	36 555,6	24 761,3	15 754,2	40 515,5	26 587,4	17 692,2	44 279,6	120 595,8	66 993,1	187 588,9
	Ecart	-15 186,5	11 508,5	-3 678,0	-15 310,1	10 481,2	-4 828,9	-15 522,7	8 376,6	-7 146,1	-15 355,7	7 586,8	-7 768,9	-16 590,9	7 815,3	-8 775,6	-77 965,9	45 768,4	-32 197,5
MINES ET GEOLOGIE	Besoins Exprimés	1 566,9	6 177,5	7 744,4	1 695,5	6 823,7	8 519,2	1 848,4	7 905,7	9 754,1	2 029,5	9 210,9	11 240,4	2 220,6	10 648,1	12 868,7	9 360,9	40 765,9	50 126,8
	Prévisions cadrées	2 094,6	105 550,0	107 644,6	2 091,1	20 016,7	22 107,8	2 128,0	24 313,4	26 441,4	2 246,3	29 291,7	31 538,1	2 406,7	33 045,9	35 452,6	10 966,7	212 217,7	223 184,4
	Ecart	-527,7	-99 372,5	-99 900,2	-395,6	-13 193,0	-13 588,6	-279,6	-16 407,7	-16 687,3	-216,8	-20 080,8	-20 297,7	-186,1	-22 397,8	-22 583,9	-1 605,8	-171 451,8	-173 057,6
HYDROCARBURES	Besoins Exprimés	3 611,4	11 631,5	15 242,9	3 547,6	10 111,0	13 658,6	3 944,4	6 855,0	10 799,4	4 019,3	5 618,0	9 637,3	3 848,5	3 590,0	7 438,5	18 971,2	37 805,5	56 776,7

	Prévisions cadrées	1 999,6	2 275,0	4 274,6	1 996,2	3 839,5	5 835,7	2 024,3	5 806,8	7 831,0	2 085,0	8 100,8	10 185,8	2 179,2	10 161,5	12 340,7	10 284,3	30 183,6	40 467,9
	Ecart	1 611,8	9 356,5	10 968,3	1 551,4	6 271,5	7 822,9	1 920,1	1 048,2	2 968,4	1 934,3	-2 482,8	-548,5	1 669,3	-6 571,5	-4 902,2	8 686,9	7 621,9	16 308,8
COMMERCE ET APPROVISIONNEMENT	Besoins Exprimés	1 831,0	23 561,0	25 392,0	2 014,7	34 879,0	36 893,7	3 062,2	40 388,0	43 450,2	4 959,4	45 536,0	50 495,4	5 009,1	24 033,4	29 042,5	16 876,4	168 397,4	185 273,8
	Prévisions cadrées	2 497,0	4 400,0	6 897,0	2 503,6	4 968,0	7 471,6	2 585,4	5 914,3	8 499,7	2 755,2	25 718,6	28 473,7	2 980,0	7 800,3	10 780,3	13 321,1	48 801,2	62 122,3
	Ecart	-666,0	19 161,0	18 495,0	-488,9	29 911,0	29 422,2	476,8	34 473,7	34 950,5	2 204,2	19 817,4	22 021,7	2 029,1	16 233,1	18 262,2	3 555,3	119 596,2	123 151,5
PETITES, MOYENNES ENTREPRISES ET ARTISANAT	Besoins Exprimés	1 981,7	18 328,0	20 309,7	2 330,4	22 381,0	24 711,4	7 059,2	19 210,0	26 269,2	2 744,0	17 875,0	20 619,0	2 933,8	17 250,0	20 183,8	17 049,1	95 044,0	112 093,1
	Prévisions cadrées	1 881,2	5 443,0	7 324,2	1 878,0	6 014,2	7 892,3	1 906,8	7 032,2	8 939,0	2 010,5	17 562,9	19 573,4	2 151,5	9 016,1	11 167,6	9 828,0	45 068,5	54 896,4
	Ecart	100,5	12 885,0	12 985,5	452,4	16 366,8	16 819,1	5 152,4	12 177,8	17 330,2	733,5	312,1	1 045,6	782,3	8 233,9	9 016,2	7 221,1	49 975,5	57 196,7

MINISTERE	LIBELLES	2012			2013			2014			2015			2016			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
INDUSTRIE TOURISTIQUE ET LOISIR	Besoins Exprimés	1 930,7	14 720,0	16 650,7	2 000,0	9 000,0	11 000,0	2 200,0	9 800,0	12 000,0	2 300,0	6 000,0	8 300,0	2 500,0	5 549,3	8 049,3	10 930,7	45 069,3	56 000,0
	Prévisions cadrées	1 583,5	4 000,0	5 583,5	1 701,3	5 240,6	6 941,8	1 873,2	6 943,2	8 816,4	2 119,1	42 600,1	44 719,2	2 423,7	8 662,9	11 086,6	9 700,8	67 446,7	77 147,5
	Ecart	347,2	10 720,0	11 067,2	298,7	3 759,5	4 058,2	326,8	2 856,8	3 183,6	180,9	-36 600,1	-36 419,2	76,3	-3 113,6	-3 037,3	1 229,9	-22 377,4	-21 147,5
DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET PROMOTION DU SECTEUR PRIVE	Besoins Exprimés	3 682,8	43 518,0	47 200,8	4 787,1	45 177,0	49 964,1	5 161,4	52 059,0	57 220,4	6 119,4	56 771,2	62 890,6	7 203,1	46 821,0	54 024,1	26 953,8	244 346,2	271 300,0
	Prévisions cadrées	2 367,4	14 460,0	16 827,4	2 363,4	15 728	18 091,4	2 396,6	18 142,2	20 538,8	2 468,5	20 927,2	23 395,7	2 607,5	22 749,0	25 356,5	12 203,5	92 006,4	104 209,9
	Ecart	1 315,4	29 058,0	30 373,4	2 423,7	42 809,6	31 872,7	2 764,8	33 916,8	36 681,6	3 650,9	35 844,0	39 494,9	4 595,6	24 072,0	28 667,6	14 750,3	165 700,4	167 090,1
TRANSPORT, AVIATION CIVILE ET MARINE MARCHANDE	Besoins Exprimés	6 545,4	284 146,0	290 691,4	6 711,0	293 827,0	300 538,0	6 364,3	167 880,0	174 244,3	6 552,7	122 200,0	128 752,7	6 874,8	135 360,0	142 234,8	33 048,2	1 003 413,0	1 036 461,2
	Prévisions cadrées	4 361,2	135 410,0	139 771,2	4 487,2	137 865,4	142 352,6	4 751,23	149 519,7	154 270,9	5 187,1	162 793,5	167 980,6	5 743,2	167 612,2	173 355,4	24 530,0	753 200,7	777 730,7
	Ecart	2 184,2	148 736,0	150 920,2	2 223,8	155 961,6	158 185,4	-143 155,4	18 360,3	19 973,4	1 365,6	-40 593,5	-39 227,9	1 131,6	-32 252,2	-31 120,6	-136 250,3	250 212,3	258 730,5
EQUIPEMENT ET TRAVAUX PUBLICS	Besoins Exprimés	3 555,8	811 339,7	814 895,5	5 445,5	630 031,1	635 476,6	4 153,7	320 995,7	325 149,4	4 676,0	328 820,0	333 496,0	5 236,3	353 080,5	358 316,8	23 067,3	2 444 267,0	2 467 334,3
	Prévisions cadrées	2 462,5	547 805,0	550 267,5	2 490,5	551 985,4	554 475,9	2 594,1	584 908,1	587 502,1	2 787,8	626 049,8	628 837,6	3 040,3	634 414,4	637 454,7	13 375,1	2 945 162,7	2 958 537,8
	Ecart	1 093,3	263 534,7	264 628,0	2 955,0	78 045,7	81 000,7	1 559,7	-263 912,4	-262 352,7	1 888,2	-297 229,8	-295 341,6	2 196,0	-281 333,9	-279 137,9	9 692,2	-500 895,7	-491 203,5

CONSTRUCTION URBANISME ET HABITAT	Besoins Exprimés	1 557,0	52 447,0	54 004,0	1 670,0	53 617,0	55 287,0	1 812,0	62 567,0	64 379,0	1 926,0	62 967,0	64 893,0	2 098,0	64 467,0	66 565,0	9 063,0	296 065,0	305 128,0
	Prévisions cadrées	2 551,7	229 000,0	231 551,7	2 547,4	165 938,0	168 485,4	2 589,1	102 875,9	105 465,1	2 731,3	81 151,5	83 882,8	2 924,4	66 511,9	69 436,4	13 344,0	645 477,3	658 821,4
	Ecart	-994,7	-176 553,0	-177 547,7	-877,4	-112 321,0	-113 198,4	-777,1	-40 308,9	-41 086,1	-805,3	-18 184,5	-18 989,8	-826,4	-2 044,9	-2 871,3	-4 281,0	-349 412,3	-353 693,4
ENERGIE ET HYDRAULIQUE	Besoins Exprimés	12 004,8	280 471,0	292 475,8	11 853,0	132 471,0	144 324,0	14 817,6	157 202,3	172 019,9	14 817,6	151 993,0	166 810,6	14 498,3	168 032,0	182 530,3	67 991,3	890 169,3	958 160,6
	Prévisions cadrées	15 156,3	209 867,0	225 023,3	15 130,8	222 240,7	237 371,5	15 343,3	250 267,8	265 611,1	16 130,3	282 489,8	298 620,1	17 236,8	301 094,1	318 330,9	78 997,4	1 265 959,4	1 344 956,8
	Ecart	-3 151,5	70 604,0	67 452,5	-3 277,8	-89 769,7	-93 047,5	-525,7	-93 065,5	-93 591,2	-1 312,7	-130 496,8	-131 809,5	-2 738,5	-133 062,1	-135 800,6	-11 006,1	-375 790,1	-386 796,2
POSTES, TELECOMMUNI CATIONS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATI ON	Besoins Exprimés	8 851,5	30 020,0	38 871,5	8 797,8	31 600,0	40 397,8	8 709,3	28 480,0	37 189,3	8 674,3	27 965,0	36 639,3	8 679,3	32 235,0	40 914,3	43 712,2	150 300,0	194 012,2
	Prévisions cadrées	5 591,2	20 200,0	25 791,2	5 920,8	21 784,3	27 705,1	6 439,8	24 939,3	31 379,1	7 199,9	28 575,4	35 775,3	8 152,5	30 877,3	39 029,8	33 304,2	126 376,3	159 680,5
	Ecart	3 260,3	9 820,0	13 080,3	2 877,0	9 815,7	12 692,7	2 269,5	3 540,7	5 810,2	1 474,4	-610,4	864,0	526,8	1 357,7	1 884,5	10 408,1	23 923,7	34 331,8
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISA TION	Besoins Exprimés	37 330,9	209 808,5	247 139,4	55 116,0	206 473,3	261 589,3	42 884,6	238 413,4	281 298,0	54 027,1	280 850,3	334 877,4	66 965,9	334 567,5	401 533,4	256 324,5	1 270 113,0	1 526 437,5
	Prévisions cadrées	81 582,2	52 420,0	134 002,2	85 530,6	109 544,3	195 074,9	92 150,0	100 619,0	192 769,0	102 237,8	109 234,8	211 472,6	114 910,3	112 143,8	227 054,1	476 410,9	483 961,9	960 372,8
	Ecart	-44 251,3	157 388,5	113 137,2	-30 414,6	96 929,1	66 514,5	-49 265,4	137 794,4	88 529,0	-48 210,7	171 615,5	123 404,8	-47 944,4	222 423,7	174 479,3	-220 086,4	786 151,1	566 064,7
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, PROFESSIONNE L, FORMATION QUALIFIANTE ET EMPLOI	Besoins Exprimés	21 356,3	32 412,0	53 768,3	23 046,8	37 680,0	60 726,8	23 871,0	41 355,0	65 226,0	26 237,0	44 603,0	70 840,0	28 872,5	48 080,0	76 952,5	123 383,6	204 130,0	327 513,6
	Prévisions cadrées	20 062,8	16 200,0	36 262,8	20 388,8	51 784,6	72 173,3	21 335,4	42 982,6	64 318,0	23 032,0	46 702,6	69 734,6	25 228,7	47 986,8	73 215,5	110 047,7	205 656,5	315 704,3
	Ecart	1 293,5	16 212,0	17 505,5	2 658,0	-14 104,6	-11 446,5	2 535,6	-1 627,6	908,0	3 205,0	-2 099,6	1 105,5	3 643,8	93,2	3 737,0	13 335,9	-1 526,5	11 809,4
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Besoins Exprimés	42 621,7	23 301,5	65 923,2	45 000,0	48 910,0	93 910,0	61 788,0	56 100,0	117 888,0	63 915,0	34 580,0	98 495,0	64 585,0	23 580,0	88 165,0	277 909,7	186 471,5	464 381,2
	Prévisions cadrées	34 177,2	6 856,0	41 033,2	34 134,7	19 510,5	53 645,2	35 115,9	13 132,7	48 248,6	37 279,0	17 301,2	54 580,2	40 168,7	20 887,5	61 056,3	180 875,5	77 688,0	258 563,4
	Ecart	8 444,5	16 445,5	24 890,0	10 865,3	29 399,5	40 264,8	26 672,1	42 967,3	69 639,4	26 636,0	17 278,8	43 914,8	24 416,3	2 692,5	27 108,7	97 034,2	108 783,5	205 817,8

MINISTERE	LIBELLES	2012			2013			2014			2015			2016			TOTAL 2012-2016		
		Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total Budget	Fonc	Inv	Total
RECHERCHE SCIENTIFIQUE	Besoins Exprimés	5 934,5	25 051,0	30 985,5	6 580,0	38 154,0	44 734,0	7 714,5	41 055,0	48 769,5	8 009,1	30 327,0	38 336,1	8 451,8	29 279,5	37 731,3	36 689,9	163 866,5	200 556,4
	Prévisions cadrées	3 403,0	4 946,0	8 349,0	3 397,3	16 166,6	19 563,9	3 445,0	14 459,2	17 904,2	3 548,3	14 893,0	18 441,4	3 654,8	15 092,0	18 746,8	17 448,4	65 556,9	83 005,3
	Ecart	2 531,5	20 105,0	22 636,5	3 182,7	21 987,4	25 170,1	4 269,5	26 595,8	30 865,3	4 460,8	15 434,0	19 894,8	4 797,0	14 187,5	18 984,5	19 241,5	98 309,6	117 551,1
EDUCATION CIVIQUE ET JEUNESSE	Besoins Exprimés	4 278,0	5 540,0	9 818,0	4 797,5	4 655,0	9 452,5	5 363,2	4 990,0	10 353,2	6 607,0	5 310,0	11 917,0	7 032,0	5 915,0	12 947,0	28 077,7	26 410,0	54 487,7
	Prévisions cadrées	2 538,9	1 210,0	3 748,9	2 534,6	1 301,4	3 836,1	2 570,2	1 486,4	4 056,6	2 678,1	1 699,5	4 377,6	2 853,0	1 832,9	4 685,9	13 174,8	7 530,3	20 705,2
	Ecart	1 739,1	4 330,0	6 069,1	2 262,9	3 353,6	5 616,4	2 793,0	3 503,6	6 296,6	3 928,9	3 610,5	7 539,4	4 179,0	4 082,1	8 261,1	14 902,9	18 879,7	33 782,6
SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE	Besoins Exprimés	9 244,7	7 168,8	16 413,5	9 626,2	7 772,6	17 398,8	10 054,7	8 542,5	18 597,2	10 582,3	9 418,1	20 000,4	11 103,0	10 274,5	21 377,5	50 610,9	43 176,5	93 787,4
	Prévisions cadrées	11 457,2	35 169,0	46 626,2	11 438,0	39 718,2	51 156,2	11 695,3	47 294,1	58 989,4	12 375,1	56 059,7	68 434,8	13 290,8	62 395,0	75 685,7	60 256,4	240 636,0	300 892,4
	Ecart	-2 212,5	-28 000,2	-30 212,7	-1 811,8	-31 945,6	-33 757,4	-1 640,6	-38 751,6	-40 392,2	-1 792,8	-46 641,6	-48 434,4	-2 187,8	-52 120,5	-54 308,2	-9 645,5	-197 459,5	-207 105,0
SANTE ET POPULATION	Besoins Exprimés	69 021,0	78 314,0	147 335,0	70 830,0	90 234,0	161 064,0	73 717,3	96 185,0	169 902,3	79 453,7	108 265,0	187 718,7	84 020,7	130 320,0	214 340,7	377 042,7	503 318,0	880 360,7
	Prévisions cadrées	81 400,5	94 699,8	180 221,5	81 308,0	101 613,4	182 921,3	83 654,0	115 807,1	199 461,1	88 816,4	132 155,4	220 971,8	95 711,2	142 279,1	237 990,3	430 890,0	586 554,8	1 017 444,8
	Ecart	-12 379,5	-20 507,0	-32 886,5	-10 478,0	-11 379,4	-21 857,3	-9 936,7	-19 622,1	-29 558,8	-9 362,7	-23 890,4	-33 253,1	-11 690,5	-11 959,1	-23 649,6	-53 847,3	-87 358,0	-141 205,3
AFFAIRES SOCIALES, ACTION HUMANITAIRE ET SOLIDARITE	Besoins Exprimés	7 796,1	9 788,7	17 584,8	8 013,9	11 382,0	19 395,9	8 317,8	13 789,0	22 106,8	8 627,3	16 102,0	24 729,3	8 944,6	18 625,0	27 569,6	41 699,7	69 686,7	111 386,4
	Prévisions cadrées	8 627,6	8 048,0	16 675,6	8 613,1	8 528,4	17 141,5	8 785,4	9 610,0	18 395,4	9 284,6	10 853,6	20 138,2	9 959,1	11 574,7	21 533,8	45 269,8	48 614,7	93 884,5
	Ecart	-831,5	1 740,7	909,2	-599,2	2 853,6	2 254,4	-467,6	4 179,0	3 711,5	-657,3	5 248,4	4 591,1	-1 014,5	7 050,3	6 035,8	-3 570,1	21 072,0	17 501,9
PROMOTION DE LA FEMME ET INTEGRATION DE LA FEMME AU DEVELOPPEMENT	Besoins Exprimés	2 568,8	5 248,3	7 817,1	2 702,9	5 770,0	8 472,9	2 959,7	4 235,0	7 194,7	3 165,8	4 365,0	7 530,8	3 342,8	3 590,0	6 932,8	14 740,0	23 208,3	37 948,3
	Prévisions cadrées	1 470,8	2 216,0	3 686,8	1 468,3	2 636,4	4 104,7	1 504,4	3 269,3	4 773,7	1 593,5	4 003,4	5 596,9	1 713,2	4 576,4	6 289,6	7 750,2	16 701,4	24 451,7
	Ecart	1 098,0	3 032,3	4 130,3	1 234,6	3 133,6	4 368,2	1 455,3	965,7	2 421,0	1 572,3	361,6	1 933,9	1 629,6	-986,4	643,2	6 989,8	6 506,9	13 496,7
TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	Besoins Exprimés	3 595,0	7 091,0	10 686,0	3 209,5	8 265,0	11 474,5	3 814,3	7 690,0	11 504,3	3 934,0	7 630,0	11 564,0	4 004,5	7 750,0	11 754,5	18 557,3	38 426,0	56 983,3
	Prévisions cadrées	3 634,5	3 269,0	6 903,5	3 630,3	3 890,0	7 520,2	3 734,9	4 824,6	8 559,5	3 965,3	5 908,7	9 874,0	4 273,0	6 755,1	11 028,0	19 237,8	24 647,4	43 885,2
	Ecart	-39,5	3 822,0	3 782,5	-420,8	4 375,0	3 954,3	79,4	2 865,4	2 944,9	-31,3	1 721,3	1 690,0	-268,5	994,9	726,5	-680,5	13 778,6	13 098,1

CULTURE ET ARTS	Besoins Exprimés	7 902,7	10 473,0	18 375,7	8 097,6	11 410,0	19 507,6	8 191,4	13 640,0	21 831,4	8 297,6	14 510,2	22 807,8	8 090,2	15 160,0	23 250,2	40 579,5	65 193,2	105 772,7
	Prévisions cadrées	3 684,5	5 801,0	9 485,5	3 678,3	6 105,8	9 784,1	3 765,7	6 837,3	10 603,0	3 987,0	7 677,4	11 664,4	4 284,7	8 143,3	12 428,0	19 400,2	34 564,8	53 965,0
	Ecart	4 218,2	4 672,0	8 890,2	4 419,3	5 304,2	9 723,5	4 425,7	6 802,7	11 228,4	4 310,6	6 832,8	11 143,4	3 805,5	7 016,7	10 822,2	21 179,3	30 628,4	51 807,7
TOTAL GENERAL	Besoins Exprimés	670 700,8	2 600 406,3	3 271 107,1	654 593,5	2 355 111,0	3 009 704,5	755 364,1	2 028 192,0	2 783 556,1	797 584,5	2 126 289,6	2 923 874,1	847 565,1	2 236 048,4	3 083 613,5	3 725 808,0	11 346 047,3	15 071 855,3
	Prévisions cadrées	622 162,0	1 925 079,0	2 547 241,0	611 943,0	1 948 658,7	2 560 601,7	639 220,1	2 106 002,8	2 745 222,9	678 910,1	2 284 804,9	2 963 715,1	731 725,1	2 344 036,0	3 075 761,2	3 283 960,4	10 608 581,4	13 892 541,8
	Ecart	48 530,1	668 090,3	716 620,4	42 000,4	413 105,9	441 745,8	-29 009,0	-80 155,8	35 603,6	118 627,6	-160 501,4	-41 873,8	114 282,0	-110 769,6	3 512,3	294 431,0	729 769,5	1 155 608,3